Maison L.-N. MATTEI

BASTIA - CORSE

AMARO MATTEI

VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT



La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MATTEI

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 230 DIMANCHE 1er OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 21 m. — Coucher, 5 h. 9 m.
Premier quart., le 29. — Pleine Lune, le 7
Fête d'Aujourd'hui : N. D. du Rosaire.
Fête de Demain : Sainte Anges Gardiens.

30 SEPTEMBRE

LA LÉGENDE DES VAGUES

CONTE DU DIMANCHE

Sous le ciel bleu, sous le ciel tiède, en ces jours d'été, les vagues, doucement, par petits bonds, viennent mourir sur les galets. Du haut des falaises où vous êtes assis, vous écoutez, d'une oreille distraite, leur voix monotone qui monte à vous : on dirait le roulement confus, étouffé, d'un tonnerre lointain... Mais voici que le vent se lève, un gros nuage accourt de l'horizon, et la voix berceuse devient colère, un frémissement subit agite les vagues et les jette furieusement contre les arrêtes : c'est la tempête qui s'éveille ! Alors, descendez en hâte tout au bord de la grève : dans quelque coin, accoudé, le front anxieux, sur un rocher, vous rencontrerez Yvon le matelot. Yvon est un vieux loup de mer ; cinquante années durant, il a couru des bordées par tous les vents du large, il aime l'ouragan et il sait converser avec lui, il comprend le langage de l'Océan déchaîné et, si vous savez l'interroger avec simplicité, il vous dira ce que signifient le ruissellement des remous et l'âpre sifflement des lames, il traduira pour vous la complainte tragique que chante la mer en fureur aux mille échos d'alentour...

Elle conte, la mer sauvage, l'histoire douloureuse de Gaëanic le pêcheur, qui s'est laissé ensorceler par la voix des sirènes...

C'était l'hiver passé, par un orage pareil à celui-ci. Personne parmi les plus vieux et les plus expérimentés des marins n'aurait osé hisser les voiles, tant les lames déferlaient avec violence... Mais Gaëanic avait vingt ans et l'amour du danger ; rien ne le plaisait plus que la mer tourmentée, où les moutons ont l'air de courir comme des franges de dentelle ; tout ce qui était lutte l'attirait, le tumulte et le chaos lui donnaient le vertige : alors, il ne se possédait plus, une force invincible le poussait en avant, droit dans la rafale, les yeux ardents, la poitrine haletante, et, tandis qu'autour de lui, le peuple d'écume tourbillonnait en fantasques les hautes lames dressaient leurs murailles jusqu'au ciel et s'écroulaient dans une avalanche de neige, les mains rivées à la barre, Gaëanic applaudissait et criait bravo. Vingt fois, aux jours des pires tempêtes, on l'avait vu ainsi prendre le large ; vingt fois, les vieillards, hochant la tête, et les femmes, anxieuses, avaient soupiré : « Gaëanic est perdu ! » Mais le gars breton semblait se rire des remous et des récifs ; sa barque, effleurant l'abîme, bondissait au-dessus de lui, filant sous le vent avec l'agilité d'une mouette ; en vain, les ressacs furieux montaient à l'assaut du pont : pas un filin ne craquait, pas une vergue ne faiblissait... On l'appelait « *La Conquérante* », cette barque audacieuse, et tous les loups de mer des environs la connaissaient : quand il y avait un péril quelque part, elle était toujours là la première !

Or, ce soir-là, on avait entendu, au large, le canon d'alarme ; un vapeur venait de s'échouer, tout là bas dans la nuit tombante, sur un banc d'écueils...

Déjà « *La Conquérante* » se couvrait de voiles et trépignait d'impatience comme un coursier qui sent l'éperon. Avant même que le dernier cordage fût attaché, d'un effort suprême, elle brise les amarres et, superbe, l'étrave offerte à la tempête, elle prit sa volée... Oh ! ce fut une minute d'épouvante ! Jamais la mer n'avait été plus terrible que ce soir-là, jamais le vent n'avait sifflé d'une façon aussi sinistre... Les lames, martelant la falaise semblaient sonner le glas de quelqu'un qui allait mourir...

Mais Gaëanic ne voyait pas, n'entendait pas. Une rafale faillit le jeter pardessus bord : il se raccrocha aux haubanages et se remit à la manœuvre. Dix minutes durant, il tangua, roula. Les embruns, autour de lui, formaient comme une fumée épaisse, impénétrable, barrant l'horizon. Gaëanic montra les poings au ciel et continua son chemin. Un tourbillon essaya de le happer au passage : il l'évita d'un coup de barre. Une saute de vent faucha la mâture : Gaëanic, rire de colère, ne put retenir un juron, mais il resta debout au gouvernail...

Alors, il se passa cette chose inouïe : en un clin d'œil, la tempête se tut, le couchant s'emplit de nuages dorés, et toute la mer prit les couleurs de l'arc-en-ciel...

Gaëanic, surpris, se demanda s'il n'était pas le jouet d'un mirage.

Mais aussitôt, de droite, de gauche, voici qu'une douce brise se mettait à souffler... O mystère ! Quelle était donc cette brise mélodieuse, qui chantait comme les grandes orgues en l'église du village ? D'où venait-elle cette voix céleste, qui faisait si doucement tressaillir ?

Et Gaëanic, enivré, ne songeait déjà plus au rapatriement, qui se dialoguait, là bas, sur l'écueil. Déjà, il avait oublié sa barque, et même l'endroit où il se trouvait... Oh ! la tempête pourrait revenir maintenant ! Gaëanic était désarmé contre elle. Les mouettes aux ailes blanches ou de grands oiseaux de mer pouvaient resserrer leur vol autour de lui : il n'avait plus d'yeux pour les voir... Son attention était ailleurs... De quel horizon souffl it-elle, cette brise caressante, harmonieuse comme un chant de harpe ?... Insensiblement, la barque, livrée à elle-même, dérivait... Qu'importait ? La brise vibrait plus fort, sa voix devenait plus tendre...

« Sainte-Magulonne ! Est-ce vous qui me parlez ?... » murmura Gaëanic en joignant les mains.

O terreur ! Tout à coup, en se détournant, Gaëanic, à quelques brasses de lui, aperçut la sirène ! Elle était là, la tête émergeant à peine d'un bouquet d'algues, accroupie sur un roc à fleur d'eau... Oh ! la maudite ! ses yeux étincelaient d'une lueur farouche et son rire diabolique découvrait ses dents aiguës...

« A moi ! » hurla le gars.

Il venait de comprendre que la mer, lasse de le combattre par la force, le prenait par la ruse. Il se voyait désemparé, broyé comme un verre sur le rocher... Hélas ! son cri se perdit dans l'espace ; nul ne l'entendit, pas même Dieu ! car, à ce moment précis, un éclair de sang zébra la nuit, le vacarme du tonnerre emplit l'immensité... Ce fut tout... Le gouffre, à peine ouvert, se referma, et depuis lors, jamais barque en péril, jamais naufragé, n'ont revu *La Conquérante*, hanter l'ouragan, jamais non plus la mer n'a confié à ses rivages la moindre épave de la disparue...

Voilà, vous dira Yvon le matelot, ce que content les vagues aux soirs de tempêtes, et c'est pourquoi la plainte du vent est si lugubre et pourquoi aussi la falaise tremble si fort...

E. G. PERRIER.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

LE MOIS PITTORESQUE

OCTOBRE

Chaque jour, sous la pluie, le vent sur la froidure, un peu de la beauté de la terre va se ternir. L'Automne voile l'agonie de Flore d'un manteau de feuilles mortes, en attendant que l'Hiver lui tisse de sa neige un blanc linceul :

Du grand parc empli de frissons,
Les feuilles se sont enrolées :
La diaphane des buissons
S'éparpille, dans les allées,
Sous de très sombres horizons.

La journée s'attriste, se désole, tandis que la nuit s'enchante et s'illumine de toute sa splendeur. La terre a vieilli peut être, mais le ciel est rajeuni et son spectacle, un clair soir d'automne, est merveilleux, à l'heure où

Les constellations, claires géométries,
Au velours bleu du soir fixent leurs pier- [reries.

Cependant les bois aussi ont un grand charme en automne, charme attristé et à la fois plein de majesté et de grâce. Leur aspect change à toute heure du jour, depuis le sourire du matin jusqu'à la tristesse du jour qui tombe et à l'effarement du crépuscule. On dirait que la nature se recueille avant de s'endeuiller du manteau de l'hiver, qu'elle s'attendrit sur le soleil qui pâlit et sur la sève qui s'épuise. Le soleil lui même se prête à l'illusion lorsqu'après avoir effloché la brume matinale, il donne à l'atmosphère toute sa limpidité et dore d'or rouge, d'or jaune ou d'or vert, ou argenta la cime des châtaes, des hêtres, des sapins, des mélèzes et des bouleaux. Une saine odeur de résine flotte dans l'air ; la voix des chiens de chasse anime les échos ; les derniers oiseaux s'époumonent éperdument et la rosée évaporée fait plus pénétrantes et plus âcres les émanations et les senteurs du sol, de l'herbe et des plantes sauvages.

Aux champs, c'est l'année agricole qui finit avec les dernières récoltes, mais c'est aussi la prochaine année qui commence avec les semailles. Le geste large du semeur a sa sereine poésie que Victor Hugo a admirablement traduite dans sa *Saison des Semailles*, à l'heure crépusculaire où sa haute silhouette noire se détache au-dessus des emblavures :

Il marche dans la plaine immense,
Va, vient, lance la graine au loin,
Ouvre sa main et recommence.
Et je médite, obscur témoin,

Pendant que, déployant ses voiles,
L'ombre, où se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du semeur.

La Chasse. — Le grand mois du chasseur : chasse du lièvre et du lapin au chien d'arrêt ou au rabat courant ; de la perdrix, du faisan, de la bécassine, de la grive ; de l'alouette au miroir, de la bécasse à la passée.

Il y a des influences infinies à connaître et que le braconnier connaît bien.

Beau temps, le lièvre se gîte à découvert dans les vieux labours, dans les champs à mottes ; la perdrix tient encore l'arrêt dans les brousses.

Pluie ou prévision de pluie, le lièvre se tient sur les cailloutis, sur les friches, sur les lisières des forêts ; le faisan se réfugie sous la futaie et s'y tient souvent perché ; la perdrix est à peu près insaisissable.

Brouillard, dans la seconde quinzaine d'octobre, marque généralement l'arrivée des bécasses.

Nouvelle lune, le lièvre se tient de préférence dans les lieux bas et ne se laisse guère aborder.

Vieille lune, le lièvre se trouve sur les coteaux et se laisse approcher assez facilement ; le lapin qui, à la nouvelle lune, se faisait longtemps chasser avant de se terrer, gagne tout de suite son terrier.

Gelée blanche, suivie de soleil et temps calme, très favorable à l'alouette au miroir.

Vents d'Ouest ou Sud-Ouest, propices à la chasse au chien courant ; d'Est et du Midi, assez bons ; du Nord, mieux vaut y renoncer.

Rut et parade troublent profondément les habitudes des cerfs et des chevreuils. Les grives viennent aux appelants. Les gelinottes mâles accourent à l'appeau comme au printemps. L'appeau peut être aussi employé pour attirer les alouettes autour du miroir.

Les contrées favorisées pour l'alouette au passage sont la Lorraine, la Champagne, la Beauce, le Berry, certaines plaines du Languedoc, de la Gascogne et de la Provence, le Dauphiné et la Savoie ; pour la grive commune (grive chanteuse, grive des vignes) tous les pays vignobles et ceux aussi où croissent en abondance le genévrier, l'olivier, le figuier. La grive des genévriers a la chair particulièrement parfumée.

Pour la grive au sol levé, dans les vignes, le faisan et la bécasse, dans les gaulis, viser haut, c'est-à-dire couvrir la pièce avec le bout du fusil et ne pas oublier que la queue du faisan ne compte pas.

La Pêche. — Octobre marque pour le pêcheur une époque privilégiée qui n'a

19 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien MACÉ

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

IV

TÊTE-A-TÊTE

Et ce disant Nerrol se leva brusquement, comme poussé par le désir d'un remort. C'était le mirotiement de la vengeance entrevue contre l'aviateur qui le rendait ainsi rayonnant ; il se frottait les mains avec une joie frénétique, et répétait aux oreilles de Golfenor :

— J'ai trouvé !.. J'ai trouvé !.. le moyen de me débarrasser à tout jamais de ce Maurice...

— Pas vir... grommela l'hôtelier. Weiger est un malin, il saura se défendre !

— Mon coup l'assommera net...

— Je n'aime pas toutes ces histoires où on fait marcher la police pour son propre compte, ça finit toujours par vous retomber sur le nez !

— Je tendrai le don... j'ai les reins solides...

— Il y en a de plus forts que vous qui se laissent terrasser.

Et il continua, en se parlant à lui-même :

— Quand dans sa vie on trouve sur son chemin quelqu'un qui vous empêche de marcher, d'aller de l'avant, il n'y a qu'à le prendre seul à seul, à le faire disparaître sans l'intervention de qui que ce soit.

— Ce qui reviendrait à dire qu'un tiers peut toujours devenir un témoin gênant, répondit Paul qui n'avait pas perdu un seul mot de ce que murmurait l'hôtelier.

Quelqu'un entrait dans le bureau.

Golfenor l'avait reconnu !

Aussitôt il se précipita et dit en élevant la voix afin d'être entendu de Paul Nerrol :

— Ah ! M. Weiger il y a un dîner pour les aviateurs... le baromètre monte... vous aurez un temps superbe demain...

— J'en accepte l'augure, monsieur, répondit le jeune homme d'une voix mâle, sonore, bien timbrée.

Et le visage rayonnant il ajouta :

— Je suis prêt, archiprêt, mon appareil a eu matin reçu à neuf cinquante kilomètres à l'heure ! Belle vitesse, hein ?

— En effet, intervint Nerrol, qui tenait à voir de plus près son rival.

Le hasard mettait en présence l'un de l'autre ces deux ennemis de demain... N'était-ce pas la preuve que les événements mènent les hommes bien plus que ceux-ci ne les conduisent ! Nerrol, sombre, le regard fixe, la parole insidieuse, symbolisait la traîtrise haineuse ; Weiger, haut, les yeux éclatants de franchise, le verbe sympathique, rappelait la loyauté ! Entre eux, ce Golfenor, mystérieux, énigmatique... peut-être plus !.. Deux contre un ! N'était-ce pas trop ? Weiger tiendrait-il un choc de ces adversaires ? L'avenir le dirait.

V

UNE JOURNÉE MÉMORABLE

Le comité d'organisation avait fait grandement les choses ! De tous les points qui pouvaient conduire au champ d'aviation, les routes étaient couvertes de voitures. Déjà, depuis la veille au soir, les trains, les autos, les vieilles pataches archaïques du temps jadis ont déversé une foule authousiaste de curieux. Pittoresque au dernier chef l'aspect d'ensemble du terrain qui étale ses vastes pelouses aux portes même de Thouaret : un peu partout s'installent des gens sur l'herbe, ils ont apporté leurs provisions et des dîjeuners joyeux commencent de ci de là, réunissant des familles entières. La journée s'annonce superbe ! Une brise légère, pas du tout gênante pour les aviateurs, souffle à peine et le soleil lui-même se met de la partie et darde ses pâles rayons sur la foule assiégée. De temps à autre le ronflement d'un moteur emplit l'air de ses pétarades ; chacun regarde du côté du bruit, c'est un concurrent qui tout au point son appareil. Puis les paris s'engagent. Les deux favoris du jour ne nous sont pas inconnus : L'un n'est autre que Gaëtan de Selly ou autrement dit M. Roger. Le second Maurice Weiger... l'amoureux d'Annette. Roger... Weiger sont les seuls discutés... On n'entend parler que d'eux en prêtant l'oreille aux engagements de la foule. Et cet essaim de curieux ne voit que ces aviateurs comme capables d'aborder victorieusement toutes les épreuves, hauteur, durée, lancement... Deux riches fermiers paraissent mieux renseignés que les autres sur l'aviation.

— Roger est bon, mais il a un biplan, déclare l'un.

— Qu'est-ce que ça fait ?

— Ça fait qu'un général un biplan est moins vite qu'un monoplan.

— Avec ça... si vous avez vu Roger hier soir, à la tombée de la nuit, voler au dessus de la piste d'abord, puis s'en aller ensuite sur Thouaret, sur les champs... vous auriez peut être une autre opinion.

— Je dis bien qu'il est très habile, mais je ne crois pas que son appareil soit aussi vite que le monoplan de Weiger, qui n'est pas mou, au pilote non plus.

— Vous parlerez sur lui !

— C'est mon homme !

— Quinze louis... tenez-vous ?

— Parfaitement.

— C'est conclu...

Et moitié rieurs, moitié sérieux, se piquant tous deux d'avoir choisi le meilleur, le champion, les hommes tapèrent avec bruit dans leurs mains calleuses. C'était un pari en bonnes formes. Puis leur conversation continua plus calme. Le partisan de Weiger reprit :

— Avez-vous remarqué la couleur de l'appareil de Weiger ?

— Ma foi non !

— Très original.

— Vraiment ?

— Une nouveauté en aviation ! Il est tout bleu !

— Ah ! c'est comme qui dirait un oiseau rare.

— Tout à fait.

— Celui de Roger est très beau également...

Et si un observateur aux multiples oreilles avait pu se pencher sur ces amas de gens déjà frémissants, trépidants à l'avance, sous la simple tension de la curiosité intense devant laquelle vont se dérouler les exploits qui, sous peu à quelques années en arrière, eussent vite rencontrés comme fabuleux, il eût eu la certitude que tous les suffrages, toutes les espérances allaient à M. Roger qui, dans un pittoresque langage, exprimait et justi-à la fois, beaucoup plus que ne le servent les plus méticuleuses définitions, avait reçu le singulier baptême de : « Diable de l'air ».

qu'un mort, ce lui d'être trop courte, car, à dater du 20, le pêcheur de truites et de saumons devra remettre la ligne au fourreau.

Les herbes se décomposent et disparaissent ; le goujon donne encore, mais les autres poissons deviennent rares. Le brochet tient le large, le pêcher presque à fond ainsi qu'en été.

Il m'est arrivé de faire cette constatation qu'en octobre, pas de temps avant le frai, toutes les truites — à très rares exceptions près — que je promais à la mouche artificielle, étaient des femelles. Un de mes camarades de pêche à qui j'avais cité le fait, l'a constaté aussi, et je serais infiniment reconnaissant envers ceux de nos lecteurs qui voudraient bien, à ce sujet, me faire part de leurs observations.

Les Proverbes. — Le plus grand nombre de proverbes du mois sont consacrés aux vendanges, voici le plus précis :

« Entre Saint Michel et Saint-François (1) prends ta vendange telle qu'elle est ; à la Saint-Denis (9) prends-la si elle est encore. »

Pour la chasseur :

A la Saint-Rémi (1)
Les perdreaux sont perdrix.

A la Saint-Rémi
Bécasse au bois,
Bécassine au marais.

ROBERT DELYS.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES
DE LA CORSE

Les élections sénatoriales promettent d'être très intéressantes, si l'on en juge par le nombre des candidats qui, paraît-il, sont décidés à briguer l'honneur de représenter la Corse au Sénat.

Nous donnons aujourd'hui, par ordre alphabétique, les noms des onze candidats connus.

MM.

Balesi, député, conseiller général de Porto-Vecchio.

de Casabianca Pierre-Paul, ancien sénateur.

Cuneo d'Ornano Tiburce, docteur en droit, conseiller général de Sarrola-Carcopino.

Decori, avocat à Paris.

Gabrielli Thadée, sénateur sortant, conseiller général de Sermano.

Gallini, avocat-défenseur à Sousse, conseiller général de Vico.

Gavini Antoine, ancien député, conseiller général de Campile, président du Conseil général.

Giacobbi Marius, sénateur sortant, conseiller général de Venaco.

Hébrard Jacques, ancien sénateur de la Corse.

Peraldi, sénateur sortant.

Vicomte Sebastiani, docteur en droit, conseiller général de La Porta.

Nous atteindrons sûrement la douzaine ; nous connaissons, d'ailleurs, le douzième candidat, qui occupe une très haute situation, mais dont nous sommes tenu, pour le moment, à taire le nom.

Si M. Paul Doumer, qui n'est pas un candidat à dédaigner, se décide à poser sa candidature en Corse, nous arriverons au chiffre 13.

C'est un beau chiffre !

POUR LES VICTIMES
de la Catastrophe de la « Liberté »

Le Comité du Syndicat de la presse parisienne vient d'ouvrir une souscription publique en faveur des victimes de la catastrophe de la *Liberté* et de leurs familles.

Nous engageons vivement nos compatriotes à adresser leurs souscriptions au Comité, 37, rue de Châteaudun, ou aux succursales de la Banque de France.

Nécrologie

M. Ignace Viale

La cruelle Faucheuse vient de s'acharner sur un très sympathique jeune homme, — presque un enfant, puisqu'il avait à peine dépassé la vingtième année, — et elle en a eu raison, malgré les efforts combinés de plusieurs habiles praticiens, malgré les soins si affectueux et si incessants de tous ceux qui l'entouraient et lutaient pour le conserver à leur affection.

Le jeune Ignace Viale avait quitté depuis peu les bancs du lycée avec son diplôme de bachelier, et son père l'avait appelé auprès de lui, pour l'aider dans la direction de cette importante maison de bijouterie, non des plus connues et des plus anciennes du département. Il était tout heureux d'alléger son excellent père et avait pris goût aux affaires. Doué d'un caractère excessivement doux, d'une nature bonne et généreuse, d'une intelligence vive, d'une air de réelle franchise, il se faisait aimer de tous. Ses nombreux camarades suivaient avec d'indicibles transes la marche de la maladie dont la gravité ne les effrayait que trop, mais ils espéraient dans la jeunesse de leur cher ami. Leur désolation est aussi profonde que celle des parents. Infortunés parents ! Comment le destin a pu se montrer aussi impitoyable envers ce cher enfant si aimant et si aimé, au physique si agréable, aux manières si affectueuses ! Ceux qui restent sont réellement plus à plaindre que ceux qui s'en vont, la blessure que crée cette mort prématurée restera toujours béante. Le temps, ce suprême consolateur, ne réussira pas à la cicatriser.

La douleur des enfants s'émousse un peu au contact des émotions de la vie, mais celle des pères et des mères persiste dans toute son intensité, elle s'enracine tellement au souvenir de l'enfant disparu qu'elle ne s'éteint qu'avec leur dernier souffle.

Certes, si les consolations humaines avaient pu mitiger l'angoisse de la famille Viale, les manifestations qui se sont produites autour de cette tombe si prématurément ouverte y auraient contribué, car elles ont été si unanimes et si sincères. Une affluence considérable entourait MM. Jacques et Alexandre Viale, MM. Louis Bourgeois, Fortuné Thiers, leurs fils, et d'autres parents qui conduisaient le deuil.

La bière, sur laquelle avait été placée une magnifique gerbe, était portée par les membres de l'Assistance publique. Cinq splendides couronnes avaient été offertes par la famille et des amis.

Le cordons du poêle étaient tenus par MM. Charles Orenga, Costa, Maurel, Quilio.

Dans ce long cortège qui s'est déroulé à travers nos rues l'émotion était grande, la douleur peinte sur tous les visages, les regrets unanimes.

Le bureau et les membres de l'Assistance publique suivaient le convoi avec leur bannière.

Les dernières prières ont été dites en l'église Saint Jean Baptiste.

L'imposant cortège s'est arrêté dans la rue Miot, où un beau discours a été prononcé par M. Patrice de Corsi, avocat à la Cour d'appel.

Nous offrons à M. et Mme Jacques Viale et à leurs enfants, à Mme Ignace Viale, aux familles Bodoy, Bourgeois, Thiers, Boselli, Battistini et Montera l'expression de nos regrets bien sincères et de nos condoléances attristées.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 septemb.

Thermomètre : 7 heures du matin + 18·6 à midi + 22 5 ; à 6 heures du soir + 19·5
Maxima + 23 ; Minima + 16°
Baromètre : 7 heures du matin, 763 mm. midi, 760 mm., 6 heures du soir, 759 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

Promotion

Nous annoncions avec grand plaisir, le mois dernier, la promotion au grade de chef de bataillon de notre distingué concitoyen M. le capitaine du génie Tardi, détaché à l'inspection générale des côtes.

En lui adressant nos félicitations, nous en présentions aussi une part à son beau-père, M. Dominique Thiers, ancien président de la Chambre et du Tribunal de commerce.

Nos dépêches de mercredi nous apportaient la nouvelle que l'autre gendre de M. Thiers, M. le capitaine Rousseau, chef du génie à Ajaccio, était promu au grade de chef de bataillon et maintenu à son poste.

Nous nous réjouissons bien sincèrement de nouveau avec M. Dominique Thiers, de cette autre promotion qui donne à ses gendres, deux brillants hyménéens, le grade d'officier supérieur.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui :
M. Morucci, 22, Bd Paoli.

Les dangers d'un robinet

La dame F... Alice, habitant au 2e étage de l'immeuble portant le numéro 2 de la rue Fraineaut, s'apercevait, hier matin, que son appartement était inondé par l'eau descendant de l'étage supérieur.

Elle informa aussitôt M. l'inspecteur de police, qui se rendit sur les lieux.

On ne tarda pas à se rendre compte de la cause de cette inondation qui menaçait de faire effondrer le plafond du 2e étage.

Le locataire de l'appartement supérieur était parti pour la campagne, en oubliant de fermer le robinet qui est placé dans la cuisine.

Cet accident demandait des mesures urgentes. M. l'inspecteur Caneri requit le monsieur P. D., qui s'introduisit dans l'appartement, en brisant une vitre, et fermer ainsi le robinet.

Contingent de Marseille

Le contingent de Marseille fournira 156 hommes dont 141 pour le 163e, 10 pour le service auxiliaire, et 5 pour le 7e d'artillerie à pied.

Violences légères

La nommée S. T., demeurant rue St Roch, numéro 35, a porté plainte à la police, contre la nommée C. M., qui, sans provocation, lui aurait lancé une bouteille vide à la tête.

S. T. porte de légères contusions sans gravité à la tempe gauche.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35, adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

A vendre

Superbe Anesse de trait ou de charge à vendre Prix fixe 220 francs.
S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT-CIVIL

Mariage.

Filippi Ours-Pierre, ancien maréchal des logis d'artillerie, et Martinenghi Angèle-Félicité.

Naissances.

Vallecalle Marie-Madeleine.

Décès.

Ciavaldini, Antoine, 9 ans, de Borgo.

Nouvelles Religieuses

CAPANNELLE. — Les exercices du mois du Rosaire ont lieu tous les soirs à 4 heures et demie.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que le 1er et 8 courant, aura lieu la perception de 9 à 11 heures, rue Napoléon. 24, au 2e.

Le Trésorier, RAIBALDI.

PREVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 1er octobre, à 9 heures du matin, à la Mairie, recette mensuelle.

ÉPILEPSIE
Spécifique pour
l'Antiépileptique de Liège
du docteur Les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, répondent pour toujours à son incurable.
Le flacon contenant le traitement et de nombreuses certificats de guérisons est envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à
M. G. FENTAS, Pharm. à Mlle Perth.

LA SÉRIE ROUGE
UN ASSASSINAT
dans la plaine de Borgo

Hier matin, vers neuf heures et demie, le sieur Morioni Toussaint, entrepreneur de fagots, demeurant à Bastia, rue Droite, revenait avec sa charrette chargée de fagots au lieu dit « Campo Gallo, » en compagnie de son charretier Santelli, lorsque, arrivé au viaduc du chemin de fer à Rasignani, à quatre cents mètres environ de la route nationale n° 193, deux coups de feu retentirent.

Le malheureux Morioni, atteint à la tête par plusieurs projectiles, tomba tout près de sa charrette et ne tarda pas à expirer.

Il était âgé de 34 ans, marié et père de quatre enfants.

Dans l'après-midi, MM. Poggiale, juge d'instruction ; Ghilini, substitut du Procureur de la République, accompagnés du médecin légiste, et de M. le capitaine de gendarmerie Maitrot, ainsi que de la brigade de Borgo, se sont transportés sur les lieux aux fins d'autopsie et d'enquête.

On ne connaissait pas d'ennemis à la victime, Morioni Toussaint, qui était considéré comme un brave homme et un honnête travailleur.

Tout porte à croire qu'il s'agit ici d'une vengeance habilement préparée, d'un homicide volontaire commis avec les circonstances aggravantes de la préméditation et du guet-apens.

Les recherches de la justice sont menées très activement.

Nos Dépêches
AJACCIO
Conseil Général

Séance du 30 septembre

La séance est ouverte à 4 heures.

M. Toto Balisoni, conseiller général d'Olmeto, l'un des vice-présidents, préside.

M. Pitti-Ferrandi remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

LES EAUX D'OREZZA

M. Gallini

dépose son rapport sur les Eaux d'Orezza.

Il demande au Conseil général de voter un vœu demandant à l'administration d'apporter un peu plus de surveillance, afin d'obliger les concessionnaires à ne pas négliger les engagements qu'ils ont pris.

Le canton de Vico

M. Gallini parle ensuite du canton de Vico, l'un des plus grands, mais aussi l'un des plus abandonnés

L'orateur cite plusieurs exemples à l'appui de ses informations et termine son discours en déposant plusieurs vœux, dont l'un tendant à l'amélioration du port de Sagone, et l'autre à l'achèvement de la route de Guagno à Pino.

Vœux divers

MM. J.-P. Gavini, Battesti, Pinelli, Pierangeli, Forcioli déposent une série de vœux d'intérêt local.

Le Budget départemental

M. Caitucoli

demande à poser une question à M. le Rapporteur général au sujet des tableaux rectificatifs du budget qui ont déjà été distribués aux membres de cette Assemblée.

Le conseiller général de Petreto-Bicchisano s'étonne que le rapporteur puisse apporter demain, à l'assemblée, un travail sérieux, alors que la plupart des commissions n'ont pas terminé leurs travaux.

C'est ainsi que la Commission d'administration n'a pas encore examiné le budget de l'Instruction publique et celui de l'Assistance.

Le budget général ne peut donc être régulièrement et sérieusement bouclé.

Les commissions ont, en effet, le droit d'y apporter toutes les modifications qu'elles jugeront nécessaires.

M. Orsatti

rapporteur général, répond que le président et le vice-président de la Commission d'administration lui ayant fait savoir qu'ils avaient terminé leurs travaux, il a cru devoir arrêter son budget.

Si le contraire est vrai, M. Caitucoli a parfaitement raison.

M. Gaudin

intervient dans le débat.

Le conseiller général de Bastia déclare qu'il ne comprend pas les observations de M. Caitucoli, étant donné qu'il a pu s'apercevoir à diverses reprises, non sans tristesse, que le budget n'était clos qu'à l'aide de subterfuges.

M. Caitucoli

revient à la tribune.

Il dit qu'il renonce à toute discussion du budget, puisqu'il lui est prouvé que ce budget est purement fictif.

Quoiqu'il en soit, il insiste auprès de M. le Préfet pour que, l'année prochaine, on apporte un travail plus sérieux, un budget plus sincère, sur lequel on puisse asseoir une discussion, sinon on continuera à vivre dans le gâchis.

M. le Vicomte Piazza-Alessandrini

dépose son rapport, au nom de la Commission des Finances.

M. Decori

lit deux rapports au nom de la Commission des vœux et pétitions.

Un de ses rapports a trait aux étalons, l'autre à l'aménagement de la forêt de Ghisoni.

VŒUX SALVINI

M. Jean Salvini, conseiller général d'Ile-Rousse, dépose les ordres du jour suivants qui sont pris en considération :

Chemin de Santa-Reparata

Considérant que le chemin désigné sous le n° 4, et destiné à relier sur une longueur de 3.500 mètres la commune de Santa-Reparata-di-Balagna à la gare de Regino, est classé depuis l'année 1863 ;

Que la vicinalité de ce chemin ne peut être contestée, puisqu'il relierait entre elles les communes du canton de l'Ile-Rousse et celles du canton de Belgodere ;

Le Conseiller soussigné émet le vœu :

Que l'administration compétente entreprenne l'étude du dit chemin.

La maladie du châtaignier

Considérant qu'un grand nombre de châtaigneraies sont atteintes par la maladie de l'encre ; qu'il importe de reconstituer au plus tôt les plantations disparues et de procéder au reboisement de nos montagnes au moyen de sujets réfractaires à la dite maladie ; qu'il résulte de nombreuses expériences officielles faites sous la direction de M. Prunet, professeur à l'Université de Toulouse, que le châtaignier du Japon réunit des conditions de résistance et d'immunité qui en font un excellent porte-greffes ;

Le Conseil général émet le vœu :

Que les directeurs des pépinières départementales de la Corse soient invités à multiplier, dans le plus bref délai, les porte-greffes dont il s'agit, de manière à provoquer des essais de reconstitution chez les propriétaires intéressés.

VŒU LANDRY

M. Landry, député et conseiller général de Calvi, a déposé le vœu suivant, qui a été adopté.

Considérant que les travaux d'assainissement projetés dans l'île, quelque heureux qu'en doivent être les effets, ne peuvent à eux seule faire disparaître complètement le paludisme ;

Que même, pendant la période d'exécution de ces travaux, on doit craindre une recrudescence de la morbidité paludique ;

Que la quinine spécifique de la fièvre paludéenne, dont les vertus tant curatives que préservatrices ont été éprouvées depuis longtemps, est vendue dans le commerce à un prix qui empêche la population d'en faire usage autant qu'il conviendrait ;

Qu'en Italie, l'institution de la quinine d'Etat a produit les résultats les plus heureux :

Emet le vœu :

Que le Gouvernement, s'inspirant de l'exemple donné par l'Italie, dépose un projet de loi à l'effet de faire distribuer la quinine au prix de revient, par les soins de l'Etat, dans les régions que la malaria désole, et notamment en Corse.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin à 9 heures.

BOURSE DE PARIS

28 sept. — 29 sept.
Rentes de 3 0/0 anciennes . 94.00 — 93 90
— de 3 0/0 amortis . . 96.35 — 96.20
ex-coupon

Exequatur

Paris, 30 septembre.

L'exequatur est accordé à M. Pierre Vincentelli, consul de Hollande, à Bastia.

LYON
GRAND BANQUET
au Palais d'Eté

La Mutuelle de France et des Colonies

M. Giordan acclamé

Lyon, 30 septembre.

Aujourd'hui, a eu lieu dans la grande salle des fêtes du Palais d'Eté, artistiquement décorée pour la circonstance, le banquet annuel offert par M. Giordan, directeur de la « Mutuelle de France et des Colonies » aux amis et collaborateurs de la Société.

Ce banquet, auquel assistaient toutes les personnalités marquantes de la Colonie Corse de Lyon, comprenait plus de cinq cents convives.

Il était présidé par M. le sénateur Gazeneuve, président du Conseil général du Rhône et du Conseil d'administration de la « Mutuelle de France et des Colonies. »

Au champagne, un fort remarquable discours fut prononcé par M. Giordan.

En termes simples, mais émus, l'orateur dit que c'est avec un réel sentiment de joie et de fierté, qu'il salue les convives, amis ou collaborateurs.

Il rappelle ensuite, que depuis sa fondation, qui remonte à quinze ans, la « Mutuelle » a vu sans cesse s'étendre de plus en plus le cercle de ses affaires.

« Son capital, dit-il, qui atteint aujourd'hui le milliard, est la meilleure preuve de la prospérité de la Société, qui se trouve ainsi placée au premier rang des sociétés françaises analogues. »

Les nombreux Corses qui assistaient au banquet saluèrent la péroraison de ce discours par une chaleureuse ovation, témoignant ainsi à M. Giordan, leur reconnaissance pour le grand intérêt que ce dernier porte à la Corse.

M. Gazeneuve prit ensuite la parole, et, dans un éloquent discours, souleva à diverses reprises les applaudissements de l'assistance.

La fête se termina par un brillant concert, auquel participèrent les meilleurs artistes du Grand Théâtre de Lyon.

ALERIA
TENTATIVE DE MEURTRE

Aleria, 30 septembre.

Une tentative de meurtre vient d'être commise à Catteraggio d'Aleria.

Le nommé Manenti Pierre-François, cultivateur à Pianello, a tiré deux coups de revolver sur Giordani François, de Zalana, qui a été atteint à l'épaule et à l'avant-bras gauches.

La victime a riposté par un coup de revolver, mais sans atteindre Manenti.

Les blessures de Giordani, qui a été transporté à l'hôpital de Bastia, paraissent peu graves.

Le mobile de cet attentat est encore inconnu.

Conseil de Cabinet

Paris, 30 septembre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 10 heures, en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Caillaux.

Les pourparlers franco-allemands

M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, expose l'état des pourparlers franco-allemands, et donne connaissance à ses collègues des télégrammes de M. Jules Cambon.

Le conseil approuve les instructions à envoyer à notre ambassadeur à Berlin.

Le conflit italo-turc

Le ministre des Affaires étrangères entretient ensuite le Conseil de l'incident italo-turc.

Il déclare que des mesures ont été prises pour assurer la protection de nos nationaux en Tripolitaine.

La catastrophe de la Liberté

M. Delcassé, ministre de la Marine, entretient le Conseil de la terrible catastrophe de la *Liberté*, et fait connaître les premiers résultats de l'enquête qu'il a ordonnée.

Les Services publics

Le Conseil s'occupe ensuite d'un projet relatif aux mesures à prendre pour renforcer l'action gouvernementale dans les services publics.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

TOULON
LA CATASTROPHE DE LA LIBERTÉ
LES VICTIMES

Toulon, 30 septembre.

La recherche des cadavres continuent à bord de l'épave de la *Liberté* et dans le rayon du cuirassé.

Plusieurs débris de corps humains ont été retirés.

L'identification de l'enseigne Albertini

L'identification des cadavres se poursuit à l'arsenal, au milieu des scènes de désespoir des parents des malheureuses victimes.

Le corps de l'infortuné enseigne de vaisseau Albertini, de la *Liberté*, a pu être identifié.

Pour remplacer la « Liberté »

On assure que le Ministre de la Marine se propose de demander, dès la rentrée des Chambres, au Parlement, les crédits nécessaires à la mise en chantier immédiate de trois cuirassés.

Une Interpellation

MM. Painlevé et Vazeille, députés, viennent d'informer M. Delcassé, ministre de la Marine, de leur intention de l'interpeller, à la rentrée du Parlement, sur les causes de la catastrophe de la *Liberté*.

Les Morts du Jour

M. Troost

Paris, 30 septembre.

M. Louis Troost, l'éminent chimiste français, vient de mourir à Paris, à l'âge de 86 ans.

Maître de conférences à l'Ecole Normale supérieure, puis professeur à la Faculté des Sciences de Paris, M. Troost fut élu membre de l'Académie des Sciences, en 1884, en remplacement de M. Wurz.

Il a publié un grand nombre d'ouvrages sur la Chimie, très appréciés dans le monde scientifique.

M. Troost était commandeur de la Légion d'honneur.

LA GUERRE
Italo-Turque
La démission du Cabinet Turc

Paris, 30 septembre.

Le cabinet Hakki pacha, ayant démissionné, sur les instances de nombreux groupes politiques, un nouveau ministère a été immédiatement constitué.

Said pacha, président du Sénat, a été nommé Grand Vizir.

Kiamil pacha a accepté le portefeuille des Affaires étrangères.

Wiziani pacha a reçu le portefeuille de la Guerre.

Appel de la Turquie aux Puissances

Le gouvernement ottoman a adressé un appel aux diverses puissances au sujet de l'attitude de l'Italie.

L'attitude des puissances est à peu près précisée.

La France conserve à l'égard de l'Italie une neutralité bienveillante.

L'Angleterre ne se mêlera pas à l'affaire.

Les négociations continuent entre l'Autriche et la Turquie.

L'Occupation Italienne
L'ESCADRE A TRIPOLI

L'Italie a commencé aujourd'hui le débarquement des troupes à Tripoli.

L'escadre italienne qui est mouillée devant ce port, comprend 7 cuirassés, 7 croiseurs cuirassés, 7 croiseurs, 12 destroyers et 24 torpilleurs.

A BENGHAZI

Quatre cuirassés et huit torpilleurs italiens ont quitté Tripoli, faisant route sur Benghazi.

Le transport DERNA saisi

Le transport turc *Derna*, chargé de grosses pièces d'artillerie du Bosphore et de munitions, a été saisi par la flotte italienne.

Les hostilités dans la mer Egée

Plusieurs journaux ont annoncé que l'escadre italienne avait commencé le bombardement de Salonique et de Smyrne dans la mer de l'Archipel.

Une note du gouvernement italien dément la nouvelle de tout acte d'hostilité contre les navires turcs, dans la mer Adriatique, la mer Egée et la mer Ionienne.

Un torpilleur Turc coulé à Preveza

Malgré le démenti du gouvernement italien, un télégramme de Rome annonce que la flotte italienne aurait coulé un torpilleur turc dans le port de Preveza, à l'entrée du golfe d'Arta.

Deux embarcations italiennes *coulées à Tripoli*

Des navires turcs ont fait couler deux embarcations italiennes qui se trouvaient aux environs du port de Tripoli.

EN THESSALIE

D'après un télégramme d'Athènes des troupes turques auraient envahi la Thessalie.

La nouvelle n'est pas confirmée.

Un croiseur italien échoué

L'un des croiseurs qui composent l'escadre expéditionnaire de Tripoli, s'est échoué accidentellement.

L'équipage a pu se sauver.

L'OPINION DE M. TITTONI *SUR LE CONFLIT*

Interviewé sur la répercussion internationale que pourrait présenter le conflit italo-turc, M. Tittoni, ambassadeur d'Italie à Paris, a déclaré qu'à son avis, le conflit restera circonscrit entre les deux nations belligérantes actuelles.

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin aérant tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la Gare et de la Place *Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Rentrée des Classes

Pensionnat Mlle Evangelista, 41, rue du Lycée, rentrée des classes, mardi 3 octobre.

Ecole libre dirigée par Mlle Giacomoni, rue de l'Opéra, n° 22. — Cours préparatoire au brevet élémentaire.
La rentrée aura lieu le 3 octobre.

Ecole Libre. — La rentrée aura lieu le lundi, 2 octobre à l'école libre de garçons de l'impasse Saint Jean.

Pensionnat Jeanne d'Arc. — La rentrée des classes aura lieu pour les internes le lundi 2 octobre au soir ; pour les externes et demi-pensionnaires le mardi 3 octobre, à 8 heures du matin.

Pensionnat de Jeunes Filles, dirigé par Mlle Ottomani, Bd du Fort, 3.
Rentrée des classes : lundi 2 octobre.

Pensionnat de Jeunes filles, 7, route de Cardo, Bastia. — Cours complet d'Education, Directrice, Mlle Panolo.
Rentrée des classes : Internat, Externat, mardi, 3 octobre : Cours préparatoire au Brevet supérieur, lundi, 15 octobre.

Institution Ponzevera. — Mlle Ponzevera a l'honneur de prévenir les familles que son institution rouvrira ses classes le 3 octobre prochain.

Elle recevra, comme par le passé, des internes, des externes et des demi-pensionnaires.

Les élèves des cours complémentaires seront, si elles le désirent, accompagnées aux Cours Secondaires de jeunes filles pour y achever leur préparation au B. S.

Pour la préparation au Brevet Elémentaire la Directrice s'est assuré le concours de M. Leoni, directeur honoraire des Ecoles de Oletta.

Pensionnat d'Erbalunga. — Rentrée des classes mardi 3 octobre.

Etude de Me TOTTI
Avoué à Bastia,
10, Boulevard du Palais

VENTE
sur saisie-immobilière

Le samedi vingt et un octobre 1911, à 1 heure de relevée, il sera procédé à l'audience des criées du *Tribunal* civil de Bastia, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur du bien immeuble, ci-après désigné, situé sur le territoire de Bastia, arrondissement du dit.

Désignation du bien

Un magasin, sis à Bastia-rue de l'Opéra, numéros 4 et 6, ayant deux portes sur la rue de l'Opéra, avec deux dernières de magasins, ayant leur entrée dans la cour avec quatre portes d'entrée dans la dite cour, porté au plan de la matrice cadastrale de la ville de Bastia, sous le numéro 13, section A, tenant d'un côté à M. Subrero Antoine, et au dessus à M. Giuli.

L'immeuble ci dessus désigné a été saisi à la requête du sieur Figarella Vincent, propriétaire, domicilié et demeurant à Bastia, ayant pour avoué Me Totti, sur le sieur Subrero Ernest, négociant, demeurant et domicilié à Bastia, suivant procès-verbal de Ferrandini huissier, à Bastia, en date du 14 juin 1911. enregistré, dénoncé et transcrit, au bureau des hypothèques de Bastia, le vingt neuf juin 1911, volume 62, n° 2.

Lot unique

Un magasin, rue de l'Opéra, à Bastia, numéros 4 et 6, ayant deux portes d'entrée sur la rue de l'Opéra, avec deux dernières de magasin, le tout ci-dessus désigné :

Mise à prix . 2.000 francs

AVIS

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'art. 696 du C. P. C modifié par la *loi du* 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription, sur l'immeuble mis en vente pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Fait et rédigé à Bastia, par l'avoué soussigné, le 26 septembre 1911.

J. TOTTI.

Dûment enregistré.

Bastia, Imp. Ollagnier.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

200 Fûts de 250 à 280 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres, Plats, Ronds, Carrés, *Fil de fer*, Rouens et Galvanisés.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE DONNE 100.000fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre Régy capillaire du dermatologiste F. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans les cas les plus désespérés.

150e PAR CONTRAT
Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. — Graines. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Fainerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30



Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrements de Créances — Ventes d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Etablissement d'Actes Sous Seings privés
Accomplissement des formalités hypothécaires — Mainlevées

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque *l'hotoline*, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 12, *Boulevard Paoli*
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et économique sans inconvénients

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 327 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTE — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — Outils
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE. — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 231 LUNDI 2 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 23 m. — Coucher, 5 h. 8 m.
Premier quart...le 29. — Pleine Lune, le 7
Fête d'Aujourd'hui : SS Anges Gardiens.

1er OCTOBRE

JUSQUES A QUAND ?...

La Chambre a voté la construction du chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio et les travaux d'assainissement de la côte orientale.

La dépense à faire pour l'ensemble de ces travaux est de 25 millions et demi, dont 11 millions et demi pour l'assainissement et 14 millions pour le chemin de fer.

La réalisation de ce vaste programme comportera l'emploi d'un personnel dirigeant nombreux, et dans tous les cas, actif et travailleur.

Nous savons bien que le chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio sera exécuté par la Compagnie de chemins de fer départementaux et que le Service des Ponts et Chaussées n'interviendra qu'au point de vue du contrôle. Mais, par contre, l'assainissement constituera, sans doute, un service spécial, c'est-à-dire indépendant des services existants, et que par suite il faudra avoir sous la main un personnel pris en dehors de celui du cadre actuel.

Quoi qu'il en soit, il convient d'examiner d'ores et déjà si le Service des Ponts et Chaussées de notre département ne se trouvera pas à court d'agents ou d'ingénieurs au moment très proche de la période des travaux.

Il est à présumer tout d'abord que ces travaux dépendront du Service de Bastia, et si l'on envisage la situation actuelle de ce Service, il est permis de se demander s'il serait en mesure de parer à tous les besoins et à toutes les éventualités.

On sait, en effet, que ce Service est dépourvu d'un ingénieur et que, d'autre part, il manque d'agents pouvant faire face à tout.

Déjà, en l'état, la solution des affaires traîne en longueur, et les affaires dans l'arrondissement de Bastia y sont nombreuses et souvent très importantes.

Les travaux en cours d'exécution y vont au petit bonheur. Il y en a même qui attendent leur tour depuis longtemps, témoin ces blocs artificiels de la plage de Toga et du Cyrnos Palace qui ont fait couler tant d'encre et soulevé tant de malédictions !...

Que compte-t-on faire en ce qui les concerne ? Mystère !

Le fait est qu'on est fatigué de ces errements, si préjudiciables à l'intérêt public.

A quelles causes doit-on attribuer toutes les réclamations, toutes les lenteurs, tous les atermoiements qui se produisent dans le Service de Bastia ? Nous ne voulons pas les rechercher. Mais il est des choses qui ne se voient que dans notre bon pays.

Voilà un an que le poste d'ingénieur est virtuellement vacant ; le titulaire, dit-on, ayant atteint la limite d'âge depuis l'année dernière ; *voilà plusieurs mois qu'un conducteur* intérimaire assure cahin-caha le Service, et rien ne prouve que cet intérim ne se prolongera pas indéfiniment.

En France, nul ne l'ignore, il n'y a que la poussière qui ne finisse jamais, et personne ici ne semble se douter qu'à la veille des grands travaux dont nous parlons, et dans un arrondissement tel que Bastia, le Service des Ponts et Chaussées reste décapité comme à plaisir.

Serait-ce se montrer trop exigeant que de demander qu'on mette enfin un terme à un état de choses qui ne serait guère toléré ailleurs.

Jusques à quand faudra-t-il attendre ?

Le sympathique Député de Bastia, qu'aucune affaire de son arrondissement ne laisse indifférent, doit certes savoir si oui ou non la situation que nous signalons, et qui pourrait avoir une répercussion fâcheuse sur l'organisation et la marche des travaux projetés, ne doit pas cesser bientôt.

Le Bouledogue de la Wilhelmstrasse

Bien curieuses, les anecdotes recueillies et publiées par Forgione dans *Les dessous* sur M. de Kiderlen-Waechter, « l'adversaire » de notre ambassadeur Jules Cambon :

M. de Kiderlen-Waechter, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, tient à chausser, vraiment, les grandes bottes de Bismarck.

L'empereur, qui ne l'aimait guère, à cause de son intempérance de langage et de mœurs, qui le maintint longtemps dans un poste secondaire à Bucarest, finit, cependant, par reconnaître à ses services.

Il lui confia, tout d'abord, la gérance de l'ambassade d'Allemagne à Constantinople, aux moments où le baron Marschall, le plus célèbre diplomate de l'Allemagne, prenait son congé. Lá, le bouledogue familier de M. de Kiderlen-Waechter (encore une ressemblance avec le chancelier de fer) ne tarda pas à faire parler de lui. Un jour que M. de Kiderlen voulait visiter à son collègue d'Autriche-Hongrie, le marquis de Pallavicini, il rencontra dans l'antichambre un ami qui le retint quelques instants à causer. Pendant ce temps, le bouledogue était entré chez l'ambassadeur ; celui-ci, presque aveugle et un peu sourd, entendant un glissement sur le tapis, crut que c'était le représentant de l'Allemagne.

— Eh ! bonjour, mon cher Kiderlen, lui cria-t-il. Avez-vous de bonnes nouvelles de Berlin ?

Très étonné de ne recevoir aucune réponse, il répéta sa question. Juste à ce moment, le vrai Kiderlen entra : il rit beaucoup à la pensée qu'on avait pris son chien pour lui.

— D'ailleurs, ajouta-t-il, mon bouledogue ferait un excellent ambassadeur, surtout à Constantinople, où il s'agit de montrer plus encore que d'aboyer !...

Quand il fut nommé ministre, et dut se présenter à l'empereur, qui se trouvait alors à Kiel, sur son yacht *Hohenzollern*, il demander s'il pouvait aller à bord, accompagné de son chien.

— Cela me peinerait beaucoup de m'en séparer, dit-il.

L'empereur, qui ne déteste pas les originaux, s'amusa de cette requête et lui permit d'amener le chien.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

EN BALAGNE

Vers le passé...

A l'époque où le tour des fêtes va se déroulant, chaque année, vers les premiers jours de septembre, toute la Balagne tend à se concentrer sur un point, admirablement situé, convoqué, pour accueillir l'étranger qui repart, enchanté de tant d'hospitalité qui s'y prodigue et qui semble le patrimoine légué par une vieille race aux mâles vertus...

Ile-Rousse, jolie petite ville que l'on découvre de loin, blanche et souriante, sur un rivage d'azur, toujours caressée, en été, par les brises marines, jouit d'une situation privilégiée pour célébrer de petites fêtes régionales.

Au centre d'une double rangée de platanes majestueux, le buste de Paoli, choisi d'entre tous les héros de l'indépendance, semble présider d'un œil bienveillant de patriotiques réunions.

Cette fête de septembre revêtait d'abord un caractère particulièrement grandiose. A partir de 1904 un Syndicat agricole eut la généreuse initiative d'attirer et de grouper habilement, plus compacte qu'autrefois, tout ce que la Balagne compte de bon *et de meilleur. La fête n'en avait que plus* de charme ; elle visait spécialement un but économique. A quel plus beau spectacle avons-nous jamais assisté que celui des deux dernières années où le Syndicat agricole, qui avait pris en si peu de temps une extension à peine croyable, donna la preuve éclatante de son effort et de son progrès ! Dans une contrée si fertile, où l'habitant compte un peu trop sur les libéralités de la nature, la terre avait généralement été négligée. Mais ceux qui ont assisté à ces fêtes de septembre d'il y a deux ans ont pu voir les vastes allées de platanes qui s'étendent ce part et d'autre du chemin de Santa Reparata, regorger des plus belles espèces animales ; les industriels accourir nombreux exposer leurs plus beaux types de machines agricoles ; dans les salles du Syndicat *se premier* une affluence de visiteurs venus même des arrondissements voisins, participer à cette imposante manifestation, chacun s'initier aux découvertes nouvelles, et puiser dans des conférences intéressantes la part de connaissances et de profits des personnages en renom, fondateurs et présidents de fédérations agricoles françaises et étrangères, venir de loin, rehausser de leur présence et de leurs voix ces assemblées populaires... Et nous, d'espérer dans un avenir meilleur, la « Fête de l'Agriculture » être au premier rang des réjouissances. Hélas ! on ne s'explique pas un brusque revirement.

Ile-Rousse, depuis deux ans, n'a plus connu l'animation d'autrefois ; le grand [illegible] répondait merveilleusement aux aspirations de la Balagne, est vite tait de s'évanouir... des fêtes de septembre se succèdent depuis... mais tristes et dégarnies de personnes et de choses.

TRANSIENS.

La Mise en route du Contingent de 1911

Les commandants de recrutement mettront en route aux dates ci-après les hommes de la classe 1910 et les ajournés de la classe 1909 :

1° Le 1er octobre, les hommes qui, ne s'étant pas présentés devant le conseil de revision, ont été déclarés absents bons pour le service armé ;

2° Le 2 octobre, les hommes affectés à la cavalerie ;

3° Les 7, 9 et 10 octobre, les hommes *du contingent affectés aux autres armes.* Les jeunes gens classés comme soutiens de famille par les conseils départementaux seront mis, sans distinction d'arme, en route le 10 octobre.

L'heure de l'arrivée au corps a été fixée comme suit :

Devront se présenter avant midi les jeunes soldats qui n'ont qu'un court trajet à accomplir, et ceux qui, en raison des facilités des communications, peuvent, en partant le matin, arriver à destination avant midi.

Devront se présenter à leur corps dans l'après-midi et avant 3 heures du soir : 1° les hommes qui, en partant le matin du jour fixé pour l'arrivée au corps, ne peuvent, en raison de la distance ou des difficultés des communications, être rendus à destination dans la matinée ; 2° les hommes qui, pour *arriver le jour indiqué sur leur ordre d'appel*, sont obligés de se mettre en route la veille ou l'avant veille.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux hommes appartenant au recrutement de la Seine à destination des garnisons de l'Est, qui devront se présenter à leur corps au plus tard à midi.

Les hommes de contingent de 1911 recevront une feuille de route leur donnant droit

---

20 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Héroplane TRAGIQUE

par Félicien NAGLA

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

V

UNE JOURNÉE MÉMORABLE

« Diable de l'air ! », telle était l'appellation donnée à M. Roger, parfait gentilhomme, de haute allure dans un tonneau d'aviateur, n'ayant ma foi rien du diable. Son audace, sa rapidité, son sang-froid, son ensemble lui avaient valu ce surnom, expression de toutes les sympathies du peuple... Son biplan sortait de son hangar, tiré par des aides mécaniciens. C'est ici ! Toi, fut la cri unanime, salué formidable d'une foule ardente qui salua l'apparition du biplan de Roger sur la pelouse. Un peu allongé, à l'arrière, les cellules avant très rapprochées donnent à l'appareil un aspect à la fois robuste et élégant. Au soleil déjà haut dans le ciel, les toiles tendues des ailes brillent, tandis que les aciers des tubes qui soutiennent la carcasse ont des éclats éblouissants, c'est bien là un instrument de victoire. Bientôt, près de l'appareil, on peut distinguer deux aviateurs en amicale conversation. L'un est Roger... l'autre Maurice Weiger. Ils parlent aviation sans doute, à la minute qui précède leur envol dans les nues ; de grands gestes ponctuent leurs phrases. Pourtant ils ne regardent même pas l'appareil, au contraire les voici qui s'éloignent un peu à l'écart du groupe des mécaniciens. Ah ! malgré l'émotionnante heure présente, ils veulent s'entretenir d'un sujet non moins troublant : Il s'agit d'Annette... de la charmante Annette, si malheureuse en ce moment.

— Pensez-vous, questionna Gaëtan, qu'elle ait pu venir ?

— Je l'ai aperçue tout à l'heure...

— De quel côté ?...

— Devant la tribune... à gauche.

M. de Selly regarda vers l'endroit indiqué, puis ne voyant rien, il plongea son regard dans une autre direction. Il fouilla tous les groupes avec insistance, puis s'écria :

— Elle est là.

Maurice Weiger tressaillit en rougissant comme un collégien. Et les yeux perdus dans un doux songe, il murmura d'une voix basse où pointait l'inquiétude de son âme :

— Est-elle seule ?

— Il est assez difficile de s'en rendre compte...

— Au milieu de la foule, ce n'est pas facile en effet... voulez-vous ma lorgnette...

— Non, merci... ne la quittez pas des yeux...

— Que fait-elle en ce moment ?

— Elle s'éloigne... tenez... regardez... vous la verrez très bien à présent...

Un instant le jeune homme chercha à s'orienter... Puis, l'apercevant à son tour, il ne put s'empêcher de s'écrier :

— Pourvu que cette canaille de Nervi n'ait pas obtenu de son père l'autorisation de l'accompagner !

— Quand on serait ?

— Vous dites ?

— Que je n'y verrais aucun inconvénient.

— Je hais cet homme...

— Il ne mérite pas tant d'honneur...

— Savoir ma jolie Annette au bras de cette brute... oh ! non... je ne le pourrais pas...

— Qui vous dit que ce ne serait pas de la part de Mlle Golisanor, une manœuvre habile, pour se rapprocher de vous... pour jouir de votre triomphe...

— Mon triomphe !...

— N'étions votre succès, pour ne pas effaroucher votre modestie.

— Alors, vous pensez que cette chère petite aurait fait ce calcul.

— Si je le crois, j'en ai l'absolue conviction, elle est fille indolente en apparence, mais dans son front, sous la délicieuse ornementation des cheveux d'or, vaporeux, habitent d'inexpugnables résolutions. Elle avait une occasion de vous voir en acceptant près d'elle ce grotesque mercantis, elle l'a saisie.

Un sourire sceptique, tout de suite éteint, mina les traits de Maurice Weiger et de ses lèvres tomba cette simple réponse :

— Peut-être !

— Comme vous dites cela...

— Je préfère laisser ce sujet de conversation...

— Parler de Mlle Golisanor vous contrarie !

— Oui et non.

— Soit...

Et il conclut :

— Je sais bien moi que si j'avais la bonne fortune d'être aimé par une aussi belle personne que mademoiselle Annette, je voudrais au contraire que toute la journée on m'entretînt d'elle.

Un silence coupa brusquement la conversation des deux jeunes gens. Maurice Weiger venait d'apercevoir celle qu'il considérait comme sa fiancée et il se songeait plus à batailler à son sujet. Il la contemplait avec amour et oubliait tout ce qui n'était pas elle. Tout à l'heure, il éprouvait un fond de son âme un désespoir immense, désespoir que les aimables paroles du Gaëtan n'avaient pu dissiper... A présent sans savoir pourquoi, il avait confiance en l'avenir. Mais cela ne dura qu'un instant, M. de Selly allait le rappeler à la réalité.

— Connaissez-vous M. de Kérouelle, lui demanda-t-il, tout à coup.

— De nom...

— Vous ne l'avez jamais vu ?

— Une fois de loin... j'étais avec un de mes amis...

— C'est un fanatique d'aviation.

— Vous m'étonnez... on me l'avait dépeint sous une toute autre couleur.

— Détrompez-vous, il est amoureux de progrès comme vous l'êtes de votre belle Annette...

Au lieu de répondre Weiger eût un gros soupir.

— Qu'y a-t-il encore ? questionna Gaëtan.

— Rien...

— Rien, quand on soupire à votre âge... En vant il ajouta :

— Je gage que c'est de m'entendre prononcer le nom d'Annette.

— C'est vrai... à quoi bon vous le cacher...

— Vous êtes jaloux... avouez-le...

— Malheureux... bon malheureux, voilà l'exacte vérité...

— Pauvre ami... qu'y a-t-il depuis notre dernier entretien ?

au transport à tarif réduit sur les chemins de fer ; ceux qui ne pourraient faire l'avance du prix de leur billet devront en faire la déclaration à la sous-intendance la plus voisine, qui délivrera un bon de transport gratuit.

A TOULON

Le Désespoir d'une Mère

A la Préfecture Maritime

Ce matin, les bureaux de cet établissement étaient envahis par de nombreuses personnes et les parents des victimes. A 8 heures 30 arrivait une femme en grand deuil, Mme Albertini, dont le fils était enseigne de vaisseau à bord du navire sinistré. Les journaux, parus ce matin, donnent son nom dans la liste des morts. En descendant du train en compagnie de son plus jeune fils, Mme Albertini a acheté un journal et ses regards se sont portés fiévreusement sur cette liste. En lisant le nom de son cher enfant la malheureuse mère a eu une violente crise de désespoir.

Des personnes charitables l'ont accompagnée à la Préfecture maritime. Elle supplia alors le contre-amiral de Sugny, major général, de lui dire où elle pourrait voir une dernière fois le cadavre de son enfant.

« C'était mon seul soutien, s'écriait-elle en sanglotant. Voyez sa jeune frère. C'est lui qui vous venait en aide. Ah ! c'est affreux ! Mon enfant chéri ! mon enfant chéri ! »

Le contre-amiral de Sugny profondément ému consola de son mieux Mme Albertini qui descendit en pleurant les escaliers et s'en alla errante par les rues de la ville, guidée par le suprême espoir qui lui reste, qu'elle pourra peut-être encore voir le cadavre de l'infortuné officier.

(Journal du Var).

POUR LES VICTIMES de la Catastrophe de la « Liberté »

Le Comité du Syndicat de la presse parisienne vient d'ouvrir une souscription publique en faveur des victimes de la catastrophe de la *Liberté* et de leurs familles.

Nous engageons vivement nos compatriotes à adresser leurs souscriptions au Comité, 37, rue de Châteaudun, ou aux succursales de la Banque de France.

Gazette Départementale

POGGIO DI-NAZZA. — Les époux C. se trouvaient dans leur propriété sise au lieu dit « Marchi-me », quand ils aperçurent la nommée P. F. qui y cueillait des figues et des oranges.

Une discussion éclata entre les deux femmes, qui en vinrent aux mains, et se gratifièrent de nombreux coups de poing et de pied.

Le mari reçut lui-même deux coups de bâton sur la tête.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie.

CASAMACCIOLI. — Une bien triste nouvelle, qui se répandit aussitôt dans notre commune et y causa une vive émotion, parvenait télégraphiquement le 12 septembre courant, à notre sympathique instituteur, M. J. B. Giannetti. C'est la nouvelle de la mort de son frère, M. Charles-Marie Giannetti, employé militaire à Nouméa, décédé en cours de route — il rentrait en Corse en congé de convalescence — le 16 août dernier.

Rien de plus navrant que la mort de ce père de famille qui, en compagnie de sa femme et de ses quatre enfants, avait quitté, pour toujours, des lieux malsains où il n'avait que trop vécu, pour rentrer au pays natal, à Ghisoni, refaire sa santé.

Il était à la veille de faire valoir ses droits à la retraite pour laquelle il avait tant peiné, et dont il allait désormais jouir avec sa famille le plus paisiblement du monde.

La famille Giannetti s'embarque donc, très heureuse, à bord de « La Corse », en partance pour l'Europe. L'espoir est des plus doux ; chaque matin on salue avec allégresse l'aube nouvelle, sans regretter le jour qui s'en est allé.

On est heureux de voir le bateau fendre les flots et laisser derrière lui toujours plus d'espace. Il me semble voir ces quatre exilants dont l'aîné a à peine 8 ans, wife, pétulants, à qui l'on a si souvent parlé de la Corse qu'ils n'ont jamais vue, prendre le matin leurs joyeux ébats sur le pont du bateau, après avoir naïvement et valeureusement cherché des yeux, dans le lointain, les côtes de la petite patrie. Mais hélas ! aux plus belles illusions, aux plus doux espoirs succède trop souvent une triste et cruelle réalité

M. Ch. M. Giannetti qui, depuis dix ans, n'avait pas quitté Nouméa, avait contracté une néphrite chronique. Des hommes de l'art avaient même jugé indispensable une opération chirurgicale qui avait admirablement réussi.

Cette maladie l'avait beaucoup affaibli, mais il avait confiance en lui et ne retarda pas d'un jour le voyage de Corse qu'il avait hâte d'entreprendre. Mais hélas ! il avait trop présumé de ses forces ; les fatigues du voyage et une chaleur excessive eurent bientôt raison de sa santé encore trop débile, et le 16 août il expira dans les bras de sa malheureuse femme.

Le lendemain 17 il fut inhumé à Fumanella (Australie Occidentale). L'agent consulaire français se chargea avec un empressement digne d'éloges de faire construire une très jolie bière, aux poignées en argent. Tout le personnel du bateau sans distinction de grade ainsi que tous les voyageurs qui étaient à bord ont tenu à honneur d'accompagner M. Giannetti jusqu'à sa dernière demeure.

Nous ne pouvons que saluer ce souffle humanitaire qu'a provoqué chez tout ce petit monde la vue des quatre petits orphelins et d'une veuve en pleurs.

En présence d'un malheur aussi irréparable qu'impréve nous comprenons très bien que la délicatesse la plus élémentaire nous fait un devoir de ne pas adresser à M. l'instituteur Giannetti de banales consolations. Qu'il veuille bien croire que ses nombreux amis de Casamaccioli et de Calacuccia partagent sincèrement sa grande douleur. Nous le prions ainsi que M. Alexandre Giannetti, gendarme à Calacuccia, cousin germain du défunt, d'agréer nos compliments de vives et sincères condoléances.

VITAL.

SCOLCA. — La veuve P..... Marie, ayant besoin de la somme de 5 francs, posa pouvoir sans danger aucun les demander au nommé P. A., porcher, qui était son débiteur.

Mal lui en prit, car elle fut accueillie chez ce dernier, par des menaces et des injures.

Finalement, tous les membres de la famille du porcher P. A. intervinrent, et la malheureuse créancière fut littéralement assommée à coups de bâton.

Elle a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

AUGMENTATION DU REVENU

Toute personne âgée désirant assurer le repos de sa vieillesse peut se constituer de grés revenus par la Rente Viagère. Elle aura, en traitant avec **LE PHÉNIX** Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat, 33, rue Lafayette, Paris, la certitude de vivre de ses rentes, sans aléas ni formalités pour leur paiement. Cette Compagnie présente à cet égard une sécurité absolue. Aucune ne peut offrir plus d'avantages, plus de facilités, plus de garanties à ses rentiers. S'adresser à son siège social ou à ses agents généraux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 septembre.

La situation politique internationale et la tension monétaire influencent défavorablement les marchés européens et les premiers cours de notre Bourse ont reflété les mêmes sentiments. Toutefois on n'a pas tardé à se ressaisir ici et la clôture s'effectue en général de façon assez satisfaisante. La Rente Française s'inscrit en légère reprise à 94 20. Au groupe Fonds Etrangers, l'Extérieure à 92 65 et le Serbe à 88.60 restent stationnaires. Le Turc à 87.40 et l'Italien à 99.60 se relèvent un peu ainsi que les Emprunts Russes. Etablissements de Crédit sans variation sensible. Le Crédit Foncier est à 810, le Crédit Lyonnais à 1.075 et le Comptoir National d'Escompte à 940. La Société Générale est bien tenue à 790 ; un acompte de 6.25 par action à valoir sur le dividende de l'exercice 1911 sera payé à partir du 2 octobre prochain.

Suez clôturait à 5.00. Valeurs de transports et d'électricité hésitantes. Les Industrielles Russes irrégulières. Les avec défavorables d'Asbeque enfoncent fâcheusement les autres capitaux, Rio à 439.

En Banque, les valeurs orientales regagnent une partie de leur perte de la veille. Les caoutchoucs sont en réaction marquée.

Au comptant, les actions Naphte Liaonoff sont recherchées à 382 tant en raison d'un accroissement considérable du chiffre d'affaires de la Société que des larges bénéfices assurés par les hauts cours actuels du naphte.

Chemins Français calmes.

Faculté des Lettres d'Aix

Baccalauréat

Les inscriptions pour les divers baccalauréats dépendant de la Faculté des Lettres d'Aix seront reçues au *secrétariat de la Faculté* du 25 septembre au 7 octobre. Les candidats doivent adresser au secrétariat de la Faculté et non pas au secrétaire de l'Académie ni au recteur, leur acte de naissance s'ils se présentent pour la première fois, et leur demande d'inscription sur papier timbré de 0 fr. 60. En marge de cette demande le candidat indiquera son adresse exacte et celle de ses parents, la ville où il désire faire les compositions écrites (Aix, Avignon, Digne, Draguignan, Nice, Ajaccio) et la série d'épreuves qu'il désire subir.

Les candidats qui auront adressé une demande d'inscription régulière recevront par retour du courrier un bulletin de versement. Muni de cette pièce ils verseront les droits d'examens entre les mains des Trésoriers généraux, des Receveurs des finances, ou du Percepteur d'Aix. Le récépissé du versement doit être envoyé huit jours au moins avant les examens écrits au secrétaire de la Faculté des Lettres.

Les examens écrits auront lieu les 16 et 17 octobre à Aix, Avignon, Digne, Draguignan, Nice, Ajaccio.

Une convocation jointe au bulletin de versement fera connaître l'ordre exact des compositions.

Les candidats anciens admissibles doivent aussi adresser une demande d'inscription.

Les listes des admissibles seront publiées par les journaux de la région. Les candidats admis à subir les épreuves orales recevront en outre une convocation individuelle.

Un excellent Sauf-conduit pour les régions palustres

Nous avons déjà parlé de l'impaludisme au Congo et nous avons vu que dans ces régions cette maladie arrive à un tel degré d'intensité que les individus qui en sont frappés se trouvent bien vite réduits dans un état pitoyable, et ils doivent abandonner le pays s'ils ne veulent pas y perdre la vie.

Contre ce fléau nous possédons pourtant un remède dont l'incontestable efficacité a été expérimentée par bon nombre de fonctionnaires civils, sanitaires et militaires : l'*Evanafèle*. Celui qui en fait usage méthodiquement, deux pilules tous les matins, échappe sûrement à l'infection, tandis que le malade qui en est déjà victime, s'en débarrasse en peu de jours par un traitement intensif.

M. le docteur Grousile, médecin de première classe de l'Etat Indépendant du Congo, se référant à ce remède, écrivait :

« Pendant un séjour de trois ans au Congo, j'ai largement expérimenté les pilules *Evanafèle* de la Maison Bi-leri de Milan, et j'affirme que je leur ai toujours reconnu une grande efficacité de traitement curatif et préventif des fièvres palustres. Aussi, je ne doute point que je doive moi-même à l'*Evanafèle* ma constante immunité.

« Contre les accès pernicieux j'ai fait usage deux fois du Chlorhydrate baique de quinine et j'en ai obtenu d'excellents résultats. »

Le Docteur.

Petite Gazette

Le Temps

Journée bien triste que celle d'hier.

Le mois d'octobre a fait son entrée avec son long cortège de pluie, vent et frimas. On sentait bien que l'automne était à nos portes.

Dès l'aube, le libeccio se mit à souffler avec violence, soulevant des nuages de poussière dans nos rues et carrefours pendant ainsi la circulation fort difficile.

Vers trois heures de l'après-midi, un violent orage se déchaîna brusquement. La foudre est tombée dans les environs de Bastia, accompagnée d'une pluie diluvienne, qui a persisté jusqu'à la nuit.

Nos rues furent transformées en véritables ruisseaux.

Cet orage a surpris excursionnistes et vendangeurs, qui ont dû rentrer précipitamment à Bastia, bien contrariés par ce brusque changement de température.

Marché aux raisins

A Nice, le marché aux raisins est très animé ; les arrivages sont importants ; les prix varient entre 28 et 32 francs les cent kilos.

Dans le Rhône on traite à 22, 23 et 24 francs.

Dans le Var, les vins vaudront 20 et 25 francs l'hectolitre.

Contributions indirectes

Sont nommés préposés des contributions indirectes : à Argentenil, M. Manini, sergent au 24e colonial ; à Lacn, M. Luciani, adjudant au 45e ; à Caunoir, M. Luciani, sergent au 24e colonial ; à Royelles, M. Giuliani, adjudant au 58e ; à Villeurbanne, M. Mattei, receveur buraliste à la Prette ; à Aufrique-et-Nogent, M. Marchetti, receveur buraliste à Asnoot ; à Port-Saint, M. Valentini, receveur buraliste à Mons ; à Désaronne, M. Campana, receveur buraliste à Pondourat.

Statistique criminelle

Pendant l'année 1909, il n'a été prononcé en Corse que 2 condamnations à la relégation. Dans cette même année, le nombre total des condamnés s'est élevé à 1 333, dont 44 pour crimes, et 1 319 pour délits punis de peines privatives de liberté. En 1908, ces condamnations avaient été respectivement de 25 et 1.058.

Le nombre des condamnés à l'emprisonnement pour un des délits punis par l'art. 4 de la loi du 25 mai 1885 a été de 193 se répartissant ainsi : vol 106, escroquerie 10, abus de confiance 27, outrages publics à la pudeur 18, exhibition habituelle de mineurs à la débauche 7, vagabondage et mendicité 1, vagabondage 5, infraction à arrêtés d'interdiction de séjour 19.

Postes et Télégraphes

M. Angelini, conducteur au 8e escadron du train des équipages militaires, est nommé facteur des postes à Saint-Prix.

M. Malespina, ex-sergent au 4e colonial, est nommé facteur des postes à Toulon.

Ivresse manifeste

Procès-verbal a été dressé contre la nommé P. G. sujet italien, pour avoir été rencontré, dans la rue du Colle, en état d'ivresse manifeste.

Nouvelles militaires

Sont nommés au grade d'officier d'administration de 3e classe, les aspirants dont les noms suivent sortant de l'école d'administration de Vincennes : Bereaux de l'intendance, MM. Giansili, 6e région et Autroi, 2e corps d'armée ; Subsistances, M. Poli, 14e corps.

Le sous-lieutenant dont les noms suivent sont promus au grade de lieutenant : MM. Filippi, du 12e bat. de chasseurs ; Gennardi, du 30e bat. de chasseurs ; Astolfi, du 54e de ligne ; Casari, du 163e ; Nicora, du 163e ; Vesperini, du 3e zouaves ; Feyzeau du 163e ; Arrighi, du 12e ; Andrei, du 68e.

Dans les ministères

Les expéditionnaires du ministère de l'instruction publique dont les noms suivent ont été l'objet d'une promotion de classe : MM. Lorenzi de 7e classe ; Natali, de 6e classe ; Marchi et Orsoni, de 4e classe.

Ecole d'infanterie

Les sous officiers dont les noms suivent ont été définitivement admis à l'école militaire d'infanterie, à la suite du concours de 1911 : Colonna, sergent au 58e ; Serra, sergent au 107e.

Pensions

M. Micaelli Pascal-Antoine, gardien chef du service pénitentiaire. Services militaires, 4 ans 7 mois 13 jours ; services civils, 25 ans 5 mois 10 jours. Pension de 1.200 francs avec jouissance du 1er janvier 1911.

M. Bocchini Jean-Charles, instituteur primaire de lycée ; 34 ans 11 mois 18 jours de services. Pension de 1.533 fr. avec jouissance du 1er janvier 1911.

Mme Maricelli Marie-Caroline, Veuve Davin. Le mari conducteur principal des ponts et chaussées ; 30 ans 2 mois 24 jours de services. Pension de 576 francs avec jouissance du 4 février 1911.

M. Quilici Antoine-Dominique, instituteur ; 44 ans 3 mois de services. Pension de 1 638 francs avec jouissance du 1er janvier 1911.

Leçons de musique

Madame et M. Giannarelli reprendront, les premiers d'octobre, leurs cours de violon, violoncelle, accompagnement, perfectionnement, cours de Solfège.

Avis

A partir du 2 octobre, leçons de mandoline et guitare, M. R. Plaquet, 3, Avenue Carnot.

A vendre

Lit acajou complet, commode, rideaux, glaces, bureau.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

Les cours d'ensemble et les leçons, de piano et violon donnés par M. et Mme Reynaud-Filippi, commenceront le 2 octobre.

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

Notre prime

Lire à la 4e page les *Agrandissements Moretti*.

Achat de lupins de la Corse

C'est la maison FORESTA qui paye les lupins le plus cher, s'adresser, 5, route du Cap, chez M. Padovani, Nouveau-Port, Bastia.

A vendre

Superbe ânesse de trait ou de charge à vendre. Prix fixe 220 francs.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Maison J. Corbuccia et Fils

Lire à la 4e page l'annonce des *Grands Magasins Corbuccia & Fils*.

A vendre

Un appartement de neuf pièces au 3e étage, rue du Lycée, n° 18.

S'adresser à M. J. Maltedo 16 Boulevard Paoli, au 1er.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux

Joseph LUCHETTI

livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant

(Voir l'annonce à la 4e page)

EXIGEZ LES

GALETTES COSTE

Rondes et Carrées

MARQUE « LE BÉBÉ »

SOCIETA NAZIONALE DI SERVIZI MARITTIMI

Les départs de BASTIA pour LIVOURNE et GÊNES des paquebots, venant de Porto Torres, auront lieu provisoirement le mardi à onze heures du matin avec dépêches, passagers et marchandises.

A LA VILLE DE NICE

Boulevard Paoli, 16

BASTIA

CORSETS SUR MESURE

ET RÉPARATIONS

Corsets de confections

des principales Maisons de Paris

Confection pour Dames et Enfants

Peignoirs — Lingerie

Robes de Bonnets de Baptême

Prix défiant toute concurrence

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Par suite des violents orages qui ont éclaté en Corse et sur le Continent, les communications ont été interrompues dans la soirée ; notre service télégraphique et téléphonique se trouve de ce fait forcément incomplet.

AJACCIO

Conseil Général

Séance du 1er octobre

La séance est ouverte à 9 heures du matin.

Le procès-verbal de la séance d'hier est lu et adopté.

M. le Préfet assiste à la séance.

VŒU SALVINI

M. Jean Salvini, conseiller général d'Ile-Rousse, a déposé le vœu suivant, qui a été pris en considération :

L'huile d'olive

Considérant que le règlement d'administration publique du 11 mars 1908, modifié par celui du 20 juillet 1910, permet de vendre sous des désignations vagues telles que : huile de table ou huile comestible, des produits qui n'ont rien de commun avec l'huile d'olive ;

Qu'une telle tolérance a pour effet de créer dans l'esprit des consommateurs des confusions tout-à-fait préjudiciables à la production oléicole ;

Que le règlement d'administration publique susdit, en outre, est en contradiction avec la loi du 1er août 1905, relative à la répression des fraudes ;

Que le Gouvernement a annoncé l'intention de déposer deux projets de loi ayant pour but de compléter la loi de 1905, en donnant plus de garanties aux producteurs et plus d'armes aux Syndicats intéressés et même aux particuliers pour poursuivre la fraude ;

Emet le vœu :

Que l'on introduise dans la loi nouvelle, soit sous forme d'article additionnel, soit sous forme d'amendement, un paragraphe précisant qu'aucun produit ne pourra être vendu à l'avenir que sous son nom spécifique, en sorte que chaque espèce d'huile soit vendue sous son nom véritable, et que lorsqu'il y aura mélange d'huiles d'espèces différentes, la nature et les proportions du mélange devront être clairement indiquées.

VŒU LANDRY

M. Landry, député et conseiller général de Calvi, a déposé le vœu ci-après, qui a été adopté :

Les Fonctionnaires chargés de famille

Considérant qu'il serait hautement désirable que le département de la Corse, s'inspirant de l'exemple donné par d'autres départements, vint en aide par le moyen d'allocations spéciales à ceux de ses fonctionnaires et employés qui ont à leur charge plus de trois enfants âgés de moins de seize ans.

Qu'il est nécessaire cependant avant de rien entreprendre dans cet ordre d'idées de savoir au juste ce que coûterait au budget départemental l'institution des allocations établies comme il est dit ci-dessus ou dans des conditions analogues ;

Invite Monsieur le Préfet à procéder, avant la session d'avril 1912, à une enquête statistique sur la composition des familles des fonctionnaires et employés du département.

L'ouvrage de M. Austin de Croze sur la CHANSON POPULAIRE DE L'ILE DE CORSE

MM. Cagninacci, Cuneo d'Ornano et Versini déposent le vœu suivant qui est pris en considération :

Considérant que le récent livre de M. Austin de Croze, *La Chanson populaire de l'île de Corse*, réunit les plus typiques des chansons populaires de notre île.

Que notre glorieuse histoire, ainsi que nos mœurs et la beauté grandiose de nos paysages y sont exaltés avec un sincère enthousiasme, que la place de cette belle œuvre est marquée dans toutes les bibliothèques et qu'elle présente un très grand intérêt pour notre département.

Les conseillers généraux soussignés émettent le vœu que le département fasse l'acquisition de cent exemplaires de cet ouvrage pour être répartis dans les bibliothèques de nos écoles.

MORT SUBITE DE M. LE DÉPUTÉ BALESI

Au cours de la séance, M. le docteur Balesi tombe en syncope.

Les nombreux médecins, qui font partie de notre Assemblée départementale s'empressent de prodiguer leurs soins à leur cher collègue.

Les efforts de ces distingués praticiens furent inutiles ; le docteur Balesi avait cessé de vivre.

La séance fut aussitôt levée.

La Chapelle ardente

Le corps du regretté conseiller général de Porto-Vecchio sera déposé dans la salle destinée aux réunions de la Commission départementale, transformée en chapelle ardente.

La mort subite du député de Sartene a produit à Ajaccio l'impression la plus douloureuse.

LE DUEL Lagrosillière Van Vorimhoven

Paris, 1er octobre.

A la suite d'une très vive discussion entre M. Lagrosillière, député de la Martinique, et M. Van Vorimhoven, chef de cabinet du Ministre des Colonies, un échange de témoins a eu lieu.

M. Van Vorimhoven ayant refusé la rétractation demandée, les quatre témoins ont décidé qu'il y avait lieu à rencontre.

Les deux adversaires se sont donc rencontrés au Parc des Princes.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

Les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

EN ITALIE

Offres de service d'Aviateurs français

Rome, 1er octobre.

La plupart des journaux de Rome annoncent que le ministère de la Guerre aurait reçu les offres de service de plusieurs aviateurs français.

LE MANS

GRANDE CAVALCADE

Pour les Victimes de la « Liberté »

Le Mans, 1er octobre.

La grande cavalcade, organisée par le Comité des fêtes à l'occasion de l'Exposition, n'a pas été renvoyée, mais à la mauvaise temps, parce que le produit de la quête était destinée aux familles des malheureuses victimes de la catastrophe de la *Liberté*.

AU PORTUGAL

DÉCOUVERTE d'un complot révolutionnaire

Paris, 1er octobre.

Un télégramme d'Oporto annonce que la police de sûreté a découvert un vaste complot révolutionnaire.

Un grand nombre d'arrestations ont été opérées.

Des mesures rigoureuses ont été ordonnées par le gouvernement.

EN RUSSIE

La pension de Mme Stolypine

Paris, 1er octobre.

Le gouvernement impérial vient d'accorder une pension de 26 000 roubles à Mme Stolypine, la veuve du regretté président du conseil des ministres, lâchement assassiné, à Kiew, par l'avocat juif Bogroff.

DOLE

Réunion Radicale-Socialiste

Dôle, 1er octobre.

Une grande manifestation radicale socialiste a eu lieu aujourd'hui à Dôle.

Un grand nombre de parlementaires, parmi lesquels, MM. Jules-Louis Breton, André Maginot, Marc Réville, Borrel, Paul Morel, Lefèbure, Henry Roy, Hendos et Georges Ponsot, prenaient part à cette importante réunion, à laquelle assistaient également des délégations de tous les groupements de la région franc-comtoise.

Plusieurs discours ont été prononcés.

La Conquête de l'air EN ALLEMAGNE

Terrible Accident

Paris, 1er octobre.

La semaine d'aviation de Johannisthal s'est poursuivie malgré le terrible accident, qui a occasionné la mort du capitaine de vaisseau Engelhardt.

Les obsèques de cet officier supérieur auront célébrées en grande pompe, aux frais de l'Etat.

L'état du passager Lodeylmayer qui accompagnait M. Engelhardt est désespéré.

Les médecins ne conservent plus d'espoir de le sauver.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Joseph Lorenzi et leurs enfants ;

M. et Mme Lorenzi Laure-Marie et leurs enfants ;

Mme Veuve Sanli, née Lorenzi, et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LORENZI JEAN-PAUL

leur père, beau-père et grand-père, décédé le 1er octobre, à l'âge de 85 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui lundi, à 2 heures du matin.

Les obsèques auront lieu à Cardo le même jour, à 10 heures.

La famille ne reçoit pas.

Lycée de Bastia

Adjudications

Les adjudications auront lieu au Lycée de Bastia, le mercredi, 25 octobre, à 2 heures pour l'année 1912.

1° Pain et farine. — 2° Viande de boucherie. — 3° Epicerie. — 4° Effets d'habillement. — 5° Linge confectionné. — 6° Livres classiques. — 7° Livres de prix, de bibliothèques de quartiers et d'agrégation. — 8° Papeterie.

Pour renseignements, consulter les affiches apposées en ville et s'adresser à l'Economat du Lycée *les jours non fériés*, de 9-à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir.

Eclairage des Communes *par l'Incandescence*

LE PLUS BRILLANT, LE PLUS FIXE

LE PLUS ÉCONOMIQUE

DE TOUS LES ÉCLAIRAGES

Loin d'être une charge pour les Communes, c'est une source de revenus GARANTIS PAR TRAITÉS.

Références de 1er ordre

45 COMMUNES ÉCLAIRÉES A CE JOUR

Demander renseignements à la Maison C. WILHELM, 2, rue François Moisson, *MARSEILLE*.

DÉMÉNAGEMENTS

pour tous les pays

DÉPOT DE CADRES POUR M. D. RES

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. PADOVANI, 7, Route du Cap

BASTIA

LE CABINET

de Madame MASSEL

DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions suivies pour commerçants ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la *Gare* et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

Rentrée des Classes

Pensionnat Mlle Evangelista, 41, rue du Lycée, rentrée des classes, mardi 3 octobre.

Ecole libre dirigée par Mlle Giacomoni, rue de l'Opéra, n° 22. — Cours préparatoire au brevet élémentaire.

La rentrée aura lieu le 3 octobre.

Ecole Libre. — La rentrée aura lieu le lundi, 2 octobre à l'école libre de garçons de l'Impasse Saint Jean.

Pensionnat Jeanne d'Arc. — La rentrée des classes aura lieu pour les internes le lundi 2 octobre au soir ; pour les externes et demi-pensionnaires le mardi 3 octobre, à 8 heures du matin.

Pensionnat de Jeunes Filles, dirigé par Mlle Ouomani, Bd de l'oga, 3. Rentrée des classes : lundi 2 octobre.

Pensionnat de Jeunes filles, 7, route de Cardo, Bastia. — Cours complet d'Education, Directrice, Mlle Puccio.

Rentrée des classes : Internat, External, mardi, 3 octobre : Cours préparatoire au Brevet supérieur, lundi, 16 octobre.

Institution Ponzevera. — Mlle Ponzevera a l'honneur de prévenir les familles que son institution rouvrira ses classes le 3 octobre prochain.

Elle couvera, comme par le passé, des internes, des externes et des demi-pensionnaires.

Les élèves des cours complémentaires seront, si elles le désirent, accompagnées aux Cours Secondaires de jeunes filles pour y achever leur préparation au B. S.

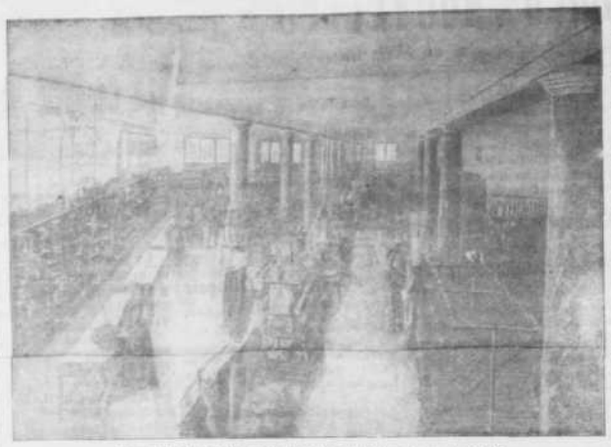
Pour la préparation au Brevet Elémentaire la Directrice s'est assuré le concours de M. Leoni, directeur honoraire des Ecoles de Bastia.

Lycée de Bastia. — La rentrée des internes aura lieu le lundi 2 octobre. Les classes recommenceront le mardi 3 octobre à 8 heures et demie du matin.

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Bonneterie Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Bebes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

200 Fûts de 250 à 300 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Risso.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le-Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Prime Sensationnelle

AGRANDISSEMENT

30 × 40

Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe

J. MORETTI

universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :

Bastia, grand prix.
Aix-les Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.

Pour faire connaître son travail à son nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs

BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : M. J. Moretti, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)

Bulletin de souscription à détacher

CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR

L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.

Nom
Localité
Rue



Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage parfait et consommation modérée

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

BASTIA QUINQUINA

Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Epicerie de la Gare

Mme Oreste BIAGINI

Denrées Coloniales. - Graines - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

Biscuits de Luxe

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faïencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE

Vinaigre à 0,30



N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 fcs

QUI INDIQUE TOUT POUR

A. CLAVEL, Editeur, 61, rue St-Lazare, PARIS.

Après vos Repas BUVEZ La Cédratine Liqueur extra-fine

Le Journal de la Famille

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

CHEVEUX

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 232

MARDI 3 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an 32 fr.
Un pays en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 32 m. — Coucher, 5 h. 8 m.
Premier quart., le 29. — Pleine Lune, le 7
Fête d'Aujourd'hui : Saint Candide.
Fête de Demain : Saint François d'Assise.

2 OCTOBRE

LA HAUSSE DU SUCRE

Nouveau sujet de protestations parmi les vigilantes ménagères. Le sucre, que l'on paya un temps dans les bonnes maisons 65 centimes le kilo, a monté en quelques semaines à 70 et 75 centimes ; aujourd'hui, la plupart des épiciers détaillants le vendent 0 fr. 80.

Il est toujours fort difficile de dégager avec exactitude les causes de la hausse d'un produit, sur lequel ont coutume de s'exercer toutes les combinaisons de l'agiotage. L'histoire commerciale de ces dernières années nous a offert un certain nombre de scandales et de krachs qui doivent nous engager à la prudence dans toute appréciation sur les fluctuations du cours des sucres.

Je laisse donc de côté tout ce qui peut toucher aux manœuvres de l'accaparement, sur lesquelles on nous a maintes fois promis de faire la lumière, pour rechercher si la production française est organisée de manière à donner le maximum de rendement.

Les organes techniques qui publient le rendement en sucre brut par cent kilos de betteraves, dans les différents pays de l'Europe où cette plante est cultivée, nous montrent que le rendement centésimal est sensiblement plus faible en France qu'en Autriche et en Allemagne : nous sommes même battus par les Pays-Bas et la Belgique.

On a soutenu longtemps que la betterave était moins riche dans notre pays, en raison des caractéristiques du climat marin des régions françaises où l'on se livre à sa culture : la raison serait suffisante pour expliquer la richesse supérieure des produits autrichiens et allemands, mais elle n'a plus aucune valeur si nous prenons pour terme de comparaison la culture hollandaise ou belge.

Un ingénieur agronome fort distingué, M. Maurus Deutsch, s'est posé la question suivante : « Pourquoi la betterave est-elle moins riche en France ? » Il s'est efforcé d'y répondre d'une manière précise, après une enquête au cours de laquelle il a recueilli sur ce sujet une vaste documentation.

Après avoir étudié le rôle de la feuille dans la nutrition, l'excellent ingénieur démontre l'influence de l'air qu'il importe de faire pénétrer dans les éléments minéraux, afin de préparer un milieu qui, sous l'action des bactéries assimilatrices, soit particulièrement favorable au développement du végétal.

Pour nos agriculteurs, le problème à résoudre est d'obtenir le maximum de rendement avec le minimum de frais. Pour cela il convient de mettre dans la terre la proportion spéciale des éléments assimilables dont la plante a besoin. Et M. Maurus Deutsch, tenant compte de l'action de l'azote de l'air dans la nutrition de la betterave, conseille les labours profonds.

Nous savons, depuis les mémorables découvertes de Pasteur, que la terre est vivante, le sous-sol n'est une terre morte qu'en raison de l'absence de bactéries que peut y introduire l'atmosphère. D'autre part, si l'on remarque que la betterave est une racine mourante dont il importe de favoriser la pénétration dans un sol convenablement préparé, on se rend compte de la nécessité d'un labourage fait à une certaine profondeur. Des exemples probants nous viennent de la Moravie et de l'Italie, où l'on a constaté des rendements supérieurs depuis la mise en œuvre des défrichements mécaniques.

La préparation de la terre n'est évidemment que la seule condition du succès, il n'est pas indifférent de choisir *le Vilmorin* pour la naissance et le développement des racines. La graine doit être placée sur une terre fine, lisse, mais point dure.

Dans la série des critiques formulées par M. Deutsch, il en est qui semblent particulièrement judicieuses sur l'emploi souvent maladroit des engrais. En constatant que la betterave vient rarement à sa parfaite maturité et qu'elle est racineuse, avec un gros collet, le savant agronome estime que ces défauts sont imputables à la terre insuffisamment préparée et à la fumure mal comprise ou mal appliquée.

Je ne puis mieux faire que de noter ici les conseils pratiques que donne M. Maurus Deutsch à nos cultivateurs du Nord et de l'Est, pour obtenir une bonne récolte :

« Préparer les terres avec soin en leur donnant un état physique idéal, ce qui fournira aussi l'avantage de pouvoir semer ce meilleure heure ; éviter les erreurs dans la fumure ; planter les betteraves plus serrées, biner trois fois et avoir confiance dans l'action salutaire du temps. »

On ne peut se défendre d'un peu d'humiliation lorsque l'on compare les résultats de notre culture betteravière avec celle des Allemands ou des Austro-Hongrois ; même en tenant compte des perfectionnements faciles à apporter dans les vastes exploitations de nos concurrents, on ne saurait expliquer notre infériorité. Elle tient à des causes dont j'ai tenté de faire connaître les principales, d'après des techniciens autorisés.

Nous devons nous souvenir que, même en matière agricole, nous avons toujours tenu dans le monde un rang hautement honorable ; la France, il ne faut pas l'oublier, a été une des premières nations qui aient cultivé la betterave à sucre, elle doit lutter pour conserver dans cette culture spéciale le rang qu'elle a le droit d'ambitionner.

Il ne s'agit pas là, d'ailleurs, d'une vaine satisfaction d'amour-propre. Dans un discours qu'il prononçait récemment à Remiremont, M. le sénateur Méline préconisait, pour atténuer la crise de la viande, l'amélioration et le développement de notre élevage ; de même, pour lutter contre la crise sucrière, il faut tenter de produire mieux et à meilleur marché.

Je crois avoir indiqué plus haut que cette tâche n'était pas impossible à nos cultivateurs, qui sont à la fois intelligents et laborieux.

FERNAND DAVID,
Député de la Haute-Savoie,
Rapporteur du Budget de l'Agriculture.

LETTRE D'ANGLETERRE

Le Conflit italo-turc. — Situation délicate de l'Allemagne et de l'Angleterre. — La Question d'Egypte. — Le protectorat italien en Tripolitaine. — Le Match de boxe Wells-Johnson sera-t-il interdit ? — A propos de cadeaux de noce.

Londres, 29 septembre.

Quand la semaine dernière fut soulevée par l'Italie la question Tripolitaine, on n'était pas fâché, ici, de voir l'Allemagne, de nouveau dans une situation difficile, prise entre l'Italie son alliée, et la Turquie, dont elle s'était proclamée la grande amie, et qu'un moment, elle a cherché à entraîner dans la Triplice. L'Angleterre n'ayant pas d'intérêts directs dans l'affaire, comptait y rester indifférente : peu lui importait que l'Italie établît son protectorat en Tripoli ; avec le système de la porte ouverte, qui y sera certainement établi comme il le sera au Maroc, le commerce anglais ne pourra qu'y gagner. Mais voici que le gouvernement anglais va à son tour se trouver dans une situation délicate, qui tout d'abord en n'avait pas prévue. La Turquie, en effet, se trouve en présence d'une seule alternative : ou bien, consciente de son impuissance, elle acceptera la main mise de l'Italie sur la Tripolitaine, ou elle cherchera à s'y opposer par la force. Dans ce dernier cas, n'ayant pas de marine assez puissante pour garder ouverte la voie par mer, elle ne pourra renforcer et approvisionner les 10 ou 15.000 hommes qu'elle a dans la Tripolitaine, que par l'Asie-Mineure, c'est-à-dire par l'Egypte. Et c'est ici que les choses s'embrouillent. L'Egypte n'a jamais cessé de faire partie intégrante de l'Empire Ottoman ; l'Angleterre, l'est vrai, y tient garnison ; mais elle ne l'administre que pour le compte de la Turquie, et, de ces chefs, le gouvernement égyptien n'a jamais cessé de payer à celle-ci un tribut annuel. Bien plus, lorsque l'Autriche-Hongrie occupait la Bosnie et de l'Herzégovine, l'Angleterre fut presque seule à protester contre la spoliation dont la Turquie était victime, et elle intervint pour lui faire obtenir une compensation ; en outre, on sait le soutien à Chypre des plus arriérés en Egypte. Quels moyens le Gouvernement Anglais pourra-t-il opposer légalement à la Turquie, si celle-ci lui demande de faire passer ses troupes par l'Egypte, province turque, pour se rendre dans la Tripolitaine, autre province turque ? Le mot *légalement*, il est vrai, n'a plus beaucoup de sens, par les temps qui courent, où la force, plus que jamais, prime le droit.

Le gouvernement ottoman, sous la pression des puissances Européennes, ressoudera à l'irrémédiable, et consentira à l'établissement du protectorat italien en Tripolitaine à la condition d'en conserver la souveraineté. Le démembrement de la Turquie continuera, mais l'honneur restera sauf !

La question Johnson-Wells a beaucoup plus passionné le public anglais que la question Tripolitaine. La lutte entre adversaires et partisans du match de boxe est devenue épique. Bien peu parmi les premiers ont le courage d'avouer que la véritable cause de leur opposition est la quasi certitude de la victoire du nègre. C'est au nom de l'humanité, c'est pour empêcher son abrutissement, un spectacle aussi bestial que les nombreux clergymen qui font partie de la ligue formée par le Révérend Meyer, ont réclamé l'intervention des autorités. Le Ministre de l'Intérieur ne voulant pas prendre la responsabilité d'interdire le match, a chargé le « Public Prosecutor » de saisir les tribunaux. C'est le magistrat présidant le Tribunal de Bow Street qui est appelé à décider, non pas si le match autorisé est légal ou illégal, mais s'il est de nature à troubler la paix publique et si pour cette raison il doit être interdit. Déjà, sur requête présentée par une Compagnie de chemins de fer, propriétaire des terrains sur lesquels s'élève l'Exposition d'Earl's Court, un juge a fait défense à celle-ci de laisser le match s'accomplir, comme il avait été convenu, dans une de ses dépendances. Il est probable que si l'interdiction pour l'Angleterre, comme on le croit, est prononcée demain

21 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NACLA

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

V

UNE JOURNÉE MÉMORABLE

Maurice fut un temps avant de répondre. Il était évident qu'il souffrait intérieurement. Enfin il se décida et dit la voix changée :

— Ma chère bien aimée va épouser, j'en ai l'absolue conviction, cet odieux Paul Norrol...

— Voyons... voyons étudions la question... Ne nous affolons pas...

— Je ne m'affole pas... je souffre...

— Vous avez la parole d'Annette, n'est-ce pas ?

— Certes, mais son père lui inspire une crainte qui sera plus forte que sa volonté.

— C'est vous qui le dites et j'ajouterai que votre jugement n'a pas une base très solide...

— Dieu vous entende.

— Votre cause est bonne... vous triompherez...

Le visage de Maurice s'éclaire :

— Lorsque je la vois, dit-il, mes doutes s'évanouissent... puis l'instant d'après, lorsqu'elle n'est plus là, j'entre en moi-même et je ne me fais aucune illusion.

— Vous avez tort... archi-tort...

— Il ne faudrait pas connaître Golteur pour penser que sa fille pourra lui tenir tête.

L'argument semblait sans réplique. M. de Selly bifurqua en demandant :

— Mademoiselle Annette vous écrit-elle souvent ?

— Très souvent, heureusement, - dans sa dernière lettre elle m'assurait que Norrol n'aurait jamais sa main.

— Et cela ne vous suffit pas !

— ...

— Que vous faut-il !

— Je veux le bonheur tout proche... J'aimerais à ne jamais quitter celle que j'adore.

— Je vous comprends.

— Hier, j'ai reçu d'elle une longue missive où elle me jure que jamais elle ne dira oui devant Monsieur le Maire !

Maurice réfléchit quelques minutes :

— Je crois vous l'avoir déjà dit du reste.

— Peut-être... mais, cela ne fait rien. Ces bonnes paroles sont agréables à entendre deux fois...

— Hé bien ! malgré tout, j'ai des appréhensions...

— Ah ! ça je le sais...

— Ne vous méprenez pas de moi...

— C'est loin de ma pensée...

— Que voulez-vous... lorsque la crainte d'un malheur nous étreint, elle ne nous lâche pas...

— Je connais ce serrement de cœur continuel qui étouffe graduellement.

— Oui... un vague pressentiment, un je ne sais quoi me dit que le mariage aura lieu, qu'Annette deviendra Madame...

Il n'acheva pas, la force lui en manqua.

On sait dit qu'il avait pour de prononcer un blasphème... Toute une série de pensées venait assaillir à la fois l'infortuné, le mordant et le déchirant comme des tenailles rougies... Oh ! pourquoi tentait-il la fortune en risquant sa vie... à quoi cela lui servirait-il ce qu'il voulait, c'était travailler... glorifier son nom pour Annette ! sans elle, rien n'existait... Gaëtan de Selly l'observait maintenant. Il l'avait écouté avec attention ou du moins, Maurice pouvait le croire en l'entendant répéter : « Annette deviendrait madame Norrol... » son père avait cette satisfaction... Mais, soudain, Weiger vit son nouvel ami faire un brusque mouvement, comme s'il prenait une prompte résolution :

— Ecoutez moi, dit-il, je vais vous renseigner. A vos paroles d'illusion succédaient par un amour depuis longtemps en expectative et souvent déçu, je vais répondre par des paroles de réalité.

— Le ton solennel que vous prenez m'émotionne.

Gaëtan continuait :

— Mon séjour à l'hôtel de la Terrasse n'a pas été perdu pour vous. Quand je dis pour vous, j'entends vous deux.

— Nous deux ?

— Mlle Golteur et M. Maurice Weiger...

Le jeune amoureux, les yeux hypnotisés par l'expression à la fois sinistre et impérieuse du visage de Gaëtan, regardait ce dernier avec une sorte d'admiration. Il l'écoutait lui déclarer.

— J'ai eu plus d'un tête à tête avec votre jolie fiancée.

Et M. de Selly voyant le geste d'effroi de l'aviateur, le calma par ces mots :

— Elle vous aime plus que vous ne pouvez le supposer...

— Grâce Annette...

— Voulez vous me prendre ?...

— Certes...

Nous avons, à votre insu, comme à l'insu de son père, et de celui qui se croit son fiancé, échafaudé un plan...

— Quel plan ! coupa brusquement Weiger...

— Patience, mon cher ami, vous allez le savoir.

Gravement il ajouta :

— Le plan du commencement de la vengeance !

Vengeance ! ce mot sonna formidable et solennellement à la fois dans l'oreille de Maurice. Vengeance ! vengeance ! répétait-il dans un balbutiement nerveux, rapide, empoignant.

— Oui ! s'écria-t-il soudain ! C'est cela, je veux, je peux me venger !

Et il se demandait plus qu'il était en face d'un plan... Gaëtan tout les amoureux il remarquait à l'espérance... Et en se frottant les mains, il reprenait :

— A la bonne heure ! nous allons agir... Norrol entendra parler de nous...

— Je trouverai surtout de mes nouvelles à Golteur, il faudra sur un ton tragique...

— Oh ! lui... n'est pas un rival !

— Il est mieux que cela, c'est un père infâme qui veut sa fille pour de l'or !... pour de l'argent !... pour des promesses de plus de bon être, de plus de splendeur à l'hôtel de la Terrasse !...

— Le parole de Gaëtan était vibrante, toute l'ardeur et l'énergie de ses chevaleresques ancêtres revivaient en lui, en ce moment ; le paroxysme de son indignation allumait des rougeurs sur son mâle visage.

(*A suivre*).

il sera lieu à Paris. Ce jour-là il y aura plus d'un Anglais qui traversera la Manche, pour y assister.

A propos d'un mariage mondain qui a eu lieu cette semaine, la Reine Alexandra a eu une idée qui fera certainement son chemin. On sait dans quel embarras on se trouve généralement quand il s'agit de choisir un cadeau de noces et combien ennuyé est souvent le jeune ménage de recevoir les mêmes objets pour présents. Une grande maison d'orfèvrerie a perdu jusqu'à un certain point, à ce dernier inconvénient en se faisant une spécialité d'échanger ceux reçus en double ou en triple, même quand ils ne portent pas de chef. Mais reste l'embarras du choix. La Reine Alexandra a pensé qu'il était plus logique de laisser ce soin aux jeunes mariés eux mêmes et au lieu d'un cadeau, elle a envoyé un chèque accompagné d'une lettre autographe de félicitations. La nouvelle s'est vite répandue parmi les parents et amis des jeunes mariés, et au lieu de présents ils ont reçu une véritable avalanche de chèques. Les répercussions auront l'honneur de marine, Eric Harbord, petit-fils du duc de Grafton, et sa jeune épouse.

R. E. WOLFF.

AUDIENCE DE RENTRÉE

La reprise des travaux judiciaires a eu lieu hier

A 1 heure, la Cour, en robe rouge et au grand complet, fait son entrée dans la Salle des Abeilles, réservée aux audiences solennelles.

L'audience est présidée par M. le premier président Levie-Ramolino.

MM. Boyer, procureur général ; Poinsier, avocat général, et Giacometti, substitut du Procureur général, occupent le fauteuil du ministère public.

Tous les corps judiciaires assistent à l'audience de rentrée.

Le barreau, ayant à sa tête son bâtonnier, Me Joseph Ajaccio, prend place à la barre, ainsi que la Communauté des avoués.

M. le Premier Président déclare la séance ouverte, et donne aussitôt la parole à M. le Procureur général Boyer, qui prononce un remarquable discours que nous publierons in-extenso dans notre numéro de demain.

M. le Procureur général requiert ensuite qu'il plaise à la Cour ordonner la reprise de ses travaux.

La Cour fait droit à ces réquisitions, puis l'audience solennelle est levée.

Avant de lever l'audience, M. le Premier Président Levie-Ramolino envoie un souvenir ému aux vaillants marins de la Marine française, aux nombreux Corses qui sont morts pour la Patrie, dans le terrible cataclysme de la *Liberté*.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 septembre.

Bien que le marché n'ait pas conservé, dans son ombre de compartiments, les bonnes dispositions qui avaient marqué son début, il ne s'en montre pas moins plutôt bien disposé dans son ensemble. D'ailleurs les avis de toutes les places étrangères sont rassurants. S'il subsiste un certain doute au sujet de quelques propositions concernant l'accord franco allemand, il faut souhaiter qu'il ne tardera pas à se dissiper. A part notre Rente qui revient à 94 12, les autres Fonds d'Etats s'inscrivent en progrès plus ou moins appréciables : Extérieure 92 70, Turc 91 50, Italien 1 0/0, Serbe 84 95, Russe à 1/2 0/0 100 20. Nos Grandes Institutions de Crédit ne restent pas en arrière, où a négocié le Crédit Foncier à 802, le Crédit Lyonnais à 1.478, le Comptoir National d'Escompte à 910 et la Société Générale à 702.

Sont mieux à 5.500. Les valeurs de transports sont assez activement traitées. Industrielles et Métallurgiques Russes pour la plupart en hausse. Reprise sensible des titres aurifères. Rio 1.554.

En Banque, les Mines d'Or sud-africaines sont mieux disposées.

Au comptoir, les actions Naphte Lane seff sont lentement tenues à 382.

Grands Chemins Espagnole figure progrès : Nord 1.578, P. L. M. 1.165.

Mouvement d'Instituteurs et d'Institutrices

MM.

Falacchi Isidore, instituteur à Canavaggia, est nommé à Ala.

Giorgetti Antoine instituteur à Galeria, est nommé à Osseosa.

Orsini Simon-Paul, instituteur à Saint-Laurent, est nommé à Calacuccia.

Nutti Dominique, instituteur à Sollacaro, est nommé à Sainte-Marie-Siché.

Mariani Félix, instituteur à Moriale, est nommé à Saint Laurent.

Codaccioni Ange-François, instituteur à Casalabriva, est nommé à Sartene.

Mmes.

Giorgetti, née Borelli institutrice à Galeria est nommée à Osseosa.

Bartolomei, née Ortoli, institutrice à Castineta, est nommée à Tarrano.

Orsini, institutrice à Perelli, est nommée à Calacuccia.

Grimbat, née Luciani, institutrice à Bivé, est nommée à Granace.

Mlles

Lota Bibiana, institutrice à Lapedine, (Pietrarubiera), non installée, est nommée à Barbaggio (Erza).

Rinlanca Lamie-Marie, institutrice à Peralta, est nommée à Perelli.

Corvoni Graziosa, institutrice à Piana, (Luri), est nommée à Luri.

Gazette Départementale

SAINT FLORENT. — M. Cavagnin Antoine est nommé débitant des tabacs de la régie et de poudres à feu, à Saint-Florent.

CARBINI. — M. Quilichini Noël, instituteur de l'Allier, est nommé aux mêmes fonctions, à Carbini.

SCOLCA. — Notre ami, M. André Antonietti, retraité, vient d'être de nouveau cruellement éprouvé dans ses plus chères affections, par la perte de sa mère, Mme veuve Olivier Antonietti.

Etant allié il n'a pas eu la douce consolation d'assister à ses obsèques qui ont eu lieu à Scolca le 20 septembre et d'accompagner jusqu'au tombeau familial la dépouille mortelle de sa bien aimée mère.

Mme Antonia Antonietti appartenait à une des meilleures familles de Campile ; elle avait apporté dans la maison de son époux cette affabilité de manières et cette magnanimité de caractère qui lui avaient immédiatement attiré tous les cœurs.

Bienveillante et bonne envers tous, parents et amis étaient sûrs de rencontrer chez elle l'accueil le plus cordial ; aussi c'est en foule qu'ils se sont rendus à ses funérailles, voulant rendre un dernier témoignage de douloureuse sympathie à cette femme de bien qui vient de disparaître.

Il y a à peine un mois rien ne faisait prévoir une imminente catastrophe. En présence de sa robuste constitution on nourrissait le doux espoir de la conserver longtemps encore.

Mais hélas ! Mme Antonietti avait été fortement ébranlée par la perte de son époux et elle redoublait souvent ses larmes pour ne pas attrister ses enfants, car autant elle avait été épouse aimante et dévouée, autant elle était mère tendre et affectueuse.

Dès les premiers symptômes de la maladie, un médecin ami de la famille lui a prodigué les soins les plus constants ; il a lutté avec acharnement contre le mal, malheureux s'il avait pu sauver la mère de ses amis.

Soins, larmes, prières, tout devait être superflu, la maladie faisait des progrès rapides et la mort avançait à grands pas, sans toutefois réussir à épouvanter cette âme pieuse, sans que la chère malade laissât échapper aucune plainte, supportant tout avec douceur et patience, donnant à ceux qui l'ont approchée un admirable exemple de la plus touchante résignation chrétienne.

Mme Antonietti s'est endormie doucement dans le sein de Dieu, emportant les regrets unanimes de toute une population en pleurs ainsi que des nombreux parents et amis venus de bien loin pour s'associer au deuil de la famille Antonietti.

En cette triste circonstance, nous prions particulièrement notre ami André Antonietti d'agréer nos condoléances.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 18·6 à midi + 22 5 ; à 6 heures du soir + 19·5 Maxima + 23 ; Minima + 16°

Baromètre : 7 heures du matin, 763 mm. midi, 760 mm., 6 heures du soir, 759 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Quasi nuageux. l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. Six, vice-recteur de la Corse, est arrivé d'Ajaccio, et descendu au Grand Hôtel de France.

Promotion

Nous avons été très heureux d'approuver la promotion de M. le capitaine Negues-Bourchat, du 61e d'infanterie, au grade de chef de bataillon au 125e à Poitiers.

M. le commandant Negues-Bourchat est très connu à Bastia, où il a tenu garnison pendant longtemps avec le 61e, et par son mariage avec une de nos plus élégantes patriciennes, Mlle d'Angelis. Aussi, nombreuses sont les personnes qui ont appris avec plaisir cette promotion *et se réjouissent* de l'avancement dont vient d'être l'objet ce vaillant officier.

Nouvelles judiciaires

M. Drago, procureur de la République à Bône, est nommé avocat général près la Cour d'appel d'Alger.

Souscription nationale

M. le Directeur de la Banque de France a bien voulu nous informer que la succursale de Bastia reçoit les souscriptions pour les victimes du cuirassé *Liberté*.

Postes et Télégraphes

Par arrêté préfectoral en date du 30 septembre 1911, M. Gudici Joseph-Louis, actuel des postes à Paris, a été nommé facteur suburbain à Ajaccio, par permutation avec M. Benotti.

Coups de poing

Le départ du paquebot *Gofo* pour Marseille a été marqué par une violente bagarre survenue entre commissionnaires.

Les nommés S. A., T. N., et B. J., se prirent de querelle en transportant les bagages des passagers, et se gratifièrent finalement d'une bonne raclée de coups de poing.

L'agent Poggi Roch survint à ce moment, et mis d'accord les nerveux commissionnaires par un triple procès-verbal.

Consultations gratuites de Chirurgie

Le docteur J. Stefani donnera tous les vendredis matin, de 8 h. à 10 heures, à sa clinique, 4, Boulevard du Cardo, des consultations gratuites réservées aux indigents, *Chirurgie générale et spéciale* (yeux, oreilles, nez, gorge, larynx).

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

Achat de lupins de la Corse

C'est la maison FORESTA qui paye les lupins le plus cher, s'adresser. 5, route du Cap, chez M. Padovani, Nouveau-Port, Bastia.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE LA CONCEPTION. — Mercredi, 4 du courant, on célébrera, en cet oratoire, la fête de Saint François d'Assise.

Aujourd'hui et demain, messe à 9 heures suivie du Salut.

AVIS

A partir du 1er octobre 1911, les bureaux et magasins de la Maison THIERS FRÈRES sont transférés dans leurs Entrepôts Rue de l'Opéra, 3 et 5.

VENTE EN GROS

AJACCIO

Conseil Général

SEANCE DU MATIN

Présidence de M. ANTOINE GAVINI

Séance du 1er octobre

La séance est ouverte à 9 heures du matin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Préfet assiste à la séance.

LE BUDGET

M. Orsatti

rapporteur général, donne lecture de son rapport sur le budget de l'exercice 1912.

M. Gaudin

conseiller général de Bastia, lit, à son tour, un rapport rectificatif du budget supplémentaire de 1911.

M. Pugliesi-Conti

député d'Ajaccio, dépose plusieurs rapports ayant trait à des questions diverses.

M. Moracchini

dépose un vœu tendant à ce que des travaux d'assainissement soient pratiqués dans la vallée du Golo, entre Francardo et Casamozza.

LA MORT DE M. BALESI

Vœu Balesi

M. le docteur Balesi, député de *Sartene, demande* la parole.

Il dépose un vœu tendant à comprendre aussi dans le projet d'assainissement, les plaines de Sotta, de Figari et de Tivarello.

Le député de Sartene s'arrête sur ces mots.

Il se lève, se dirige vers le banc de la presse, distribue quelques poignées de mains s'avance vers la salle réservée aux réunions de la Commission d'administration, en appelant M. Toto Balisoni, et s'affaisse subitement foudroyé dans les les bras de ce dernier.

Les secours

Les témoins affolés de cet accident se précipitent immédiatement au secours de M. le docteur Balesi, et le couchent sur une table où il reçoit les soins les plus empressés de ses collègues, les docteurs Moracchini, Antonioti.

Les derniers moments

Aucun remède ne fut efficace.

Ni compresses d'eau glacée, ni injections de caféine, ni une forte chaleur au cœur ne purent le ramener à la vie.

Le docteur Balesi était mort.

La séance est levée

Au milieu de la plus vive émotion, la séance est levée et renvoyée à 4 heures.

A ce moment, arrive sur les lieux Mlle Balesi, prévenue de l'accident survenu à son père.

Une scène déchirante se produit, qui émeut visiblement l'assistance.

La Chapelle ardente

Le corps est ensuite déposé dans la salle de réunion du Conseil de préfecture, transformée en chapelle ardente, et où une grande partie de la population Ajaccienne est venue défiler dans l'après midi.

SEANCE DU SOIR

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence de M. Gavini.

L'éloge de M. Balesi

M. le Président fait en ces termes, l'éloge du député de Sartene, mort à sa tache, ravi si brutalement à l'affection de tous.

Messieurs,

Je tiens à m'associer douloureusement au deuil si soudainement éprouvé par la représentation parlementaire et le Conseil général de ce département. La mort de M. Balesi sera cruellement ressentie par la population de toute une région à laquelle il avait consacré depuis si longtemps les efforts de son énergie la plus dévouée. Le triste événement que nous déplorons fera-t-il couler bien des larmes de regrets et de reconnaissance. Ce sera la meilleure récompense ambitionnée par celui qui n'est plus. Ce sera le meilleur éloge d'une vie qui se termine sur la brèche dans l'exercice d'un mandat que M. Balesi remplit jusqu'à son dernier souffle avec une force morale que les souffrances n'avaient pas entamée.

Sa mémoire a droit à notre respect et à notre sympathie émue ; je prie sa famille d'en recueillir l'expression attristée.

M. le Préfet

salue à son tour, en termes émus, l'infatigable conseiller général qui vient de disparaître.

La séance est ensuite levée en signe de deuil, et renvoyée au lendemain matin à 9 heures.

Commission Départementale

La Commission départementale a procédé à l'élection de son président.

M. Jacques Orsatti, conseiller général de Sainte-Lucie-de-Tallano, rapporteur général du budget, a été élu, à l'unanimité, président de la Commission départementale.

Seance du 2 octobre

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Gavini.

M. Giamarchi

dépose plusieurs rapports au nom de la Commission des travaux publics.

Les obsèques de M. Balesi

M. Orsatti

prend ensuite la parole, et rappelant la mort de M. le Dr Balesi, survenue dans l'exercice de ses fonctions de représentant du peuple, il demande au Conseil général de décider que les obsèques de M. Balesi auront lieu aux frais du département.

La proposition de M. Orsatti est adoptée à l'unanimité.

M. Orsatti

dépose ensuite un vœu demandant que l'arrondissement de Sartene soit pourvu d'un professeur d'agriculture.

Enfin le rapporteur général commence la lecture du budget.

Une courte discussion s'engage au sujet d'un relèvement de crédits demandé par M. Landry.

MM. Pugliesi-Conti et Cagninacci sont d'avis que ce relèvement, qui a un caractère personnel, soit voté au scrutin secret.

Le crédit dont il est question se rapporte à la subvention accordée à l'annuaire départemental.

Le relèvement de crédits est voté par 17 voix contre 8 sur 26 votants.

Contre l'Absurde Légende des Bandits Corses

M. le Préfet de la Corse propose au Conseil général de renoncer à des poursuites judiciaires contre la Société Pathé, et de laisser le Syndicat d'Initiative continuer cette instance qui a déjà reçu un commencement d'exécution.

Pour encourager le Syndicat d'Initiative, M. le Préfet demande au Conseil général, l'autorisation de pouvoir annoncer au Syndicat d'Initiative, que sa subvention sera augmentée afin d'indiquer que le Conseil général apporte son appui moral à l'action intentée par le Syndicat.

M. Decori

appuie la proposition de M. le Préfet.

La proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

M. le Rapporteur

reprend la lecture de son rapport.

Au sujet de la suppression de certains crédits, M. Landry pose une question à M. le Préfet.

M. Juillard

répond que ces crédits seront rétablis au budget supplémentaire de 1912.

M. le Vicomte Piazza-Alessandrini

donne lecture de quelques rapports, au nom de la Commission des Finances.

M. Leca

dépose un vœu d'intérêt local, au sujet de la Commune de Guagno, pour laquelle il demande un poste de facteur.

M. le Président

donne lecture d'un rapport de M. le Préfet, au sujet du remplacement de M. Carbuccia, qui prend sa retraite, comme secrétaire adjoint du Conseil général.

M. le Préfet propose de nommer M. Bastelica, chef de bureau à la Préfecture, et dit que l'allocation annuelle à lui accorder serait de 1.000 francs, somme prélevée sur l'excédent des recettes constaté à la balance de la décision modificative n° 2, du budget départemental de l'exercice 1911.

La séance est ensuite suspendue pendant cinq minutes pour permettre à la Commission des finances d'examiner une partie du budget.

Reprise de la séance

M. le Rapporteur

reprend la lecture de son budget.

Le budget est voté.

M. J. P. Gavini

dépose un rapport sur le jury d'expropriation.

VŒUX LANDRY

M. Landry, député de Calvi, a déposé les vœux suivants, qui ont été pris en considération.

La ligne Ajaccio-Bonifacio

Considérant qu'une ligne de chemin de fer établie entre Ajaccio et Bonifacio traverserait des régions riches et peuplées et desservirait des centres importants notamment Sartene, la seule sous-préfecture de France où le chemin de fer n'arrive pas ;

Que le tronçon Ajaccio-Propriano a été classé comme d'intérêt général dès 1879 ;

Que le ministre de la Guerre a proclamé l'importance stratégique d'une ligne Ajaccio-Bonifacio ;

Que la Commission interministérielle s'est prononcée catégoriquement en faveur de l'établissement de cette ligne ;

Que des études ont été entreprises par l'administration ;

Que ces études, toutefois, ne poursuivent avec une lenteur regrettable ;

Emet le vœu :

Que l'administration des Ponts et Chaussées les hâte le plus possible, afin que la déclaration d'utilité publique puisse intervenir et la construction commencer dans le plus bref délai.

Le Conseil général, d'autre part,

Considérant que le tracé étudié emprunte la route nationale d'Ajaccio à Sartene entre le moulin d'Azza et Petreto Bicchisano ; qu'il laisse de côté ainsi les agglomérations de Sainte-Marie Siché, Ardone, Forciole, Olivese, Argiusta-Moriccio, Mora-Croce ; qu'un tracé desservant ces agglomérations n'allongerait la ligne projetée que de 12 kilomètres environ ;

Emet le vœu :

Que l'Administration mette à l'étude, à titre de variante, le tracé en question.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Le réseau vicinal

Considérant que le réseau vicinal de la Corse est déplorablement insuffisant :

Que ce réseau est moindre que celui des départements moins étendus des Basses-Alpes ;

Que de nombreuses communes en Corse sont encore dépourvues de routes rotables ;

Que la subvention actuellement allouée au département de la Corse permet à peine la construction d'une vingtaine de kilomètres de routes nouvelles par an ;

Qu'un certain nombre de départements, tous plus riches que la Corse et mieux pourvus en chemins vicinaux, reçoivent une subvention plus forte, et que la subvention de certains d'entre eux s'élève à plus du double de la subvention accordée à la Corse ;

Que le dépôt récent par le Gouvernement d'un projet de loi attribuant à la Corse une subvention annuelle spéciale de 500.000 fr. permet d'espérer que sous peu le département de la Corse sera en mesure d'élever les crédits afférents à la construction, comme aussi bien à l'entretien de ses chemins vicinaux ;

Que l'augmentation de cette dernière a été proclamée nécessaire par la Commission interministérielle ;

Emet le vœu :

Que la subvention soit élevée à l'aide des disponibilités qui pourront apparaître au cours d'exercices des 1911, et en tout cas, à partir de 1912, par un remaniement de subventions accordées aux divers départements ;

Considérant, d'autre part, que le tableau A annexé au décret du 4 juillet 1895, réunit dans une même classe tous les départements où la valeur du centime départemental et kilométrique carré ne dépasse pas 2 fr. ;

Qu'il a pour effet de faire traiter de même la Corse, où cette valeur est à peine de 0 fr. 74, et très départements où elle approche de 2 francs ;

Qu'il serait équitable de prolonger la progression du tableau A en créant une classe spéciale pour les départements dans lesquels la valeur du centime au kilomètre carré ne dépasse pas 1 franc, et d'élever pour ces départements le coefficient de la subvention de l'Etat ;

Que la Commission interministérielle s'est prononcée dans ce sens renouvelle le vœu qu'il a émis à ce sujet dans la séance du 19 mai 1910.

VŒU VERSINI

M. Toto Versini, conseiller général d'Evisa, a déposé le vœu suivant, qui a été adopté :

Depuis quelque temps, soit par ignorance des choses de notre pays, soit par esprit de dénigrement, certaines personnes mal intentionnées ont répandu les pires calomnies sur la Corse.

Je crois qu'il convient au Conseil général de protester contre cette campagne qui porte à notre département le plus grand préjudice.

Aussi, Messieurs, je vous propose l'adoption du vœu suivant :

Le Conseil général de la Corse, vivement ému des faits signalés dans le *Matin*, par M. le professeur Aulard, proteste, au nom des intérêts matériels et moraux de la Corse, contre les *exhibitions calomnieuses* et mensongères des cinématographes Pathé qui tentèrent à faire croire que les bandits Corses sont des voleurs de grand chemin, et que nos routes ne sont pas sûres pour les voyageurs ;

Rappelle que l'une des vertus essentielles des Corses est, au contraire, de l'avis même de tous les étrangers qui ont vécu dans notre pays, le culte des devoirs de l'hospitalité ;

Remercie le journal le *Matin* et l'éminent maître M. Aulard, d'avoir pris, en différentes circonstances, la défense de notre pays ;

Remercie M. le Préfet de la Corse de son énergique intervention ;

Il insiste auprès de M. le Président du Conseil pour que, faisant droit à la demande du représentant du Gouvernement en Corse, il prenne les mesures nécessaires pour interdire dans le plus bref délai possible des représentations offensantes pour un département français.

Le Président déclare la session close.

BOURSE DE PARIS

29 sept. — 2 oct.

Rentes de 3 0/0 anciens . 93.90 — 93.95

— de 3 0/0 amortis . . 96.50 — 96.60

ex-coupon.

Au « Journal Officiel »

Eaux et Forêts

Paris, 2 octobre.

M. Brandizi Toussaint, inspecteur adjoint des eaux et forêts, à Corte, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nouvelles Universitaires

Lycée de Bastia

Paris, 2 octobre.

M. Jean Delabaye, licencié ès-lettres, agrégé d'italien, est nommé professeur au Lycée de Bastia.

M. Manenti, délégué au Lycée de Bastia, est nommé professeur titulaire et maintenu, sur sa demande, au dit lycée.

Nouvelles Maritimes

Inscription maritime

Paris, 2 octobre.

M. Alfonsi, commis d'inscription maritime, est admis à subir, à Ajaccio, le concours d'agent à l'inscription maritime.

DÉPART du Président de la République

Paris, 2 octobre.

M. Fallières est parti ce soir de Juvisy à 6 heures 30, par train spécial, se rendant à Toulon.

Le Président de la République est accompagné de MM Cailloux, Delcassé, Pams, Messimy, Augagneur et Serg.

LE TEMPS

ORAGES ET TEMPÊTES

Paris, 2 octobre.

Depuis hier de violents orages de grêle et de pluie se sont abattus sur toutes les régions de la France Continentale, causant des ravages considérables et rendant les communications très difficiles.

La région du Midi a été particulièrement éprouvée.

MARSEILLE

A Marseille le mistral souffle en tempête depuis dimanche ; la pluie, mêlée de grêle, tombe à torrents.

C'est un véritable cyclone qui s'est abattu sur Marseille et les environs.

Les dégâts sont considérables.

La foudre, qui est tombée sur plusieurs points, a fait quelques victimes.

LA GUERRE Italo-Turque

Une Note officielle

Paris, 2 octobre.

Le bruit a couru, avec persistance, que la flotte turque, revenant des eaux Syriennes, d'où elle a été rappelée, avait été accostée par des cuirassés italiens.

Une note du ministère de la Marine ottoman affirme que l'escadre venant de Beyrouth, a jusqu'ici continué sa marche vers les Dardanelles sans incident.

Deux navires italiens capturés

Une dépêche de source turque annonce que deux navires italiens ont été capturés, corps et biens, par la flotte ottomane.

Ces navires ennemis ont été surpris dans le détroit des Dardanelles venant de la Mer Noire.

DEVANT TRIPOLI

Deux chaloupes italiennes *COULÉES*

Les canons des forts de Tripoli ont coulé en pleine mer, deux chaloupes italiennes portant chacune 80 hommes.

La flotte turque bloquée A MYTILÈNE

Une information officielle annonce que la deuxième escadre italienne aurait réussi à bloquer la flotte turque entière à Mytilène.

LE BLOCUS DE TRIPOLI

L'escadre italienne vient de commencer le blocus armé du port de Tripoli.

Les forts ont aussitôt cessé la canonnade.

Les troupes ottomanes ont évacué la ville, afin de pouvoir avancer la résistance à l'intérieur du royaume.

Le bombardement de Tripoli

Le pavillon italien sur le palais du Gouverneur

Devant la résistance des troupes turques, la flotte italienne a commencé le bombardement des forteresses.

Les commandants des navires de guerre ont reçu l'ordre d'épargner la ville.

Un obus a détruit complètement le Palais du Gouverneur.

Les habitants de la ville se sont réfugiés sur les collines environnantes, et ont assisté, en spectateurs attristés, à la démolition de leurs forteresses.

Le pavillon italien a été hissé sur le palais du Gouverneur.

Les troupes ottomanes préparent cependant d'importants travaux de défense.

L'escadre turque aux Dardanelles

Les dernières nouvelles de Constantinople annoncent que l'escadre turque, revenant des eaux Syriennes, est arrivée sans incident dans le détroit des Dardanelles.

DÉTRUCTION DE TORPILLEURS TURCS

Des croiseurs italiens ont détruit plusieurs torpilleurs turcs, dans la mer Ionienne.

Quatorze officiers et 200 hommes sont restés entre les mains des italiens qui les ont transportés comme prisonniers à Tarente.

Démentis Officiels

Le gouvernement dément la nouvelle fantaisiste, d'après laquelle plusieurs croiseurs italiens auraient été coulés ou se seraient échoués dans les eaux tripolitaines.

D'autre part, une note du gouvernement ottoman dément la nouvelle de l'invasion de la Thessalie par les troupes turques.

AVIS DE DECES

M. Philippe Scimeno ; Mlles Julie et Baptistine Scimeno ; Mlles Anna, Eugénie et Elisa Ramelli ; Mme et M. Louis Ramelli, conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme et M. André Taddei, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants ; M. Jean Ramelli, ingénieur ; Mme veuve Nasco, née Scimeno, Mme veuve Scimeno, née Zannardi ; Mme et M. Auguste Ramelli, avocat ; Mme et M. Pierre Angeli, avocat ; M. et Mme Léon Ramelli ; Mlle Isabelle Ramelli ; M. et Mme Sébastien Scimo, de Pero, et leurs enfants ; Mme veuve Huot, née Delpino, et ses enfants ; M. et Mme Philippe Scimeno et leurs enfants ; M. et Mme Gougel, née Scimeno, et leurs enfants ; Mlle Eugénie Bertin ; Mme et M. Surguez, professeur au lycée de Tulle ; M. Sorba, ingénieur ; Mme veuve Ernest Bertin ; Mme Yve Camugli ; M. et Mme Georges Lamel, née Surguez ; Mme veuve Jérôme Emmanuelli ; M. et Mme Trouvé, née Scimeno, et leurs enfants ;

Les familles Sauveur Lota, Jérôme et Antoine Agostini, Yve Sarrini, née Agostini, Mme Yve communiquant Carrega, Lacotte-Carrega, Nobili de Marseille, Ornani, professeur au lycée de Bastia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE LOUIS SCIMETRO

Née RAMELLI

leur mère, sœur, belle sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 2 octobre 1911.

L'enterrement aura lieu demain mercredi, 4 octobre à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire 4, Boulevard du Palais.

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions suivies pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

GRAND BAR GRAVI
CAFE EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux



Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et économique garanti

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,20

BAR SOAVI
Cours Sebastiani
BASTIA
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 fr.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Le Journal de la Famille
CHEVEUX SAUVÉS Poudre Hallé

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 233

MERCREDI 4 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

Le Président de la République à Toulon

Les Funérailles des Victimes de la Catastrophe de la "Liberté"

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 22 m. — Coucher, 5 h. 8 m.
Prem. quart., le 29. — Pleine Lune, le 7
Fête d'Aujourd'hui : St François d'Assise.
Fête de Demain : Saint Placide.

3 OCTOBRE

LE GACHIS

Parmi les nombreux candidats au fauteuil sénatorial, M. Doumer nous est présenté comme un *outsider* probable et même dangereux.

Evidemment, M. Doumer est quelqu'un... Sa personnalité est déjà parfaite elle-même tout un programme. L'ancien président de la Chambre ne cache pas son rêve d'une République qui serait presqu'aussi belle que sous l'Empire ; d'une République débarrassée de tous les oripeaux démagogiques qui lui donnent des allures d'entravée : d'une République où ne sévirait nul Goiran fâcheux, nul Pelletan irréparable. Dans le parti radical et radical-socialiste, il est un des rares hommes d'Etat égarés parmi d'innombrables Bouffandeau. Une vaste intelligence, une volonté de fer et une puissance de travail incontestable lui ont permis de s'élever bien au-dessus de la symbolique mare stagnante où croassent tant de batraciens obtus et tapageurs.

Çà lui a, d'ailleurs, coûté cher. On n'a pas oublié l'écho retentissant que lui infligèrent les arrondissementiers de l'Aisne aux dernières élections législatives. A la Commission du Budget, M. Doumer avait si bien pris son rôle au sérieux qu'il oublia de préparer son élection — lisez de satisfaire les gros appétits de minuscules roitelets de village.

Ces souvenirs d'opérette se montrent incroyablement châtouilleux sur tout ce qui touche à leur autorité. Juchés sur leurs clochers à la façon d'un perroquet sur son perchoir, ils s'entendent à tyranniser cette vieille dame impotente et manquée qui a nom : la Volonté du Peuple. Grâce à eux, M. Doumer connut une défaite plus honorable que bien des victoires. Son prestige politique ne fut pas atteint. Au contraire.

Cette réclame — qui n'en est pas une — en faveur d'une candidature encore incertaine, je l'ai faite à dessein, parce qu'à mon humble avis et aussi bien sur le terrain de la politique générale que sur celui des intérêts strictement locaux, une candidature Doumer serait la candidature idéale. Est-ce à dire que les autres doivent être écartées ? Non. D'abord, il resterait deux sièges à pourvoir. Ensuite, M. Doumer personnellement n'est peut-être pas indispensable. Dans le lot des candidats en présence rien ne permet d'affirmer qu'il ne se trouve pas un homme capable de réaliser aussi bien que lui la candidature idéale dont je parlais plus haut.

Reste à la définir.

Reste à la définir, oui. Et j'ai bien envie de résumer ma définition en une phrase d'un laconisme navrant, mais d'une vérité difficilement contestable encore qu'elle affecte un air assez pompeux : la Corse demande un Maître.

Autrement dit la politique corse a besoin d'un chef. Depuis la mort d'Emmanuel Arène, elle tend à devenir végétative. Il semble qu'un brouillard flotte sur les troupes électorales désemparées qui ne sachant plus où on les mène ni qui les mène commencent à se débander. Le Maître est mort...

Je n'entends pas assurément suspecter les mérites respectifs de nos élus. La question ne se pose pas, leur valeur personnelle est hors de cause. Mais il faut bien constater que jusqu'ici aucun d'eux ne paraît posséder l'autorité suffisante pour s'imposer à ses collègues du Grand Etat-Major. Emmanuel Arène, dans son genre, copia Napoléon et ne voulut jamais autour de lui que de bons lieutenants. Sa succession reste ouverte. Seul pourrait l'accepter un Doumer, assez fort pour maintenir sa liberté d'action et assez libre pour affirmer sa puissance.

Doumer ou quelqu'un de sa taille, car l'entreprise est assez difficile qui consiste à grouper sous le même commandement la demi-douzaine de compagnies qui campent actuellement, chacune de son côté, capitaine et bannière en tête.

Or, il faut que cette fusion s'accomplisse et qu'un Maître nous soit donné. Rien ne sert de se révolter, de sortir toutes sortes de tirades plus ou moins éloquentes sur les inconvénients d'une autocratie politique. En l'état actuel de la Corse, une oligarchie serait autrement néfaste. Aux moralistes le soin de juger comme il sied la mentalité qu'on nous a faite ; constatons seulement qu'elle existe et que telle qu'elle existe, elle s'accommode mal d'une politique d'idées.

Dura sed vera...

Puisque chez nous le facteur Individu prime le facteur Idée, laissons pour le moment les idées de côté, et tâchons qu'un seul individu nous mène. C'est le seul moyen qui nous permette d'espérer que nos intérêts seront défendus au Parlement.

Emmanuel Arène, grâce à son omnipotence, fit beaucoup de bien à ses amis et même à ses ennemis. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est qu'un nouvel Arène surgisse qui s'occuperait un peu moins de nos intérêts particuliers et un peu plus de nos besoins généraux.

Jamais, peut-être, la nécessité ne se fit plus vivement sentir d'une autorité unique, incontestable et incontestée. Dans un sursaut irattendu d'énergie, nous avons obtenu du Parlement que la question corse soit mise à son ordre du jour. Il y a maintenant au Palais-Bourbon quelques centaines de représentants du peuple que nulle ineulture géographique n'autorise plus à ignorer l'existence de la Corse. Ceci est énorme. L'assainissement de la plaine orientale est voté, le réseau des voies ferrées est... en bonne voie, c'est le cas de le dire. Mais il convient d'observer qu'il fallut presque pour atteindre à ce résultat, recourir à l'émeute. Et au cours des incidents qui précédèrent ou suivirent la discussion des projets de loi, il est apparu aux yeux des moins perspicaces qu'il n'y eut pas toujours communauté de sentiments et d'efforts parmi ceux qui avaient mission de les soutenir, de les défendre devant l'opinion. Cela s'explique. Des rivalités d'idées peuvent s'effacer devant les intérêts supérieurs d'une collectivité ; les rivalités de personne s'y exaspèrent et produisent leurs plus désastreux effets.

En ce moment même, le Conseil général nous donne le lamentable aspect du gâchis politique arrivé à son plus haut point. A lire les compte-rendus de la session en cours, on s'imagine assister à quelque morne parodie du système parlementaire. Ils sont là, quarante ocessieurs, mettons cinquante, tout ahuris de se voir les uns à côté des autres, et qui semblent se demander pourquoi on les a dérangés. Là, comme ailleurs, la Pensée directrice qui coordonnait les volontés n'existe plus. Et la dislocation s'effectue. En attendant qu'elle s'achève, une douce anarchie s'y manifeste par des extravagances qui font de la salle du Conseil général une annexe florissante du Guignol lyonnais.

Il faut voter le Budget et il n'y a pas de Budget. Evidemment, on ne saurait songer à tous les détails. Du moins, à défaut de Budget, on a un rapporteur et — chose admirable — ce rapporteur a trouvé le moyen de rapporter quelque chose. On vote ce quelque chose...

S'agit-il de sectionnements électoraux ? Des orateurs de tous les partis se plaisent à constater que ces sectionnements n'ont d'autre mérite que celui de favoriser la fraude. Le Préfet lui-même — qui doit s'y connaître — renchérit là dessus et s'oppose énergiquement à leur adoption. Applaudissements unanimes, disent les gazettes. Après quoi elles ajoutent : *Adopté !*

Ce n'est même plus la mare stagnante. Ce sont de petites flaques bourbeuses, putrides, aux émanations cent fois plus mortelles que la malaria.

Conclusion : il faut désinfecter, nettoyer de fond en comble. Si les élections sénatoriales prochaines nous révèlent l'Hercule qui osera entreprendre un pareil travail, elles marqueront une date dans l'Histoire politique de ce pays.

Il faudra en tout cas qu'il se hâte. Le gâchis au milieu duquel nous nous débattons favorise les brouillons, les incapables et les coquins. Des questions qui intéressent l'avenir de l'Ile, très peu sont résolues, aucune encore n'est exécutée. Il ne faut pas que de mesquines considérations de personnes compromettent celles-ci, que l'égoïsme des uns ou les bas calculs des autres retardent celles-là. Il ne faut pas surtout que ces affaires d'utilité publique deviennent entre les mains trop habiles d'une minorité des « affaires » tout court.

Comme aux grenouilles de La Fontaine, il devient de plus en plus nécessaire d'octroyer au peuple des turbulents et des parasites — un roi.

Un roi et une bonne trique.

François CIAVALDINI.

Causeries de la Semaine

La beauté du laid. — Pour amuser les petits et les grands. — Contre la constipation opiniâtre.

« Piler et incorporer ensemble pour les distiller : des pieds et des ailerons de pigeons, du talc de Venise, des bulles et des fleurs de lis, du miel, des œufs frais, des coquilles de noix, du camphre et quelques perles. Vous en ferez une eau de toilette d'un pouvoir merveilleux ».

Je vous entends d'ici, mes chères amies, vous exclamer : « Mais comme Louise est folle à lier, comment pourrons-nous dorénavant prendre ses recettes au sérieux quand elle a l'audace de nous en communiquer une semblable ! »

Pourtant, je ne fais que vous rapporter celle que nous a transmise la légende comme ayant été donnée par un homme célèbre à une femme qui ne l'était pas moins : j'ai nommé Nostradamus et Catherine de Médicis. Seulement, voilà, les temps ont marché et on ne peut plus conseiller aux coquettes de 1911 les mêmes formules qu'on indiquait à celles de 1550 ! Elles pensent, avec juste raison, que, mieux que tous les fards, l'hygiène accomplit des prodiges.

La condition essentielle, mes chères consines, pour avoir un joli teint, c'est d'avoir un bon estomac. La congestion, l'acné, etc., proviennent toujours de mauvaises digestions, et, pour bien digérer, il faut bien manger, c'est-à-dire, mastiquer longuement, boire modérément, et ne jamais user de mets excitants, d'assaisonnements relevés, de liqueurs, d'alcools, sous aucune forme.

Il faut, de plus, prendre un exercice régulier et vivre le plus possible à l'air pur ; la nuit même, si la disposition des fenêtres le permet, il faut que l'air entre et se renouvelle librement dans vos appartements.

De bonne heure, accoutumez l'enfant à respirer par le nez et non par la bouche, et vous-mêmes habituez vous à respirer normalement en soulevant et étendant le diaphragme. Ne restez pas non plus de longs après-midi courbés sur quelque ouvrage, le dos arrondi, la tête penchée ; d'heure en heure accordez vous quelques minutes de repos, faites-quelques pas au grand air, dans le jardin par exemple, si vous le pouvez. Evitez surtout si aimé tant les corsets serrés, les vêtements trop étroits, les cols, les souliers, les gants qui gênent, ils entraînent un cortège de traits nouveaux, de nez rougis, d'yeux injectés ; ce serait de la coquetterie à rebours.

Ce sont là des conseils d'hygiène qui ont une grande importance dans la question qui nous occupe, mais ce n'est pas tout cependant, il faut y joindre les soins d'une propreté parfaite.

L'eau pure, quoi qu'en disent certaines personnes, est impuissante à enlever toutes

les vieillards du visage : poussière, fumée, etc., il faut absolument le nettoyer au bon savon.

Deux fois par jour, le matin et le soir, le visage doit être lavé à l'eau tiède additionnée de savon et de quelques gouttes d'alcool ; il sera bon même de se servir, au lieu de serviette, d'une brosse en poil de chameau. Un second lavage à l'eau froide doit suivre pour tonifier les tissus.

Le soir, en outre, il serait bon de faire précéder au visage un bain de vapeur, en le plaçant au-dessus d'une cuvette remplie d'eau bouillante additionnée de quelques gouttes de benjoin et de couvrir tête et cuvette d'un voile qui retienne la vapeur. Un lavage à l'eau froide suivra. Un autre très bon moyen consiste à se laver le visage à l'eau chaude au moment du coucher, l'endurcir de très bonne vaseline, puis couvrir d'une poudre de très bonne qualité. Le matin, au sein du lit, grand lavage à l'eau froide suivi d'ablutions froides.

En somme, propreté et hygiène, voilà les deux rois qui accomplissent des merveilles sans que, comme jadis, Janiter ait besoin de [illegible] pour réaliser ses désirs d'éternelle jeunesse.

Si vous avez de tout menus enfants, mes chères lectrices, vous savez combien les lulus de savon ont le pouvoir de les amuser et comme les cris de joie redoublent quand les bulles deviennent grosses et durables.

Au lieu de savon ordinaire employez pour préparer l'eau une petite quantité d'éclats de moelle et de glycérine, vos chéris et leurs petits amis en témoigneront d'enthousiasme, et sur les boules sans obtenues auront un éclat, une durée et un diamètre triple des bulles ordinaires.

Pour une réunion de jeunes filles, voilà un petit jeu qui servira d'entr'acte à la séance de musique, laquelle est le plus souvent la raison de ces réunions.

Que les joueuses forment un cercle, puis après s'être munie d'une longue feuille de papier, la première joueuse écrit en haut de la feuille le titre d'une histoire. Elle fait un pli à la feuille de façon à cacher ce qu'elle vient d'écrire, sauf la dernier mot qui devra être visible. La seconde joueuse s'inspirant de ce dernier mot, commence à écrire une histoire ; après une ou deux phrases, elle plie le papier et le passe à sa voisine laquelle, s'inspirant à son tour du dernier mot visible, continue l'histoire ainsi dite. (On continue ?) Quant toutes les joueuses ont ainsi écrit sur la feuille, on la déplie et on lit l'histoire.

Je vous laisse à penser les fous rires que provoque la lecture, l'incohérence et les coq-à-l'âne fournissant dans cette jolie prose.

N. B. — Il est bien entendu que le dernier mot visible doit être un nom commun : maison, panier, cheveux, etc., etc.

Si le rire est le propre de l'homme, — comme a dit Rabelais, — encore faut-il que celui-ci soit en bonne santé. Sans parler de maladies graves, il y a un tas d'indispositions qui, comme on le dit vulgairement, empoisonnent l'existence. Du nombre est la constipation ; elle traîne derrière elle tout un cortège de maladies plus ou moins pénibles et il faut la combattre résolument si on ne veut pas lui voir amener, un jour ou l'autre, les plus graves désordres dans l'organisme. Si les médecins sont unanimes à dire que c'est au malade de chercher le laxatif qui lui convient, ils pensent que c'est l'huile de ricin qui réussit à la généralité des malades et des cas.

Pour obtenir un bon résultat, il faut être constipé et prendre tous les soirs, avant de se coucher et pendant un mois, deux cuillerées à bouche d'huile de ricin. Et pour que ce remède ne devienne pas impossible à la longue, vous une façon peu connue de l'absorber sans répugnance :

Mettez les deux cuillerées d'huile dans un demi-bol de bière très fraîche et agiter fortement.

La bière garde son goût particulier et l'huile ne se sent pas du tout.

Comtesse LOUISE.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 septembre.

Comme il fallait s'y attendre, la déclaration de la guerre entre l'Italie et la Turquie a provoqué sur notre marché une nouvelle réaction de toute la cote, réaction d'autant plus accentuée que cet événement arrivait le jour même de la liquidation. Cette opération s'est toutefois effectuée sans trop de difficulté, l'argent n'ayant pas été trop cher. Il semble bien que le désir de toutes les personnes est de trouver le meilleur, mais personne ne peut dire quel en sera le désastreux pour la question d'Orient.

D'un autre côté, malgré les déclarations officielles rassurantes la différend franco-allemand s'éternise et vient à nouveau la Bourse de Berlin en pleine déroute. La Rente Française a reculé à 93 50 en liquidation et à 94 75 fin prochain avec un report de 32 centimes environ. Au groupe des Fonds Etrangers il faut noter la chute du Serbe à 84.80 contre 87.30, celle du Turc à 84.40 contre 86.50. L'Extérieure et l'Italien perdent plus d'un demi point. Les Emprunts Russes sont touchés, particulièrement les 3 1/2. Nos grandes Institutions de Crédit passent naturellement leur tribut à la baisse. Le Crédit Foncier se maintient toutefois très ferme à 814 ; son bilan au 31 août montre que les bénéfices du mois ne sont élevés à fr. : 1 480 221.

Faiblesse du banc et des valeurs de traction et d'électricité. Recul accentué de tout le compartiment Russe Tirres capitières en nouvelle baisse. Rio ? 529.

En Banque, le mouvement de réaction n'épargne aucune valeur. Mines d'or, de diamants, caoutchoucs, industrielles russes et tout le groupe supportant de nombreuses réalisations qui trouvent difficilement contre partie.

Nos Chemins de Fer suivent la tendance générale.

LES OBSÈQUES
de M. le député Balesi
A AJACCIO

C'est au milieu d'une assistance nombreuse qu'eut lieu la levée du corps du député d'Ajaccio. Exactement à 4 heures, le cortège se formait dans le jardin de la Préfecture.

Précédés de la famille de M. Balesi, le Préfet de la Corse, MM. Gabrielli, Guarobi, Feraldi, Piercangeli, Pugliesi Conti, Landry prenaient la tête du convoi, suivis de M. Lamby, secrétaire général de la Préfecture, de M. Barreau, chef de cabinet et du conseil de Préfecture. Venaient ensuite les fonctionnaires et délégations civiles.

A 4 heures 15 le cortège se mettait en marche accompagné de la musique municipale et se dirigeait vers la chapelle mortuaire de la famille Ardue où le corps de M. Balesi reposera jusqu'à demain soir en attendant son transfert à Portovecchio.

On remarquait les couronnes suivantes :

Commune de Portovecchio à son regretté maire.

Ses enfants : A notre père bien aimé.

Mme Balesi : A mon époux chéri.

Les représentants de la Corse à leur regretté collègue.

Le cercle d'Olmeto à leur regretté député.

Canton de Tallano.

M. Juillard, préfet de la Corse.

M. Levesa.

Le personnel de la Préfecture.

Ses amis d'Ajaccio.

La commune de Figari.

La commune de Quenza à un de ses plus glorieux enfants.

Discours de M. le Préfet

M. Juillard, préfet de la Corse, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Il appartiendra à ceux qui accompagneront jusqu'à sa dernière demeure le regretté Docteur Balesi, à ceux là qui bien avant moi furent en mesure de le connaître, qui furent les témoins de ses travaux et les compagnons de ses luttes de retracer la carrière dévouement et de labeur qui vient d'être si soudainement brisée. Mais je tiens, au nom du gouvernement de la République, au nom des populations de l'île, réunies dans une communauté de regrets et de deuil, à saluer d'un dernier hommage celui qui, depuis de longues années, tenait une si grande place dans la vie publique de la Corse.

Toute l'existence de M. Balesi a été vouée à la réalisation d'un double but, poursuivi sans défaillance et avec une énergie victorieuse : faire partager à ses compatriotes la noblesse et l'ardeur de ses convictions démocratiques, les faire vibrer de la même foi républicaine qui l'inspirait et, d'autre part, assurer aux populations, au milieu desquelles il vivait, la plus grande somme de prospérité.

De cette tâche la première partie était déjà depuis longtemps accomplie. Après infatigable de l'idée républicaine, M. Balesi, par la permanence de sa parole et de son exemple, n'avait pas tardé à émouvoir les habitants de toute sa région à son idéal de solidarité et de justice sociales. Depuis près de 30 ans, il n'avait pas quitté la lutte, combattant longtemps en soldat désintéressé, et, lorsque, après avoir avoué sous d'autres chefs le triomphe du drapeau républicain, il avait enfin connu lui-même la victoire, il était déjà trop tard pour qu'il en pût poursuivre sans les ravages ; sur il s'était épuisé à la peine et se sentait déjà miné par le mal qui devait venir à bout de son courage.

Et cependant son énergie résista quand déjà ses forces physiques le trahissaient. Pas une minute il ne cessa de travailler, avec une opiniâtreté que rien ne pouvait lasser, à servir les intérêts de ceux qui lui avaient donné leur confiance. Au labeur de ses collègues il avait sans trêve associé le sien, et le premier succès de ces efforts communs avait profondément réjoui son amour pour sa petite patrie. Il pensait y puiser de nouvelles forces pour obtenir de nouvelles victoires ; il est mort en soutenant devant le Conseil général la cause de cette région de Portovecchio, aux intérêts de laquelle il avait consacré toutes les ressources de son énergie et de son cœur.

Sa perte laisse un vide profond dans l'Assemblée départementale, dans le parti républicain, dans la Corse toute entière ; elle sera surtout ressentie par ceux dont il partageait la vie, ceux dont il était le confident et l'ami. Il meurt ayant déployé sans ménagers qu'avait reconnaissant racheté pour ses concitoyens. Devant un tel deuil, toute consolation serait inefficace. Nous nous inclinons avec émotion devant la douleur de sa famille : puisse-t-elle puiser quelque réconfort dans les sympathies unanimes qui l'entourent et dans la pensée que nos cœurs conserveront le souvenir respecté de celui qui, après une vie de travail et de dévouement, est mort à sa tâche, debout, en homme de devoir.

A PORTOVECCHIO

Les funérailles de M. le docteur Balesi ont été fixées pour lundi prochain, à dix heures du matin, à Portovecchio.

Le cercueil sera embarqué sur le bateau de la Compagnie Fraissinet, qui part d'Ajaccio pour Propriano et Bonifacio, le samedi à 4 heures du soir.

De Bonifacio il sera immédiatement dirigé sur Portovecchio.

Brevet Elémentaire
(Jeunes Filles)

Lundi ont commencé au lycée, les épreuves écrites pour l'obtention du Brevet élémentaire.

La Commission est composée de M. Six, vice recteur de la Corse, président, et de MM. Manoon, Ambroi, Thenard, professeurs ; de Mmes Pozzevera, Cachard, Lazzeretti et Poggi, et de MM. les inspecteurs primaires Cachard, Aulin et Le Guillochet, membres.

Sur les 65 candidates qui se sont présentées, 49 ont été admises à subir les épreuves orales.

Ce sont Mlles

Berti Catherine.
Canavaggio Marie.
Crisolari Marianne.
Folacci Antoinette.
Grafinelli Jeanne.
Limarola Ignace.
Naialelli Marie-Catherine.
Pergola Gracienne-Marie.
Poggi Angèle-Félicité.
Pinelli Clotilde.

Gazette Electorale

Nous sommes en mesure d'affirmer que M. Panzani, conseiller à la Cour d'appel de Bastia, sera candidat au siège laissé vacant, dans l'arrondissement de Sartene, par le décès de M. le docteur Balesi, député.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 15° à midi + 18 3 ; à 6 heures du soir + 15° Maxima + 19 ; Minima + 12 6

Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. midi, 760 mm., 6 heures du soir, 759 mm.

Vent : Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, couvert.

l'après-midi, id.

La rentrée des classes

Hier nos rues présentaient une animation inaccoutumée. L'examen du brevet élémentaire des filles et la rentrée des classes avaient attiré beaucoup de monde dans notre ville. Les écoles primaires ont reçu, paraît-il, un nombre d'élèves encore plus considérable que celui de l'année dernière. Ils allaient joyeux, par petits groupes, nos bons écoliers et nos gentilles écolières, leurs livres sous le bras, reprendre le travail un moment interrompu par les grandes vacances. Et nos jeunes lycéens n'étaient pas trop émus quand, sur le perte du Lycée, leurs mamans, avec de gros baisers, leur donnaient de bons conseils et leur faisaient d'utiles recommandations.

A tous les élèves de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire nous souhaitons les meilleurs succès à la fin de l'année scolaire. Mais qu'eux aussi, de leur côté, ne négligent rien pour les mériter et pour contenter, par une bonne conduite et un travail sérieux, leurs parents et leurs maîtres.

Souscription nationale

M. le Directeur de la Banque de France a bien voulu nous informer que la succursale de Bastia reçoit les souscriptions pour les victimes du cuirassé *Liberté*.

A vendre

Lit acajou complet, commode, rideaux, glaces, buteau.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Notre prime

Livrée à la page les *Agrandissements Moretti*.

AVIS DE DÉCÈS

M. Philippe Scinetro ; Mlles Julie et Baptistine Scinetro ; Mlles Anna, Eugénie et Elisa Ramelli ; Mme et M. Louis Ramelli, conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme et M. André Taddei, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants ; M. Jean Ramelli, ingénieur ; Mme veuve Sisco, née Scinetro, Mme veuve Scinetro, née Zanardi ; Mme et M. Auguste Ramelli, avocat ; Mme et M. Pierre Angeli, avocat ; M. et Mme Léon Ramelli ; Mlle Isabelle Ramelli ; M. et Mme Sébastien Sisco, de Pozzo, et leurs enfan s ; Mme veuve Bost, née Dispero, et ses enfants ; M. et Mme Philippe Scinetro et leurs enfants ; M. et Mme Georget, née Scinetro, et leurs enfants ; Mlle Eugénie Bertin ; Mme et M. Serguey, professeur au lycée de Talle ; M. Serba, ingénieur ; Mme veuve Ernest Bertin ; Mme Vve Camugli ; M. et Mme Georges Lamel, née Serguey ; Mme veuve Jérôme Emmanuelli ; M. et Mme Trouvé, née Scinetro, et leurs enfants ;

Les familles Sauveur Leta, Jérôme et Antoine Agostini, Vve Marchi, née Agostini, Mme Vve commandant Carrega, Lanotte-Carrega, Nobili de Marseille, Orsatti, professeur au lycée de Bastia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE LOUIS SCINETRO
Née RAMELLI

leur mère, sœur, belle sœur, tante et cousine, décédée à Bastia, le 2 octobre 1911.

L'enterrement aura lieu mercredi, 4 octobre, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire 4, Boulevard du Palais.

Mlle Elisa Gentile ; Mme et M. Nicolas Sauvi et leurs enfants ; Mme et M. Casimir Piaggi et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Gentile et leurs enfants.

Les familles Pozzevera, Gentile de Marseille, Leonetti de Marseille, Lanardi, Poggioli, Sangiovanni, Tonioli, Tomei de Corvione, et Vergnaud de Marseille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE GENTILE
Née SUARELLA

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante, cousine germaine et alliée, décédée à Bastia, à l'âge de 73 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu jeudi 5 octobre, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 1, rue de la Miséricorde.

Nos Dépêches

TOULON

LA CATASTROPHE DE LA LIBERTÉ

FUNÉRAILLES NATIONALES

185 cercueils

Toulon, 3 oct bre.

Les funérailles des glorieuses victimes de la catastrophe de la *Liberté* furent solennelles.

L'on peut dire que la France et le monde entier, en cette circonstance, associèrent leurs sentiments douloureux à l'affliction des familles plongées dans le deuil par l'implacable brutalité d'un événement qu'on ne pouvait prévoir, et dont les conséquences terrifiantes font frissonner d'horreur.

Ces funérailles ont dépassé, dans leur caractère grandiose, tout ce que l'on pouvait prévoir. Les cent mille habitants de Toulon étaient là, et l'on peut ajouter que cette population avait doublé par l'arrivée de la foule accourue de tous les points du département du Var, et aussi de Marseille, comme des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes.

A l'église Saint-Louis

A 8 h. 45 un service religieux a été célébré dans la vaste nef de l'église Saint-Louis, où une foule des plus compactes, composée de gens appartenant à toutes les classes de la société se pressait bien avant l'ouverture de l'office.

Cette cérémonie était présidée par Mgr Guillibert, évêque de Fréjus et de Toulon, entouré de tout le clergé de la paroisse.

Officiers de tous corps, membres de la Croix Rouge française, soldats et matelots, ouvriers et employés, se coudoyaient, tous en proie à la même émotion et le cœur empli d'une égale tristesse.

A l'issue de l'office des morts, le clergé de toutes les paroisses s'est réuni à la sacristie pour escorter Mgr Guillibert sur la place d'Armes, où allait être donnée l'absoute.

L'arrivée
du Président de la République

Le train présidentiel est arrivé à Toulon à 9 heures 10 minutes.

Toutes les autorités civiles, maritimes et militaires sont là pour saluer le chef de l'Etat.

Il n'y a pas de présentations officielles, — c'est le désir formel de M. Fallières.

Les 101 coups de canon réglementaire sont tirés.

Le Président de la République est accompagné de MM. Caillaux, président du Conseil, ministre de l'Intérieur ; Delcassé, ministre de la Marine ; Massimy, ministre de la Guerre ; Augagneur, ministre des Postes et Télégraphes ; Pams, ministre de l'Agriculture ; Steeg, ministre de l'Instruction publique ; Antonin Dubost, président du Sénat ; Brisson, président de la Chambre.

Les délégations du bureau de la Chambre et du Sénat ; les membres des Commissions parlementaires de la marine, etc.

L'Absoute

La cérémonie de l'absoute, donnée par Mgr Guillibert, fut très imposante.

Toutes les personnes qui y assistèrent en furent profondément impressionnées.

Tandis que matelots, artilleurs, fantassins, rangés en masse compacte autour de l'immense quadrilatère, semblaient être là pour quelque revue solennelle, Mgr Guillibert, coiffé de la mitre éblouissante de reflets argentés, escorté par les chanoines, prêtres et diacres, traversa la place d'Armes au milieu du majestueux cortège. Et les cœurs les plus endurcis se sentirent touchés par ce spectacle qui avait un caractère vraiment impressionnant.

L'ecclement, le cortège se dirigea vers le kiosque ; après avoir gravi l'escalier qui conduit sur la plateforme, l'évêque en un geste bénisseur, étendit les bras vers les 95 prolonges, sur lesquelles reposaient 185 cercueils.

Et gravement, sous la coupole ajourée, s'élevèrent les chants liturgiques. C'est à ce moment que l'émotion de l'assistance atteignit son plus haut degré d'acuité. Des femmes tombèrent à genoux sur le sol ; des hommes pleurèrent, et les pauvres petits fantassins et les braves matelots, qui formaient la haie, ne pouvaient plus maîtriser leur angoisse.

L'eau bénite fut lancée dans la direction des cadavres.

Le Cortège

C'est à 9 heures 30 que le cortège s'est formé.

M. le Président de la République, ayant à sa droite, M. Dubost, président du Sénat, et, à sa gauche M. Brisson, président de la Chambre ; à ses côtés, les ministres, MM. Caillaux, Delcassé, Messimy, Pams, Augagneur, Steeg, s'arrête à l'angle Nord-Est de la place, et assiste au défilé des couronnes, des poêles, des délégations.

Les prolonges d'artillerie se mettent en marche à leur tour. M. Fallières se place derrière la dernière. Les familles des morts viennent ensuite ; puis les autorités et la suite.

Les poêles, au nombre de douze, étaient portés par des camarades des défunts, gradés ou non gradés.

A l'Arsenal de terre

Le cortège, s'étant formé dans l'allée Est de la place d'Armes, se dirige vers l'arsenal de terre, en longeant les rues de l'Intendance, Henri-Pastoureau, le boulevard de Strasbourg et la rue Militaire.

Partout la foule était immense et les trottoirs étaient noirs de monde. Le long des façades, sur les devantures des magasins, des grappes humaines étaient accrochées. Nombreux étaient ceux qui étaient juchés sur des échelles, au risque de se rompre le cou. Les fenêtres de toutes les maisons étaient occupées par des gens qui s'entassaient dans les embrasures, et sur les toits mêmes on apercevait des centaines et des centaines de curieux.

Mais toute cette foule, malgré son nombre considérable, était recueillie. Pas un seul mot n'était échangé au passage des cercueils. Le silence le plus absolu régnait parmi ces milliers de personnes qui se taisaient pour donner libre cours à leurs larmes. A voir l'attitude de tout ce monde, on sentait bien que ce deuil atteignait plus profondément encore, parce que les victimes appartenaient à cette grande famille militaire dont Toulon est un des foyers les plus animés.

Les Couronnes

Il y avait plus de 2.000 couronnes.

Nous avons remarqué celle des *Corses habitant Toulon* ; celle des *Corses et Amis de la Corse*.

Parmi les plus riches, on peut citer : celles du Président de la République, des ministres, de la ville de Toulon, de l'Empereur d'Allemagne, de la ville de Paris, de l'équipage du cuirassé anglais *Exmouth*.

LES DISCOURS

Dans la grande cour de l'Arsenal de terre, les prolonges se sont rangées. On avait installé, au centre, un dôme pour les orateurs.

Des discours ont été prononcés par le Président de la République, le Ministre de la Marine, le vice-amiral Bellue, le Maire de Toulon et M. Abel, député du Var.

Prenant le premier la parole, le Président de la République s'exprime en ces termes :

Discours de M. Fallières

« Messieurs,

» Les circonstances profondément douloureuses, qui nous réunissent pieusement devant ces cercueils, sont des plus cruelles qui puissent émouvoir la conscience et troubler la vie de la nation.

» En venant conduire le deuil de la Marine, j'ai tenu à apporter moi-même à notre vaillante armée de mer, au nom du Gouvernement de la République qui l'entoure de sa reconnaissante sollicitude et de son inébranlable confiance, au nom de la France dont elle est le légitime orgueil et l'une des plus chères espérances, l'hommage suprême de la Patrie.

» A la nouvelle de l'épouvantable catastrophe, le monde entier a été remué comme par un frisson de solidarité et, des trônes et des peuples, sont venus de partout des témoignages de généreuse sympathie bien faits pour honorer à la fois la mémoire des victimes et le pays qui pleure sur leur sort.

» Hier, ces brillantes escouades, fières et joyeuses, déployaient leurs glorieuses couleurs sous le soleil radieux d'un jour de triomphe.

» Aujourd'hui, c'est la désolation sur cette rade, où coula une de nos plus puissantes unités de combat.

» Sur tous les points du territoire, des familles pleurent des êtres aimés, fauchés en pleine paix. »

Aux braves gens couchés dans ces cercueils, le chef de l'Etat adresse pieusement les adieux de la Patrie en deuil.

M. Fallières formule ensuite des vœux de rétablissement pour les blessés et termine par ces mots :

« La Marine française, toujours prête à coopérer à l'œuvre sacrée de la défense nationale, continuera à poursuivre avec une mâle assurance, le cours régulier de ses glorieuses destinées. »

Discours de M. Gasquet

M. Louis Gasquet, maire de Toulon, s'avance après le Ministre de la Marine, et, au nom de la Ville, adresse un adieu ému à ces jeunes victimes du devoir.

Discours de M. Abel

M. le député Abel parle ensuite au nom du département du Var.

« Les trois couleurs, dit-il, ne sombreront point avec la *Liberté*.

» Demain, d'autres vaillants marins monteront, avec une aussi noble abnégation, les nouveaux cuirassés de la République. »

Discours de l'amiral Bellue

Enfin, l'allocution émouvante de l'amiral Bellue clôt la série des discours.

« En m'inclinant une dernière fois devant les dépouilles mortelles de ces nobles victimes, je leur adresse au nom de leurs chefs et de leurs camarades de la 2e escadre, le plus fraternel salut. »

L'amiral Bellue dit un dernier adieu aux morts, puis il termine par ces paroles :

« Après les derniers devoirs rendus aux disparus, reprenons notre labeur quotidien.

» Travaillons courageusement, et confiants dans l'avenir, préparons-nous ! »

Discours de M. Delcassé

Au nom de la Marine Française, M. Delcassé, visiblement ému, adresse un salut touchant à ses morts.

Il rappelle, en commençant, la légitime fierté du pays pendant la concentration de la flotte française et le lancement des nouveaux cuirassés.

Il rend ensuite hommage au patriotisme des disparus

« Admirons le courage de ces hommes qui nous donnent l'exemple du dévouement sans bornes à leur Patrie.

» Tous sont tombés sur le champ du devoir. »

M. Delcassé termine en promettant de ne rien négliger pour percer l'horrible mystère, et supprimer les causes de semblables catastrophes.

Fin de la Cérémonie

Il est midi 30, quand la cérémonie se termine par le défilé devant M. le Président de la République, de de toutes les délégations de sociétés, groupements, cercles, comités, chorales.

M. Fallières salue avec émotion les familles des victimes, puis le cortège présidentiel se reforme et arrive à la préfecture maritime, pour le déjeuner présidentiel.

Sur tout le parcours, M. Fallières est longuement acclamé.

Le déjeuner présidentiel

A 1 heure, un grand déjeuner est offert à M. le Président de la République.

A ce déjeuner assistent les ministres et tout le cortège présidentiel.

Le Président de la République
visite la Liberté

Dans l'après-midi, M. Fallières, accompagné des membres du Gouvernement, de nombreux parlementaires et du préfet maritime de Toulon, est allé visiter l'épave de le *Liberté*.

Il s'est rendu aussi à bord de la *République* où il a pu examiner les grosses avaries qui ont été occasionnées au cuirassé, par l'explosion de la *Liberté*.

A l'Hôpital de Sainte-Anne

M. le Président de la République s'est rendu ensuite à l'hôpital de Sainte-Anne, où il a visité les nombreux blessés qui s'y trouvent.

Il a encouragé chacun d'eux et les a tous félicités pour leur bravoure et leur sang-froid.

A l'Hôpital de Saint Mandrier

M. Fallières a visité aussi les blessés de l'hôpital de Saint-Mandrier, auxquels il a prodigué les paroles les plus affectueuses.

Télégramme de M. Fallières
à S. M. le Roi d'Angleterre

A l'issue de l'imposante cérémonie funèbre, M. le Président de la République s'est empressé d'adresser à *S. M. Georges V*, un télégramme de remerciements, pour avoir eu la délicate pensée d'envoyer le cuirassé *Exmouth* à Toulon, pour les funérailles des victimes de la *Liberté*.

Le Départ

Le cortège présidentiel s'est ensuite embarqué pour le quai de Missiessy.

A 6 h. 45, le train présidentiel s'ébranle pour Paris, pendant que les 101 coups de canon réglementaires saluent le départ du chef de l'Etat.

AJACCIO
SERVICE FUNÈBRE

Ajaccio, 3 oct bre.

Ce matin, à 9 heures et demie, a été célébré, en l'église cathédrale, une messe de *Requiem* pour le repos de l'âme des victimes de la *Liberté*.

Monseigneur Desanti, évêque d'Ajaccio, après avoir prononcé un sermon, a donné l'absoute devant le magnifique catafalque qui disparaissait sous les drapeaux tricolores.

L'église était bondée. Tous les officiers de mer et de terre, une délégation de chaque corps de troupe, M. Juillard, préfet de la Corse, et Mme Juillard, M. Bertoni, chef de cabinet, tous les chefs de service, une délégation du Conseil général et son président, les membres de la municipalité ajaccienne, etc., assistaient à cette cérémonie.

Nouvelles Maritimes

Torpilleurs d'Ajaccio

Paris, 3 octobre.

M. l'enseigne de vaisseau Lard, embarqué sur l'*Arbalète*, est désigné pour embarquer comme second sur le sous marin *Papin*, de la flotille de Bizerte.

LA GUERRE
Italo-Turque

Le bombardement de Tripoli

Paris, 3 octobre.

Les navires italiens ont repris ce matin le bombardement de la ville de Tripoli.

Les habitants se sont réfugiés à l'intérieur du royaume.

Démentis Officiels

Le ministère de la Marine italien dément toute action militaire des troupes en Albanie.

L'Italie affirme que les dépêches relatant ces combats sont fabriquées par la Turquie, afin d'embarrasser l'Italie et provoquer des incidents internationaux.

La médiation de l'Allemagne

Une note officielle confirme les bruits qui ont circulé ces jours-ci, au sujet de l'intervention de l'Allemagne.

Le gouvernement allemand est décidé, en effet, à prendre l'initiative d'une médiation entre l'Italie et la Turquie, mais seulement après un engagement décisif.

L'intervention de l'Autriche

Un télégramme de Vienne affirme que l'Autriche aurait exigé de l'Italie l'assurance formelle de borner son action à la Tripolitaine.

La démission du ministre de la Marine

A la suite d'un nouveau désaccord survenu avec les autres membres du cabinet, le ministre de la Marine Moukhtar bey vient de démissionner.

Au « Journal Officiel »

L'Union Philanthropique de Castellare-di-Casinca

Paris, 3 octobre.

Par décision ministérielle, « l'Union Philanthropique de Castellare-di-Casinca » est autorisée à encaisser les versements pour les retraites ouvrières.

AU PORTUGAL
MOUVEMENT MONARCHISTE

Paris, 3 octobre.

Des télégrammes de Lisbonne annoncent qu'un important mouvement monarchiste aurait éclaté en Portugal.

Le chef des conspirateurs monarchistes serait le capitaine Favia Conceiro

A la tête d'une colonne de 4 000 hommes, le capitaine Conceiro a tenté de s'emparer de la ville de Chaves.

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures
Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA
Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin abrant tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.
M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.
La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuse pour les passagers.

DÉMÉNAGEMENTS
pour tous les pays
DÉPOT DE CAISSES POUR M. [illegible]
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PADOVANI, 7, Route du Cap
BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

200 Fûts de 250 à 280 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Risquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA



Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Gainage primaire et canalisation moderne

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.

Pour faire connaître son travail à ses nombreux abonnés, M. Moretti leur donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs

BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : **M. J. Moretti**, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)

Bulletin de souscription à détacher

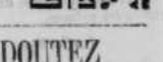
CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.
Nom
Localité
dép. en gare à

N. B. Le bulletin ci-dessus sera rigoureusement exigé

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faiencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30



UN CONCOURS ORIGINAL
Le *Journal de la Famille*, grande revue illustrée mensuelle de 40 pages, commence un concours intéressant et original.
Le *Journal de la Famille* reproduit les portraits de vingt de ses collaborateurs, demandant aux lecteurs de mettre un nom sous chaque figure. De nombreux prix sont réservés aux réponses donnant le plus de solutions justes.
Cette publication familiale, s'adresse à toutes les classes de la Société parce qu'elle est littéraire, instructive, pratique, amusante et peut être lue par tous.
L'abonnement est de 6 francs par an.
Exceptionnellement, le numéro du Concours sera envoyé à nos lecteurs qui adresseront un timbre de 15 c. au *Journal de la Famille*, 23, boul. des Italiens, Paris.



QUAND VOUS DOUTEZ
Profitez toujours de l'Expérience des autres
La succession de l'attestation suivante ne paraîtra que pour faire en faveur de l'EAU PRECIEUSE mieux que tous les arguments.
« *Monsieur, — Depuis plusieurs mois je souffrais horriblement d'une plaie à la figure ; malgré tous les remèdes et tous les traitements médicaux le mal s'aggravait toujours davantage. Las de souffrir et ayant entendu vanter les bons effets de l'Eau Précieuse Degeuter je résolus de l'essayer. J'en vaincs très régulièrement le traitement, et en moins de trois mois j'étais entièrement guéri.*
Prosper QUESNEL, 55, rue Léon-Maître, Petit-Quevilly (France.)
Tous ceux qui souffrent de maux de jambes, ulcères, varices, dartres, eczémas doivent employer l'EAU PRECIEUSE qui leur assurera la guérison. Le traitement est simple et peu coûteux, se trouve dans les bonnes pharmacies.
Les contrefaçons sont en grand nombre ; il faut exiger la dénomination EAU PRECIEUSE.
Dépôt général à Rouen ; Pharmacie DEPENNIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais, 10, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 234 — JEUDI 5 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	23 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 22 m. — Coucher, 5 h. 8 m.
Premier quart., le 29. — Pleine Lune, le 7
Fête d'Aujourd'hui : Saint Placide.
Fête de Demain : Saint Bruno.

4 OCTOBRE

LA FEMME FRANÇAISE

Que sera la femme de demain ?

Telle est la question du moment : les journaux font des enquêtes et nous avons lu des remarques très intéressantes.

La femme d'aujourd'hui et celle d'hier ne valent-elles pas qu'on s'occupe un peu du rôle qu'elles jouent ou ont joué.

Pour ne parler que de nos Croix-Rouge françaises, elles peuvent être fières de leur œuvre, et les ardentes sympathies dont le public les soutient trouvent chaque jour de nouvelles raisons de confiance et d'admiration dans cette manifestation de la bonté, du dévouement et de la bienfaisance féminine ; malgré l'utile concours masculin qu'elles rencontrent, on peut bien dire que la plus grande part de reconnaissance et d'éloge revient de droit, pour l'assistance aux blessés militaires, aux admirables femmes qui composent ces associations.

Les journaux ont reproduit l'allocution du médecin en chef de l'hôpital de Casablanca, prononcée au moment de la relève de l'équipe des infirmières de l'Union des Femmes de France.

« Les Croix-Rouge françaises peuvent conserver dans leurs archives ce précieux témoignage rendu à un groupe de femmes d'élite, d'un courage à toute épreuve, d'un zèle inépuisable, d'une bonté vigilante et éclairée, qui fait l'objet de notre franche admiration comme de nos sentiments de gratitude la plus vive. »

De tels services, et qui ne sont pas les premiers, donnent la preuve évidente que le zèle de la Croix-Rouge Française, en ses trois Sociétés, n'écrite toutes les louanges et tous les encouragements.

Partout ces infirmières volontaires font l'admiration de tous, et quelque vifs que soient les éloges qu'on leur adresse, elles peuvent surprendre ceux qui les connaissent et qui les ont vues à l'œuvre.

Qu'un cataclysme se produise, comme les inondations en France ou le tremblement de terre de Messine, en Italie, des femmes de cœur, dévouées, instruites en l'art de soigner les blessés et de secourir les malheureux, apportent aux populations dans le malheur, l'argent, les objets de première nécessité qu'on ne leur marchande pas, et leur expérience d'infirmières. Tout le monde a remarqué à Paris et dans la banlieue, pendant les grandes inondations, combien de bon sens pratique se révélait dans l'organisation des secours apportés par les femmes.

D'ailleurs, il ne peut pas en être autrement ; c'est dans ces expéditions, dans tous les lieux où on a besoin d'elle, que se reconnaît chez la Femme française la vocation hospitalière dans toute sa beauté. Ne sont-elles pas admirables, ces jeunes filles, ces femmes riches, qui pendant de longs mois s'astreignent à un travail rude, s'exercent à panser les blessés, à soigner les malades, renonçant avec plaisir à leurs distractions, pour s'occuper uniquement à suivre l'excellente méthode d'enseignement qu'on leur donne à Paris et en d'autres villes importantes ; on les instruit avec soin en médecine, en chirurgie et en pharmacie, de façon à ce que ces connaissances puissent les aider à rendre les utiles services que nous les voyons prodiguer chaque fois qu'on a besoin de dévouements.

Cette préparation professionnelle d'infirmières militaires a donc son utilité, même en temps de paix, puisqu'elle profite à des malades et à des blessés pauvres.

N'a-t-on pas vu de tout temps, des femmes qui furent pour les hommes des collaboratrices remarquables et de bonnes ouvrières de la civilisation ; et combien dont les noms sont oubliés et qui rendirent de grands services à notre pays. Prenons pour témoignage les belles paroles de Du Guesclin, lorsqu'il dit aux Anglais dont il était prisonnier : « Il n'est pas dans mon pays femme sachant filer, qui ne file une quenouille pour ma rançon. »

Donc, à cette époque même, le rude soldat n'ignorait pas quel cœur battait dans toutes les poitrines des Femmes de France ; croyons donc que nos aïeules ne furent pas des femmes sans pensée, des êtres futiles, comme leurs filles d'aujourd'hui. L'amour de la Patrie, le dévouement et l'abnégation leur étaient coutumiers. Puisque tant de traits, puis que les mêmes sentiments profonds qui animaient la femme d'hier animent celle d'aujourd'hui, malgré la différence de l'éducation, espérons en l'avenir.

Et si les femmes aiment l'effort et le travail, souhaitons qu'elles en donnent le goût à leurs maris et à leurs fils. Et quel bel exemple pour la classe ouvrière : ce travail des riches, ce dévouement donné sans compter, nous semblent être les moyens les plus propres à réconcilier les uns avec les autres.

Il n'est même pas besoin de dire qu'au premier appel, à la première alerte, toute une armée de jeunes femmes, infirmières exportes, seraient debout pour apporter leur concours dévoué et utile à la défense de la Patrie : peut-on croire que devant de tels faits, il se trouverait un seul antipatriote ?

M. RICOU.

CALVI

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Calvi a l'honneur de prier Messieurs les fonctionnaires et la population, d'assister aux obsèques de Cardi Joseph, matelot de la *Marseillaise*, mort victime de la catastrophe de Toulon, *et qui auront lieu* vendredi, 6 octobre, à 10 heures du matin.

Audience Solennelle de la Cour d'Appel de Bastia

Discours de M. le Procureur Général Boyer

Monsieur le Premier Président,
Messieurs,

Avant de requérir la reprise de vos travaux, je dois porter mes regards en arrière et compter les pertes que vous avez faites au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Trois magistrats de grand mérite se sont séparés de vous : M. le conseiller-doyen Stefanini, M. le procureur général Jacomet, M. l'avocat général Angeli.

M. le conseiller Stefanini, fils d'un Président de Chambre qui a laissé les meilleurs souvenirs, était entré dans la magistrature, le 4 juillet 1868, comme substitut à Calvi.

Au mois de mai 1877, il était procureur de la République à Bastia. Victime de ses opinions républicaines, il fut envoyé en disgrâce sur le continent et refusa de se rendre au poste qui lui était assigné. La crise passée, il reprit la direction du Parquet de Bastia et fut nommé, par la suite, avocat général près notre Cour d'Appel. Il avait alors 37 ans.

Vous savez combien il a justifié un légitime avancement. Esprit des plus distingués, caractère droit et ferme, très laborieux, très érudit, orateur éloquent autant que savant criminaliste, il s'est acquis, sur le siège du ministère public et, plus tard, comme conseiller, l'estime et la considération générales.

En cette Cour où l'on conserve le souvenir de Présidents d'Assises remarquables, il a, pendant plus de 24 ans, dirigé les débats criminels avec une supériorité à laquelle tout le monde s'accorde à rendre hommage et, en réagissant, par là, contre des coutumes barbares, il a puissamment contribué à hâter la marche de votre beau pays dans la voie du progrès et de la civilisation.

M. Stefanini est officier de l'Instruction publique et chevalier de la Légion d'honneur. A diverses reprises et dès l'année 1888, les chefs de la Cour l'ont proposé pour le siège de Président de Chambre, et on ne saurait trop regretter que les circonstances n'aient pas permis d'appeler ce magistrat de grande valeur à des fonctions que, de l'aveu de tous, il aurait remplies avec une rare distinction.

Nous devons nous féliciter de ce que la mise à la retraite de M. le conseiller Stefanini ne nous sépare pas de lui complètement. Il nous reste un par le lien de l'honorariat et conserve, d'ailleurs, sa résidence dans cette ville de Bastia où il est né et où il compte de nombreux et fidèles amis.

—)o(—

Le décret qui m'a fait le grand honneur de m'appeler dans votre île a éloigné de vous M. le procureur général Jacomet. Ainsi a cessé l'éloge de ce magistrat dont vous connaissez tous les brillantes qualités ? D'une intelligence très vive, d'une puissance de travail peu commune, d'un jugement sûr et éclairé, il a, pendant deux ans, dirigé le parquet de la Cour avec autant de compétence que de sagesse.

A ses mérites d'administrateur, il joint une belle culture intellectuelle et un talent de parole que vous avez pu apprécier vous-même, pour regretter que sa tâche absorbante de chef de parquet ne lui laissât pas le loisir de siéger plus souvent à vos audiences.

Les qualités de l'homme privé égalent, chez M. Jacomet, celles du magistrat. Une loyauté parfaite, une bienveillance inaltérable, un naturel expansif et chaleureux lui conciliant toutes les sympathies, et vous savez quels étaient son obligeance et son dévouement pour ceux qu'il en reconnaissait dignes.

Ai-je besoin d'ajouter qu'il était profondément attaché à votre ressort. Dans un discours prononcé en juillet 1910, il a rappelé comment, à son débarquement dans le port de Bastia, il avait d'abord éprouvé une déception. « Une pluie fine lui cinglait le visage.... ».

Mais, vers midi, le soleil se leva radieux, découvrant « Bastia toute en bleu d'or..., mollement couchée au bord de la mer. »

Dès ce moment il était conquis.

Dans ce discours de distribution de prix, rappelez-vous ce passage d'une lettre de Mme de Sévigné : « En France, on a deux pays, celui que vous a vu naître et celui où on vous réserve une affectueuse hospitalité. » Il disait :

« Moi, nous sommes tous aujourd'hui de la Corse. »

Et, de fait, il vous était foncièrement acquis.

Dans une entrevue que j'eus avec lui à son passage à Marseille, il m'exprima son très vif regret de vous quitter ; mais tant de voix pressantes, ses affections, ses intérêts de famille, le rappelaient sur le Continent, qu'il lui a bien fallu dire adieu à ce ressort de Bastia où se sont écoulées deux des meilleures années de sa carrière.

—)o(—

Je n'ignorais pas, Messieurs, quelle estime profonde vous aviez, de votre côté, pour M. Jacomet, et quels souvenirs il laissait parmi vous et je ne pouvais m'empêcher de considérer sa succession comme très périlleuse.

Une chose, cependant, me rassurait. Je savais que j'allais trouver, au Parquet général

---

22 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NAVA

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

V

UNE JOURNÉE MÉMORABLE

L'irrésistible héroïsme qui soufflait sur son âme se traduisait par des mouvements d'impatience... Il ne montait pas à sa race... Leur conversation allait reprendre sur l'explosion spontanée et terrestre de la poudre de Gaëtan, lorsque le signal de l'entrée en piste des aviateurs ébranla l'atmosphère, trois coups de canon furent tirés !

— C'est l'heure ! s'écria intrépidement M. de Selly qui redoutait pour l'instant l'aviateur Roger...

— Oui, Et Maurice dans un regret de voir coupé si vite un entretien où se passionnait son cœur de jeune et ardent amoureux.

Et d'un regard à la fois triste et émerveillé, il suivit son ami qui s'apprêtait à voler à des succès, à la gloire... Dans son âme subitement éveillée à la violence s'allumèrent des espoirs radieux, et tandis que Roger s'éloignait il se commanda en un monologue intérieur, absorbant :

— Qu'y a-t-il en entre Annette et lui ? Ce pilote, quel est-il ? Il est plus contre Goltenor que contre Nerrol, me dit-il, qu'est-ce que cela signifie !

Non loin de lui un groupe d'aviateurs devisait sur la vitesse du vent, les chances de chaque concurrent. Weiger paraissait ne pas les voir, il s'isola à l'écart, enfermé dans sa pensée, ses réflexions, son amour... Pendant ce temps-là Gaëtan de Selly alerte pourmivait les préparatifs de son départ ; les pieds, les mains placés sur les manivelles firent jouer toutes les commandes.

— Ça marche ! jeta-t-il à ses mécaniciens

— A merveille !

— Voyons le moteur ! A-t-il du son ?

— Il est dans ses bons jours.

Il l'allume. Une stridence de monstre mécanique amplifia l'atmosphère, c'était un tonnerre grondant aux pieds de Roger tranquillement assis à son poste, sur son siège...

— Je vais percer dans un regret de voir coupé si vite un entretien où se passionnait son cœur de jeune et ardent amoureux.

Et d'un regard à la fois triste et émerveillé, il suivit son ami qui s'apprêtait à voler à des succès, à la gloire... Dans son âme subitement éveillée à la violence s'allumèrent des espoirs radieux, et tandis que Roger s'éloignait il se commanda en un monologue intérieur, absorbant :

— Qu'y a-t-il en entre Annette et lui ? Ce pilote, quel est-il ? Il est plus contre Goltenor que contre Nerrol, me dit-il, qu'est-ce que cela signifie !

Non loin de lui un groupe d'aviateurs devisait sur la vitesse du vent, les chances de chaque concurrent. Weiger paraissait ne pas les voir, il s'isola à l'écart, enfermé dans sa pensée, ses réflexions, son amour... Pendant ce temps-là Gaëtan de Selly alerte pourmivait les préparatifs de son départ ; les pieds, les mains placés sur les manivelles firent jouer toutes les commandes.

— Ça marche ! jeta-t-il à ses mécaniciens

— A merveille !

— Voyons le moteur ! A-t-il du son ?

— Il est dans ses bons jours.

Il l'allume. Une stridence de monstre mécanique amplifia l'atmosphère, c'était un tonnerre grondant aux pieds de Roger tranquillement assis à son poste, sur son siège...

— Je vais percer dans un regret de voir coupé si vite un entretien où se passionnait

Les ailes s'écartèrent. L'oiseau, fou de liberté, ivre d'espace, fonça droit devant lui, les roues et le patin arrière durant quelques secondes déchirèrent la pelouse... Annotté des bravos éclatèrent. Les exclamations, les cris montaient dans l'air, accompagnaient l'aviateur en une clameur immense, profonde, dont l'écho se répercutait sur le champ d'aviation. Et l'oiseau merveilleux, prestigieux de vitesse, continuait sa course, s'envolait plus haut, toujours plus haut, dans l'apothéose du départ. Le biplan disparaît... puis on l'aperçut à nouveau perçant les nuages... le voilà ! Il revient vers l'aérodrome en une cascade aérienne de chutes et de montées, véritables montagnes russes en aéroplane qui donnent la forte émotion à tous les spectateurs. Parfois il effleure le sol, puis il reprend sa course dans les hauteurs pour se laisser retomber à pic comme s'il allait s'écraser à terre. Fausse impression ! Sa chute est feinte, c'est une preuve de plus de la maîtrise du pilote et de la souplesse de l'appareil. Il a battu tous les temps de vitesse, disent les chronométreurs. 111 kilomètres à l'heure ! Ce chiffre vole sur la nappe immense de la foule... il passe de bouche en bouche, escalade les tribunes et arrive là-haut, en dernier grudin.

— 121 kilomètres à l'heure, répète une belle jeune fille, radieuse sous sa toilette sombre.

Les jolies mains s'élèvent. Elle applaudit frénétiquement. C'est Annette Goltenor. Près d'elle, Paul Nerrol ; elle s'en soucie peu. Ses yeux suivent sans se lasser le biplan de Gaëtan de Selly. N'est-il pas le symbole de l'âme, de la pensée, du cœur, fuyant librement dans l'immensité de l'espace ? Maintenant, le grand oiseau a étalé ses ailes sur la pelouse, et adieu au repos, immobile, il apparaît encore imposant, majestueux de tout le prestige que lui ont donné ses envolées dans les airs. Quant à Roger, le vainqueur, dix, vingt bras vigoureux l'empoignent pour le porter en triomphe. Il n'est plus de barrières, plus d'ordre ; ses partisans se sont rués vers son atterrissage. Il devient le jouet de tous ! Et aux frénétiques démonstrations de la foule, commence pour le jeune aviateur une triomphale promenade sur un pavois humain. Belle mains se tendent vers lui. L'endane, l'habileté ont fait un dieu de cet homme. Maurice Weiger, malgré ses efforts, ne peut l'approcher... il a hâte pourtant de complimenter son ami.

— Quel homme heureux ! murmure doucement Annette du haut de sa place.

— Vous dites ? reprend Nerrol.

La jeune fille, sans répondre directement, poursuivait sa pensée :

— Tant d'honneurs doivent griser...

— Belle revanche, ma foi, semblable à celle que l'on aurait en buvant la mousse d'une coupe de champagne.

Il regarda sa compagne en face et reprit :

— Cueillir des ovations et des bravos... en voilà un métier pour un homme.

— Il en vaut un autre...

— Il faut un tempérament de femme lette pour aimer ça.

— Je ne trouve pas... fit Annette avec dédain.

— Si ce M. Roger réfléchissait bien à tous les aléas, à tous les dangers dont est semée la carrière d'un aviateur, il ne serait pas, à cette heure, le héros d'une journée de cette foule. Non, il mépriserait cela, se soucierait qu'un triomphe d'aujourd'hui peut succomber l'accident affreux, la chute, la mort !...

— Métier de femmelette, murmura la charmante jeune fille...

Puis plus haut elle répondit :

— Je suis sûre, que M. Roger songe à tout cela, mais il n'a pas peur, c'est un brave !

A mesure qu'Annette parlait avec toute l'ardeur de la conviction qu'apporte la jeune-sse en toutes choses, une légère nappe humide s'étendait sur ses beaux yeux bleus. C'était la marque de l'émotion dont son cœur était ému. Mais il ne plaisait pas à Nerrol de discuter sur la bravoure. Ce terrain lui paraissait plein de dangers. Il y serait certainement battu. D'un ton dégagé il reprit :

(*A suivre*).

ral de Bastia, un collaborateur qui, par sa valeur professionnelle, sa connaissance parfaite des hommes et des choses, sa grande considération dont il jouissait dans le ressort, contribuerait si puissamment à aplanir devant moi les difficultés. Je veux parler, vous le savez bien, de M. l'avocat général Angeli.

Ma confiance ne fut pas de longue durée. Avant même de quitter le Continent, j'apprenais que, trahi par son état-civil — on a vraiment peine à croire à l'authenticité de cet état civil — M. Angeli venait d'être mis à la retraite et nommé président de chambre honoraire.

Je ne l'en trouvais pas moins à son poste, plein d'activité et, on peut le dire, de jeunesse, dévoué à ses fonctions jusqu'à la dernière heure, affable et accueillant, tempérant la dignité qui lui est naturelle par la plus charmante bonhomie. Et je comprenais mieux encore, ce jour-là, quelle perte nous venions de faire.

Je sais bien que je blesse la modestie de notre collègue ; mais puis-je ne pas dire qu'il a résolu le problème, difficile en Corse, je suppose ainsi bien qu'ailleurs, d'être prophète en son pays.

M. Angeli a été promu chevalier de la Légion d'Honneur en janvier 1895.

De très bonne heure, sa personnalité s'était affirmée. Aux dernières années de l'Empire, il combattait vaillamment par la parole et la plume, pour les idées de liberté. Lui aussi, en 1877, il eut à souffrir des représailles. Mais la République, réparant l'injustice commise, l'appela bientôt près cette Cour d'Angers en qualité de substitut du procureur général.

C'est là, que pendant 23 ans, — car renonçant au brillant avenir qui l'attendait, il n'a pas voulu s'éloigner de son pays où le retiennent des liens de piété filiale, — c'est là que pendant 31 ans, M. Angeli a participé à vos travaux judiciaires — vous savez avec quelle compétence et quelle autorité — et fait entendre cette parole éloquente et persuasive qui obtenait de la conscience des jurés de fermes et justes verdicts.

S'il ne m'a pas été donné d'entendre ses réquisitoires, j'ai eu, du moins, la bonne fortune de lire les discours qu'il a prononcés à nos audiences solennelles.

Quel intéressant discours de rentrée ne ferait on pas, si cet usage existait encore, en commentant simplement ces études savantes sur *le Sentiment de la Justice*, *la Recherche de la Vérité*, *les Principes de la pénalité*, et combien d'autres, aussi remarquables par l'élévation de la pensée que par l'ampleur et la beauté du style, et où M. Angeli a exposé les idées primordiales qui doivent guider les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions.

Volontiers il s'arrête, comme de juste, à ce qui touche plus particulièrement la Corse. En 1883, dans un discours sur les délits électoraux, il déplorait les lacunes de la loi, alors insuffisante pour réprimer les fraudes. « La fraude, disait il, véritable « Protée qui emprunte toutes les formes, « depuis les plus grossières jusques aux « plus subtiles, et cherche à se rendre in- « saisissable sous d'ingénieux déguise- « ments.... » Ces lacunes, reconnaissons, Messieurs, que la loi du 30 mars 1902 les a largement comblées.

Ailleurs, d'élève contre la terrible vendetta, « héritage d'une domination détestée. »

« Je sens, dit il, que je découvre une des « plaies de ce pays, et je voudrais que ma « voix arrivât jusqu'au cœur de tous mes « compatriotes. Qu'est-il besoin de ces im- « précations sans fin ? »

Dans tel autre discours, il proteste contre l'esprit de dénigrement qui nous envahit chaque jour davantage et n'épargne même pas les plus dignes. « On n'exile plus Aristide, s'écrie-t-il, on le diffame. »

Et quelles pages remarquables, ici sur le caractère du peuple corse et son dévouement à la « grande patrie française ». Là sur « le magistrat idéal, » tel qu'le conçoit notre collègue : « C'est l'homme dont la vie « toute entière est consacrée au bien public, « qui ne reconnaît d'autre maître que la « loi, d'autre guide que sa conscience ; qui « n'a qu'un souci, la vérité, qu'une pas- « sion, la justice, une justice qui n'admet ni « les défaillances, ni les excès.... »

Mais je m'arrête, Messieurs, la lecture intégrale de ces pages éloquentes risquerait d'être plus longue que ne le comporte la circonstance actuelle. Qu'il me suffise de dire qu'elles font grand honneur à celui qui les a écrites et qu'elles renferment de nobles et nécessaires enseignements.

M. Angeli, se pouvait, en vérité, se séparer définitivement de cette Cour qui compte tant de magistrats de mérite et que son chef dirige avec une si grande distinction. Il ne pouvait davantage renoncer à nos audiences où sa voix a si souvent et si éloquemment retenti.

Il a voulu continuer à faire partie, d'une manière effective, de la famille judiciaire, et il a repris sa place dans les rangs de ce barreau de Bastia qui, pour le savoir, le talent, les sentiments d'honneur et de dévouement, jouit, depuis longtemps, de la plus légitime renommée.

Nous sommes heureux de le conserver ainsi près de nous, et nous espérons qu'il voudra bien ne pas oublier le parquet où il a joué, durant tant d'années, un rôle si actif, où tout nous parle de lui et où il trouvera toujours des collègues et des amis.

Bien que M. le président Massei n'appartînt pas à notre compagnie, il nous tenait de trop près pour que je puisse ne pas parler ici de la perte que la magistrature corse a éprouvée en la personne de cet honorable magistrat.

Successivement juge suppléant, substitut, juge, juge d'instruction à Ajaccio, il avait été nommé, le 15 février 1906, président du Tribunal de Bastia, le plus important du ressort. Docteur en droit, possédant une grande expérience des affaires, il remplissait, à la satisfaction générale, ses délicates fonctions, lorsqu'il s'est senti atteint par la cruelle et longue maladie à laquelle il a succombé. Par sa nature droite, foncièrement honnête, par son cœur généreux, il s'était acquis l'estime et la sympathie de tous et sa mort a provoqué parmi nous d'unanimes regrets.

Allocution
de M. le Premier Président

Après avoir déclaré ouverte, la nouvelle année judiciaire, M. le Premier Président a prononcé les paroles suivantes :

« Avant de leur faculté je salue au nom de la Cour les nobles victimes de l'épouvantable catastrophe qui a si cruellement éprouvé notre vaillante marine nationale, victimes au nombre desquelles figurent, en bon rang, ces héroïques enfants de la Corse, toujours prêts au dernier sacrifice quand il s'agit de l'honneur et de la Gloire de la France, notre bien-aimée Patrie !

Brevet Elémentaire
(Jeunes Filles)

Sur les 65 candidates qui se sont présentées, 10 ont été admises à subir les épreuves orales, 7 ont été reçues définitivement.

Ce sont Mlles

Canavaggio Marie.
Cristofari Marianne.
Foiaco Antoinette.
Limarola Ignace.
Natalelli Marie-Catherine.
Pergola Graciesse-Marie.
Pinelli Clotilde.

Nécrologie

Madame Scinetro-Ramelli

Il n'y a pas encore un an, la famille Scinetro perdait brusquement son chef bien aimé, M. Louis Scinetro, foudroyé par une congestion cérébrale. Le même sort était hélas ! réservé à sa veuve. Dimanche, dans l'après midi, Mme Scinetro, prise de malaise, s'affaissait, perdait connaissance et le lendemain s'éteignait dans les bras de sa famille en larmes.

Mme Scinetro était bien le type de la femme et de la mère dont tout la vie reste ouverte dans le foyer. Toutes ses joies étaient celles qui lui venaient des êtres aimés qui l'entouraient. Elle avait toujours partagé avec son regretté mari la direction de l'importante maison du boulevard Paoli, et lorsqu'elle se trouva inopinément privée du compagnon de sa vie, elle redoubla d'énergie pour faire face à toutes les exigences de sa situation commerciale, afin de continuer honorablement les traditions de l'une de nos plus anciennes maisons bastiaises. Elle fut aussi aidée par ses enfants, ces chers enfants qui en moins d'un an se sont trouvés orphelins, mais qui grâce à leur activité et à leur intelligence, à la bonne pratique qu'ils ont acquise par l'exemple de leur père et de leur mère, se trouvent déjà en état d'assurer le fonctionnement régulier de leur maison.

Un très nombreux affluence se pressait aux obsèques de cette excellente dame, dont la disparition soudaine a si douloureusement impressionné ceux qui la connaissaient et qui l'avaient en si grande estime, à cause des solides qualités de son cœur et de ses relations si agréables.

Le deuil était conduit par M. Philippe Scinetro, M. Louis Ramelli, conseiller général, M. Jean Ramelli, ingénieur, M. le capitaine Taddei, MM. Auguste et Léon Ramelli, Pierre Angeli, et d'autres parents.

De belles couronnes recouvraient le cercueil ou étaient portées à bras.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean ; l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous renouvelons à M. Philippe Scinetro, à MM. Ramelli, Taddei et à leur famille l'expression de nos bien vives et sincères condoléances.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 14·3 à midi + 17 8 ; à 6 heures du soir + 17· Maxima + 21·3 ; Minima + 12·4

Baromètre : 7 heures du matin, 764 mm. midi, 762 mm., 6 heures du soir, 762 m.m.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, couvert.
l'après-midi, id.

Etat major

M. Grazzani, colonel breveté du 104e d'infanterie est mis en activité hors cadres, service d'état-major, et maintenu membre du comité technique d'état-major.

Lycée de Bastia

M. le proviseur Barat, appelé aux mêmes fonctions au lycée de Douai, nous quitte aujourd'hui, pour rejoindre son nouveau poste.

M. Barat désirait rentrer sur le Continent : nous sommes heureux pour lui que ses désirs aient été satisfaits, mais il laisse de sincères regrets au milieu de nous. Depuis deux ans qu'il dirigeait notre lycée, il n'a cessé de consacrer toute son activité à l'administration de cet établissement Les résultats obtenus prouvent combien cette activité a été féconde. Par son esprit d'initiative et son tact il a réalisé d'importantes améliorations. Sa fermeté n'excluait pas la plus large bienveillance lorsque les circonstances le permettaient, et père d'une nombreuse famille, il tâchait de remplacer auprès des élèves les parents éloignés.

Nous ne pouvons donc que regretter de voir sitôt s'éloigner de nous un fonctionnaire aussi distingué que droit, consciencieux et accueillant.

Hier, le personnel du lycée, ayant à sa tête M. le vice-recteur Six, qui était venu tout exprès du chef-lieu, s'est rendu chez M. le Proviseur. M. le Vice-Recteur lui a dit combien son administration était appréciée en haut lieu et l'a félicité de le voir placé à la tête d'un lycée plus important.

En terminant, M. Six s'exprima en ces termes :

« Votre départ sera vivement regretté et je crois être ici l'interprète, non seulement des parents, mais encore des instituteurs et institutrices de l'enseignement primaire, qui savaient quels sentiments de justice et d'équité vous animaient dans les commissions d'examen des différents brevets. »

M. le conseur Leschi, en lui présentant un joli bronze « le génie du Travail de Picault, » s'est fait l'interprète de tout le personnel, en lui exprimant les sentiments de profond attachement qui animent tous ceux qui ont eu le bonheur de collaborer avec lui à l'œuvre si délicate de l'éducation et de l'instruction des huit cents élèves que compte le lycée.

M. le professeur Santi, président de l'Amicale, a dit enfin au nom de ses collègues combien tous se séparent à regret d'un chef aussi vigilant et aussi avisé.

M. le Proviseur, très ému, a remercié M. le Vice-Recteur et M. le Censeur des paroles trop flatteuse que leur avait dicté leur affectueuse amitié, et a dit à tous combien il était touché de la nouvelle marque de sympathie qu'il reconnaît en ce triste jour d'adieux. Son souvenir restera profondément attaché au lycée de Bastia et aux distingués professeurs, dont le concours lui a permis de mener sa tâche à si bonne fin.

M. Barat regrette ce beau pays de Corse, qu'il avait parcouru en tous sens, la mer bleue, le ciel bleu, qu'il ne retrouvera pas à Douai, ainsi que ces montagne où il avait trouvé un repos réparateur pendant la période des vacances.

Ce n'est pas sans regrets non plus que la société bastiaise se sépare de Mme Barat, dont la distinction et l'affabilité s'affirmaient si hautement dans toutes ses relations et particulièrement dans les réunions intimes qu'elle présidait.

Nouvelles militaires

Les mutations suivantes ont été effectuées au 103e d'infanterie :

M. le capitaine Clémens passe de la 14e Cie au cadre complémentaire, à Bastia.

M. le capitaine Bartoli, du cadre complémentaire, passe adjudant-major du 2e bataillon, à Corte.

M. le capitaine Renoft, de la 7e Cie, passe au cadre complémentaire, à Bastia.

M. le lieutenant Mongan passe de la 2e à la 7e Cie, à Corte.

M. le lieutenant Leconte passe de la 15e à la 16e Cie, à Sartène.

M. le lieutenant Cesari passe de la 16e à la 15e Cie, à Bonifacio.

Consultations gratuites de Chirurgie

Le docteur J. Stefani donnera tous les vendredis matin, de 8 h. à 10 heures, à sa clinique, 4, Boulevard de Cardo, des consultations gratuites réservées aux indigents. Chirurgie *générale et spéciale* (yeux, oreilles, nez, gorge, laryax).

Accapareuses

Une dizaine de nos revendeuses du marché ont été mises en contravention pour avoir accaparé du raisin.

Avis

M. le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite, étant rentré de Gragno-les-Bains, a rouvert son cabinet, rue Saint-Jean, 9 (maison Viale).

Consultations tous les jours, de 1 h. à 3 heures, excepté le dimanche.

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

A vendre

Lit acajou complet, commode, rideaux, glaces, bureau.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Un appartement de neuf pièces au 3e étage, rue du Lycée, n° 18.

S'adresser à M. J. Multedo, 16 Boulevard Paoli, au 1er.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIETE DES MARINS (St-Erasme). — Les membres de la société des Marins, Saint-Erasme, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu, dans son local habituel, rue Saint Jean, aujourd'hui, 5 courant, de 9 h. à 10heures du matin.

Le Président, LUCCIONI.

UNION GÉNÉRALE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Ce soir à 5 heures et demie au Grand Café Français, réunion des membres de l'Union (Section de Bastia) à l'effet d'offrir un apéritif d'honneur aux sous-officiers de la garnison.

Le Président de la Section, SCAMPUCCI.

ETAT-CIVIL

Naissances.

Parodi-Maria-Jeanne-Dominique. — Regoli Berthe Tarbon-Pierrette-Duchesne.

Décès.

Rinesi Augustin-Saül-Nicolas, 22 mois, de Bastia.
Lota Marie-Joséphine, 75 ans, de Bastia.
Cima Louis, 8 ans, de Bastia.
Gentile Marie Augs, 77 ans, de Bastia.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE MARIE. — Vendredi, 6 du courant, le clergé paroissial célébrera un service funèbre pour le repos de l'âme des ministres de la *Liberté* dont faisait partie notre courageux et infortuné paroissien ZATTARA, second-maître vétéran à l'arsenal de Toulon.

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Elisa Gentile ; Mme et M. Nicolas Sorsi et leurs enfants ; Mme et M. Casimir Poggi et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Gentile et leurs enfants ;

Les familles Pongevera, Gentile de Marseille, Leonetti de Marseille, Limardi, Poggioli, Sarguinetti, Tocielli, Tomei de Cervione, et Vergnaud de Marseille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE GENTILE
Née SUARELLA

leur mère, belle mère, grand'mère, belle-sœur, tante, cousine germaine et alliée, décédée à Bastia, à l'âge de 73 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu jeudi 5 octobre, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 1, rue de la Misericorde.

M. Louis Sisco ;
Mme veuve Antoine Lusinchi ;
Mme veuve Paul Lusinchi ;
M. et Mme Vincent Lota et leur famille ;
Mme veuve F. F. Peroni, de Propriano, et ses enfants ;
M. Jacques Colombani, d'Ismailia (Egypte), et ses enfants ;
M. et Mme François Serrana et leurs enfants ;
M. et Mme Maximin Serrana et leur fils ;
Mme et M. Jean Camagli et leurs enfants ;
Mme et M. François Alfonsi et leurs enfants ;
M. et Mme Dominique Sisco et leurs enfants ;
Mme et M. Antoine Filippi et leurs enfants ;
Mme et M. François-Dominique Maestracci et leurs enfants ;
M. et Mme Joseph Lusinchi et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE MATHIEU LOTA
Née Joséphine LUSINCHI

leur belle-sœur et tante, décédée à Bastia, le 4 octobre 1911.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui jeudi, à 2 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, Villa Lota, chemin de l'hôpital militaire.

A LA VILLE DE NICE
Boulevard Paoli, 16
BASTIA

CORSETS SUR MESURE
ET RÉPARATIONS

Corsets de confections
des principales Maisons de Paris

Confection pour Dames et Enfants

Peignoirs — Lingerie
Robes de Baptême

Prix défiant toute concurrence

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la Gare et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

AVIS

A partir du 1er octobre 1911, les bureaux et magasins de la Maison THIERS FRÈRES sont transférés dans leurs Entrepôts Rue de l'Opéra, 3 et 5.

VENTE EN GROS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

3 0/0 — 4 oct.
Rente 3 0/0 ancien . 93.05 — 94.05
Id. 3 1/2 amortie . . 96.00 — 95.70
ex coupon.

Nouvelles Militaires

Réserve

Paris, 4 octobre.

M. Orsini, officier d'administration de 1re classe, en retraite à Cervione, est affecté à la 15e région territoriale.

M. Delsaux, médecin auxiliaire au 303e, à Porto-Vecchio, est nommé médecin aide-major de réserve, à la 15e région.

SUICIDE
DE M. MOREL

Paris, 4 octobre.

L'ancien gouverneur des Colonies, M. Morel, qui se trouvait à Saint Mandé, vient de mettre fin à ses jours.

Ce suicide a produit une vive impression dans tous les milieux politiques.

Les causes de cet acte de désespoir sont encore inconnues.

LES NÉGOCIATIONS
Franco-Allemandes
L'Accord est imminent

Paris, 4 octobre.

Pour la dixième fois, peut-être, les journaux annoncent que l'accord franco allemand est imminent.

Au cours des derniers entretiens qui ont eu lieu entre M. Jules Cambon et M de Kiderlen, le ralliement du gouvernement, au point de vue français, s'est affirmé sur les deux points du projet français, jusqu'ici contestés par l'Allemagne.

L'Allemagne accepte la suppression des capitulations, et reconnaît en ce qui concerne le statut des protégés, la nécessité de l'abrogation de la convention de Madrid.

SAINT-NAZAIRE
TERRIBLE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER
4 Morts — Nombreux blessés

Saint-Nazaire, 4 octobre.

Un très grave accident de chemin de fer vient de se produire sur la ligne de Chateaubriant à Saint Nazaire.

Un train de voyageurs, venant de Chateaubriant, a tamponné un train de marchandises, qui se trouvait entre les stations de Roc vron et Campton.

Le mécanicien ne réussit pas à bloquer les freins, et une épouvantable collision se produisit.

Plusieurs wagons furent renversés sur la voie, au milieu du fracas et des cris de terreur des voyageurs.

Les secours furent immédiatement organisés.

Sous les débris des wagons, on trouva les corps de quatre voyageurs.

Un grand nombre de personnes ont été blessées, plusieurs sont atteintes gravement.

ACCIDENT MORTEL SUR LA VOIE FERRÉE

Nancy, 4 octobre.

Un accident mortel s'est produit hier, en gare de Laneuville, près de Nancy.

Le nommé Aujocice, instituteur en retraite, voulait traverser la voie, quand un train arriva à toute vitesse.

Le malheureux fut pris sous la machine et expira quelques minutes après dans d'atroces souffrances.

EN FINLANDE
ASSASSINAT
du président de la Cour suprême
L'assassin se suicide

Paris, 4 octobre.

Un télégramme de Saint-Pétersbourg annonce que le président de la Cour suprême de Finlande, M. Vonhellen, a été lachement assassiné.

L'auteur de cet attentat, un nommé Brund Forestram, s'est suicidé immédiatement après avoir accompli son forfait.

AU PORTUGAL
L'AGITATION MONARCHISTE

Paris, 4 octobre.

Une grande agitation règne toujours dans plusieurs villes du royaume.

A SANTO THYRSO

La commune de Santo Thyrso s'est soulevée tout entière.

La population a frénétiquement acclamé la dynastie des Braganco

Des drapeaux monarchistes ont été arborés sur les divers monuments publics.

Les républicains épouvantés ont quitté la ville.

Les royalistes armés sont maîtres de Santo Thyrso.

A SANTAZZO

Des bandes armées de monarchistes se sont aussi emparées de la ville de Santazzo.

Les républicains ont pris la fuite.

A LISBONNE
Grandes fêtes républicaines

De grandes fêtes grandioses sont célébrées à Lisbonne, en l'honneur de l'anniversaire de la proclamation de la République.

Ces fêtes durèrent plusieurs jours.

Des réjouissances publiques ont été ordonnées par le gouvernement.

TOULON
Autour des Obsèques
DES VICTIMES
de la *Liberté*
L'incident du Bd de Strasbourg

Toulon, 4 octobre.

Nous avons annoncé l'incident qui s'est produit hier, pendant les obsèques des victimes.

Dans le boulevard de Strasbourg, une échelle s'effondra, et une vive panique fut provoquée par les cris d'individus louches, qui profitèrent de l'émotion générale pour soustraire, aux personnes affolées, bijoux, sacoches et porte-monnaies.

Plusieurs personnes ont été blessées en fuyant.

Parmi les blessés se trouve un enseigne de vaisseau.

Récompenses aux blessés de la Liberté

Au cours de sa visite aux blessés des hôpitaux de Saint Mandrier et Sainte-Anne, M. Fallières a remis de nombreuses décorations aux vaillants marins.

Le Départ de la troisième escadre

La troisième escadre, commandée par le vice amiral Aubert, a quitté aujourd'hui le port de Toulon.

La troisième escadre a reçu l'ordre de faire route sur Alger.

Mise en chantier
D'UN CONTRE-TORPILLEUR

M. Delcassé, ministre de la Marine, vient de prescrire à l'arsenal la mise en chantier immédiate d'un nouveau contre-torpilleur, qui jaugera 800 tonnes.

Ce contre-torpilleur recevra le nom du commandant Luca.

NANCY
Exécution Capitale du satyre Alexandre

Nancy, 4 octobre.

Ce matin, à la première heure, a eu lieu l'exécution capitale du satyre Alexandre Lucien, âgé de 21 ans, condamné à mort, le 4 août dernier, par la Cour d'assises de Meurthe-et-Moselle.

Alexandre Lucien, domestique de culture, de Brainville, avait, le 18 juin, violentée puis assassinée, la jeune Louise Kiefer, qu'il avait attirée dans un bois.

Le crime ignoble d'Alexandre avait soulevé, dans la région, une légitime indignation.

Aussi, nombreux sont les curieux qui sont arrivés des environs, pour assister à l'exécution du satyre.

La Guillotine

Dès l'aube, le fourgon renfermant la guillotine, se rend sur la place publique, où l'exécution aura lieu au lever du soleil.

Les aides de Deibler, éclairés des falots qui trouent la nuit d'une lueur lugubre, procèdent au montage de la sinistre machine.

Le service d'ordre est assuré par de nombreuses troupes.

Le Réveil

A quatre heures, le Procureur de la République, le Juge d'instruction, suivis du greffier, ainsi que du défenseur d'Alexandre, pénètrent dans la cellule du condamné qui dort profondément.

Le Procureur de la République annonce à Alexandre que sa dernière heure est venue, et l'exhorte au courage.

La Toilette

M. Deibler et ses aides procèdent à la suprême toilette du condamné.

Le condamné sort de la prison, aux bras de son défenseur, et escorté de nombreux gendarmes.

Justice est faite !

Le condamné arrive devant la guillotine à 4 heures 30.

Un silence impressionnant se fait dans la foule.

Les aides poussent le malheureux sur la bascule ; le déclic joue.

Justice est faite !

Le Conflit Italo-Turc
ET LA
Cour d'arbitrage international

Paris, 4 octobre.

Dans une lettre adressée au président du Conseil, M. le sénateur d'Estournelles de Constant, membre de la Cour permanente d'arbitrage international, demande au gouvernement français, d'intervenir dans le conflit italo-turc, pour essayer d'amener une conciliation, conformément aux principes posés à la Conférence de La Haye.

Le gouvernement vient de répondre à M. d'Estournelles de Constant, que l'on essayera de tenter des démarches auprès des puissances signataires de la convention de La Haye, afin d'amener la fin du conflit armé.

Arrestation
de trois matelots
de la « République »

Bordeaux, 4 octobre.

Ce matin, la police de Sûreté, a procédé à l'arrestation de trois matelots déserteurs.

Ces marins appartiennent à l'équipage du cuirassé *République*.

Les trois déserteurs ont été remis entre les mains de l'autorité maritime.

MARSEILLE
ARRIVÉE DU GÉNÉRAL MOINIER

Marseille, 4 octobre.

Le général Moinier, commandant le corps expéditionnaire du Maroc, est débarqué aujourd'hui.

Le général Moinier se rend pour un mois à Paris, où il mettra le gouvernement au courant de la situation politique et militaire du Maroc.

LA GUERRE
Italo-Turque
Le bombardement de Tripoli

Paris, 4 octobre.

Les dernières nouvelles de Constantinople confirment le bombardement de la ville de Tripoli.

Le vali de Tripoli a demandé au gouvernement turc, l'envoi immédiat de troupes et de munitions.

Un télégramme du vice-amiral *FARAVELLI*

Le ministère de la marine italien a reçu du vice-amiral Faravelli, commandant l'escadre qui se trouve devant Tripoli, le télégramme suivant, par télégraphie sans fil, adressé du « Benedetto Brin : »

« Le bombardement a commencé hier dans l'après-midi, sur les batteries principales de la ville.

» Il continuera aujourd'hui par la destruction complète des batteries.

» Le phare a été détruit. »

La lutte à outrance

Un télégramme de Constantinople annonce que le gouvernement ottoman aurait décidé la lutte à outrance.

La Turquie ne cédera la Tripolitaine à l'Italie, qu'après avoir épuisé tous les moyens de résistance.

L'ERYTHRÉE ENVAHIE

La Sublime Porte vient de donner l'ordre au corps expéditionnaire du Yemen, en Arabie, d'attaquer la possession italienne de l'Erythrée.

Convocation du Parlement

Devant la gravité de la situation extérieure, le gouvernement ottoman a décidé d'autoriser la réunion du parlement.

Les représentants turcs ont été convoqués pour le sept octobre.

Proclamation des Jeunes-Turcs

Le parti Jeune-Turc a adressé au peuple une proclamation patriotique.

Dans cet appel, les Jeunes-Turcs annoncent la Constitution d'un Comité de Défense Nationale.

Le nouveau Cabinet turc

La crise ministérielle est toujours ouverte à Constantinople.

La formation du nouveau cabinet continue difficilement.

Le ministre de la marine n'a pu encore être remplacé.

Un vapeur Russe capturé

Un télégramme de Constantinople annonce que la flotte turque aurait capturé un vapeur russe qui transportait un chargement de blé à destination de Gênes.

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Bijouterie et Orfèvrerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Mercerie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Risquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques, plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fers de fer, Rennes artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1...

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30

JEAN GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Impressions : Vis. - Imprim. - Lithogr.
Cartonnerie
Encartonnage de Grimoire — Réglure Chromolithographie
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Cartes de Visite
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Vin du CAP CORSE
au Quinquina
Marque déposée
Apéritif — Refuser
Tonique — toute
Fortifiant — imitation
L. N. MATTEI
BASTIA (Corse)

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, aoûts guérissent vous les ont par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen.
Après avoir essayé partout avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'en ai fait... de votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'estomac, variées et j'en obtiens les meilleurs résultats. C'est une eau... Docteur CAPELLE - Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies; le flacon 3 fr. Dépôt des brochures illustrées. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 58, rue ... Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 18, boulevard du Palais, et à Ajaccio, pharmacie Colonna.

Installations à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE
Toutes les femmes savent bien du jour qui les annonce à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et des suffocations qui étreignent la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage, pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux. Les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
Nous ne connaissons de répétir que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, entre celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme etc. qui est si encore, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Mauz d'estomac, d'intestins, des Reins, etc.
La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon 3 f. 50, franco 4 f. 40, les 3 fl. 10 franco 10 f. 80, adresser à Mag. DUMORTIER, phien, place de la Cathédrale, Rouen.
(Notice et renseignements confidentiels gratis).
BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY car elle seule peut vous guérir

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 235 — VENDREDI 6 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont insérées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 22 m. — Coucher, 5 h. 8 m.
Premier quart., le 29. — Pleine Lune, le 7
Fête d'Aujourd'hui : Saint Bruno.
Fête de Demain : Saint Marc, pape.

5 OCTOBRE

HAUT LES CŒURS !

Pleurons nos morts et faisons tout notre devoir à l'égard de ceux qu'ils laissent après eux. Il ne faut pas que dans ces familles bretonnes ou provençales en larmes, la misère s'ajoute à la douleur. Mais, ce devoir accompli, n'oublions pas que nous en avons de plus sacrés encore envers la Patrie, car il ne faudrait pas que les catastrophes que nous venons d'éprouver coup sur coup aient pour effet de décourager l'opinion publique, si belle et si unanime au lendemain de la revue de Toulon, et de l'éloigner des choses de la mer.

Jamais l'importance de la maîtrise de la mer ne s'était manifestée avec autant de clarté qu'à l'heure présente. La Turquie a des troupes vaillantes, des soldats aguerris qui ne le cèdent en héroïsme à ceux d'aucune autre puissance, mais elle n'a d'autre flotte que les vieux cuirassés que lui vendit, il y a quelques années, l'Allemagne ; l'Italie, certaine de réussir à lui interdire un débarquement, dirige des troupes sur la Tripolitaine ; c'est par sa flotte qu'elle aura conquis sa nouvelle colonie.

Savons-nous pas vu, au lendemain d'Agadir, l'Allemagne reculer, avec ses cinq millions de soldats, devant une puissance qui n'a pour ainsi dire pas d'armée de terre, mais qui dispose de la plus puissante flotte du monde ? « Vous ne vous établirez pas sur la côte du Maroc, dit l'Angleterre à l'Allemagne ; je m'oppose de même à ce que vous acquériez la côte du Gabon-Congo, » et l'Allemagne se l'est tenu pour dit.

Elle a eu raison de reculer. L'Angleterre eût tôt fait de détruire la flotte allemande et, dès lors, tout débarquement étant devenu impossible sur les côtes de son empire insulaire, l'Angleterre eût été en toute sécurité. Les flottes eussent bloqué à loisir les ports allemands, tout arrivage fut devenu impossible, le commerce, l'industrie, et l'Allemagne eussent été ruinés.

N'empêche que l'Angleterre aurait tort de se fier à sa seule supériorité maritime. Elle n'aura de sécurité que dans la possession d'une armée de terre de 400,000 hommes, qu'en cas de conflit entre l'Allemagne et la France, elle puisse débarquer sur le continent.

Certes, nous avons nous-mêmes confiance dans notre armée ; le faible avantage numérique de l'Allemagne importe peu, s'il est vrai, et nous le croyons sincèrement, que la valeur individuelle du soldat français dépasse celle du soldat teuton, plus lourd, mais débrouillard, Sans doute, le soldat français et le soldat allemand ne se sont pas depuis longtemps mesurés, mais des troupes allemandes et des troupes françaises se sont trouvées aux colonies, en présence de difficultés similaires, et nous avons enregistré avec une profonde surprise ce fait inouï que la seule répression de la révolte des Herreros dans le sud-africain a coûté à l'Allemagne 506 millions de francs, autant que nous avons nous-mêmes dépensé, non pas seulement pour la conquête de Madagascar, mais à Madagascar et dans l'Afrique Occidentale, dépenses militaires et civiles réunies, de 1895 à 1908, en treize ans ! Nulle part, autant que dans la guerre coloniale, ne se montrent les qualités individuelles des combattants, et ce simple rapprochement nous autorise à penser que cette différence de tempérament retrouverait toute sa valeur sur le Continent.

Nous avons donc, disons nous, confiance dans notre armée. Mais toute guerre a ses aléas, et notre défaite serait la perte de l'Angleterre. Débarrassée de la France, l'Allemagne aurait le loisir de concentrer ses sacrifices sur sa flotte, et de préparer le débarquement aujourd'hui impossible. L'Angleterre a donc un intérêt vital à se constituer sans retard une solide armée de débarquement.

De notre côté, nous ne pouvons abandonner à une autre puissance, si loyale qu'elle soit, le soin de nous défendre en toutes circonstances sur mer. L'avenir n'appartient à personne, il est plein de surprises. La mésaventure qui arrive en ce moment aux Turcs nous serait sûrement réservée si nous n'avions pas de flotte pour défendre nos possessions d'outre-mer, et notre alliance ou entente avec telle autre puissance n'aura de chance d'être recherchée qu'autant que nous apporterons, sur mer aussi bien que sur terre, un appoint sérieux de forces. Pour notre sécurité donc, comme pour le maintien de notre prestige dans le monde, nous devons avoir une flotte puissante.

Haut donc les cœurs ! que la *Liberté*, qui faisait partie de notre escadre des *Patrie, République*, de 15.000 tonnes soit promptement remplacée par un autre cuirassé plus puissant. Le *Courbet* et le *Jean-Bart* entreront avant deux ans en service, le *Paris* et la *France*, dans deux ans et demi ; que d'autres suivent, et le génie de la France rayonnera dans le monde par la puissance de ses flottes.

Dès maintenant, si nous sommes distancés par trois nations pour le nombre des unités, nous avons, sur certains points, des éléments de supériorité très appréciables. Nous avons l'avance, une avance sérieuse, pour les sous-marins ; notre personnel des flottilles est merveilleux d'entraînement. Nous avons sur toutes les marines cet avantage que le cent pour cent de nos obus, à bord comme dans les stocks d'approvisionnement, est chargé en mélinite. S'il est vrai que nous ayons traversé une crise, ce fut une crise de quantité, et nous sommes en train d'en sortir ; ce ne fut jamais, pas plus pour le matériel que pour le personnel, une crise de qualité.

Ayons donc confiance en nous et marchons de l'avant.

EMILE CHAUTEMPS,
Ancien Ministre,
Sénateur de la Haute-Savoie.

Association Nationale des Officiers retraités

Les 85 sociétés départementales d'anciens officiers retraités, créées dans le but de la défense de leurs intérêts, viennent de fusionner en une seule Société qui a pris pour titre : « Association nationale des officiers retraités. »

Le siège de la Société est à Versailles, 9 bis, rue du Sud.

Les principales dispositions de ses statuts sont les suivantes :

Art. 1.— La société est placée sous le régime des sociétés libres (loi de 1901). Son but est d'établir entre les officiers en retraite et en activité des liens de solidarité et des relations amicales, et d'obtenir le relèvement moral et matériel de l'état des officiers.

Art. 4. — L'association forme plusieurs groupements.

1° Le groupement central des officiers en retraite du gouvernement militaire de Paris.

2° Les groupements départementaux.

Dans chaque groupe, il y a des membres d'honneur, des membres honoraires et des membres adhérents.

Les membres d'honneur sont nommés par l'assemblée générale du groupe.

Les membres honoraires sont les officiers de l'armée active qui, dans un esprit de solidarité et de bonne camaraderie, veulent bien se joindre à leurs anciens, pour la défense de leurs intérêts communs.

Les membres adhérents sont les officiers en retraite qui adhèrent aux présents statuts.

Art. 6. — Les cotisations annuelles sont fixées ainsi qu'il suit :

	Membres honoraires	Membres adhérents
S.-lieutenant	0 75	0.60
Lieutenant	1.00	0.80
Capitaine	1.50	1.00
Commandant	2.00	1.50
Lt-Colonel	2.50	2.00
Colonel	3.00	2.50
Général de brig.	3.50	3.00
Général de divis.	4.00	3.50

Les cotisations sont dues dans le courant du mois de juin de chaque année.

Art. 8. — Chaque groupement de l'association est administré par un conseil, composé suivant l'importance du groupement.

Art. 17 (3e paragraphe). — Tout officier, qui le désire, sur titre d'adhérer au groupement du gouvernement militaire de Paris.

Art. 18. — Le groupement central a pour mission de réunir les vœux, avis et renseignements des groupements départementaux. Il les coordonne et poursuit auprès du Gouvernement, du Parlement et des Compagnies de Chemins de fer toutes les améliorations demandées par les officiers.

Il informe les Présidents des autres groupements des démarches faites et des résultats obtenus.

Art. 21. — La quote-part revenant au groupement central sur les cotisations des membres honoraires et adhérents des autres groupes est fixée à :

Sous-lieut., lieut. et capit. . .	0.50
Commandants	0.75
Lieut-colonels et colonels . .	1.00
Généraux.	1.25

Le département de la Corse forme deux groupes distincts : celui d'Ajaccio et celui de Bastia.

Mes-ieurs les officiers, qui ont déjà adhéré à ces groupes, sont considérés comme faisant partie de l'association nouvelle, à moins qu'ils n'adressent leur démission par écrit, au président de leur groupe, avant le 10 octobre.

Tous les adhérents anciens ou nouveaux sont priés d'adresser leur cotisation au trésorier de leur groupe, par mandat-carte, avant le 20 octobre. (Voir l'art. 6 ci-dessus).

Tout officier qui n'aurait pas payé sa cotisation au 1er novembre sera considéré comme démissionnaire.

Les membres du groupe d'Ajaccio doivent adresser leur cotisation au capitaine Lanfranchi, ceux du groupe de Bastia au capitaine Tartoni.

Un exemplaire des statuts sera adressé à tous les adhérents.

Qu'est-ce que la Tripolitaine ?

L'Intérêt économique de ce Territoire

Les documents et les chiffres ne sont guère favorables à la Tripolitaine ; on ne peut guère compter cultiver que 60.000 kilomètres carrés, ce qui ne représente qu'un cinquième de la superficie totale, et l'exploi-

---

23 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NACLA

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

V

UNE JOURNÉE MÉMORABLE

— Tout ces vols ne sont que des manœuvres d'exhibitions, pour racler l'argent, ils ne sont pas encore dans le domaine de la pratique et n'y seront pas de sitôt.

— Plutôt qu'on ne pense ! souffla dans un soupir Annette Goldéser.

Et leur discussion tomba dans l'indifférence de la jeune fille... Pourquoi ces mots : « Plutôt qu'on ne pense ! » Là bas... sous le hangar, Maurice Welger va bien en donner l'explication. La voix pugnace a enfin rendu Gaëtan à son amie, à sa liberté... Il est las de pose, brisé d'émotions manifestations... il arrive les bras tendus... C'est Maurice Welger qui le reçoit. Les deux hommes s'étreignent, émus au delà de toute expression... Puis ils se calment et Welger, sur un ton désolé, met de Selly au courant d'une avarie au moteur qui immobilise son monoplan, là sous son hangar. Alors qu'il aurait tant voulu faire des prouesses lui aussi et mériter les applaudissements, les félicitations d'Annette !

— Quelle guigne ! murmurait-il.

Mais Gaëtan ne répondit pas, ce qui lui était habituel lorsqu'il creusait une idée, un projet dont il tenait à exposer les détails, le plan...

— Qu'y a-t-il ? Vous êtes préoccupé, lui demanda Maurice...

— Préoccupé est beaucoup dire... je songe cependant à quelque chose qui demande réflexion.

— A demain les affaires sérieuses ! Venez donc voir une coupe de champagne au buffet...

— Pas pour l'instant... merci...

Il changea de ton :

— Comptons-nous d'un sujet plus pressant.

— Et de quoi donc, mon Dieu ?

— Vous ne devinez pas ?

— Non, non, je renonce à deviner...

— Il s'agit de vous... tout à l'heure, je commençais à vous exposer mon plan...

Maurice acheva ce que Gaëtan hésitait à dire.

— Lorsque la gloire vous a fait signe...

— Le devoir me plairait mieux...

— J'accorde cela à votre modestie.

Il promena son regard circulaire autour d'eux, pour bien s'assurer qu'ils étaient seuls, puis il ajouta :

— C'est le moment de me faire vos confidences... personne ne songe à nous ..

— Il s'agit encore de l'aviation.

Maurice fit une moue significative... Elle dépeignait clairement son état d'âme. Gaëtan le rassura aussitôt :

— Je suis maître de ma machine...

— C'est certain... nous venons d'en avoir la preuve...

— Mais ce n'est pas là que je veux en venir. Avec mon biplan, je ferai ce que je voudrai, et quand je le voudrai, par tous les temps.

— Oui... oui...

Et ces deux mots semblaient dire :

— Continuez... vous me faites languir... De Selly ne se laissait pas prier du reste... il exposait son idée...

— Je vous expliquais tout à l'heure qu'à l'« Hôtel de la Terrasse » je n'ai pas perdu mon temps !

— Au moment d'entrer en piste, vous m'assurez que vous vous êtes entretenu avec Annette...

— Parfaitement... à plusieurs reprises...

— En secret naturellement...

— Les femmes ont des hardiesses inouïes lorsqu'elles aiment...

. . . . . .

— Il s'agissait de vous, s'empressa d'ajouter M. de Selly...

— Chère mignonne...

— Eh bien ! elle est décidée...

— A quoi ?

— A se lancer enlever !...

— Par qui, grand Dieu ?

— Par moi... dans mon biplan...

Welger devint subitement rêveur !

— La peut elle !

— Soyez sans inquiétude.

— Osera-t-elle au dernier moment ?

— Non seulement elle osera, mais encore pour bien marquer sa volonté de ne jamais devenir la femme de ce Nerroi, qui aujourd'hui encore est près d'elle et ne la quitte pas d'une semelle, elle m'a conjuré de ne procéder à notre coup d'audace que la veille du jour fixé pour son mariage.

— C'est une audace dangereuse...

— A quel point de vue ?..

— Pourquoi attendre la veille même du mariage ?

— Idée de femme... nous devons nous inquiéter... elle m'a demandé de vous prévenir...

Il s'arrêta un instant :

— Vous avez l'air inquiet, reprit-il... ça ne vous sourit pas ?

— J'ai peine à croire à mon bonheur... seulement, il y a dans la perspective de ma fiancée un point noir...

— Voyons ce point...

— Je ne suis pas pessimiste, je m'en défends bien, toutefois, connaissant l'étrange surveillance dont est entourée en temps ordinaire ma chère Annette, je me demande si la veille de son mariage il sera même possible de l'approcher, si vous ne tenterez pas une chose dont l'insuccès se retournerait contre elle... contre nous deux...

En prononçant ces mots, Maurice Welger, amant timide, et soucieux d'éviter tout ennui à sa bien-aimée, était agité d'un léger tremblement, comme s'il en était arrivé à un moment de sa vie où il allait faire un saut dans l'inconnu. Il n'avait pas besoin d'exprimer ce qu'il éprouvait... Ses yeux étaient plus éloquents que des paroles. Que de choses sont contenues parfois dans un regard ! Gaëtan de Selly n'avait aucun doute sur les sentiments du jeune amoureux... il devait simplement le rassurer sur la réussite matérielle de l'exécution. En prononçant ces mots il redit donc :

— Avec vous oublié que notre champ d'opération est l' « Hôtel de la Terrasse » et que cette maison doit son nom à la magnifique terrasse, unique à Thouaret et dans la région, qui la surplombe ?

Et Annette, tout étroitement surveillée qu'elle est, a cependant la pleine liberté d'y monter surtout le soir, à la tombée de la nuit. Comment Gaëtan s'imaginerait-il que sa fille est en danger de fuite ou d'évasion sur cette plateforme ?

(*A suivre*).

tatives en sera rendue très difficile par le manque d'eau auquel il faudra remédier par la recherche de nouvelles sources. Le consul allemand à Tripoli, le Dr Tilger, se montre une immigration qu'aux colons ayant beaucoup de patience, quelque capital et assez peu d'ambition. On ne connaît jusqu'ici aucune exploitation minière; on exporte un peu de carbonate de soude trouvé à Fezzan et un peu de soufre. Il faut remarquer, d'ailleurs, que l'administration turque a empêché systématiquement toute prospection et s'est opposée à une exploitation méthodique des phosphates qui peut devenir une des principales richesses du pays. On trouve un peu de charbon, mais la qualité est très médiocre.

En ce qui concerne le commerce, le Dr Tilger engage ses nationaux à observer la prudence la plus stricte; ils ne doivent faire aucun crédit. Tout exacte, en effet, coûte aux parties 50 à 60 0/0. L'industrie en est à ses débuts : tissus de soie et de laine, nattes, bijoux d'argent. On trouve quelques petites fabriques de savon, des tuileries sans importance, deux chantiers maritimes de dernier ordre, une fabrique de glace. Enfin, les pertes systématiques pour le traitement de l'alfa présentent un intérêt réel. Mais depuis quelques années, la concurrence américaine a beaucoup nui à cette industrie. Le port de Tripoli est visité par trois lignes italiennes et par une ligne française dont le service est rendu très irrégulier par l'état déplorable du port.

L'Allemagne joue un rôle très modeste dans la colonisation de Tripoli, son commerce monte à 387.000 marks à l'importation, sur un total de 8.750.000, et à l'exportation, à 9.539 marks, sur un total de 4.030.000 marks; mais cela ne peut affaiblir l'intérêt politique qu'elle porte au commerce au conflit italo turc.

L'activité de la Tripolitaine se ralentit chaque année; le commerce général de 23 millions en 1909, est tombé à 15 millions en 1910.

La ville de Tripoli compte environ 40.000 habitants; elle ne doit son importance qu'à son rôle d'entrepôt commercial; tous les marchés intérieurs sont également en décroissance.

La Tunisie est l'une des meilleures clientes de la Tripolitaine, en 1910 le chiffre des importations était de 777.344 fr. contre 653.704 fr. d'exportations.

Bien que la Tripolitaine ait peu de chances de se développer, en raison de son admirable position stratégique, il apparaît qu'elle jouera dans l'avenir un rôle maritime très important.

La France, pour l'instant, ne peut désirer qu'une chose, l'application des décisions de la commission franco-ottomane touchant la délimitation de la frontière tunisio-tripolitaine.

Jean LALOY.

Brevet Elémentaire

(Garçons)

Les examens écrits du brevet élémentaire (1e session) ont eu lieu hier, au lycée, sous la présidence de M. Siz, vice-recteur de la Corse, qui était assisté de MM. Cachard, Gautier et Le Guillochet, inspecteurs primaires; de MM. Mannion, Ambrosi, Pellot et Thenard, professeurs; de M. Pietrini, instituteur à Pino, et de Mmes Ponzevera, Cachard et Poggi.

Sur 30 candidats inscrits, 29 se sont présentés, 4, ont été admis à subir les épreuves de la 2e série.

Ce sont MM.

Bellaglini.
Emanuelli.
Giraldi.
Piccinigi.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 octobre.

Les nouvelles du conflit italo-turc, tout en étant contradictoires, paraissent plus rassurantes. D'un autre côté, celles relatives aux négociations franco-allemandes sont également bonnes, puisqu'on affirme que l'accord serait conclu au sujet du Maroc. Aussi un mouvement de reprise vigoureuse se manifeste aujourd'hui sur notre marché comme sur toutes les places étrangères du reste. La Rente Française se relève vivement à 94.40. La Turc remonte à 85.70, le Serbe à 86.80, l'Extérieure à 98.40, l'Italien à 99.67. Les Etablissements de Crédit ne restent pas en arrière. Le Crédit Lyonnais s'avance à 1.473, le Crédit Foncier à 790, le Comptoir National d'Escompte à 910 et la Société Générale à 795.

Sous en reprise à 5.492. Valeurs de traction et d'électricité raffermies. D'abord en hausse les valeurs russes reprennent entière la plus grande partie de leur avance. Les titres parisiennes sont mieux tenus. Rio à 1.945.

En Banque, l'amélioration est générale. Mines d'or, valeurs ottomanes, caoutchoucs finissent en reprise marquée.

Hausse des actions de nos grands Chemins Français. Lyon à 1.175. Nord à 1.375. Depuis le 1er octobre, les chargements 2 0/0 P. L. M. janvier-juillet s'abtiennent à 415 et celles avril-octobre à 410 coupon détaché, les 2 1/2 0/0 mai novembre valent 379.

Gazette Départementale

CALVI. — Mardi soir a eu lieu le mariage civil et mercredi le mariage religieux de Mlle Pieri Filippina, institutrice à Calvi, avec M. Alfonsi Paul, commis principal à la préfecture de la Seine.

Les témoins de la mariée étaient : MM. Louis Vernin, sous-préfet, et Pierl Toussaint, employé à Beaumetel, son frère.

Ceux du marié : MM. Olivry, procureur de la République, et Ferrandi, négociant.

Si la cérémonie civile a eu faite dans la plus stricte intimité, par contre celle du lendemain a eu le plus grand éclat.

La mariée par sa profession jouit à Calvi de la sympathie générale de la population. Institutrice distinguée, aimée de ses élèves anciennes et actuelles, toutes avaient tenu à lui manifester la part qu'elles prenaient à son bonheur.

A la sacristie une foule énorme de dames et de demoiselles sont allées l'embrasser.

Le cortège était composé de la plupart des notabilités de la ville présentes à Calvi, les autres s'étaient excusées.

En sortant de l'église les nombreux membres du cortège et les invités ont assisté à un lunch après lequel on a dansé jusqu'à cinq heures pour reprendre la série des danses après le dîner qui a eu lieu à 6 heures du soir.

Au champagne, des toasts ont été prononcés. M. le Sous-Préfet dans une improvisation très goûtée a félicité les nouveaux époux et manifesté les regrets des familles calvaises en apprenant que Madame Alfonsi allait habiter Paris.

On a dansé ensuite jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A notre tour, nous félicitons Mme et M. Alfonsi et nous formons pour eux les meilleurs vœux de bonheur.

CIAMANACCE. — M. Santoni Simon-François, instituteur à Ciamanacce, est nommé à Cervano.

CARDO. — Hier ont eu lieu les obsèques de M. Jean-Paul Lorenzi, décédé dimanche à Bastia, chez son fils, le sympathique employé de la Compagnie Fraissinet. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans; les années avaient eu peu de prise sur cet homme vigoureux et sain qui a fini tranquillement ses jours entouré des soins affectueux de ses enfants et des caresses de ses petits-enfants.

La levée du corps a été faite à neuf heures, le cortège s'est dirigé vers l'église de Cardo où a eu lieu la cérémonie funèbre en présence de toute la population et de nombreux amis de Bastia.

Nous adressons à M. Joseph Lorenzi, à M. Lorenzi et à la famille Sauli nos bien sincères condoléances.

SANTO-PIETRO DI TENDA. — Le nommé P. P. J., berger, se trouvait dans le café M., en compagnie de plusieurs individus, lorsque l'un de ceux-ci, le nommé V. A., qui avait déjà eu maille à partir avec P. P. J., s'élança soudainement sur ce dernier en le menaçant d'un revolver.

P. P. J. a porté plainte à la gendarmerie.

CALENZANA. — On célébrait à Calenzana, ces jours derniers, le mariage de Mlle Lodovici Pascaline avec M. Orsi-Marie Grisoli, le fils du sympathique maire de Montemaggiore.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Grisoni, curé doyen d'Olmi-Cappella, oncle de la mariée, qui a prononcé en la circonstance une allocution des plus touchantes. Pendant la messe, la chorale paroissiale a chanté les meilleurs morceaux de son répertoire. Notons entre autres *O Gloriosa Virginum* qui a fait tous les assistants. A midi, un dîner de plus de soixante couverts réunissait les deux familles et leurs conviées dans la maison Lodovici, où les mets les plus délicats et les vins des meilleurs crus furent servis aux invités. Au dessert, M. Marini Martin, le distingué secrétaire de M. le député Landry, cousin de la mariée, a porté un toast aux jeunes époux, au milieu des bravos de tous les convives.

Pendant toute la journée, jusqu'à deux heures du matin, la musique et les chansons ont successivement alterné avec les sauteries pendant lesquelles les mariés ont furtivement disparu et sont partis en voyage de noces. Nous leur souhaitons le plus parfait bonheur. — *Un Témoin.*

SAN DAMIANO — M. Ambrosi Jean-André, instituteur dans l'Ile-et-Vilaine, est nommé à San Damiano.

BUSTANICO. — A la suite d'une discussion des plus futiles, le nommé R. D. a exercé des violences graves sur la personne de sa belle-sœur B. P., qui a porté plainte à la gendarmerie.

ILE ROUSSE — Un grave accident du travail vient de se produire à l'Ile-Rousse.

Le maçon Laurenti Jean, âgé de 26 ans, de Ville de Paraso, travaillait à réparer le toit de l'Hôtel d'Europe, lorsque il fut brusquement précipité dans le vide par une rafale de vent, d'une hauteur de 15 mètres.

Le malheureux fut tué sur le coup.

FRASSO. — Le coquet petit village de Frasso était hier bien en fête. On y célébrait la « saint Côme et saint Damien, » la fête patronale de la paroisse.

Une foule immense de personnes était accourue des communes de Bisinchi, Castello-di-Rostino, Valle et Morosaglia que la dévotion de ces grands saints attire chaque année au sanctuaire de Frasso.

La cérémonie religieuse était présidée par M. l'abbé Colonna, curé doyen de Morosaglia, assisté de M. l'abbé Biasini, curé de Castello-di-Rostino.

La grand'messe chantée et la procession avec la statue des saints à travers tout le village ont été suivies avec dévotion par tous les fidèles.

La fête a été des plus réussies, grâce au concours de M. l'abbé Colonna qui a bien voulu rehausser de sa présence ces deux cérémonies.

En un langage châtié et d'une grâce vraiment captivante, M. le curé doyen de Morosaglia a fait le panégyrique de saint Côme et de saint Damien qu'il a recommandés à la dévotion des fidèles pour le courage qu'ils ont eu à braver la mort et le plus affreux supplice pour le triomphe de la foi et de la religion chrétienne.

De cette belle journée les paroissiens de Frasso garderont un éternel souvenir et une reconnaissance toute particulière aux dignes ecclésiastiques qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour la rendre intéressante, et c'est en leur nom que nous adressons à MM. les abbés Colonna et Biasini nos sincères remerciements.

CATERAGGIO. — L'enquête sur la tentative de meurtre commise dans la buvette Faggianelli, par le nommé Manenti Pierre, sur la personne de Giordani François, se poursuit activement.

Les deux adversaires avaient commencé une discussion au sujet d'un contrat. La querelle s'envenima, et Giordani donna une gifle en pleine figure à Manenti.

Ce dernier sortit alors un revolver, et fit feu à deux reprises différentes sur Giordani qui a été atteint à l'épaule et à l'avant-bras gauches.

Les blessures ne sont pas graves.

MURATO. — La fête patronale ayant été interrompue par suite du mauvais temps, le comité des fêtes a décidé que le programme sera continué le dimanche 8 octobre, ainsi qu'il suit :

De 1 à 4 heures, matinée vocale et instrumentale, comédies.

Le soir à 7 heures, feu d'artifice.

SOCIETA NAZIONALE DI SERVIZI MARITTIMI

Par ordre supérieur les services de la « Società Nazionale di Servizi Marittimi » pour le Levant, la Syrie, l'Egypte, la Mer Rouge, Bassadir, Mombasa et Zanzibar sont suspendus.

En conséquence la Société n'accepte plus de marchandises ni de passagers pour ces destinations et, jusqu'à nouvel ordre, les marchandises chargées sur les paquebots qui sont en route depuis le 12 septembre dernier, seront, à moins d'empêchement, débarquées dans un des ports d'escale de ces paquebots et, si possible, réexpédiées par des navires d'une autre nationalité aux frais et risques de la marchandise, à moins que les porteurs des connaissements ne se prêtaient en temps utile au débarquement pour la disposer autrement.

Commission des Prisons

Séance du 7 octobre 1911

Ordre du jour :

I. — Comptes rendus des visites mensuelles des délégués.

II. — Avis à donner sur une demande de libération conditionnelle.

III. — Affaires diverses.

IV. — Visite de la prison.

Nécrologie

Mme veuve Marie Gentile, décédée mardi, était la mère de l'un de nos collaborateurs, Joseph Gentile, de l'équipe du *Petit Bastiais*, et la belle mère de M. Nicolas Soavi, propriétaire du Bar de la rue Neuve, et de M. Piaggi, imprimeur-libraire; elle était âgée de 77 ans. La maladie a été courte. C'était une excellente mère, qui n'était toujours dévouée pour ses enfants.

La levée du corps a été faite dans la matinée en présence de nombreux amis. Le deuil était conduit par M. Joseph Gentile, ses beaux-frères, MM. Soavi et Piaggi, leur fils, et d'autres parents. L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean.

Deux magnifiques couronnes étaient portées à bras derrière le cercueil.

Nous offrons à notre cher Joseph Gentile, aux familles Soavi et Piaggi nos sincères et affectueuses condoléances.

C'est encore une mort soudaine qui a frappé Mme Joséphine Lota née Lusinchi; elle s'est éteinte en quelques heures, inconsciente de son état.

La défunte était la veuve de notre regretté concitoyen l'entrepreneur Mathieu Lota; depuis la mort de son mari, elle ne quittait presque plus sa villa de Saint François. De goûts modestes, elle préférait faire profiter les pauvres de sa situation de fortune et exerçait sa générosité avec une discrétion qui en doublait le prix.

A deux heures de relevée ont eu lieu les obsèques. Le deuil était conduit par M. Louis Sisco, MM. Lota, Sarrazin, Dominique Sisco, Maestracci et d'autres parents, entourés d'un nombreux cortège d'amis.

Après l'absoute donnée en l'église Saint-Jean, l'inhumation a été faite dans le caveau particulier.

Nous adressons à M. Louis Sisco et à ses enfants, aux familles Lusinchi, Lota, Peroni l'expression de nos bien vifs regrets.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 17 6 à midi + 21 8; à 6 heures du soir + 18 3
Maxima + 23; Minima + 13 2
Baromètre : 7 heures du matin, 763 mm. midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, couvert.
l'après-midi, id.

Dans la gendarmerie

M. le chef d'escadron Raillard, qui avait été appelé au commandement par intérim de la 15e légion ter, il y a trois mois, vient d'être promu au grade de lieutenant-colonel, et maintenu définitivement à la tête de la légion de la Corse.

M. le colonel Raillard est un Lorrain, dont la famille a voulu rester française, et qui en 1875 entrait dans l'artillerie comme engagé volontaire. Capitaine en 1893, il passa dans la gendarmerie; puis, comme chef d'escadron, commanda les compagnies de Sétif et de la Haute-Garonne. De Toulouse il fut nommé à Bastia. Il nous arrive ici précédé d'une remarquable réputation et on a déjà pu apprécier les remarquables qualités du soldat et de l'administrateur. Nous sommes très heureux de voir un si brillant officier à la tête de notre légion. Avec un pareil chef, notre légion est sûre de continuer ses traditions de bravoure et de dévouement dont on retrouve tant de traces dans les annales de la gendarmerie.

Accident

Hier soir, vers cinq heures, un groupe de petits enfants, garçonnets et fillettes, s'amusaient à monter sur une calèche remisée le long de la rue Pavalelli.

Tout à coup un de ces petits espiègles eut l'idée d'ouvrir le mécanisme. Comme le chemin est en pente, la calèche se mit à rouler lentement. Les enfants pris de frayeur sautèrent précipitamment à terre. Le petit G..., qui avait grimpé sur le derrière, tomba malencontreusement tout de son long et son bras servit à caler une des roues de la calèche. Elle a été relevée aussitôt la pauvrette, et on a été quitte pour la peur et pour une forte contusion au bras.

Cet accident aurait pu avoir des suites plus graves. Il montre néanmoins combien sont imprudents les parents qui laissent vagabonder ainsi leurs enfants dans la rue.

Un peu plus de surveillance pour les enfants n'est jamais de trop.

Nouvelles coloniales

M. Farinole Sampiero, avocat à la Cour d'Appel de Bastia, attaché au ministère de la justice, est nommé juge suppléant au tribunal de première instance de la Pointe-à-Pitre.

M. Leonardi, attaché au parquet du procureur général de Madagascar, est nommé juge suppléant au tribunal de première instance de Majunga.

Concours de poulinières

Un concours de poulinières et de pouliches aura lieu à Bastia, le 9 octobre 1911, à 8 heures du matin, sur la place Saint-Nicolas.

Les éleveurs devront se faire inscrire à la Mairie la veille de ce concours, ils devront se munir du certificat de naissance de la pouliche, d'une déclaration spécifiant que la pouliche n'a pas été saillie à l'âge de 2 ans.

Pour les pouliches de plus de 3 ans il faudra fournir la carte établissant la saillie dans l'année par un étalon de l'Etat ou par un étalon autorisé.

Emouvant sauvetage

Pendant la rafale soudaine et violente qui s'est déchaînée sur nos côtes entre dimanche et lundi, le voilier « Ranieri Padre, » capitaine Matraya, qui louvoyait dans nos parages, surpris par la tempête, fut en quelques instants désemparé, et la frêle coque, aux yeux de son équipage impuissant et affolé, était ballottée au gré des courants qui l'entraînaient à une perte certaine sur les rochers de Fiscajola.

Informé de cette situation critique, M. Vivier, le directeur bien connu des travaux du Port, offrit spontanément son gracieux concours, et le capitaine Garibaldi, du remorqueur « Crète à Pierrot, » fila immédiatement sur les lieux pour opérer le sauvetage.

Grâce à l'admirable conduite de l'équipage du puissant remorqueur le voilier put être arraché à la tempête et ramené en sécurité dans notre port.

Nous ne pouvons qu'applaudir à la généreuse initiative de M. Vivier et au noble dévouement de l'équipage du « Crète à Pierrot, » car de pareils actes se passent de commentaires.

Ivresse manifeste

Le nommé R. C., charretier, de Stazzona, a été mis en contravention pour avoir été rencontré sur la place du Marché, en état d'ivresse manifeste.

Perdu

Il a été perdu, à Aleria, un chien grande taille, robe blanche tachetée de noir, répondant au nom de Colombo.

Prière de le rapporter à M. Charles Ornano, à Bastia, contre récompense.

A vendre

Lit acajou complet, commode, rideaux, glaces, bureau.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Achat de lupins de la Corse

C'est la maison FORESTA qui paye les lupins le plus cher, s'adresser, 3, route du Cap, chez M. Padovani, Nouvelle-Poit, Bastia.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE MARIE. — Ce matin vendredi, à 10 heures, le clergé paroissial célébrera un service funèbre pour le repos de l'âme des sinistrés de la *Liberté* dont faisait partie notre courageux et infortuné paroissien ZATTARA, second-maître vétéran à l'arsenal de Toulon.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

4 oct. — 5 oct.
Rente 3 0/0 ancien . 94.05 — 92 82
— 3 1/2 0/0 amortis . 95.70 — 95 05
ex-coupon

Récompenses Honorifiques

Paris, 5 octobre.

Une médaille de bronze est décernée par le ministre de la Marine au jeune Salicetti, âgé de 10 ans, d'Ajaccio.

Salicetti porta secours à un enfant qui se noyait dans le port d'Ajaccio, le 22 juillet dernier, et réussit à le sauver d'une mort certaine.

Une gratification de 25 francs est accordée à M. Gaossi, portefaix, pour le courage dont il a fait preuve le 4 août en sauvant un enfant tombé à la mer, dans le port de Bonifacio.

Le Conseil Supérieur de la Défense Nationale

Paris, 5 octobre.

La réunion du Conseil Supérieur de la Défense Nationale est fixée à lundi prochain.

Le Conseil Supérieur de la Défense Nationale se réunira au Ministère de l'Intérieur.

ALENÇON

GRAVE ACCIDENT

Le colonel Raymond grièvement blessé

Alençon, 5 octobre.

Le colonel Raymond, du 14e régiment de hussards, vient d'être victime d'un grave accident.

Cet officier supérieur était en train de visiter le logement qu'il se disposait à louer, lorsque le plancher s'effondra.

Le colonel Raymond fut entraîné au milieu des plâtras et des débris de maçonnerie, et fut relevé avec de graves contusions sur tout le corps.

Cependant, les blessures qu'il a rapportées de sa chute ne sont pas, fort heureusement, mortelles.

EN AUTRICHE

UN ATTENTAT à Reichstadth

Un Ministre blessé

Paris, 5 octobre.

Un attentat criminel, qui a produit un émotion considérable dans toute l'Autriche-Hongrie, a été commis à Reichstadt.

Un ouvrier, originaire de la province de Dalmatie, a tiré cinq coups de revolver dans la direction du député Adler, ministre de l'Instruction publique.

Le premier moment de stupeur passé, on se rendit compte de ce qui venait d'arriver.

Le ministre de l'Instruction publique avait été légèrement atteint par un projectile.

Le blessé reçut immédiatement les soins les plus empressés.

L'arrestation du meurtrier

L'auteur de l'attentat fut aussitôt arrêté.

Il déclara avoir visé le ministre des Finances.

La Crise de l'alimentation

Interpellation Castelin

Paris, 5 octobre.

M. Castelin, député, vient d'informer le ministre de Commerce, de son intention de l'interpeller, à la rentrée des Chambres, sur la crise de l'alimentation.

UN GROS SCANDALE à la Compagnie de Suez

Paris 5 octobre.

Un grand scandale financier vient d'éclater à la Compagnie du Canal de Suez.

Une plainte, pour détournement de la somme de un million, a été déposée contre une haute personnalité de la Compagnie.

On commente beaucoup cet incident dans le monde de la haute finance et de la politique.

CETTE

GRÈVE GÉNÉRALE

Cette, 5 octobre.

Conformément à la décision prise dans le meeting monstre qui a été, tenu à la Bourse du Travail, les syndicats de la ville viennent de commencer la grève.

Des mesures d'ordre ont été prises par la municipalité.

Conseil de Cabinet

Paris, 5 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 10 heures, en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Caillaux

Les pourparlers franco-allemands

M. de Selves expose à ses collègues l'état des pourparlers franco-allemands, et les résultats du dernier entretien de M. Jules Cambon avec M. de Kiderlen Waechter.

La guerre italo-turque

Le ministre des Affaires étrangères traite ensuite des questions relatives au conflit italo-turc, et dit que la France doit continuer sa politique de neutralité absolue.

Les bureaux de préfectures

Le ministre de l'Intérieur donne connaissance à ses collègues d'un projet de loi portant réorganisation des bureaux de préfecture.

Ce projet est approuvé par le conseil.

Les asiles d'aliénés

Le conseil approuve ensuite un second projet tendant à réorganiser les asiles d'aliénés.

Le personnel des ministères

Enfin, M. Caillaux soumet à l'approbation de ses collègues, un projet de loi modifiant le statut du petit personnel des ministres.

La Loi de Finances

M. Klotz, ministre des Finances, déclare ensuite au conseil qu'il demandera à la commission du budget, l'insertion dans la loi de Finances, de dispositions fixant un maximum de traitement des trésoriers payeurs généraux et des conservateurs d'hypothèques.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

UN PAQUEBOT ALLEMAND échoué

Paris, 5 octobre.

Les journaux annoncent que le paquebot allemand *Hispania* s'est échoué dans le golfe de Smyrne.

L'équipage s'est sauvé.

Les pertes sont considérables.

Tirages financiers

Ville de Paris 1894-1896

Paris, 5 octobre.

L'obligation portant le numéro 215 237 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 160 745 est sortie remboursable à *vingt mille francs*.

NIMES

LE CONGRÈS Radical et Radical-Socialiste

Nimes, 5 octobre.

Le grand congrès radical et radical-socialiste vient de commencer ses travaux ce matin, sous la présidence de M. Gazeilles, président de la Fédération radicale et radicale-socialiste du Gard.

A la séance d'ouverture, un discours-programme a été prononcé par M. Gazeilles, délégué par M. Combes, ancien président du Conseil, que son état de santé empêche d'assister au congrès.

Un second discours a été prononcé par M. Henri Michel, député des Basses-Alpes, vice-président.

EN ESPAGNE

Les garanties Constitutionnelles

Madrid, 5 octobre.

Plusieurs députés radicaux ont fait de pressantes démarches auprès de M. Canalejas, président du Conseil, pour décider le gouvernement à rétablir les garanties constitutionnelles.

M. Canalejas a déclaré que leurs désirs seraient très prochainement réalisés.

A Madrid, l'état de siège a été levé.

Tamponnement d'un Train

Nombreux blessés

Un grave accident de chemin de fer s'est produit près de la gare de Figueras.

Un train de voyageurs a été tamponné par un second train venant en sens inverse.

Il y a de nombreux blessés.

Des plus amples détails manquent

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

Encore un nouveau retard !

Paris, 5 octobre.

Les négociations franco-allemandes sont peut être encore loin de se terminer, malgré l'opinion optimiste des milieux berlinois.

M. Jules Cambon a adressé au gouvernement français un télégramme dans lequel il rend compte de ses derniers entretiens avec M. de Kiderlen Waechter.

D'après ce télégramme, qui a fait l'objet d'un minutieux examen du Conseil de cabinet, l'Allemagne prévoit encore des difficultés avant la signature de l'accord définitif.

C'est encore un nouveau retard dans les négociations !

LA GUERRE Italo-Turque

LE CABINET TURC

Paris, 5 octobre.

On annonce de Constantinople, que Said-Pacha a constitué définitivement son cabinet.

Said-Pacha reste grand vizir.

Le portefeuille de la marine est confié à Hourchid.

Djalal, vali d'Andrinople, prend le ministère de l'Intérieur.

Assim-bey a accepté le portefeuille des affaires étrangères.

Le ministre de la guerre du cabinet Hakki-Pacha a été maintenu.

Les représailles de la Turquie

Par mesures de représailles, le gouvernement turc vient de dénoncer les capitulations dont l'Italie bénéficiait dans l'empire ottoman.

Le bombardement de Tripoli

Le bombardement de la ville de Tripoli continue.

Les habitants résistent, malgré la pluie d'obus qui s'abat sur les maisons.

Les vivres manquent. Les aliments de première nécessité font totalement défaut.

LA REDDITION

Un télégramme de Constantinople annonce que la ville de Tripoli a capitulé.

Au moment où le drapeau blanc a été hissé sur la forteresse, le bombardement a cessé.

Un détachement de marins italiens a débarqué en ville.

EN ERYTHRÉE

On assure à Rome que le gouvernement italien est complètement tranquille au sujet de l'attaque de l'Erythrée par le corps expéditionnaire turc de l'Yémen.

Les nationaux italiens sont suffisamment protégés et n'ont pas à redouter les troupes ottomanes.

Un grand combat naval *A MYTILÉNE*

D'après une dépêche de source ottomane, un grand combat naval serait engagé, non loin de Mytilène, entre les flottes turques et italienne.

Deux contre-torpilleurs turcs *coulés*

Les dernières nouvelles de Rome annoncent que deux contre-torpilleurs turcs ont été coulés par l'escadre italienne dans le golfe de Gomenitza, non loin de Corfou.

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon
Scierie mécanique à Fiume d'Olmo
Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.
Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.
Prix modérés
Bûches — Bois à brûler — Charbon de bois

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE
200 fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

CABINET
de M. Jean Graziani
Agréé au Tribunal de Commerce
8, Bd du Palais, Bastia
Tre Insertion

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia, le 25 septembre 1911, enregistré le 4 octobre 1911, f° 97, c. 8, Mme Adelaïde Hennequin veuve Colombani, hôtelière, demeurant à Bastia, a vendu aux conjoints Mattei François Antoine, également hôteliers, demeurant à Bastia, son fonds de commerce, connu sous le nom de « Grand Hôtel d'Europe, » 2 et 3, rue de l'Opéra, à Bastia.

Les oppositions sont reçues jusqu'au dixième jour après la 2e insertion chez M. Jean Graziani, 8, boulevard du Palais, sur lequel, où les contractants ont élu domicile.

Pour extrait,
Jean GRAZIANI.

Maison L.-N. MATTEI

BASTIA - CORSE

AMARO MATTEI



La Maison L.-N. MATTEI & Cie *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, *qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable*

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 236 — SAMEDI 7 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 22 m. — Coucher, 5 h. 8 m.
Premier quart., le 29. — Pleine Lune, le 7
Fête d'Aujourd'hui : Saint Marc, pape.
Fête de Demain Maternité de la Ste Vierge

6 OCTOBRE

RECOMMANDATIONS

Je voudrais plaider une mauvaise cause et me faire le défenseur des recommandations. J'entends bien qu'il y a eu des abus, des scandales, et je suis d'accord qu'il faut y mettre fin. Mais est-ce à dire que l'on doive supprimer radicalement les recommandations ? Telle est la question que je veux examiner.

Tout le monde connaît la très jolie pièce dans laquelle on voit un malheureux qui sollicite une place, se présenter tout tremblant dans le cabinet d'un directeur. Celui-ci demande au candidat les raisons de son effroi. C'est, dit-il, que je redoute de voir ma candidature rejetée, parce que je me présente sans appui.

Et le directeur, ravi, enthousiasmé, de se voir enfin en face d'un candidat sans recommandation, lui donne l'emploi séance tenante.

Il est regrettable qu'à ce moment le rideau tombe et que l'auteur ne nous dise point si le directeur fut satisfait des services de son nouvel employé. Je ne serais pas surpris du contraire.

En effet, un bon chef d'administration, un bon industriel, un bon commerçant se gardent de recruter leur personnel au hasard des candidats qui se présentent. Ils exigent des certificats, des références. Qu'est-ce autre chose que des recommandations ?

L'autre jour, devant un ministre, j'entendais un inspecteur d'académie se plaindre avec véhémence des démarches faites en faveur du personnel de son département. Il disait que dans les dossiers de 60 0/0 des instituteurs et des institutrices, placés sous ses ordres, figuraient des recommandations. Il s'en indignait et se déclarait bien résolu à n'en tenir aucun compte.

Il était de bonne foi. Mais le lendemain même, cet inspecteur d'Académie m'entretenait spontanément d'un instituteur que je lui avais recommandé et me disait son désir de lui donner satisfaction.

Il ne s'agissait point d'une faveur, mais d'un acte de justice, et j'expliquais, en la circonstance, à ce fonctionnaire, comment j'entendais la pratique des recommandations.

Je refuse, lui disais-je, de faire toute démarche ayant pour objet l'obtention d'un passe-droit. Le devoir est ici, au contraire, d'intervenir pour empêcher l'injustice, pour la réparer au besoin.

Mais, recommander, qu'est-ce à dire, sinon appeler l'attention sur les titres d'un candidat, sur les raisons qui militent en sa faveur ?

Je comprends qu'on se plaigne qu'un poste de choix soit donné à un maître ou à une maîtresse d'école qui n'y ont pas droit ; mais le meilleur des chefs de service peut ignorer les raisons de famille ou de circonstances locales qui justifient, sans faveur, la nomination à tel ou tel poste d'une institutrice ou d'un instituteur. Tel maître peut ne pas réussir dans une commune et réussir dans telle autre pour des raisons qui échappent à l'inspecteur d'Académie. Pourquoi ne pas les lui faire connaître en lui laissant le soin de les apprécier ?

En réalité, c'est, dans tous les domaines, que l'usage, et non l'abus des recommandations est légitime : pour cela il faut que la recommandation ait en vue non pas la faveur, mais la justice.

C'est dans ce sens-là seulement et dans cette mesure que la pratique n'en peut être condamnée.

PAUL BOURÉLY,
Député de l'Ardèche.

PROPOS D'ACTUALITÉ

Femmes futures

J'ai connu, jadis, une excellente femme qui n'avait pas d'autre rêve dans la vie que de voir réaliser l'égalité des sexes. Entendons-nous et ne risquons pas, là dessus, des plaisanteries d'un goût douteux. Ce que voulait ma bonne dame, c'était le droit pour les femmes de faire tout ce que font les hommes et d'avoir accès partout où ils ont accès. Femmes en culottes, femmes électrices, femmes députées, femmes fonctionnaires, — le féminisme intégral, en un mot.

La pauvre est morte avant d'avoir vu se lever le grand jour du triomphe. Si elle avait patienté un peu, je crois qu'elle en eût connu, avant longtemps, les joies. Car, en vérité, nous y touchons.

Je ne parle pas du port de la culotte ; sans compter Mme Dieulafoy, nombreuses sont les épouses qui n'ont pas attendu la bouleversement social pour arborer ce vêtement dans leur ménage ; je vise seulement l'électorat, le mandat et le rond-de-cuir pour les représentants du beau sexe.

Le droit de vote, nous y marchons à grands pas, le siège législatif ou municipal viendra immédiatement ensuite. — nous avons déjà des femmes prud'hommes, si l'on peut les nommer ainsi, — et voici que les demoiselles qui ne redoutent ni les préjugés, ni les difficultés, réclament le droit de concourir pour l'emploi de rédacteur de ministère.

Le Gouvernement, un peu interloqué, en a délibéré gravement, et c'est par une pirouette qu'il a évité l'obstacle : « Les règlements ministériels exigent que les rédacteurs aient satisfait à la loi militaire ; les femmes ne remplissant pas ces conditions ne sauraient être admises. » Le prétexte est mauvais, c'est indiscutable, et il faudra bien qu'un jour ou l'autre la discussion se place sur un terrain plus sérieux. On dira alors : « Doit-on, à mérite égal, accueillir les femmes où les hommes sont admis ? » Et, en logique pure, on devra répondre par l'affirmative.

Alors, alors... Mon Dieu ! le rôle du chroniqueur n'est pas de résoudre la question sociale mais de passer en revue les événements et d'en tirer la moralité. Dans le cas présent, je tremble que cette moralité risque parfois d'être immorale. Socialement, la confusion des sexes est bien, mais dans la vie réelle, à quels résultats peut-elle aboutir ? Les femmes ont des arguments que ne possèdent pas les hommes, et je ne crois pas que la chasse à l'avancement soit, en ce qui les concerne, de nature à diminuer le favoritisme.

Et puis, voyez-vous Madame « la chef de bureau » dirigeant les travaux des petits jeunes gens de son service ? Ne faudrait-il pas que l'humanité fut profondément transformée pour qu'on n'eût à craindre aucun écueil dans ce rôle délicat !

POL HARDUIN.

La Vasina de Padulella

Sous la verte et drue frondaison des ormeaux, la cloche rustique de la maison de Dieu sonnoue les apprêts du sacrifice divin.....

Toilettes bigarées dont la richesse coudoie l'opulence, qui, à son tour, se mêle à la pauvreté ; frais visages de femmes, hâlés par le grand air, par des monts, ou pâlis par l'anémie des villes...., visages de vieilles que les soucis, les privations peut-être, ont ridés...., visages de femmes mûres, où la vie, par ses attouchements, a laissé la perceptible trace de son passage, telles sont les premières remarques que je formule.

Dans l'air transparent flotte une sorte de griserie printanière ; la joie et la douceur de vivre éclate sur tous les visages. Sur tous les visages ? Non ! hélas ! car toujours les pleurs ont coudoyé les rires, et la banalité de la vie laisse là aussi son empreinte fatale.

Que d'êtres sont venus de villages environnants ou de contrées lointaines, les pieds meurtris par la route longue et pondreuse, s'appuyant sur le modeste bâton de pélerin, pour quérir à la toute-puissance de la Vierge, soit une guérison, soit un conseil, qui une issue pour se frayer un sentier dans le dur chemin de la vie. Que d'êtres aussi n'implorent-ils pour d'autres, pour des parents, pour un époux, voire même pour un ami. Et, toutes ces prières, et toutes ces larmes, tribut d'affection ou d'amitié, fructifient toujours comme une bonne semence de labourer.

Deolin ! Deolin ! Deolin ! la journée commence ! La journée est radieuse ! Le chevalier Walter Raleigh n'aurait pas eu besoin de jeter son manteau sur la boue où devait passer la Reine ! Le soleil se plaît à mordre la poussière, devant tant d'autres de beauté, de vieilles laides, encore coquettes, qui veulent montrer leur croisant, et peut-être de jeunes laides de naïf, qui veulent montrer leur couronne d'oranger.

..... *Orate fratres !* Priez mes frères. Les mains du prêtre semblent courber sous le joug divin, les fronts qui s'inclinent, pour murmurer les paroles qui trempent les âmes dans les flots de la Foi et de la Rénégnation.

Et sur son socle, à l'ombre des ormeaux, la Vierge drapée dans son auréole d'or semble sourire et promettre un je ne sais quoi de mystérieux, pendant que la petite église se vide.....

On se presse maintenant autour d'une chaire improvisée, d'où M. Pagani, curé-doyen de San Nicolao, doit porter la parole de Dieu, qui ira *progressando* jusqu'à faire fraterniser le croyant et l'impie, dans une même communion d'idées religieuses !

L'homélie que M. Pagani prononça fut en tous points impeccable. Bien qu'aride il sut donner de l'ampleur à son texte et il eut le grand avantage d'amalgamer le sujet religieux au sujet social, et nous submerger de Foi et de Vérité, de Justice et de Fraternité.

Plus sonore que le style, la parole est l'homme tout entier : chacun parle comme sa nature parle. Aussi trouve-t-on dans M. Pagani des éclatances, des mystères de langage, qui ne peuvent lui être révélés que par le cœur : la rhétorique ne les enseigne pas. La grâce et la majesté du port, l'expression de sa physionomie où tout est vie, enthousiasme et conviction ardente comme la charité, enlèvent toujours les vives sympathies de son auditoire. Les qualités extérieures de l'éminent curé-doyen de San-Nicolao frappent à la fois les sens, l'imagination et le cœur. Aussi vibre-t-on d'enthousiasme et de Foi, quand sa parole vibrante encore des émotions de son âme, prend naissance, pour grandir, arriver jusqu'à l'ampleur, s'élever jusqu'à l'éloquence.

Dans une vieille contrée où tout parle de Marie, où *canzis Marian sonnel*, dans une vieille église, il a tenu à honneur de nous montrer toutes les manifestations de la

---

24 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'Héroplane TRAGIQUE

par Félicien NACLA

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

V

UNE JOURNÉE MÉMORABLE

— Je ne me l'imagine pas non plus...

— Vous oubliez l'aviation...

— Je n'y avais point songé, fit Welger avec quelque désappointement sur la figure.

— Eh ! bien, il n'en est pas de même de votre jolie fiancée... elle a depuis longtemps, dans sa romanesque imagination, caressé un rêve cette envolée dans les airs... et lorsqu'elle m'en fit part, émue, bouleversée, j'acceptai d'enthousiasme.

— Et que vous dit-elle ?

— Je veux m'enfuir bien loin, en un coin ignoré de tous ! Au fond des bois noirs, sur un rocher inaccessible, dans une île perdue, peu importe ! Pourvu que je m'évade de cet enfer pour conquérir la liberté de l'amour !

Un sourire éclaira le visage de Maurice et le transfigura :

— Quel cœur ardent, dit-il avec feu... comme je l'aime !

— Elle le mérite...

Les deux aviateurs se regardèrent. Le point principal restait à éclaircir.

— Je vois bien l'enlèvement puisque vous êtes maître de votre biplan, fit Welger... mais après ?

— Après !

— Oui... insista Maurice anxieux.

— Ecoutez, et retenez bien ceci, je vous donne rendez vous, ou plutôt elle vous donne rendez-vous chez M. de Kérouelle...

— A Roscoff ! En mer !

— En mer !

— Vous me faites frissonner... s'il allait vous arriver malheur...

— Je réponds de tout...

— Il me semble que je vis dans un rêve...

— Vous avez le temps de vous remettre...

— M. Goltenor tient à cet odieux mariage, il va faire marcher les choses rapidement.

— Tant mieux, votre bonheur n'en sera que plus proche.

— Mais d'ici là, en quoi puis-je vous être utile ?

— A bien des choses ..

— Je reste à votre entière disposition, c'est entendu...

— Nous organiserons tout ensemble... je vous le promets... seulement pas un mot... je vous recommande le secret le plus absolu...

VI

UN ENLÈVEMENT

— Brrr... quel froid de canard ! grommelait un voyageur emmitouflé de la tête aux pieds, le visage enfoui sous une casquette à larges oreillettes...

Et, battant du pied pour essayer de se réchauffer, il ajoutait en claquant des dents :

— Ils sont sourds, ma parole... on jurerait qu'ils n'entendent pas.

Maintenant c'était avec frénésie qu'il tirait la sonnette de la porte d'entrée. Rien ne bougeait. L'hôtel de la Terrasse semblait mort. Le voyageur s'approcha de la grille. Une veilleuse falotte dans le couloir d'entrée vacillait de temps à autre, puis s'était tout... il s'apprêtait à regner à tour de bras lorsqu'un grand diable, sûrement, tiré de son sommeil, s'avança vers l'entrée et parlementa à travers la claire-voie de la porte.

— Il n'y a donc pas de service de nuit ? interrogea le voyageur.

— Le service de nuit, c'est moi !

— Il n'est pas rapide.

Le garçon ne parut pas froissé de cette observation mais il demanda :

— Est-ce que par hasard Monsieur viendrait ici pour passer la nuit ?

— C'est probable, mon garçon.

— Il n'y a plus rien de rien.

— Comment... pas une chambre ?

— Pas même un cabinet.

— Voyons, ce n'est pas possible.

— Je dis ce qui est... je ne peux pas élargir les murs...

— Comment faire...

— Frappez à l'hôtel en face...

— C'est un lit que je vous demande et non un conseil.

Et le voyageur impatienté continua :

— Allez me réveiller le patron.

— Réveiller le patron !.. vous croyez que ça se fait comme ça ? Ah ! nous n'aurions pas fini d'en entendre, moi surtout... Jules par ci, Jules par là... j'en aurais pour huit jours.

— Par un froid pareil, je ne peux pourtant pas coucher à la belle étoile.

— Ne fait, ça pique ferme ce soir... si Monsieur veut entrer pour se réchauffer...

— Ce n'est pas de refus.

La porte tourna sur ses gonds, Jules était roublard, sous les fourrures il devinait un voyageur de marque, on pourrait peut-être tirer quelque chose de lui. Et sans se faire autrement prier, Welger, car c'était lui, s'engouffra dans le corridor.

— Pas de bruit, surtout, demanda le garçon.

— Bien... c'est la maison du sommeil.

— Ah ! vous pouvez le dire ! Tout est plein ! la journée d'aviation d'une part, la foire de Mercié de l'autre nous ont amené un monde de tous les diables.

— Toujours bon pour les affaires ces affluences là... votre patron ne s'en plaint pas, hein ?

— Ah ! le vieux grigou ! il a beau gagner des mille et des cent, il n'en est pas moins pingre pour ça...

— Il aime ses sous...

— Je vous crois... Ces jours-ci il en a fait une recette, aussi il dort maintenant, et il dort ferme...

— Eh ! bien, ne le réveillons pas..

Intérieurement, Maurice Welger se disait :

— Je compte même que son sommeil sera de longue durée.

Puis, tout haut, il interrogea à nouveau :

— Alors... c'est bien vrai, tout est plein...

— Plein comme un œuf, Monsieur... en voulez-vous la preuve ?

Sans attendre la réponse, il tira de sa poche une sorte de plan qui était son memento personnel.

— Tenez ! fit Jules... examinez-moi ça...

— Le carnet ?

— C'est la liste des clients...

— Ah !.. et ces petites croix, à côté de quelques-uns ?

— Des signes pour ne pas oublier...

— Vraiment !

Vierge à travers les siècles. Tantôt sous Clovis, et tantôt sous Charles le Chauve, sous Robert le Pieux ou avec Jeanne d'Arc, l'éminent orateur, nous communiquant sa foi et sa ferveur, nous montre la toute-puissance, la toute bonté, qui émanent de la Reine des Cieux. Et pour mener à bien sa tâche il nous fait l'historique de Marie, reine et protectrice de la Corse, et de Marie, reine de France. Et de sa voix plus vibrante encore alors nous dit : « Si la Corse placée sous la tutelle de Marie est tombée sous la puissance de la France, c'est que cette dernière protégée également par Marie, devait apporter dans l'île aux exotiques senteurs les flambeaux de la civilisation et du progrès.

Quelles nombreuses félicitations que l'on a prodiguées à M. Pagani n'eschaut pas les fleurs de vive gratitude que l'ami et le paroissien lui adressent. Qu'il me permette de lui dire qu'à notre tour nous adressant à Marie nous lui disons ; *Ego tear sum*, et de le remercier de nous avoir placés dans le chemin de la vérité !..

Tout est terminé ! La jeunesse s'en donne à cœur joie ! La fête commence ! Le son des accordéons se mêle à des voix mélodieuses qui égrènent des lamenti d'amour ! La fête va vert et s'entend de loin : fête d'été, fête de joie ! Les valses passent comme un défi de l'éclatante jeunesse, avec des visions blondes, aminées et flottantes et de brunes apparitions d'une pâleur morte. De temps en temps, de cet enchevêtrement de danseurs lancés en rond, de cette mêlée d'étoffes de velours qui met dans la musique des bals un coquet et mystérieux chuchotement, un couple se détache pour aller se rafraîchir à travers les arbres où apparaissent des huttes de plus beau brun d'écorce, voilées de fougères dont les feuilles oblongues recouvrent le toit et forment un berceau de verdure.

Joie de vivre ! joie de croire ! joie d'espérer ! Hymne d'Amour ! *Sursum corda* de la Foi !

La verdure des arbres s'harmonise avec le rose des nuages, dans lesquels ils semblent se confondre, leur donnant des teintes d'opales et de perles, douces à la vue, comme un sourire de jeune fille.....

Xavier FABRE.

Gazette Electorale

L'élection de Morosaglia

M. Sébastien Mariani, juge suppléant, candidat au siège laissé vacant, par la mort du très regretté M. Giannettini, conseiller général, adresse aux électeurs du canton de Morosaglia la circulaire suivante :

Concitoyens amis,

Cédant aux sollicitations pressantes de la majorité des membres du conseil municipal de Morosaglia et des amis du canton, je pose ma candidature aux élections complémentaires du conseil général.

Chaque jour, l'ennemi semble gagner du terrain et présume rester le maître de la situation.

Hier, il bataillait dans nos rangs : transfuge aujourd'hui, se croyant infaillible, il dicte des conditions et s'impose. Présomption d'une certaine fortune, il croit pouvoir à sa guise détourner l'expression du suffrage universel en traînant à sa suite les hordes affamées. Il parle d'une presse facile et ridicule et sème la panique parmi nous.

A vous tous, amis, dont le sein porte une plaie ouverte, je fais appel. A vous, si cruellement frappés par la disparition de notre Maître vénéré, je viens, image du passé.

Vous connaissez la profonde affection qui m'anima, les sentiments de solide amitié qui me rattachent aux républicains éprouvés du Rostino. D'un cercueil, je ne veux point me créer un piédestal. Rien que les douloureux souvenirs dictent ma conduite en cette cruelle circonstance. Je tire l'épée sous les plis de nos drapeaux endeuillés.

Ce que d'autres recherchent, je l'ai fui. Mes opinions politiques vous sont familières. Ce que je fus, je reste, constamment vôtre, libre des doubles compromissions, jamais candidat des équivoques.

Ayant partagé vos joies, j'ai ressenti vos peines. Connaissant vos besoins, je saurai partant exprimer vos désirs.

Enfant de la glèbe, j'adore mon pays natal et voudrais, de toutes les fibres de mon âme pouvoir contribuer à le rendre heureux. Toujours de ce qu'il vous plaira de m'imposer, je ne manquerai pas de m'inspirer. Vos intérêts seront en moi, sinon le plus écouté, du moins le plus énergique et *le plus résolu des défenseurs. Et mes efforts* constants tendront au relèvement économique de notre canton si délaissé.

En toute occurrence, en tous cas, ma bonne volonté, mon savoir, mon intelligence vous sont acquis.

Tant d'opposition fit sortir victorieux le nom vénéré de M. Giannettini. Que dans une même communion de persévérance et d'amour, votre sympathie unisse le mien au culte voué à l'homme disparu si jeune.

Aux urnes, citoyens, aux urnes !

Vive Morosaglia !

Vive la République !

Sébastien MARIANI,
Juge suppléant.

Morosaglia, le 4 octobre 1911.

LE CHOLÉRA EN ITALIE

M. le Sous-Préfet de Bastia nous communique le télégramme suivant :

« Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, fait connaître qu'il n'y a plus lieu de considérer comme contaminée de choléra, dans les conditions prévues par décret du 1er août 1910, la province de Livourne.

Brevet Elémentaire
(Garçons)

Les examens pour l'obtention du brevet élémentaire, qui ont commencé jeudi, au lycée, se sont terminés hier, dans l'après-midi.

Les résultats n'ont pas été brillants.

En effet, sur les 29 candidats qui se sont présentés, 2 seulement ont été reçus.

Ce sont MM. Geraldi et Piccinini.

Mouvement
d'Instituteurs et d'Institutrices

M. Santoni François, instituteur à Sari-di-Porto-Vecchio, est nommé à Casalabriva.

Mme Constantini, née Bianconi, institutrice à Lugo-di-Nazza, est nommée à Saint-Antoine (Ghisoni-acia).

Mme Bretaun, née Clément, institutrice à Saint-Urbain (Vendée), est nommée à Giulia (San Gavino-di-Carbini).

M. Poli Adolphe-Marie, instituteur-adjoint à Sollacaro, est nommé chargé d'école dans la même résidence.

M. Mariani Pierre-Félix, instituteur à Djidjelli (Constantine), est nommé à Sollacaro.

M. Benedetti Baptiste, instituteur à Corzano, est nommé à Monacia-d'Aullène.

Gazette Départementale

BONIFACIO. — On annonce le prochain mariage de Mlle Henriette Santucci, fille de M. Mathieu Santucci, courtier à Marseille, avec M. Jean Manent, receveur de l'enregistrement et des domaines à Bonifacio.

Nos meilleurs souhaits aux jeunes fiancés.

VIVARIO. — M. Pietri Paul-Joseph, garde domanial des eaux et forêts de 1re classe à la maison forestière de Vizzavona, est nommé brigadier de 3e classe au poste de Guitera, en remplacement de M. Giovannetti Paul-Joseph, brigadier de 1re classe au poste de Guitera, appelé au poste de Ponte-Leccia.

BISINCHI. — La mort de Mme veuve Marie Dévote Camporsano vient de plonger dans le deuil une des meilleures familles de Bisinchi. Très éprouvée par la disparition de ses époux et de plusieurs enfants, elle avait reporté toute son affection sur ses deux filles qui lui restaient, dont l'un brillant officier, actuellement capitaine au 66e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, sur ses belles-filles et ses petits-enfants.

Ses belles-filles l'ont soutenue pendant toute sa maladie et l'ont disputée à la mort jusqu'au dernier moment par leurs soins tendres et affectueux.

La population de Bisinchi qui entourait d'une véritable vénération la défunte s'est portée en masse à ses obsèques et lui a fait escorte jusqu'au champ du dernier repos.

De nombreux amis et parents étaient venus de tous les villages du canton de Morosaglia et de celui de Campile.

Nous adressons à M. le capitaine Camporsano, à M. Antoine-Martin Camporsano et à leur famille toutes nos condoléances.

PETRETO-BICCHISANO. — M. Fiechi Vincent, est nommé débitant des tabacs de la régie et de poudres à feu à Petreto-Bicchisano.

Postes et Télégraphes

Par arrêté de M. le Préfet de la Corse :

M. Camilli Jean, facteur rural à Campile, est nommé facteur rural à Galeria.

M. Biaggi Jean-Baptiste, soldat au 1er régiment d'infanterie coloniale à Toulon, est nommé, au titre de la loi du 21 mars 1905, facteur rural à Campile.

M. Barresi François, facteur rural à Azzana, est nommé facteur rural à Bastelica.

M. Leonetti Pierre-Dominique, ex-caporal au 1er étranger à Oudja (Maroc), est nommé au titre de la loi du 21 mars 1905, facteur rural à Azzana.

M. Pallavicini Martin, ex-soldat d'infanterie auxiliaire à Corte, rue Sainte-Croix, est nommé au titre de la loi du 21 mars 1905, facteur rural à Ghisoni.

Commission des Prisons

Séance du 7 octobre 1911

Ordre du jour :

I. — Comptes rendus des visites mensuelles des délégués.

II. — Avis à donner sur une demande de libération conditionnelle.

III. — Affaires diverses.

IV. — Visite de la prison.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 octobre.

La Bourse est optimiste. Elle regarde la question marocaine *comme résolue et envisage* la fin très prochaine de la guerre italo-turque. Avec pareilles idées, il est naturel que le mouvement de reprise de la veille se soit accentué sur toute la ligne, sans qu'on puisse toutefois en plus haut. C'est ainsi que la Rente Française se retrouve à *94.40 après 94. 0. Par* contre le Turc gagne deux points à 85.76, le Serbe un point trois quarts à 88 frs. les Russes environ un point. L'Extérieure et l'Italien plus d'un demi-point. Seul le Portugais recule à 65.70 sur la nouvelle d'une révolution. Les Sociétés de Crédit réalisent de nouveaux progrès. Le Crédit Foncier est à 800, le Crédit Lyonnais à 1.478, le Comptoir National d'Escompte à 940 et la Société Générale à 792.

Suez à 5.490. Reprise marquée des groupes de traction et d'électricité. Les Industriels et charbonnages russes se relèvent vigoureusement à la suite de Saint-Pétersbourg. Titres capitèrent fermes. Rio 1.547.

En Banque, les mines d'or, les diamantifères et caoutchoutières accentuent leur amélioration. Les valeurs ottomanes finissent en nouvelle reprise.

Au comptant, la Gold Reef de Barima conserve toute sa fermeté à 39.50.

Chemins Français en nouveaux progrès. Lyon 1.175, Nord 1.502.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 18°8 à midi + 20°7 ; à 6 heures du soir + 20° Maxima + 22 ; Minima + 17°2

Baromètre : 7 heures du matin, 762 mm. midi, 762 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, couvert.

l'après-midi, id.

Nouvelles militaires

M. Rotali, sous-lieutenant au bataillon sénégalais de Tombouctou, et Pianelli, du bataillon de l'Ouhanghi-Chari, sont promus au grade de lieutenant.

M. Ficonetti, élève sortant de l'école polytechnique, a été nommé au grade de sous-lieutenant d'artillerie.

Les élèves sortants de l'école spéciale militaire Bonavita Auguste et Bernardi Etienne-Henri-François-Xavier, sont promus au grade de sous-lieutenant dans l'infanterie coloniale, et affectés, le premier au 3e rég. de Cherbourg, le second au 22e, à Hyères.

M. le sous-lieutenant Ferracci Jean-Charles, en service au Maroc, est promu au grade de lieutenant.

Tabacs

M. le Préfet ayant signalé à M. le Ministre des Finances, la pénurie des tabacs de la régie dans les débits de la Corse, le Ministère des Finances a donné des ordres à la Manufacture de Marseille pour que l'approvisionnement nécessaire soit immédiatement expédié en deux envois successifs.

Le premier envoi est arrivé à Bastia par le paquebot de jeudi.

Ecoles militaires

M. Mattei, sergent au 3e rég. du génie, est admis à l'école militaire d'administration, section du génie.

M. Ricci, sergent au 2e rég. du génie, est admis à l'école militaire de Versailles, division du génie.

Tapage injurieux

Hier, vers 1 heure de l'après-midi, un grand rassemblement se formait au fond du boulevard Paoli.

Les nommées G. J. et M. A se gratifiaient au public des plus tendres amabilités, à la grande joie des badauds.

Procès-verbal a été dressé contre la nommée G. J., sur la plainte du père de la jeune M. A.

Manufactures de l'Etat

M. Valery, adjutant au 2e rég. du génie, est nommé commis de la culture des tabacs de 3e classe, dans la direction de Grenoble.

Contraventions

Procès verbal a été dressé contre le nommé V. P., hôtelier, pour avoir laissé son charretier à l'abandon sur la voie publique, gênant ainsi la circulation.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 octobre.

La Bourse est optimiste. Elle regarde la question marocaine *comme résolue et envisage* la fin très prochaine de la guerre italo-turque. Avec pareilles idées, il est naturel que le mouvement de reprise de la veille se soit accentué sur toute la ligne, sans qu'on puisse toutefois en plus haut. C'est ainsi que la Rente Française se retrouve à *94.40 après 94. 0. Par* contre le Turc gagne deux points à 85.76, le Serbe un point trois quarts à 88 frs. les Russes environ un point. L'Extérieure et l'Italien plus d'un demi-point. Seul le Portugais recule à 65.70 sur la nouvelle d'une révolution. Les Sociétés de Crédit réalisent de nouveaux progrès. Le Crédit Foncier est à 800, le Crédit Lyonnais à 1.478, le Comptoir National d'Escompte à 940 et la Société Générale à 792.

Suez à 5.490. Reprise marquée des groupes de traction et d'électricité. Les Industriels et charbonnages russes se relèvent vigoureusement à la suite de Saint-Pétersbourg. Titres capitèrent fermes. Rio 1.547.

En Banque, les mines d'or, les diamantifères et caoutchoutières accentuent leur amélioration. Les valeurs ottomanes finissent en nouvelle reprise.

Au comptant, la Gold Reef de Barima conserve toute sa fermeté à 39.50.

Chemins Français en nouveaux progrès. Lyon 1.175, Nord 1.502.

Perdu

Il a été perdu, à Aleria, un chien grande taille, robe blanche tachetée de noir, répondant au nom de *Colombo*.

Prière de le rapporter à M. Charles Oronga, à Bastia, contre récompense.

A vendre

Lit acajou complet, commode, rideaux, glaces, buffets.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Achat de lupins de la Corse

C'est la maison FORESTA qui paye les lupins le plus cher, s'adresser, 5, route du Cap, chez M. Padovani, Nouveau-Port, Bastia.

Notre prime

Lire à la 4e page les *Agrandissements Moretti*.

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

ETAT-CIVIL

Mariages.

Santoni Jules-Alexandre, employé au chemin de fer, et Penna Marie-Antonia.

Paoli Jules-Félix, charron, et Manicacci Marie, tailleuse.

Ramoguier Joseph, droguiste, et Pontecaccia Angèle-Marie-Dévote, tailleuse.

Faustin Marie-Antonin, boulanger, et Retrou Victorine, repasseuse.

Naissance.

Rasmussen Antoinette-Lilliane-Lucie-Angèle.

Décès.

Pinna Victor, marié, 59 ans, de Sassari.

AVIS DE MESSE

La société des Marins (Saint Erasme) prie toutes les autorités maritimes, militaires et civiles, ainsi que toutes les congrégations religieuses, de vouloir bien assister au service funèbre solennel, qui sera célébré à Saint-Jean, lundi 9 octobre, à 10 heures précises du matin, pour le repos des âmes des victimes de la *Liberté*.

Une quête sera faite au profit des familles des malheureux morts ou disparus.

Les familles Zattera sont prévenues qu'une place spéciale leur sera réservée.

P. les Procureurs, LUCCIONI.

SOCIETES & SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — La perception de la cotisation du mois courant aura lieu ce soir à 8 heures.

SYNDICAT DES MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu ce soir, à 8 heures précises. Bourse du travail, route du Cap, n° 8.

Le Secrétaire, P. Ugolini.

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

A LA VILLE DE NICE
Boulevard Paoli, 16
BASTIA
CORSETS SUR MESURE
ET RÉPARATIONS
Corsets de confections
des principales Maisons de Paris
Confection pour Dames et Enfants
Peignoirs — Lingerie
Robes de Bonnets de Baptême
Prix défiant toute concurrence

HOTEL LIMAROLA
27, *rue l'Opéra, BASTIA*
Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.
M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.
La situation de l'hôtel, vis-à-vis de *la Poste*, à proximité à la fois de la Gare et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.
GRAND BAR BRAVI
CAFÉ EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

POUR GUÉRIR LES
MALADIES DE L'ESTOMAC
Beaucoup de nos maladies proviennent d'un désordre quelconque de l'estomac et du foie. En état de santé la perte quotidienne de sucs se compense au moyen de la nourriture, mais quand vous ne pouvez digérer les aliments tous les organes sont affaiblis. Pour être bien portant et vigoureux entretenez votre digestion en bon état en prenant une dose de Tisane américaine des Shakers après chaque repas. Cette remède stomacal et tonique digestif elle est unique. Elle fortifie le cerveau, fortifie les nerfs, stimule le foie, facilite la digestion et vous permet d'acquérir des forces de la nourriture que vous mangez.
PRENEZ
LA TISANE
AMÉRICAINE
DES SHAKERS
En vente dans toutes les pharmacies. Dépositaire à M. Ferrari, pharmacien à L'Ile, en boîtes de 6 fr.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

AJACCIO

ACCIDENT MORTEL

Ajaccio, 6 octobre.

La dame Simoni Marthe, âgée de 65 ans, qui gardait le lit depuis plusieurs jours, a été victime d'un accident qui lui a coûté la vie.

Ce matin, vers 4 heures, Marthe Simoni se leva pour satisfaire un besoin pressant.

Tout-à-coup, les forces vinrent à lui manquer, et la malheureuse tomba malencontreusement sur le vase de nuit qui se brisa.

Un des morceaux blessa gravement Marthe Simoni au cou. L'artère carotide fut complètement sectionnée, et une abondante hémorragie se déclara.

La malheureuse ne tarda pas à expirer.

Ce pénible accident a produit une profonde émotion dans le quartier.

CONTRE
L'absurde légende des Bandits Corses

En réponse à la protestation adressée par M le Préfet de la Corse à M. le Président du Conseil, au sujet de la livraison, à plusieurs établissements cinématographiques, des films de la maison Pathé, représentant des diligences attaquées par des bandits Corses, M. Juillard a reçu le télégramme suivant :

« Une enquête de la Préfecture de Police a permis d'établir, qu'actuellement, aucun film dont il s'agit n'est représenté à Paris. »

ILE-ROUSSE

ARRIVÉE
du corps du matelot Taddei
victime de la « Liberté »

Ile-Rousse, 6 octobre.

Le cercueil du matelot Taddei, victime de la *Liberté*, est arrivé aujourd'hui de Toulon, pour être dirigé sur Castirla, son pays natal, qui réserve des funérailles triomphales, à cette noble victime du devoir.

La population de l'Ile-Rousse a tenu à manifester sa sympathie au frère du brave matelot Taddei, et une foule nombreuse et recueillie, a accompagné à la gare, la dépouille mortelle de Taddei.

Les habitants de l'Ile-Rousse ont compris qu'il était de leur devoir de joindre leurs regrets et leurs larmes à ceux de la France entière, qui pleure les plus héroïques de ses enfants.

LE GÉNÉRAL MOINIER
chez le Président du Conseil

Paris, 6 octobre.

Le général Moinier, commandant les troupes débarquées à Casablanca a eu, dans la matinée, un long entretien avec M. Cailloux, président du Conseil.

Le général Moinier a déclaré que l'œuvre de pacification est maintenant complète au Maroc.

Il reste à mettre au point l'organisation administrative, comme nous l'avons fait, en 1908, pour la Chaouia.

Le général Moinier croit que l'on peut, sans risquer de surprises, instituer le protectorat au Maroc.

Les Marocains l'accepteraient volontiers, car depuis l'occupation ils jouissent d'une tranquillité absolue et d'une prospérité qu'ils n'avaient jamais connue.

BOURSE DE PARIS

5 oct. — 6 oct.

Rentes de 3 0/0 anciennes . 93 82 — 94.00
— de 3 0/0 amortie . . 95.05 — 95.05
ex-coupon

Au « Journal Officiel »

Eaux et Forêts

Paris, 6 octobre.

M. Santiaggi, inspecteur-adjoint des eaux et forêts à Ajaccio, est désigné pour Corte.

M. Pieri, inspecteur-adjoint à Argelès, passe à Ajaccio.

REIMS

CHUTE GRAVE
de l'aviateur Beaumont

Reims, 6 octobre.

L'enseigne de vaisseau Beaumont vient d'être victime d'un grave accident à l'aérodrome de Reims.

L'intrépide aviateur évoluait à une faible hauteur, lorsque par suite d'une avarie du moteur, son appareil capota brusquement.

Beaumont fut précipité sur le sol et se trouva pris sous la machine.

Le hardi pilote fut immédiatement transporté à l'hôpital militaire, où les médecins constatèrent une fracture du péroné et de nombreuses contusions sur le corps.

Son état n'inspire aucune inquiétude.

LA ROCHELLE

NAUFRAGE D'UN BATEAU

La Rochelle, 6 octobre.

Un naufrage vient de se produire dans le port de la Rochelle.

Le bateau *Saint-Marcel* a sombré en quelques minutes.

L'équipage a réussi à se sauver. Les perles sont importantes.

TOULON

L'inhumation
des cadavres non identifiés de la *Liberté*

Toulon, 6 octobre.

La ville de Toulon a rendu aujourd'hui un dernier devoir aux nombreuses victimes de la *Liberté*, dont les cadavres n'ont pu être identifiés.

Il y a, en effet, plus de 70 matelots dont on n'a pu trouver les dépouilles intactes et dont on a seulement recueilli les débris et les lambeaux.

Les 70 cercueils renfermant ces restes sacrés ont été transférés aujourd'hui au cimetière de Lagoubran.

Le deuil était conduit par le capitaine de vaisseau Jouas, ancien commandant de la *Liberté*.

Une foule nombreuse et recueillie se pressait à cette cérémonie émouvante des derniers honneurs rendus à des martyrs.

LES NÉGOCIATIONS
Franco-Allemandes
LA CESSION DU CONGO

Paris, 6 octobre.

L'accord définitif ne pourra pas être conclu avant les derniers pourparlers qui devront s'engager au sujet de la cession du Congo.

De ce fait, les négociations subiront un nouveau retard.

On espère toutefois que l'on pourra arriver à une entente, malgré les difficultés semées à plaisir par la diplomatie de M. de Kiderlen.

La presse française, ainsi que la presse allemande manifestent un certain énervement de ces lenteurs calculées.

LA GUERRE
Italo-Turque

A TRIPOLI
LA REDDITION

Paris, 6 octobre.

Une note officielle confirme la reddition de Tripoli.

Les fortifications, qui ont été bombardées, sont occupées par des détachements de marins italiens.

Aucune résistance ne se manifeste parmi les habitants.

Le calme le plus absolu règne en ville.

Les rues semblent désertes.

L'occupation totale de Tripoli aura lieu à l'arrivée du corps expéditionnaire.

A BENGHAZI
Le bombardement de la ville

Un télégramme de Constantinople annonce que les navires italiens ont commencé le bombardement de la ville.

La Résistance

Le Comité Jeune-Turc de Salonique a reçu, du Comité Jeune-Turc de Benghazi, un télégramme assurant que les musulmans ont décidé de défendre la province, jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

A CONSTANTINOPLE
L'expulsion des Italiens

Une grande effervescence se manifeste tous les jours contre les Italiens.

On affirme que le gouvernement se verra dans l'obligation de prendre un arrêté d'expulsion générale des Italiens qui se trouvent à Constantinople.

Convocation du Parlement

Le Parlement ottoman est définitivement convoqué pour le 14 octobre.

Le nouveau cabinet paraît être décidé à la lutte à outrance.

Après de longues hésitations, Kiamil pacha a accepté le portefeuille des Affaires étrangères.

Devant Prevesa

L'escadre italienne, mouillée devant le port de Prevesa, se prépare à bombarder la ville.

Le duc des Abruzzes, commandant la flotte, a adressé au vali une sommation de reddition.

En cas de refus, l'escadre recevra l'ordre de commencer le bombardement.

L'intervention des Puissances

Le gouvernement ottoman aurait maintenant perdu tout espoir d'intervention diplomatique.

Les démarches de l'Allemagne auraient échoué auprès du gouvernement italien.

L'embarquement
du Corps expéditionnaire

Les préparatifs pour le transport des troupes d'occupation se poursuivent avec une activité fébrile.

L'ordre de départ sera donné incessamment.

Le roi d'Italie assistera à l'embarquement des troupes.

EN BOSNIE

Manifestations anti-italiennes

Des manifestations anti italiennes ont eu lieu dans plusieurs villes.

De nombreux Bosniaques ont exprimé le désir de s'enrôler dans l'armée turque.

UN ULTIMATUM ANNULÉ

Le commandant de l'escadre italienne avait sommé le Gouverneur de Prevesa de lui livrer les contre-torpilleurs mouillés dans le golfe d'Arta, et l'avait menacé, en cas de refus, de bombarder la ville.

Le gouvernement italien vient d'annuler cet ultimatum arbitraire.

M. Jean Jaurès
rentre en France

Paris, 6 octobre.

M. Jean Jaurès, qui se trouvait à Buenos-Aires, en tournée de conférences, rentre en France.

Le chef du parti socialiste unifié compte publier ses impressions de voyage.

ROUEN

Mort subite
du sénateur Ancel
en séance du Conseil général

Rouen, 6 octobre.

La séance du Conseil général de la Seine-Inférieure a été marquée aujourd'hui par la mort subite de M. Raoul Ancel, sénateur conservateur, et conseiller général.

M. Raoul Ancel venait de prononcer un discours.

Il rejoignait sa place, quand soudainement il se trouva mal et tomba foudroyé.

M. Ancel avait succombé à une crise cardiaque.

Cette mort subite a produit une vive émotion à Rouen et dans tout le département.

NIMES

LE CONGRÈS
Radical et Radical-Socialiste

Nimes, 6 octobre.

Le Congrès du parti radical et radical-socialiste a tenu aujourd'hui sa deuxième séance.

M. Dalimier, député de Seine-et-Oise, a prononcé un éloquent discours dans lequel il a pris la défense de la politique du cabinet Caillaux.

M. Pelletan, député des Bouches-du-Rhône, dans une violente allocution s'est élevé contre la composition du cabinet actuel qui suit, d'après lui, une politique de réaction sociale.

A l'issue de la séance, une motion de confiance au gouvernement a été votée à l'unanimité, moins une voix.

Contre la cession du Congo

Le Congrès émet aussi un vœu tendant à ce que le Gouvernement tienne compte de la nécessité absolue de maintenir la libre possession de la rive droite du Congo et des terres avoisinantes qui assurent la continuité de nos colonies du Gabon et des régions africaines dépendantes.

AU PORTUGAL

L'AGITATION MONARCHISTE

Lisbonne, 6 octobre.

Le gouvernement a communiqué une note à la presse déclarant que la tranquillité la plus absolue règne dans le Nord du Portugal.

Les tentatives des monarchistes auraient complètement échoué.

Malgré ces démentis officiels, le mouvement monarchiste paraît prendre des proportions considérables.

à Braganza

Trois colonnes de royalistes portugais ont franchi la frontière et se sont emparés de la ville de Braganza.

Les républicains ont pris la fuite.

à Chaves

Dix mille royalistes armés ont pénétré dans la ville.

La monarchie a été proclamée.

à Oporto

Le gouvernement continue à prendre des mesures extrêmes pour empêcher tout soulèvement royaliste.

Un grand nombre de conspirateurs monarchistes ont été arrêtés.

L'EX-ROI MANOEL
quitte Londres

On annonce de Londres que l'ex-roi Manoel est parti précipitamment pour Richmond.

Ce départ serait motivé par la grande conférence qui sera tenue par les monarchistes portugais.

Les conspirateurs royalistes préparent un grand coup d'Etat contre la République portugaise.

Dans certains milieux on affirme qu'une contre-révolution générale royaliste est sur le point d'éclater.

Le roi Manoël rentrerait incessamment à Lisbonne.

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Brosserie Bimbeloterie Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Tôiles et Cotleot
Robes pour dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

200 Fûts de 250 à 280 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

Assurances réalisées : 387 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Pt Paoli, BASTIA

Epicerie de la Gare

Mme Oreste BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

Biscuits de Luxe

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faïencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE

Vinaigre à 0,30

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire "
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque

Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Prime Sensationnelle

AGRANDISSEMENT

30 × 40

Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe

J. MORETTI

universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :

Bastia, grand prix.
Aix-les-Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Nantes, m. de Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.

Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs.

BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : M. J. Moretti, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse).

Bulletin de souscription à détacher

CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR

L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.

Nom
Localité
dép. en gare à

N. B. Le bulletin et la somme sont à expédier sous enveloppe.

Vin du CAP CORSE au Quinquina

Marque déposée



Apéritif Tonique Fortifiant

Refuser toute imitation

L. N. MATTEI

BASTIA (Corse)

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS

L'INDICATEUR OFFICIEL DE LA CORSE

QUI INDIQUE TOUT POUR 40 fr.

Edition périodique soigneusement tenue à jour. Prix : 10 fr. — Abonnement d'un an : 5 fr.

A. CLAVEL, Editeur, 42, rue St-Lazare, PARIS.



TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 237 — DIMANCHE 8 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 22 m. — Coucher, 5 h. 6 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Mat. de la Ste Vierge.
Fête de Demain : Saint Denis

7 OCTOBRE

LA LETTRE

CONTE DU DIMANCHE

Dans le décor charmant que forme le confluent de l'Aude et de la Marne, tout au bout du village, une villa mignonne projette vers le ciel son toit pointu.

C'est une bâtisse d'un étage seulement. Tout est coquet dans cette demeure. Ses murs en pierres de taille, semés aux joints de petits cailloux de toutes nuances, ont le plus agréable aspect qui puisse flatter l'œil. Des cadres grimpants les tapissent de leurs fleurs multicolores. Avec le parterre de géraniums, qui s'étale en avant, l'aspect général est ravissant.

Le bon goût règne partout dans cette habitation. La clôture elle-même manque de banalité. Construite en bois, elle a des allures art-nouveau qui lui donnent un aspect rustique et artistique tout à la fois.

Tout y est gai, également tout est plaisant. A ce ton, on devine que ceux qui l'habitent doivent être jeunes et heureux.

Ils le sont en effet. Cette villa appartient au brillant avocat parisien Roger Delval. Tous les ans, pendant la belle saison, il vient y cacher son bonheur avec sa jeune femme pendant la période des vacances. Car il est marié, l'heureux possesseur de cette demeure enchanteresse, et comme si le sort avait voulu le combler, il a épousé la plus charmante compagne qui se puisse rêver.

La jeune femme est un de ces êtres qui semblent faits pour le bonheur. Gaie, spirituelle et espiègle, ayant tour à tour des airs d'enfant terrible qui lui vont à ravir et de petites mines sérieuses et réfléchies qui étonnent, elle incarne la délicatesse féminine.

A tout cela, elle associe une âme d'artiste se révélant jusque dans les moindres détails de l'agencement intérieur de l'habitation.

Douce, aimante, bonne et compatissante, cette charmante créature semble faite pour être heureuse. L'est-elle ? Tout semble l'indiquer. Dès qu'on la voit, on le souhaite ardemment, car tout en elle attire la sympathie et provoque la plus pure affection. On sent une de ces âmes magnétiques qui empoignent et qui grisent.

Au moment où nous pénétrons dans la villa, huit heures viennent d'égrener leur chapelet argentin à la charmante pendule qui orne la cheminée de la chambre à coucher. Dans la pièce contiguë, Huguette — c'est le nom de madame Delval — procède à sa toilette matinale.

Dans le désordre obligé de cette opération, elle apparaît réellement jolie, avec sa peau veloutée et ambrée, aux tons de pêche mûrie à l'ombre. Ses épaules rondes, aux fines attaches prennent, lorsqu'elle tord sa chevelure, des poses lascives naturelles qui font ressortir les rondeurs de sa poitrine.

Sous la fine étoffe de son peignoir, les formes imprécises de ses manches se dessinent avantageusement, donnant à tout l'ensemble de sa personne un attrait affolant qui trouble les cervelles masculines.

Rien n'entendu elle est seule. La toilette se termine. Dédaigneuse des fards et de toutes les mixtures destinées à donner aux jouet féminines l'éclat qui leur manque si souvent, elle est occupée à passer sur les siennes un peu de crème destinée à leur donner un parfum doux et subtil.

Coquette comme toutes les jeunes femmes, elle met un soin tout particulier à cette opération. Satisfaite de son œuvre, elle sourit à sa gracieuse image.

Tout y est gai, également tout est plaisant. A ce ton, on devine que ceux qui l'habitent doivent être jeunes et heureux.

Ils le sont en effet. Cette villa appartient au brillant avocat parisien Roger Delval. Tous les ans, pendant la belle saison, il vient y cacher son bonheur avec sa jeune femme pendant la période des vacances. Car il est marié, l'heureux possesseur de cette demeure enchanteresse, et comme si le sort avait voulu le combler, il a épousé la plus charmante compagne qui se puisse rêver.

La jeune femme est un de ces êtres qui semblent faits pour le bonheur. Gaie, spirituelle et espiègle, ayant tour à tour des airs d'enfant terrible qui lui vont à ravir et de petites mines sérieuses et réfléchies qui étonnent, elle incarne la délicatesse féminine.

A tout cela, elle associe une âme d'artiste se révélant jusque dans les moindres détails de l'agencement intérieur de l'habitation.

Douce, aimante, bonne et compatissante, cette charmante créature semble faite pour

La porte s'ouvrit doucement et livra passage à la vieille Marie, la bonne. Celle-ci, aussi confuse que sa jeune maîtresse de la méprise dont elle venait d'être l'objet, balbutia une vague excuse.

— C'est pas monsieur Roger. Il n'est pas encore rentré de sa promenade. Je voudrais seulement vous avertir que le facteur demande à vous faire signer un reçu pour un pli chargé, qu'il m'a dit comme ça.

— Ah ! c'est un pli recommandé... dit-elle avec un geste insouciant.

Puis, se ravisant :

— Tiens... mais, au fait, qui peut nous écrire ici. Après tout, allons toujours prendre possession.

C'est qu'en effet si le courrier de Roger Delval était chargé lorsqu'il habitait Paris, il n'en était pas de même à la campagne. A peu près un petit groupe d'intimes qu'il invitait de temps à autre, personne ne connaissait le chemin de sa demeure et encore moins l'adresse. Lorsqu'il habitait sa villa, il entendait bien y être tranquille.

Aussi, sauf quelques journaux, n'y recevait il qu'en courrier insignifiant et pour ainsi dire jamais de lettres d'affaires.

C'est ce qui explique l'étonnement de madame Delval.

Le facteur la lui ayant remise, tout l'intriguait dans cette missive. Le papier lui-même de l'enveloppe était vulgaire. Rien d'élégant ni de distingué, ça sentait la misère !

La jeune femme retournait la lettre dans ses doigts, curieuse et étonnée.

Tout à coup, un effroux soupçon lui traversa la cervelle. Si c'était une ruse... Si... une autre... result de ce stratagème pour la faire à son mari... son Roger. Oh ! non. Pareille chose était impossible. Pourtant...

— Ce serait affreux ! monologuait-elle mécontentement.

Repressant la lettre qu'elle avait déposée sur un guéridon, elle l'examina à nouveau, la retourna, la palpa, voulant absolument lui faire révéler son contenu.

Bien entendu, celle-ci conservait le mutisme des choses. L'énervement de la jeune femme allait croissant. A la fin, elle n'y tint plus et, d'un geste brusque, elle fit sauter le cachet. Elle lut avidement le contenu.

Son visage prit une pâleur livide mais ne reflétait plus la souffrance. Elle s'assit et s'abîma dans les réflexions.

Depuis un quart d'heure environ, elle était là, immobile, l'esprit tendu, semblant absolument étrangère à tout ce qui l'environnait.

La porte s'ouvrit doucement. Elle ne l'entendit pas. Dans l'encadrement parut un homme dans toute la force de l'âge.

Il paraissait avoir trente cinq ans environ. Grand et mince, l'œil vif, l'air joyeux, il contemplait la jeune femme.

Tout à coup ses yeux tombèrent sur la lettre. Sa figure changea immédiatement d'expression. Son œil bleu si clair et si bon à l'instant prit des reflets acérés. Il se dit :

— Qu'est-ce que cette lettre ?

La jeune femme eut un sursaut comme quelqu'un qui s'éveille. D'un geste brusque, elle cacha l'objet dans l'entrebaillement de son corsage.

Mais, lui, ne paraissait pas décidé à céder si facilement. Insistant à nouveau :

— Donne-moi ce papier.

Et il tendit la main.

— Non, lui répondit-elle, s'efforçant de sourire, car avec cette finesse particulière à la femme qui veut, mais qui veut bien quelque chose, elle comprenait que ce ne serait pas avec un refus brutal qu'elle parviendrait à calmer ses alarmes.

— Donne... dit-il encore.

Elle secoua la tête négativement.

— Pourquoi ?

Il se fit suppliant, il la prit sur son genou et lui prodigua ses caresses, puis revint à la charge, voulant par une douce violence s'emparer du papier convoité.

Appliquant ses lèvres sur celles d'Huguette il lui renversa la tête, puis, traîtreusement, glissant sa main dans le peignoir, il essaya encore.

Rassemblant toutes ses forces, la jeune femme se dégagea. Son geste indiqua qu'elle s'apprêtait à partir pour mettre fin à la scène. Cela mit le comble à l'énervement de Roger.

Avec des allures de félin, au comble de la fureur passionnée, il s'élança. L'ayant immobilisée d'un bras, de l'autre il fouillait, martelant les chairs délicates de ses doigts masculins. A la fin, d'un dernier geste plus violent, il parvint jusqu'à l'enveloppe qu'il saisit par un coin.

La jeune femme eut un cri de douleur :

— Brutal !

Et les mains tendues dans une dernière supplication, elle s'écroula, anéantie sur une chaise.

Heureux de son triomphe, ne se demandant pas à quel prix il l'avait obtenu, Roger s'approcha de la fenêtre, ouvrit l'enveloppe et lut ce qui suit :

« Monsieur Roger,

« Tant qu'il m'a été possible de faire vivre notre enfant avec les seules ressources de mon travail, je ne vous ai pas importuné de mes réclamations. Aujourd'hui je suis malade et sans argent : je ne puis plus subvenir à ses besoins. Je ne demande rien pour moi, mais je réclame pour lui. Soldez la nourrice qui menace de me le rendre et je vous bénirai malgré tout le mal que vous m'avez causé. Vous trouverez ci-inclus son adresse et la note de ce qui lui est dû.

« Recevez, monsieur, mes salutations.

« Jeanne LEVET ».

Au fur et à mesure que ses yeux parcouraient le fatal papier, la réaction s'opérait. Il comprenait toute la belle conduite de sa femme. Connaissant son cœur, la vérité se fit jour dans son cerveau, il vit bien que dans une sublime pensée d'abnégation elle avait voulu lui éviter le tourment de savoir qu'elle connaissait la vérité, et qu'elle se proposait de réparer le mal qu'il avait fait en se chargeant de cet enfant qui n'était pas le sien.

Fou de repentir, il se jeta à ses pieds et, cachant sa tête entre ses genoux, ce brillant orateur, cet avocat qui par sa parole ardente avait tant de fois fait pleurer les foules et sauvé des coupables, ne sut que murmurer :

— Pardon ! Pardon !

R. ROLLAND.

TANGER MODERNE

Bien amusante, la lettre d'impressions de voyage, que M. Henri Cain publie dans *Les Annales*. Il expose ce que devient une vieille ville marocaine au contact de la civilisation :

Sur la plage, les adorables maisons arabes sont remplacées par d'effroyables brasseries allemandes aux architectures d'un mauvais goût pesant et agressif. Bientôt, le « progrès » apparaît sous la forme de verres d'absinthe, qui ont remplacé les délicates tasses dans lesquelles on savourait, jadis, un merveilleux café arabe.

De bons Marocains, aux yeux déjà à demi abrutis, sirotent leur « purée ». Oh ! Oh ! elle arrive, elle arrive, la civilisation !

Heureusement, la pioche des vandales (je parle des Européens) n'a pas encore complètement jeté par terre le vieux Tanger, qui escalade les collines de droite.

En prenant un chevol ou un mulet, on s'évade assez vite du « pseudo-flume » envahissant..., et l'on peut encore circuler, durant quelques heures, parmi de vieilles maisons roses et blanches, dont les moucharabys tarabiscotés semblent s'embrasser au bout de chaque ruelle.

Les anciennes échoppes qui abritaient jadis de petits métiers pittoresques, commencent à être envahies par des dépôts de « Lanoline », et les pauvres artisans arabes sont chassés par d'innombrables marchands de cart s

25 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NACIA

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

VI

UN ENLÈVEMENT

— Question de pourboire, vous comprenez ?

— Je ne saisis pas la nuance...

— C'est pourtant bien simple... nous sommes forcés d'être roublards avec autres garçons d'hôtel... sans un peu de truc on ne gagnerait même pas son pain...

— Vous m'étonnez...

— Ah ! ça ce métier là on devient vieux sage en moins de temps qu'il n'en faut pour bourrer sa pipe.

Jules prit un air important en déclarant : les clients valent on ne va tout pas ; s'ils ont le portefeuille facile et généreux, nous retenons leurs noms et je les marque d'une croix en regard... et leurs chaussures sont bien cirées, ils sont servis à la minute... ils ont le choix, quoi...

— Pas bête, votre système, s'écria le voyageur en réflexion joyeuse.

— Ah ! on se débrouille comme on peut. Si ce sont de mauvais clients, je les sers quand j'ai le temps, à la diable...

— Vous n'êtes pas banal...

— Pour être garçon d'hôtel, on en a pas moins son petit esprit, répondit Jules en se redressant de toute sa taille.

Maurice Welger désirait probablement plaire au garçon de nuit, car il lança pour le flatter :

— Bien faire ce qu'on entreprend est toujours difficile et je crois que vous ne devez craindre personne.

— Mais oui, mais oui, allez, ça n'a l'air de rien, n'est-ce pas ? Eh ! bien, nous mon tabbier blanc, j'ai besoin de pas mal de diplomatie, comme dit l'autre...

— Cela ne m'étonne nullement...

— Il faut deviner à la binette des gens s'ils ont bon caractère, s'ils sont chics.

— Et surtout s'ils ont de la galette.

— De ce bon « quibus » si doux à palper...

Maurice Welger se fit bon enfant. Il se mit à rire franchement et demanda à Jules :

— Voulez-vous me répondre sans détour.

— Je ne demande pas mieux si je peux.

— Eh ! bien, dites moi, quelle impression vous avez de moi... quelle croix vous mettriez à mon nom si vous deviez me cirer mes bottes demain matin...

— Monsieur y tient !

— Absolument...

Jules prit un air fûté :

— Je dois avouer que je « fignolerais » les brodequins de Monsieur, si j'avais à les astiquer.

— Ce qui veut dire ?

— Que vous me paraissez la fine fleur, quoi...

— Flatteur...

— Je vois à qui j'ai à faire, rien qu'en soulevant une valise... ainsi celle-ci...

Et Jules prenait celle que Maurice venait de poser à terre.

— Que vous dit ce sac ? interrogea Welger...

— Il me dit que Monsieur a envie de passer la nuit ici...

— Gros malin... il ne faut pas être grimpeur pour deviner ça.

Et pour gagner encore plus la complaisance de Jules, il lui glissa une large pièce de cinq francs dans la main en disant :

— Voici pour le portier bienveillant.

Sans sourciller, l'autre empocha.

Et pour faire éclater davantage, aux yeux de son généreux client, toute sa bonne volonté, il lui montra le tableau des numéros des chambres.

Il n'avait pas menti !

Tout était pris.

— Vous le voyez, Monsieur... une chatte y perdrait ses petits... il n'y a pas un coin...

— Si je ne vous dérange pas je reste là... en causant le temps passera.

— Cela va d'autant mieux que je suis de garde...

Maurice regardait toujours le tableau.

Du doigt il montra à Jules le n° 21.

— Voilà, il me semble une chambre libre, fit-il... aucun nom sur la fiche...

— Oh ! là, c'est sacré.

— Si sacré que ça, fit le voyageur d'un ton surpris... serait-ce la chapelle de l'hôtel ?

— Monsieur dit presque la vérité, en riant... c'est une chambre toute blanche... c'est celle de Mademoiselle Annette...

— Mademoiselle Annette ?

La fille du patron... la plus belle enfant que nous ayons de Thouaret à Quimper...

— Et quel âge a cette petite ?

— Cette petite est fiancée, Monsieur...

Le garçon ajouta pour mieux renseigner celui qu'il considérait comme un client très riche :

— Au 28 il n'y a pas de nom comme vous voyez...

— Encore quelqu'un de l'hôtel sans doute

— Tout juste... c'est l'appartement de M. Gobenot...

— Les deux chambres se touchent ?

— Elles donnent l'une dans l'autre...

— Dans un hôtel il est prudent de veiller sur son trésor...

— Et puis que le patron a l'œil pour le garder, je vous en réponds...

— Vous me disiez tout à l'heure que cette jeune fille allait se marier ?

— C'est la vérité, elle est fiancée... et depuis ce jour-là, le patron la surveille très étroitement comme s'il craignait qu'elle s'envolait.

— Bigre !

— Seulement ! Seulement ! Quand il dort il n'y a plus de soins...

— Ce qui veut dire ?

— Qu'on tirerait le canon à sa porte, il ne l'entendrait pas...

— Reste à savoir à quel moment il dort

— Oh ! c'est simple ; il roufle assez fort pour faire savoir à tout le monde qu'il n'y a plus personne... c'est une vraie trompe d'Allemagne.

— Vous êtes au courant de ces habitudes, je vois...

— Il le faut bien, à l'heure actuelle il ronfle comme trente six mille hommes, je suis monté au premier tout à l'heure... malheur, quel vacarme ! On dirait la trompette de Jéricho !

M. Welger se mit à rire pour cacher l'émotion qu'il avait, en entendant ces paroles... L'autre bavardait toujours.

(A suivre).

postales, sur lesquelles on peut admirer de petites Montmartroises échangeant avec des jeunes gens inquiétants et frisés des baisers et des caresses équivoques.

Les jeunes Marocains se congestionnent en contemplant ces ignominies avec des regards lassants ... Navrant !...

Par bonheur, l'antique marbre (le sein) a encore conservé son aspect sauvage, son grouillement extraordinaire. La bienfaisante salubrité l'a préservé jusqu'ici de l'intrusion européenne. — et, là, on est heureux, pour un moment, de pouvoir se rincer l'œil en admirant de magnifiques négres qui dévorent des pimants rouges, des Arbis déchiquetant des pastèques, quelques femmes aux yeux cernés de khôl, qui vendent de petits paquets d'herbes, et, enfin, les derniers charmeurs qui promènent avec nonchalance de gros serpents cobras suspendus à leur langue sanguinolente.

Je te le répète, si tu veux encore savourer pour quatre sous de vieux Tanger, précipite-toi dans l'express, car j'aperçois, en ce moment, quatre guillards qui creusent des potasses : on s'apprête à poser, dit-on, l'électricité dans la vieille mosquée, et les jardins du harem vont être transformés en usine à gaz.

A toi de cœur,
Toi

Henri CAIN.

SOCIETE PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 octobre, à 3 heures

Cherbourg, défilé,	XX.
Attila, scène et air baryton,	Verdi.
Cavalleria Rusticana, intern.,	Mascagni.
Le Trouvère, fant.,	Verdi.
Rêve Sacrifié, valse,	D. Carli.

Le Directeur, S. AYMO.

Contre la pêche à la dynamite

Depuis quelque temps, on a constaté une recrudescence de délits de pêche à l'aide d'explosifs, surtout de dynamite, dans le quartier maritime de Bastia en particulier.

Cette situation qui, si elle se prolongeait, pourrait compromettre les intérêts de la pêche côtière à laquelle sont attachés et les consommateurs, et les nombreuses familles de pêcheurs qui vivent de cette industrie, a ému les autorités administratives et judiciaires.

Aussi, ont-elles résolu de prendre des mesures énergiques pour prévenir et réprimer ces infractions à la loi.

En dehors des agents déjà chargés de la constatation de pareils délits, l'administration se propose, paraît-il, d'instituer des agents de la force publique spécialement affectés à ce service.

D'autre part, M. le Procureur général Royer a adressé aux Parquets de notre département une circulaire très précise, dans laquelle il rappelle les dégâts considérables que cause aux poissons, à nos côtes et aux fonds de pêche l'emploi de la dynamite et autres explosifs.

L'expérience démontre, au surplus, qu'en cette matière, ce sont presque toujours les mêmes individus, des récidivistes, qui se rendent coupables de ces mêmes délits, — ce qui est de nature à faciliter les recherches.

L'on ne saurait trop approuver les mesures aussi prévoyantes que sages prises par l'Administration et la Justice en vue de sauvegarder nos richesses côtières. Des poursuites fréquentes, une répression ferme, sévère au besoin, finiront par avoir raison de cette coutume néfaste et dangereuse, que des braconniers de la mer ont essayé d'introduire dans notre pays.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 octobre.

Bien que calme, notre marché conserve toujours ses bonnes tendances du début de la semaine, mais on s'est borné plutôt aujourd'hui à consolider les avances acquises qu'à inaugurer. Nul fait précis et nouveau au sujet des négociations franco-allemandes et du conflit italo-turc, mais la Bourse reste toujours optimiste à leur endroit. Notre 3 0/0 gagne 5 centimes à 94.15. Sauf le Turc hésitant à 87.55, les Fonds Etrangers gagnent une nouvelle fraction : l'Extérieure 97.90, l'Italien 100.50, Portugais 65.90. Séries Russes très fermes. Au milieu de la répression générale, en raison

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

Présidence de M. Vannier de Morelli

Aux deux premières audiences de l'année judiciaire 1911-1912, le tribunal a eu à s'occuper de différentes affaires dont quelques-unes revêtent une certaine importance.

Le nommé Piras Louis, sujet sarde, qui se trouvait en traitement à l'hôpital civil de notre ville, il y a quelque temps, a été condamné à un mois de prison pour coups et blessures.

Cet irascible malade avait porté un coup de couteau à un infirmier de cet établissement qui l'avait obligé à quitter une fenêtre où il persistait à vouloir y rester n'ayant pour tout habillement que sa chemise.

Les sieurs Bertolacci Sébastien et Rinticoni Paul se sont vu infliger le premier 15 jours de prison et le second 16 fr. d'amende pour outrages envers un garde-champêtre dans l'exercice de ses fonctions.

Le garde-champêtre Graziani Philippe a été condamné pour violences à main armée à quinze jours de prison et le berger Mori Théodore à dix jours de la même peine pour coups d'arbre et vol de bois.

Pour délit d'ailitère, la femme A..... Jeanne est condamnée à six jours de prison et son complice V..... Eugène à cinquante francs d'amende.

Divers bergers se sont vu octroyer des peines variant de cinq jours de prison à 16 fr. d'amende pour dévastation de récoltes.

Les nommés Casanova Paul-Antoine et Bertocini Appieu qui, à la suite d'une dispute, avaient menacé de leurs pistolets le nommé Brunelani Philippe, ont été condamnés à 15 jours de prison chacun. Le Tribunal a accordé la loi de sursis à Bertocini à cause de ses bons antécédents.

Gazette Départementale

OLMETO. — Par arrêté de M. le Préfet de la Corse, M. Pajanconi d'Olmeto, est nommé garde forestier communal à Tibera, dépendance de Figari.

LENTO. — Des nouvelles désolantes nous arrivent de Lento, une de nos communes que le dernier ouragan a particulièrement frappée.

La pluie, la grêle, le vent ont détruit dans l'espace d'une nuit la subsistance de toute l'année et l'espoir des récoltes futures : les potagers, les jardins ont été déchiquetés, abattus ; les châtaigneraies, qui constituent la principale ressource du pays, et qui faisaient de si belles promenades, ont été saccagées, mutilées, et, par endroits, anéanties ; des châtaigniers géants dont la robuste ramure avait défié la tempête durant des générations, ont été tordus, coupés, déracinés. Si d'aventure des arbres ont résisté à la rencontre, ce ne sont plus que des squelettes ; leurs luxuriantes dépouilles jonchent le sol.

En tenant compte de la récolte du blé extraordinaire, des ravages énormes causés par les rissottes épinoches dans le bétail gros et menu : brebis, bœufs, porcs, ânes, volailles, — car aucune race n'a été épargnée, — on est assuré qu'une lamentable misère est réservée à la population de Lento, à moins qu'une main secourable ne lui soit tendue.

PONTE LECCIA. — M. Profizi Jacques-Antoine, brigadier douanier des eaux et forêts de 1re classe à Ponte-Leccia, est appelé au poste de Corte, en remplacement de M. Celli Charles, brigadier de 2e classe, nommé au poste de Vescovi, où il remplace M. Casanova, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

CANARI. — Mme veuve Luigi née Bertoni vient de s'éteindre à Canari, à l'âge de soixante-cinq ans. Malgré les sollicitations de ses enfants qui auraient voulu l'avoir au milieu d'eux, elle n'avait jamais voulu quitter son village, où tout lui rappelait les plus tendres souvenirs et où elle vivait entourée de parents et d'amis qui l'affectionnaient sincèrement.

Elle n'a pas été effrayée par les approches de la mort, et dans ses derniers moments a été soutenue par sa grande confiance en la miséricorde divine.

Les obsèques ont eu lieu à Canari de nombreux parents des divers villages du canton, de tout le Cap et de Saint-Florent. Le deuil était conduit par M. Antoine Luigi, employé de la maison Colonel, de Bastia, M. Simigaglia, chef gardeur à Sagro, et M. Bertoni, fils, gendre et frère de la défunte, entourés de leurs parents.

Le service religieux a été présidé par M. le Curé de Canari, assisté d'autres prêtres des environs.

Nous adressons toutes nos condoléances à MM. Luigi, Simigaglia et Bertoni et à leur famille.

PIETRACORBARA. — La société de secours mutuels de Pietracorbara est autorisée à se charger, pour ceux de ses adhérents qui en feront la demande, de l'encaissement des versements obligatoires ou facultatifs effectués en vertu des articles 2 et 26 de la loi du 5 avril 1910.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 19 à midi + 22 ; à 6 heures du soir + 19.5
Maxima + 23.5 ; Minima + 14.
Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. midi, 767 mm., 6 heures du soir, 768 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

Carnet mondain

On vient de célébrer à l'église des Jacobins d'Agen le mariage de M. le lieutenant Arrighi, du 12e d'infanterie, à Tarbes, fils du capitaine en retraite Arrighi, chevalier de la légion d'honneur, avec Mlle Yvonne de Nazaris, fille du docteur de Nazaris.

L'union a été bénie par le R. P. Arrighi, des Pères Blancs, frère de l'époux. Les témoins de celui-ci étaient son frère, M. Paul Arrighi, du barreau de Paris, et le colonel Chaplain, du 12e ; ceux de Mlle de Nazaris, son cousin, le docteur Louis de Gaulejac, et son oncle, M. de Livray.

Troupes coloniales

M. Pieraggi, lieutenant au 3e colonial, passe au 22e ; M. le lieutenant Lanfranchi, du même régiment, passe au 22e.

M. l'officier d'administration de 2e classe Taddei, des conducteur de travaux, hors cadres, en Guinée, est réintégré dans les cadres, et affecté à l'état-major particulier, chefferie du génie de Cherbourg.

Constitution d'un bandit

Le nommé Casari Antoine, dit Pontelecein, âgé de 47 ans, journalier à Prupriano, s'est constitué prisonnier hier soir, entre les mains de la police.

Casari est inculpé d'homicide volontaire sur la personne du sieur Leandri Antoine Philippe, de Granace.

Il a été conduit devant M. le Juge d'Instruction qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes ; à Paris, MM. Vecchiali, sergent au 24e ; Ristorucci, ex-caporal au 20e ; Angeli, sergent au 58e ; Allimi, sergent au 141e ; Rosellini, ex-caporal au 40e ; — à Nice, Pinelli, ex-soldat au 23e colonial ; — à Condom, Leandri, ex-sergent au 16e ; — à Auribeau, Graeci, ex-soldat au 4e colonial.

Au Port

Les torpilleurs 218 et 235 ont mouillé hier soir, à quatre heures et demie au Vieux Port.

Ces bâtiments sont arrivés à Bastia, pour retirer le matériel qui se trouve dans la caserne maritime, construite il n'y a pas longtemps, sur les quais du Vieux Port.

Gendarmerie

MM. le sous-lieutenant Agostini, du 6e chasseurs, et Cecraldi, capitaine au 3e bat. d'infanterie légère d'Afrique, sont déclarés admissibles à subir les examens oraux pour l'admission dans la gendarmerie.

Croix Rouge Française

Les infirmières et les membres de la Croix Rouge sont invités, par la société des Marins, à assister à la messe du Requiem, qui sera célébrée lundi, 9 du courant, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Jean.

Les membres déjà munis de l'insigne sont priés de le porter.

Le Secrétaire,
Charles LEPIDI.

Légion d'honneur

Dans la 2e cazadre, les propositions pour la légion d'honneur qui suivent ont été maintenues :

Chevalier : le 1er m. commis Chervia ;
Médaille militaire : Graziani, 1er m. tripilleur, et Barbagelata, maître-armurier.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui :
M. Luciani, rue des Terrasses.

Service de vapeurs Southwell

Arrivée : Vapeur anglais *Delamere*, capitaine Wilson, venant de Manchester, reparti à destination de Manchester via Valencia.

ETAT-CIVIL

Mariage.

Marsocchi Antoine-Innocent, restaurateur, et Luciani Adrienne-Anne-Marie-Antoinette, brodeuse.

Acquaviva Joseph, cultivateur, et Colombani Marie-Catherine, ménagère.

Décès.

Cinquini Marie-Antoinette, 18 mois.
Pietri Gaspard-Antoine, veuf, forgeron, 64 ans.

SOCIETES & SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 8, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception des nouveaux adhérents.

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS MILITAIRES. — Les membres de la dite société sont priés de se réunir dimanche, 8 courant, à 9 heures du matin, à la Mairie.

Ordre du jour : Versement des cotisations. — Réception de nouveaux adhérents.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les membres participants sont priés de se réunir dimanche, 8 courant, à 8 heures 1/2 du matin, à l'Hôtel de Ville.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Jean-Louis Battistini ; M. et Mme Jean Battistini, capitaine au long-cours ; M. et Mme Alphonse Battistini, receveur des douanes à Cargèse, et leur enfant ; Mme et M. Bocognani, capitaine au long-cours ; MM. Etienne et Louis Battistini ; Mlle A. Battistini et M. Battistini Dominique, directeur honoraire des douanes ; M. l'abbé Orioli (Paris) ; M. et Mme Félix Orioli et leurs enfants ; Mme et M. Bernardi, pharmacien, et leurs enfants ; Mme et M. Jean-Marie Palmieri, officier de la marine marchande ; Mme et M. Giudicelli, commis principal des Postes et Télégraphes, et leurs enfants ; Mme et N. Frison (Oran) ; Mlle E. Orioli ; M. Canale et ses enfants ; M. et Mme Battistini et leurs enfants ;

Les familles Gandin et Sari (Bastia), Nicol et Roux (Toulon), Battesini (Bône), de Grasset (Hyères), Massoni (Vicot, Costa, Dominici et Battistini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR FRANÇOIS BATTISTINI
Répétiteur au Collège de Montagnana

leur fils, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin, décédé à Cargèse le 6 octobre 19 4 à l'âge de 34 ans.

On se réunira aujourd'hui dimanche, à la gare de Bastia, à l'arrivée du train d'Ajaccio (à 2 heures et demie du soir). De là, le corps sera directement transporté à Erbalunga, où l'inhumation aura lieu dans le caveau de la famille.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin abrant tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
CAPITAL 50.000.000
FONDÉE EN 1819
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

Fonds de Garantie : 920 Millions entièrement réalisés

RENTES VIAGÈRES

A sexe égal pour chaque somme de 100 francs versée

à 50 ans	6 fr. 46	à 65 ans	10 fr. 23
à 55 ans	7 fr. 34	à 70 ans	14 fr. 66
à 60 ans	8 fr. 47	à 75 ans	19 fr. 90

Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi au profit de deux personnes ou différé d'un certain nombre d'années

Rentes viagères payées mensuellement :

92 MILLIONS

Sont-elles vendues à vos prix réduit par bonnes bouches Compagnies françaises choisies

S'adresser à Bastia, à M. SITTENLET, agent principal, 7 bis, nouveau Port.

A Ajaccio, à M. Alphonse MARAGGI, 15, rue Fesch.

Au Bon Marché
BARBISINO
BASTIA, 9, Rue de l'Opéra, 9, BASTIA

CESSATION DE COMMERCE

Liquidation de toutes les marchandises avec 50 0/0 de rabais.

Tissus, Confection, Chaussures, Bonneterie, Lingerie, Chapellerie, etc., etc.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

DÉPART DE M. LE PRÉFET

Paris, 7 octobre.

Mme Juillard et M. le Préfet de la Corse sont partis ce soir, pour Paris, par le paquebot de Marseille.

L'absence de M. le Préfet sera d'une vingtaine de jours environ.

OBSÈQUES DE M. BALESI

Ajaccio, 7 octobre.

Ainsi que nous l'avons annoncé les obsèques de M. le docteur Balesi, député de Sartène, auront lieu lundi prochain, à Portovecchio.

Le cercueil a été embarqué ce matin, à 10 heures, à bord du paquebot qui est parti ce soir, à 4 heures, pour Propriano et Bonifacio.

Mme Veuve Balesi, ainsi que tous les autres membres de la famille accompagnent le corps.

Une foule considérable assistait au départ du bateau, afin de donner un nouveau témoignage d'estime et de sympathie à la famille Balesi, si cruellement éprouvée.

BOURSE DE PARIS

	6 oct.	7 oct.
Rentes de 3 0/0 ancien	94.00	92 82
— de 3 0/0 amortis	95.05	95.30
ex-coupon.		

PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 7 octobre.

M. Corticchiato, commis principal des ponts-et-chaussées, à Ajaccio, obtient un congé pour affaires personnelles.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 7 octobre.

M. le général de division Couturier est placé, à dater du 8 octobre, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Conseil de Cabinet

Paris, 7 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 10 heures, en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Caillaux.

Les pourparlers franco-allemands

M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, expose la marche des pourparlers franco-allemands.

Le cabinet délibère sur la réponse du gouvernement allemand, au projet présenté par la France.

La surveillance des poudres

Le Conseil décide ensuite la constitution, aux ministères de la Guerre et de la Marine, d'une commission chargée de parer des améliorations à la surveillance des poudres.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

REIMS

L'ETAT DE SANTÉ de l'aviateur Beaumont

Reims, 7 octobre.

L'état de l'enseigne de vaisseau Beaumont, qui a fait hier une chute grave d'aéroplane, est des plus satisfaisants.

Aucune complication n'est plus à craindre.

L'état moral du blessé est excellent.

MARSEILLE

LES OBSÈQUES DES VICTIMES de la *Liberté*

Marseille, 7 octobre.

De magnifiques funérailles ont été faites aujourd'hui, à Marseille, aux matelots marseillais victimes de l'explosion de la *Liberté*.

Le cortège s'est formé devant la gare Saint-Charles.

L'absoute a été donnée par Mgr l'Archevêque d'Aix Marseille, entouré d'un nombreux clergé.

Dans l'immense cortège qui suivait les cercueils, on remarquait toutes les autorités civiles et militaires, ainsi que toutes les sociétés et corporations de la ville.

UNE ESCROQUERIE à la Compagnie de Suez

Paris, 7 octobre.

La préfecture de police continue son enquête sur l'escroquerie de un million, commise au préjudice de la Compagnie du Canal de Suez.

L'auteur du vol, un nommé Lepreux, reste toujours introuvable.

NIMES

LE CONGRÈS Radical et Radical-Socialiste

Nimes, 7 octobre.

Le Congrès radical et radical-socialiste de Nimes a continué aujourd'hui ses travaux.

Un vœu très important a été voté, à l'issue de la séance, au sujet de la réforme électorale.

LES BANDITS DE PÉGOMAS

Double arrestation

Nice, 7 octobre.

On se rappelle les exploits des bandits de Pégomas, qui réussirent pendant plusieurs années à terroriser la région des Alpes-Maritimes.

Mis en éveil par plusieurs crimes et vols mystérieux commis ces derniers temps, la police de sûreté a procédé à l'arrestation des frères Maubert, accusés de faire partie de cette bande de malfaiteurs.

La population a vivement protesté contre cette double arrestation qu'elle croit injustifiée.

AU MAROC

L'ACTION DE L'ESPAGNE

D'après un télégramme de Tanger, l'action de l'Espagne à Melilla, serait imminente.

Une grande activité se manifeste partout.

De nombreuses reconnaissances ont été effectuées.

Le général Luque, prendrait le commandement des troupes.

Le ministre a rédigé une proclamation qui a été distribuée aux officiers et soldats, et dans laquelle il les félicite de ce qu'ils ont fait jusqu'ici à Melilla.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

Les pourparlers continuent

Paris, 7 octobre.

De nombreuses difficultés restaient encore à aplanir en ce qui concerne la première partie des négociations.

Des divergences de rédaction se manifestent surtout au sujet de deux articles principaux du projet de protectorat.

Un nouvel entretien entre M. Jules Cambon et M. de Kiderlen paraît nécessaire, pour arriver à un accord définitif sur ce point.

A L'OUEST-ÉTAT

Paris, 7 octobre.

M. Augagneur, ministre des Travaux publics, vient de mettre en disponibilité, sur avis préalable du conseil d'administration, M. Quesnot, directeur de la Comptabilité à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Etat.

A LONDRES

La Matinée Réjane

Paris, 7 octobre.

La matinée organisée à Londres, au bénéfice des familles des victimes de la catastrophe de la *Liberté*, a obtenu un succès énorme.

Mme Réjane, l'inspiratrice de cette représentation de gala, a été l'objet des plus chaleureuses ovations.

Le nombre des artistes, qui avaient offert leur concours, était si considérable, qu'on a dû en refuser une partie.

Toutes les places étaient occupées ; plusieurs ont atteint, au dernier moment, un prix fabuleux.

La recette a été très fructueuse.

Elle sera remise demain à l'ambassadeur de France à Londres.

Plusieurs journaux avaient annoncé que M. Delcassé, ministre de la Marine, assistait à la représentation, mais cette nouvelle a été démentie.

TOULON

Interdiction d'une manifestation

Toulon 7 octobre.

Le jour des obsèques des victimes de la *Liberté*, M. Hennion, directeur de la Sûreté générale, donna l'ordre d'exécuter *manu militari* l'expulsion du drapeau rouge du Syndicat du Port.

Pour protester contre cette mesure, les ouvriers du port avaient organisé pour demain une manifestation monstre.

Le gouvernement vient d'interdire cette manifestation, comme pouvant troubler l'ordre public.

DEUX NOUVELLES VICTIMES de la *Liberté*

On a poursuivi aujourd'hui, les travaux d'enlèvement des corps, sur l'épave de la *Liberté*.

Deux nouveaux cadavres ont été découverts, et transportés à l'hôpital de Saint Mandrier.

Les causes de l'explosion

Plusieurs membres de la commission d'enquête, présidée par le contre amiral Gaschard, se sont rendus à l'hôpital Sainte-Anne pour interroger les blessés.

Les membres de cette commission sont encore hésitants, et n'osent se prononcer sur les causes de la catastrophe.

Pour remplacer la « Liberté »

Le Conseil général des Alpes-Maritimes vient de voter la somme de 10 000 francs pour la mise en chantier d'un nouveau cuirassé remplaçant la *Liberté*.

LA GUERRE Italo-Turque

A TRIPOLI

Après le bombardement

Paris, 7 octobre.

Depuis le bombardement, la ville présente une physionomie lugubre.

Le phare est écroulé ; les forts Hamidjé et Soltanié sont littéralement pulvérisés.

Le bombardement a causé la mort de 12 personnes.

Il y a aussi 23 blessés.

Les cuirassés et croiseurs italiens débarquent des troupes qui visitent les batteries et les forts.

La soumission des tribus arabes

Les nombreuses tribus arabes environnant Tripoli ont fait leur soumission aussitôt après le bombardement de la ville.

Une chaloupe italienne coulée

Un télégramme de Constantinople annonce qu'une chaloupe italienne aurait été coulée par les Turcs.

A SAMOS

Débarquement de soldats turcs

Un détachement de 500 soldats turcs a débarqué dans l'île de Samos, dans la mer Egée, en violation du statut de 1832.

On sait que, conformément à ce traité, l'île de Samos jouit d'une véritable autonomie.

Elle a un prince nommé par le sultan, mais elle possède une constitution autonome, un pavillon national, et un budget qui lui est propre.

Saint-Jean de Ledra

Les croiseurs de l'escadre italienne ont commencé le bombardement de la ville.

Les habitants restent décidés à opposer une résistance acharnée à l'occupation italienne.

AU PORTUGAL

L'AGITATION MONARCHISTE

Lisbonne, 7 octobre.

Le soulèvement monarchiste continue dans plusieurs villes du Portugal, malgré les mesures prises par le gouvernement.

Partout, l'armée a eu raison des manifestants.

A la frontière

Des nombreux monarchistes armés, qui étaient réfugiés à Saint-Sébastien, sont arrivés à la frontière.

Ils ont été repoussés par les troupes républicaines.

A OPORTO

Sanglant Combat

20 Morts

Un sanglant combat a été livré dans les rues de la ville entre les royalistes et la troupe.

Le gouvernement est resté maître de la situation.

On compte une vingtaines de personnes tuées.

A MACEDO

30 Morts

Une bande de royalistes ont tenté de prendre d'assaut la petite ville de Macedo de Cavalleiros, située non loin de Bragance.

Ils ont été repoussés par les troupes républicaines, et se sont retirés en laissant une trentaine de morts et de nombreux blessés.

L'EX-ROI MANOEL *à Richmond*

L'ex-roi de Portugal a assisté à Richmond, à une grande réunion de monarchistes portugais.

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.


MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il enlève les pellicules en peu de temps et arrête instantanément la CHUTE PRODIGIEUSE.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Epicerie de la Gare
Mme Oreste BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
Biscuits de Luxe
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïenceries
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Bilans

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS ronds ou carrés
Fontes — Plomb — Zinc feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 25 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — Outils
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE. — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Installation à Gaz
Jean CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
donnant rendement et consommation inégalés
Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements indispensables à la vie de famille
PUBLIE dans chaque livraison des Consultations sur les sujets intéressants
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE par ses conseils sur la Cuisine, l'Économie, la Santé, le Bien-être, le Droit familial, l'Économie ménagère, le Mobilier, le Coloriage, le Jardin, la Basse-Cour, Recettes et procédés d'intérieur
ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, par ses articles sur les Beaux-Arts, le Pour-lire, la Musique, le Mouvement littéraire et ses Contes, Nouvelles et Poésies
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE, par ses Causeries sur la Photographie, le Cheval, la Pêche, les Sports, le Théâtre et ses Revue Illustrée de la pièce humoristique
LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE et LA MEILLEUR MARCHE
40 Pages grand format. Abonnement 2 fr. par an
CHEVEUX Habi

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)

PUISSANTE Donne sourd p' guérir enfants urinent au lit. Extrait Maison Secret, N° 315, Nantes

"Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. Quel amour la roi des apéritifs."

MAUX DE JAMBES
Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.
M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.
L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le Savon 2 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Gog, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les-Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.
Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs
BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : M. J. Moretti, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)
Bulletin de souscription à détacher
CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.
Nom
Localité
dép. en gare à
N. B. Le bulletin ci-dessus sera rigoureusement exigé

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE LA CORSE 40 fr.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique régulièrement tenue à jour.
A. CLAVEL, Editeur, 42, rue Bizet, PARIS.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BASTIA
BIÈRE GRUBER à 20 c le Bock

Vin du CAP CORSE
au Quinquina
Marque déposée
Apéritif
Tonique
Fortifiant
Refuser
toute
imitation
L. N. MATTEI
BASTIA (Corse)

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 258 LUNDI 9 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 22 m. — Coucher, 5 h. 8 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Denis.
Fête de Demain : Saint François Borgia.

8 OCTOBRE

L'AÉROPLANE A LA GUERRE

A la suite des manœuvres de Lorraine, que je viens de suivre intégralement sur le théâtre Meuse-Argonne, et des manœuvres de Franche-Comté sur lesquelles plusieurs de mes amis militaires m'ont renseigné avec abondance et précision, je crois qu'il est maintenant possible et utile de donner au grand public une idée exacte du rôle qui reviendrait aux aviateurs dans une guerre européenne. Et ce rôle me paraît se résumer à peu près complètement dans la formule suivante :

1° L'aéroplane, outre qu'il permettra certains actes d'offensive hardis, certains de ces coups de main follement audacieux dont les résultats sont parfois incalculables, assurera le service de reconnaissance et d'exploration infiniment mieux que ne peut le faire la cavalerie ;

2° Il ne remplacera pourtant pas celle-ci, dont la tâche essentielle est tout autre ;

3° Mais il remplace dès maintenant, en fait, le dirigeable qui lui est incontestablement inférieur sous tous les rapports et dont nous n'avons aucun intérêt à continuer de pourvoir nos armées.

En parlant de coups de main, puis de reconnaissances et d'explorations, je passe de l'exceptionnel au normal. Un aviateur ayant à son bord quelques projectiles préparés pour le jet vertical, pourra surprendre en arrière des lignes un groupe de généraux ennemis, ou un convoi de munitions, et causer ainsi une catastrophe peut-être terrible ou tout au moins déconcertante pour l'adversaire. Mais tout le monde convient que semblable occasion ne se présentera que rarement. Au contraire, l'observateur en aéroplane sera à toute heure, et beaucoup mieux que ne sauraient l'être les troupes de cavalerie, « l'œil du commandement. »

Pour raisonner ici d'après un cas concret, plaçons-nous dans l'hypothèse d'une nouvelle guerre franco-allemande. La mobilisation s'opère et les armées se concentrent derrière leurs troupes de couverture. De part et d'autre, il va être de la plus haute importance pour le commandant en chef de déterminer les points de concentration des forces adverses. Où se rassemblent les armées germaniques ? Est-ce sur le Haut-Rhin ou sur la Seine ? N'est-ce pas plutôt entre Trèves et Aix-la-Chapelle, avec l'objectif de traverser brusquement la Belgique et le Luxembourg pour aborder notre territoire dans une région dépourvue de places fortes ? Il faut à tout prix le savoir, car c'est de là que dépendra la direction à donner aux premières opérations offensives. Naturellement, la cavalerie d'exploration va être lancée à la recherche des renseignements nécessaires. Mais jusqu'où pourra-t-elle pénétrer ? Il faut d'abord qu'elle soit victorieuse de la cavalerie adverse ; après quoi, elle ira se heurter à des troupes de couverture qui l'empêcheront d'une façon à peu près absolue de voir ce qui se passe derrière elles. Si elle parvient à percer, ce ne sera que sur un seul point ; elle ne rapportera donc que des informations incomplètes. En effet, comme les troupes de couverture, dans les armées modernes, ont à elles seules un effectif comparable aux armées du siècle dernier, la cavalerie réussira, sans doute, à déterminer leur front et leurs mouvements comme elle a réussi à le faire pour ces armées d'autrefois, mais là s'arrêtera son pouvoir.

Faudra-t-il donc courir le risque d'engager l'armée à faux, et peut-être dans la direction précisément souhaitée par l'ennemi ?

Nullement, car l'aéroplane, qui ne paraissait naguère destiné qu'aux missions de découverte à courte distance, aux reconnaissances tactiques, s'affirme aujourd'hui capable d'accomplir tous les raids que comporte l'exploration stratégique à grande envergure. Ce sera là son rôle essentiel.

A lui reviendra la tâche de renseigner le haut commandement sur les lieux de concentration des forces adverses, en arrière des troupes de couverture, comme, plus tard, dans la seconde phase de la guerre, sur leur profondeur, sur la puissance de leurs réserves et sur leurs évolutions en arrière du front de combat.

Et c'est le rôle qu'aux débuts de la navigation aérienne nous avions assigné au dirigeable. Mais celui-ci, quelles que soient les prouesses qu'aient pu accomplir, ces jours derniers encore, des aérostiers dont le mérite est, d'ailleurs, au-dessus de tout éloge, est d'un prix trop élevé, d'une fragilité trop grande, d'un logement et d'un ravitaillement en gaz trop difficiles pour qu'on puisse voir en lui un engin de guerre pratique. Récemment encore, nous pouvions songer à nous en servir comme on a recours aux moyens héroïques, c'est-à-dire faute de mieux. Et le mieux en l'espèce est déjà réalisé, avec une possibilité de progrès immense, par les appareils d'aviation.

Le moment est donc venu, de l'avis de toutes les personnalités compétentes et de l'état-major de l'armée lui-même, d'interrompre la très coûteuse exécution du programme que nous nous étions tracé en vue de pourvoir chacune de nos armées, d'une flottille de croiseurs ou d'éclaireurs aériens de grand tonnage, et chacune de nos grandes places de guerre de hangars propres à recevoir ces aéronats.

Enfin, — et c'est le troisième enseignement qui me paraît se dégager des manœuvres de 1911, observées à ce point de vue spécial, — il est facile de délimiter les champs d'action respectifs de l'aviation et de la cavalerie. Il n'est pas soutenable que celle-là puisse remplacer celle-ci, et il encore moins vrai qu'elle y prétende. L'aéroplane est un moyen de reconnaissance déjà merveilleux, et dont la puissance ne fera que croître en raison directe des progrès que sauront réaliser les constructeurs et du degré d'expérience et d'habileté auquel parviendront pilotes et observateurs. Mais la cavalerie demeurera toujours — et c'est sa fonction principale, sa véritable raison d'être dans l'armée moderne, — l'armure protectrice ou plus simplement le « tampon » sans lequel cette armée serait épuisée et rompue avant d'avoir livré bataille. Grâce à la cavalerie, et à elle seule, les troupes, tant qu'elles ne sont pas sur le point d'en venir aux mains avec l'ennemi, peuvent marcher, manger, dormir en sécurité, cependant que leur chef conserve sa liberté d'action. Tant qu'elle n'est pas refoulée sur les avant-gardes, la cavalerie se moule sur l'ennemi, surveille ses têtes de colonne, délimite la zone dans laquelle il se meut. Et derrière cette force élastique, le chef de l'armée dispose à la fois du temps nécessaire pour prendre ses décisions et de l'espace indispensable pour les mettre à exécution.

Et pour conclure, je dirai que s'il est aujourd'hui possible d'attribuer à l'aviation, la fonction de guerre si étendue que je viens d'essayer de définir, ce magnifique résultat est dû à la bravoure, aussi intelligente qu'intrépide, déployée par tous nos aviateurs militaires pendant ces manœuvres de 1911.

C'est pourquoi, l'acte de M. Mossimy apportant la croix de la Légion d'honneur à Nicaport expirant sur un lit d'hôpital, avait toute la portée et toute la valeur d'un témoignage de reconnaissance nationale. Et de là vient que le geste mesquin par lequel M. le général Florentin a retiré cette croix sous prétexte de faire respecter dans toute son étroitesse la lettre des règlements de l'Ordre, a si péniblement froissé le sentiment populaire.

Cte HUMBERT,
Sénateur de la Meuse.

Le Port de Bastia

CAHIER DES CHARGES

TITRE II

EXÉCUTION DES TRAVAUX ET EXPROPRIATION

Règlements de voirie

Art. 12. — La chambre de commerce se conformera à tous les règlements de voirie existants ou à intervenir, notamment en ce qui concerne les travaux à exécuter sur la voie publique, en vue de l'établissement et de l'entretien des tuyaux d'eau et de gaz et de tous autres appareils.

Ces travaux doivent être effectués avec la plus grande activité et avec toutes les précautions qui seront prescrites, de façon à gêner le moins possible la circulation.

Aussitôt qu'ils seront terminés, la chaussée sera rétablie en bon état par les soins de la chambre de commerce et à ses frais.

Effets du libre usage de la voie publique

Art. 13. — La chambre de commerce ne pourra élever contre l'administration aucune réclamation, en raison de l'état des chaussées et terre-pleins des quais ou de l'influence que cet état exercerait sur l'entretien et le fonctionnement de ses ouvrages, ni en raison du trouble ou des interruptions de service qui résulteraient pour ses hangars, soit de mesures temporaires d'ordre et de police, prises par le service du port, soit de travaux exécutés sur le domaine public tant par l'administration que par des particuliers régulièrement autorisés, ni en raison d'une cause quelconque résultant du libre usage de la voie publique.

Délais d'exécution

Art. 14. — La chambre de commerce devra avoir terminé dans les délais ci-après les travaux de premier établissement des hangars qui font l'objet de la présente autorisation.

Le premier tiers, dix-huit mois à compter du jour où le décret d'autorisation aura été rendu, et l'ensemble de l'ouvrage dans le délai de deux ans à compter du même jour.

Contrôle de la construction et de l'entretien

Art. 15. — Les travaux de premier établissement, de modification et d'entretien sont effectués sous le contrôle et la surveillance des ingénieurs en chef.

A mesure que les travaux de premier établissement seront terminés, chaque hangar

---

26 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NAGLA

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

VI

UN ENLÈVEMENT

— Et avec la fatigue de la journée, il en a sur ce toit-là pour jusqu'à six heures demain matin au plus tôt...

Mais le voyageur ne l'écoutait plus... il était devenu subitement pensif, comme s'il eût répondu à une préoccupation secrète qui l'assaillait, ou encore, comme si les dernières paroles de Jules eussent été pour lui une importante révélation. Qui aurait pu le dire? Au bout de quelques instants de silence il se retourna brusquement.

— Avec tout ça, fit-il, je ne vais pas tarder à me coucher, moi aussi...

— Monsieur revient à sa meilleure...

— Je suis entêté.

— Je me creuse la tête depuis un moment... mais je ne vois rien de potable à offrir... sinon...

Il hésita, n'osant achever. Le voyageur lui vint en aide :

— Sinon quoi ?

— Ma propre chambre !..

— Et pourquoi pas ?

— Parce que, le mot chambre est un peu prétentieux, c'est plus exactement un « tandis ».

— Va pour le tandis.

— Oh ! Monsieur ne voudrait pas...

— Mais si... mais si...

— Et puis si le patron l'apprenait, ce serait le congé demain matin, avec ces simples mots : « Jules, rendez-moi votre tablier. »

— Il ne saura rien, je filerai avant son réveil.

Jules se gratta le front... il mettait dans la balance de ses scrupules le pour et le contre... Le jeune aviateur l'observait à la dérobée... Voyant son hésitation, il fouilla dans son gousset et en sortit un louis, qu'il laissa miroiter comme inconsciemment à travers ses doigts. Une seconde après il le tendit au garçon en disant :

— Tout service mérite récompense... acceptez ceci...

L'effet de l'or fut immédiat...

— Enfin, Monsieur me permettra d'aller réveiller à 6 heures !

— C'est entendu, vous pouvez être tranquille, je ne vous occasionnerai pas d'histoire...

En même temps M. Welger se dirigeait vers l'escalier...

— Que Monsieur me laisse passer devant, fit Jules, je vais l'éclairer...

Et il ajouta :

— Ma chambre manque d'élégance, mais elle est propre...

— C'est le principal...

Les hommes à pas de loup gravirent les marches. En passant devant le n° 21 Jules éleva la lanterne qu'il avait à la main, mais ne s'arrêta pas. C'était la chambre d'Annette ! Une émotion intense s'emparait de Maurice Welger et le remuait jusqu'au plus profond de son être. Jules ne voyait rien. Il marchait devant, comme s'il eût eu hâte de se trouver à l'étage supérieur.

— Inutile de demander si la chambre du patron est à côté, fit Maurice... on l'entend si on ne le voit pas.

Le garçon répondit affirmativement d'un mouvement de tête, avec quelques imprécations ; puis il lui fit signe de se hâter. Comme à regret, le jeune homme suivit. Sa propre audace le surprenait, un sentiment invincible le poussait malgré lui, il serait héroïque et courageux jusqu'au bout. Ils arrivaient au dernier étage de l'hôtel.

— Voici mon affaire, » fit Jules.

Et en disant, il poussa une porte étroite qui grinça un peu sur ses gonds !

— Sale baraque ! grommela le garçon.

Puis se tournant vers Welger :

— Je vous disais bien que ce n'était pas présentable.

— Qu'est-ce que ça me fait ; je ne suis pas difficile.

— Heureusement !..

Un lit de fer, large comme un banc, une armoire de bois blanc, deux chaises dont une seulement s'aplomb sur ses pieds ! Une lampe sans verre, fumeuse, sur une table minuscule !

— Je trouve cette chambre parfaite... il n'y manque rien... C'est un vrai salon, ajouta Welger gaiement.

— Un salon pas trop cossu toujours.

— Bah ! qu'importe, je serai là dedans, comme un prince.

Et comme le garçon commençait à mettre un peu d'ordre dans la pièce, Welger l'arrêta d'une main posée sur son bras, en lui disant :

— Ça va très bien, ne perdez pas votre temps, on pourrait avoir besoin de vos services en bas.

Jules n'en continuait pas moins à ranger, Maurice reprit :

— N'oubliez pas que vous êtes gardien de nuit.

— Il n'y a pas un chat dehors...

— On pourrait vous sonner des chambres.

— Oh ! j'ai l'oreille fine, j'entendrai.

— Décidément, ce brave garçon a réponse à tout, se disait Maurice... comment l'éloigner. Il ne sut à huiler.

— Je crois que je vais faire connaissance à votre patron, fit-il...

— N'oubliez pas de me réveiller au matin !

— Je comprends ce que ça veut dire... allons, je file...

— Que Monsieur dorme sur ses deux oreilles.

— C'est ce que je vais faire, bonsoir, mon ami...

Et tandis que les semelles des sandales de Jules frôlaient légèrement le parquet, Welger se disait :

— Dormir, ce ne sera pas pour cette nuit... je me rattraperai demain...

Toutefois, comme si son corps eût résisté depuis longtemps à une grande lassitude, il s'affaissa plutôt qu'il ne s'assit, sur l'unique chaise qui lui présentât quelque garantie de solidité.

— Attendons ! fit-il en lui-même.

Il regarda l'heure à sa montre :

— Encore près de vingt minutes à patienter... j'ai dans la chambre d'Annette à quinze pas.

— Bientôt répéta-t-il, comme malgré lui, et aussi dans son esprit lui assaillit de cette réflexion que l'ouvre n'a pas démodée : « C'est l'heure du crime. »

(A suivre).

tera l'objet d'un procès-verbal de récolement dressé par les ingénieurs sur la demande de la chambre de commerce, et le préfet, sur le vu de ce procès-verbal, en autorisera, s'il y a lieu, la mise en service.

Insuffisance des installations

Art. 16. — Lorsque l'étendue des hangars ne sera plus suffisante pour les besoins du commerce, la chambre de commerce sera tenue de l'augmenter par l'établissement et la mise en service de hangars nouveaux dans la mesure reconnue nécessaire à la bonne exploitation du port par les ministres des travaux publics et du commerce et de l'industrie, d'accord avec la chambre de commerce, à défaut de cet accord, par un décret rendu en conseil d'Etat après enquête, sur le rapport des ministres des travaux publics, et du commerce et de l'industrie.

TITRE III

ADMINISTRATION

Police des quais et du port

Art. 17. — L'autorisation ne confère à la chambre de commerce aucun droit d'intervention dans la placement des navires aux quais *concédés par elle, dans le déplacement* de ces navires, dans la police de grande voirie, dans celle de la circulation ou de l'usage des quais.

Art. 18 à 22. — Supprimés.

Usage des hangars

Art. 23. — Les hangars sont exclusivement affectés à abriter la marchandise immédiatement avant son embarquement ou après son débarquement.

Ils peuvent être fermés pendant la nuit par mesure de sécurité, mais ils restent ouverts pendant le jour. La chambre de commerce ne peut s'opposer à la libre circulation du public pendant le jour sous ces hangars. Le soi occupé par eux reste soumis au régime légal de la grande voirie, sous réserve seulement de la perception, par la chambre de commerce, des taxes établies pour le dépôt et la manutention des marchandises. Le payement de ces taxes ne donne pas au public le droit de laisser stationner les marchandises sous les hangars ou les navires devant les quais munis de hangars au delà des délais fixés, soit par les règlements généraux de police du port, soit par les arrêtés préfectoraux pris en vertu de l'article 25 ci-après.

Dans le cas où ces délais seraient dépassés, les officiers de port pourraient prendre les mesures prévues par les règlements généraux de police du port.

Eclairage et surveillance

Art. 24. — La chambre de commerce est tenue d'éclairer les hangars pendant la nuit et d'entretenir à ses frais un nombre de gardiens suffisant pour assurer la régularité du service.

Mais la garde et la conservation des marchandises placées sous les hangars ne sont point à sa charge, et aucune responsabilité ne pèse sur elle pour la perte ou le dommage ne résultant pas de son fait ou de celui de ses agents.

Règlement du port et mesures de police

Art. 25 — La chambre de commerce est soumise aux règlements du port.

Elle doit se conformer aux arrêtés que prend le préfet, la chambre entendue, pour réglementer, dans l'intérêt de la sécurité publique, du bon ordre dans l'exploitation du port, et du bon emploi des ouvrages de l'Etat, le mode d'exploitation des hangars.

Commission Sanitaire de l'arrondissement de Bastia

Séance du 11 octobre 1911

Ordre du jour :

I. — Rapport du délégué chargé de la direction du service de la désinfection dans la circonscription.

II. — Avis à donner sur le projet de construction d'un groupe scolaire dans la commune de Meria.

III. — Réclamation Costa contre un immeuble incommode situé dans la commune de San-Gavino-di-Tenda.

IV. — Nouvelle réclamation contre le mauvais état de la rue de la Manutention.

V. — Réclamation contre l'état de malpropreté dans lequel se trouverait la cour commune des maisons de la place de la Fontaine Neuve.

VI. — Rapport sur les dangers que fait courir à la santé publique l'étalage à air libre des denrées alimentaires.

VII. — Communications du Président.

VIII. — Affaires diverses.

Gazette Ajaccienne

De notre correspondant particulier

Félicitations

Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. Drago, procureur de la République à Rône, comme avocat général à Alger.

M. Drago, qui est certainement un des plus jeunes avocats généraux, appartient à une vieille famille ajaccienne. Deux de ses frères occupent également des situations brillantes. L'un est médecin en chef de 1re classe de la Marine, l'autre est receveur des Contributions diverses.

Nous adressons à notre sympathique concitoyen et à son frère le négociant bien connu à Ajaccio nos sincères félicitations.

Nécrologie

Nous avons enregistré avec regret, la mort subite de M. Dominique Casanoprana, secrétaire adjoint de la Mairie d'Ajaccio.

M. Casanoprana occupait ces fonctions depuis 40 ans avec un zèle vraiment digne d'éloges et l'on peut dire que la municipalité d'Ajaccio a perdu un de ses plus dévoués serviteurs.

Ses obsèques ont été célébrées à Villanova, au milieu d'un grand concours de population, car beaucoup d'Ajacciens avaient tenu à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

Nous présentons à sa famille et principalement à son neveu, notre confrère de l'*Autorité*, M. Félix Marty, nos compliments sincères de condoléances.

Gazette Départementale

OMESSA. — Vendredi ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis venus de Soveria, de Castiria et de Corte, les obsèques de M. Jean Taddei, la sympathique instituteur d'Omessa.

Le drap mortuaire était tenu par MM. Ph. Franceschini, instituteur à Corte, Orsini, instituteur à Saint-Laurent, Charles Taddei, greffier, conseiller municipal, et Jean-Baptiste Santini, conseiller municipal.

Le deuil était conduit par MM. Jean-Laurent Taddei, père du défunt, Pierre-Félix Verdoni, son gendre, l'abbé Taddei, curé de Soveria, et M. Russi, adjoint au maire, son cousin germain.

Après la cérémonie religieuse présidée par M. l'abbé Morrazzani, curé-doyen d'Omessa, le cortège s'est rendu sur la place où MM. Franceschini, instituteur, et Raffaelli, conseiller municipal, ont rappelé la vie toute de dévouement du regretté instituteur d'Omessa.

Nous adressons en cette triste circonstance à Mme veuve Taddei, à ses filles, à son père et à ses nièces, l'expression de nos sincères condoléances.

Voici le discours prononcé par M. Raffaelli, au nom du Conseil municipal.

Mesdames, Messieurs,

Délégué par M. le Maire pour prendre la parole en cette pénible et douloureuse circonstance, permettez moi de déposer au pied de cette tombe si prématurément ouverte l'hommage des plus vifs regrets et l'affectueuse sympathie du Conseil municipal.

La population d'Omessa est en deuil, Jean Taddei, l'éducateur dévoué et plein de zèle, n'est plus.

Issu d'une des plus honorables familles de notre commune, il vit sa jeunesse s'écouler au milieu de ceux qui lui étaient si chers, puisant dans son père et dans sa mère les conseils sages et vertueux qui préparent les âmes aux luttes de ce bas monde et qui ennoblissent les cœurs.

Doué d'un esprit vif et intelligent, Jean Taddei rentrait à l'école normale d'Ajaccio, d'où il sortit deux ans après avec le n° 1. Après s'être révélé élève émérite et incomparable, il aurait pu en suivant la carrière des armes parvenir aux postes les plus élevés, mais un attrait irrésistible l'attira au milieu des siens, où poussé par son amour pour la jeunesse studieuse, il consacra à l'enseignement les plus longues et les meilleures années de sa jeunesse.

L'instituteur accomplit la plus noble de toutes les missions, celle d'élever l'esprit et le cœur des enfants, et celui que nous pleurons s'acquitta de sa charge avec zèle et dévouement ; aussi combien nombreuses les familles qui lui doivent le succès de leurs enfants.

Bonté douce et profonde, générosité et dévouement sans bornes, voilà les qualités qui lui ouvraient tous les cœurs d'un esprit gracieux et enjoué, il savait toujours trouver un mot affectueux pour tous ceux qui l'approchaient.

Doté au plus haut degré des qualités du cœur, ferme et décidé dans l'affirmation de ses principes il ne s'est jamais départi de cette franchise qui révélait le fond d'une conscience parfaitement honnête.

Doué d'une santé robuste, il voyait ses jours se suivre dans un éternel bonheur, quand un de ces maladies qui ne pardonnent pas et qui lentement consument, s'empara de tout son être

D'un moral trempé à toute épreuve, il ne croyait pas à la mort et ne s'apercevait pas hélas !... que la Parque cruelle et injuste avait marqué sa victime et que ses jours étaient comptés. Aussi, c'est malgré les soins dévoués et assidus de son épouse chérie, malgré les conseils que son frère puisait dans les cabinets des plus hautes sommités médicales, que la mort n'a pas voulu abdiquer ses droits.

Si tu n'es plus, Jean Taddei, ton souvenir restera toujours vivace parmi nous, et puissent les quelques paroles que je viens de prononcer, porter un adoucissement à la douleur de ton épouse, de tes enfants et de ton frère attristé.

Adieu et dors en paix.

PIETRACORBARA. — Nous sommes heureux de constater que de plus en plus la fête de Jeanne d'Arc s'affermit dans notre beau pays. Dimanche, on procédait au baptême de la statue de la grande Française. Le samedi soir, une grande illumination annonçait une fête peu ordinaire. Le lendemain en effet toute la population s'empressait de se rendre à l'appel de son digne curé, pieux et recueillis, à l'église spécialement décorée pour la circonstance.

A dix heures, grand'messe chantée par des demoiselles sous la direction de l'habile artiste Mme Dominici, qui tenait les orgues.

La bénédiction de la statue de l'immortelle héroïne par l'aimable et digne curé de la localité eut lieu sous le parainage de Mlle Jeanne Perichi et M. François Natali, de Mlle Jeanne Félicie Perichi et M. Léon Colombani, de Mme Marie Padovani et M. Dominique Carli.

Jamais fête n'avait été célébrée avec autant de pompe à Pietracorbara ; aussi la population toute à la joie, voulut, malgré le vent qui soufflait en tempête, porter en procession la statue de la vierge de Domrémy à travers le village. On n'eut pas à se repentir d'avoir obtempéré au désir des habitants. Par un hasard providentiel, la statue n'était pas plus tôt sortie que le calme se fit dans l'atmosphère à la grande joie de tous. La procession fut suivie du salut du Saint Sacrement.

Des réjouissances publiques organisées avec toutes les précautions pour le maintien du bon ordre contribuèrent à rehausser l'éclat de la fête religieuse dont le souvenir restera à jamais à Pietracorbara.

Nous sommes heureux d'adresser nos remerciements et nos félicitations aux organisateurs de ces fêtes qui, en même temps qu'elles remettent la foi au cœur des indifférents, sont de précieuses occasions pour la fraternisation des hommes. — P. J. T.

Faculté des Lettres d'Aix

LICENCE ES-LETTRES ET BACCALAURÉAT

Les examens écrits de la Licence ès-lettres commenceront vendredi 3 novembre à la Faculté. Le registre d'inscriptions sera ouvert au Secrétariat du 10 au 21 octobre.

On rappelle que les examens écrits des baccalauréats dépendant de la Faculté des Lettres commenceront à Aix, Avignon, Digne, Draguignan, Nice et Ajaccio, le lundi 16 octobre à 6 heures 3/4 du matin pour les premières parties, et le mardi 17 octobre, à 6 heures 3/4 du matin pour la 2e partie : *Philosophie*.

Le registre d'inscriptions est ouvert au Secrétariat jusqu'au 7 octobre, dernier délai.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 octobre.

D'abord indécis et lourd, le marché est devenu franchement faible en fin de séance sur le bruit, non confirmé du reste, que les négociations franco-allemandes subiraient un temps d'arrêt. D'un autre côté, la guerre italo-turque ne paraît devoir se terminer aussi prochainement qu'on le pensait ; aussi l'avenir apparaît-il à la Bourse sous un aspect plutôt sombre qu'incite à la prudence et aux réalisations. La Rente Française recule à 94.95. L'Extérieure et le Turc à 97.05, le Serbe à 87.30 et l'Italien à 100.37. Portugais calme à 65.12. Baisse des séries russes ; le 4 1/2 0/0 fléchit à 460.10. Au groupe des Banques, le Crédit Lyonnais se tasse à 1.870. Le Comptoir National d'Escompte à 940 et la Société Générale à 705, ex-coupon de 6.25. Fermeté du Crédit Foncier de France à 805.

Sous cote 3.470. Un peu de lourdeur sur les valeurs de traction et d'électricité. Les valeurs russes sont en sensible réaction. Baisse des titres coprifères. Rio 1.925.

En Banque, les Mines d'Or abandonnent une fraction. Les caoutchoucs finissent en moins value appréciable. Valeurs ottomanes de nouveau faibles.

Grands Chemins Français irréguliers. Lyon 1.575, Nord 1.775.

Petite Gazette

A l'arrivée

Mme et M. Chemin, le nouveau proviseur du lycée de Bastia, sont arrivés hier matin par le paquebot de Nice.

Ils ont été reçus sur le quai de débarquement par M. Laschi, censeur des études, et par M. Minighetti, économe.

Nous adressons à M. et Mme Chemin nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Le temps

La journée d'hier n'a pas été vraiment agréable : temps couvert et humide, menaçant par moments, toujours assommant.

De nombreux promeneurs se pressaient quand même sur la place Saint-Nicolas où la *Lyre Bastiaise* a donné un concert, de 3 à 4 heures du soir.

Au programme était inscrite la valse *Rêve Sacrifié*, de notre compatriote bastiais M. Dominique Cardi, qui a été très goûtée par le public.

Nos braves musiciens se sont rendus ensuite à leur local, en jouant des marches entraînantes, et escortés par une foule de curieux qui les ont chaleureusement applaudis.

Prévisions pour octobre

Au début d'octobre, la chaleur reste très forte jusqu'au 8. C'est la dernière période de belles et chaudes journées qui cessera brusquement à cette date, véritable effondrement thermométrique dû à une tempête extrêmement forte et froide, fournissant des bourrasques tourbillonnantes avec vents variables se contrariant sans cesse. Cette tempête du 8, la plus forte de l'année, nous amènera des pluies glacées très intenses qui dureront quatre ou cinq jours.

D'où l'on peut conclure que la température baissera très sensiblement du 8 au 13. Jusqu'au 17 le temps se maintiendra assez beau ; mais à cette date survient une autre tempête qui refroidira encore la température.

Du 18 au 26, il fera beau ; mais le 26 une 3e tempête donnera naissance à des temps incertains, douteux, variables, légèrement pluvieux, n'ayant aucun caractère.

Pensions

M. Doria Jules-Alfred-Octave, facteur rural ; 27 ans 3 mois 10 jours de services. Pension de 587 francs avec jouissance du 1er février 1911.

M. Catani Paul-Clément-André-Napoléon, garde domanial de 1re classe ; 42 ans 1 mois 3 jours de services. Pension de 675 francs avec jouissance du 1er février 1911.

M. Carlotti André-Antoine, brigadier sédentaire des douanes hors classe, 14 ans 10 mois 22 jours de services. Pension de 1.040 francs avec jouissance du 1er avril 1910

Garde républicaine

Sont admis dans la garde républicaine : Marengo Joseph-Antoine, cavalier au 7e dragons ; Bacciochi Jean-Baptiste, caporal au 22e colonial ; Defendini Fabius, soldat à la Cie d'infanterie coloniale de la Martinique ; Barani Jean-Antoine, soldat à la section de secrétaires d'état-major coloniaux ; Dionili Pierre François, soldat au 23e colonial.

Contributions indirectes

Sont nommés receveurs buralistes de 2e classe : à Fromentière, M. Santoni Philippe, ex-brigadier au détachement de gendarmerie de la Guyane ; à Arvieu, M. Dottori Paul, ex-caporal au 11e ; à Quillebeuf, M. Rauscl Jacobin, ex-sergent au 55e ; à Stainville, M. Antoni Georges, ex-brigadier au 6e rég. de hussards d'Afrique ; à Brec, M. Gambetti Paul-François, sergent au 85e ; à Cateuoy, M. Rossi Jean-François, ex-sergent au 146e ; à Luneville, M. Massoni Jean-Martin, ex-maréchal-des logis au 7e d'artillerie

Police de Marseille

M. Luca Jean-Toussaint est nommé gardien de la paix de 1re classe à Marseille.

Recettes pratiques

Orangeade — Prenez le jus de quatre oranges sur leur zeste ajoutez deux litres d'eau, laissez infuser un instant, sucrez à volonté. La citronnade se fait de la même manière, avec le jus et le zeste de quatre citrons pour la même quantité d'eau.

BÉGUES

Croix Rouge Française

Les infirmières et les membres de la Croix-Rouge sont invités, par la société des Marins, à assister à la messe du Requiem, qui sera célébrée lundi, 9 du courant, à 10 heures du matin, en l'église Saint-Jean.

Les membres déjà munis de l'insigne sont priés de le porter.

Le Secrétaire,
Charles LEPIDI.

Avis

Monsieur seul, désire prendre pension avec jeune homme célibataire (ancien militaire préférablement) entre mer et montagne, en vue d'association future pour petite culture et élevage.

Prix très modeste — Ecrire Alfred de F., 24, quai Lunel, au 1er, Nice.

Musique

Leçons de musique, violon et mandoline et cours de solfège.

S'adresser : M. Graziani Dominique, Place Saint-Nicolas, 9

Avis

M. le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite, étant rentré de Gusgno-les-Bains, a rouvert son cabinet, rue Saint-Jean, 9 (maison Viale).

Consultations tous les jours, de 1 h. à 3 heures, excepté le dimanche.

A vendre

Lit acajou complet, commode, rideaux, glaces, bureau.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Achat de lupins de la Corse

C'est la maison FORESTA qui paye les lupins le plus cher, s'adresser, 5, route du Cap, chez M. Padovani, Nouveau-Port, Bastia.

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

A céder

Pour le prix de 400 francs.

Un Dalloz composé :

1° de l'ancien Répertoire (44 volumes)

2° du recueil périodique de 1845 à 1910 broché.

3° de l'ancien Code Civil.

4° de la Table de 1845 à 1867.

Ces deux derniers ouvrages reliés.

Pour renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

LE CABINET
de Madame MASSÈL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, BASTIA, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 10 de chaque mois.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 8 octobre.

M. Nicolai, juge suppléant près le Tribunal civil d'Ajaccio, et M. Cristofini, juge au tribunal de Bastia, sont chargés du règlement des ordres, pendant l'année judiciaire 1911-1912.

Nouvelles Maritimes

Paris, 8 octobre.

Le *Journal Officiel* publie les promotions suivantes dans la Marine :

Sont promus :

Premier maître fourrier, M. Smaine, inscrit à Bastia.

Second maître fourrier, M. Mattei, également inscrit à Bastia.

LA POLITIQUE DE M. CLÉMENCEAU

Paris, 8 octobre.

A différentes reprises, on a rapporté des propos de M. Clémenceau, ancien président du Conseil, critiquant la politique extérieure du Cabinet actuel.

Il se confirme, en effet, qu'au cours de la tournée électorale qu'il entreprendra incessamment dans le Var, M. Clémenceau a l'intention de critiquer l'attitude du ministère Caillaux dans les négociations franco-allemandes.

Retour

du Président de la République à Rambouillet

Paris, 8 octobre.

M Fallières est rentré ce matin à Rambouillet

Le Président de la République vient de passer quelques jours dans sa propriété du Loupillon, en Lot-et Garonne, où il a assisté aux vendanges.

LA GUERRE Italo-Turque

L'intervention des Puissances

Paris, 8 octobre.

Les dernières nouvelles de Constantinople annoncent que le gouvernement ottoman a chargé ses ambassadeurs de demander à nouveau la médiation des Puissances.

La Turquie serait prête à faire d'importantes concessions à l'Italie.

Elle consentirait à un accord relatif à la Tripolitaine, mais à la seule condition que cet accord soit basé sur le maintien de la souveraineté ottomane.

La Turquie ne s'oppose pas à la reconnaissance des intérêts italiens à Tripoli.

Les conditions de l'Italie

D'après un télégramme de Rome, il paraîtrait que l'Italie est décidée à décliner toute médiation non basée sur l'annexion complète et sans condition de Tripoli.

On assure d'autre part que les diplomaties n'agiront sérieusement, en vue d'obtenir une conciliation, qu'après la prise effective de la Tripolitaine par l'Italie.

EN AUTRICHE

Les opérations de la flotte italienne

Vienne, 8 octobre.

Les opérations de la flotte italienne dans la mer Ionienne semblent inquiéter énormément le gouvernement autrichien.

Un grand débat aura lieu à ce sujet à la prochaine séance du Reichsrath.

Plusieurs députés prononceront des discours très violents.

WASHINGTON

Les précautions navales

Washington, 8 octobre.

Le ministre de la Marine des Etats Unis vient de prendre des mesures spéciales, motivées par la situation de la Méditerranée, depuis le conflit italo-turc.

Les bâtiments de l'escadre de l'Atlantique, aussi bien que ceux de l'escadre de l'Océan Pacifique ont reçu l'ordre de se réunir à Los-Angeles.

NIMES

LE CONGRÈS Radical et Radical-Socialiste

Séance de clôture

Nimes, 8 octobre.

Le congrès radical et radical socialiste de Nimes a tenu aujourd'hui sa dernière séance.

Avant de se séparer, les délégués ont voté, à l'unanimité, un ordre du jour de confiance au Gouvernement.

Le congrès a adopté ensuite, sans opposition, un vœu « félicitant ses élus, proportionnalistes et antiproportionnalistes, d'être entrés en collaboration avec le gouvernement pour défendre et faire triompher un projet qui établira le *scrutin de liste avec représentation des minorités*, et demandant que l'examen de la réforme électorale soit poursuivi et terminé au Parlement dans le plus bref délai.

Les Morts du Jour

Le général Massing

Paris, 8 octobre.

M le général Massing est décédé à l'âge de 79 ans.

Cet officier général, qui était officier de la légion d'honneur, cuirassait d'une pension de retraite depuis le 22 décembre 1894.

LA CROIX de la Légion d'honneur à l'abbé Richard

Paris, 8 octobre.

M. Georges Berry, député de Paris, est en train de recueillir les signatures des députés de toutes opinions, afin de décider le gouvernement à accorder la croix de la Légion d'honneur, à l'abbé Richard.

On se rappelle, en effet, le courage dont fit preuve le jeune abbé au cours de la catastrophe qui eut pour conséquence de précipiter un autobus dans la Seine, du haut du pont de l'Archevêché.

Victime lui-même, il ne songea qu'à ses compagnons d'infortune, et tout habillé, il replongea à différentes reprises, ramenant plusieurs malheureux à la surface.

L'abbé Richard n'a reçu qu'une médaille d'or pour son acte de dévouement.

ALGER

Départ de la troisième escadre

Alger, 8 octobre.

La troisième escadre, commandée par le vice amiral Aubert, qui est mouillée dans notre port, appareillera demain pour Oran.

Cette force navale mouillera dans la rade de Mers El Kébir, où elle attendra les ordres du Ministre.

Inauguration de la statue de Mme de Sévigné

Discours de M. Paul Deschanel

Paris, 8 octobre.

L'inauguration de la statue élevée à la mémoire de Mme de Sévigné a eu lieu aujourd'hui, au milieu d'un grand concours de personnalités littéraires, artistiques et politiques, à Vitré.

Le monument est l'œuvre du statuaire Dolivet.

M. Paul Deschanel, membre de l'Académie Française, a prononcé un discours des plus choisis, dans lequel, il a étudié le caractère original de l'auteur éminent qu'était Mme de Sévigné.

Il a fait ressortir tout ce qu'il y a de naturel, de sensibilité, de grâces et d'enjouement dans ses fameuses *Lettres* que l'on admire comme le modèle du genre, et qui sont des documents précieux pour l'histoire des mœurs et des événements du temps.

M. Paul Deschanel a été très applaudi.

Après la cérémonie la foule s'est rendu en pélérinage au château des Rochers, ancienne demeure de Mme de Sévigné.

PRODUCTEURS CORSES

qui voulez bien vendre vos produits, fruits, légumes, gibier, vins, huiles, laines et tous produits de l'île), adressez-vous en confiance à l'UNION DES PRODUCTEURS, 31, *boulevard du Musée, MARSEILLE* ; ou à son représentant, *M. CHARLES BENELLI, route du Cap, 7, à BASTIA.*

AVIS DE DÉCÈS

M. Albert Bordeaux-Desbarres, président honoraire du Tribunal civil de Lavai ;

M. Louise Bordeaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia ;

M. Albert Dangan, capitaine breveté d'Etat-major, officier d'ordonnance du général commandant le corps d'occupation au Maroc, et Mme Albert Dangan, née Bordeaux-Desbarres ;

M. et Mme Maurice Bordeaux-Desbarres et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part du deuil cruel qui vient de les frapper en la personne de

MADAME ALBERT BORDEAUX-DESBARRES
Née GIRARD

leur épouse, mère et grand'mère, décédée à Pont l'Evêque.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme veuve Vital Aliberti et ses enfants ;

M. et Mme Charles-Marie Aliberti et leurs enfants ;

M. et Mme Joseph Marie Aliberti et leurs enfants ;

M. et Mme Joseph-Antoine Aliberti et leurs enfants ;

Mme veuve Aliberti et ses enfants ;

Mlle Séraine Aliberti ;

Mme veuve Bianchi et ses enfants ;

La famille Angeloni ;

M. et Mme Luciani et leurs enfants ;

M. et Mme Catani et leurs enfants ;

M. Rollini et ses enfants ;

M. et Mme François Luchetti et leurs enfants ;

M. et Mme Dominique Luchetti et leurs enfants ;

M. et Mme Antonelli et leurs enfants ;

M. et Mme Paul Agostini et leurs enfants ;

M. et Mme Barthélemy Aimo ;

M. et Mme Antoine-Marie Murati et leurs enfants, de Rapale ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR VITAL ALIBERTI

leur époux, père, fils, frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Bastia, le 8 octobre 1911, à l'âge de 34 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui lundi, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Sisco, 9, (Place du Marché).

M. Michel Gandolfi ; Mlle Rose Gandolfi ; M. et Mme Pierre Burani, née Gandolfi, et leurs enfants ; Mme et M. Joseph Gandolfi et leurs enfants ; M. et Mme Jacques Gandolfi et leurs enfants ; M. et Mme Dominique Costa, née Gandolfi, et leurs enfants ; Mme et M. François Gandolfi ;

Mme et M. Vicomt Merlin et leurs enfants ; Mme veuve Routera, de Corte, et ses enfants ; Mme veuve Catherine Pozzo-di-Borgo et ses enfants ; Mme veuve Dominique Merlin et ses enfants ;

Les familles Gandolfi, Merlin, Nicolini, Lota d'André, Leandri, Stagnara, Damiani, Zerr, Monti, Verzura, Lota-Stagnara, Maggi, Bergassa, Canessa, Cecculdi de Marseille, Thierry, Costa, Romano, Peretti, Casaretti ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME JOSÉPHINE GANDOLFI
Née MERLIN

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle sœur, nièce, tante et cousine germaine, décédée à l'âge de 63 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui lundi, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Joseph, 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

La société des Marins (Saint Erasme prie toutes les autorités maritimes, militaires et civiles, ainsi que toutes les congrégations religieuses, de vouloir bien assister au service funèbre solennel, qui sera célébré à Saint-Jean, lundi 9 octobre, à 10 heures précises du matin, pour le repos des âmes des victimes de la *Liberté*.

Une quête sera faite au profit des familles des malheureux morts ou disparus.

Les familles Zattara sont prévenues qu'une place spéciale leur sera réservée.

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de carosserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

A LA VILLE DE NICE
Boulevard Paoli, 16
BASTIA

CORSETS SUR MESURE
ET RÉPARATIONS

Corsets de confections
des principales Maisons de Paris

Confection pour Dames et Enfants

Peignoirs — Lingerie
Robes de Bonnets de Baptême

Prix défiant toute concurrence

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
Entièrement remis à neuf
(proche Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastel, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
18, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Arrangements entre débiteurs et créanciers. — Arbitrages

J'ai acheteurs de *propriétés aux environs de Bastia et d'appartements* divers.

Me donner indications et prix d'urgence,

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Epicerie de la Gare
Mme Oreste BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
Biscuits de Luxe
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faiencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,20

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
Fontes — Plomb — Zinc feuilles, tuyaux et goulotières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — Outils
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Installation à Gaz
Jean CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Donnant le plus beau et consommant le moins de gaz
Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements indispensables à la vie de famille
PUBLIE toutes chroniques Mondaines, des Chroniques et Entrefilets intéressants sur les sports et théâtres
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE par ses Consultations de Médecine, de Chirurgie, de Beauté, de Toilette, de Puériculture, d'Hygiène, de Cuisine, de Jardinage, de Basse-Cour, etc.
INSTRUCTIVE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, par ses Romans-Actuels, ses Pièces de Théâtre, ses Monologues, ses Nouvelles Historiques et ses Contes, Récits, Légendes, etc.
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE, par ses Chroniques sur la Photographie, la Chasse, la Pêche, les Sports, le Tourisme et ses Revue Illustrées de la plupart des grandes Expositions
LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE ET LA MEILLEURE MARCHE
16 Pages grand format. Abonnement 2 fr. par an
CHEVEUX Maladie, Chute, Calvitie, Pellicules, Démangeaisons Perruque Hahn

Cédratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Ve L. N. MATTEI
Bastia (Corse)

FUGUEUSE Douze cercel p' guérir enfants urinant au lit. Notice: Watson Scott, N° 318, Nantes
¡Decidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore la roi des apéritifs.

MAUX DE JAMBES
Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.
M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.
L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Port, emballage franco adresse mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio Pharmacie Goldenberg.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les-Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.
Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs
BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : M. J. Moretti, photographe, 35, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)
Bulletin de souscription à détacher
CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.
Nom
Localité
dép. en gare à
N. B. Le bulletin ci-dessus ne sera figurer qu'un seul agrandissement exigé

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE QUI INDIQUE TOUT POUR 40 fr.
Edition périodique régulièrement tous les 3 mois
Prix : 50 cent. — Abonnement d'un an : 2 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 61, rue St-Lazare, PARIS.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BASTIA
BIÈRE GRUBER à 20 le Bock

Vin du CAP CORSE
au Quinquina
Marque déposée
Apéritif Tonique Fortifiant
Refuser toute imitation
L. N. MATTEI
BASTIA (Corse)

TREIZE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 239. MARDI 10 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues chez MM. les Correspondants et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (le page), 0,75 — Réclames, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
UNION.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 22 m. — Coucher, 5 h. 8 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Denis.
Fête de Demain : Saint François Borgia.

9 OCTOBRE

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

L'Italie à Tripoli. — Ce que disait Mazzini en 1833. — La Turquie démembrée. — L'Allemagne muette. — Cruel dilemme. — Une diction à Mulhouse. — Un discours de M. W. Churchill. — Les illusions des Monarchistes en Portugal.

Le cabinet turc s'est constitué sous la présidence de Said Pacha, qui prend le portefeuille des affaires étrangères. C'est le ministère des négociations.

Le drapeau italien flotte maintenant sur Tripoli. C'est le moment pour l'Italie de parler d'accord sur la base d'une indemnité financière. La garnison de Tripoli a fait ce qu'elle devait, pour l'honneur du drapeau. A l'Italie de se montrer généreuse et de déférer au vœu de l'Europe qui désire que le conflit ne se prolonge pas, et à la Turquie qui aurait tout à perdre à ne pas s'incliner devant l'inévitable, à renoncer à la guerre économique qu'elle semblait inaugurer.

Ce qui devait arriver arrive. Les visées de l'Italie sur la Tripolitaine sont anciennes. Les engagements que nous avons nous-mêmes pris vis-à-vis de notre sœur latine en 1900 et 1902 lui ont constitué des droits que nous avons d'autant moins songé à méconnaître qu'elle a montré une plus scrupuleuse correction dans l'exécution de ses propres promesses en ce qui concerne notre action au Maroc.

« L'Afrique du Nord revient à l'Italie », disait Mazzini en 1833, et Bismarck lui répondait par ces mots : « L'Italie et la France ne peuvent pas s'associer pour leur avantage commun dans la Méditerranée. Cette mer est une mer impossible à diviser entre parents. L'Empire de la Méditerranée appartient incontestablement à l'Italie...L'Empire de la Méditerranée doit être la pensée constante de l'Italie, l'objectif des ministres, la pensée fondamentale du cabinet de Florence ...»

Les faits en ont décidé un peu autrement, mais avec l'Angleterre en Egypte, l'Espagne à Melilla et l'Italie à Tripoli, le cercle du monde est fermé à toutes les convoitises qui pourraient vouloir introduire une influence étrangère dans le bassin méditerranéen.

Peut-être une politique plus simple et moins fournillante de prétextes de la part de la Turquie aurait-elle pu mieux empêcher du moins retarder l'établissement de l'Italie à Tripoli. L'accord a été brutal, mais les vexations dont s'irritait la colonie italienne étaient incessantes. Le déchirement n'en est pas moins douloureux à la jeune Turquie. « Un débarquement à Tripoli, disait Riza pacha, ne différerait ni au point de vue du droit ni au point de vue du fait, d'un débarquement à Salonique ou à Smyrne. C'est ainsi, c'est sous cette forme que l'opinion européenne et les grandes puissances doivent envisager la question. Ce n'est point un incident particulier. C'est un problème général qui se pose.

« Tripoli n'est pas une colonie ottomane. Ce n'est pas non plus une province dont nous ayons délégué l'administration, comme c'était le cas pour la Bosnie-Herzégovine. Ce n'est pas une province où la population soit mélangée au point de vue de la race et de la religion. C'est un membre vivant de notre corps national.

» Nous ne considérons donc pas seulement la nécessité et la possibilité de résister localement. Nous nous trouvons en présence d'une agression d'un caractère général... »

L'Italie ne s'est pas laissée arrêter par ces considérations. En cette occurrence l'Angleterre et la France ne pouvaient avoir d'autre attitude que celle d'une neutralité sympathique. Quant à l'Allemagne, alliée à l'Italie, elle ne peut pas ne pas infliger à son amie et protégée, la Sublime Porte, la déception cruelle de son matisme impassible devant le démembrement.

L'enjeu d'ailleurs n'est pas négligeable. Si la Tripolitaine est à peu près désertique, en revanche la Cyrénaïque est à mi-chemin de Tunis et d'Alexandrie une admirable oasis de verdure où se trouve le coin enchanté que les Grecs appelaient le Jardin des Hespérides.

Mais l'Italie à Tripoli, n'est-ce pas la question d'Orient ouverte de nouveau ? N'y a-t-il rien à craindre de la suite des événements auxquels nous assistons pour la paix européenne ? Le point d'interrogation qui se pose ne peut pas laisser indifférentes les chancelleries et tout l'effort de la diplomatie doit tendre à enrayer les effets de l'acte de violence commis à Tripoli.

Encore ne faudrait-il pas s'en fier plus qu'il ne convient à la vertu des traités. Depuis l'acte d'annexion de la Bosnie Herzégovine, depuis le démembrement de l'Espagne à Larache et de l'arrivée du « Panther » à Agadir, on sait ce que pèsent dans la balance des intérêts pour les peuples les protocoles les plus solennellement signés. C'est la méthode Bismark comme qui dirait à la mode.

En même temps qu'évolue la guerre italo-turque les négociations franco-allemandes se continuent - trop lentement, au gré du monde, des affaires qui en souffre dans tous les genres de l'activité humaine — des deux côtés des Vosges. La première partie des pourparlers, tendant au règlement de la situation au Maroc du moins, semble tout près d'aboutir ; restera à démêler la concession congolaise admise en principe. En outre, nous avons assisté cette semaine aux premières escarmouches en Alsace-Lorraine de la candidature à Mulhouse-Campagne, d'un membre du centre alsacien-lorrain, le germanisant M. Martin Spahn, actuellement membre du Reichstag pour le Westphalie ; nous avons perçu les échos d'un grand discours de Lord Winston Churchill, qui se termine par le vœu de voir la France et l'Allemagne, les deux grands pays qui ont rendu et qui rendent à l'humanité d'inestimables services, vivre côte à côte en se respectant. « Là est, a-t-il dit, le seul fondement permanent de la paix de l'Europe. » En Russie, après l'assassinat du premier ministre, c'est le président de la Haute Cour finlandaise qui tombe sous la balle d'un meurtrier de vingt-quatre ans.

Enfin, au Portugal, les informations les plus contradictoires se croisent et s'enchevêtrent. Les monarchistes se prétendent les maîtres du nord du pays. Le roi Manoël II compterait à Londres, escomptant la victoire décisive de sa cause. A ces affirmations la légation de Portugal oppose des démentis formels, et le Ministre des affaires étrangères assure que le pays tout entier est parfaitement tranquille. En tout cas, à Lisbonne, les fêtes de l'anniversaire de la République se poursuivent sans incident. Le jeune roi doit prendre trop aisément, dans les conseils de ses flatteurs, son désir pour la réalité.

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

La Catastrophe de Toulon

CALVI

LES OBSÈQUES
DU MATELOT CARDI

Vendredi 6 octobre, à dix heures du matin, ont eu lieu les funérailles d'un Calvais, Joseph Cardi, matelot à bord de la *Marseillaise*, mort en allant porter secours à l'équipage de la *Liberté*.

Le navire arrivé de Toulon, le matin à cinq heures, contenait cinq cercueils, celui de Mme Lugaro Angèle Marie, celui de Cardi, un troisième, contenant le corps du matelot Taddei Antoine, d'Omessa ; et les cercueils des matelots Diffraya Ange, de Maciaggio, et Disperati Jean, de Luri.

En attendant le débarquement, toutes les troupes de la garnison, M. le capitaine Bertrand à leur tête, tous les fonctionnaires de la ville étaient sur le quai.

M. le Commandant de la Défense mobile d'Ajaccio avait envoyé deux torpilleurs, sous le commandement d'un lieutenant de vaisseau, pour rendre les honneurs.

A dix heures précises, le cercueil était placé sur un corbillard, cependant que la musique municipale, sous la direction de M. Fondacci, jouait une marche funèbre Le clergé précédait le convoi. Le char disparaissait sous les nombreuses couronnes offertes par les parents et les amis, la population, les commandant, officiers et équipage de la *Marseillaise*, la ville de Calvi, les marins de Calvi, la maison Dumont et Cie de Lyon, et les ouvriers démolisseurs du Beautemps-Beaupré, etc., etc. La Société des Vétérans de 1870 qui avait offert une palme, assistait aux obsèques bannière en tête, ainsi qu'une délégation du Collège, des pêcheurs, et de toutes les sociétés de la Ville.

Sur le parcours, la foule énorme pleurait.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M Louis Vernin, sous-préfet de Calvi, a prononcé le discours suivant :

Discours
de M. Vernin, Sous-Préfet

Messieurs,

L'effroyable catastrophe, qui a si profondément émotionné les deux mondes et jeté sur la France angoissée un immense voile de deuil, a aujourd'hui une funèbre répercussion dans notre paisible cité.

Un de ses enfants, un modeste matelot, est mort engloutí sous l'élément liquide, ce champ de bataille de nos intrépides marins, toujours prêts au sacrifice de leur vie, comme leurs frères terriens de l'armée française.

Parmi les centaines de morts que nous pleurons, Joseph Cardi est un de ceux dont la disparition provoquera le plus de regrets, puisqu'il mourut victime de son dévouement deux jours avant sa libération.

Sa carrière militaire aura été courte, mais elle est de celles qui doivent être données en exemple aux nouvelles générations.

La voici :

En entrant dans la marine, bénéficiant d'une dispense, il aurait pu ne faire qu'un an de service et revenir auprès des siens qui avaient besoin de ses bras jeunes et vigoureux.

Mais, au contact de camarades patriotes, épris de cette existence nouvelle, cependant périlleuse et faite d'abnégation, de labeur et de sacrifices, il voulut demeurer trois années de plus à son poste d'honneur.

Matelot à bord de la *Marseillaise* au sinistre moment où la *Liberté* se flamme jetait partout l'épouvante, sans être commandé, il fut des premiers à se précipiter dans une chaloupe pour aller au secours de ses frères en danger.

27 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NAGLA

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

VI

UN ENLÈVEMENT

Mais sous cette seule pensée, son intelligence se révolta ! Non ce n'est pas un crime que je prépare, c'est une chose juste ! Et la hantise d'Annette surchauffa son imagination ! Il la voyait près de lui, elle lui parlait ! Le bonheur à flots inondait tout son être ! Mais au milieu de ses rêveries, n'était survenu Paul Nerol qu'il entrevoyait, n'était l'entrevue vivante, le renversement de ses espérances, il se sentait irrité contre cet homme. Il murmura en soupirant :

— Chère petite... mon unique amour... je l'arracherai malgré lui à cette maison odieuse... je veux le soustraire à la pire existence aux côtés de cet usurpateur que tout cœur hait !

Oh ! cette monstruosité que ce Goltenor voulait commettre... cette lâcheté... forcer sa fille à accepter une union qu'elle repousse avec horreur... Puis Maurice suspendait ses réflexions pour revenir à la réalité de la minute présente. Encore un quart d'heure... le temps se marche pas... c'est long. Et la silence vide, effrayant, l'enveloppait ; un souffle du vent dans le toit, le tic tac d'un réveil grossier posé sur la table... puis c'était tout. Son doux rêve continuait .. il ne songeait plus à son rival.. c'était l'appel irrésistible, suave de l'aimée... Bientôt il serait près d'elle.

— Non ! disait-il, en un brusque effort pour secouer l'attendrissement qui le prenait ! A demain les effusions dans les bras l'un de l'autre ! A tout à l'heure, la décision et l'énergie !

Et presque farouche, à force de se commander, il prit sa tête dans ses mains et entama un monologue intermittent :

— D'abord je vais descendre... je m'orienterai à tâtons facilement... mais une fois devant la porte d'Annette... que faire ? elle ignore notre décision... elle ne sait pas que son enlèvement est pour cette nuit, pour tout à l'heure... elle voulait attendre la veille de son mariage... quelle imprudence ! Que dira-t-elle lorsque je lui apprendrai que son père voulait la faire partir... qu'il avait fixé son départ à demain... demain il aurait été trop tard ! M. Goltenor lui ménageait une cruelle surprise...

Maurice ferma un instant les yeux. Il se recueillait : Soudain il se frappa le front.

— Parlementer sur le palier serait imprudent, se disait-il... je sais lui écrire tout ce qui se passe... je ne veux pas qu'il y ait surprise de sa part, au moment psychologique...

Rapidement il traça tout le plan que Gaëtan venait d'échafauder à la hâte, puis il arracha la feuille où il avait résumé ce que son amour lui conseillait et la plia en quatre.

— Il est temps, fit-il ; j'y vais !

Les aiguilles de sa montre, dans leur siège irrévocable, marquaient minuit. Obéissant au déclic d'un ressort, il se leva, la face allumée d'énergie. Ses chaussures feutrées glissèrent sans bruit sur le parquet, il descendit lentement, s'arrêtant à chaque marche, l'oreille aux aguets. Rien dans l'hôtel ne trouble le silence de la nuit. Toutefois Maurice a peur de s'égarer ou de faire du bruit en se heurtant contre une porte. Il sort de sa poche une toute petite lanterne électrique : grâce à elle, il peut se guider.

— Voyons, se dit-il, en montant nous avons tourné à droite... par conséquent c'est à gauche, en descendant.

Les numéros des chambres d'Annette et de Goltenor sont à peine visibles, leur peinture n'est jamais renouvelée, étant douteux qu'elles en servent pas pour les étrangers.

Mais il ne peut se tromper ! A mesure qu'il avance, un ronflement sonore le guide. Le voici devant la porte même du patron de l'hôtel ! A côté, c'est la chambre d'Annette. Maintenant, il est moins calme, il lui semble qu'il fait mal ! Son cœur frappe sa poitrine à coups redoublés... mais il avance quand même. Il lutte contre cette défaillance passagère... il revient maître de lui. Il écoute ! La jeune fille est sans doute endormie ; il ne perçoit pas sa respiration. A la pensée qu'elle est là, mollement étendue dans un lit de jeune fille, qu'une simple planche l'empêche de la contempler dans son sommeil, il se sent envahi doucement par un ineffable bonheur. Il ne peut résister au désir de la voir, de lui parler de suite... Ses doigts tremblants frappent quelques coups discrets.

— Pas de réponse !

Une inquiétude le prend ! peut-il frapper plus fort ? A côté, Goltenor ronfle dans un assourdissant vacarme... cela ne le rassure qu'à demi ; il ne perçoit pas sa respiration. A la pensée qu'elle est là, mollement étendue dans un lit de jeune fille, qu'une simple planche l'empêche de la contempler dans son sommeil, il se sent envahi doucement par un ineffable bonheur. Il ne peut résister au désir de la voir, de lui parler de suite... Ses doigts tremblants frappent quelques coups discrets.

— Pas de réponse !

Une inquiétude le prend ! peut-il frapper plus fort ? A côté, Goltenor ronfle dans un assourdissant vacarme... cela ne le rassure qu'à demi ; il rencontera dans sa chambre et atteindra une meilleure occasion. Ce raisonnement l'enhardit. Des heures plus sûres, plus fortes... viendront. Puis, il frémissait malgré lui, le cœur puriqué entre l'espérance et l'anxiété. Rien... rien... toujours le silence dans cette prison.

— Comme elle doit tranquillement, pensa le tremblant amoureux.

Il est presque découragé... pourra t-il l'éveiller sans éveiller sa présence à d'autres ? Mais voilà qu'un léger frissonnement d'étoffes lui parvient. Il écoute encore. Oui, le bruit devient de plus en plus perceptible. Plus de doute ! Annette s'est levée.

Elle s'habille, songe Maurice le cœur embrasé de plus ardent espoir. Son émotion est grandante, le tumulte de ses pensées bouillonne dans sa tête trop étroite pour les contenir. Il ne peut, il ne sait murmurer entre ses lèvres fébriles qu'un mot, qu'un cri !

Annette ! Annette ! Une traînée de lumière se pose au bas de la porte et se reflète légèrement sur ses chaussures. Ce rayon qui vient de se cher sanctuaire brille sur ses doigts, éclaire en blanc un petit carré de papier qu'il glisse sous la fente de la porte. C'est le projet d'évasion, qu'il a écrit tout à l'heure, là-haut, dans la chambre du garçon... c'est la fuite en aéroplane trouvée sur un feuillet de calepin.

(*A suivre*).

GRAND BAR SOAVI
CAFE EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

Celui qu'un père, une mère et une fiancée abandonnent, vous vendredi dernier, leur a apporté le vendredi suivant dans un cercueil, après avoir péri glorieusement au milieu d'un ouragan de fer et de feu, dans l'explosion la plus meurtrière et la plus formidable que notre vaillante marine ait enregistrée.

Au milieu du deuil national, la Corse, qui fournit à la France tant de héros, vient d'éprouver encore un frisson patriotique ; plusieurs de ses fils ont succombé dans l'affreux désastre, et la ville de Calvi s'honorera d'avoir donné le jour à l'un d'eux.

Le lugubre événement, qui enlève à notre armée navale une superbe unité et plus de deux cents hommes, aurait peut-être provoqué du découragement dans la Nation entière. Il n'en a pas été ainsi !

Les discours officiels, les commentaires de la presse à propos des incidents internationaux viennent de démontrer — ainsi qu'on l'a dit avant moi — qu'il y a quelque chose de changé dans le pays où les plus alarmantes nouvelles et les pires calamités sont maintenant accueillies par un cri viril de persévérance et de foi en l'avenir de la Patrie.

Haut les cœurs ! disait, il y a dix jours, l'amiral Fauvenau aux obsèques des victimes de la « Gloire ».

Haut les cœurs ! répéterai-je à mon tour devant cette bière où Cardi dort du sommeil éternel.

Opposons la constance aux coups de la fortune et inscrivons les noms de nos valeureux soldats au Panthéon de l'Histoire.

L'admirable sang-froid gardé au milieu des complications européennes, l'imposante manifestation de nos escadres à Toulon, le nombre toujours croissant des demandes d'incorporation dans les équipages des sous-marins, démontrent une confiance rassurante et l'inébranlable volonté de faire respecter partout notre drapeau.

C'est là, Messieurs, un réconfort que dans notre infortune nous devons souligner et retenir.

La marine est devenue un art merveilleux et sublime ; la science moderne a enfanté des chefs d'œuvre, témoignages de la puissance humaine ; mais la fatalité vient de temps en temps retourner cette puissance contre elle et provoquer d'horribles hécatombes, comme celles de l' « Iéna » et de la « Liberté ».

L'homme fournit ainsi lui-même l'arme qui doit le frapper.

Ce n'est pas une raison pour qu'il manque à sa mission qui, à cette heure où le canon tonne à Tripoli, demeure plus que jamais caractérisée par la vieille locution si connue, mais qu'on ne saurait trop méditer :

Si tu veux la paix, prépare la guerre !

La fin si cruelle, si imprévue de celui que nous accompagnons à sa dernière demeure, ne doit donc ébattre aucune énergie.

Les funérailles officielles que nous lui faisons seront pour sa famille, sinon une consolation impossible, du moins une preuve de solidarité dans le malheur, car sur cette place publique, petits et grands, pauvres et riches, mêlons nos larmes à celles d'une mère éplorée, aux cœurs déchirés, mais non abattus, communient dans une même souffrance et dans un même amour, pour cette autre mère, la France, meurtrie dans la chair de ses enfants.

Au nom du gouvernement de la République, que je représente en cette triste cérémonie, je salue avec respect les restes inanimés d'un des martyrs de la Marine ; je donne à ses infortunés parents l'assurance qu'il ne les oubliera pas, je les prie d'agréer mes plus sympathiques condoléances et je dis enfin, à l'humble mais héroïque matelot de la *Marseillaise*, mort en brave, un suprême et dernier adieu.

Adieu ! Joseph Cardi, adieu !

M. Puccinelli, maire de la ville, a pris ensuite la parole en ces termes :

Discours de M. Puccinelli, maire

Messieurs,

Au nom de toute la population rassemblée est attristée, je viens dire un suprême adieu à cette noble victime du devoir, tombée au champ d'honneur.

Par sa bonté touchante et sa douceur de caractère, Joseph Cardi avait su s'attirer des sympathies universelles. Aussi ses parents désolés et ses nombreux amis attendaient-ils anxieusement son retour avec joie et bonheur. Jeune matelot, après avoir payé, d'un cœur vaillant, sa dette à la Patrie, il allait rentrer aujourd'hui même au foyer paternel. Mais par une étrange et cruelle ironie de la destinée, le navire qui devait le ramener joyeux et fier, nous apporta aujourd'hui même un cercueil ! Ah ! que de pleurs a fait couler partout ce grand deuil national !... Et combien longtemps, les mères inconsolées — dans l'attente de leurs fils disparus — berceront encore leur rêve, sans croire à la triste réalité !...

Cependant, moins infortunés que les vieux parents du regretté Fossati de l'« Iéna », les tiens, pauvre jeune homme, auront la consolation de déposer des fleurs sur ta tombe, en y mêlant leurs larmes et leurs prières.

Adieu, mon cher Joseph. Puisse ce faible hommage dû à la glorieuse mémoire atténuer l'immense douleur de tes parents éplorés.

Adieu !

M. le lieutenant de vaisseau a prononcé après un discours patriotique au nom de la Marine et salué le défunt en des termes émouvants.

Après lui, M. Jeanneton, préposé de l'inscription maritime, s'est exprimé ainsi :

Discours de M. Jeanneton

Messieurs,

La catastrophe qui s'est produite à Toulon, a frappé au cœur la France entière et aussi la Corse dans de nombreuses familles.

Notre population maritime Calvaise devait comme pour l' « Iéna » payer son tribut à la triste fatalité. — C'est alors le matelot Fossati qui disparaît et dont le corps n'a jamais pu être identifié ; aujourd'hui, c'est le matelot Cardi Joseph qui meurt victime de son courage et de son dévouement.

Plus heureux que la famille Fossati, vous avez, vous parents de Cardi, la triste consolation de voir ramener parmi nous ses restes mortels et vous pourrez au moins aller pleurer sur sa tombe.

Le matelot Cardi, que nous pleurons appartenait au croiseur-cuirassé « Marseillaise ».

Inscrit maritime, au moment de sa levée il fait valoir ses droits et obtient une dispense comme l'aîné d'une famille de sept enfants vivants ; — se ravisant ensuite, il y renonce pour compléter la période de 4 ans exigée de nos inscrits et allait être congédié, hier.

Son seul but, c'est d'entrer dans le service de la direction des ports (marine vitrans), suivant ainsi l'exemple de ses oncles.

Le 25 septembre, au premier signal d'alarme, Cardi demande à faire partie de la première équipe qui doit se porter au secours de la « Liberté ». Hélas ! comme tant d'autres, c'est de sa vie qu'il doit payer cet acte de dévouement volontaire et spontané.

Dans l'anéantissement du cuirassé « Liberté », nous perdons une de nos plus belles unités de combat, et ce désastre qui fait plus de deux cents victimes nous est d'autant plus sensible qu'il survient comme l'accident de la « Gloire », au lendemain d'une manifestation navale sans précédent où la France a montré au monde entier que sa marine nationale était loin d'être aussi en décadence que le prétendaient certains théoriciens.

Dans la fatalité qui semble vouloir s'appesantir sur notre marine de guerre, est-ce que le moral de nos marins saurait être atteint ? Non. — Comme toujours, leur courage se greffe sur le péril et le danger, et aucun de nous n'oublie la noble devise écrite en lettres d'or sur tous nos navires de guerre et en lettres de feu dans nos cœurs : « Honneur et Patrie ».

Et maintenant inclinons-nous devant les tombes de ces vaillants marins tombés à leur poste de combat.

Douons aux parents du malheureux Cardi : « Si vous perdez en votre fils votre seul et unique soutien, soyez persuadés que le gouvernement de la République ne saura oublier cet enfant de France mort à son service, et saura dans la mesure du possible, atténuer le vide que le cher disparu laisse parmi vous.

Quant à vous, pauvre Joseph, pour lequel j'avais tant d'amitié, c'est le cœur brisé que, comme ami personnel, je vous dis le dernier adieu. A vos parents si cruellement frappés je dis aussi : « Voyez la foule qui entoure ce cercueil. Voyez nos larmes mêlées aux vôtres, voyez les regrets que cet enfant de Calvi laisse parmi nous, et que cette explosion de douleur générale apporte si possible un léger adoucissement à cette qui brise vos cœurs. »

Pour vous, matelot Cardi, au nom de la Marine, dont je suis le modeste représentant je vous dis encore une fois, adieu.

DERNIER AU PAIX.

La municipalité a fourni gratuitement, à la famille, le terrain où a été enseveli cette victime de la catastrophe de Toulon, à laquelle, à notre tour, nous envoyons le salut dû aux morts pour la Patrie.

A BASTIA

SERVICE FUNÈBRE

Hier matin, à 10 heures, un service funèbre a été célébré en l'église Saint Jean, à la mémoire des victimes de la catastrophe de la *Liberté*.

La ville de Bastia, qui compte un de ses enfants, le second maître sémaphorique Zattera, parmi les disparus, a tenu à rendre un solennel hommage aux braves matelots morts au service de la Patrie.

Une foule nombreuse de fidèles se pressait dans la vaste église tendue de noir, dans un élan général de prières pour les âmes trépassées de la terrible explosion.

Au centre de la nef, s'élevait un superbe catafalque sur lequel se détachaient, au milieu de la lumière étincelante des cierges et des drapeaux tricolores, les mots : *Honneur et Patrie*.

La Société des Marins avait mêlé à cette manifestation religieuse et patriotique toutes les autorités civiles, maritimes et militaires.

Une place spéciale avait été réservée à la famille Zattera, qui était entourée d'une délégation de la Société de Saint Erasme.

On remarquait dans l'assistance :

MM. le Premier Président de la Cour ; le général Leblois, gouverneur de la Corse, le Maire de Bastia, entouré des membres du Conseil municipal, le Procureur général, le colonel Brandeaux, du 163e, le colonel Raillard, commandant la 15e légion ter, le Directeur de l'Ecole d'Hydrographie, l'Administrateur de l'Inscription Maritime, le Consul général d'Italie, le Corps diplomatique au complet, le Directeur de la Compagnie des Chemins de fer Départementaux, plusieurs officiers de l'armée de terre et un grand nombre d'officiers de marine et de matelots des torpilleurs mouillés dans notre port.

Les infirmières et les membres de la Croix Rouge, porteurs de leur insignie, assistaient également à cette cérémonie funèbre.

La messe des morts en plain chant grégorien fut parfaitement interprétée par les chantres de la paroisse.

A l'offertoire, M. Barboni s'est fait entendre dans le *Pie Jesu* de Handel, et M. Regimenti a exécuté sur les grandes orgues, avec son habileté ordinaire, la marche funèbre de Beethoven.

L'absoute a été donnée par M. l'archiprêtre Casanova, entouré d'un nombreux clergé.

Une quête, au profit des familles des victimes de la catastrophe, a été faite par Mlles de Rémusat et Chevalier, accompagnées de deux matelots.

A l'occasion de cette émouvante cérémonie religieuse qui nous a montré une fois de plus la population bastiaise prête à donner aux victimes et aux familles en deuil un magnifique témoignage de piété et de charité, nous tenons à renouveler à la famille Zattera nos condoléances les plus sincères.

Avec elle, nous pleurons le second maître Zattera qui est mort en héros, en allant au secours des nombreuses victimes dont il a subi lui aussi le sort.

Pauvement, jalousement, nous conserverons le souvenir de ce vaillant serviteur de la Marine, et respectueusement nous nous inclinons une dernière fois devant la tombe de ce noble martyr du devoir.

A.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 octobre.

Les tendances de notre marché sont encore peu satisfaisantes. Tous les communiqués qui se contrefissent sans trêve, depuis trop longtemps, le rendent inquiet et même maussade. Il serait vraiment à souhaiter qu'une solution intervint une fois pour toutes, mettant fin à un malaise qui n'a vraiment que trop duré. Quant aux affaires, elles ont été nulles ou à peu près. La Rente Française reproduit son cours de 94.02. Fonds Etrangers pour la plupart légèrement au-dessous de leur niveau de la veille : Extérieure 91.42, Turc 87 fr., Italien 100.25, Russe à 1/2 100 100 frs.

Au milieu de la dépression générale, on remarque la fermeté des Fonds Argentins, même de l'Emprunt à 1/2 Or 1911 dont l'émission a coïncidé avec l'incident d'Agadir, et qui se tient aux environs de 99 1/2 0/0. Les Fonds de ce pays offrent en effet des avantages spéciaux, la République Argentine ne présentant pas seulement les grandes ressources que l'on connaît, mais étant dans l'état si troublé de l'Europe à l'abri de toutes complications. Bien plus, en cas de guerre européenne, elle tirerait de grands profits en vendant aux belligérants ses viandes, blés, maïs et fourrages, etc.

Nos Grandes Institutions de Crédit sont toujours en faveur : on a négocié le Crédit Foncier à 805, le Crédit Lyonnais à 1.471, le Comptoir National d'Escompte à 912 et la Société Générale à 704.

Sont mieux à 5.490. Les valeurs de traction sont tendances. Industrielles et Métallurgiques Russes inchangées. Les titres cuprifères sont calmes. Rio à 526.

En Banque on remarque, le Gold Reef et Barima est l'objet d'échanges suivis à 28.50.

Le cours de nos grands réseaux sont divers ou sans traités.

Octroi de Bastia

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de rappeler à ses concitoyens que toute personne qui récolte, prépare ou fabrique dans l'intérieur du rayon des objets compris au Tarif, est tenue, sous peine de la confiscation des objets récoltés, préparés ou fabriqués, et d'une amende de 100 à 600 fr., d'en faire la déclaration.

Les préposés de l'octroi reconnaîtront à domicile les quantités récoltées, préparées ou fabriquées, et feront toutes les vérifications nécessaires pour prévenir la fraude.

En conséquence, toutes les personnes qui se livrent à la distillation doivent, au préalable, en faire la déclaration au Bureau Central de l'octroi, faute de quoi, les peines rappelées ci-dessus leur seraient appliquées.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Aux Femmes de 45 ans !

Calmons leurs angoisses

Vous voici, Madame, arrivée à l'automne de votre vie. Vous êtes inquiète, car vous savez qu'un changement dans votre existence va se produire, changement qui va éloigner pour toujours la maternité et ses douceurs. Vous êtes inquiète, angoissée même, parce que vous n'ignorez pas que ce changement a été accompagné, pour beaucoup de vos semblables, de troubles douloureux. Certaines de vos amies, plus âgées, ont terriblement souffert de ces troubles et leur beauté en a été altérée si bien qu'elles ont vieilli en quelques mois de plusieurs années. Vous vous interrogez et vous vous demandez si tel ne sera pas votre sort, si vous n'allez pas souffrir, si vous n'allez pas terriblement vieillir.

N'ayez aucune crainte, Madame, suivez le traitement des Pilules Pink à l'approche de vos 45 ans et les troubles qui vont se manifester ne feront sans douleurs et sans laisser de traces. Votre organisme tout entier sera maintenu, grâce aux Pilules Pink dans un état de santé parfaite, de fonctionnement normal ; votre sang restera si pur, si riche, si abondant, que vous ne serez même pas affaiblie et que vous vous apercevrez à peine de ce grand changement.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies, où au dépôt : Pharmacie Gabilm, 23, rue Bailli, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 19°7 à midi + 21°5 ; à 6 heures du soir + 21°5
Maxima + 21° ; Minima + 14°6
Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. midi, 766 mm., 6 heures du soir, 766 mm.
Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. Bordeaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia, est rentré par le dernier paquebot.

Récompenses honorifiques

Le gouvernement italien vient de décerner une médaille d'honneur en argent à notre brave concitoyen le commandant Semidei, de *l'Ivan Pereire*, de la Compagnie transatlantique, et une médaille en bronze au second du même steamer, le capitaine Catinchi, pour les secours portés au voilier italien *Attilio Dapolo*, dans les parages de la côte Est de l'île Minorque, qui, poussé par l'ouragan, allait inévitablement au naufrage. Grâce au dévouement du commandant Semidei et de ses hommes, l'équipage du voilier fut arraché à une mort certaine, puis le navire remorqué, à l'abri, dans une anse de la côte Nord de l'île.

Nos félicitations au commandant Semidei et au capitaine Catinchi.

A l'instruction

M. le Juge d'instruction Poggiale, a procédé hier à l'interrogatoire de la nommée C. F., buvetière, inculpée d'excitation de mineurs à la débauche.

L'arrestation de C. F. pourrait donner, d'autre part, des résultats intéressants en ce qui concerne un cambriolage commis récemment en ville.

Obsèques

Un deuil bien cruel vient de frapper sa famille Aliberti : M. Vital Alibertí est décédé hier, après une courte maladie : il était âgé de trente-quatre ans et laisse une jeune femme enceinte avec huit enfants. Il tenait une des boucheries les plus achalandées de la place du Marché, et sa nombreuse clientèle a appris sa mort avec de profonds regrets, car il était sympathique à tous, obligeant et serviable.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi, en l'église Saint-Jean, où une foule nombreuse a accompagné le cercueil de ce bon père de famille.

Quatre superbes couronnes avaient été offertes par la famille et les amis.

Le corbeuil était porté à bras par des garçons bouchers.

Nous adressons à la famille Alibertí toutes nos condoléances.

— A quatre heures de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme Joséphine Gandolfi née Merlin, décédée dans sa soixante-troisième année.

La disparition de cette excellente épouse, de cette bonne mère fait un vide irréparable dans le cœur de M. Michel Gandolfi et de ses enfants, ainsi que dans celui des nombreux membres des familles Gandolfi et Merlin. Elle n'est pas moins regrettée de tous ceux qui la connaissaient, particulièrement dans le quartier de notre faubourg-sud ; aussi une affluence considérable se pressait-elle autour de la famille de la défunte.

L'absoute a été donnée par M. l'archiprêtre Casta.

Nous présentons à M. Michel Gandolfi et à ses enfants, aux familles Burani, Gandolfi, Costa et Merlin, l'expression de nos vifs regrets.

Pensions

M. Chiarsini Jacques-Alfonse, instituteur, 39 ans 5 mois 4 jours de services. Pension de 1.388 francs avec jouissance du 1er janvier 1911.

M. Romanetti Jacques-Toussaint-Séraphin, garde domanial de 1re classe, 27 ans 7 mois 27 jours de services. Pension de 720 francs avec jouissance du 1er février 1911.

M. Guerrieri Raphaël, instituteur, 29 ans 1 mois de services. Pension de 1.201 francs avec jouissance du 1er janvier 1911.

Mme Morelli Angéline-Catherine, institutrice ; 33 ans 8 mois de services. Pension de 1.216 francs avec jouissance du 1er janvier 1911.

Chanteur ambulant

Notre brave chanteur ambulant V. M., si apprécié dans notre ville, avait oublié, ces jours-ci, de se munir d'une permission réglementaire, avant de faire le tour de Bastia, en chantant ses complaints aux victimes de la *Liberté*.

Il a été mis, pour ce fait, en contravention, par les agents de police.

Nos disciplinaires

Les deux disciplinaires Brousard et Trin, de la section spéciale de Calvi, désertaurs depuis plusieurs jours, se sont constitués prisonniers hier, entre les mains de la gendarmerie.

Le « Miroir des Modes »

Octobre ! rien que ce mot évoque en nous l'automne et tout son triste cortège. Les hirondelles elles-mêmes, ces charmantes messagères du printemps, ont déjà repris leurs pays plus cléments. La vie reprend son plein à Paris, car les vacances sont finies et il faut songer à reprendre ses occupations. Bien que le soleil continue à briller, il faut prévoir les journées plus fraîches, et nos charmantes lectrices, au retour des villégiatures, seront toutes très heureuses de trouver un journal de modes pouvant les guider et les conseiller dans le choix de leurs toilettes de demi-saison.

« Le Miroir des Modes » d'octobre est tout indiqué pour répondre à tous les désirs. Un choix complet de costumes tailleur, robes de soirée, vêtements, robes de maison et de nombreux corsets à la portée de tous sont donnés dans ce numéro ainsi que de charmants modèles pour les écolières et fillettes, sans oublier les tout petits.

« Les Ouvrages Pratiques, » les dessins décalquables, un article sur la santé et la beauté, un petit cours de cuisine, feront de cet ouvrage déjà si apprécié un guide indispensable dans une famille.

« Le Miroir » d'octobre offre en plus deux patrons absolument gratuits : une charmante blouse de jeune fille et une jaquette dernier genre pour dame.

Prix du « Miroir » : 1 franc. — En vente chez tous les Libraires.

Nouvelles militaires

Sont promus au grade de capitaine, MM. les lieutenants Patacchini, du 55e, affecté au 151e ; Rossi, du 12e, affecté au 103e ; Versini, du 136e, affecté au 23e.

M. le lieutenant-colonel Giacobbi, du 55e, passe au 141e, à Nice.

M. le chef de bataillon Bobili, du 123e, passe au 19e.

M. Carcopino, lieutenant au 111e, passe au 55e.

M. Santini, lieutenant au 77e, passe au 1er tirailleurs algériens.

M. l'officier d'administration de 1re classe Bonifaci, de la direction du service de santé du 8e corps d'armée, est nommé commandant de la 7e section d'infirmiers.

Consultations gratuites de Chirurgie

Le docteur J. Stefani donnera tous les vendredis matin, de 8 h. à 10 heures, à sa clinique, 4, Boulevard de Cardo, des consultations gratuites réservées aux indigents, Chirurgie *générale et spéciale* (yeux, oreilles, nez, gorge, larynx).

Tapage nocturne

L'agent Félix a mis en contravention les nommés D. F. et S. S., pour avoir chanté à tue-tête dans la rue de la Conception, à 2 heures du matin, troublant ainsi le repos des habitants.

Avis

M. le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite, étant rentré de Gungac-les-Bains, a rouvert son cabinet, rue Saint-Jean, 9 (maison Viale).

Consultations tous les jours, de 1 h. à 3 heures, excepté le dimanche.

Fermeture tardive

Procès-verbal a été dressé contre le nommé A. M., buvetier, pour fermeture tardive de son établissement.

Avis

Monsieur seul, désire prendre pension avec jeune homme célibataire (ancien militaire préférablement) entre mer et montagne, en vue d'association future pour petite culture et élevage.

Prix très modeste — Ecrire Alfred de F., 24, quai Lunel, au 1er, Nice.

Nos vestibules

Procès-verbal a été dressé contre les locataires de l'immeuble portant le n° 2 de la rue de Castagno, pour mauvais état du vestibule.

Apprentis

Des employés sont demandés à l'imprimerie du *Petit Bastiais*.

Maison J. Carbuccia et Fils

Lire à la 4e page l'annonce des *Grands Magasins Carbuccia & Fils*.

Achat de lupins de la Corse

C'est la maison FORESTA qui paye les lupins le plus cher, s'adresser, 5, route du Cap, chez M. Padovani, Nouveau-Port, Bastia.

ETAT-CIVIL

Mariage.

Casanova Louis, charretier, et Rossi Marie-Louise, ménagère, tous deux de Bastia.

Naissance.

Sabali Fernand. — Lata François.

Décès.

Gandolfi Marie-Joséphine, 64 ans, de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

COURS DE PARIS

	7 oct. — 8 oct.
Rentes 3 0/0 amort.	93.82 — 94.00
3 0/0 amortis.	95.30 — 95.30
ex-coupon.	

Conseil de Cabinet

Paris, 9 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin à 10 heures, en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Caillaux.

LA CONVOCATION DU PARLEMENT

Une démarche de M. Charles Benoist

Paris, 9 octobre.

M. Charles Benoist, député de Paris, vient de prier M. Caillaux, président du Conseil, de convoquer d'urgence le Parlement, pour permettre à la représentation nationale de donner son avis au sujet de la question marocaine, et de la cession du Congo, à l'Allemagne.

M. Charles Benoist pense que le gouvernement français serait plus fort dans les négociations franco-allemandes, s'il était secondé par les délibérations et le vote des Chambres.

Dates probables

La date de la rentrée du Parlement sera examinée à la prochaine réunion du Conseil des ministres.

Dans les milieux politiques, le bruit court que la rentrée sera très probablement fixée pour le mardi 24 octobre.

M. Caillaux pencherait plutôt pour le mardi 31 octobre.

LE GÉNÉRAL CHARETTE *gravement malade*

Paris, 9 octobre.

Le général Charette serait gravement malade.

Les médecins qui le soignent laissent craindre une issue fatale.

Le général Charette est resté célèbre par la charge qu'il mena à Patay, pendant la guerre de 1870-71, à la tête du régiment des zouaves pontificaux.

PARIS

Congrès International de Droit Maritime

Paris, 9 octobre.

Aujourd'hui, a eu lieu, à la Chambre de Commerce de Paris, la séance d'ouverture du 10e Congrès International du Droit Maritime.

Depuis 1897, le Comité Maritime International a entrepris la tâche de l'unification du droit maritime.

Cette année, les discussions porteront sur la responsabilité des propriétaires de navires en cas d'accidents de personnes et sur les conflits de lois en matière de fret

LA RÉUNION du Conseil Supérieur de la Défense Nationale

Paris, 9 octobre.

Le Conseil supérieur de la Défense nationale, réorganisé par M. Messimy, ministre de la Guerre, s'est réuni, ce matin à 11 heures, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Caillaux.

A cette réunion assistaient : le ministre de la Guerre, le ministre de la Marine et le ministre des Finances.

Les délibérations du Conseil supérieur de la Défense nationale ont été tenues secrètes.

La séance a duré plus de deux heures.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

LES POLICIERS de la « Guerre Sociale »

Paris, 9 octobre.

La Cour d'assises de la Seine, présidée par M. le conseiller Brégeault, a continué aujourd'hui les débats de l'affaire des neuf révolutionnaires, inculpés d'avoir séquestré leurs camarades Bled, Dutragne et Métivier, et d'avoir violé les domiciles du premier et du dernier.

Quand les 7 accusés non défaillants entrent dans la salle, la foule devient houleuse.

L'audition des témoins est reprise.

Michel Almereyda interrompt les témoins et ne cesse de les traiter de mouchards.

Certaines dépositions ont été intéressantes.

L'audience est renvoyée en continuation à demain.

LA GUERRE Italo-Turque

EN TURQUIE

Nouvelles contradictoires

Paris, 9 octobre.

Les nouvelles reçues de Constantinople sont très contradictoires.

Les unes annoncent que la Turquie serait prête à céder ; les autres affirment que le Cabinet turc incline pour une résistance acharnée aux demandes de l'Italie.

EN ITALIE

Le corps expéditionnaire

Paris 9 octobre.

Le gros de l'expédition de la Tripolitaine est parti aujourd'hui de Gênes.

L'escadre des cuirassés *Sardegna*, *Re Umberto*, *Carlo Umberto*, attend l'expédition au large.

Successivement, avec des intervalles de deux jours, partiront les 2e, 3e, 4e et 5e échelons de 6,000 hommes chacun.

Le corps expéditionnaire comprend au total 40.000 hommes.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

Paris, 9 octobre.

Les pourparlers franco-allemands n'ont pas fait un pas de plus.

Les gouvernements français et allemand restent décidés à terminer d'abord la discussion du statut marocain, avant de reprendre les négociations interrompues sur la question congolaise.

En ce qui concerne la compensation territoriale au Congo, on affirme que le gouvernement n'aurait encore pris aucune décision.

L'IMPRESSION EN RUSSIE

Plusieurs journaux nous laissent entrevoir une légère crainte de voir la France céder complètement dans la question congolaise.

La *Novoié Vrémia* encourage la diplomatie française à conserver son ancienne attitude catégorique.

Elle affirme que, quoi qu'il advienne, la Russie restera immuablement avec la France.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Bains — Bois à brûler — Charbon de bois

PRODUCTEURS CORSES

qui voulez bien vendre vos produits, fruits, légumes, gibier, vins, huiles, laines et tous produits de l'île, adressez-vous en confiance à l'*UNION DES PRODUCTEURS, 31, boulevard du Musée, MARSEILLE* ; ou à son représentant, *M. CHARLES BENELLI, route du Cap, 7, à BASTIA.*

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 20 à 30 fr. par semaine selon temps employé et sans appointissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Bocognano.

Joindre un timbre pour la réponse.

LE CABINET
de Madame MASSÉL
DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

Eclairage des Communes
par l'incandescence

LE PLUS BRILLANT, LE PLUS FIXE
LE PLUS ÉCONOMIQUE
DE TOUS LES ÉCLAIRAGES

Loin d'être une charge pour les Communes, c'est une source de revenus GARANTIS PAR TRAITÉS.

Références de 1er ordre

45 COMMUNES ÉCLAIRÉES A CE JOUR

Demander renseignements à la Maison C. WILHELM, 2, rue François-Maisano, *MARSEILLE*.

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio
au face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES

Ch. CLÉMENT et Cie

Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.

Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.

Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.

Carreaux Monolithes Hydrofuges de la Maison Hansen, en tous dessins.

Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.

FERS A PLANCHERS I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés
à des prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison fournit gracieusement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
48, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Arrangements entre débiteurs et créanciers. — Arbitrages

J'ai acheteurs de *propriétés aux environs de Bastia* et *d'appartements divers*.

Me donner indications et prix *d'urgence*.

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires
La seule librairie supérieure
"FIXOL"
Se fixe en 2 minutes de secondes
0 fr. 25 et 1 fr. 50
Le meilleur des autres actualités
POUR TOUS USAGES
L'encrier breveté S. G. D. G. inversable à secousse constante
Le **"PLENUM"**
Se remplit une fois par an !
4 Modèles : 4 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des
Le meilleur assortiment en vente
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Bimbeterie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Tabliers pour dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

4200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Pour ces barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes aruffalellos.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Foiencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,20

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances Vie. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrements de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèques
Gestion d'Actions Sans Intérêts privés
Renseignements de Commerciabilité — Blâme
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.

A VOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux mals ayant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 240 MERCREDI 11 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 22 m. — Coucher, 5 h. 8 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : St François Borgia.
Fête de Demain : Saint Germain.

10 OCTOBRE

LA CRISE du Personnel Naviguant

Le public se doute-t-il du nombre de marins qui composeront l'équipage de nos futurs cuirassés ? Il sera, sur le *Jean-Bart* et ses similaires, le *Courbet*, la *France* et le *Paris*, de près de 1,100 hommes. C'est la population d'un chef-lieu de canton, et, comme dans toute ville, nous trouverons là les professions les plus diverses : sans parler des spécialités purement militaires ou maritimes, telles que gabiers, canonniers, torpilleurs ou timoniers, nous y rencontrerons des mécaniciens, des chauffeurs, des électriciens, des charpentiers, des tailleurs, des boulangers, des cuisiniers, etc.

Le programme naval que le Parlement est appelé à voter comportant une flotte de ligne de 28 cuirassés, c'est déjà de ce chef une trentaine de mille hommes qui seront nécessaires à nos escadres, sans compter l'effectif de nombreux contre-torpilleurs, torpilleurs et sous-marins, ni celui des bâtiments-écoles, des mouilleurs de mines, des services à terre dans les arsenaux, ni enfin, celui des divisions lointaines et de leurs points d'appui aux Colonies. Le chiffre actuel de 55.000 hommes sera forcément dépassé.

La difficulté ne sera pas de trouver le nombre d'unités humaines nécessaire aux besoins d'une telle flotte ; l'inscription maritime pourrait à elle seule suffire à nous le procurer ; mais si le problème de quantité est d'une solution aisée, il n'en est pas de même de celui de la qualité. Nos inscrits du commerce et de la pêche ont le pied marin et une âme solidement trempée, mais s'ils font d'intrépides gabiers et de solides chauffeurs, leur défaut général d'instruction ne permet guère de recruter parmi eux des électriciens, des torpilleurs, des mécaniciens.

C'est l'engagement volontaire et l'école des mousses qui nous ont jusqu'ici procuré le complément de spécialistes qui nous était nécessaire, mais ce rendement menace d'être insuffisant, alors que d'autre part l'inscription maritime nous fournit en surabondance des matelots de pont, et que nous aurions, le jour de la mobilisation générale, 35.000 hommes non seulement inutilisables, mais que nos ports militaires auraient de grandes difficultés à loger et à nourrir dans l'inaction.

Il est donc indispensable que le Parlement vote en même temps que le programme naval, le projet de loi sur le recrutement de l'armée de mer qui, par une série d'heureuses dispositions, doit, d'autre part, nous assurer un recrutement suffisant pour toutes les spécialités, et rendre à l'armée de terre ces 35.000 inscrits maritimes inutilisables à la mer et qui formeront plus que l'effectif d'un corps d'armée.

Mais la crise n'atteint pas seulement le personnel subalterne, sous-officiers, quartiers-maîtres et marins ; elle menace la plupart des corps d'officiers. Nous manquons dès maintenant d'officiers de vaisseau des grades subalternes, bien que l'effectif légal des enseignes, qui est de 420, soit dépassé de 230 unités. Que sera-ce demain, quand notre flotte aura été renforcée ? La loi des cadres des officiers de marine doit donc être remaniée, et puisque l'on ne peut augmenter davantage le nombre des officiers subalternes sans retarder l'avancement, il faut utiliser les aptitudes spéciales de nos adjudants principaux, et faire, à l'instar des officiers d'administration de l'armée de terre, un corps d'officiers des équipages de la flotte, que leurs connaissances pratiques permettront d'employer à la mer comme à terre en remplacement d'un certain nombre d'enseignes et de lieutenants de vaisseau, principalement dans la spécialité du canonnage.

Nous manquerons aussi pour l'armement de nos forces navales accrues, de commissaires et de médecins, les cadres de l'intendance et du service de santé ayant été calculés très strictement.

Nous manquerons encore d'ingénieurs du génie maritime et d'ingénieurs d'artillerie : c'est donc le déficit sur toute la ligne et un effort financier doit être dès maintenant décidé pour l'accroissement du personnel.

Il ne s'agit ici, bien entendu, que d'un déficit numérique, car notre personnel, qu'il s'agisse des officiers ou des équipages, des corps techniques ou du corps de commandement, ne le cède en rien à celui d'aucune autre marine.

EMILE CHAUTEMPS,
Sénateur de la Haute-Savoie,
Ancien Ministre.

Ministère des Colonies

Pour le Personnel Colonial en congé

M. Lebrun, ministre des Colonies, a adressé à M. Gabrielli, sénateur, la lettre suivante :

Paris, 2 octobre 1911.

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu m'exprimer le désir de voir étendre aux passages accomplis sur les lignes de la Corse d'Algérie et de Tunisie le bénéfice de la réglementation applicable aux voyages effectués en chemin de fer en France par les fonctionnaires coloniaux rentrant en congé.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un décret, daté du 25 septembre courant et rendu sur ma proposition, vient de consacrer la réforme dont il s'agit.

Je suis heureux d'avoir pu dans la circonstance tenir compte de votre bienveillante intervention.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur les assurances de ma haute considération.

Le Ministre des Colonies,
A. LEBRUN.

La Catastrophe de Toulon

LURI

LES OBSÈQUES
du Matelot Disperati

Hier a eu lieu à Luri l'inhumation du jeune Disperati, victime de la catastrophe du *Liberté*.

La population a fait en cette occasion une démonstration sympathique et patriotique, inconnue jusqu'à ce jour.

Du Saint-Sévère à l'église, soit sur un parcours de 6 kilomètres, l'escorte comptait plus de mille personnes.

Le char avait été, par les soins de la Marine, disposé avec beaucoup de goût : le drapeau tricolore recouvrait le cercueil, palmes et couronnes autour. Une de ces couronnes portait pour inscription : « Le Commandant, les Officiers et l'Equipage de la *République* au cher disparu ».

Le cortège organisé avec ordre, se répartissait de la façon suivante :

La *Renaissance* de Luri qui offrait spontanément son concours ;

Quatre marins de l'escadre, appartenant à 4 navires différents, portant déployé en poêle un grand passe ;

Cent élèves des écoles, dirigés par MM. les instituteurs, formant la haie ;

La société de secours mutuels *La Saint Pierre*, avec sa bannière.

Le char ;

La famille ;

M. Lorenzi, syndic des gens de mer, qui avait accompli le pieux pèlerinage Cagnano-Macinaggio et retour ;

Le Maire, le conseil municipal, la douane, la gendarmerie, la population.

Après l'absoute, M. le curé Paoli a annoncé, en termes extrêmement patriotiques, que jeudi 12 octobre, une messe de Requiem serait dite pour le repos des âmes des chers disparus ; et il y a convié population et fonctionnaires. L'âme de la Patrie accompagnait chacune de ses paroles émues.

A la sortie de l'église, le Maire a fait savoir qu'une concession perpétuelle dans le cimetière de Luri sera accordée à la famille Disperati, puis il a prononcé le discours que nous donnons ci-après.

Discours du Maire de Luri,
M. Franceschi, Conseiller Général

Messieurs, Messieurs,

Il appartient au maire de cette commune de Luri qui marque de son sang toutes les grandes catastrophes maritimes ; au maire parlant au nom de cette population accourue en masse, pieuse et recueillie, fonctionnaires en tête, à cette funèbre cérémonie, et au nom du Gouvernement par délégation de M. le Sous-Préfet de Bastia, de dire le dernier adieu à Disperati Jean-Etienne, disparu à l'âge des rêves, tel a une jeune plante que la foudre frappe et dessèche aussitôt.

Il y a 12 jours à peine, le 25 septembre 1911, une explosion formidable, pareille à une secousse sismique, faisait voler en éclats le cuirassé *Liberté*, une des plus belles unités de notre escadre, broyant son équipage, et par une pluie de fer, semant la mort à distance sur toute la rade de Toulon.

La France pleure toutes ses victimes, et nos cœurs saignent à l'unisson de tous les cœurs français.

Parmi ces jeunes marins, emportés par la tourmente, est celui que nous accompagnons à cette heure à sa dernière demeure.

Enfant de Luri, Disperati s'était tout jeune dévoué à la Marine où il comptait faire sa carrière en servant la France.

Il faisait son service avec la gaieté et l'entrain qui sont le propre des marins de notre région, encore indemnes de ce poison vineux et corrupteur que les sans-patrie, les saboteurs, sèment dans tous les rangs de la Société, et auquel n'est peut être pas étrangère la destruction du *Liberté*.

C'est un honneur que nous devons rendre à ce joyau d'une famille de sept enfants, de s'être toujours détourné des corrupteurs infernaux, faisants par nature, dont le rêve constant est la destruction du vieux monde pour vivre de ses dépouilles.

M. Cervoni Oscar, maître d'équipage en retraite, a dit, à son tour, un magnifique discours tout rempli du plus pur patriotisme.

Le *Petit Bastiais* adresse, à son tour, à la famille de cette noble victime du devoir ses bien vives condoléances.

---

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Hélène MAGA

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

VI

UN ENLÈVEMENT

D'un geste décidé, Maurice Welger glisse sa feuillet. L'instant est fait d'émotion intense ! De chaque côté de ce faible rempart de cette mince cloison de bois qui sépare les deux jeunes gens, leurs cœurs battent plus vite dans leur poitrine. L'aviateur attend, écoute presque... Que se passe-t-il ? Annette a-t-elle vu ? Singulière préoccupation de l'amant ! Son attente est courte. Annette n'est emparée de la missive... et aussitôt la clef tourne dans la serrure... C'est le merveilleux prestige du « Sésame ouvre toi ! » Maurice était médusé ! Il pouvait entrer et rentrait ramassé. Il lui avait pris la main, la pressait tendrement. On voyait que la jeune fille faisait des efforts violents pour contenir son agitation !

— Ne demeurons pas sur le seuil de cette porte, dit-elle... un voyageur pourrait nous voir. L'invitation sonna harmonieuse aux oreilles de Welger qui semblait noyé de bonheur sous l'imposante apparition.

Oh ! qu'Annette était belle enveloppée de ce léger « sent de lit... » Derrière lui, la porte fut poussée. Plus de paroles, plus deux êtres ! Un seul ! uni dans l'étreinte chaste et radieuse d'un bonheur qui commence !.. Folie de l'heure ! dans les bras l'un de l'autre ils oublient tout au rythme précipité du battement de leurs poitrines. Les mains enlacées autour de la taille d'Annette, Maurice lui murmurait des serments d'amour, des paroles de prière, et dans une extase d'admiration il la remerciait d'avoir consenti à le recevoir. Douce musique qu'on n'oublie jamais quand on l'a entendue et qu'on revit aux heures de solitude. Deux mots de Maurice vont rompre le charme ainsi qu'un léger souffle fait crouler un imposant château de cartes.

— Etes-vous prête à fuir cette nuit même, Annette...

— Fuir ? interroge-t-elle...

— Vous n'avez donc pas lu mon billet ?

— Non... j'ai reconnu votre écriture... j'ai ouvert de suite.

Ces aveux ont plus qu'une déclaration d'amour... C'est l'abandon d'elle-même qu'Annette offre à son fiancé. Elle le contemple avec extase, les yeux brillants de larmes provoquées sans doute par l'émotion de cette minute décisive, les bras à demi nus, la poitrine haletante, elle présentait dans toute sa splendeur la fraîche idéale des plus chers rêves de l'amour. Maurice tomba à genoux et en mots entrecoupés de baisers raconta tout ce que Gaëtan et lui voulaient faire cette nuit même.

— Nous touchons au port, répondit simplement Annette en guise d'acquiescement.

Et elle reprit en pointant ses mots :

— Dans une heure je dois quitter cette maison...

— Et demain je serai près de vous... nous ne nous séparerons plus...

— Que Dieu vous entende... qu'il nous protège.

Une douce lumière baignait la pièce coquette et gaie, où d'une jeune fille ! Annette se rapprocha d'une petite table. Elle voulait relire la fameux plan de son évasion aérienne.

— Venez, près de moi, fit-elle.

Welger subjugué obéit.

Alors, d'une voix câline, elle lui les principales dispositions, dont la mise en exécution devait assurer sa liberté :

— A deux heures du matin monter sur la terrasse de l'hôtel. Tenir à la main une lanterne électrique afin d'indiquer à l'aviateur l'endroit précis favorable à la manœuvre.

— Où est ce place ? interrompit-elle.

— Le voici, répliqua Welger en lui tendant une minuscule boîte de cuir noir.

— C'est bien petit.

— Assez puissant, tout de même, pour être aperçu, malgré les nuages qui feront en sorte une course échevelée, dans le ciel, et veilent ou découvrent la lune tour à tour.

Elle reprit :

— Prière de se tenir immobile pour ne pas gêner les évolutions du biplan. Dès que l'on ne sentira soulevée de terre fermer les yeux et retenir toute exclamation de surprise. Aucun danger n'est à craindre.

— C'est bien compris, conclut gravement Annette.

— Voici, fit Welger, comment fonctionne notre lanterne électrique.

Elle le regarda avec tout le sérieux d'une candidate qui passe un examen, suivit sa démonstration...

— Mais on n'est pas tout ; à présent, que dois je emporter ?..

— Il faut surtout vous couvrir chaudement...

— J'ai un grand manteau de fourrure.

— Mettez-le et enveloppez vous la tête... en aéroplane le froid pique ferme...

— Puis-je prendre du linge, des vêtements ?

— Certes non, mais faites un paquet des choses les plus précieuses, je le mettrai dans ma valise.

— Merci, fit elle, car je ne reviendrai pas ici de sitôt... puis, sur un ton mélancolique, étouffé : « Peut être jamais ! »

Comme s'il n'eût pas entendu, comprit cette allusion à cette rupture irrémédiable, avec sa vie de jeune fille, il eut cette réflexion :

— Demain, je compléterai tout ce qui vous manquera...

— Votre bonne pensée me rappelle que j'ai des économies, je vais les emporter...

— N'en faites rien... je vous en supplie...

— Cependant...

Annette s'arrêta... tendrement elle posa sa tête lisse sur l'épaule de Maurice en murmurant :

— Nous ne sommes pas très riches...

— Raison de plus, pour laisser ici cet argent... il faut que M. Gollenor sache que nous dédaignons tout ce qui est question d'intérêt...

Il ne lui laissa pas le temps de répondre et reprit :

— Réunissez au plus vite ce que vous jugez nécessaire d'emporter, je mettrai le tout dans la chambre de Jules.

— La chambre de Jules ?

— Au dernier étage... parfaitement.

— Mais... comment... balbutia-t-elle.

— Et oui, pas de place ailleurs ; j'ai pris ce que j'ai trouvé, à prix d'or...

— Si j'avais su, si j'avais été prévenue...

(A suivre).

Nagenta, Legouhoux, Hoc, Liberté, tous ces noms retentissent lugubrement aux oreilles des personnes venues qui se demandent avec anxiété pourquoi tous ces sinistres ont lieu à Toulon et pas à Brest, pas à Lorient, ni à Rochefort.

Desperati est mort en service commandé. Ayant reçu l'ordre de se porter au secours de l'*Effarté* qui brûlait, il fila des premiers avec une embarcation qui sombra sous une avalanche d'acier avant d'atteindre le but.

Honneur à toi, cher Jean ; honneur et gloire à vous tous, marins héroïques, qui savez rester au poste de combat, obéissants et disciplinés, et qui, si la mort vous fauche, laissez à vos familles un nom respecté, envié, un nom sans tache.

A ton père, un ouvrier modèle, à ta mère, qui donne tant d'enfants à la Patrie, à tes frères, à tes sœurs, tous également éplorés, nous n'osons offrir une consolation. Les larmes et le temps peuvent seuls apporter quelque baume à leurs coeurs meurtris.

Aux braves, morts à leur poste de service, Dieu donne la dernière et sublime absolution.

Adieu !

Discours de M. Cervoni, ancien marin

Mesdames, Messieurs,

Avant que la terre ne se ferme pour toujours sur les restes mortels de notre jeune marin et ami, permettez à un vieux vétéran de s'incliner profondément ému sur ce cercueil et rendre un public et suprême hommage aux nobles vertus de Desperati Etienne qui fit un fils aimant et affectueux.

Comme tous nos enfants du Cap, celui que nous pleurons aujourd'hui s'enrôla bien jeune dans la marine marchande. Par sa bonne conduite et son amour du travail, il était aimé de ses camarades et bien estimé de ses chefs.

Quand les vingt ans sonnèrent et comme presque nous tous, nous le voyons partir tout joyeux pour aller payer sa dette à la Patrie.

Mesdames, Messieurs.

Est-ce destin. Est-ce fatalité. Je ne veux pas le savoir. Ce qu'il y a de positif, c'est que cet enfant glissé dans ce froid cercueil a bien payé sa dette à la France par le sacrifice de sa vie, le lendemain même de ce grand enthousiasme d'apothéose de notre belle armée navale dont il était fier d'en faire partie.

Oh ! triste sort ! Quel retour ! Qui l'aurait dit que Desperati Etienne nous arriverait victime du devoir, victime de cet effroyable accident qui dépasse en horreur tout ce que les annales de notre glorieuse marine ont jusqu'ici enregistré dans le même genre.

C'est en allant porter secours à ses camarades du cuirassé « Liberté » que celui que nous pleurons a trouvé la mort.

On ne pourra jamais décrire toute la bravoure déployée en pareilles circonstances.

Notre cœur se serre et notre esprit frappé de stupeur reste confondu en présence de ce drame poignant.

C'est un spectacle affreux que de jeunes matelots soient ravis par un événement brutal si tragique à leur famille et à leur pays.

Il importe cependant après les larmes et même dans les larmes de garder tout son sang-froid et d'opposer au malheur une virile énergie.

Et vous, parents inconsolables, puisez dans la douleur qui vous accable la triste joie de verser sur votre cher Etienne des larmes d'affection et de tendresse.

Le gouvernement de la République a voulu vous le rendre : sur cette terre du Cap qui l'a vu naître, il y dormira de son dernier sommeil.

Ton nom, cher et regretté Desperati, qui est déjà synonyme de fidélité et de dévouement, est d'ores et déjà inscrit au grand-livre d'or des victimes du devoir. Nos enfants y puiseront la leçon de l'honneur et du patriotisme pour servir aussi noblement que toi le drapeau de la France.

Nous, les vieux, les devanciers, au cœur déchiré par tant de larmes versées, par tant de catastrophes de la Grande Blaise, nous emporterons dans notre tombe le souvenir ardent de ton dévouement.

Mesdames, Messieurs,

Et vous nos cœurs, mêlons nos larmes à celles de la grande Patrie, à celles de la République, et enfin à celles des familles bâlas, bien nombreuses, de ces vaillants matelots tombés victimes du devoir au champ d'honneur.

Et toi, cher et jeune ami, dors de ton dernier sommeil dans la paix du Seigneur.

Au nom de tes parents éplorés, au nom de tes amis et de toute cette population qui se presse émue autour de ton cercueil, je ne te dis pas adieu, mais au bon chrétien, je te dis : Au revoir.

A TOULON

Hier, à 2 heures, on a embarqué, sur le paquebot « Ville de Bastia », de la compagnie Fraissinet, les cercueils renfermant les restes des quatre victimes de la catastrophe de la « Liberté » : Cardi Joseph, de Calvi ; Taddei Antoine, d'Omessa ; Differo Ange, de Muéraggio, et Bonfanti Jean, de Luri de Corse.

Le cortège s'est formé à l'arsenal de terre et a suivi les rues Militaire, Lafayette et République, pour se rendre au quai Cronstadt. Une foule nombreuse et émue suivait lentement les fourgons surchargés de couronnes. On remarquait surtout, dans l'assistance, l'absence d'une délégation de marins. Pour expliquer ce fait, l'administration interdite s'abstient peut-être farouche les règlements en vigueur ; mais il nous semble qu'en une circonstance aussi exceptionnelle, on aurait pu les violer. Une semblable décision aurait recueilli une adhésion unanime.

Au moment où les cercueils allaient être embarqués, notre excellent ami M. Masseoni, comme des poètes, a mis la parole en ces termes :

Discours de M. Masseoni

Mesdames, Messieurs,

Interprète des sentiments émus de vous tous, et particulièrement de mes concitoyens originaires de Calvi, je viens adresser l'ultime adieu au matelot Cardi, noble victime de l'épouvantable catastrophe de « Liberté ».

Tout dernièrement, et à cette même place, j'eus l'heureuse fortune de rencontrer ce charmant jeune homme, à qui me liait une sympathie très réelle.

Il était plein de vie et de santé, rayonnant de grâce et de bonheur.

Il me dit la joie du retour qui devait — cruelle ironie des choses ! — avoir lieu aujourd'hui même.

Il me dit le plaisir de rejoindre Calvi, ce coin de terre sélénéen de l'île parfumée, et le bonheur d'embrasser son excellent père, sa bonne et digne mère, qu'il entourait d'une tendresse infinie !

Il me dit aussi — pourquoi le cacher ? — son rêve de demain ; la perspective d'une union prochaine depuis longtemps ardemment désirée !

Je l'écoutais, admirant le grand et beau garçon, à la fois si doux et si fort, et devant qui s'ouvrait un avenir riant et plein d'espoir !

Et nous primes rendez vous, sur ce même bateau qui devait l'emporter libéré et joyeux vers les rives radieuses où s'écoula son enfance, tranquille et laborieuse, et où, désormais, il reposera, le front auréolé de gloire — la gloire pure et éternelle des martyrs !

Qui m'eût dit alors que, bientôt, la mort, implacable et cruelle, anéantirait, et de si tragique façon, cette jeunesse et cette force, si utiles aux siens et si nécessaires à la Patrie ! Qui m'eût dit surtout, mon pauvre ami, que tu trouverais la mort en accourant au secours de tes camarades pour les en délivrer !

Mais tu as voulu prouver que la mort n'effraie point une âme d'élite et, au premier signal, en dépit du danger, tu a pris place au poste d'honneur.

Tout, d'ailleurs, ne finit pas avec la mort

Au contraire, la vie commence à peine pour toi, puisque tu rentres dans l'immortalité !

Les lettres d'or par lesquelles s'imprimera ton geste volontaire, qui te fut fatal, diront à la postérité combien fut sublime ta mort.

Et lorsque nous visiterons la modeste cimetière natal, ce petit carré de terre bénit, que des mains pieuses fleurissent sans cesse et où dorment nos chers invisibles ; lorsque sous notre ciel azuré, en face d'un golfe incomparable qui inspira nos premières rêveries et qui retentit encore de nos premiers élans, nous nous arrêterons devant le marbre sous lequel tu reposeras demain, nous te saluerons bien bas, mon cher Joseph, et nous dirons bien haut à nos fils : « Ici repose la dépouille glorieuse d'un noble marin de France ! Souvenez vous ! »

Je n'oublierai point les autres victimes, non moins glorieuses, de la terrible explosion du « Liberté » : Taddei, Desperati et Differo, et devant toutes, au nom des Corses habitant Toulon, je m'incline respectueusement.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 octobre.

Tous les marchés subissent la mauvaise influence qui se dégage en ce moment de la politique internationale et le calme ne fait pas exception à la règle. La lenteur apportée dans la conclusion de l'entente Maroco-Congo n'est pas faite pour lui redonner le ton dont il a tant besoin. La Rente Française est en recul à 93 92. A part les Rentes et l'Italien très soutenus, les Fonds Etrangers s'affaiblissent de nouveau : Extérieure 90 90, Turc 86.75, Serbe 86 40. Parmi nos Grandes Institutions de Crédit, le Crédit Lyonnais revient à 1.866. Le Crédit Foncier s'est négocié à 880, le Comptoir National d'Escompte à 940 et la Société Générale à 784.

Sous à 5.495. Valeurs de transports plus faibles. Les Industrielles et Métallurgiques Russes s'effondrent. Les titres caprifères n'font reçu en moins-value. Rio 1.508 après 1.493.

Nos Chemins de Fer sont résistants.

Les placements en vigueur depuis le renchérissement de tout ne qui a trait à l'existence prennent un développement de plus en plus considérable et ce, dans le but d'augmenter les revenus.

Naturellement, c'est à la Cie d'Assurances Générales sur la Vie, la plus ancienne de toutes les compagnies de France, fondée en 1819 et dont le siège est à Paris, rue de Richelieu, que va la confiance des rentiers.

Et la preuve en est que cette Compagnie seule, a été seule, presque autant de rentes que toutes les autres Compagnies françaises réunies : 52 millions par an, soit un million par semaine en moyenne.

Brevet Supérieur

(Aspirants et Aspirantes)

Les examens écrits au brevet supérieur ont commencé lundi matin, au Lycée, sous la présidence de M. le proviseur Chemin, qui était assisté de MM. les professeurs Pomonti, Poletti, Hansion, Franzini, Ambroni, Santoni et Theraldi ; de MM. les inspecteurs primaires Cachard, Gautier et Le Guillochet ; de M. Retali, instituteur, et de Mmes Ponzevera, Cachard, Lazzaretti et Mesconi.

37 candidats, dont 34 filles et 2 garçons, ont pris part aux épreuves écrites.

Deux candidats seulement ont été déclarés admissibles aux épreuves de la 2e série. Ce sont :

Mlle Sammarcelli.

M. Albertini Jean-Baptiste.

Mlle Spas (ancienne admissible).

Les épreuves de la 2e série commenceront ce matin, à 7 heures précises, aux Cours secondaires de Jeunes Filles.

Conseil d'Arrondissement
de Bastia

Les Conseillers d'arrondissement convoqués pour la reprise de la 2e partie de la session de 1911 n'ont pu se réunir, n'étant pas en nombre pour pouvoir valablement délibérer.

Etaient présents :

MM. Sari, du canton de Bastia (Terravecchia), Angeli de Brando, Olmeta de Murato, Greco d'Oletta, Vincenti de San-Martino-di-Lota, et Grimaldi de Vescovato.

La répartition des contributions directes entre les communes de l'Arrondissement n'a pu, dans ces conditions, être établie, et il y sera procédé d'office par les soins de M. le Préfet de la Corse, conformément à la loi.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 20 ; à midi + 21 8 ; à 6 heures du soir + 20. Maxima + 22 ; Minima + 19.

Baromètre : 7 heures du matin, 766 mm. midi, 766 mm., 6 heures du soir, 766 mm.

Vent : Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.

l'après-midi, id.

Nouvelles militaires

M. l'officier d'administration de 2e classe Vernini, des hôpitaux de la division d'Oran, est nommé adjoint au commandant de la 16e section d'infirmiers.

M. l'adjudant d'administration du génie de 1re classe Cardinali, de Tunisie, est désigné pour être employé à Toulon.

M. l'adjudant d'administration de 1re classe Guerrini, de Bastia, est désigné pour être employé à Montdauphin.

M. l'adjudant d'administration de 1re classe Neimari, de Montdauphin, est désigné pour être employé à Bastia.

Carnet mondain

Samedi a été célébré en l'église Saint Jean-Baptiste le mariage religieux de Mlle Antonia Pons, la toute charmante fille de Mme veuve Pons née Valery, avec M. Jules Santoni, employé au chemin de fer s'égérien de l'Etat.

La mariée, portant avec beaucoup de grâce, un riche costume de satin liberty, a été conduite à l'autel par son oncle, M. Casimir Severoni, officier d'administration principal, chevalier de la Légion d'honneur.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. Casanova, archiprêtre de Saint Jean, qui a prononcé une très touchante allocution.

Les témoins étaient : pour la jeune épouse : MM. le commandant Severoni et le capitaine Serrochi, ses oncles ; pour le marié : MM. François Santoni, employé de commerce, et Sauveur Thiers, négociant, ses oncles.

Le service d'honneur a été gracieusement assuré par les toutes jeunes et gentilles demoiselles Joséphine Pons, sœur de la mariée, et Ernestine Santoni, sœur du marié, accompagnées de MM. Auguste Santoni et Louis Manrel.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un succulent déjeuner a réuni à l'hôtel Colombani le brillant cortège.

Mme veuve Pons, Mme Santoni et Mme Casimir Severoni ont ensuite reçu avec une grâce charmante les nombreux parents et amis qui étaient venus les féliciter de joyeux événement qui unit leurs familles.

Une sauterie très animée à laquelle a pris part tout un essaim de jeunes filles aux toilettes élégantes, a clôturé la fête qui ne s'est terminée qu'à une heure très avancée de la soirée.

Nous offrons aux heureux époux nos meilleurs vœux de bonheur, et nos sincères félicitations à leurs familles.

Ecole Militaire

Le sergent Ricci, du 2e rég. du génie, est admis à l'école d'administration militaire, en qualité d'aspirant d'administration, services de l'état-major, du recrutement, de l'intendance et de santé.

Avis

On cherche appartement composé de deux chambres meublées et cuisine. Offre avec prix à docteur Stauffer, Biocognano.

Octroi de Paris

Sont nommés commis ambulants à l'octroi de Paris, MM. Malaspina Joergent au 105e, et Gradassi, sergent au 112e.

Le **606** *est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.*

Pensions

M. Poli Pascal, garde domanial de 1re classe ; 42 ans 7 mois 22 jours de services. Pension de 720 francs avec jouissance du 21 mars 1911.

Mme Pietri Marie-Angélique-Clorinde-Isabelle, femme Pasquini, institutrice ; 34 ans 8 jours de services. Pension de 1.147 francs avec jouissance du 1er janvier 1911.

Mme Ghirardi Marie-Antoine, Veuve Ghirardi. Le mari gardien de phare. Pension de 181 francs avec jouissance du 5 juillet 1911.

M. Pietri Paul-Emile, garde domanial de 1re classe ; 36 ans 6 mois 28 jours de services. Pension de 697 francs avec jouissance du 1er février 1911.

Pilules Suisses

Saint-Hilaire (Nord). 23 juillet 1910

J'ai pris les Pilules Suisses contre des *maux d'estomac*. Elles m'ont parfaitement guéri AGATHE. (Sig. lég.)

Eaux et Forêts

M. Casanova Dominique-Jacques, garde domanial des eaux et forêts de 1re classe à Lisgonne, est appelé au poste de Bolgaire.

Troupes coloniales

Les promotions suivantes ont été faites dans l'armée coloniale : à l'emploi d'adjudant, le sergent-major Bettini François, du 3e tonkinois ; — à l'emploi de sergent-major, le sergent Castelli Paul-Joseph-Marie, à Madagascar ; — au grade de sergent, les caporaux Vittini Charles-François, du 6e rég. ; Poli François, au Maroc ; Bacci Michel, au bataillon de Diego ; Scanglia Antoine, des secrétaires d'état-major.

Un acte de courage

La députation de Gênes pour Nice a été marqué vendredi dernier par un acte de courage que nous nous en voudrions de ne pas signaler à nos lecteurs, et aux pouvoirs publics.

La nommée Laure Foucher, gravissait l'échelle du bateau, au milieu des bousculades des nombreux passagers et curieux.

Tout-à-coup, elle perdit pied, et tomba à la mer.

Le matelot Guerinel André, qui se trouvait sur le pont, aperçut le malheureuse, au moment où elle disparaissait sous l'eau.

Sans hésitation, — il venait de dîner — il plongea tout habillé, et fut assez heureux pour ramener à la surface l'infortunée jeune fille, qui se serait infailliblement noyée sans la promptitude de son courageux sauveteur.

Nous sommes heureux de féliciter le brave matelot Guerinel André de son acte de dévouement et nous voulons bien espérer qu'il ne passera pas inaperçu.

Nouvelles maritimes

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe de Gallard-Bressac de Béaro, du port de Cherbourg, est destiné au « Jules-Michelet », dans la 2e escadre.

A vendre

Dépôt de futailles vide à vendre maison ARTAUT.

Chez M. PADOVANI, 5, Route du Cap.

A vendre

Lit acajou complet commode, rideaux, glaces, bureau.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

AVIS

Madame Oreste Biagini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

Voir annonce à la 4e page.

ETAT-CIVIL

Naissance.

Giannineli Désodonné-Marius, employé de chemin de fer, de Montpellier, et Franceschi Angèle, employée de commerce, de Bastia.

Pobre Louis, employé de commerce, et Arriva Angelica, ménagère, tous deux de Bastia.

Naissance.

Poggioli André-Vincent-Charlotte.

LE CABINET de Madame MASSÉL

DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

SARTENE

CAMBRIOLAGE
à la Recette des Finances

Un vol de 21.000 francs

Sartène, 10 octobre.

Un cambriolage peu ordinaire a été opéré, la nuit dernière, à la Recette des Finances de notre ville.

Des voleurs qui restent encore inconnus, se sont introduits à la Recette, ont réussi à fracturer le coffre-fort, et sont partis en emportant une somme de 21.000 francs.

La police et la gendarmerie recherchent activement les auteurs de cet hardi cambriolage.

Nouvelles Militaires

Promotions

Paris, 10 octobre.

Le général de brigade Kydoux, chef de la mission d'instruction en Grèce, est promu au grade de général de division.

Le colonel d'artillerie Lebas est promu au grade de général de brigade.

Mutations

Infanterie

Le capitaine de Bouchaud de Bussy, du 163e régiment d'infanterie, passe au 59e rég. de même arme, à Pamiers.

Le capitaine Pellissier de Féligonde de Léotoing d'Anjony, du 122e à Rodez, est désigné pour le 163e d'infanterie.

Le lieutenant Cottin, du 1er régiment de tirailleurs, passe au 163e.

Le lieutenant Cesari, du 163e passe au 141e.

Artillerie

Le capitaine Magnaschi, commandant la 2e batterie du 7e rég. d'artillerie à pied, à Bonifacio, passe à la 1re batterie, à Ajaccio et est maintenu au service d'aérostation.

Service de Santé

M. Déloste, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire d'Ajaccio, passe à la direction du service de santé du 5e corps.

M. Richard, officier d'administration de 1re classe, service de santé du 5e corps, est nommé gestionnaire de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

LA CONVOCATION DU PARLEMENT

Paris, 10 octobre.

Malgré les démarches des socialistes unifiés, et de M. Charles Benoist pour décider le gouvernement à convoquer d'urgence le Parlement, pendant les pourparlers franco-allemands, M. Caillaux reste inébranlable.

Le président du Conseil paraît décidé, au contraire, à ne convoquer les Chambres, qu'à la fin des négociations.

BOURSE DE PARIS

9 oct. — 10 oct.

Rentes de 3 0/0 anciennes . 94.00 — 94.10

Rentes de 3 0/0 amortie . . 95.30 — 95.50

Hausse en coupon

L'INSPECTION DE LA MAGISTRATURE

Paris, 10 octobre.

Les récentes instructions de M. Cruppi, ministre de la Justice, relatives à l'inspection des magistrats, vont être appliquées dans quelques jours.

M. Bricout, directeur du cabinet du ministre de la Justice, commencera sa tournée d'inspection de la magistrature par la Cour d'appel d'Aix.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

LES POLICIERS de la « Guerre Sociale »

Paris, 10 octobre.

Le procès des sept révolutionnaires de la *Guerre Sociale* s'est terminé, aujourd'hui devant la cour d'assises de la Seine.

Une foule nombreuse assistait aux débats.

Après un sévère réquisitoire de M. Trouard-Riolle, avocat général, Me Bouchéron, défenseur des inculpés, prononce une spirituelle et éloquente plaidoirie demandant l'acquittement de tous les inculpés.

Le Verdict

Le jury entre dans la salle des délibérations et en sort une demi-heure après, avec un verdict négatif sur toutes les questions et pour tous les accusés.

En conséquence, la Cour acquitte les sept révolutionnaires de la *Guerre Sociale*.

Conseil de Cabinet

Paris, 10 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 10 heures, en Conseil de Cabinet, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Caillaux

Les pourparlers franco-allemands

M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, expose l'état des pourparlers franco-allemands.

Convocation des Chambres

Le Conseil examine ensuite les diverses démarches faites par des députés au sujet de la convocation anticipée du Parlement.

Le conflit italo-turc

M. de Selves donne connaissance à ses collègues des demandes de médiation faites par l'ambassadeur de Turquie et relativement au conflit italo-turc.

Les poudres de l'armée

Le Conseil examine, en outre, la question des poudres dans les armées de terre et de mer, et étudie le fonctionnement de la Commission qui sera spécialement chargée de la surveillance de l'amélioration des poudres.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

Le Statut du Maroc

Paris, 10 octobre.

Un télégramme de Berlin annonce que l'accord serait enfin définitif sur le statut du Maroc.

Il ne resterait donc plus à régler que la question si délicate des cessions congolaises.

Au ministère des Affaires étrangères, on n'a pas encore reçu confirmation de cette nouvelle.

AU PORTUGAL

L'AGITATION MONARCHISTE

Madrid, 10 octobre.

Malgré les bruits contradictoires qui se sont répandus au sujet des troubles soulevés par les monarchistes, il semble certain que le Gouvernement soit absolument tranquille à ce sujet.

La tentative de soulèvement a été vite étouffée.

L'anniversaire de la République est célébré avec grand enthousiasme dans tout le pays.

LA GUERRE Italo-Turque

La reprise de Tripoli

Paris, 10 octobre.

Des télégrammes de Rome annoncent que les Turcs ont tenté un dernier effort pour reprendre Tripoli.

Une fusillade acharnée eut lieu entre les soldats turcs et les marins italiens débarqués en ville, qui furent soutenus par une vive canonnade des cuirassés de l'escadre.

Les Turcs ont subi des pertes considérables.

L'intervention des Puissances

Le conflit italo-turc commence à émouvoir les diverses puissances, et on tend, en effet, conformément aux désirs de la Turquie elle-même, à considérer comme un fait désirable, le débarquement des Italiens à Tripoli.

Un télégramme de Constantinople annonce que la France, l'Angleterre et la Russie, auraient accepté le rôle de médiatrices auprès du cabinet de Rome.

La lutte à outrance

Le Comité Union et Progrès a tenu une grande réunion au sujet de l'attitude à prendre en présence de l'action italienne.

A une forte majorité, le Comité s'est prononcé pour la résistance à outrance.

SUSPENSION D'UN MAIRE

Marseille, 10 octobre.

M. David, maire de la commune d'Istres, vient d'être suspendu à la suite des nombreuses irrégularités administratives dont il s'est rendu coupable.

TOULON

Exécution Capitale
de l'assassin Edouard Caturegli

Toulon, 10 octobre.

L'Italien Edouard Caturegli, condamné par la cour d'assises du Var, pour avoir assassiné le secrétaire de police Laurent Noël, a été exécuté ce matin à la première heure.

Caturegli était âgé de 23 ans. C'était un apache dangereux.

Frappé d'un arrêté d'expulsion, il jura de se venger du secrétaire de police Laurent Noël, et lui tira trois coups de revolver, à la Seyne.

Avant l'exécution

Dès l'aube, le fourgon renfermant les bois de justice, arrivé hier soir, en gare, devant la maison d'arrêt, où l'exécution doit avoir lieu.

Les aides de Deibler, éclairés de pâles lanternes, procèdent au montage de la sinistre machine dont le couperet fonctionne, à titre d'essai, en tranchant une botte de foin.

De nombreux spectateurs se trouvent sur la place, maintenus par des forces militaires considérables.

Le Réveil

A 4 heures, le Procureur de la République, le Juge d'instruction, suivi de son greffier, et l'avocat du condamné pénètrent dans la cellule de Caturegli, qui dort d'un profond sommeil.

Le gardien-chef de la prison réveille le condamné qui, à la vue des personnes qui l'entourent, comprend que le moment de l'expiation est arrivé.

La Toilette

M. Deibler et ses aides procèdent à la suprême toilette du condamné qu'on vient de leur livrer.

En quelques minutes, l'opération est terminée, pendant que le condamné fume une cigarette que lui a donnée son avocat.

Justice est faite

A 4 heures 30, le condamné s'avance au milieu d'un silence impressionnant, vers la guillotine, appuyé sur son avocat.

Caturegli est impassible.

Arrivé à l'échafaud, il fixe effrontément la foule, puis voulut une dernière insulte aux agents de police présents.

Les aides le poussent sur la bascule, le déclic joue.

Justice est faite.

Les Morts du Jour

Le général Charette

Paris, 10 octobre.

Le général Charette vient de décéder à Paris, à l'âge de 84 ans.

Le baron de Charette était colonel du régiment des zouaves pontificaux, quand la guerre de 1870 éclata.

A la tête de ce régiment, il se signala par des prodiges de valeur à la bataille de Patay, et, malgré les graves blessures qu'il reçut dans ce combat, il réussit à échapper à l'ennemi.

Nommé, malgré lui, député des Bouches-du-Rhône, en 1871, par 47.253 voix, il refusa le mandat de représentant à l'Assemblée nationale.

Le général Charette fut promu officier de la Légion d'honneur le 29 juillet 1874.

Il a publié un volume très intéressant : *Souvenir du régiment des zouaves pontificaux, Rome, France.*

Le vicomte de Montfort

On annonce aussi la mort de M. le vicomte de Montfort, sénateur de la Seine Inférieure, décédé à l'âge de 71 ans.

Comme capitaine d'état-major en 1865, M. de Montfort fit les campagnes d'Afrique et les campagnes du Mexique, où il fut grièvement blessé.

Pendant la guerre de 1870-1871, il fut de nouveau blessé et décoré sur le champ de bataille de Saint-Privat.

M. le Vicomte de Montfort était Lieutenant-Colonel de cavalerie territoriale.

Il fut élu député d'Yvetot en 1889.

En 1900, il quitta le Palais-Bourbon pour entrer au Luxembourg.

Le Vicomte de Montfort était officier de la Légion d'honneur.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Bûches — Bois à brûler — Charbon de bois

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio

(en face les jardins de la Préfecture)

Etablissement rentré à neuf (genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

DÉMÉNAGEMENTS

pour tous les pays

DÉPOT DE CADRES POUR MALLES

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. PADOVANI, 7, Route du Cap

BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rences artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprises privées assujetties au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Rue Paoli, BASTIA

Epicerie de la Gare
Mme Oreste BIAGINI
Denrées Coloniales. - Graine. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
Biscuits de Luxe
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30
Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Ventes d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

LES MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.
Ce sont les femmes atteintes de métrite
Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Vertiges noirs. Elles ont ressenti des Lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui semblait la rendre difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
qui fait circuler le sang, désengorgeons les organes et les ramène, quand il en est besoin, de recourir à une opération.
La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour une injection avec l'Hygiénique des Dames (1 fr. le bidet).
Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE à titre préventif régulièrement, si elle veut éviter et guérir la Métrite, les Fibromes, les mauvaises suites de couches, les Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents du retour d'âge, Chutes, Vapeurs, Etouffements, etc.
La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies, 3 fr. 50 le flacon, 6 fr. 10 fco les 2 fl. Franco contre mandat poste 10 fr. 50 adressé fco Reg. DUMORTIER, 1, place de la Cathédrale, Rouen.
(Notices et renseignements gratis et francs)

ECZEMAS, DARTRES.
Souffrez-vous de démangeaisons, avec rougeurs qui irritent une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde; qui réussit où tous les autres ont échoué.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczema à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premières pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.
JOSEPH MAGNES, à St Julien en Born (Landes)
Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Dupeuble 97, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

Le Journal de la Famille
REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE
DONNE tous les renseignements indispensables à la vie de famille
PUBLIE dans chaque Numéro des Consultations en Hygiène et Médecine par les sujets les plus compétents
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE par ses articles sur la Famille, l'Hygiène, la Santé, le Bien-être, le Droit familial, l'Economie ménagère, la Mode, la Cuisine, le Jardin, la Basse-Cour, Causeries et journaux d'Horticulture
ANTIALCOOLIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE, par ses romans sur les Beaux-Arts, la Peinture, la Musique, le Mouvement Littéraire et ses Contes, Nouvelles et Poésies
AMUSANTE, AGRÉABLE et INSTRUCTIVE par ses Concours, Jeux, Bibliographie, la Chasse, la Pêche, les Sports, le Théâtre et ses Revue filmée de la grande hebdomadaire
LA PLUS GRANDE REVUE FAMILIALE ET LA MOINDRE MARQUE
16 Pages grand format. Abonnement 2 fr. par an
Un spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande
Le Numéro : 10 centimes
Le Numéro : 10 centimes

Installation à Gaz
Jean CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine
CHEVEUX
REVUE-GUIDE
bulletin mensuel de pages, droit usuel, renseignements utiles, conseils, défenses et initiatives du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner
Fr. MAESTRACCI
AGRÉÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE
3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
où dans tous les bureaux de tabac.

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS
Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les-Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.
Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs
BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : M. J. Moretti, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)
Bulletin de souscription à détacher
CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.
Nom
Localité
dép. en gare à
N. B. La photo ci-dessus sera également exigé

Vin du CAP CORSE
au Quinquina
Marque déposée

Apéritif
Tonique
Fortifiant
Refuser
toute
imitation
L. N. MATTEI
BASTIA (Corse)

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 fct
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
Prix : 50 cent. — Abonnement d'un An : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 45, rue St-Lazare, PARIS.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Acrigi à Bastia, Nadalelli à Corte, Pallavicini à Ile-Rousse, Tomasi-Gallois, Cours Napoléon à Ajaccio.
Aimeriez-Vous
posséder une Bibliothèque complète de tous les Chefs-d'Œuvre littéraires de tous les temps et de tous les pays ?
Si tout possible à raison de quelques francs par mois, dès lors pas de mois ?
Si OUI, demandez conditions et Catalogue n° 26 à "La Bibliothèque du Livre", Jean GILLIQUIN & Cie, 31, Boulevard Saint-Michel, PARIS, qui fait l'envoi gratis.

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 241
JEUDI 12 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	6 »	12 »	22 »

Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 28 m. — Coucher, 5 h. 8 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Germain.
Fête de Demain : Saint Séraphin.

11 OCTOBRE

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE AGRICOLE

En une récente étude, publiée dans notre langue, le romancier anglais H.-G. Wells s'efforçait de démontrer que la grande cause des dissensions économiques tient au dégoût du travail. Avec une argumentation impressionnante, encore que légèrement paradoxale, l'écrivain, qui fut un socialiste militant, veut confondre tous les doctrinaires, tous les médicastres sociaux, si leurs remèdes n'ont pas pour but unique de donner au prolétaire l'amour du travail auquel il est assujetti par les rigoureuses nécessités de la vie.

Si humiliant que soit pour nous cet aveu, il est trop vrai que l'ensemble des travailleurs accomplit avec résignation la tâche en échange de laquelle on leur donne de quoi subsister. On aura fait beaucoup pour le prolétaire lorsqu'on lui enseignera un métier qui lui offre, avec des moyens d'existence, une occupation qu'il accepte sans répugnance, sinon avec plaisir.

C'est ainsi que se pose dans sa portée la plus haute le problème de l'éducation technique et professionnelle. Les hommes politiques et les sociologues ont été séduits à la fois par la grande idée d'une culture du second âge purement pratique, donnée aux adolescents qui n'ont reçu que les leçons rudimentaires de l'instituteur.

Tous les défenseurs de l'agriculture ont songé depuis longtemps à doter un million d'enfants de cultivateurs d'une instruction appropriée à leurs besoins, qui leur inspire tout à la fois le goût des choses de la terre et la beauté du rôle social qui leur est dévolu.

Jusqu'à présent, de timides essais ont été tentés sans résultats appréciables. Les 2 500 élèves que comptent nos écoles spéciales appartiennent pour la plupart à la bourgeoisie terrienne ; nos écoles pratiques elles-mêmes ne sont point accessibles aux fils du peuple, que l'on ne peut songer à éloigner du foyer paternel où l'on utilise leur activité juvénile.

Si l'on veut créer un enseignement agricole véritablement populaire, il faut qu'il soit donné au village, il faut qu'il soit ouvert pendant la période du chômage hivernal.

Si l'on tient compte de l'expérience, on constatera que, selon les programmes actuels, les cours du soir, cours d'adultes, cours pratiques, n'ont pas satisfait nos désirs. C'est qu'ils ne répondaient pas exactement aux besoins de la population rurale, qui n'en put saisir immédiatement l'utilité. La désaffection suivit promptement la curiosité déçue et nous dûmes enregistrer un très regrettable échec.

Quiconque réfléchit aux conditions du succès de l'œuvre d'éducation professionnelle dans nos campagnes, ne tarde pas à reconnaître qu'il est subordonné à deux conditions : Un programme parfaitement adapté aux exigences locales et l'obligation imposée légalement.

L'obligation, qui soulève encore quelques critiques, est pourtant indispensable, si l'on veut vaincre la naturelle apathie d'un grand nombre de nos ruraux. Nous ne portons, d'ailleurs, aucune atteinte aux intérêts des parents, en l'appliquant à une époque où leurs enfants ne sauraient être utilisés pour les travaux des champs, pendant le *fer niente* de la mauvaise saison.

Telles sont les grandes lignes de la proposition de loi que j'ai déposée sur le bureau de la Chambre, à la fin de la dernière session, conformément aux vœux qui me furent exprimés, tant par les agriculteurs que par l'élite du personnel enseignant.

La réforme que je préconise répond, d'ailleurs, à celle que réclament les plus éclairés des amis de l'enseignement primaire laïque. Depuis quelques années, on est d'accord pour constater que les programmes du premier degré sont surchargés d'un grand nombre de matières dont un pourcentage très heureusement éloigné. Si on restreint les programmes, on peut logiquement diminuer les heures de classes imposées à nos maîtres. Sur trente heures par semaine, on peut faire sans inconvénient l'économie du tiers, et c'est justement ce tiers superflu, dont s'accommoderait à merveille le cours post-scolaire d'enseignement populaire agricole.

Nous trouvons les locaux nécessaires dans les groupes scolaires communaux. Quels seront les professeurs ? Nos instituteurs, dûment encouragés par une prime de 100, 200 ou 300 francs, selon leur classe, s'ils sont munis d'un certificat d'aptitude à l'enseignement de l'agriculture, créé à l'instar du certificat d'études pédagogiques, dont nous avons reconnu les excellents résultats. Nos maîtres et nos maîtresses, pour qui, jusqu'à maintenant l'étude de l'agriculture n'était qu'un hors-d'œuvre négligeable, en dépit de l'arrêté du 31 juillet 1897, prescrivant qu'il serait tenu compte des connaissances agricoles aux examens du certificat d'études primaires, seront naturellement incités par un avantage certain, à se mettre en mesure de remplir la mission nouvelle qui leur sera confiée. Il appartient au ministre de l'Instruction publique de rechercher les moyens propres à stimuler le zèle du personnel enseignant, qui, d'ailleurs, nous a déjà donné tant de preuves de son précieux dévouement.

Ainsi, pourrait être institué, avec des frais infimes, un enseignement post-scolaire agricole du second âge, donné à tous les adolescents de 13 à 17 ans. Un certificat spécial serait délivré, après examen, aux élèves de ce cycle d'études techniques et professionnelles.

Je crois avoir donné une formule à la fois souple et pratique pour résoudre un problème social dont on ne saurait nier la portée. Je veux croire que les compétences agricoles et pédagogiques ne me refuseront pas leur concours pour le succès d'une œuvre hautement nationale. Il s'agit, en effet, de fortifier aux enfants de nos cultivateurs, fils et filles, la tâche qu'ils sont destinés à remplir. En faisant des ouvriers éclairés et des ménagères avisées, nous attacherons peut-être à un travail intelligent les générations futures, et du même coup, nous leur enseignerons à aimer la terre, source d'une foule de satisfactions matérielles et morales, qu'une culture adroite rendra manifestes aux petits paysans, dont les yeux se seront doucement ouverts devant la nature.

FERNAND DAVID,
Député de la Haute-Savoie,
Rapporteur du Budget de l'Agriculture

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

On commence déjà à s'occuper, tant dans les congrès départementaux que dans les milieux politiques et parlementaires, de la désignation des futurs candidats au renouvellement triennal de janvier prochain.

La série soumise au renouvellement triennal (série A) s'étend du département de l'Ain à celui du Gard inclusivement. Elle comprend trente départements, en plus Alger, la Guadeloupe et la Réunion.

Quatre-vingt-quinze sénateurs font partie de la série sortante, deux sièges se trouvant entre autres vacants par le décès de MM. Monnervin (Aveyron) et Parisot (Eure).

Au point de vue des opinions politiques les 95 sénateurs sortants se répartissent comme il suit :

52 radicaux et radicaux-socialistes ;
10 républicains de gauche ;
23 progressistes ;
6 membres de droite ;
2 socialistes.

Le doyen d'âge des sénateurs sortants est M. Emile Labiche, qui est né le 25 novembre 1827.

Les trois sénateurs de la Corse, MM. Gabrielli, Giacobbi et Peraldi, se représentent.

Nous avons déjà fait connaître les noms de leurs nombreux concurrents.

LE LAIT

Le lait fut le premier aliment de l'espèce humaine ; c'est un aliment complet, de première nécessité, précieux pour ses qualités nutritives.

De tous les aliments, le lait est celui qui apporte le minimum d'excitation aux glandes digestives et qui leur demande le moins de travail.

Le lait est bienfaisant à l'estomac ; c'est un antiseptique et un antitoxique.

Le système nerveux, la glande hépatique et toutes les glandes vasculaires sanguines bénéficient de l'action reposante du lait.

Le lait est particulièrement favorable au fonctionnement du cœur et, admirable diurétique, il influence profondément et favorablement le rein.

Le lait est donc, en même temps qu'un aliment précieux, un agent thérapeutique de premier ordre.

Le savant docteur Metchnik ff qualifie le lait auxiliaire de toutes vos. De nombreux physiologistes assurent également que le lait caillé est une eau de Jouvence qui assurera notre santé et reculera pour nous les limites de la vie.

Notre vieillesse est précoce parce que, au nombre des années, s'ajoutent les méfaits d'une mauvaise hygiène. L'abondance des viandes entretient dans l'intestin un milieu favorable à la pullulation des microbes et aux fermentations dont les produits empoisonnent le sang. Ce sang impur engendre l'arthritisme et la sclérose qui est un attribut de la vieillesse.

Le lait caillé, grâce à son ferment lactique, porte dans l'intestin l'élément bactérien qui l'assainit. Le ferment lactique détruit tous les microbes nuisibles, depuis ceux de peu d'importance jusqu'aux microbes du choléra, de la fièvre typhoïde, de la méningite suppurée.

Le lait caillé est donc un aliment excellent qui convient à tous les âges, qui guérit

---

29e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NACLA

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

VI

UN ENLÈVEMENT

— Bah ! c'est bien, comme ça ! La chambre est aussi belle pour ce que j'ai à y faire.

— Mon cher ami !

C'était la première fois, depuis qu'il était là, qu'elle s'inquiétait de savoir comment il était parvenu jusqu'à elle. Wolger expliquait :

— Jules a été très complaisant. Il ne m'a imposé qu'une condition à la location de son « boule. »

— Laquelle ?

— Celle d'en être parti avant l'aube.

— Il sera obéi ?

— Très scrupuleusement même...

— Il ne faut pas que l'on vous trouve ici...

Tout en parlant Annette réunissait les objets et le linge qu'elle allait confier à Maurice... puis, sans bruit, elle ouvrit une grande armoire et en sortit un long manteau entièrement doublé de fourrure.

— Avec cela, dit-elle, je ne craindrai rien...

— Prenez également un châle...

— Ma toilette n'est pas compliquée.

— Moins vous serez embarrassée, mieux ça vaudra.

— Je vais voir ou plutôt je vais entendre si mon père dort toujours.

Légère, sur la pointe des pieds, elle se rapprocha de la porte de communication et revint après une pause d'attente... de surveillance :

— Mon cher papa ne se doute pas que sa fille va le quitter...

En même temps elle approchait son fin mouchoir de ses yeux pour essuyer les larmes qu'elle ne pouvait refouler.

— Chère Annette... ne pleurez pas... ayez confiance !

Et obéissant à une irrésistible impulsion, Maurice eut un mouvement de tendresse passionnée ; il prit la jeune fille dans ses bras et lui murmura :

— Je t'aime... je te donne ma vie !

Puis, tandis qu'elle rougissait adorable, il continua, devenant subitement énergique, décidé :

— Partons, c'est l'heure !

— C'est l'heure ! dit, à voix étouffée, Annette en jetant un coup d'œil, le dernier, sur cette chambre qu'elle avait tant aimée, le refuge de sa jeunesse blessée les jours de lutte, de douleur où Geltenor la frôlait, la maltraitait presque... et puis, un je ne sais quel regret emirait en elle, à ce moment, où elle abandonnait tous ces objets familiers, tous ces souvenirs dont s'entoure une jeune fille comme en un sanctuaire pudique...

Néanmoins cette défaillance fut de bien courte durée. La charmante fiancée lança un dernier regard du côté de la pièce où reposait son père, puis elle prononça d'une voix forte et tout juste contenue pour ne pas faire trop de bruit :

— Je vous suis...

Déjà Wolger est à la porte, l'ouvre en recommandant :

— Pas un mot.

Par un signe de tête, elle lui répondit : oui ! L'évasion dans la nuit commence ! Les deux jeunes gens cheminent mystérieusement. Wolger s'en va, à pas lents, d'allure tâtonnante presque, dans la nuit. Il n'a pas voulu allumer sa lanterne électrique, la moindre alerte serait néfaste... ils doivent agir avec prudence. Derrière lui, Annette, véritable fée des ténèbres marche... la poitrine soulevée par une vive émotion qu'elle fera que s'accroître tout que durera leur fuite... Les voilà engagés dans l'escalier, presque au deuxième étage. Déjà ils respirent plus librement... ils montent toujours. De temps à autre, Maurice attentif se retourne pour se rendre compte si la jeune fille est bien là... Maintenant nul ne peut les voir... les voici dans la chambre de Jules... Les forces de la jeune fille vont elles l'abandonner au dernier moment ? Avisa sur une chaise où elle vient de se laisser tomber, elle semblait étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle et cependant la spectacle valait la peine d'être regardé. En un tour de main, Maurice laissait les derniers préparatifs. Le ballot d'effets, donné par Annette, était trop gros pour entrer dans sa valise, cela ne l'inquiète pas... il l'ouvre et organise tout à sa guise... Il range d'abord les objets lourds, dispose les cartons afin de ménager la plus forte place restreinte.

— Tiens... une lettre... est-ce à vous, Annette !

En disant ces mots, l'aviateur ramassa une large enveloppe qui est à terre.

— Oh ! mon Dieu, fait la jeune fille en rougissant... heureusement que nous n'avons pas laissé cette photographie...

— C'est une photographie ?

— Je vous la vous le dire... Si elle sur un ton de voix à peine perceptible...

Et comme Maurice la regardait d'un œil interrogateur, elle avoua :

— Ce portrait, depuis que j'ai pu me le procurer, ne me quitte jamais.

— Ah !...

— Vous vous contentez de jeter cette exclamation ?

— J'attends... si je le droit de vous interroger ?

— Vous n'êtes pas jaloux ?

— Certes si...

— Vous ne tenez pas à savoir de qui est ce portrait, fi-elle avec un peu de dépit...

— Je n'ose... chère petite aimée...

Annette gracieusement ouvrit l'enveloppe et en sortit la photographie.

Elle représentait Maurice Wolger en tenue d'aviateur, à côté de son monoplan. Maurice dénu au delà de toute expression ne trouvait pas une parole pour remercier sa fiancée. Il fit ce qu'un amoureux peut exprimer le plus éloquemment : il attira la jeune fille, la serra sur son cœur et l'embrassa longuement. Mais l'heure avançait... il fallait agir. Mlle Geltenor se dégagea de la douce étreinte, pour glisser son cher portrait dans sa poitrine ; puis en souriant elle murmura :

— Comme ça, je ne le perdrai plus...

(A suivre).

GRAND BAR SOAVI
CAFÉ EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

...ait de nombreuses affections intestinales en combattant les fermentations putrides.

Depuis son commencement, l'humanité consomma le lait fermenté, et la médecine des peuples y recourut de tous temps.

Moïse vantait le lait caillé pour apaiser la soif et calmer la faim.

En Egypte, on boit, depuis les époques les plus reculées, le *leben-raid*, lait aigri préparé avec du lait de chèvre, de chamelle et de vache.

Le *chiston*, en Grèce, était du lait aigri mélangé de vin et de miel.

Les Romains se nourrissaient d'*oxygala*, lait caillé cuit.

Le peuple russe boit de *prostokwacha*, lait aigri cru, et de *serremik*, lait caillé cuit.

Dans l'Asie centrale, on savoure le *koumys* ; dans le Caucase, du *kephyr* ; chez les Bulgares, du *yoghourt* ; sous toutes les latitudes, l'homme fait sa nourriture de lait aigri.

La sagesse des nations n'étant pas un vain mot, il faut bien admettre, de l'universalité de l'usage, que le lait caillé était considéré comme un élixir de longue vie, avant que les savants l'aient déclaré.

MONTHAILLER.

Conseil d'Arrondissement de Corte

Le Conseil d'arrondissement de Corte s'est réuni sous la présidence de M. Quilici, doyen d'âge.

Etaient présents : MM. Orsatelli, Luciani, Quilici, Vincenti, Paoli, Grimaldi, Dionisi, de Raitz.

Absents : MM. Albertini, Natali, Poli, Morazzani, Bucchini, Ghipponi, Grimaldi, Pl. Colombani n'est fait excuser.

M. le Président d'âge expose que le Conseil s'est réuni une première fois à la date du 3 juillet dernier, mais que le quorum n'ayant pas été atteint, il a dû s'ajourner à la 2e partie de la session qui s'est ouverte à 2 heures sur convocations de M. le Sous-Préfet de Corte.

M. le Président regrette l'absence voulue de quelques membres de l'assemblée présents à Corte qui persistent à ne pas se présenter aux réunions ; il donne acte à M. le Sous-Préfet de son abstention mais il estime qu'il vaut de la loi, il y a lieu de passer outre, et de procéder au scrutin de liste et par bulletin secret à l'élection du bureau définitif.

Ont été élus : Président, M. Orsatelli ; Vice présidents, MM. Luciani et de Raitz ; Secrétaire, M. Dionisi.

M. Orsatelli, président, fait remarquer que le principal rôle du Conseil consiste à répartir l'impôt entre les diverses communes de l'arrondissement, qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'obstruction systématique organisée par une fraction de l'assemblée, et qu'il importe, sans plus tarder, de prendre connaissance des propositions du service des contributions directes pour les modifier, au besoin, et les adapter aux ressources et charges de chaque commune.

L'assemblée se rallie à cette manière de voir, et consciente de ses droits et prérogatives approuve dans toute leur teneur les états que lui ont été soumis.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président prononce la clôture de la session.

ILE-ROUSSE

Meriage Select

Samedi à 10 heures une foule aussi nombreuse qu'élégante et choisie se pressait sous les voutes de notre église paroissiale de Belgodere pour assister à la célébration du mariage de Mlle Isabelle Marchesi avec M. Edouard Lanata, de l'Ile-Rousse.

Rayonnante de grâce et de beauté, portant avec une supérieure distinction une élégante toilette de soie blanche, Mlle Marchesi, fille de feu docteur Marchesi, a été conduite à l'autel par son frère.

Plus de 30 couples composaient le brillant cortège. Les témoins étaient pour l'épouse : M. André Malaspina, avocat, M. Paul Malaspina, rentier ; pour l'époux : MM. Romulus Lanata, conseiller à la cour d'Aix, et Sauvini, conseiller général.

Au cours de la cérémonie religieuse que présidait M. l'abbé Sforti, oncle de l'époux, M. le Curé a prononcé une allocution bien sentie.

La quête a été faite par Mlles Blanche Lanata, d'Aix, et Leetia Mariotte, d'Ile-Rousse, demoiselles d'honneur.

La musique de l'Ile-Rousse a joué pendant la messe et durant le cortège les meilleurs morceaux de son répertoire, *L'Isolana* composée par M. Charles Lanata, père du heureux marié, a été très applaudie.

Les jeunes époux, accompagnés de parents et d'amis se sont rendus au Palazzu où leur a été servi un déjeuner des plus exquis.

Au dessert plusieurs toasts ont été prononcés ; nous souhaitons bonheur de pouvoir donner celui de M. l'abbé Sforti.

Jeunes époux,

Il y a une parole de nos saints livres, qui me paraît être par excellence la devise de tout foyer chrétien, c'est cette parole du Psalmiste : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* « A moins que le Seigneur n'édifie une maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent ; » elle repose sur le sable, viennent les vents, les tempêtes, les grandes eaux, elle s'affaisse et s'écroule.

Chers époux, j'ose espérer qu'il n'en sera pas ainsi de la vôtre, que vous voulez avec Dieu à la base, avec Dieu à la place d'honneur, c'est-à-dire à la première. Solide sur cette base, votre maison sera belle comme un rempart, douce comme un nid de colombe parce qu'à la base de votre affection, comme à la base de votre vie chrétienne, il y aura cette sève nommée des paiens et qui s'appelle le sacrifice, et qui s'appelle encore le recours à Dieu dans la prière commune : voilà l'arôme qui empêche les affections humaines de s'altérer ou de s'égarer : il qui leur imprime un essor assez puissant pour s'ennoblir et progresser, en sorte qu'elles puissent dire non seulement avec le poète, mais dans toute la réalité à l'instar d'une vie sans cesse plus chrétienne et sans cesse plus embaumée par l'amour réciproque : Aujourd'hui plus qu'hier et moins bien que demain ? Les années qui effeuillent une couronne en refont une autre ; des tresses blondes de la jeunesse aux cheveux de neige du vieillard, la beauté change, elle ne disparaît pas, et quant à l'amour pur et saint, il est comme la vie généreux de Cuneiens, qui s'améliore et se parfait en vieillissant.

Telle est l'affection que je vous souhaite, chers neveux. Je ne puis pas formuler de vœu meilleur ni plus actuel, alors que cette affection véritable est absente de tant de foyers où Dieu n'a plus la première place ! Vos cœurs sont dignes l'un de l'autre, et je ne doute pas, mon cher neveu, que la Providence ne vous ait servi à souhait en récompense de votre bonté. Vous savez ce mot de la Sagesse : *Pars bona, mulier bona... dabitur vero pro factis bonis.* Oui, votre douce, si aimable et si aimante compagne, telle est la récompense de votre bonté et de votre pieuse jeunesse !

Soyez heureux d'entrer dans cette famille que j'ai connue et appréciée aux jours lointains de mon vicariat à Belgodère et dont j'ai conservé le meilleur souvenir.

Vous avez, ma chère nièce, reconnu dans votre cœur comme un trésor et sur votre front comme une couronne les vertus patriarcales de votre famille si chrétienne, si hospitalière, si dévouée aux œuvres, si méritante à tous égards.

C'est le témoignage que répètent à l'envi tous les échos de la région, et vos compagnes qui s'amusent à votre joie ont cependant un gros chagrin, celui de perdre en vous leur meilleure et plus fidèle amie.

Vous ne les oublierez pas, je le sais ! Mais la meilleure part de votre cœur est acquise désormais à celui dont vous serez le bon ange, comme il sera en retour l'appui et le soutien de votre vie.

Laissez-moi lui promettre de votre part que vous serez le baume enchanteur et le rafraîchissement de la sienne.

Depuis une quinzaine d'années que je vous ai vue croître et grandir de toutes façons, il n'est deux de vous rendre le meilleur témoignage et d'assurer votre mari qu'il retrouvera en vous quelque chose de continuement si vif de l'honneur, de cette élévation de caractère, de ce dévouement infaillible qui distinguaient le cher défunt que nous pleurons tous.

Hélas ! pourquoi n'est-il plus là pour assister à cette fête de famille qui l'aurait tant consolé et... qu'il aurait appelé de tous ses vœux ! Que voulez-vous ! les joies d'ici-bas sont toujours plus ou moins mêlées et voilées de deuil. Mais il me semble que de là-haut il nous sourit à tous et fait des vœux pour votre bonheur familial !

Et vous, mon cher neveu, qui connaissez ma vieille affection pour vous et les vôtres, il est juste que ma dernière parole soit pour vous.

Je n'étais qu'un jeune abbé quand je fus appelé pour assister à votre première communion. Depuis, vous avez grandi, vous avez revêtu l'armure dont parle Saint Paul dans ses épîtres. Vous êtes fier de porter votre nom de chrétien : c'est là votre première noblesse et votre première armature ! Vous y joignez la fortune dont vous savez faire un louable usage ; il y a tant de bonnes œuvres et d'indigents que vous pourrez soulager avec !

Je porte la santé du jeune couple, à sa longévité, à ses noces d'argent d'abord, à ses noces d'or ensuite ! Je porte la santé à l'union des deux familles si chrétiennes qui viennent de se donner la main aux traditions chrétiennes de tous les amis ici réunis auxquels j'adresse un salut d'amicale bienvenue et de particulière sympathie !...

Brevet Supérieur

(Aspirants et Aspirantes)

Les examens du brevet supérieur ont donné de bien mauvais et de très attristants résultats.

En effet, sur 37 candidats, dont 34 filles et 3 garçons, deux seuls ont été reçus !

Mlle Sammarcelli,

M. Albertini Jean-Baptiste.

Mlle Spas (seconde admissible), a été également reçue.

Voici les sujets des compositions écrites :

Composition Française

Aspirants. — Traiter l'un des sujets suivants :

1° « Son originalité, a dit Sainte-Beuve à propos de la Fontaine, est toute dans la manière, non dans la matière ». Justifier ce jugement en vous appuyant sur les fables inscrites au programme.

2° Expliquer ou développer cette pensée de Saint-Marc Girardin sur la comédie : Elle est morale comme l'expérience d'autrui qui touche et corrige pou.

Composition Française

Aspirantes. — Traiter l'un des sujets suivants :

1° Un moraliste contemporain définissait le devoir : « Faire de très petites choses avec un très grand cœur ». Appliquez cette maxime à votre vie quotidienne et montrez comment vous pouvez la réaliser.

2° La timidité, ses causes : elle peut devenir très nuisible ; quels sont les remèdes à employer pour s'en guérir ?

Langues Vivantes

(anglais, allemand, italien, espagnol)

Décrire la maison où vous aimeriez vivre, où elle est bâtie, ce qui l'environne ; ses principales pièces avec leur ameublement.

Sciences Mathématiques

Question de cours. — Supposant connue, l'extraction de la racine carrée d'un nombre entier, à unité près, expliquer l'extraction de la racine carrée d'un nombre entier ou décimal avec une approximation donnée.

Problème. — Dans un puits de 37 mètres de profondeur, on laisse tomber une pierre qui, frappant le fond, produit un bruit perçu par un observateur placé à l'orifice. Quel temps s'écoule entre le départ de la pierre et la perception du bruit, sachant que le son parcourt 340 mètres par seconde, et que les espaces parcourus, par un corps tombant en chute libre, sont directement proportionnels au carré du temps mis à les parcourir ; on sait en outre que pendant la première seconde de chute le corps parcourt 4 m. 90 ? Réponse à 1/10 de seconde près.

Sciences Physiques et Chimie

Traiter une des deux questions suivantes :

1° Les acides et les bases en chimie organique. Décrire un corps de chaque catégorie.

2° Généralités sur les carbures d'hydrogène. Etude particulière du méthane, de l'éthylène et de l'acétylène.

Société Saint-Erasme

La Société remercie les infirmières de la Croix Rouge, ainsi que M. Lepidi, son dévoué secrétaire, d'avoir répondu à l'invitation pour la messe de la catastrophe de la *Liberté*.

Nous remercions la population, les autorités maritimes, civiles et militaires, la Presse et le Clergé de la ville.

Les sociétaires de Saint-Erasme étaient accompagnés de M. Jérôme Agostini, conseiller municipal entouré par une délégation de la société.

Le Procureur, LUCCIONI.

La quête s'est élevée à 206 francs qui ont été remis à M. Bernard, administrateur de la Marine, à Bastia.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 17° à midi + 21 ; à 6 heures du soir + 17.8 Maxima + 21.6 ; Minima + 15°

Baromètre : 7 heures du matin, 771 mm. midi 771 mm., 6 heures du soir, 772 mm.

Vent : Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi.

Etat du ciel : le matin. Quelques nuages.

l'après-midi, id.

Nomination

M. le docteur Orsini, chirurgien-adjoint à l'hôpital civil de Bastia, est nommé, par arrêté préfectoral, médecin assermenté pour l'arrondissement de Bastia.

Baccalauréat

Le Secrétaire de la Faculté des Lettres d'Aix a l'honneur d'informer les candidats au Baccalauréat qu'ils ne seront pas admis, si le récépissé des frais d'examen n'est pas arrivé dimanche

Récompenses honorifiques

Une médaille de sauvetage au bronze a été décernée au jeune Acciletti Vincent, âgé de dix ans et demi, le 22 juillet 1911, s'est porté au secours d'un enfant tombé dans le port d'Ajaccio ; — et un témoignage officiel de satisfaction à MM. Lucioni Antoine-Toussaint, matelot, inscrit à Bastia, a coopéré au sauvetage d'une embarcation de plaisance, en détresse, dans la rade d'Oran, le 18 décembre 1910 ; et Vinciguerra Pascal, matelot inscrit à Bastia, a fait preuve de dévouement et de sang-froid lors de l'échouche du paquebot « Gaudiara », au cours de sa traversée de Saïgon à Singapour, le 29 décembre 1909.

Le Temps en octobre

Autres prédictions : du 10 au 15 période vari blu, à pluie, vent, froid la 12 et du 14 au 15 ; du 16 au 20 baisse progressive du baromètre, pluie et vent ; du 21 au 27, abaissement de la température, pluie et vent, notamment du 21 au 24 ; la fin du mois sera marquée par une amélioration momentanée.

Mauvais temps en mer : du 19 au 23, du 28 au 31.

Nouvelles universitaires

M. Benoit-Probbetta est nommé professeur de quatrième au lycée de la Roche-sur-Yon.

Contraventions

Les sœurs S. A. et G. J., cultivateurs prennent leur quartier pour un endroit tout désigné pour l'élevage des cochons.

Ils ont été mis en contravention par les agents, sur la plainte de leurs voisins.

Consultations gratuites de Chirurgie

Le docteur J. Stefani donnera tous les vendredis matin, de 8 h. à 10 heures, à sa clinique, 4, Boulevard du Cardo, des consultations gratuites réservées aux indigents, Chirurgie générale et spéciale (yeux, oreilles, nez, gorge, larynx).

Pensions

Mme Adriani Antoinette-Marie, Veuve Dominici. Le mari, commis principal des douanes. Pension de 360 francs avec jouissance du 3 juin 1911.

Orphelins Frédérici Marcelle-Hélène-Marie. La mère décédée titulaire d'une pension, Pension de 100 francs avec jouissance du 22 juin 1911 au 19 mars 1919.

Mme Santini Marie, Veuve Taix. Le mari préposé des douanes ; 10 ans 11 mois 3 jours de services. (Accident de service.) Pension de 400 francs avec jouissance du 17 mai 1910.

Mme Santandrea Marie-Dominique, Veuve Luciani. Le mari receveur de l'Enregistrement ; 42 ans 1 mois 14 jours de services. Pension de 921 francs avec jouissance du 14 mai 1911.

La viande de cabri

Afin de faciliter la tâche de la police dans la répression des abus au sujet de la vente de la viande de cabri, les acheteurs sont priés de signaler aux agents la vente de cabri, au dessus du tarif, dont ils auraient à souffrir.

Marine marchande

Les épreuves écrites pour les candidats aux divers grades dans la marine de commerce auront lieu à Bastia les 15, 16 et 17 avril. Les épreuves orales commenceront le 6 mai : la commission chargée d'interroger les candidats suivra l'itinéraire ci-après : Saint-Tropez, Toulon, Agde, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Marseille, Bastia, Philippeville, Alger.

Le **606** est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.

Scandale

Les nommés B. C. et L. G., ont été mis en contravention pour avoir occasionné du scandale sur le passage d'un enterrement.

A vendre

Fenaille de toutes contenances

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

Ivresse manifeste

Procès-verbal a été dressé contre le nommé M. C., peintre, pour avoir été rencontré en état d'ivresse manifeste et faisant du bruit dans un café de la ville.

A vendre

Dépôt de futailles vides à vendre, maison ARTAUT.

Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT-JEAN. — Jeudi, vendredi, et samedi, aura lieu, à Saint Jean, la petite retraite annuelle, préparatoire à la fête de Saint Louis de Gonzague, patron de la jeunesse studieuse.

VENTE

par autorité administrative

Le dimanche, quinze octobre courant, sur la Place d'Armes, à Bastia, à 10 heures du matin, il sera procédé à la vente, aux enchères publiques, d'un mulet robe noir brun.

Le tout sera payé comptant.

Au Bon Marché

BARBISANO

BASTIA, 9, Rue de l'Opéra, 9, BASTIA

CESSATION DE COMMERCE

Liquidation de toutes les marchandises avec 50 0/0 de rabais.

Tissus, Confection, Chaussures, Bonnelerie, Lingerie, Chapellerie, etc , etc.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

VENZOLASCA

La Vendetta

TENTATIVE DE MEURTRE

La commune de Venzolasca vient d'être une fois de plus le théâtre d'une tentative de meurtre, ayant pour mobile la vendetta, si les affirmations de la victime sont reconnues exactes.

Il y avait déjà longtemps — deux mois ! — que nous n'entretenions en effet nos lecteurs de la sanglante inimitié des Sanguinetti et des Paoli.

La victime est aujourd'hui un jeune homme de 20 ans, Fava Jacques, qui, heureusement, n'a pas été atteint mortellement.

Voici comment, d'après les premiers éléments de l'enquête, se serait produit ce nouvel attentat.

Fava Jacques se trouvait hier soir, vers 7 heures et demie, sur la porte de la maison Luciani, située au centre du village, en compagnie de quelques amis, lorsqu'il vit deux hommes armés qui se dirigeaient vers son groupe, et bientôt l'un d'eux appela Fava qui s'empressa d'aller à ses devants.

A peine lui avait-il demandé ce qu'il désirait, qu'il reçut pour toute réponse une balle de revolver au poignet gauche.

Fava, se sentant blessé, prit aussitôt la fuite, et il essuya deux nouveaux coups de feu.

Le blessé fut transporté chez lui, puis, après avoir reçu les premiers soins, il fut dirigé sur Bastia, et admis d'urgence à l'hôpital civil.

A l'Hôpital

Nous avons pu voir Fava Jacques, à l'hôpital civil, où il est arrivé dans la matinée.

Le blessé avait la main gauche appuyée sur la poitrine quand il a essuyé le premier coup de feu.

Le projectile a traversé le poignet de part en part, et est allé se loger dans la poitrine à 4 centimètres au-dessous du téton gauche.

La balle n'a pas encore été extraite.

Ces blessures, quoique graves, ne semblent pas devoir mettre les jours de Fava en danger.

L'enquête

M. Poggiale, juge d'instruction, s'est rendu à l'hôpital où il a procédé à l'interrogatoire du blessé.

Fava a déclaré qu'il a parfaitement reconnu l'auteur de cette tentative de meurtre, qui n'est autre que Paoli Antoine, dit Ferrazzini, de Bastia.

A l'Instruction

Paoli Antoine a été interrogé à son tour, hier, par M. le Juge d'instruction.

L'inculpé invoque en sa faveur un alibi qui n'a pas encore pu être vérifié ; il repousse énergiquement l'accusation dirigée contre lui.

Paoli Antoine a été écroué à la maison d'arrêt.

Les Morts du Jour

Le général Jeannerod

Paris, 11 octobre.

Le général de division Jeannerod est décédé aujourd'hui, à l'âge de 77 ans.

Le général Jeannerod était grand'officier de la Légion d'honneur.

BOURSE DE PARIS

10 oct. — 11 oct.

Rentes 3 0/0 anciennes . 94.40 — 94.05

Rentes 3 0/0 amortis . 95.50 — 95.45 ex-coupon.

Au « Journal Officiel »

L'emprunt de la Chambre de Commerce de Bastia

Paris, 11 octobre.

Le *Journal Officiel* de ce jour promulgue un décret autorisant la Chambre de Commerce de Bastia à contracter un emprunt de 100.000 francs, pour l'installation d'un outillage public composé de trois hangars, au port de Bastia.

CANTAL

La candidature de M. Doumer

Paris, 11 octobre.

Les journaux du soir annoncent que M. Doumer, ancien président de la Chambre des députés, serait candidat aux prochaines élections sénatoriales dans le département du Cantal.

ARDENNES

Un député socialiste en Cour d'assises

Mézières, 11 octobre.

Le parquet de Mézières vient d'ouvrir une instruction contre les auteurs d'une affiche injurieuse pour l'armée, qui a été apposée sur les murs de la ville.

Le député socialiste Ponlsio, ancien ouvrier mécanicien, conseiller municipal de Vrézières, sera traduit devant la cour d'assises des Ardennes comme l'un des signataires de ce factum injurieux.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

L'accord sur le statut du Maroc *est définitif !*

Paris, 11 octobre.

On confirme aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères, la nouvelle du règlement définitif du statut marocain.

L'accord a été paraphé à midi, à Berlin, dans le cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat.

Les cessions congolaises

M. Jules Cambon et M. de Kiderlen ont eu, immédiatement après, un entretien sur les compensations territoriales.

La signature de l'accord

Dans les milieux politiques allemands, on suit avec attention le mouvement de l'opinion française, au sujet de la cession du Congo.

Il est désormais certain que les signatures définitives ne seront échangées qu'à la fin des négociations relatives à la question congolaise, lesquelles menacent de traîner encore en longueur.

Les commentaires de la Presse

Les journaux français continuent leur campagne contre la cession du Congo français à l'Allemagne.

La plupart des organes font remarquer que nous sommes victimes d'une véritable lésion, en consentant l'échange du Congo contre le Maroc.

Les journaux allemands au contraire font ressortir l'avantage incontestable de la France dans le marché conclu.

LA GUERRE Italo-Turque

Le silence de la presse italienne

Paris, 11 octobre.

Les nouvelles les plus contradictoires circulent au sujet de la guerre.

Les journaux italiens ne publient aucune nouvelle sur les mouvements des troupes et des navires, respectant ainsi la consigne qui leur a été donnée par le gouvernement.

EN ALBANIE

Devant le caractère critique de la situation, une réconciliation générale a eu lieu entre les Malissores catholiques et les Arnautes musulmans.

Tous ont juré qu'ils sont prêts à défendre le pays contre n'importe quel ennemi.

A CONSTANTINOPLE

L'expulsion des Italiens

L'iradé approuvant la décision d'expulsion des Italiens n'a pas encore été publié.

Il semble que le gouvernement veuille sonder l'opinion européenne avant de mettre à exécution cette grave mesure.

Si cette opinion est favorable, le prochain conseil des ministres arrêtera les détails de l'expulsion.

TOULON

Un service funèbre pour les victimes de la « Liberté »

Toulon, 11 octobre.

Un service funèbre solennel a été célébré ce matin, à 10 heures, pour les victimes de la catastrophe de la « Liberté, » à la cathédrale Sainte Marie, au milieu d'une assistance nombreuse.

Les vice amiraux Bolius, commandant de l'escadre, et Marin-Darbel, préfet maritime, se sont fait représenter à cette cérémonie religieuse, à laquelle assistaient des délégations des Sociétés patriotiques et les Dames de la Croix-Rouge française.

Mgr Guilibert, évêque de Fréjus et de Toulon, présidait la cérémonie, entouré de tout le clergé des paroisses, églises et chapelles de la ville et des faubourgs.

Des délégations des survivants de la « Liberté » étaient présents à cette émouvante manifestation patriotique et religieuse.

BREST

LES OBSÈQUES des Victimes de la « Liberté »

Brest, 11 octobre.

Les obsèques des nombreuses victimes de l'explosion de la *Liberté*, originaires de Brest, ont eu lieu ce matin, à 9 heures.

La grande salle de la société de gymnastique la « Brestoise », avait été transformée en une vaste chapelle ardente, où ont été déposés plus de vingt cercueils.

La cérémonie a revêtu un aspect réellement imposant.

Toutes les autorités maritimes, civiles et militaires assistaient à ces obsèques, qui ont été célébrées devant un concours immense de Bretons, accourus de tous les points de la région.

LE CONGRÈS DE L'AFRIQUE ORIENTALE

Paris, 11 octobre.

Le Congrès de l'Afrique Orientale a tenu, aujourd'hui, sa troisième séance, à l'Ecole des Sciences Orientales, sous la présidence de M. Chautemps, sénateur, ancien ministre des Colonies.

Le Congrès se divise en deux sections : la première, consacrée à la politique indigène, présidée par M. Chailly ; la seconde, consacrée aux questions économiques, présidée par M. Alexis Rostand.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS

RENTES VIAGÈRES

ASSURANCES VIE ENTIÈRE - MIXTES

ASSURANCES DOTALES

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean-Antoine Marinetti et son fils ;

Ont la douleur de faire part aux parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME PAULINE MARINETTI

Née GUAITELLA

leur épouse et mère, décédée à l'âge de 74 ans, à la Villa Paratojo.

Les obsèques auront lieu vendredi 13 octobre à 9 heures du matin à l'église de Cardo.

On se réunira à la maison mortuaire, Villa Paratojo, route de Sainte-Lucie.

De profundis.



Aviez-vous mal à la tête ce matin en vous levant ?

Nous arrivons alors à point pour vous éviter le retour de semblables douleurs. Ecoutez-nous.

Les hommes souffrent rarement de migraines, et par contre les femmes en souffrent fréquemment.

Pourquoi ?

* * * *

La fréquence des migraines chez les femmes tient à la délicatesse de leur tempérament et surtout aux fonctions toutes particulières au sexe féminin. Si la régularité de ces fonctions éprouve le moindre trouble, aussitôt les femmes ressentent : migraines, douleurs dans le dos, elles ont une nervosité excessive et se plaignent d'insomnies.

* * * *

Les **Pilules Pink** vous débarrasseront de vos migraines parce qu'elles enrichissent le sang, fortifient tous les organes et régularisent les fonctions.

Les **Pilules Pink** sont le bon tonique pour les femmes.

Vous serez débarrassées de vos maux de tête si vous prenez

Trois PILULES PINK par jour.



PILULES PINK POUR PERSONNES ALITÉES

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rondins artificiels

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Après vos Repas

BUVEZ

La Cédratine

Liqueur extra-fine

Demandez les

CHARMANTES ÉLÉGANTES RATIER

à 0.50 le paquet.

Ne pas oublier que l'ARÔME RATTEI est utilisé pour l'été et [illegible]

LE

THERMOGÈNE

guérit en une nuit

Rhumes, Douleurs, Points de côté, etc.

C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude.

ATTENTION.

Certains intermédiaires, auxquels on demande un Thermogène, proposent ou délivrent sans scrupule une contrefaçon. Nous prions les malades de s'assurer toujours que l'étiquette de la boîte qu'on leur vend soit bien conforme au modèle ci-dessous.



MODE D'EMPLOI :

Il suffit d'appliquer le Thermogène sur le mal, en ayant soin qu'il adhère bien à la peau; si l'action tarde à se produire, ou si l'on veut une révulsion immédiate, asperger la feuille d'ouate d'eau de vie ou de vinaigre, ou simplement d'eau tiède.

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

BISCUITS DE LUXE

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faiencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE

Vinaigre à 0,30

CHEVEUX [illegible] Paul Kahn



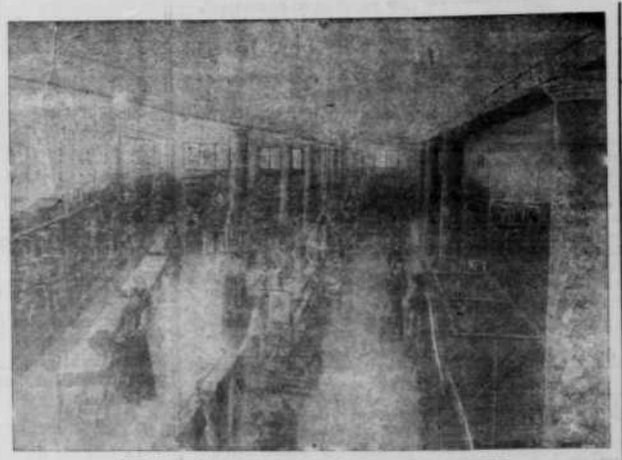
Le Directeur-Gérant
L.-G. OLLAGNIER.

Imp. Olagnier

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïences	Chaussures en tous genres
Verrerie et Cristaux	Chapellerie et Casquettes
Ustensiles de ménage	Confection pour Hommes et Enfants
Coutellerie et Couverts	Lainage et Nouveautés
Articles de Paris	Lingerie et Bonneterie
Articles de Voyage	Draperie et Velours
Bimbeloterie et Quincaillerie	Parfumerie de toutes marques
Literie et Ameublement	Couvertures, Toiles et Calicot
Parapluies Ombrelles et Cannes	Robes pour Dames et Enfants
Broderie, Dentelles Passementerie	Chemiserie en tout genre
Fleurs pour chapeaux	Cravates et Foulards

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

BASTIA QUINQUINA

Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TREIZIÈME ANNÉE — N° 242

VENDREDI 13 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 22 m. — Coucher, 5 h. 8 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Séraphin.
Fête de Demain : Sainte Calixte.

12 OCTOBRE

Records bizarres

Les journaux ont conté ces jours-ci l'histoire de ce pauvre diable qui prétend, non sans apparence de raison, détenir le pénible record des accidents. Son cas est peu banal, en effet. A vingt ans, alors qu'il travaillait dans une manufacture, une scie circulaire lui coupa aux trois quarts les deux mains, ce qui rendit célèbre le chirurgien qui eut l'habileté de les recoudre de telle façon qu'il n'en resta pas trace. Dégoûté de l'usine, il se fit couvreur et, tombant d'un troisième étage, se brisa les deux tibias.

Après six mois d'hôpital et, dès sa première sortie, il tomba sous les roues d'un fiacre qui lui fractura deux côtes. Quelque temps après, il se brisa d'abord le bras gauche, puis le droit et, enfin, une chute par la fenêtre lui valut une fracture du crâne.

Plus tard, il reçut sur les pieds deux énormes blocs d'acier et eut la guigne, un an après, de se faire aplatir sous une charge de pierres qui le mit dans un tel état qu'il dut séjourner à l'hôpital pendant deux ans. Le jour de sa sortie, il glissa dans un escalier et y gagna une hernie. Enfin, tout récemment, il souleva une pierre trop lourde, tomba et se fracassa le bras droit. Je ne crois pas, en effet, qu'un autre puisse invoquer de plus brillants états de service.

Celui-là est un recordman malgré lui, et il est assez probable qu'il s'accommoderait d'un rôle plus modeste. Mais, à notre époque où l'excentricité est la règle de tant de gens, il est des records plus gais, — du moins pour le public un peu sceptique qui s'égaie de ce que les intéressés appellent .. de l'originalité. Allons-y pour l'originalité, je m'en voudrais trop de leur faire de la peine.

Il y a, par exemple, le monsieur qui « s'honore » d'être le plus gros du monde, 148 kilos, ni plus ni moins. Evidemment ! c'est un chiffre qui peut nous emplir de respect, mais je m'étonne que l'intéressé en soit rempli d'aise.

Dans le même ordre d'idées, c'est un de nos compatriotes qui a l'honneur de détenir le record de la mangeaille. N'est-ce pas de nature à nous couvrir de gloire et à rendre jalouses les autres nations ? Jean Ducloux, en effet, a absorbé, en deux heures quarante minutes, le menu-déjeuner de douze personnes, savoir : 24 douzaines d'huîtres, potage, bifteck, un faisan truffé, un salmis d'ortolans, un plat d'asperges, un autre de pois, un ananas et une assiette de fraises. Le dîner fut arrosé par cinq bouteilles de vin, et le dessert se continua par le champagne, le café, les liqueurs. Le prix de toutes ces victuailles atteignit 625 francs.

C'est assez remarquable, me direz-vous, j'en conviens : si je connaissais ce dîner si coûteux, je l'engagerais à ne pas se mettre en ligne avec des Esquimaux. Là-bas, en effet, un enfant mange couramment à son repas dix livres de nourriture et absorbe sept litres de boisson. Quant au déjeuner d'un adulte, il se compose habituellement de cinq kilos de viande ou de poisson, cinq kilos de graisse et trois kilos de chandelle. Il me semble que devant un menu de ce genre, M. Jean Ducloux aurait la mine glorieuse.

Un autre record qui ne manque pas de gaieté, est celui des fumeurs de pipes. Non pas, entendons-nous, de ceux qui dévorent le tabac à toute vitesse, mais au contraire de ceux qui, en un temps donné, en brûlent le moins possible. Dans le championnat, tenu à Gand, il y a quelques années, on vit un M. Van Ecke gagner le prix en mettant deux heures sept minutes à fumer sa pipe sans avoir eu à la rallumer.

Il y a aussi le record de la danse. Un Américain valsa pendant vingt-cinq heures et demie. On vit aussi un pianiste marteler son instrument pendant vingt-six heures quinze secondes. Il y a quelques années, un clarinettiste joua dix-huit heures sans boire ni manger.

Chez les gymnastes, il y eut des records assez curieux. On en vit un, à Edimbourg, en Ecosse, brandir une masse pendant six jours et exécuter ainsi cinq cent mille flexions des deux bras. Un nommé Frakier fit, dans une première épreuve, huit cent trois sauts en cinq minutes, et, dans une seconde épreuve deux mille quarante-quatre sauts en treize minutes.

Un baryton chanta pendant onze heures sans autre repos qu'un arrêt de cinq minutes par heure ; un nommé Triculier fit un kilomètre sur la tête.

Les frères Burtley traversèrent la Manche à la nage ; un marcheur, dont j'ai oublié le nom, fit le tour du monde à pied avec un sou dans sa poche au départ, et notre confrère Stiégler le fit en chemin de fer et en bateau plus vite que le héros de Jules Verne...

Je ne parle pas, bien entendu, de tous les records cyclistes, pédestres et automobiles. Chaque semaine amène des surprises, mais, tout compte fait, records de ceci ou de cela ne paraissent pas avoir un intérêt pratique quelconque.

C'est une forme nouvelle du cabotinage qui est la plaie de notre siècle, le besoin courant d'attirer sur soi l'attention du public, un peu trop gobeur du reste, et trop disposé à s'enthousiasmer devant des exploits qui n'en valent pas la peine.

ROBERT DELYS.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

FAITS BASTIAIS

Le *Petit Bastiais* commencera demain la publication d'un récit sur l'insurrection du 5 novembre 1789 à Bastia, extrait des Souvenirs d'un officier d'artillerie, Félix de Romain, que nous devons à la précieuse collaboration de M. le chanoine Lelleron.

On y trouvera des détails très intéressants sur ces événements qui ont été diversement exposés, et particulièrement ce qui se rattache à l'intervention du lieutenant Bonaparte.

Nos lecteurs sauront gré au savant Bibliothécaire d'avoir mis sous leurs yeux une relation si intéressante et très peu connue des événements qui se sont déroulés dans notre ville, lors de son annexion définitive à la France.

LETTRE D'ANGLETERRE

S. M. Georges V, empereur des Indes. — La cérémonie du couronnement ; chez les Maradjahs. — Un nouveau chapitre des Mille et une nuits. — L'incertitude politique et le règlement des affaires Marocaine et Tripolitaine. — Complications redoutées. — Les grèves. — L'agitation au Portugal.

Londres, le 8 octobre 1911.

Le Roi et la Reine doivent, comme on le sait, s'embarquer le 19 novembre prochain, pour l'Inde, afin d'y recevoir la cérémonie du Couronnement. De grands préparatifs se font depuis plusieurs mois ; les fêtes qui doivent être données, à cette occasion, dépasseront en faste et en splendeur tout ce qu'on aura vu jusqu'alors. C'est un nouveau chapitre qui doit s'ajouter aux « mille des « Mille et une Nuits. » Mais voici que le bruit court que le voyage royal pourrait bien, en dernier moment, ne pas avoir lieu, et ce bruit n'est certainement pas sans fondement, car la prime des polices d'assurances contre l'ajournement de la cérémonie s'est élevée, cette semaine, à 40 pour cent alors qu'il y a quelques jours, elle n'était que de 20 0/0.

N'est-ce pas là une indication que dans les milieux officiels on ne considère plus la solution des affaires Marocaine et Tripolitaine comme aussi proche qu'on l'avait espéré. On n'a pas été sans remarquer, en effet, que depuis le coup de force de l'Italie, malgré qu'il ait été généralement désapprouvé dans la presse, le Gouvernement allemand semble beaucoup moins pressé de substituer l'affaire marocaine, et l'on se demande quel intérêt caché il peut avoir à la traîner en longueur. D'un autre côté, si par le fait que la guerre se trouve localisée en Tripolitaine la situation s'éclaircit pour les autres Puissances Européennes, elle peut se compliquer au point de vue anglais. Il se fait une grande agitation Pan-Islamiste ; et le mouvement peut s'étendre à l'Inde. C'est une des raisons, en dehors de l'incertitude politique en Europe, qui ferait probablement renoncer le Roi à son voyage.

Le Gouvernement Turc, sous la pression de l'opinion publique en Turquie, ayant décidé de résister et ce pouvant le faire que par l'envoi de troupes dans la Tripolitaine, la question du passage par l'Egypte va se poser forcément, d'un moment à l'autre, l'Italie étant maîtresse de la mer. On sait dans quelle situation embarrassante mettrait le gouvernement anglais une demande de ce genre de la part de la Turquie, à plus forte raison une requête adressée à l'Egypte de se joindre à elle pour combattre les Italiens. Aussi ne faut-il pas trop s'étonner s'il se produisait un nouveau coup de théâtre ; la déclaration officielle du protectorat anglais sur l'Egypte. Ainsi se trouverait expliqué l'envoi au Caire, comme agent général, du maréchal Lord Kitchener, dont la nomination, on se rappelle, a causé une si grande surprise.

Les chemineaux ont repris le travail, mais à peine une grève est-elle terminée qu'on parle d'une autre. Il s'agit cette fois-ci d'une grève des mineurs du Northumberland, qui s'étendra, il est à le craindre, à tous les charbonnages du Royaume. Ces mineurs réclament une augmentation de salaire et deux de leurs [illegible] la mise en lieu de trois. Les Compagnies ne peuvent consentir à la suppression de la troisième descente et à un maximum de cinq [illegible] sans s'exposer à exploiter à perte un grand nombre de leurs charbonnages, ayant été obligées d'établir le système des trois descentes, quand est venue en vigueur la loi de

---

30 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Fabien NAGLA

PREMIÈRE PARTIE

Pour venger son Père

VI

UN ENLÈVEMENT

La terrasse de l'hôtel était balayée par un vent assez fort. Les deux jeunes gens, emmitouflés dans leurs fourrures, tendrement serrés l'un contre l'autre pour mieux résister au froid piquant de la nuit, se sont blottis dans un angle sombre, où on ne les voit pour ainsi dire pas. Alors, entre eux, s'échangeant à voix basse, un dialogue, en mots hachés, en phrases courtes.

— Quelle belle nuit, fait Annette.

— Le Ciel nous protège...

— Je ne vois rien...

— Nous entendrons plutôt...

— Ce n'est pas l'heure encore, n'est-ce pas ?

— Presque.

— Je n'ai pas peur, mais je suis très angoissée...

— Chère Annette... vous tremblez...

— C'est de froid, mon ami...

— Enveloppez-vous... appuyez-vous sur moi...

Et plus tendrement encore il ajouta :

— Bientôt vous porterez mon nom... nous ne nous séparerons plus.

— Bientôt !... répéta-t-elle, se laissant aller de tout son poids sur le bras de Maurice.

Et la conversation tombe, comme si les deux jeunes gens craignaient que le murmure de leurs paroles troublât même les battements de leurs cœurs qui frappent dans leurs poitrines, bien près l'un de l'autre, dans le rythme harmonieux de l'amour partagé ! De temps à autre, ils lèvent leurs regards, sondant le ciel, scrutant l'horizon noir... pour surprendre le vol de l'oiseau qui viendra l'enlever... rien ne leur apparaît. Là-haut, les étoiles brillent et disparaissent, éclatantes ou ternes, sous l'écran mouvant des nues que chasse la violence du vent... de temps à autre, la lune se montre, puis se cache, semblant fuir derrière les nuages dont elle voile sa clarté douce, telle une jeune fille pudique, jalouse de sa beauté. Majesté sereine de la nuit ! A toujours contempler la splendeur du ciel, Annette oublie qu'elle est sur terre. La réverie emporte son âme...

Près d'elle, Weigar veille, mi patient, mi-inquiet. Au loin, sur une haute de vent, les nuages s'amoncellent, cachent la lune sous leur cascade désordonnée et montmontante... Maurice à son tour tremble. Goëtan de Selly viendra-t-il par une tourmente pareille ? L'inconnu n'est-elle pas périlleuse ? A peine ces pensées ont-elles effleuré son cerveau qu'il ne peut réprimer un mouvement nerveux : Un point éclatant, un point de feu brille à l'horizon. L'espoir et l'angoisse pointent tour à tour au cœur de Maurice... Ils trouvent un écho auprès d'Annette :

— Quelle est cette lumière, demande-t-elle ?

— Un feu qui pourrait bien être le biplan de M. de Selly.

Malgré sa conviction, il n'ose pas se montrer plus affirmatif. Mais ce n'est plus un frisson qui secoue le corps gracile de la jeune fille... c'est un élan de joie devant la délivrance.

— Enfin ! dit-elle...

— Quel merveilleux aviateur, remarque Maurice... il est à l'heure... pouvinez comme s'il arrivait à pas comptés.

Lentement, sur les toits noirs étendus à leurs pieds à droite, à gauche, l'horloge du vieux clocher de grani égrena deux coups de bronze sonore...

— Deux heures ! fit Maurice.

Annette, hypnotisée par le point brillant signalé à son esprit en éveil par Maurice, ne répond pas. Son attention s'absorbe en réflexions tumultueuses affluant dans sa tête. Tous les nerfs de son être sont tendus. Que lui réservait l'Avenir ? Mais elle n'est pas le temps de se poser d'autres questions. Le silence était à peine retombé sur les quelques mots qu'ils venaient d'échanger qu'un bourdonnement doux frappa leurs oreilles.

Le bruit arrivait nettement jusqu'à eux, c'était celui de l'hélice qui tournait à toute vitesse. A ce moment même la nue se déchirait et une clarté de lune s'épandait sur la terre. Annette leva les bras au ciel. Elle voyait dans une sorte d'auréole, apparaître l'aéroplane de Goëtan de Selly ! Il avançait... il était presque au-dessus de la terrasse guidé par la lumière de la lanterne électrique... Il planait sur les têtes des deux jeunes gens, comme si un de ces oiseaux de proie majestueux, immobiles dans l'espace. Lentement il descend, descend... descend... Pas un mot, pas un bruit, pas une fausse manœuvre ! En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, rouvrelant la promesse faite au manoir de Rondon, à la tour des Noctelles, Goëtan de Selly mit en mouvement son appareil merveilleux et enleva Annette Goëtenor sur son gracieux corps de fille et d'amor.

— A bientôt, murmure Maurice !

Ils sont déjà loin... ils reparaissent ! La nuit se referme sur eux. Et dans le mystère des ténèbres qui environne leur envolée vers l'amour, vers la liberté, on est un autre plus troublant, plus extraordinaire, celui de la consanguinité de Goëtan et d'Annette. Ils ne se doutent, ni l'un ni l'autre, que dans leurs veines coule le même sang généreux, issu de souches nobles et chevaleresques... Le frère enlèverait-il la sœur ?

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

UNE AGENCE MATRIMONIALE

Tout près des grands boulevards, à l'entresol, dans un appartement soigneusement [illegible] en dépit de la mode actuelle, garni d'épais tapis et de lourdes portières afin d'étouffer les paroles et les confidences, habite la baronne Gillette... l'amie de Paul Norrol. Ce matin 18, elle s'était éveillée d'assez mauvaise humeur, et lorsque sa camériste frappa à la porte de sa chambre, c'est surjun ton presque irrité qu'elle répondit : Qu'y a-t-il ?

— C'est un Monsieur qui demande à voir Madame la baronne...

— Un Monsieur ?... à cette heure-ci...

— J'ai dit que Madame...

La baronne l'interrompit :

— Inutile de me répéter ce que vous avez dit... que veut ce visiteur matinal...

— Je n'en sais rien... il a à parler à Madame.

huit heures. Or, dans une de ses dernières séances, la Fédération des Mineurs a décidé d'appuyer la demande des mineurs du Northumberland et au besoin de proclamer la grève générale des mineurs. C'est une jolie perspective à l'entrée de l'hiver. Le Gouvernement a pris à cœur de faire passer avant le 1er janvier prochain son projet de loi sur l'assurance obligatoire. Pour gagner du temps il a décidé d'envoyer la partie du projet concernant le chômage à la Chambre des Lords, dès l'ouverture du Parlement, afin que la Chambre Haute puisse la discuter, pendant que la Chambre des Communes s'occupera du restant du projet.

Madame Steinheil qui, retirée dans un charmant petit pays, à une heure de Londres, s'était fait oublier, va bientôt faire reparler d'elle. Elle s'occupe, en effet, d'écrire ses mémoires; le chapitre consacré à Félix Faure ne manquera pas d'intérêt, disent ses amis.

Contrairement au bruit qui a couru, le roi Manoel n'a pas quitté l'Angleterre. Sa villégiature chez sa belle-mère n'a point été interrompue précipitamment à Richmond, à la nouvelle du mouvement insurrectionnel des royalistes dans le nord du Portugal, et d'y rester.

Le marquis de Soveral, l'ancien ministre du Portugal à Londres, est un des assidus de « Abercorn House », la résidence royale, et le principal conseiller du roi.

Dans l'entourage on affirme que le mouvement se fait bien en faveur du roi Manoel, et non en faveur des Miguélistes, mais si on n'y fait des illusions au sujet définitif de la tentative, le roi personnellement ne s'en fait guère. Il ne se cache pas pour dire que la République est trop jeune pour pouvoir être renversée, et qu'il eut été préférable d'attendre qu'elle ait commis quelques grosses fautes. Le mouvement a commencé contre son gré.

R. E. WOLFF.

Les Fonctionnaires Coloniaux en Congé

M. Landry, député de Calvi, vient de recevoir du Ministre des Colonies la lettre suivante :

Paris, le 2 octobre 1911.

Monsieur le Député et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu m'exprimer le désir de voir étendre aux passagers accomplis sur les lignes de la Corse, d'Algérie et de Tunisie le bénéfice de la réglementation applicable aux voyages effectués en chemin de fer en France par les fonctionnaires coloniaux rentrant en congé.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un décret daté du 25 septembre courant et rendu sur ma proposition vient de consacrer la réforme dont il s'agit.

Je suis heureux d'avoir pu dans la circonstance tenir compte de votre bienveillante intervention.

Veuillez agréer, Monsieur le Député et cher Collègue, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre des Colonies,
A. LEBRUN.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Gazeau

Le sieur Peretti Timothée, de Vescovato, envoyait le 4 juin dernier à Bastia un jeune homme, le sieur Baroni Vincent, avec une charrette à l'effet de prendre chez M. Casanova de la farine et autres provisions alimentaires.

A l'entrée de la ville le jeune Baroni faisait la rencontre d'un individu, le sieur Albertini Ours-André, qui le sommait de rebrousser chemin : « Tu ne chargeras pas la charrette, tu retourneras à Vescovato, la charrette vide, sinon il t'arrivera malheur en route ».

Baroni, impressionné, comme bien l'on pense, fit demi tour et regagna Vescovato.

Plainte fut immédiatement déposée par lui contre Albertini Ours-André, et le lendemain 5 juin la charrette de Peretti Timothée partait sous bonne escorte. Quatre personnes armées de fusil accompagnaient le charretier. Arrivés à la hauteur de la gare, au domaine des frères Pavoli, ces quatre individus qui n'étaient autres que Peretti François, Paterni, Albertini Pierre et Peretti Timothée, ce dernier gardant la campagne sous l'inculpation de meurtre, auraient, d'après la prévention, menacé la dame Paoli et son fils de mort et auraient même braqué sur eux leurs fusils.

En l'état de cette prévention, Albertini Ours-André pour menaces verbales de mort en sont condamné à 2 mois de prison. Le sieur Peretti Timothée se voyait infliger la même peine pour violences à main armée. Les trois autres, 20 jours de prison pour le même délit.

M. le Procureur de la République interjetait appel de ces condamnations.

La Cour confirme.

Rapporteur : M. le conseiller Aubert.

Défenseurs : MMes de Carsiff et Ajaccio.

Pour violences et voies de fait Casagrande a été condamné à 1 mois de prison.

Après plaidoirie de Me Peraldi la Cour confirme le jugement entrepris.

Poursuivi pour le même délit, Grimaldi relaxé, en première instance, est, sur appel du ministère public, condamné à 10 jours d'emprisonnement, après plaidoirie de Me Mosca.

Rapporteur : M. le conseiller Pinel.

M. Simonnet, substitut du Procureur général, occupait le siège du Ministère public.

Gazette Départementale

VIZZAVONA. — M. Quilichini Joachim, garde domanial des eaux et forêts de 1e classe à la maison forestière des Pesses, Ardèche, est appelé à la maison forestière de Vizzavona, en remplacement de M. Pietri, promu.

PETRETO. — M. Fieschi Vincent est nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Petreto-Bicchisano.

VIVARIO. — Notre sympathique ami M. Filippi, maire de Vivario, vient d'être douloureusement éprouvé par la perte de son jeune enfant, Pierre Filippi, un adorable bébé à peine âgé de 8 mois.

Dans cette cruelle circonstance nous adressons à M. Jean Jacques Filippi, ainsi qu'à Madame Filippi née Santi l'expression de notre vive sympathie avec nos plus sincères condoléances.

OLMETO. — M. Pajanacci Michel-François-Toussaint, demeurant à Olmeto, est nommé garde forestier communal à Golfe, cantonnement de Zicavo.

CARBINI. — M. Nicolai Don-Jacques est nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Carbini.

VILLE-DI-PARASO. — Mardi, dernier, ont eu lieu à Ville di Paraso, les obsèques du regretté Laurenti Jean-Baptiste, maçon, dont la mort tragique a été publiée par le *Petit Bastiais*.

Une foule de parents et d'amis, accourus des villages voisins, suivaient, émus et recueillis, le convoi de ce jeune homme.

Deux superbes couronnes, offertes l'une par la corporation des maçons d'Ile Rousse, l'autre par un ami de Ville-di-Paraso, étaient déposées sur la bière du défunt.

Le deuil était conduit par ses deux frères, Laurenti Ambroise, instituteur à Algajola, et Laurenti Joseph Antoine, entrepreneur à Ile-Rousse, et par son beau-frère, Ronaldi Jean, retraité à Ville-di-Paraso.

Trois discours ont été prononcés par MM. Filippi, Savelli Antoine, propriétaires, et Laurenti Don-Mathieu, demoiselle.

Discours de M. Filippi

Messieurs,

Comme une traînée de poudre la terrible nouvelle — vite répandue au sein de notre paisible population — y a jeté la consternation et la douleur.

Une catastrophe venait de faire une veuve et des orphelins et frapper brutalement, en pleine vie, le chef, le soutien d'une modeste famille.

L'infortunée victime du devoir, Jean-Baptiste Laurenti, le père dévoué, l'ami sûr, disparaît trop jeune, hélas ! emporté par un de ces terribles coups du destin qui nous disent la précarité des choses humaines.

Celui que nous pleurons, Messieurs, appartenait à la classe ouvrière, et quoique n'ayant pas le même rang dans la société, fut mon ami ; cette affection née sur les bancs de l'école, il devait me la prouver plus tard dans les heures difficiles de ma vie.

Et maintenant, mon pauvre ami, en présence de ton corps inanimé, il me reste à t'adresser un dernier adieu que tu n'entendras pas, hélas !

Mais si du haut de ta demeure dernière, l'écho de ma voix te parvenait, tu aurais la suprême consolation de savoir que tes amis te regrettent, oui, ils te regretteront longtemps encore, et ton souvenir vivra éternellement dans nos cœurs.

L'affection, l'estime que j'avais pour toi se reporteront sur ta veuve inconsolable, sur ses pauvres orphelins, et je te promets sur tes restes d'être pour eux un protecteur.

Au nom de tes amis, en mon nom personnel, adieu !

Gazette Ajaccienne

Brevet supérieur

Sur les 25 jeunes filles qui ont pris part aux épreuves orales du brevet supérieur, huit ont été admissibles :

Mlles Alessandri Madeleine, Antoine Marie-Blanche, Ruiz Marianne, Casanova Rose-Catherine, Casanova Pauline, Cattoli Diane, Orsini, d'Orto'i.

Sur 6 jeunes gens un seul a été admissible aux épreuves orales : M. Paganelli.

Les épreuves orales ont commencé hier à 2 heures, dans la salle d'examens du vice-rectorat.

Chemins de fer

Courses d'Ajaccio

Hippodrome de Vignetta

La Compagnie de Chemins de Fer Départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des Courses qui auront lieu à l'Hippodrome de Vignetta, les trains ordinaires N° 6, 3 et 8 s'arrêteront exceptionnellement, le dimanche 15 octobre 1911, au kilomètre 153,230 pour y laisser et prendre des voyageurs sans bagages.

Des trains supplémentaires seront également mis en marche entre Ajaccio et l'Hippodrome de Vignetta, suivant les besoins, depuis midi 20 jusqu'à la fin des courses.

Dans le cas où, pour un motif quelconque, les courses n'auraient pas lieu, les présentes dispositions ne seraient applicables qu'à la date fixée et publiée par le Comité des courses d'Ajaccio.

Le prix des billets de 3e classe aller et retour est réduit à 0.35.

Bastia, le 12 octobre 1911.

SARTENE

Concours spécial de la race ovine

Nous Préfet de la Corse ;

Vu la décision de M. le Ministre de l'agriculture en date du 13 mars 1911, allouant une subvention de 750 francs pour la tenue d'un concours de race ovine en Corse en 1911 ;

Vu les propositions de M. le Professeur départemental d'agriculture de la Corse, Commissaire général du concours ;

Arrêtons :

Article 1. — Le concours spécial de la race ovine corse se tiendra en 1911 à Sartène, le 15 octobre 1911.

Art. 2. — Tous les propriétaires de troupeaux résidant en Corse pourront prendre part au concours. Toutefois, et par mesure de protection sanitaire, M. le Vétérinaire départemental désignera, sur la liste des propriétaires inscrits, ceux qui, appartenant à des communes contaminées, devront en être exclus.

Art. 3. — Le Jury, composé de 10 membres nommés par le Ministre d'agriculture sur la proposition du Préfet de la Corse, pourra être remplacé d'urgence par le Commissaire général du concours.

Art. 4. — Le Commissaire général seul est chargé de l'organisation, de la direction et de la police du concours.

Art. 5. — Pour être admis à exposer, on doit adresser à M. le Préfet de la Corse une déclaration écrite et suffisamment explicite, le 30 septembre au plus tard.

Art. 6 — Aucun animal ne pourra être emmené avant 6 heures du soir, le 15 octobre, sauf conditions exceptionnelles et après avis favorable du Commissaire général.

Art. 7. — Les exposants fourniront les étoilles pour parquer les animaux.

Art. 8. — Les animaux exposés seront divisés en 3 groupes :

1. groupe. — 1re section : Troupeaux transhumants de 15 brebis et 2 béliers.

2. groupe. — 2e section : Troupeaux sédentaires de 15 brebis et 2 béliers.

2. groupe. — 1re section : Béliers sans dents de remplacement :

1re division : Lot de 4 béliers transhumants.

2e division : Lot de 4 béliers sédentaires.

3. groupe. — 1re section : Lot de 10 agnelles sans dents de remplacement.

3. groupe. — 2e section : Lot de 10 agnelles saillies ou pleines ayant 2 dents de remplacement.

Art. 9. — Dans leur déclaration, les exposants devront indiquer d'une façon claire et précise le groupe, la section et la division des animaux inscrits au concours.

Art. 10. — Le Jury présidé par le Commissaire général du concours déterminera le montant du prix qui reviendra à chacun des lots primés.

Art. 11. — Les animaux admis au concours devront se trouver à Sartène sur le lieu du concours, à 7 heures du matin. Les opérations du Jury commenceront à 7 heures et demie.

Art. 12. — Le présent règlement sera inséré au recueil des actes administratifs.

Ajaccio, le 29 août 1911.

Le Préfet de la Corse,
H. JUILLARD.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 17°2 à midi + 20°2 ; à 6 heures du soir + 18° Maxima + 20°; Minima + 14°8

Baromètre : 7 heures du matin, 772 mm. midi 771 mm., 6 heures du soir, 770 mm. Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Quoes nuages.

l'après-midi, id.

Aviation

S. A. I. le prince Roland Bonaparte, membre de l'Institut vient d'être invité à aller présider, en Italie, le congrès international d'aéronautique qui se réunira au printemps, notamment pour étudier les cartes terrestres des différents pays, spécialement destinées aux aviateurs.

Nouvelles judiciaires

Sont spécialement chargés du règlement des ordres pour l'année judiciaire 1911-1912, aux tribunaux de première instance de : Ajaccio, M. Nicolai, juge suppléant ; Bastia, M. Cristofini ; Bloie, M. Canso ; Chambéry. M. Ordioni ; Gueima, M. Massoni ; Montagnaou, M. Nonza ; Tiemcen, M. Fesch.

Bourses de séjour

Ont été nommées boursières de séjour : en Allemagne, Mlle Gambotti Blanche-Georgette, suppléante répétitrice à l'école primaire Sophie-Germain, et en Italie, Mlle Antonelli Julie-Marie, déléguée à l'école primaire supérieure de filles à Gap, toutes deux pourvues du certificat d'aptitude au professorat des écoles normales.

Etat des récoltes

La direction de l'agriculture vient de publier le tableau approximatif des récoltes en 1911, d'après les rapports transmis par les professeurs départementaux, dans les six semaines qui ont suivi la moisson. Voici les chiffres qui intéressent la Corse :

Orge : Surfaces ensemencées, 12.300 hectolitres ; produit en grain : 135.200 hectolitres, 83.800 quintaux métriques.

Avoine : Surfaces ensemencées, 12.200 hectolitres ; produits en grains : 63 000 hectolitres, 31.500 quintaux métriques.

Pensions

M. Romignoli Charles-Baptiste, topographe ordinaire de 1re classe du service topographique. Services militaires, 6 mois 16 jours ; services civils, 25 ans 2 mois 14 jours. Pension de 1.340 francs avec jouissance du 15 janvier 1911.

Mme Colonna Marie-Catherine, femme Rocca, institutrice ; 33 ans 8 mois 9 jours de services. Pension de 1.236 fr. avec jouissance du 1er janvier 1911.

M. Susini Basile, sous-ingénieur des ponts et chaussées. Services militaires, 7 mois 21 jours ; services civils, 34 ans 15 jours. Pension de 2 334 francs avec jouissance du 16 janvier 1911.

Mme Sicardi Flavie-Philomène, institutrice ; 25 ans 3 mois 3 jours de services. Pension de 869 francs avec jouissance du 1er janvier 1911.

Succès

Nous apprenons avec un bien vif plaisir le bon succès de M. Mathieu Molinari, au concours de l'Enregistrement.

M. Mathieu Molinari est le fils de M. Molinari, le distingué receveur des contributions diverses à Tunis, et le neveu de M. Gustave Molinari, inspecteur de la Maison Casanier de Marseille.

Nous offrons au jeune receveur de l'Enregistrement ainsi qu'à sa famille nos plus chaleureuses félicitations.

Nouvelles maritimes

M. Andreani Antoine-Ulysse, commis de 2e classe des comptables des matières à Saïgon, est promu à la 1re classe.

— Sont promus : au grade de maître-mécanicien, le 2e m. Salani Dominique, titulaire du brevet supérieur ; — au grade de second maître, les quartiers-maîtres Alessandrini Jules-Antoine, mécanicien, et Mattei Paul-Louis, fourrier.

Réclamation

Nous recevons de plusieurs habitants du Nouveau-Port de vives réclamations au sujet d'un regard situé en face le Café de *France*.

Depuis une vingtaine de jours, ce regard est complètement obstrué, et un liquide des moins hygiéniques est déversé dans le caniveau, tout le long de la rue, formant un véritable ruisseau d'infection.

Nous transmettons à *Qui de droit* cette réclamation qui nous semble des plus justifiées.

Le 606 est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.

Contraventions

Procès-verbal a été dressé contre le nommé T. M., demeurant rue de l'Opéra, qui possède un chat et un chien, qu'il laisse toute la journée dans la cour de l'immeuble, et la nommé M. M., pour jet d'immondices dans la rue.

Avis

M. le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite, étant rentré de Gaagno-les-Bains, a rouvert son cabinet, rue Saint-Jean, 9 (maison Viale).

Consultations tous les jours, de 1 h. à 3 heures, excepté le dimanche.

Aliéné

Le nommé Pietri Guillaume-Félix, de Venzolasca, était détenu à la maison d'arrêt, pour coups et blessures.

Ayant manifesté des signes non équivoques d'aliénation mentale, il a été mis en liberté par les agents de police et conduit à l'hôpital civil où il a été interné provisoirement.

Pietri paraît être atteint de folie furieuse.

Service de vapeurs Southwell

Arrivée : Vapeur norvégien, « Carmelina, » capitaine Fjeldstad, venant de Manchester via Gênes.

A jure précipitée

Le nommé P. L., qui conduisait un chargement à une allure précipitée sur le boulevard, a été mis en contravention.

A vendre

Lit acajou complet commode, rideaux, glaces, bureau.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Apprentis

Des employés sont demandés à l'imprimerie du *Petit Bastiais*.

ETAT-CIVIL

Mariage.

Santini Théâo, surveillant militaire de Bastia, et Bottai Marie François-Eugénie, tailleuse, de Pise (Italie).

Décès.

de Figarelli Alexandre-François-Louis, conseiller à la Cour d'appel, 66 ans, de Bastia.

Barbieri Pierre, 15 mois, de Bastia.

LE DRAME DE VENZOLASCA

La mise en liberté de Paoli Antoine

Les circonstances, qui entourent l'attentat commis mardi soir, à Venzolasca sur Fava Jacques, restent encore mystérieuses.

Contrairement aux affirmations de la victime, il résulte des éléments de l'enquête que Paoli Antoine est complètement étranger à la tentative de meurtre commise sur Fava Jacques.

Paoli Antoine a pu établir un alibi constatant qu'il se trouvait à Bastia, vers 8 heures du soir, à l'heure où Fava Jacques recevait, à Venzolasca, une balle de revolver qui traversait son poignet gauche de part en part.

Sur ordonnance de M. le Juge d'Instruction, Paoli Antoine a été mis en liberté hier, dans la soirée.

Le blessé

L'état de Fava Antoine, la victime de ce drame mystérieux, est stationnaire.

Sauf complications, il semble que tout danger est écarté.

Les médecins de notre hôpital civil ont reconnu qu'aucun organe essentiel n'avait été lésé.

ETUDE
de Me Jacques Mingalon
Licencié en Droit
Notaire à Bastia

Suivant acte reçu par Me Jacques Mingalon, notaire à Bastia, le six octobre mil neuf cent onze.

M. Dominique Thiers et M. Sauveur Thiers, tous deux négociants, demeurant à Bastia, ont formé entre eux une société en nom collectif ayant pour objet le commerce en gros de denrées coloniales, graines et farines.

La durée de cette Société est de cinq années qui ont commencé à courir le cinq octobre mil neuf cent onze et expireront le trente septembre mil neuf cent seize.

Le siège de la Société est à Bastia, rue de l'Opéra, 3 et 5.

La raison et la signature sociales sont THIERS FRÈRES.

Les affaires de la Société sont gérées et administrées par les associés avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet.

Pour extrait, signé : J. MINGALON.

Deux expéditions du dit acte de Société ont été déposées l'une au greffe de la justice de paix du deuxième canton de Bastia et l'autre au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia, le douze octobre mil neuf cent onze.

Pour mention, signé : J. MINGALON.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE

200 fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
13, rue Napoléon, 13, Bastia

Arrangements entre débiteurs et créanciers. — Arbitrages

J'ai acheteurs de *propriété aux environs de Bastia* et *d'appartements divers*.

Me donner indications et prix Urgence.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

11 oct. — 12 oct.

Rentes de 3 0/0 anciens . 94.05 — 94.35
— de 3 0/0 amortis . . 96.45 — 96.25
ex-coupon.

Conseil Général

L'élection de Morosaglia

Paris, 12 octobre.

Les électeurs du canton de Morosaglia sont convoqués, pour le dimanche, 19 novembre, à l'effet de pourvoir au remplacement d'un membre du conseil général, en remplacement de M. Giansettini Paul, décédé.

Une Lettre de M. Paul Pugliesi-Conti *à M. CAILLAUX*

Paris, 12 octobre.

M. Paul Pugliesi-Conti, député de Paris, vient d'adresser une lettre vigoureuse au Président du Conseil, au sujet des pourparlers franco-allemands.

Dans cette lettre, M. Pugliesi-Conti proteste contre toutes négociations aboutissant au démembrement de notre domaine colonial.

M. Pugliesi-Conti exprime l'espoir que le Gouvernement ne voudra pas prendre la responsabilité de la cession d'une partie du Congo Français, qui a coûté tant d'efforts et de sacrifices à nos vaillants explorateurs coloniaux.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 12 octobre.

M. le général de brigade Abaut est placé, à dater du 13 octobre, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LES MINISTRES à la Commission du Budget

Paris, 12 octobre.

La Commission du Budget a entendu, dans sa séance d'aujourd'hui, les ministres des Travaux Publics, des Finances et de l'Instruction publique.

M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, avait été convoqué en dernier lieu.

Une question de M. Piou sur les négociations franco-allemandes

M. Jacques Piou, membre de la Commission, demande à poser, à M. de Selves, une question relative à la marche des négociations franco-allemandes.

Le député de la Lozère déclare que d'après lui, le ministre des Affaires étrangères a pour devoir d'éclairer la Commission au sujet des négociations.

M. de Selves fit la réponse suivante aux questions de M. Piou.

« Cette démonstration, dit-il, serait inutile sinon périlleuse.

» Votre devoir est de ne rien ajouter aux difficultés actuelles.

» Faites-nous encore crédit quelque temps, et sous peu, nous pourrons mettre le Parlement à même de juger l'œuvre accomplie et les résultats obtenus. »

Une démarche DU GÉNÉRAL DE NÉGRIER

Paris, 12 octobre.

Dans une lettre qu'il a adressée à M. Messimy, ministre de la Guerre, le général de Négrier, le héros de l'expédition du Tonkin, vient de démontrer une fois de plus, qu'il reste encore, malgré ses 72 ans, un grand patriote et un brave soldat.

Dans cette lettre, le général de Négrier sollicite du ministre de la Guerre l'autorisation de s'engager — au cas d'une déclaration de guerre contre l'Allemagne — dans les régiments de la frontière de l'Est, comme simple cavalier.

Ce geste patriotique du général de Négrier a produit une certaine émotion dans tous les milieux.

LA GUERRE Italo-Turque

Note officielle

Paris, 12 octobre.

Divers journaux ayant publié la nouvelle qu'un armistice aurait été conclu entre la Turquie et l'Italie, le gouvernement italien dément formellement ces bruits tendancieux.

A TRIPOLI

Arrivée du corps expéditionnaire

Un télégramme de Constantinople annonce qu'une partie du corps expéditionnaire vient d'arriver à Tripoli.

Un convoi, composé des transports *Rio Amazonas*, *Vincenzo-Florio*, *Washington*, *Ozzano* et *Letimbro*, et commenant un effectif de 8.000 soldats, a mouillé dans le port.

Ce convoi était accompagné des navires hôpitaux *Re-d'Italia* et *Regina-Margherita*.

L'intervention des Puissances

On confirme que la nouvelle demande d'intervention de la Turquie aux Puissances, a reçu partout un accueil favorable.

Mais si l'Angleterre et la Russie, aussi bien que l'Allemagne se déclarent prêtes, en principe, à jouer un rôle de médiatrices, il est certain aussi qu'elles ont besoin de savoir dans quelles conditions cette intervention serait possible.

On continue à affirmer à ce sujet, à Constantinople, que toute négociation ne serait possible que sur la base de la suzeraineté de la Turquie.

Les expulsions des Italiens

On annonce de source officieuse qu'à la suite de la démarche de l'ambassadeur allemand à Constantinople, le gouvernement ottoman aurait renoncé provisoirement à l'expulsion en masse des Italiens.

Cette mesure de représailles aurait certainement eu pour conséquence d'aliéner à la Turquie les sympathies des diverses puissances.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

La Question Congolaise

Paris, 12 octobre.

Aucune nouvelle n'est parvenue aujourd'hui au Berlin sur l'état des pourparlers.

Dans certains milieux, on affirme qu'au ministère des Affaires étrangères, on espère plus que jamais obtenir de l'Allemagne une cession réelle de territoires, en échange de la cession du Congo.

La Presse allemande

Les journaux allemands ont repris leur ton agressif contre la France.

Ils reprochent au gouvernement allemand son esprit d'excessive conciliation, et déclarent qu'ils seraient heureux si une rupture des négociations venait à se produire.

La Presse russe

Les principaux organes russes espèrent que la France saura faire valoir ses droits.

Ils affirment toujours l'amitié indissoluble de la Russie pour la nation alliée.

Les bases des négociations

Les conditions, dans lesquelles se rouvriront les pourparlers, sont les mêmes que celles d'il y a deux mois.

Le gouvernement français admet toujours le principe d'une cession territoriale au Congo.

En échange, il demande 1° une contre-cession territoriale, à la vérité peu importante, au Cameroun.

Aucun engagement n'a été pris sur l'étendue et la localisation définitive des territoires cédés.

La Catastrophe de la « Liberté »

La conservation des poudres

Toulon, 12 octobre.

M. Delcassé, ministre de la Marine, vient de prendre une décision radicale au sujet de la conservation des poudres à bord des cuirassés et navires de la flotte.

Le ministre a décidé qu'il ne sera plus désormais conservé, dans les soutes, que des poudres dont la fabrication remonte à moins de 4 ans.

La Commission d'enquête

La commission d'enquête sous la présidence du contre amiral Gaschard, continue ses recherches pour découvrir les causes de la catastrophe de la *Liberté*.

D'après plusieurs témoignages recueillis, l'hypothèse d'un incendie ne serait pas fondée.

LE CONGRÈS DE L'AFRIQUE ORIENTALE

Paris, 12 oct. 1911.

Le Congrès de l'Afrique Orientale a tenu, ce matin, sa dernière séance, à l'Ecole des Sciences Orientales.

Le Congrès a émis plusieurs vœux relatifs à la diffusion des écoles primaires, et à l'extension de la langue française à Madagascar.

Le banquet

Un grand banquet réunira, ce soir, tous les membres du Congrès, sous la présidence de M. Lebrun, ministre des Colonies.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean-Antoine Marinetti et son fils ;

Ont la douleur de faire part aux parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME PAULINE MARINETTI
Née GUAITELLA

leur épouse et mère, décédée à l'âge de 74 ans, à la Villa Paratojo.

Les obsèques auront lieu vendredi 13 octobre à 9 heures du matin à l'église de Cardo.

On se réunira à la maison mortuaire, Villa Paratojo, route de Sainte-Lucie.

De profundis.

Mme Julie de Figarelli ; M. J.-B. de Figarelli (Le Caire) ; M. et Mme Hyacinthe de Figarelli et leurs enfants (El Pira, Vénézuéla) ; Mme et M. Joachim Vincentini de Figarelli et leurs enfants ; Mlle Cesarine de Figarelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ALEXANDRE-FRANÇOIS-LOUIS DE FIGARELLI

Conseiller à la Cour d'Appel de Bastia

leur époux, père, beau-père et grand-père, décédé à Bastia, le 12 octobre, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu samedi, 14 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Jean, 2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Remerciements

M. Bordenave-Desburres, sous-préfet de Bastia, remercie les nombreuses personnes qui ont bien voulu lui témoigner leur sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de le frapper.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiums d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

GRAND BAR BRAVI
CAFÉ EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

Maison L.-N. MATTEI

BASTIA - CORSE

AMARO MATTEI



La Maison **L.-N. MATTEI & C^ie** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, *qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.*

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 243 — SAMEDI 14 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

L'Insurrection du 5 novembre 1789 à Bastia

Extrait des Mémoires de M. de Romain

La Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse reproduisait récemment dans son Bulletin, d'après l'ancien Moniteur, le compte-rendu de la fameuse séance du 30 novembre 1789, dans laquelle l'Assemblée Nationale déclara la Corse département français. La séance s'ouvrit par la lecture que fit Volney à la tribune d'une lettre écrite de Bastia, et dont il ne fit pas connaître l'auteur. Dans cette lettre, Jean-Baptiste Galeazzini (1) annonçait l'insurrection du 5 novembre, et le faisait avec autant de brièveté que d'inexactitude. Mais il s'agissait avant tout d'indisposer les représentants contre le gouvernement militaire et d'exalter le patriotisme de la population bastiaise. Le but fut pleinement atteint.

Les rapports sur cet événement sont très nombreux et quelques-uns même très longs. En dehors des récits que l'on trouve dans les divers historiens, on peut citer l'*Exposé des Officiers du Régiment du Maine, sur ce qui s'est passé à Bastia, le jeudi 5 novembre 1789* ; la *Justification du sieur Armand-Charles Barrin, lieutenant général des armées du Roi, commandant en Corse, des inculpations contenues contre lui dans le procès-verbal des officiers municipaux de Bastia, du 5 novembre 1789* ; la *Réfutation du Comité de la ville de Bastia, capitale de l'Isle de Corse, à l'exposé des officiers du Régiment du Maine, sur ce qui s'est passé en cette ville le jeudi 5 novembre 1789*. — Ces rapports sont autant d'apologies dans lesquels les intéressés cherchent à justifier leur conduite en cette circonstance. Mais ni les historiens, ni les rapports ne parlent de la part que prit à l'insurrection un jeune officier Corse, alors dans sa vingtième et unième année, le lieutenant d'artillerie Bonaparte. Félix de Romain, en ce moment en garnison à Bastia comme lieutenant d'artillerie en premier, paraît être le seul qui ait conservé dans ses Mémoires le souvenir de cette participation. Romain nous donne en outre des détails assez curieux sur les relations, peu intimes, du reste, qu'il eut, dès 1788, avec le futur empereur, sur son caractère remuant, raisonneur, passionné pour la discussion, et ces détails ajoutent à son récit, surtout pour les Corses, un intérêt particulier.

Félix de Romain, né à Angers, le 15 juin 1766, fit en Corse un assez long séjour comme officier d'artillerie. Ardent royaliste, il émigra plus tard et servit comme canonnier noble à l'armée de Condé qu'il ne quitta que le 17 janvier 1801. Il se signala, d'ailleurs, par son courage et son esprit d'aventure En 1815, il fut chef d'état-major de l'armée d'Anjou commandée par d'Autichamp. La Restauration le nomma inspecteur des gardes nationales de Maine-et-Loire, et lui donna le grade de colonel avec la retraite de lieutenant-colonel. (Voir CHUQUET, *La Jeunesse de Napoléon*, Ier, vol. page 336)

En **1824**, il fit imprimer ses Mémoires sous ce titre : *Souvenirs d'un officier royaliste, contenant son entrée au service, ses voyages en Corse et en Italie, son émigration, ses campagnes à l'armée de Condé et celle de 1815 dans la Vendée, par M. de R., ancien colonel d'artillerie.* — Paris, Egron, imprimeur-libraire, rue des Noyers, n° 37, MDCCCXXIV.

I. LETTERON.

Extrait des Mémoires de M. de Romain

Je ne tardai pas à reconnaître aussi en fréquentant les Corses, que le sentiment qui les domine est le chagrin d'avoir été soumis. Ils ne peuvent s'habituer à l'idée de ne pas redevenir une nation indépendante ; j'en ai eu les preuves que je vais citer. J'ai souvent entendu dire, dans ce temps-là, à plusieurs d'entre eux, la veille de la Saint-Louis : « C'est donc demain la fête de votre Roi ? » et cela avec une sorte d'intention ; je répondais : « Ce n'est donc pas le vôtre ? » J'en ai vu d'autres, auxquels j'exprimais ma surprise de ce qu'ils ne faisaient pas de démarches pour faire entrer leurs enfants dans un régiment, me répondre avec orgueil : « Mon fils n'est point fait pour entrer comme sous-lieutenant. »

Voici une autre remarque sur ce point, relative à ceux qui se livraient au commerce maritime, ce qui n'est pas commun ; ils ont conservé un amour particulier pour leur ancien pavillon qui est fond blanc, portant une tête de Maure dans le milieu ; ils le conservent à leur bord comme une relique, l'arborent même souvent dans les fêtes à côté de celui de France, et quelquefois seul en mer, lorsqu'ils sont éloignés du port et qu'ils naviguent entre eux, ce qu'ils font non par une sorte de gentillesse, mais par le sentiment d'orgueil qui les caractérise, n'envisageant pas le danger qu'il pourrait y avoir pour eux s'ils étaient surpris en mer par un corsaire qui, n'entendant pas raison, ne les reconnaîtrait point pour Français.

Je m'entretenais souvent sur ce chapitre avec eux et avec mes camarades, lorsqu'en mil sept cent quatre-vingt-huit, M. Buonaparte, nommé depuis peu lieutenant d'artillerie, arriva en Corse pour y passer son semestre. Il était notre camarade ; il vint nous voir à ce titre, et suivant l'usage, nous l'engageâmes à dîner les uns après les autres pour faire plus ample connaissance. Il était un peu plus jeune que moi ; son entrée dans le corps datait de deux ans après la mienne. Sa figure ne me revint pas du tout, son caractère encore moins ; et son esprit était si sec et si sententieux pour un jeune homme de son âge, un officier français, que je n'eus pas la pensée d'en faire jamais mon ami ; mes connaissances étaient trop peu étendues sur les gouvernements anciens et modernes pour discuter avec lui ce sujet l'avoci de ses conversations. Aussi, quand je lui donnais à dîner à mon tour, ce qui arriva trois à quatre fois cette année-là, je m'en allais aussitôt après le café, le laissant aux prises avec un de nos capitaines, bien plus capable que moi de faire assaut avec un si vaillant champion ; mes camarades n'y voyaient comme moi que du ridicule et du pédantisme. Nous croyions même que ce ton doctoral qu'il prenait était sans conséquences, jusqu'à un certain jour qu'il argumenta si fort sur les droits des nations en général, y faisant même figurer la sienne, *Stupete gentes !* que nous n'en revînmes pas d'étonnement, surtout lorsqu'il dit en parlant de leurs Assemblées d'Etats qu'il était question de convoquer, ce que M. de Barrin cherchait à retarder, suivant en cela les errements de son prédécesseur, « qu'il était bien surprenant que M. de Barrin eût la pensée de vouloir les priver de délibérer sur leurs intérêts, » ajoutant d'un ton menaçant : « M. de Barrin ne connaît pas les Corses ; il verra ce qu'ils peuvent » Cette parole échappée nous donna la mesure de son caractère. Un de nos camarades lui répliqua : « Est-ce que vous useriez de votre épée contre le représentant du Roi ? » Il ne répondit rien. Hélas ! qui la lui avait donnée cette épée ?

Nous nous séparâmes froidement, et c'est la dernière fois que ce ci devant camarade, ci-après empereur, me fit l'honneur de dîner avec moi. Nous le revîmes, deux années plus tard, apporter dans son pays, non la vigne, ni l'art de cultiver la terre, mais celui de fomenter les révolutions. Je raconterai dans la suite ce dont j'ai été témoin à cet égard.

M. de Romain termine le sixième livre de ses Souvenirs en racontant comment le roi Louis XVI fut ramené de Versailles dans la capitale par la populace de Paris. Il commence ainsi le septième livre :

Je vous laisse à penser (1) ce qui se passait dans notre âme à l'arrivée de chaque courrier, surtout lorsque ceux-ci, retardés par les vents contraires, apportaient tout à la fois une série de nouvelles de plus en plus désastreuses. Notre étonnement n'était tel que, la plupart du temps, nous refusions de croire ce que disaient les journaux, et ce que l'on marquait dans les lettres.

Nous nous félicitions souvent de l'état de paix que notre séjour en Corse nous procurait, surtout lorsque nous apprenions ce qui se passait dans différentes garnisons de France, et combien les militaires y devenaient en butte aux persécutions des partisans de la révolution.

... Il existait aussi, dès cette époque, de grands troubles en Provence ; Marseille et Toulon avaient été le théâtre de scènes déplorables. Les régiments qui y étaient avaient dû prendre la nouvelle cocarde ; cela commençait à nous toucher de près, à cause des relations habituelles que ces ports avaient avec ceux de la Corse Cette île semblait, néanmoins, toute étrangère à ces premières révoltes ; elle les ignorait même en partie, à raison de la différence de la langue et d'une sorte d'apathie que ce peuple a toujours pour ce qui ne le regarde pas directement. Ses principaux habitants n'osaient se flatter d'être traités par l'Assemblée nationale et par le Roi, comme une province de France, dans tous les changements qu'on se proposait d'opérer, à raison du peu de temps qu'il y avait que leur pays était conquis.

Le ministre de la Guerre avait rappelé depuis peu de la Corse deux régiments suisses qui y étaient en garnison, sans les faire remplacer, ce qui nous réduisait à trois régiments français et deux compagnies d'artillerie pour contenir toute l'île en cas d'émeute. Le brave régiment d'Ernest venait de repasser en Provence ; M. de Caraman y commandait.

Nous étions les seules troupes de France qui n'eussent pas encore arboré la cocarde tricolore ; nos insulaires n'avaient même pas songé à prendre ce signe de rébellion ; mais M. Salicetti, député du tiers aux Etats-Généraux, qui correspondait avec plusieurs de ses compatriotes, dont la tête était très ardente, les avait chargés de travailler les esprits dans les villes principales et de disposer le peuple corse à suivre l'exemple de celui des villes du royaume, d'arborer la cocarde dite nationale et d'organiser des milices bourgeoises.

(*A suivre*).

(1) « J'ai commencé, disait Jean-Baptiste Galeazzini, la Révolution dans l'Ile ; c'est sur ma lettre que l'Assemblée Constituante déclara la Corse partie intégrante de la France. » (Voir A. CHUQUET : *La Jeunesse de Napoléon*, 1er vol., page 301).

(1) M. de Romain écrit ses Souvenirs pour ses enfants.

GAZETTE ÉLECTORALE

L'Election de Sartene

Ce ne sont pas les candidats qui feront défaut dans l'arrondissement de Sartene, pour remplacer le docteur Balesi à la Chambre des Députés.

M. Panzani, conseiller à la Cour d'appel, a déjà posé sa candidature.

M. Cattucoli, conseiller général, et M. Quilichini, maire de Sartene, anciens concurrents de M. Balesi, sont décidés, paraît-il, à rentrer dans l'arène électorale.

Il est aussi fortement question de M. Giordan, directeur de la Mutuelle de France et des Colonies, qui avait posé sa candidature aux dernières élections, puis l'a retirée.

Plusieurs personnalités influentes de l'arrondissement auraient songé à offrir la candidature à M. Orsatti, professeur agrégé au lycée de Bastia, conseiller général de Sainte-Lucie-de-Tallano, mais nous croyons savoir que ces démarches n'ont pas abouti.

On nous assure que de pareilles démarches auraient été faites auprès de M. Jean Chiappe, attaché à la direction du personnel du ministère de l'Intérieur ; on ne connaît pas encore la réponse de M. Chiappe.

LA CATASTROPHE DE TOULON

CASTIRLA

LES OBSÈQUES DU MATELOT TADDEI

Samedi dernier, le train de sept heures du soir nous apportait les restes mortels du fusilier breveté Taddei, de Castirla, victime de l'explosion du cuirassé « Liberté ».

Toute la population de ce village s'était rendue, recueillie et émue, à la gare de Francardo.

Aussitôt l'arrivée du train, le cercueil renfermant les restes de l'infortuné marin est déposé du fourgon funèbre. Recouvert du drapeau tricolore, il disparaît sous les nombreuses et magnifiques couronnes, offertes à Toulon et à Calvi.

Castirla a fait, à son cher disparu, à cette noble victime du devoir, des funérailles imposantes ; des délégations ont été envoyées de tous les points du canton ; l'absoute a été donnée par le curé de la paroisse, le vénérable abbé Simoni. Trois discours vibrants de patriotisme ont été prononcés sur la tombe du pauvre petit matelot par MM. Taddei Nonce et Lesoil, de Castirla, Berteraggi, de Prato.

Le fusilier marin Taddei était un engagé volontaire. Comme tous les jeunes gens de l'intérieur de la Corse qui se destinent aux équipages de la flotte, il y était allé d'enthousiasme. Moins expérimentés que leurs camarades du littoral, ils trouvent les débuts très difficiles et très pénibles ; mais rien ne les rebute, et l'endurance et l'abnégation dont ils font preuve les font arriver à bout de tout.

Les matelots fusiliers, à bord de ces vaisseaux de guerre, remplissent les fonctions de marins et de soldats à la fois, et de toutes les spécialités dont s'honore notre marine, celle du fusilier est une des plus nobles et des plus brillantes.

Après quelques mois passés à la division de Toulon, Taddei, que la fatigue ne rebutait pas, accepte d'aller au bataillon de Lorient, d'où, deux mois après, il devait revenir à Toulon, son port d'attache, muni du permission tant gagné.

Pauvre ami ! toi qui avais reçu de tes chefs la considération d'un marin d'élite ! toi dont le seul orgueil et l'unique joie était d'embarquer sur un de nos plus beaux cuirassés ; toi dont la conduite exemplaire s'est manifestée jusqu'à ton dernier souffle de vie, tu nous as ravi inerte dans un froid cercueil arraché à ton vingt-quatrième printemps par la plus imbécile des fatalités.

Tu as été retrouvé, ton cher ami, dans

une embarcation du croiseur cuirassé «Marseillaise», l'aviron à la main, luttant contre l'impossible en portant secours à ses malheureux camarades.

Et moi qui ai vécu jusqu'à ces dernières années dans la grande famille maritime, moi qui par deux fois ai failli périr pendant les premiers essais de notre navigation sous-marine, je connais le courage, le sang-froid et l'endurance des matelots de France aux moments difficiles.

Pauvre Taddei ! Quel terrible réveil à 465 le tien, cet inoubliable matin du 25 septembre ! Alors que le matin coq filtrait la dernière louche de café ; alors que les tambours et clairons s'étaient joter en rade leurs premiers accords de branle-bas, une odeur âcre et sinistre, une fumée insolite se répandait dans les entre-ponts du gigantesque cuirassé, et puis des explosions successives, et puis la mort, la désolation.

Puisse cette manifestation spontanée de toute la population du canton, accourue aux obsèques du matelot Taddei, apporter quelque baume sur le cœur meurtri de ses parents en pleurs.

BATTISTA DE FRANCARDO.

Discours de M. Pietri à Ile-Rousse

A l'arrivée des restes mortels du matelot Taddei, à Ile-Rousse, le sympathique et dévoué préposé de l'inscription maritime, M. Pietri, a prononcé le discours suivant :

* Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Marine que j'ai l'honneur de représenter ici, je salue à son passage cette victime de la catastrophe de la *Liberté*. Je me permets d'adresser en même temps, aux parents, si cruellement éprouvés, l'expression des douloureuses sympathies de notre population maritime et de toute la ville d'Ile-Rousse.

Comme tant d'autres, Taddei, vous êtes tombé à votre poste de combat, et dans la destruction du cuirassé *Liberté*, qui nous prive de l'une de nos modernes et puissantes unités de combat, plus de deux cents de vos camarades ont trouvé la mort.

D'encon, comme vous, victimes de l'anéantissement de leur navire, d'autres, et ils sont nombreux, victimes de leur dévouement et en se portant à votre secours.

Mort héroïque pour tous ces enfants de France que nous pleurons avec notre chère et grande Patrie.

Hélas, c'est au lendemain de cette grandiose manifestation navale où la France a montré la vitalité de sa marine nationale que nous avons à déplorer l'accident du croiseur cuirassé *Gloire* et le désastre de la *Liberté*.

La fatalité peut s'appesantir sur notre marine de guerre, mais elle ne saurait ébranler le moral de nos marins ; leur courage grandit au danger et leur devise reste ce qu'elle a été et sera toujours : « Honneur et Patrie ».

Matelot Taddei, vous allez dans votre village de Castiria dormir votre dernier sommeil. Là, des parents, des amis attendent l'arrivée de votre dépouille mortelle. A tous nous disons : « Vos larmes sont les nôtres. Courage, et puisez dans les marques de sympathies données au deuil de la France par le monde entier un léger adoucissement à votre douleur ».

Matelot Taddei, noble enfant du devoir, dormez en paix !

ERSA

LES OBSÈQUES DU MATELOT ALIBERTINI

Les funérailles du matelot Alibertini Jean, victime de la terrible explosion du cuirassé « Liberté », ont eu lieu mardi matin à Granajolo-Ersa.

Le cercueil débarqué du « Numidia » lundi matin, est conflé par la sous-intendance de Bastia au camionneur de la guerre, M. Cavalli, entrepreneur de transports, lequel est entré dans le village, sur un camion magnifiquement orné du drapeau tricolore et entouré de couronnes offertes par diverses sociétés de Toulon.

Le cortège se forma à l'entrée du village, où une foule énorme de parents et d'amis avaient tenu à rendre au glorieux marin victime du devoir un dernier et suprême adieu.

Le spectacle était impressionnant.

A mesure qu'on approchait du village, des femmes en pleurs attendaient ce cher enfant que des parents inconsolables accompagnaient à sa dernière demeure.

Des hauteurs de la route nationale on pouvait admirer cet imposant cortège qui se dirigeait vers l'église, où un magnifique catafalque avait été dressé.

La cérémonie religieuse dura deux heures.

Avant de rendre à la terre cette chère victime que la Cap-Corse a enregistré parmi ses nombreux enfants morts pour la Patrie, des discours émouvants et patriotiques ont été prononcés par M. Stresina, maire d'Ersa, et par l'adjoint Maire, M. Pietri.

O METO

SERVICE FUNÈBRE

Dimanche, a eu lieu dans l'église paroissiale d'Olmeto, au milieu d'une affluence considérable de personnes, un service funèbre pour le repos de l'âme des glorieux marins du croiseur « Liberté », morts victimes au service de la Patrie.

Un catafalque, artistement dressé par l'organisateur de la cérémonie, M. Vesperini Jean Côme, s'élevait imposant dans la nef aménagée pour la circonstance. Sur le devant de ce catafalque, un croiseur miniature représentant le « Liberté » encore plein de vie, semblait glisser, majestueux, sur les flots bleus. Au dessous, à terre la même carcasse : une épave, une masse informe, des ponts tordus, des tourelles brisées, des canons, des embarcations en morceaux... la réalisation parfaite, pour la vue, de la terrible catastrophe qui, le 25 septembre dernier, épouvanta et mit la France en deuil. A côté de l'épave un cercueil :... et autour du cercueil des ancres, des drapeaux ornés de noir, des branches de palmiers et deux autres petits cuirassés qui semblaient, au milieu des trois couleurs, escorter dans l'au-delà l'âme des trépassés. Une inscription : « Aux victimes du devoir, morts pour la Patrie, » se détachait en lettres noires sur fond blanc au-dessus de l'épave.

Tout autour du catafalque, un peloton de soldats, commandé par un sous-officier, rendait les honneurs militaires.

Aux premiers rangs assistait, sous la présidence de M. l'Adjoint au Maire, une délégation de conseil municipal portant au bras en signe de deuil, un large crêpe noir.

Immédiatement après venaient les notabilités de la ville et la foule des assistants.

La messe a été célébrée dans un calme parfait. Des voix harmonieuses, mais tristes, accompagnées avec maestria par les orgues de l'église que Mlle Calloni d'Istria Antoinette a touchées avec tant d'expression, ont ému l'assistance.

M. Clemenzi, curé-doyen, si bien servi par une parole claire et pénétrante, a prononcé en vibrant discours patriotique où il a mis toute son âme. Il a évoqué le superbe croiseur « Liberté », hier encore une de nos belles unités navales, parcourant les mers pour rehausser l'éclat de notre marine, à New York etc., aujourd'hui, hélas ! une chose sans nom, un amas de ferraille, gisant sans vie au fond des flots où il a entraîné, avant l'heure, tant de braves marins.

Il a évoqué les douleurs, les misères que la sinistre explosion a causées ; on croyait assister au terrible drame, on croyait avoir devant soi tous ces pauvres êtres déchiquetés par la rafale de feu et de mitraille et sur leurs corps informes les parents échevelés, livides. Bien des yeux ont pleuré en écoutant ce discours qui a fait frémir et ému jusqu'au fond de l'âme.

L'émotion a été calmée quand de sa voix puissante le curé-doyen a rappelé que la France ne doit pas se laisser abattre par la triste réalité. La France, a-t-il dit, est un vaisseau qui sait braver la mer, la tempête peut trouer une de ses voiles, abattre même un mât, elle ne saurait l'atteindre complètement.

Il s'est étendu longuement sur cette belle âme française faite d'amour et de dévouement, capable de trouver en elle-même la force nécessaire pour se relever quand le malheur la frappe.

La messe terminée, les soldats défilent deux par deux, après avoir, une dernière fois, rendu les honneurs aux glorieux enfants morts pour la France. Puis ils vont se ranger sur la place de l'église, devant M. l'adjoint au maire, M. Viola-qui, au nom de la municipalité et de la population, les remercie du zèle qu'ils ont apporté dans l'accomplissement de leur mission et témoigne des plus vifs remerciements pour M. le général Leblet et le commandant de la place d'armes de Sartène. Au cri de vive la France, vive l'armée, la foule émue se sépare.

Au lendemain d'une catastrophe aussi épouvantable nous constatons avec une joie mêlée d'orgueil combien en Corse on aime la Patrie... cette qui, par delà les mers, porte glorieusement ses trois couleurs et assure la paix en Europe par sa force et son prestige. Haut les cœurs !

Nous sommes heureux, à l'occasion d'une cérémonie aussi émouvante, de transmettre nos plus vives félicitations au distingué organisateur, M. Vesperini Jean Côme qui s'est largement dépensé pour donner aux pauvres victimes du *Liberté* un témoignage de profonde sympathie et de commisération.

Nous remercions bien vivement notre curé-doyen, M. Clemenzi, qui a su traduire si fidèlement les sentiments patriotiques de la population d'Olmeto.

Nous sommes heureux aussi de remercier M. le gouverneur de la Corse, le général Leblet, qui s'est empressé d'envoyer un peloton de soldats pour rehausser l'éclat de cette imposante et patriotique cérémonie.

Un groupe de patriotes.

EMPRUNT

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BASTIA

Le *Journal Officiel* publie le décret suivant :

Le Président de la République Française, sur le rapport du ministre du Commerce et de l'Industrie, décrète :

Article 1er. — La Chambre de Commerce de Bastia (Corse), est autorisée à contracter à un taux d'intérêt qui n'excédera pas 4 1/2 un emprunt de 406 000 francs, en vue de subvenir aux dépenses d'installation d'un outillage public composé de trois hangars au port de Bastia.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé et consolidé en totalité ou par fractions, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations ou du Crédit Foncier de France, aux conditions de ces établissements.

L'amortissement de cet emprunt s'effectuera dans une période maximum de douze ans.

Article 2. — La Chambre de Commerce de Bastia est autorisée à affecter partie du produit des péages locaux perçus à son profit, en vertu du décret du 23 juillet 1903, au payement des annuités, intérêts et amortissement de l'emprunt sus-visé de 406.000 fr. dans les limites où le produit net des taxes d'usage de l'outillage serait insuffisant pour couvrir les annuités.

Article 3. — Les péages institués au port de Bastia par le décret du 23 juillet 1903, continueront d'être perçus au profit de la Chambre de Commerce de Bastia pendant tout le temps nécessaire pour permettre à la dite Chambre de satisfaire, tant à ses obligations antérieures qu'à celles résultant du présent décret, sans que toutefois cette perception puisse excéder le délai de 30 ans fixé par le décret du 23 juillet 1903.

Dans le cas où le produit des pâtages serait supérieur aux annuités de l'emprunt contracté, en vue des travaux du port, l'excédent de recettes devra être employé, chaque année, au remboursement anticipé de cet emprunt.

Dans les trois premiers mois de chaque année, la Chambre de Commerce de Bastia adressera au ministre du Commerce et de l'industrie, ainsi qu'au ministre des Finances, et au receveur des Douanes, chargé de la perception, un compte rendu détaillé des recettes perçues dans le port de Bastia, des frais de perception dans l'année précédente et de sa situation, au point de vue de l'amortissement de ses emprunts.

Compagnie Française des Eaux

La Cie des Eaux a l'honneur d'informer la population que, par suite de réparations sur la conduite d'amenée, le service des eaux sera suspendu à partir de ce soir 8 heures, jusque dans la matinée de demain.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 octobre.

Les tendances de notre place se montrent plus satisfaisantes dans l'ensemble bien qu'un léger tassement se soit produit en clôture. On veut voir dans les entrevues et communications répétées des négociations avec leur gouvernement respectif un acheminement rapide vers la solution du conflit franco-allemand et l'idée d'une médiation entre l'Italie et la Turquie a fait de grands progrès. La Rente Française gagne 5 centimes à 93.97. Fonds Etrangers irréguliers : Turc et Russe à 1/2 0/0 mieux à 77.05 et 100 frs. Italien et Serbe plus faibles à 100.30 et à 86.40. L'Extérieure est calme 91.90. Peu de variations au groupe de nos Sociétés de Crédit ; on a traité le Crédit Foncier à 830 et le Crédit Lyonnais à 1465. Bonne allure du Comptoir National d'Escompte à 910 et de la Société Générale à 784.

Sous fait 5.470. Un peu de lourdeur sur les valeurs de transports. Les Industrielles et Métallurgiques Russes sont animées. Les titres cuprifères, d'abord soutenus puis en léger recul. Rio 1.490.

En Banque au comptant, la Gold Reef of Barima est l'objet d'échanges suivis à 29.50.

Les affaires de nos grands réseaux sont fermes : Nord 1.580, P. L. M. 1171.

M. LE COMMIS PRINCIPAL PAOLI

C'est avec grand plaisir qu'a été accueillie dans notre ville la nomination au bureau de Bastia de M. le commis principal Pierre Paoli.

M. Paoli nous a quittés il y a neuf ans, et a rempli successivement les fonctions de commis principal à Laval, à Arles et à Nice. Partout il s'est acquis la sympathie de ses chefs, l'affection de ses camarades, l'estime de la population. Partout son départ a été regretté comme il l'avait été lorsqu'il quitta Bastia. C'est au très précieux collaborateur pour si le receveur Berthez, qui connaît d'ailleurs ses qualités professionnelles est zèle, et son dévouement.

Nous empruntons au *Petit Niçois* le compte rendu de la réunion qui a précédé le départ de M. Paoli, de Nice, où ses collègues ont tenu à lui faire les adieux d'une manière aussi affectueuse que cordiale.

Le personnel des P. T. T. de la Recette principale était réuni, avant-hier soir, pour offrir un punch d'adieu à M. Paoli, commis principal, nommé à Bastia. Le Receveur principal avait tenu à assister en personne à cette manifestation d'amitié.

Le punch servi, M. le Receveur principal se lève et dit combien il regrettera la précieuse collaboration de M. Paoli, mais il espère le revoir bientôt à Nice, pour y remplir des fonctions plus élevées qu'il mérite.

M. Teste, commis principal, avec simplicité, élégance et sentiment, se faisant l'interprète de la sympathie de tout le personnel de Nice-R. P., qui a su apprécier les qualités de cœur et l'intelligence de M. Paoli, s'est exprimé en ces termes :

Mon cher Paoli,

Les regrets et sentiments de sympathie que vient de vous exprimer si chaleureusement M. le Receveur principal, à l'occasion de votre nomination à Bastia, sont certainement aussi ceux de toute notre collaboration pour vous une grande satisfaction, parce qu'ils disent que votre collaboration aux divers services de la Recette principale étaient bien appréciés, collaboration que vos collègues regretteront beaucoup.

Je suis certain, mon cher Paoli, d'être l'interprète des regrets qu'ils éprouvent à la pensée que vous ne serez plus leur collaborateur direct, qu'ils n'auront plus près d'eux le bon collègue et l'excellent camarade que vous êtes, et comme ils n'ont rien de l'égoïste, ils vous adressent leurs sincères félicitations et sont heureux de constater l'empressement mis par l'administration à vous accorder le *summum de vos désirs*, c'est-à-dire votre retour à Bastia, au pays natal où l'on revient toujours si volontiers, n'est-ce pas ? parce qu'on y retrouve les affections d'être chers, des amis dévoués et, aussi, des souvenirs qui font revivre en nous les années délicieuses qu'on y a vécues.

Tous, nous souhaitons de tout cœur qu'il en soit ainsi pour vous et que, l'air du pays aidant, vous reveniez rapidement à la santé.

Cette manifestation de sympathie que vous recevez ce soir de l'unanimité du personnel, je puis le dire, est la résultante indiscutable des nombreuses qualités que vous possédez, au nombre desquelles je tiens à citer celles qui émanent du cœur et votre impartialité qui, en si peu de temps, vous ont valu l'estime de tous.

Encore une fois, cher collègue et ami, toutes nos félicitations et nos souhaits de vous revoir bientôt sur la Côte d'azur, appelé à d'autres fonctions.

M. Paoli, dont l'émotion est visible, remercie et dit que cette manifestation de sympathie restera éternellement gravée dans son cœur. Il quitte avec regret ses camarades et Nice-la-Belle, mais il dit au revoir et non adieu.

A minuit, cette belle fête se terminait par des souhaits de bon voyage et de prompt retour.

La 606 est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 17 à midi + 20 à ; à 6 heures du soir + 18 Maxima + 21 ; Minima + 15

Baromètre : 7 heures du matin, 769 mm. midi, 768 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Quoe nuages. l'après-midi, id.

Au départ

M. Pierre de Casabianca, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, est parti par le paquebot de Nice.

Dans les Lycées

M. Campiglia, économe du lycée de Montpellier, passe au lycée Lakanal, à Paris ; M. Nicolai, économe du lycée de Nice, passe à celui de Marseille.

Nos félicitations à ces deux fonctionnaires qui ont laissé de si bons souvenirs à notre lycée.

Ministère des finances

M. Grisoloni Jacques-Joseph, adjudant au 98e, est nommé expéditionnaire de 6e classe à l'administration centrale des finances.

Pensions

M. Venturini Jean-Victor-Marie, maître-armurier : 30 ans 11 mois 12 jours de services. Pension de 1.464 francs avec jouissance du 1er août 1911.

Mme Bonielli Rose, Veuve Bonielli. Le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension de 629 francs avec jouissance du 18 mai 1911.

M. Savelli Augustin, second-maître des directions de port : 27 ans 11 mois 29 jours de services. Pension de 1.160 francs avec jouissance du 1er juillet 1911.

Service de vapeurs Southwell

Départ : Vapeur norvégien *Carmelina*, capitaine Fjeldstad, à destination de Manchester via Valencia.

Arrivée : Vapeur allemand *Turin*, capitaine Meyer, venant de Hambourg via Livourne.

Les Annales

Les lumineux articles du lieutenant-colonel Rousset : *Si la guerre avait lieu...*, publiés dans *Les Annales*, sont suivis avec un intérêt passionné. Celui d'aujourd'hui envisage le premier contact des Français et des Allemands au lendemain de la déclaration des hostilités... Lire, dans le même numéro, très varié, d'intéressants souvenirs de Jules Claretie sur Victor Duruy, une charmante causerie de M. René Bazin : *MM. les Chasseurs*, et les chroniques d'actualité de Paul Adam, Jules Bois Yvonne Sarcey, le Bonhomme Chrysale, etc...

En vente partout : 25 centimes.

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux

Joseph LUCHETTI

livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant

(Voir l'annonce à la 4e page

A vendre

Dépôt de futailles vides à vendre, maison ARTAUT.

Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap.

AVIS

Madame Oreste Baggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient sitôte les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

Voir annonce à la 4e page.

VENZOLASCA

La Vendetta !

ASSASSINAT

Venzolasco, 13 octobre.

La série rouge continue.

Un nouveau drame vient de se dérouler dans la commune de Venzolasca.

Ce matin, vers 6 heures et demie, le nommé Petrignani Vincent, forgeron, âgé de 46 ans, se rendait à la gare d'Arena, en compagnie de ses deux cousins Albertini Pascal et Bacchini Jean.

Echappés des luttes fratricides qui ensanglantent leur village natal, ils s'étaient décidés à se rendre à Bastia, afin de s'embarquer pour l'Amérique, et éviter ainsi les représailles de leurs ennemis.

Ces trois individus se trouvaient au lieu dit Saint-Antoine, situé à mi-chemin entre la gare et le village, lorsque six coups de feu retentirent. Petrignani Vincent tomba foudroyé ; il avait reçu une balle au côté gauche du cou qui traversa la gorge de part en part, et alla se loger à la partie supérieure de l'épaule droite.

Albertini et Bacchini ne furent pas atteints, mais, craignant pour leur vie, ils retournèrent précipitamment à Venzolasca, où ils rendirent compte du drame qui venait de se dérouler.

Le parquet de Bastia est arrivé sur les lieux aux fins d'enquête.

Le corps du malheureux Petrignani a été transporté à Venzolasca.

EXIGEZ LES
GALETTES
COSTE
Rondes et Carrées
MARQUE « LE BÉBÉ »

LA HERNIE
Ses Dangers — Moyens de la combattre
Les Appareils de A. CLAVERIE

Il y a beaucoup de maladies dont on ne soupçonne pas la gravité : la *Hernie* est de ce nombre ; c'est une des plus redoutables infirmités.

Celui qui en est atteint doit s'il ne se soigne pas, se préparer à la voir grossir et atteindre des proportions effrayantes.

On comprend donc quelle IMPRUDENCE est commise par ceux qui négligent leur hernie.

Et pourtant il est facile de se mettre à l'abri de tous ces dangers ; il suffit en effet que la tumeur soit MAINTENUE : MAIS IL FAUT qu'elle le soit PARFAITEMENT et CONTINUELLEMENT.

Les Appareils inventés par A. CLAVERIE, à *Paris*, et portés à leur plus haut point de perfection par plus de 30 ans d'études et d'expériences permettent *seuls* d'arriver à ce résultat.

D'une résistance et d'une souplesse sans égales, ces appareils se moulent sur le corps et permettent tous les mouvements sans se déplacer. Sous leur pression énergique mais toujours douce avec précision, la tumeur disparaît et c'est immédiatement le retour de la santé et des forces.

Aussi tous ceux qui souffrent de *Hernies, Efforts*, etc., apprendront avec plaisir la prochaine arrivée en Corse de M. A. CLAVERIE, le spécialiste de Paris qui recevra et fera l'application de ses merveilleux appareils à :

AJACCIO, samedi 21 octobre (de 9 h. à 5 heures) et dimanche 22 octobre (de 9 h. à 2 heures) Hôtel de France.

CORTE, lundi 23 octobre (de 9 h. à 2 h.) Hôtel Paoli.

ILE-ROUSSE, mercredi 25 octobre (de 9 h. à 2 heures) Hôtel de Giovanni.

BASTIA, jeudi 26 et vendredi 27 octobre (de 9 h. à 5 heures) Hôtel de France.

« Traité de la Hernie, » des Varices, et des « Affections Abdominales, » consultation et renseignements gratis et discrètement, A. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint-Martin à Paris.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

13 oct. — 13 oct.

Rentes de 3 0/0 anciens . 94.35 — 94.30
de 3 0/0 amortis . . 95.25 — 95.25
ex-coupon.

Au « Journal Officiel »

Douanes

Paris, 13 octobre.

M. Marsilly, patron des Douanes en retraite, est nommé surveillant de port à Porto-vecchio.

Eaux et Forêts

M. Comiti, brigadier des eaux et forêts à Verdaches, est désigné pour la maison forestière d'Altone, en remplacement de M. Cesari, maintenu à Propriano.

Services civils de l'Indo-Chine

M. Arrighi, administrateur des services civils en Indo-Chine, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, à partir du premier janvier 1912.

Le prochain mariage du Président du Conseil

Paris, 13 octobre.

On continue, dans certains milieux, à s'entretenir de la nouvelle qui circule depuis plusieurs jours, au sujet du prochain mariage de M. Caillaux.

Le président du Conseil épouserait la belle-fille, divorcée, de M. Jules Claretie, administrateur de la Comédie Française.

ARRAS

LE CONGRÈS des Jurisconsultes Catholiques

Arras, 13 octobre.

Le 35e Congrès des Jurisconsultes catholiques s'ouvrira, dans notre ville, le 17 octobre courant, sous la présidence de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, et de M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan.

Le programme des travaux comporte l'étude des « Collectivités professionnelles et économiques en face de l'Etat. »

AU MEXIQUE

TREMBLEMENT DE TERRE

700 Morts

Paris, 13 octobre.

Un télégramme de Mexico annonce qu'un terrible tremblement de terre vient de se produire dans le Nord du Mexique.

Plusieurs villages ont été détruits.

Les maisons se sont effondrées, enveloppant des centaines d'habitants.

La population est affolée.

On entend des cris et des gémissements sous les décombres.

Le gouvernement a ordonné l'organisation immédiate des secours.

Le nombre des morts s'élèverait à plus de 700.

Le nombre des blessés est incalculable.

Les rescapés de la catastrophe couchent à la campagne et ne veulent plus réintégrer leurs habitations.

La Politique de M. Clémenceau

Paris, 13 octobre.

Il se confirme que M. Clémenceau tient à faire connaître publiquement son sentiment sur la politique marocaine, et qu'il se prononcera nettement contre l'attitude de M. Caillaux, vis-à-vis de l'Allemagne.

L'ancien président du Conseil a déclaré qu'il se gardera toutefois de commencer l'attitude du Gouvernement avant la fin des négociations.

On sait que M. Clémenceau est très sévère pour le cabinet actuel.

Dans une conversation qu'il a tenue avec des parlementaires, il aurait dit en substance :

« Le gouvernement fait une politique que tout Français doit réprouver.

« Il s'apprête à livrer à l'Allemagne tout ce qu'elle désire, et pour le faire, il ne craint pas de grossir, pour tromper l'opinion, les demandes formulées par M. de Kiderlen.

En terminant, M. Clémenceau aurait conclu par ces mots :

« La politique de M. Caillaux est une politique de capitulation. »

Les Morts du Jour

M. le général Joly

Paris, 13 octobre.

On annonce la mort du général de brigade Joly, du cadre de réserve.

L'INSURRECTION EN CHINE

La révolte s'étend

Paris, 13 octobre.

L'insurrection en Chine, loin de se calmer, prend des proportions considérables.

La révolte gagne du terrain à chaque instant, et de nombreux mutins viennent grossir, à chaque heure, l'armée des insurgés.

Les grandes villes des trois provinces de la Chine sont aux mains des révolutionnaires.

A WOU-CHANG

La ville de Wou-Chang est en pleine révolution.

Le vice-roi a demandé aux vaisseaux britanniques d'empêcher les troupes mutinées de franchir le fleuve, pour aller à Hankéou.

Des renforts d'artillerie ont été envoyés de Tien-Tsin, sur la demande du vice-roi.

Sauf 2.000 hommes, toutes les troupes provinciales ont passé au clan des insurgés.

La Situation des Européens

Les chefs des révolutionnaires se sont rendus chez les consuls, pour leur assurer que le mouvement n'était pas un mouvement anti européen, mais anti mandchou.

Une nouvelle proclamation des insurgés demande aux Européens d'observer la neutralité, en promettant le respect du commerce, des églises et de tous les établissements européens.

Le nombre des mutins

Un télégramme de Hankéou annonce que plus de 15 000 soldats ont fait cause commune avec les insurgés.

La situation est tout à fait inquiétante.

SARTHE

Un grand discours de M. Caillaux

Paris, 13 octobre.

M. Caillaux, président du Conseil, que la catastrophe de la *Liberté* avait obligé à rentrer précipitamment à Paris, au moment où il se trouvait dans la Sarthe, compte retourner dans sa circonscription, dans les premiers jours de novembre

Le président du Conseil profitera de cette occasion pour prononcer, le 5 novembre, un grand discours où il résumera la politique de son cabinet.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

Entrevue Cambon-de Kiderlen

Paris, 13 octobre.

M. Jules Cambon a eu, ce matin, une longue entrevue, à l'office des Affaires étrangères, avec M. de Kiderlen-Waechter.

On se refuse dans les milieux officiels à donner aucune indication sur les résultats de cet entretien qui a roulé sur la question des compensations territoriales.

Les compensations

M. Jules Cambon a reçu, hier soir, les instructions de M. de Selves.

Ces instructions ont été arrêtées dans le dernier Conseil des ministres, et sont relatives à la seconde partie des pourparlers touchant la question congolaise.

La Presse allemande

Les organes pangermanistes protestent vivement contre l'éventualité de la cession à la France d'une partie du Cameroun septentrional.

L'attitude des socialistes

Les socialistes allemands se préparent à interpeller le gouvernement au sujet des pourparlers franco-allemands.

On déclare, dans les milieux officiels, que le chancelier refusera de répondre aux interpellations annoncées et se bornera à une courte déclaration.

MESDAMES Si vous êtes inquiètes pour votre santé, écrivez en confiance à G. Lacroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements. 17e année.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Alexandre de Figarelli ; M. J.-B. de Figarelli (La Calle) ; M. et Mme Hyacinthe de Figarelli et leurs enfants (El Pôre, Vénézuela) ; Mme et M. Joachim Vincentini de Figarelli et leurs enfants ; Mlle Casarine de Figarelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ALEXANDRE-FRANÇOIS-LOUIS DE FIGARELLI

Conseiller à la Cour d'Appel de Bastia

leur époux, père, beau-père et grand-père, décédé à Bastia, le 12 octobre, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu samedi, 14 du courant, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Saint-Jean, 2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres de l'Assistance Publique sont priés d'assister à l'enterrement de M. de Figarelli, membre honoraire.

Mlle Anne-Françoise Segala ;

Mlle Marie-Julie Segala ;

M. Dominique Segala et Mme Dominique Segala ;

Les familles Dominici, Arrighi et Gosrini ;

Ont la douleur de faire part aux parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JEAN-BAPTISTE SEGALA

Représentant de Commerce

leur frère, beau-frère et cousin, décédé à Bastia, le 13 octobre, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu dimanche 15 courant, à une heure et demie de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, 2, rue Saint François.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres de l'Assistance Publique sont priés d'assister à l'enterrement de M. Segala, membre honoraire.

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

PRODUCTEURS CORSES
qui voulez bien vendre vos produits, (fruits, légumes, gibier, vins, huiles, laine et tous produits de l'Ile), adressez vous en confiance à l'UNION DES PRODUCTEURS, 31, boulevard du Musée, MARSEILLE ; ou à son représentant, M. CHARLES BENELLI, route de Cap, 1, à BASTIA.

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon
Scierie mécanique à Fiume d'Olmo
Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.
Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.
Prix modérés
Bois — Bois à brûler — Charbon de bois

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

200 Fûts de 250 à 280 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

Assurances réalisées : 387 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : **M. ROTH**, 28, Bd Paoli, BASTIA

Epicerie de la Gare

Mme Oreste BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

Biscuits de Luxe

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faïencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE

Vinaigre à 0,30

N'ALLEZ PAS EN CORSE

SANS

L'INDICATEUR OFFICIEL DE LA CORSE 40 fr.

QUI INDIQUE TOUT POUR

Edition périodique régulièrement tenue à jour.

Prix : 10 cent. — Abonnement d'un an : 1 fr. 25.

A. CLAVEL, Editeur, 62, rue St-Lazare, PARIS.

CHEVEUX Parfumerie Habe

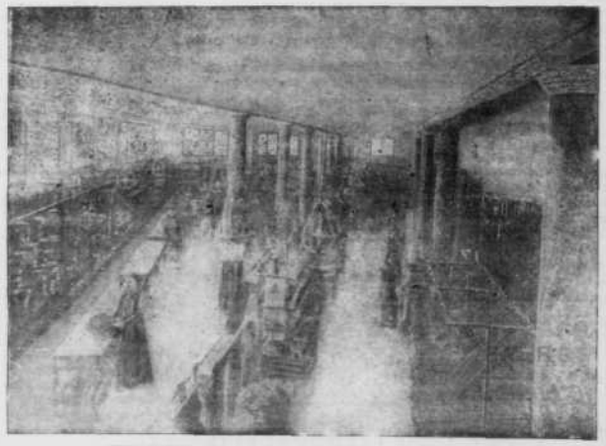
Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Tolles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 244

DIMANCHE 15 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).

Lever, 5 h. 49 m. — Coucher, 5 h. 8 m.

Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21

Fête d'Aujourd'hui : Saint eThérèse.

Fête de Demain : Saint Gallo.

14 OCTOBRE

A PROPOS DE BOTTES

CONTE DU DIMANCHE

Un vaste désert glacé, que surplombe une morne calotte grise, de la neige au ciel, de la neige sur le sol, de la neige en l'air.

Quelques feux de bivac, quelques abris dérisoires, quelques chevaux fourbus, quelques hommes décharnés, de grands vols de corbeaux s'abattant çà et là sur quelque cadavre, des squelettes blanchis marquant les étapes...

C'est la retraite de Russie et ce qui reste de la Grande Armée.

Devant une baraque de planches un peu plus confortable que les autres, quelques hauts dignitaires, officiers généraux, aides de camp, arrivaient au rapport, l'air morose, las, découragés, et n'arrêtaient devant le factionnaire impassible qui se promenait de long en large, deux glaçons à sa moustache, et, sur le dos, la sortie de bal de quelque princesse moscovite.

Tout en battant la semelle, ils se primaient leur mauvaise humeur avec une rudesse toute militaire, jurant, sacrant, tempêtant contre le climat, la guerre, les cosaques, l'Empereur lui-même qui reposait là, derrière cette frêle cloison, sans souci de le réveiller, d'ailleurs entendus, tant la discipline était relâchée, le moral atteint.

L'un d'eux, avec une belle figure martiale qu'encadraient des boucles en désordre, un uniforme déchiré aux ors ternis et des bottes recouvertes de couches de boue superposées formant une véritable carapace, considérait d'un œil navré l'état pitoyable de sa toilette.

— C'est bien la peine d'être roi de Naples pour traîner de pareilles guenilles ! le dernier lazzarone de mon royaume est mieux nippé que moi.

— Et il a le soleil encore ! plaisanta le prince Eugène.

— Rien ! rien ! prince ! notre prestige est atteint : un souverain ne doit jamais se montrer en déshabillé, encore moins en habits troués.

— Bah ! ça fait ressembler à Henri IV.

— Etre battu, affamé, gelé, passe ! mais sales, dégueillés, fi donc !

Et l'ancien garçon d'auberge, devenu le roi Murat, eut un geste dédaigneux que n'eût pas désavoué un ex-laion rouge.

Tous étaient, au reste, assez mal accommodés, la démoralisation générale ayant gagné valets de chambre et ordonnances, plus occupés à faire le coup de feu que le coup de fer, le service était fort négligé et justifiant les doléances du beau frère de Napoléon, plus soucieux de sa toilette que de sa vie.

Aussi eût-il une exclamation d'envie en voyant arriver deux simples aides de camp dont la tenue correcte contrastait avec le débraillé du haut Etat-Major.

L'un avait une barbe fraîchement faite, humiliante pour les moutons en bronze ; l'autre des bottes brillantes du plus beau noir, tranchant avec les souliers boueux, éculés. L'un était le comte Louis de Narbonne, jadis chevalier d'honneur de Mesdames, filles de Louis XV, et ministre de l'infortuné Louis XVI ; l'autre était le marquis Armand de Saint Georges, fils d'un fermier général et cousin du fameux bretteur.

— Comment diable ! faites-vous ! pour arriver toujours un rapport comme si vous sortiez d'une boîte, Messieurs ? demanda le roi de Naples avec humeur.

— Le mérite en revient à mon ordonnance, sire, répondit le comte Louis, en s'inclinant avec une grâce courtoise digne du salon de l'Œil de Bœuf ; mon fidèle Baptiste se croirait déshonoré si son maître n'était pas barbifié selon toutes les règles.

— C'est une perle et une perle rare !..., Vous avez sans doute son pendant, monsieur de Saint-Georges ?

— Non, sire, mon pauvre Michel a été tué devant Moscou.

— Il n'y paraît guère ! Je donnerais mon royaume pour de pareilles bottes !

— Il suffit d'un pot de cirage et d'une brosse.

— Parbleu ! mais qui vous cire si bien ?

— Moi, sire.

— Vous, par exemple.

— Oh ! ce n'est pas la première fois ! J'ai fait mon apprentissage très jeune, en cirant les bottes d'une noble compagnie.

— Où cela ?

— Au château de mon père, voilà quelque vingt cinq ans, mais je m'en suis toujours souvenu.

— Contez-nous cela, mon cher, cela nous fera patienter en attendant le bon plaisir de Sa Majesté impériale, dit gaiement le prince Eugène.

— Donc, Messieurs, en cette époque lointaine, j'étrennais mon premier fusil, et j'avais été admis à suivre la chasse, ce dont je n'étais pas peu fier. Il faisait un temps de neige à peu près comme aujourd'hui, moins froid cependant, et j'étais rentré le soir, droit comme un bout-d, mais enthousiasmé de mes exploits cynégétiques. J'avais roulé un lièvre très proprement, et Gaston Phœbus n'était pas mon cousin !

Après un sommeil réparateur, je m'étais levé de bon matin, impatient de repartir en chasse, tout seul, comme un grand garçon, et de rapporter *un cerveau si rempli et si lourd* que je croyais déjà sentir la courroie entrer d'une main épaule, sensation délicieuse s'il en fut ! Débarbouillé, coiffé, habillé, je n'attendais plus que mes bottes, mais elles se faisaient désirer ! et je pestais contre la vieux Joseph, chargé de cette besogne ingrate, et qui, outre les mienues, en avait bien une douzaine de paires à mettre en état.

Enfin ! s'y tenant plus, je sortis de ma chambre et, penché sur la rampe de l'escalier, je l'interpellai avec vivacité :

— Eh bien, Joseph, et ces bottes ! tu dors dessus ? J'attends. Je prononçais ce « j'attends » avec la dignité offensée du Roi Soleil.

Le bonhomme qui m'avait vu naître et dont l'âge et les services autorisaient une certaine familiarité, me répondit avec enjouement, en étouffant un peu sa voix pour ne pas réveiller les hôtes du château.

— Si je dors, monsieur Armand, m'est avis que vous devriez encore en faire autant après votre fatigues d'hier ! Il y an pied de neige, ce n'est pas un temps de chrétien pour courir les bois à cette heure et vous attraperiez du mal, c'est clair !

Le conseil était sage et donné d'un ton paternel qui froissa ma jeune importance de disciple de Saint-Hubert, frais écrêté dans la confrérie, aussi répondis-je sèchement :

— Je ne te demande pas ton avis, mais mes bottes, que tu devrais avoir cirées depuis longtemps, si tu étais encore bon à quelque chose !

A peine ces méchantes paroles prononcées qu'une voix bien connue, montant de l'étage inférieur, m'appela par mon nom. Je dégringolai ansotti, car c'était la voix paternelle, fort redoutée des grands et des petits, bien que jamais plus élevée qu'à l'ordinaire.

Mon père, en robe de chambre de soie puce, se tenait sur le palier devant ses appartements.

— Qui vous a permis de donner des ordres à mes gens, Monsieur, me dit-il sans hausser le ton ; sont-ils donc à votre service ? Et comment vous permettez-vous de manquer de respect à un vieux serviteur que je me plais à honorer. Sachez que vous n'êtes rien ici et qu'à votre âge on doit se servir soi-même. Plus tard, peut-être, aurez vous à commander, mais il vous faut d'abord apprendre à obéir. Allez cirer vous même vos chaussures et ayez soin qu'elles soient brillantes.

Très mortifié, mais dévorant mon humiliation, j'allais sans répliquer et me rendis incontinent à la salle basse où Joseph avait dû tout entendre et se gausser de son jeune maître, ce qui rendait la leçon plus cuisante. Mais, loin de là, le brave homme, touché de mon air penaud, se hâtait de terminer ma première botte et, comme je prenais la seconde du bout des doigts, il me l'enleva doucement avec un signe d'intelligence et commença lui-même l'opération sans aucune protestation de ma part.

— Est-ce ainsi que vous obéissez à votre père ?

Je me retournais tout tremblant, tandis que Joseph laissait choir sa brosse de saisissement.

Mon père, survenu sans bruit, grâce à ses pantoufles, nous considérait d'un œil sévère.

— Pardon, monsieur le Marquis, balbutia la pauvre Joseph très rouge, en ramassant le corps du délit.

Mon père ne lui fit aucun reproche, mais lui prenant des mains la malencontreuse brosse, il la déposa gravement dans les miennes et me montrant du doigt la rangée de paires de bottes qui attendaient encore leur tour :

— Vous ne sortirez d'ici que lorsque toutes ces bottes seront cirées et *bien cirées* ! Venez Joseph.

Et il me laissa seul dans ce réduit, en face de vingt-quatre chaussures et d'un pot de cirage.

D'abord, j'eus un véritable accès de désespoir ! Moi, — qui à cette heure, comptais si bien filer joyeusement, mon fusil sur l'épaule et mon chien sur les talons, — condamné à cette besogne humiliante et interminable. Jamais je n'arriverais au bout ! Inutile d'essayer, de tenter l'impossible !...

Pourtant je ne pouvais rester éternellement prisonnier ?... d'autant que la journée s'annonçait bien !... on ferait une chasse superbe.

Quant à espérer fléchir mon père, c'était là une de ces idées chimériques qui n'entraient pas dans la cervelle des jouvenceaux d'alors, élevés à la rude discipline de M. de Mirabeau.

Enfin ! après bien des soupirs, des hésitations, des révoltes, je me décidai brusquement et saisissant la plus haute, la plus lourde et la plus crottée des bottes je commençai à gratter, frotter, brosser avec une sorte de rage.

J'y suais sang et eau, car j'étais fort maladroit, n'ayant jamais pratiqué cet art difficile ! Tantôt la botte me glissait des mains et retombait lourdement sur le pied ; tantôt c'était la brosse ! Je salissais mes manchettes, j'avais mes figure de charbonnier ! Bref ! je passai par tous les déboires d'un pénible novicial et, plus d'une fois, j'envoyai à la voûte au bout de la pièce, les instruments de mon supplice !

Las ! il me fallait bien les ramasser ensuite !

Cependant, il n'est tâche si ingrate qui ne devienne moins répugnante lorsqu'on s'y acharne de bon cœur. Peu à peu je me sentais plus habile, le décrottage allait bon train, le cirage aussi, le relissage seul laissait à désirer, car le cuir était *humide* ; mais, à force d'employer l'*huile de gaz*, ainsi on est riche à quinze ans, *ça venait* tout de même et j'y déployais une énergie toujours croissante.

C'était maintenant un jeu !

Comme la veille, à abattre des perdreaux, je mettais mon amour-propre à aligner des pères de bottes, il n'en restait plus que trois, puis deux, puis une, puis plus rien.

Alors, comme un général devant ses soldats, je passais l'inspection minutieuse de mes vingt-quatre bottes, relevant la plus petite tache, le plus petit point terne, et frottant, astiquant, jusqu'à ce que tout fut brillant, comme un miroir ; si actionné par cette occupation que je ne vis pas mon père, arrêté sur le seuil et me regardant en souriant.

— C'est bien, Armand, me dit-il avec bonté, je suis content de vous et cette leçon ne sera pas perdue. Vous aurez appris aujourd'hui trois choses : que l'on doit l'obéissance à ses supérieurs, et les égards à ses inférieurs ; que l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même ; enfin qu'en faisant on qu'on peut, on trouve une satisfaction dans la besogne la plus répugnante. Outre cela, vous savez cirer les bottes, ce qui vous sera peut être utile un jour.

En effet, sire, pendant l'émigration, cela me permit de m'établir décrotteur sur un des ponts de Londres et de gagner ainsi ma vie.

Un éclat de rire général salua cette péroraison et, comme Napoléon, soucieux, apparaissait sur le seuil, demandait :

— A propos de quoi cette gaîté, Messieurs.

Eugène répondit :

— Sire, à propos de bottes !

Arthur DOURLIAC.

34 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NACLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

UNE AGENCE MATRIMONIALE

— Qu'il attende.

— Bien, Madame !

— A-t-on idée de venir déranger les gens à cette heure-ci, neuf heures !

— Pas bien lunée, la patronne ce matin, murmura la femme de chambre, nouvellement au service de la baronne et ne connaissant pas les habitudes de l'« Agence Matrimoniale... » de l'office interlope... dirigé avec art et à la baguette par cette maîtresse femme qui avait su, en peu de temps, se faire juger selon ses mérites à Paris.

La domestique revint donc vers la personne qu'elle venait de laisser dans la galerie et lui fit strictement la commission :

— Madame la baronne ne peut pas recevoir Monsieur tout de suite.

— Comment, fit Nerrol, car c'était lui... avez-vous dit que j'insistais...

— Oui...

— Pourtant... je suis pressé...

Et Paul tournait sa canne entre ses doigts, signe indiscutable qu'il cherchait une solution dont le problème lui trottait en tête...

— Si Monsieur veut attendre au salon.

Elle ouvrait déjà la porte comme pour l'inviter à patienter, moëllement assis dans un large fauteuil, lorsque brusquement Nerrol se précipita sur une petite table posée dans un coin de l'antichambre et griffonna, sur un des nombreux bristols, épars sur le tapis, ces simples mots : « Retour — Thouaret ». Et solennellement, avec quelque autorité dans la gente, il tendit la carte à la soubrette en disant :

— Remettez ça à votre maîtresse.

Elle n'avait qu'à obéir. De nouveau elle alla retrouver la baronne.

— Voici ce que m'a remis ce monsieur.

— Encore ?

Et la patronne de l'agence poussait : En voilà un crampon... Mais soudain une rougeur subite affina à ses joues. Elle lisait, relisait, intriguée, les deux mots laconiques, presque cabalistiques dans leur nudité, et s'écria dans un mouvement de surprise :

— Main c'est Nerrol !...

La femme de chambre attendait toujours.

La baronne Gillette n'avait pas l'air de s'apercevoir de sa présence. Elle parlait tout haut et répétait :

— Que me veut-il... que vient-il m'apprendre d'aussi grand matin.

— Ce monsieur attend, hasarda la camériste.

— Faites-le entrer...

— Dans la chambre de Madame ?

— Parfaitement...

Et, après un instant de réflexion :

— *J'y serai toujours pour ce Monsieur*, quand il frappera à ma porte, quelle que soit l'heure à laquelle il viendra...

La tête basse, hontense comme un chien qu'on fouette, la femme de chambre revint vers Nerrol et lui dit timidement :

— Monsieur peut entrer... Madame est dans sa chambre.

— Bien, jeune fille... inutile de me montrer le chemin... je connais la maison.

En disant cela Paul Nerrol passa dans la pièce où l'attendait la baronne. Celle ci aussitôt lui tendit les deux mains :

— Ça y est bien ?

— Et rondement encore... sans traîner...

— Il est à l'ombre ?

— Pour longtemps...

Nerrol regarda sa complice et d'une voix où vibrait toute sa haine il reprit :

— Maurice Weiger a voulu mettre entrave à mes projets... ce qui lui arrive est juste.

— Chacun bêche à sa manière.

— Moi je tranche les jambons des gens qui veulent faucher dans mon champ.

La baronne se mit à rire. Elle aimait à voir ses tours, bons ou mauvais, réussir.

— Bon jeu, je trouve, le petit trou des papiers !

— Vrai coup de maître.

— Qui y a pensé ?

— Je dois reconnaître que c'est la baronne Gillette.

— Toujours elle qui sauve la situation, fit-elle avec une expression de joie mêlée d'orgueil peinte sur son visage.

— Avateur de malheur ! jeta aussitôt Paul... te voilà en prison... conseile-toi à présent pour aller te promener à Thouaret... médite... médite... tu as le temps.

Plus ironique encore il ajouta :

— L'agence matrimoniale l'a pris sous sa coupe protectrice, elle le soignera encore longtemps, j'espère, avec les mâgeons petits papiers découverts chez lui et, la possession, tout droit venus du Ministère de la Guerre.

— Et en attendant travaillons, nous avons de quoi être tranquilles sur les suites de notre campagne contre lui.

La baronne Gillette lançait dans ces quelques mots tout le venin de son amère rancune. C'était une femme de plus dangereux acabit. Elle était à la tête d'une agence qui s'occupait de tout, renseignements, mariages, recherches, démarches, etc... La maison marchait bien, se plaisait elle, dans ses jours de bonne humeur, à répéter à Paul Nerrol, son âme damnée. Mais ce matin là, comme nous le savons, elle était dans ses « diables noirs ». Elle semblait nerveuse, hors d'elle. Paul Nerrol n'y prenait garde. Tranquillement il s'était assis et continuait à pérorer :

— Voilà une embûche enrayée, c'est très bien, mais il reste encore pour moi, malgré tout, un point noir à l'horizon qui n'est pas sans me donner quelque inquiétude.

— Et lequel ?

— La disparition d'Annette Goltenor.

La baronne sursauta :

— Vous dites ?

— Que Mlle Goltenor est partie...

— Comment...

— Elle a brûlé la politesse à son père, si vous préférez...

— Où est-elle ?

— Ah ! ça... je vous le demanderai...

— Saprisli de saprisli... la poulette n'était pas si naïve que vous pensiez...

— On l'a enlevée... voilà le plus clair.

(*A suivre.*)

GRAND BAR SOAVI

CAFÉ EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

CONTRE LA FRAUDE

On s'accorde pour reconnaître que la répression des fraudes des produits alimentaires est absolument insuffisante en Corse, et que nos populations ne sont pas efficacement protégées contre l'audace sans cesse croissante des fraudeurs.

Il y a là une situation dont les associations agricoles du département se préoccupent à juste titre et qui mérite d'être sérieusement examinée.

Ce qui se passe en ce moment-ci pour les vins de seconde cuvée est réellement excessif.

Certains propriétaires poussent la naïveté (?) jusqu'à s'imaginer que le mouillage du vin n'est en somme qu'une opération normale, que le législateur ne peut songer à poursuivre.

Une semblable attitude devrait mettre en éveil les fonctionnaires chargés de veiller à l'application de la loi sur les fraudes.

Cette loi du 1er août 1905 a été aussi bien édictée dans l'intérêt des producteurs que pour protéger la santé publique.

Si donc les producteurs ne comprennent pas qu'ils ont tout avantage à livrer à la consommation des produits naturels d'une pureté parfaite, que l'on agisse au moins pour protéger les consommateurs qui ne peuvent admettre de payer aussi cher des vins falsifiés dans lesquels l'eau et divers produits chimiques entrent pour une grande partie.

Nous n'ignorons pas que le service des fraudes n'est pas organisé dans notre département, de façon à déjouer d'une manière efficace les nombreuses infractions à la loi, mais parce que cette situation est connue par la Préfecture tout aussi bien que par les chefs du Parquet, pourquoi ne pas commissionner d'autres agents appartenant à diverses administrations ?

Il nous semble que la Douane pourrait rendre à ce point de vue de très grands services et suppléer à l'insuffisance du personnel des fraudes.

D'ailleurs, la loi du 1er août 1905 ne vise-t-elle pas ce rôle des agents des contributions indirectes ?

« A Tramuntana »

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que *A Tramuntana* paraîtra à partir de samedi prochain 21 courant.

Toutes nos félicitations et meilleurs vœux pour notre vaillant confrère.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 octobre.

Après un début en nouvelle avance, les cours se sont tassés sur des ventes de Londres où une grosse faillite s'est produite. Mais c'est surtout le Rio et les mines qui sont affectés. Notre Rente reste à 93 95. Les Fonds Etrangers finissent même en hausse. Les Sociétés de Crédit font bonne contenance.

Demain 11 octobre a lieu l'introduction des obligations 3 0/0 du chemin de fer Nord-Central Espagnol, série A, dont l'émission annoncée il y a quelques mois sur notre place semble avoir eu peu de succès. Cela se comprend : en effet, alors que le tronçon Lerona-Vitoria peut à la rigueur espérer un petit trafic minier vers Bilbao, on ne conçoit pas très bien l'utilité rémunératrice de la section Vitoria-Bergüen, puisque ce dernier point est relié à Bilbao par une ligne à voie large, ayant un aboutissant au port mieux conditionné que celui des chemins Vascongados sur lesquels le Nord-Central viendra s'embrancher. Cet embranchement implique — le joint n'est point éclairci dans le prospectus — la construction d'une voie de 1 m. comme les Vascongados, ce qui n'offre aucun intérêt pour le trafic de Logroño-Bilbao.

En admettant, ce qui est au moins douteux, que les recettes du 1er tronçon soient suffisantes, il ne faut pas oublier que 96.000 obligations série B seront émises pour le 2e tronçon ; ce sont donc en tout 19 millions de frs à rémunérer par une ligne dont une bonne moitié aura un trafic insuffisant. Ce qui rend très problématique la régularité du service d'intérêts. Combien de petites lignes, en France, traversent des régions mieux cultivées qui ne peuvent vivre qu'avec la garantie d'intérêt du département.

Chemins François souterre.

Necrologie

M. LE CONSEILLER DE FIGARELLI

Après plusieurs semaines de lutte, le mal qui étreignait M. le conseiller de Figarelli a été plus fort que tout ce que la science offre de ressources, plus fort que les soins et les veilles de son incomparable compagne et de ses filles ; il s'est éteint dans l'après-midi de jeudi.

M. Alexandre de Figarelli appartenait à l'une des plus anciennes familles de la ville, il était le neveu germain du premier président de la Cour de Cassation Troplong. Il se trouvait le doyen des magistrats du ressort, ayant été nommé substitut au siège de Sartène dans les premiers jours de 1869 ; il comptait donc quarante-deux ans de services, et quels services ! il n'avait presque jamais quitté les parquets.

En 1876, il passait du tribunal de Sartène à celui de Bastia ; procureur de la République à Calvi, l'année suivante, à Corte en 1878, il rentrait à Bastia en 1886. Il est resté à la tête de cet important parquet pendant vingt ans. Président au même siège en 1906, il entrait à la Cour l'année suivante.

De pareils états de services en disent assez ; il faut cependant que nous ajoutions qu'il fut un magistrat des plus dignes, portant haut le sentiment de son devoir, d'une grande droiture, ne fuyant aucune responsabilité. A ces belles qualités il ajoutait des connaissances juridiques très étendues, une facilité de travail rare et enfin cet esprit d'indépendance et d'impartialité sans lequel la justice n'est qu'un mot vain.

C'était aussi un lettré, passionné pour les sciences, qui se plaisait à se tenir au courant de toutes les découvertes et des inventions nouvelles. Il lisait beaucoup, peut être trop ; ses livres étaient les fidèles compagnons au milieu desquels il passait les quelques loisirs que lui laissaient ses fonctions.

Il avait toujours eu une santé plutôt délicate, mais la perte de son plus jeune fils, à peine âgé de dix-sept ans, et qui lui donnait de si belles espérances, aggrava son état. Il ne se consola jamais de cette disparition si prématurée.

Ce bon citoyen, cet excellent magistrat était en même temps le meilleur des pères et le plus tendre des pères ; aussi, en sentant sa fin approcher, sa plus cruelle douleur a dû être de ne pas avoir autour de lui ses chers fils que leur situation et leurs affaires retiennent bien loin, à l'étranger. Eux aussi, quand la terrible nouvelle leur parviendra, regretteront bien amèrement de n'avoir pas pu fermer les yeux à leur bien aimé père.

Nous prions Mme de Figarelli, MM. de Figarelli et Vincensini d'agréer, avec nos condoléances, l'expression de nos douloureuses sympathies.

La levée du corps a été faite dans la matinée. Sur le cercueil avait été placée la robe rouge du défunt ; les cordons du poêle étaient tenus par MM. Gazeau, président de Chambre ; Gabrielli et Mannoni, conseillers ; Grassetti, substitut du Procureur général.

M. le Premier Président et M. le Procureur général, à la tête des membres de la Cour et du Parquet général, en costume, conduisaient le deuil, précédés des huissiers.

La famille était représentée par le gendre, M. Joachim Vincensini ; le beau-frère, M. Filippetti ; le neveu, M. l'inspecteur des forêts Salicetti, et d'autres parents.

Dans le très long cortège qui suivait on remarquait les membres des tribunaux civil, de commerce, de paix, les membres du barreau et les communautés des avoués. M. le général Leclet, gouverneur de la Corse, M. le Maire, M. le Sous-Préfet, M le colonel Brundsaux, commandant le 173e ; M. Philippe de Surrozi, président de la Chambre de Commerce ; les chefs et les fonctionnaires des diverses administrations civiles, un grand nombre de personnalités du canton de San Martino di Lota, etc.

L'Assistance publique était représentée par son bureau et plusieurs de ses membres précédés de la bannière.

Après l'absoute donnée en l'église Saint-Jean, l'inhumation a été faite dans la chapelle mortuaire de la famille, à Toga.

Les Automobiles Postales

de Francardo à Calacuccia

Depuis la dernière adjudication du transport des dépêches en automobile de Francardo-gare à Calacuccia, et qui a eu lieu dans les bureaux de la Direction d'Ajaccio le 17 août, le public demande à cors et à cris l'inauguration de ce service.

L'entreprise de ce transport ayant été adjugée à M. Luciani industriel à Francardo, ce dernier se fait un devoir de répondre en bloc aux nombreuses lettres qu'il a reçues du Continent et de la Corse, les unes pour lui faire des offres de services, les autres provocant de touristes, d'autres enfin, émanant de personnes désireuses de voir leur pays progresser.

Cette intelligente et belle initiative est dûe aux efforts réputés du distingué et sympathique Directeur des postes, télégraphes et téléphones de la Corse, M. Tarroux, qui, suivant à la lettre le programme du gouvernement actuel, ne néglige rien de tout ce qui peut être et le soi-disant économique de l'île de Beauté.

Nous tenons à faire remarquer au public que l'adjudicataire de ce service ayant soumissionné pour la modique somme de 4.800 francs par an, a fait un grand sacrifice et est prêt, malgré tout, à en assurer l'extention demain.

Le retard provient donc de l'administration supérieure des postes qui a fait savoir à ce dernier, qu'elle n'avait pas encore statué sur la soutte adjudication.

Nous ne dirons rien des conditions dans lesquelles le service actuel est rempli. Il ne nous appartient pas de le divulguer. La clairvoyance et la sagacité de l'administrateur qui préside à la Direction des bureaux d'Ajaccio connaît tous les dessous et les défectuosités de cette entreprise.

Qu'il nous suffise seulement de dire, que la pittoresque et vaillante population du Niolo, a besoin d'un service plus rapide et plus confortable, pour le transport des dépêches et des voyageurs ; que les touristes qui pullulent dans cette région, déplorent le service actuel ; que la ville de Corte elle-même, quoiqu'en pensent les mauvais esprits, serait comprise dans l'itinéraire des voyageurs, et qu'enfin elle ne pourrait que gagner à cette nouvelle entreprise, puisque les touristes, plus nombreux, attirés par le nouveau service, ne manqueraient pas, après avoir visité la magnifique forêt de Valdo-niella, la Route-Cinto et Calacuccia, d'aller voir aussi la vieille terre des communes, et puisqu'enfin, en passant sur mille détails qui feraient frémir le plus monarchique des gouvernements, on aura apporté une pierre de plus à l'édifice du relèvement économique et moral de notre si intéressant pays.

BATTISTA DE FRANCARDO.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 17·6 à midi + 19 8 ; 6 heures du soir + 17· Maxima + 20 8 ; Minima + 15·

Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. midi 76· mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Comité de Législation

Le garde des sceaux vient d'instituer un comité consultatif de législation, chargé de donner des avis sur toutes les questions importantes ou délicates, touchant soit à l'administration, soit à l'amélioration ou à l'application des lois existantes.

Parmi les membres de ce comité, dont la présidence est confiée à M. Ballot-Beaupré, premier président de la Cour de Cassation, nous voyons figurer M. le conseiller d'Etat Romieu, que tant de liens attachent à notre ville et qui vient de passer la majeure partie de ses vacances en Corse, avec Mme Romieu, qui désirait vivement connaître notre pays et qui en a emporté le plus enthousiaste souvenir.

Nouvelles militaires

M. de Rocca-Serra, chef de bataillon au 140e, passe au 154e.

M. Paterchini, capitaine au 156e, passe au 61e.

M. Rossi, capitaine au 163e, passe au 59e, à Pamiers.

M. Carcopino, lieutenant au 59e, passe au 111e.

M. Peffiner d'administration de 1re classe Grimaldi, gestionnaire des vivres à Toulouse, est délégué pour la gestion des vivres à Toul.

M. le lieutenant Angelini, du 1er rég. de marche d'infanterie coloniale au Maroc, passe au 3e rég.

Contributions directes

M. Arbori Baptiste, inspecteur de 1re classe des contributions directes à Marseille, est nommé directeur à Annecy.

« A la Ville de Nice »

Accourez tous « *A la Ville de Nice* », 10, Boulevard Paoli.

Mme Roubert la corsetière renommée, vient de recevoir un choix considérable de *jupons, peignoirs, chemisettes, imperméables et corsets* qu'elle livre à des *prix exceptionnels de bon marché*.

Avant donc de faire vos achats, allez visiter le coquet magasin *A la Ville de Nice*.

Nouvelles maritimes

M. le médecin de 2e classe Calvi, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur « l'Ernest-Renan, » 1re escadre.

Cours et vestibules

Il arrive un moment où l'on se lasse de signaler constamment les mêmes faits et les mêmes abus.

Notre devoir est de protester quand même. Nous ne cesserons de dire que nos cours et nos vestibules sont dans un état de malpropreté qui est loin de faire honneur à notre ville.

Il en est qui constituent de véritables cloaques où les détritus de toutes sortes pourrissent au milieu des eaux sales que l'on continue à jeter par les fenêtres.

Quant aux vestibules, on n'ignore pas à quel usage ils sont trop fréquemment destinés...

Cette situation ne date pas d'hier, mais, est-ce là une raison pour supporter que cela doive éternellement se passer ainsi ?

Un peu d'énergie, MM. de la Police, et un peu de sévérité, MM. les Juges, et vous finirez bien par avoir raison de certaines habitudes — qu'il est temps de voir disparaître.

Troupes coloniales

Sont inscrits pour le grade de sergent, les caporaux Pompeani, en 23e colonial ; Bartoli du 8e ; Marchalli du 6e.

Pilules Suisses

Employez les Pilules Suisses contre la *constipation* habituelle ! Guérison certaine en peu de jours. 1 fr. 50 la boîte franco. Glassel 28, r. Grammont. Paris

Pensions

Mme de Mattei Marie-Françoise-Thérèse Letizia, Veuve Mesur. Le mari inspecteur des postes et télégraphes. Pension de 468 francs avec jouissance du 29 juillet 1911.

M. Gerolami Charles-François, ouvrier de la marine ; 29 ans 1 mois 13 jours de services. Pension de 634 francs avec jouissance du 6 juillet 1911.

Mme Cristiani Marie-Françoise, Veuve Arnould. Le mari brigadier, décédé titulaire d'une pension. Pension de 550 francs avec jouissance du 30 mai 1911.

M. Peretti Dominique-Louis, adjudant ; 17 ans 2 mois 4 jours de services. Pension de 700 francs avec jouissance du 16 mai 1911.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Dussol, 19, 24 Paoli.

Le **606** *est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.*

On demande

Une bonne, sachant faire un peu de cuisine.

Sérieuses références.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

AVIS

Madame Oreste Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, et étaient situés les entrepôts du vin, 5, Avenue Carnot.

Voir annonce à la 4e page.

A vendre

Dépôt de futailles vides à vendre, maison ARTAUT

Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap.

ETAT-CIVIL

Décès.

Segala Jean-Baptiste, représentant de commerce, 59 ans, de Piedicroce di Caggio.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et ouvrera les indications demandées.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

Entreprise privée autorisée par décision de l'Etat

FONDÉE EN 1819

PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

Fonds de Garantie : 920 Millions entièrement réalisés

RENTES VIAGÈRES

Nous servir pour chaque somme de 100 francs versés

à 50 ans	6 fr. 46	à 65 ans	10 fr. 13
à 55 ans	7 fr. 31	à 70 ans	11 fr. 99
à 60 ans	8 fr. 47	à 75 ans	13 fr. 56

Les Rentes Viagères peuvent être constituées sous un profit de deux personnes ou différé d'un certain nombre d'années

Rentes viagères payées immédiatement : 23 22 MILLIONS PAR AN

Quels que soient le prix payé, le taux ou les conditions, la Compagnie française remplit ses engagements

S'adresser à Bastia, à M. BITTERLIN, agent principal, 4 bis, nouveau Port.

A Ajaccio, à M. Alphonse MARIAGGI, 13, rue Fesch.

Au Bon Marché

BARBISINO

BASTIA, 9, Rue de l'Opéra, 9, BASTIA

CESSATION DE COMMERCE

Liquidation de toutes les marchandises avec 50 0/0 de rabais.

Tissus, Confection, Chaussures, Bonneterie, Lingerie, Chapellerie, etc., etc.

VENZOLASCA

LE DRAME DE SAINT-ANTOINE

L'assassinat de Petrignani

Nouveaux détails

Nous donnons, aujourd'hui, de plus amples détails sur le drame sanglant qui s'est déroulé, jeudi matin, à 6 heures 30, au lieu dit « Saint-Antoine, » territoire de la commune de Venzolasca, et qui a coûté la vie à Petrignani Vincent, âgé de 46 ans.

Arrestation des auteurs présumés

Les auteurs présumés de cet assassinat, Paterni Augustin, Peretti Pascal et Fava Sylvestre, arrêtés par la gendarmerie de Venzolasca, dans la soirée de vendredi, sont arrivés hier matin à Bastia

Ces trois individus se trouvaient, paraît-il, en compagnie des bandits Sanguinetti et Peretti Timothée, au moment où éclata la fusillade dirigée contre Petrignani Vincent et ses deux parents, Albertini Pascal et Bacchini Pascal.

Les deux premiers coups de feu étendirent raide mort le malheureux Petrignani Vincent.

Albertini Pascal essaya aussitôt après 4 coups de feu, et, afin de tromper ses ennemis, se jeta dans le fossé, leur faisant ainsi croire qu'il avait été lui-même atteint.

Il put apercevoir alors, avec son compagnon de route, Bacchini François, les cinq individus sus-nommés qui se sauvaient dans le maquis.

L'Interrogatoire

M. Poggiale, juge d'instruction, a procédé hier, dans l'après-midi, à l'interrogatoire des trois inculpés et de quelques témoins du drame de Saint-Antoine.

Paterni Augustin, Peretti Pascal et Fava Sylvestre ont nié avoir participé à l'assassinat de Petrignani Vincent.

Ils ont affirmé qu'au moment du crime, ils se trouvaient ensemble dans une buvette de Venzolasca, où de nombreuses personnes les ont vus.

Mis en présence des compagnons de Petrignani, ils ont maintenu leurs dénégations de la façon la plus énergique.

De leur côté, Albertini Pascal et Bacchini François ont déclaré à nouveau avoir reconnu formellement les bandits Sanguinetti et Peretti Timothée ainsi que Paterni, qui étaient accompagnés de Peretti Pascal.

Ils ont encore accusé le jeune Fava Sylvestre de les avoir suivis depuis le village de Venzolasca jusqu'au lieu dit « Saint-Antoine, » afin de permettre aux bandits d'accomplir plus facilement l'horrible forfait qu'ils avaient prémédité.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX



C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber. Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa *BEAUTÉ PRIMITIVE*

Dépôt : 19, rue Etienne-Marcel, Paris

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

AJACCIO

INSPECTION DE L'AMIRAL PHILIBERT

Ajaccio, 14 octobre.

Le vice-amiral Philibert, inspecteur général permanent des défenses sous-marines, membre du Conseil supérieur de la Marine, est arrivé ce matin par le paquebot de Marseille.

Dès son arrivée, M. l'amiral Philibert a passé l'inspection de la flottille des torpilleurs d'Ajaccio.

Cet officier général s'est embarqué ce soir à bord de l'*Arbalète*, qui a appareillé aussitôt après.

La flottille d'Ajaccio est partie une heure avant le contre-torpilleur, qui porte le pavillon de l'amiral Philibert.

Elle va exécuter plusieurs exercices sous la direction de M. l'inspecteur général.

BOURSE DE PARIS

13 oct. — 14 oct.

Rentes de 3 0/0 anciennes . 94.30 — 94.05

Rentes de 3 0/0 amorties . . 96.25 — 95.25 ex-coupon.

Au « Journal Officiel »

Commissaires de police

Paris, 14 octobre.

M. Glabèke, commissaire de police, à Bastia, est nommé commissaire de police à la 13e brigade régionale, à Rennes.

M. Maufredi, commissaire spécial à la gare Montparnasse, est nommé commissaire de police, à Bastia.

LA GUERRE Italo-Turque

A CONSTANTINOPLE

Paris, 14 octobre.

Le parti « Union et Progrès » continue une vive campagne en faveur de la lutte à outrance.

Le Comité central a décidé de conserver, coûte que coûte, la possession de Tripoli, et de résister à tout cabinet qui favoriserait la reddition.

Appel des réservistes

Le grand vizir aurait fait des déclarations très nettes au sujet de la continuation des hostilités.

« Le gouvernement saura, dit-il, défendre l'honneur de la Patrie. »

Le gouvernement s'apprête, en effet, à mobiliser plusieurs bataillons de rédifs.

Plusieurs bataillons d'infanterie ont déjà reçu l'ordre de réintégrer leurs régiments.

A SALONIQUE

Le boycottage contre les produits italiens continue.

Les marchandises destinées aux Italiens ne leur sont plus remises.

A ROME

L'opinion publique a accueilli avec un réel enthousiasme la nouvelle d'après laquelle le gouvernement italien se serait prononcé pour l'annexion de la Tripolitaine sans indemnité.

Les journaux consacrent toujours des colonnes entières à ce qu'ils appellent « la grande victoire de Tripoli. »

Le Corps expéditionnaire

Les journaux du soir annoncent que le corps expéditionnaire, débarqué à Tripoli, commencera immédiatement l'occupation des positions des Turcs à l'intérieur du pays.

LE MINISTRE DU TRAVAIL *à Roubaix*

Paris, 14 octobre.

M. René Renoult, ministre du Travail, se rendra le samedi 21 octobre à Roubaix, pour présider la séance de clôture des congrès de la Mutualité internationale, de la Mutualité maternelle, et de l'hygiène sociale.

A cette séance, assistera aussi le prince de Monaco.

Le Ministre y prononcera un grand discours sur la Mutualité.

L'INSURRECTION EN CHINE

La révolution continue

Paris, 14 octobre.

Le mouvement révolutionnaire s'étend rapidement, et menace de renverser le gouvernement.

Le pays est en pleine révolution, et partout, les troupes locales sont impuissantes à arrêter le flot des insurgés.

A WOU-CHANG

La ville est aux mains des insurgés.

Malgré les promesses des chefs des révolutionnaires aux Européens, les consuls ont demandé des secours aux navires.

Deux croiseurs, l'un américain et l'autre japonais, sont déjà arrivés ainsi que plusieurs canonnières.

Les Européens, les femmes et les enfants surtout, se sont réfugiés à bord des vapeurs qui sont mouillés dans le port.

Le Sabotage

Un télégramme de Pékin annonce que les insurgés continuent leurs actes de sabotage des voies ferrées.

Plusieurs ponts ont sauté sur la ligne de Pékin à Hankéou.

La circulation est complètement interrompue.

La voie ferrée est détruite sur une longueur de plusieurs kilomètres.

Les révolutionnaires mettent le feu au palais des autorités locales, qui sont obligées de prendre la fuite.

Les insurgés publient de longues proclamations où ils affirment leurs désirs de renverser le gouvernement et faire revivre les droits des Chinois.

Les causes de la révolution

Les dernières nouvelles de Chine confirment que la révolution actuelle fait partie d'un vaste mouvement républicain.

Les insurgés auraient déjà choisi leur candidat à la présidence.

Ce serait Sun Yat Seu, un des hommes les plus en vue parmi les *révolutionnaire*.

Son frère, qui se trouve à Han-Kiou, prendrait la présidence de l'assemblée provinciale.

Toute l'assemblée de Houpe a passé aux insurgés.

La vice-royauté de Houpe serait donnée à un lettré éminent.

Les Mutins

Le nombre des mutins augmente toujours.

Les soldats chinois passent par centaines dans les rangs ennemis.

Des combats acharnés ont lieu entre les révolutionnaires et les troupes restées fidèles.

Les secours impériaux

Deux corps d'armée, commandés par le ministre de la guerre, sont arrivés à Wou-Chang pour rétablir l'ordre.

Plusieurs navires de guerre ont mouillé dans le port.

Un grand combat est imminent.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

La Situation

Paris, 14 octobre.

On n'a reçu aujourd'hui aucune nouvelle sur la marche des pourparlers au sujet des compensations territoriales.

Dans les divers milieux politiques, on continue à discuter vivement la délimitation des territoires cédés, et on commente beaucoup l'attitude de la presse française et de la presse allemande à ce sujet.

Le futur régime au Maroc

Dans les milieux bien informés, on assure que les rédacteurs du statut du Maroc se sont beaucoup inspirés du traité du Bardi, signé le 12 mai 1881 entre la France et la Tunisie.

Le statut conclu aujourd'hui entre la France et l'Allemagne aurait donc pour conséquence la « tunisification » du Maroc.

La Presse allemande

Les journaux pangermanistes déclarent que l'Allemagne compte, non pas sur une cession fictive et dénuée de valeur, mais sur une compensation réelle constituant un véritable dédommagement des avantages concédés à la France, au Maroc.

Ils espèrent que la sagesse et la loyauté des deux gouvernements nous conduiront, à bref délai, à un accord honorable.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Anne-Françoise Segala ;

Mlle Marie-Jules Segala ;

M. Dominique Segala et Mme Dominique Segala ;

Les familles Dominici, Arrighi et Guerrini ;

Ont la douleur de faire part aux parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JEAN-BAPTISTE SEGALA

Représentant de Commerce

leur frère, beau-frère et cousin, décédé à Bastia, le 13 octobre, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu dimanche, 15 courant, à une heure et demie de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, 9, rue Saint François.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres de l'Assistance Publique sont priés d'assister à l'enterrement de M. Segala, membre honoraire.

MALADIES NERVEUSES

Poudres curatives pour l'Antiépileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, rapides et infaillibles.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérisons est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

H. B. PANTAIS, Pharm^n à Lille (Nord).

LE CABINET de Madame MASSEL

DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, *BASTIA*

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuse pour les passagers.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Oro

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de cuisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gantoise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Vescani.

Joindre un timbre pour la réponse.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Poyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

150 PAR CONTRAT
Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,20

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 pages
QUI INDIQUE TOUT POUR 40 cent.
Edition périodique augmentant toutes les 4 jours.
A. CLAVEL, Editeur, 42, rue St-Lazare, PARIS.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTE — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et goutlières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les-Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.

Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs.

BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : M. J. Moretti, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse).

Bulletin de souscription à détacher

CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.
Nom
Localité
dép. en gare à
N. B. Le bulletin ci-dessus sera rigoureusement exigé

Les MALADIES de la FEMME
« LE FIBROME »

Soyez femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibrôme, et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation, et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles, auxquelles elles sont sujettes.
La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le virus commence à grossir et les malaises redoublent. Le Fibrôme se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs dans le bas-ventre et les reins. La malade s'affaiblit et les pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.
QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une cure avec
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY
qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.
N'hésitez pas, car il n'y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, elle est faite exprès pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme. Métrite, Fibrome, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du RETOUR D'AGE, Vertiges, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, etc., etc.
Il est nécessaire de faire chaque jour une injection avec l'HYGIENIVINE des DAMES. (1 fr. 25 la bouteille)
La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies. 4 fr. 10 franco gare. — Les 2 flacons francs contre mandat-poste 7 fr. 50 adressé Pharmacie Mie DUMONTIER, 1, place de la Cathédrale, Rouen.
(Notice et renseignements confidentiels gratis)

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!
à qui pourront que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste P. OLIVÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser
à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans les cas les plus désespérés. Pour recevoir gratuitement une fiole d'essai (valeur 2 fr.) et la Brochure, écrire sans tarder à P. OLIVÉ, 102, rue de Rivoli, Paris, en joignant 0 fr. 25 en timbres pour frais d'envoi.

RELIGIEUSE Donne secret p' guérir enfants urinant au lit.
Ecrire : Maison Borot, N° 318, Nantes.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrements de Créances — Ventes d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèques
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Mises

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
créateur reconnu et recommandé mondialement

REVUE-GUIDE PUBLICATION PRATIQUE 2 fr. par an.
bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, avisés, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander gratuitement échantillon
Fr. MAESTRACCI
AGENT AU TRIBUNAL DE COMMERCE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
se dans tous les bureaux de poste.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 245 LUNDI 16 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

Poudre B et Poudre aux yeux

La Commission que M. Delcassé chargea d'enquêter sur les causes de la catastrophe de la *Liberté* n'a pas encore terminé ses travaux, mais on connaît dans les « milieux bien informés » les principales conclusions auxquelles elle aboutira.

Bien entendu, la poudre B sera déclarée principale coupable. Ses juges ne manqueront pas de découvrir que c'est à ses propriétés éminemment destructrices que le malheureux cuirassé doit d'être devenu un tas de ferraille inutilisable : en outre, ce chef-d'œuvre de la chimie guerrière se recommande à leur attention par une qualité de premier ordre qui apparut déjà nettement lors de la catastrophe de *l'Iéna* : elle est instable tout comme un simple programme politique ; elle se plie à toutes les circonstances et s'accommode de toutes les opinions. Au besoin, on en fait de la poudre aux yeux.

La Commission de l'*Iéna* avait exécuté, à Gâvres, de fort belles expériences, décisives et contradictoires, ainsi qu'il sied. Une première série de ces expériences démontra que la poudre B ne peut exploser que grâce aux bons offices de la poudre noire ; cette constatation combla d'aise les artilleurs de la Commission ; mais de nouveaux essais prouvèrent lumineusement, qu'à l'occasion, elle pouvait se tirer d'affaire toute seule ; les marins, qu'on avait par inadvertance sans doute, adjoint aux artilleurs, ne se tinrent plus de joie.

Il fallait tout de même conclure : une Commission qui ne conclurait pas ne serait pas une Commission. On décida que poudre noire et poudre B seraient, à l'avenir, enfermées dans des soutes différentes. Ceci rassura les artilleurs. Puis, on conserva dans les soutes à poudre B, des gargousses contenant un tout petit peu de poudre noire. Ça ne tirait pas à conséquence. Et voilà. Il est permis d'espérer que la nouvelle Commission saura s'arranger comme la précédente, de façon à contenter tout le monde. Il ne nous restera plus qu'à attendre la prochaine catastrophe. Dieu merci ! nous disposons pour renouveler l'épreuve en plus grand de magnifiques « dreadnoughts. »

—)o(—

Si je faisais partie de la Commission, je n'hésiterais pas à tirer ma révérence aux nombreux « spécialistes » qui la composent. Chimistes, ingénieurs, artilleurs ou officiers d'administration, je laisserais ces messieurs à leurs manipulations savantes et à leurs calculs transcendants. Mais, à l'heure propice de l'apéritif, j'irais interviewer, dans un des nombreux bistros du quai Cronstadt, à Toulon, un canonnier de deuxième classe, rescapé de la *Liberté*, voire un matelot-torpilleur auxiliaire, — à la rigueur le sous-cuisinier des seconds-maîtres.

Et, — qu'on me pardonne cette étonnante métaphore, — par la bouche de cet humble, la lumière coulerait à pleins bords.

—)o(—

Car on aura beau disserter à l'infini sur la poudre B, il n'en reste pas moins vrai :

1° Qu'il y a eu incendie.

2° Que cet incendie a déterminé *peut-être* la première explosion, *sûrement* les suivantes. Ce qui revient à dire, que si l'incendie avait été rapidement éteint, il n'y aurait pas eu de catastrophe, en tout cas, ses effets auraient revêtu un caractère de gravité moindre.

Reste à se demander pourquoi, sur un cuirassé français, un incendie peut se développer pendant *au moins vingt minutes*, avant de pouvoir être maîtrisé. Pour avoir une réponse à la question ainsi posée, point n'est besoin de réunir des commissions. Il suffit, comme je l'ai dit plus haut, de s'en aller faire un tour dans les bistros de Toulon.

—)o(—

Yves Kerguézec, matelot canonnier, vous dira ceci :

— A bord du cuirassé *Fraternité*, nous sommes environ huit cents matelots, et chacun de nous a son poste d'incendie ; c'est-à-dire que sur une grande pancarte blanche quadrillée rouge, bleu et noir, un fourrier calligraphié avec soin mon nom, ma spécialité et l'endroit exact du navire où je devrai me rendre en cas d'incendie ; il en a fait autant pour tous mes camarades ; après quoi il a suspendu sa pancarte dans un coin inexploré de la batterie, et s'en est allé fumer une cigarette sur le pont avec la douce satisfaction du devoir accompli. Le fourrier n'a pas d'illusions, il a « fignolé » sa pancarte, parce que le règlement l'exige. Mais il sait bien que nul n'ira la consulter...

Alors, mon bon Monsieur, quand on sonne l'exercice d'incendie, quelques-uns d'entre nous — qu'un long séjour à bord et une bonne volonté à toute épreuve ont permis de se faire une idée à peu près exacte de leur service, — quelques uns d'entre nous donc, se rendent, sans se presser, à leurs postes. Les autres se répartissent au petit bonheur, dans tous les coins du navire, selon leurs goûts, leurs affinités, et, autant que possible, en dehors de la zône dangereuse, celle où l'on est exposé à se trouver nez à nez avec le capitaine d'armes ou l'officier en second ; l'exercice d'incendie dure parfois une heure, et l'on peut avoir envie de fumer une pipe...

Ça vous étonne ? Vous trouvez extraordinaire que l'on fume sa pipeau poste d'incendie ? Voyons, il faut bien faire quelque chose. Il est défendu de faire fonctionner les vannes qui commandent le noyage des soutes, de crainte de les user sans doute. Moi, par exemple, moi, Yves Kerguézec, ma fonction, en cas d'incendie, consisterait à évacuer sur le pont une certaine quantité de fulminate de mercure. S'il y avait incendie pour de vrai, peut-être m'autoriserait-on à évacuer mon fulminate de mercure ; mais en temps ordinaire, ça m'est défendu. D'ailleurs, il est soigneusement renfermé dans un placard, dont je n'ai jamais vu la clef.

Alors je fume une bonne pipe...

Nous avons à bord de la *Fraternité* une pompe électrique, dernier modèle — tout ce qu'il y a de plus récent en fait de pompe. Il paraît qu'elle marche très bien. Je ne saurais en disconvenir pour cette raison qu'on ne la fait jamais marcher.

Il y a même des pompes à bras, parce que l'électricité, ça n'est pas sûr, voyez, vous. Seulement les pompes à bras, c'est encore moins sûr : leur personnel n'est jamais au complet et le gradé qui dirige la manœuvre ne sait jamais exactement de combien d'hommes il dispose.

Les officiers ne sont pas plus renseignés que nous : leur rôle est obscur, aussi mal défini que le nôtre. En dehors du commandant et de l'officier en second personne à bord ne connaît la marche à suivre pour combattre un incendie, personne ne serait en mesure de diriger le travail et de donner des ordres précis sur tous les points du navire. Chaque officier, cantonné dans le secteur qui lui est dévolu, ignore ce qui se passe ailleurs. De sorte que si le commandant et l'officier en second sont absents en même temps, personne n'est capable de les remplacer.

Or, le cas s'est présenté...

. . . . . .

Ce n'est pas tout. L'insuffisance de personnel est telle dans la Marine, que lorsqu'on veut armer un nouveau bâtiment on est obligé de dégarnir les autres. Le principal résultat de cet état de chose est que nos bâtiments d'escadres sont devenus des caravansérails flottants où « tout le monde passe, » comme sur le pont d'Avignon. Il n'y a pas lieu de s'étonner après cela s'il y règne le désordre et la confusion.

Voilà ce vous dira Yves Kerguézec, si vous vous donnez la peine de l'interroger. Et pour peu qu'il ait fait des études philosophiques, il pourra se lancer dans des considérations d'un autre ordre touchant la mentalité des équipages et de ceux qui assument le périlleux honneur de les commander. Il vous décrira la vie du bord telle qu'elle est à peu près partout, une bonne vie à la papa, sans direction précise, sans coordination, sans but ; une navigation « en douceur » qui rappelle la navigation de plaisance à bord d'un yacht de quatre vingts tonneaux. Il semble que depuis le commandant en chef jusqu'au dernier des soutiers personne ne prend plus au sérieux le métier qu'il accomplit.

De la lassitude chez les uns, du je m'enfichisme, chez les autres et chez tous une sorte de détachement « distingué » envers les vieilles formules du Devoir et de la Discipline.

A côté de pareils éléments de désagrégation la poudre B n'est que de la poudre aux moineaux.

François CIAVALDINI.

UN BEAU PORTRAIT

Sergines, des *Annales*, nous raconte quelques historiettes inédites sur le roi d'Italie. En voici une particulièrement piquante :

Le roi d'Italie est l'homme le plus simple et le moins protocolaire du monde.

35 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NACLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout Arrive

UNE AGENCE MATRIMONIALE

Et sur le champ, avec une très grande volubilité, Nerrol fit tant bien que mal le récit probable de la façon dont avait dû être mené l'enlèvement, sans qu'il lui vint à l'idée que sa fiancée avait pu fuir en aéroplane. Mais il n'avait pas encore achevé son récit que la baronne Gillette bondit littéralement du fauteuil où elle s'était affaissée quelques minutes auparavant :

— Comment cet enlèvement a-t-il lieu le jour où vous êtes là, dans l'hôtel de la Terrasse, et vous n'avez rien arrêté !..

— Impossible, murmura Nerrol la voix éteinte.

— Il est été fait à pourtant...

— Comment prévoir ? fit Paul essayant des excuses ; le père couchait dans une chambre, près de celle de sa fille... il n'a rien entendu...

— Et le garçon de nuit ?

— Il assure que personne n'est sorti.

— Porte gardée par un complice...

— C'est à le croire...

— C'est à se avoir la certitude, mon cher auxiliaire.

La baronne s'exprimait avec un petit air narquois, mais elle n'insista pas, et pour avoir le plaisir d'entendre Nerrol faire lui-même le récit de sa découverte à Thouaret, elle lui dit :

— Le point le plus sûr est que nous avons à faire à forte partie.

— Il nous faut jouer serré.

— Contre qui à présent ?

— Vis-à-vis des tiers...

Nerrol baissa la voix pour ponctuer :

— Elle n'a pas agi par ses propres moyens.

— Arrive-vous des indices ?

— Plus que des indices...

— Qu'attendez-vous pour les servir ?

— Je me recueille...

— Allons... allons... pas de simagrées entre nous, aux grands maux les grands remèdes, dit la prosélyte, alors aux grandes fugitives les plus fins limiers de l'agence...

— Gillette, Nerrol et Cie, achevez la jeune homme avec quelque amertume.

— Tout à fait de votre avis... seulement donnez vos indices.

Paul semblait repasser dans sa tête tout ce qu'il venait de raconter à son amie, il reprit cependant pour accélérer mieux son récit :

— La veille de l'enlèvement d'Annette il y avait eu grande affluence à l'Hôtel de la Terrasse, tout était bondé, par la moindre place vide pour un voyageur quelconque à partir de 9 heures du soir. Avec confiance, calme, le maître de céans s'était endormi après une journée de labeur et accru de bénéfices. Dans l'immeuble tout dormait sur l'émotion, l'enthousiasme d'une journée d'aviation favorisée par un temps superbe. Rien ne laissait prévoir la fuite de cette petite pécore quand le matin M. Gollenor affolé, à peine tiré du sommeil, vint en trombe dans ma chambre et s'écria, le visage ravagé par une convulsion de frayeur :

— Ma fille n'est plus là ! Elle n'est surface ! Où est-elle ? On me l'a ravie !.. Oh ! les misérables !.. Je me vengerai, je les tuerai.

— Encore un brave lorsque l'ennemi n'est pas en présence.

— Il ne faudrait pas s'y fier... mais il ne s'agissait pas de cela pour l'instant... vous connaissez mon calme lorsque la tempête éclate... je frappai doucement sur l'épaule de notre homme en colère en lui disant : Remettez-vous... laissez-moi faire... d'abord, dites-moi, êtes vous sûr de votre veilleur de nuit ?

— C'est un garçon sérieux... pas très malin...

— Interrogez-le.

Ce qui fut fait.

— Un certain jeune homme, répondant au nom de Jules, lui mandé dans ma propre chambre afin d'être tranquille.

Nerrol prit un air ratiniait et continua :

— C'est un serviteur pensionné, mais qui n'a pas inventé la poudre, versait de m'affirmer le père d'Annette... Mon impression était loin d'être semblable à la sienne ; Jules n'était ni brute, ni sot, c'était au contraire un Breton très rond, malgré ses allures lourdes et son front bas, caché sous les mèches noires de ses cheveux. Il entra ; aux questions brusques et impatientes du patron il répondit par des monosyllabes ou des haussements d'épaules, des acquiescements ou des négations de tête qui lui faisaient de trop se compromettre. Bref, de fil en aiguille, mêlant mon interrogatoire à celui du patron, je parvins à lui arracher ce que je vais vous résumer en quelques mots.

— Ce ne sera pas trop tôt, ne put s'empêcher de faire remarquer la baronne.

Nerrol était habitué à ces boutades, il reprit :

— Vers dix heures du soir, s'était présenté un voyageur mystérieux, le garçon avait bien accepté de lui laisser passer quelques instants auprès du feu pour se réchauffer, mais il n'avait pas voulu lui donner de chambre et le personnage inconnu était reparti, à la recherche d'un asile pour le reste de la nuit...

— Ce veilleur de nuit n'en raconta pas davantage ?

— Non, mais instantanément je fis un rapprochement entre les deux faits : disparition de la jeune fille, visite nocturne du mystérieux inconnu...

— Ce qui vous amena peut-être à découvrir comment s'était enfuie Mlle Gollenor.

— J'y arriverai...

Un sourire ironique, à ces mots, erra sur les lèvres de la baronne Gillette. Puis, après un court silence, elle eut ce mot qui déconcerta Nerrol :

— Jules est un fin matois, en effet.

— Vous le connaissez ?

— Si je le connais ! Gollenor l'a mis à la porte le jour même !

— Oui !... comment savez-vous cela ?

— Ah ! voilà !..

— Vous êtes épatante, ma parole...

— On lui devait son dédommagement à ce bon Jules... par relations, je lui ai sur le champ trouvé une petite situation...

— Je vois ça d'ici.

— Il avait perdu sa place...

— Par sa faute, certes...

(A suivre).

Pendant ses dernières chasses, il s'était égaré dans la campagne, autour d'un de ses chalets.

Une paysanne, le voyant accosté comme un vulgaire valet, tout couvert de poussière et de boue, harassé de fatigue, l'aborda sans façon, lui proposant de lui vendre quelques œufs.

Victor Emmanuel accepta et tendit à la brave femme une lire pour la payer.

Au lieu de la prendre, celle-ci dit alors :

— On dit que le roi est venu de ces côtés. Si vous pouvez me le montrer, je vous ferai cadeau de mes œufs et vous garderez votre lire.

— Rien de plus facile, répliqua en riant Victor-Emmanuel, puisque le roi.... c'est moi.

— Quelle farce ! reprit la paysanne, goguenarde. Avec ce nez et cette tête, vous ne me ferez pas accroire que vous êtes le roi... J'ai déjà vu la reine. Elle est grande et jolie. Elle n'aurait jamais épousé un sabot et un ladre comme vous !

En dépit de sa patience, le monarque commençait à trouver la plaisanterie un peu *forte, lorsque sa suite vint le rejoindre.*

Devant les témoignages de respect dont il fut aussitôt entouré, la paysanne dut reconnaître son erreur et s'excuser de sa gaffe.

— Quoique ma figure ne vous revienne guère, lui dit Victor Emmanuel en la quittant, je veux tout de même vous faire cadeau de mon portrait...

Et il lui remit une pièce d'or à son effigie.

Gazette Départementale

OLMICCIA. — Mardi dernier, a été célébré, à Olmiccia-de-Tallano, le mariage de notre ami, M. Xavier Ortoli, sergent-major comptable dans la Justice militaire, à Orléansville, avec la toute gracieuse Mlle Marie Nuzzy, institutrice aux Abrets (Isère).

La mariée, toute ravissante sous sa toilette blanche, a été conduite à l'autel par son oncle, M. Nuzzy, sergent-major dans l'infanterie coloniale. Les témoins du marié étaient : Mme et M. Jacques Poli, pharmacien de 1re classe à Marseille, ses oncles ; les témoins de la mariée étaient : M. Nuzzy, son oncle, et Mlle Peraldi Jéromine, sa cousine.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Ortoli, curé de Grasse, frère du marié, qui a prononcé à cette occasion une allocution très sentie et infiniment goûtée par toute l'assistance.

A l'issue de la cérémonie, dans la sacristie de l'église, les jeunes époux recevaient avec beaucoup de grâce les félicitations chaleureuses de leurs parents et amis.

Après un lunch servi dans la maison de M. Ortoli, un dîner de 80 couverts réunissait à 2 heures, autour d'une table délicieusement garnie, dans les salons de Mme veuve Antoine Nuzzy, mère de la mariée, les heureux convives de cette fête.

Nous adressons aux jeunes époux, Mme et M. Xavier Ortoli, nos meilleurs vœux de bonheur. — A. J.

CALENZANA. — M. Simeoni Jean-Ferdinand, garde domanial des eaux et forêts de 2e classe à Colmar, Basses-Alpes, est appelé à l'admission forestière de Bonifato, en remplacement de M. Colonna, promu.

SAINT-FLORENT. — M. Cavagnon Antoine est nommé débitant de poudres à feu et de tabacs de la régie à Saint-Florent.

ERBALUNGA. — Hier la population d'Erbalunga se portait au devant du sombre cortège funèbre qui ramenait de Bastia la dépouille mortelle de M. François Battistini, répétiteur au collège de Montagnasen, décédé à Cargèse, le 6 de ce mois, chez son frère, M. Alphonse Battistini, receveur des douanes dans cette localité, où il avait passé la majeure partie de ses vacances.

Le regretté défunt était âgé de trente quatre ans. A Montagnasen, il se comptait que des amis et s'était créé les relations les plus solides par l'aménité de son caractère, ses manières franches et affables, sa nature généreuse et compatissante. Les nombreuses condoléances déjà parvenues du collège à la famille disent combien cette mort prématurée a causé de regrets au sein du personnel, des élèves et de leurs familles.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille Battistini qui a tant honoré à sa commune d'Erbalunga.

Nous offrons à son inconsolable mère, à ses frères, et tout particulièrement à l'honorable receveur de Cargèse, à qui est échue la pénible tâche de fermer les yeux à son bien-aimé frère et de conduire sa dépouille mortelle jusqu'au caveau familial, aux familles Battistini, Bocognano, Orticoli, Bernardi, Palmieri, l'expression de nos condoléances.

SOCETA. — M. Paulucci Joseph-Antoine, demeurant à Soceta, est nommé garde forestier communal à Argiusta Moriccio, cantonnement de Zicavo.

ARBELLARA. — Le 8 octobre, vers 9 heures du soir, une foule émue et compacte encadrait la maison Cesari : sur tous les visages on lisait une profonde tristesse ; beaucoup de personnes pleuraient et toutes les classes s'confondaient dans une commune douleur. La désolation était publique, le deuil général. Cette grande émotion qui étreignait tous les cœurs provenait de la disparition d'un homme de bien qui avait su s'attirer de très grandes sympathies et dont la mort inspirait d'unanimes et singuliers regrets.

Jules Cesari était né à Arbellara le 20 janvier 1861. Employé en Indo-Chine, il quittait la ville de Saigon en l'année 1905, pour venir demander à son pays natal la santé compromise par un séjour aux colonies. Nature d'élite, catholique fervent, ami loyal et serviable, il appartait dans ses relations la droiture de ses sentiments ; son amitié, facile à acquérir, devenait inébranlable, et ceux qui pénétrèrent dans son intimité ont pu connaître les trésors d'affection dont était doué l'ami sincère toujours prêt à se rendre utile.

Hélas ! la mort guettait sa proie : ici les soins les plus délicats, ici la science des distingués praticiens n'ont pu rien, et cet homme, jeune encore, s'est éteint dans la paix du Seigneur, dans les bras de sa femme. Les obsèques ont eu lieu le 10 octobre ; la messe solennelle a été célébrée par le curé de la paroisse ; plusieurs prêtres y assistaient : MM. le chanoine Casabianca, chanoine Nicolai, abbé Semidei de Sainte-Marie Figanella, abbé Santarelli de Campomoro, abbé Ortoli de Viggianello et abbé Leonardi de Grosa, ami du défunt. Les populations des cantons d'Olmeto, Petreto, Tallano, Serra et Sartene s'étaient associées à ce grand deuil.

Nous présentons nos condoléances les plus émues à l'inconsolable veuve et aux parents. — O.

LA PORTA. — La gendarmerie a mis en état d'arrestation le nommé J. A. qui, étant pris de boisson, proférait des menaces de mort.

CAMBIA. — Le nommé L.M. M., propriétaire, était occupé à couper du maquis dans sa propriété du « Bignale », lorsque survint le nommé B. A. qui lui dit :

« Cesse de travailler, cette propriété ne t'appartient pas. Si tu continues, je te brûle la cervelle ».

L. M. a porté plainte à la gendarmerie, pour menaces de mort.

Octroi de Bastia

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de rappeler à ses concitoyens que toute personne qui récolte, prépare ou fabrique dans l'intérieur du rayon des objets compris au Tarif, est tenue, sous peine de la confiscation des objets récoltés, préparés ou fabriqués, et d'une amende de 100 à 500 fr., d'en faire la déclaration.

Les préposés de l'octroi reconnaîtront à domicile les quantités récoltées, préparées ou fabriquées, et feront toutes les vérifications nécessaires pour prévenir la fraude.

En conséquence, toutes les personnes qui se livrent à la distillation doivent, au préalable, en faire la déclaration au Bureau Central de l'octroi, faute de quoi, les peines rappelées ci-dessus leur seraient appliquées.

Le Maire,
A. GAUDIN.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 octobre.

Malgré l'absence de nouvelles précises concernant la politique internationale, notre marché est très bien disposé aujourd'hui et en amélioration générale. C'est également le cas des places étrangères qui se montrent soutenues. La Rente Française reprend à 94.87. Hausse des Fonds Etrangers, Extérieure 91.30, Rubis 100.50, Turc 89.50, Serbe 87.50, les séries russes sont fermes. Excellente allure des Etablissements de Crédit. Le Crédit Foncier est à 803, le Crédit Lyonnais à 1.466, le Comptoir National d'Escompte à 911 et la Société Générale à 783.

Sous 5.466. Valeurs de traction soutenues. Les valeurs d'électricité sont irrégulières. Industrielles et Métallurgiques Russes en reprise sensible. Par contre les titres cuprifères accentuent leur mouvement rétrograde, surtout le Rio à 1.450 sur des liquidations forcées.

En Banque, les mouvements sont nuls. Les diamantifères sont mieux disposées. Anglo French Mercantile en reprise à 11.25.

Les valeurs ottomanes font bonnes contenance.

Chemins Français fermes.

Les Vertus des Plantes

Le Chiendent

Le chiendent est une graminée qui croît avec abondance dans les lieux incultes et qui cause des ravages dans les jardins et les champs cultivés. Il est très connu des cultivateurs, qui essayent par tous les moyens de le détruire. Il se compose d'un rhizome blanchâtre, rouens, émettant des racines grêles au moyens de chaque nœud, présentant de nombreux rameaux qui se propagent au loin rapidement et d'autres rameaux qui s'élèvent en tiges dressées divisées en *trois ou quatre articulations, hautes de 8 à* 12 centimètres.

Le rhizome, improprement appelé racine, est la seule partie de la plante qui soit utilisée en médecine. On l'arrache, on le nettoie, on le dépouille de son épiderme et de son chevelu, puis on la conserve en petites bottes que l'on fait sécher. Le rhizome de chiendent peut s'employer frais ; on vieillissant, il devient très fibreux et se laisse fréquemment manger par les vers.

On emploie le chiendent en décoctions dans la proportion de trente grammes par litre d'eau ; on l'additionne ordinairement de miel.

Il est diurétique, excellent contre les inflammations, rafraîchissant et délayant.

Les propriétés détersives du chiendent le font recommander par des docteurs dans tous les cas d'inflammation des reins et de la vessie ; et usiter dans les maladies du foie, les coliques néphrétiques, la jaunisse, *les calculs biliaires.* Il éclaircit le teint, régularise les fonctions, débarrasse de la couperose, des rougeurs et des efflorescences les peaux délicates.

Les propriétés bienfaisantes du chiendent nous ont été indiquées par les chats et les chiens qui mangent les jeunes feuilles de cette plante pour se faire vomir ou se purger.

SERGE DAVRIL.

UNE BONNE OPÉRATION

est celle qui consiste à trouver dans l'Assurance sur la Vie à la fois une **Réparation** du préjudice causé aux siens par une disparition prématurée, et une **Epargne** pour soi-même.

La Cie **LE PHÉNIX** (Entreprise privée acquittée au contrôle de l'Etat) en un contrat couvre le décès du père de famille, et par des clauses spéciales ou options, *prévues et Garanties*, lui permet à une époque déterminée de transformer le bénéfice de son opération en une **Rente** ou un capital avantageux.

S'adresser à son siège social, 33, rue Lafayette, Paris, ou à ses agents généraux.

Un Nouveau Journal

Nos confrères de Perotti Xavier, Ottaviani, publicistes ; Proth de Fordy, chef d'escadron en retraite, M. Artigue, avocat à Toulon, adressent à leurs compatriotes et aux amis de la Corse, la circulaire qu'on lira plus bas, pour la création d'un journal hebdomadaire à grand format ayant pour titre :

L'Avenir de la Corse.

Messieurs et Chers Compatriotes,

Au milieu des douloureuses tristesses du présent et des craintes effrayantes pour l'avenir de notre pays, nous avons cru être un droit de nous préoccuper plus que jamais de l'extension du mouvement qui se dessine en faveur du relèvement de la Corse.

Dans ce but nous avons décidé la fondation d'un journal à grand format et régional, sous le nom de *L'Avenir de la Corse*, pensant qu'il serait possible de mieux défendre nos libertés et nos droits gravement affectés et de combattre plus efficacement l'influence néfaste que pourraient exercer des hommes politiques qui, trop souvent hélas ! songent plus à leurs intérêts personnels qu'à l'accomplissement de leur mandat.

L'Avenir de la Corse sera un organe essentiellement indépendant au point de vue politique et se placera sur le terrain de la défense des intérêts généraux de la Corse méconnus jusqu'à ce jour.

Il fera connaître, parce que très répandu sur le Continent, son odorant maquis, son climat idéal, en un mot tout ce qui en constitue le charme tendrement profond, à l'aide de clichés photographiques, suivis de descriptions et de renseignements détaillés, faisant naître l'attention et la curiosité chez les touristes qui ne manqueront pas de s'y rendre, procurant ainsi au commerce et à l'industrie locaux, une source de sérieux bénéfices.

L'*Avenir de la Corse* consacrera une place très importante au département, aux nouvelles et informations, pénétrera ainsi dans les moindres villages ; par ses chroniques aussi nombreuses que variées, il étudiera et traitera avec compétence tout ce qui a trait au mouvement social, à la littérature, aux arts à la marine ou à l'armée.

L'œuvre actuelle possède déjà un chiffre appréciable d'abonnés et de nombreuses sympathies.

Nous faisons donc appel à votre dévouement afin que sous forme d'abonnement au moins (cinq francs par an) et de souscription si vous le pouvez, vous nous aidiez à la réalisation de cette noble entreprise patriotique, intellectuelle et sociale et dont aucun corse ou ami de la Corse, dévoué à son pays et à ses traditions, ne peut méconnaître l'importance.

Nous vous prions aussi de faire connaître autour de vous le projet pour lequel nous demandons instamment votre concours et nous accepterons avec reconnaissance tous les conseils et collaborations qui pourront assurer sa prompte réussite.

Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez agréer, Messieurs et chers Compatriotes, l'assurance de notre considération distinguée.

Proth de Fordy, chef d'escadron en retraite, Artigue, avocat à Toulon, Ottaviani Paul, publiciste, Toulon, Xavier de Peretti, publiciste.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. de Peretti Xavier, publiciste, Levie.

Déshérités de la santé

Parmi les déshérités de la santé, s'il est une catégorie de malades à plaindre, c'est la catégorie de malades du système nerveux. Ceux-ci éprouvent une intensité de souffrances qui leur fait considérer la vie comme un enfer. Il n'est pas rare de les voir échapper par le suicide à leur lamentable existence.

Les neurasthéniques sont en première ligne dans cette catégorie de déshérités.

Nous avons décrit à maintes reprises les souffrances des neurasthéniques, inutile d'y revenir encore une fois, signalons plutôt une guérison de plus à l'actif des Pilules Pink d'un cas de neurasthénie grave. Il s'agit de Mme Lemerre, 34, rue de l'Arc, à Lille (Nord), qui nous a écrit :



« Depuis longtemps je souffrais de troubles nerveux et mes souffrances étaient telles que ma vie était bien triste. J'étais très fatigué et à mesure qu'augmentait ma fatigue ma nervosité nerveuse augmentait aussi. J'étais devenue très irritable, très craintive, très peureuse. J'étais prise à tous moments de vertiges, de palpitations, et j'avais à me plaindre constamment d'une sorte de mal de tête qui m'enservait le crâne. Je souffrais davantage lorsqu'il devait y avoir changement de temps, et lorsque le temps devenait orageux, je ne pouvais plus travailler. Après avoir essayé sans succès tous les médicaments préconisés, j'ai écouté ceux qui m'ont conseillé les Pilules Pink. On espère toujours, n'est-ce pas ! Cette fois-ci mon espoir n'a pas été déçu et ces Pilules Pink m'ont débarrassée de ma neurasthénie. La guérison a demandé un traitement un peu prolongé, mais je n'en ai pas été surprise, car ma maladie était certainement bien ancrée. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabin, 23, rue Baille, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

GRAND GAS BRAVI
CAFE EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

Petite Gazette

Palmes académiques

Lors de son passage à Mellaoui, M. le Président de la République a pu se rendre compte de l'œuvre immense accomplie par la Compagnie des phosphates du Gafsa, et a manifesté le désir de récompenser les principaux artisans de cette grande exploitation.

Parmi les agents supérieurs signalés par la Compagnie se trouve notre concitoyen M. Toussaint Davoti, arrivé l'un des premiers à Mellaoui, et qui s'est consacré avec un dévouement inlassable et une remarquable intelligence à la prospérité de la Compagnie, remplit aujourd'hui les fonctions de chef de la comptabilité, et possède la confiance entière de la direction.

La promesse de M. le Président de la République s'est réalisée, et M. Davoti vient d'être nommé officier d'Académie.

En le félicitant de cette distinction nous sommes heureux de constater qu'au fond de la Tunisie se trouve un de nos chers concitoyens qui a su se créer une situation si brillante et si enviée.

Situation agricole

L'office de la statistique agricole publie les renseignements sur la situation de l'agriculture au 1er octobre en Corse : Grâce aux pluies de la seconde quinzaine de septembre les prairies reverdissent. Les vendanges se poursuivent normalement Les oliviers promettent une bonne récolte. Les châtaigniers sont chargés de fruits, mais la maladie fait de sensibles ravages dans certaines régions.

Pensions

M. Poli Paul-Joseph, sergent ; 19 ans 7 mois 23 jours de services. Pension de 640 francs avec jouissance du 10 juillet 1911.

M. Luciani Pierre, ouvrier de la marine, 29 ans 2 mois de services. Pension de 634 francs avec jouissance du 25 mai 1911.

« A la Ville de Nice »

Accourez tous « *A la Ville de Nice* », 16, Boulevard Paoli.

Mme Roubert la corsetière renommée, vient de recevoir un choix considérable de *jupons, peignoirs, chemisettes, imperméables* et *corsets* qu'elle livre à *des prix exceptionnels de bon marché.*

Avant donc de faire vos achats, allez visiter le coquet magasin *A la Ville de Nice.*

Coups de poings

Hier matin, un grand rassemblement de personnes se formait devant le vestibule n° 2 du boulevard Saint-Angelo.

Les nommés C. J., marin, âgé de 25 ans, et P. E., 24 ans, se sont gratifiés de force coups de poings, à la grande joie des badauds.

Cette rixe a pris fin sur un double procès-verbal dressé par l'agent Poggi Roch.

Le 606 *est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.*

Service de vapeurs Southwell

Départ : Vapeur allemand « Torio », capitaine Meyer, à destination de Hambourg via Naples

A vendre

Lit acajou complet, commode, rideaux, glaces, bureau.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais.*

On demande

Une bonne, sachant faire un peu de cuisine.

Sérieuses références.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux
Joseph LUCCHETTI
livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.
Demander prix-courant
(Voir l'annonce à la 4e page)

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

VENTISERI

MEURTRE

Ventiseri, 15 octobre.

Un meurtre a été commis, hier soir, vers 5 heures, à l'aide d'une arme à feu, sur la personne du nommé Moracchini Pasquin, âgé de 25 ans

Les auteurs de cet attentat seraient les nommés Moracchini François et Medori Paul Joseph, tous deux bergers à Ventiseri, âgés de 18 ans, qui ont pris la fuite.

Les autorités judiciaires se sont rendues sur les lieux aux fins d'enquête.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

Paris, 15 octobre.

M. le général de division Humbel est placé, à dater du 16 octobre, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

CAEN

INAUGURATION D'UN MONUMENT

Caen, 15 octobre.

L'inauguration du monument élevé à la mémoire du poète et académicien Jean-Regnault de Segrais a eu lieu à Fontenay le-Pesnel.

La cérémonie a commencé à deux heures et demie.

Elle était présidée par M. Paul Deschanel, membre de l'Académie française, qui a prononcé un discours très applaudi.

En termes éloquents et choisis, M. Paul Deschanel a fait l'éloge de celui dont il occupe aujourd'hui le fauteuil, à l'Académie française.

Il a ensuite loué l'œuvre de l'auteur de *Zaïde* et de la *Princesse de Clèves*, qui faisait, par le charme de sa conversation, les délices de la société où il vivait.

Il a remercié les habitants d'avoir collaboré avec zèle et dévouement à l'œuvre scolaire, qui est de nos jours menacée par les partis de réaction

A l'issue de la cérémonie, la municipalité a offert un grand banquet au préfet du Rhône, qui est reparti dans la soirée pour Lyon.

MARSEILLE

La Semaine d'Aviation

Marseille, 15 octobre.

La Semaine d'Aviation, qui avait été retardée d'un jour, a commencé aujourd'hui, dans l'après-midi, au parc Borély.

Un important service d'ordre a été organisé, pour prévenir tout accident à ces belles épreuves d'aviation, auxquelles prendra part le célèbre aviateur Vedrines, le gagnant de la course Paris Madrid.

Un nombreux contingent de police et de troupes garantit la partie de la pelouse qui fait face aux tribunes et où auront lieu les départs et les atterrissages.

Cette semaine d'aviation s'annonce sous les auspices les plus favorables.

Elle sera marquée par des épreuves du plus vif intérêt.

LES NÉGOCIATIONS
Franco-Allemandes

La marche des pourparlers

Paris, 15 octobre.

Les pourparlers continuent sur la question des compensations territoriales.

M. Jules Cambon aura probablement une entrevue, demain, avec le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Dans les milieux officiels de Berlin, on affirme que, dès juillet, les représentants des deux gouvernements avaient trouvé un accord, et que les difficultés soulevées par la presse française ne seraient pas justifiées.

La Presse allemande

La cession de certains territoires du Cameroun continue à provoquer la colère des organes pangermanistes.

« On ne veut pas penser, dit le « Berliner Tageblatt, » à l'immense empire que la France reçoit. »

La plupart des journaux conservent une attitude modérée, et s'occupent de l'époque à laquelle pourront être complètement terminées les négociations.

La « Gazette de Francfort » espère une prompte solution du conflit

M. le gouverneur Rognon à Berlin

M. le gouverneur Rognon, directeur de l'Office Colonial, est arrivé à Berlin, où il a eu une entrevue avec M. Jules Cambon.

M. Rognon, qui a été longtemps gouverneur du Gabon, jouera auprès de notre ambassadeur, le rôle de conseiller technique, sur la question des compensations Congolaises.

RHONE

Inauguration D'UN GROUPE SCOLAIRE

Lyon, 15 octobre.

Ce matin a eu lieu, à Vénissieux, sous la présidence de M. Ranit, préfet du Rhône, l'inauguration du groupe scolaire pour garçons et pour filles, et de l'école maternelle.

M. Ranit était assisté de M. l'inspecteur d'Académie, de M. Gorin, maire de la commune, et de toutes les autorités universitaires de l'enseignement primaire.

Le préfet du Rhône a prononcé un éloquent discours dans lequel il a reconnu les nombreux efforts de la municipalité de Vénissieux, pour donner aux élèves de l'enseignement primaire, des locaux scolaires remplissant les conditions désirables d'hygiène et de confort.

AU PORTUGAL

L'AGITATION MONARCHISTE

Paris, 15 octobre.

Les nouvelles officielles annoncent qu'un retour offensif des troupes royalistes n'est plus à craindre.

Les troupes républicaines continuent à explorer les régions de la frontière.

Les divers détachements attendent que les conspirateurs traversent la frontière.

D'après certains télégrammes, les royalistes comptaient encore quelques localités de la circonscription de Chaves.

LA GUERRE
Italo-Turque

A TRIPOLI

Le débarquement des troupes

Paris, 15 octobre.

On continue fièvreusement à Tripoli, le débarquement du matériel qui servira aux opérations du corps expéditionnaire.

Les munitions sont abondantes, et le service de ravitaillement est très bien assuré.

Le service de santé est aussi très satisfaisant.

Les effets du bombardement

Les troupes italiennes ont pu se rendre compte des résultats obtenus par leurs navires de guerre.

Le bombardement de Tripoli aurait fait ressortir l'utilité des grands cuirassés et des pièces d'artillerie de gros calibre

A CONSTANTINOPLE

L'expulsion des journalistes italiens

Tous les journalistes italiens résidant à Constantinople sont partis.

Un délai de 24 heures leur avait été accordé pour quitter la ville.

Les mesures de représailles

Quoique l'expulsion générale des italiens ait été ajournée sur les observations de l'Allemagne, de nombreuses mesures de représailles sont exercées contre les commerçants et les navires italiens

L'entrée des Dardanelles est interdite la nuit en temps de guerre, à tous les navires ; mais les paquebots italiens sont surveillés plus rigoureusement encore que les autres.

UN COMBAT au Sud de Tripoli

On n'a reçu à Rome, aucune confirmation de la nouvelle du grand combat qui aurait eu lieu au sud de Tripoli, et au cours duquel les Italiens auraient perdu 1 600 hommes.

Les pertes des Turcs seraient aussi très élevées.

Les préparatifs dans les Balkans

Dans les milieux officiels, on se montre très réservé sur l'attitude actuelle de l'Autriche et des Etats des Balkans, dont les préparatifs sont vus de mauvais œil.

L'INSURRECTION
EN CHINE

La Situation

Paris, 15 octobre.

Malgré les mesures énergiques prises par les autorités, il est certain que le gouvernement se trouve menacé du plus formidable danger auquel il ait encore eu à faire face, depuis la révolte des Pavillons Noirs.

Partout éclatent des mutineries partielles, et on sent que l'esprit de révolte gagne du terrain chaque jour.

La situation est inquiétante, et l'empereur de Chine serait décidé à user des moyens extrêmes.

A HANKÉOU

La ville est aux mains des insurgés, qui maintiennent rigoureusement l'ordre.

Plusieurs incendiaires ont été exécutés sans pitié.

Les révolutionnaires attendent sans crainte l'arrivée des deux divisions envoyées par l'empereur, et s'apprêtent à la résistance.

Quelques bataillons manchous, à peine, sont restés loyaux.

La ville de Tcheng-Chou, est *près de tomber au pouvoir des* révolutionnaires.

A CANTON

Un télégramme de Pékin annonce que des défections nombreuses se sont produites à Canton.

Un grand nombre de familles sont parties pour Hong-Kong

A Nankin, les mutineries s'étendent.

A Anhui, beaucoup de soldats ont refusé de marcher.

Les révolutionnaires du Tsé-Chouan comptent réussir facilement à corrompre les troupes du Ho-Nan.

Bruits optimistes

Le ministre des Affaires étrangères de Chine, Liang-Tun Yen, se prépare à retourner en Chine.

Selon lui, les troupes gouvernementales reuniront certainement à étouffer l'insurrection.

En toutes, les Européens n'auront rien à craindre pour leur commerce et leurs concessions.

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, BASTIA au-dessus des Magasins Thiers
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 10 de chaque mois.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
13, rue Napoléon, au 1er, Bastia
Arrangements entre débiteurs et créanciers. — Arbitrages

J'ai acheteurs de *propriétés aux environs de Bastia* et *d'appartements divers.*
Me donner indications et prix d'urgence.

AVIS DE DÉCÈS

(PATRIMONIO)

Mme Veuve Finoja, née Calvelli ; M. Pierre Louis Finoja et ses enfants ; Mlles Madeleine, Louise, Marie-Gloire et Antoinette Finoja ; M. Joseph Finoja, maire de Patrimonio ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JOSEPH CALVELLI
Propriétaire

leur frère, oncle, et grand'oncle, décédé le 15 octobre, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu, à Patrimonio, jeudi, à 9 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

De profundis.

HOTEL LIMAROLA
27, *rue l'Opéra, BASTIA*
Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.
M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.
La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la *Gare* et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon
Scierie mécanique à Fiume d'Olmo
Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.
Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de carrosserie, de charronnage, tournage, etc., etc.
Prix modérés
Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

RHUM GET
GRANDS MORNES


Officiers,
Fonctionnaires,
Gourmets,
un SIÈCLE contemple le succès de ce RHUM mondial *anti-épidémique, anti-choléraïque.*

MESDAMES

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Faits en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

150e PAR CONTRAT

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

BISCUITS DE LUXE

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faïencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE

Wénalgue à 0,20

N'ALLEZ PAS EN CORSE

SANS

L'INDICATEUR CORSE OFFICIEL 40 cent.

QUI INDIQUE TOUT POUR

A. CLAVEL, Editeur, 42, rue de Rivoli, PARIS.

Le Directeur-Gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE. — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

Prime Sensationnelle

AGRANDISSEMENT

30 × 40

Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe

J. MORETTI

universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :

Bastia, grand prix.
Aix-les-Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.

Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs.

BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : **M. J. Moretti**, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse).

Bulletin de souscription
à détacher

CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR

L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.

Nom .....
Localité .....
Dép. ..... en gare à .....

N. B. La Maison n'a aucun rapport avec aucune autre.

Les MALADIES de la FEMME

« LE FIBROME »



Sur cent femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibrôme, et autres engorgements qui gênent plus ou moins le mouvements, et qui empêchent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles, auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, pour tout à coup le ventre commence à grossir et les menaces reconnaissent. Le Fibrôme a développé pour la peau, il pèse sur les organes intérieurs dans le bas-ventre et les reins. La Femme ne peut plus accomplir les actes nécessaires à sa vie sans souffrir horriblement.

QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire: **Faites une cure avec**

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, elle est faite exprès pour guérir toutes les **Maladies** intérieures de la Femme, Suites, Fibromes, Hémorragies, Perte blanche, Règles douloureuses et irrégulières, Troubles de la circulation du sang, Accidents du RETOUR D'AGE, Vertiges, Etourdissements, Cauchemars, Vapeurs, Congestions, Fièvres, Faiblesse, Découragement, etc., etc.

Il est recommandé de faire chaque jour une injection avec **PHYSIOVERINE des DARIER** (2 fr. le flacon).

La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 2 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies, 5 fr. 50 franco contre mandat-poste de 5 fr. 50 adressé Pharmacie Nle DUMONTIER, 1, place de la Cathédrale, ROUEN.

(Notice et renseignements confidentiels gratis)

JE DONNE 100.000 fr.

Chauves! à qui prouvera que le célèbre Dévy ne guérit pas la chute des cheveux en deux jours et ne fait pas repousser en huit jours sur les têtes les plus chauves et dans leur somme primitive.

Pour toutes explications sur ce terrible fléau, lisez vite le livre grat. de la Médecine, lisez vite le livre grat. de la Médecine, Dévy, 9, rue Drouot, Paris.

RELIGIEUSE Donne secret p. guérir enfants urinant au lit. Ecrire : Maison Gerot, N° 218, Nantes.

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, en face

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque

Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilité. — Bilans

Installation à Gaz

JEAN CINI

Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli

Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX

Entretien soigné et consommation modérée

REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE

Un An, par an.

bulletin mensuel (6 pages, doubl. nomb., enseignements utiles, moins, défense et initiative du consommateur, tous intéressant pour consommateurs. Demander spécimen et s'abonner

Fr. MAESTRACCI

agréé au tribunal de commerce
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule **L.-N. MATTEI**

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 246

MARDI 17 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 50 m. — Coucher, 5 h. 7 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Edwige.
Fête de Demain : Saint Luc, évang.

16 OCTOBRE

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

Une guerre discrète. — Appel à la médiation des puissances. — Deux courants : l'opinion publique veut résister ; le gouvernement veut traiter. — Les négociations franco-allemandes. — C'est pour demain ! — La campagne pangermaniste et le Cabinet Caillaux. — Echec des royalistes portugais. — Vive la République.

La guerre italo-turque est une guerre discrète. Les Italiens ont bombardé Tripoli, mais on s'en tire, par ordre, qu'avec les canons de moyen calibre, à coups espacés, avec précaution, pour ne causer que le moins de dégâts possible en épargnant les vies humaines. Depuis que les hostilités sont déclarées, malgré les engagements qui ont eu lieu dans la mer Ionienne et dans l'Adriatique, et les rencontres où les turpilleurs turcs ont été mis à mal à Prevéza et à Durazzo, la guerre a fait moins de victimes qu'en une journée à Paris la circulation des automobiles.

L'Italie déclare qu'elle veut limiter son action à la Tripolitaine et à la Cyrénaïque et qu'elle n'opérera ni en Epire ni en Albanie. La Turquie de son côté proteste de sa volonté de ne point troubler les Balkans et de ne point s'attaquer à la Grèce. Tout l'effort du gouvernement de Constantinople tend à obtenir la médiation des puissances. La résistance n'est que pour la forme. A Benghasi, à Derna et sur d'autres points de la côte, il en a été de même qu'à Tripoli. C'est sous le regard de l'Europe, une fois de plus, le triomphe de la force. La tempête de l'arbitrage à La Haye est écourt.

A quoi pourrait aboutir une médiation ? L'Italie qui a hissé le drapeau de la Maison de Savoie sur les forts de Tripoli et sur le palais du Vali ne consentira plus à l'amener. Il faut que la Sublime Porte en prenne son parti. Dès aujourd'hui la cause est entendue ; le Sultan n'est plus qu'un souverain nominal en attendant que la Tripolitaine devienne terre, italienne, au prix de quelques millions.

On sent, à Constantinople, la nécessité de sauver la face et le comité « Union et Progrès » affirme dans son appel l'héroïque dilemme : « L'intégrité de l'Empire ou la mort ! » Que feront le président du Conseil Said Pacha et son ministre des affaires étrangères Assim bey ? On sait déjà que c'est au représentant de l'Allemagne qu'ils se sont adressés, le baron Marschall de Bieberstein. Quelles seront les suggestions de Berlin ? Autant de points d'interrogation.

Or, il est à redouter que sur le foyer des Balkans, où couve toujours l'incendie, passe le coup de vent qui ranimera la flamme. Vienne ne détournera pas son regard de l'Adriatique où l'Italie pour défendre sa flotte de commerce contre les turpilleurs ottomans promène son pavillon et tire le canon à Prevéza et à Saint-Jean de Medua, c'est-à-dire au point précis de la côte albanaise où l'on compte voir aboutir le rail du chemin de fer Danube-Adriatique qui doit ouvrir à ses produits la Méditerranée. C'est bien là de quoi inquiéter l'Europe.

Quant à nous, sincères dans notre neutralité sur notre frontière tunisienne, nous ne pourrons que nous associer à toute intervention pacifique qui pourrait être agréée par les deux pays en guerre.

Tandis que se poursuit dans ces conditions l'occupation italienne en Afrique, les pourparlers continuent entre Berlin et Paris au sujet du Maroc.

Chaque jour on nous annonce que tout doit être fini pour le lendemain, si bien que les journaux allemands qui ont ce l'esprit nous raillent en s'écriant : « Vous devez bien le savoir que tout va finir ; on vous le dit tous les matins ! »

La vérité est que tandis que la diplomatie cherche la formule de l'accord : en France, d'une part, s'accentue la campagne contre la cession du Congo, et d'autre part, en Allemagne, les journaux conservateurs et pangermanistes font ouvertement des vœux pour l'échec des négociations engagées.

« Cela permettrait, dit la « Post, » d'obtenir de nouveaux arrangements, et la « Reichsbote » d'ajouter : « Souhaitons un échec de ces pourparlers fastidieux. Nous pourrons ainsi garder notre sphère d'influence dans le Sud-Ouest marocain et en même temps imposer notre veto à la France pour ses actes dans l'Empire chérifien. »

Et la conservatrice « Gazette de la Croix » fait écho à ces propos en disant : « Les pourparlers sont ouverts, ici, sans sympathie aucune et l'Allemagne ne serait nullement mécontente de leur échec. »

Ainsi toute la question irritante du Maroc serait restée en cause, — et pour le Maroc ou pour le Congo se reposerait avec une acuité nouvelle le redoutable dilemme : paix ou guerre ?

Nous voulons croire qu'il n'en sera pas ainsi et qu'aux erreurs politiques du passé on n'ajoutera pas cette dernière faute de faire le jeu du pangermanisme allemand et seconder les intrigues qui menacent le Cabinet Caillaux.

Comme je l'avais fait prévoir la tentative des partisans du roi en exil. Don Manoel, a complètement échoué. Le peuple portugais reste fidèle à la République dont l'achèvement a marqué la fin des grèves qui désolèrent le pays.

Les partisans du capitaine royaliste Canoiro sont tenus en respect à la frontière ; les monarchistes rares et désabusés se tiennent réduits à la nécessité d'attendre des jours meilleurs et le ministre de la guerre Pimenta de Castro achève de ruiner leurs espérances. Vive la République portugaise !

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

PROPOS D'ACTUALITÉ

Loteries

La « dernière » loterie est à peine tirée que déjà on en annonce une autre. Heureux les gagnants, et même ceux qui ne le sont pas puisqu'ils jouissent pendant quelques mois du petit frisson d'espoir qui trouble toujours les possesseurs de billets.

Que de rêves on a faits à la pensée de décrocher le « gros lot, » — car vous remarquerez qu'on ne pense jamais à un autre. Hors la million, rien ne compte. Et pourtant, il ne manque pas de ces spéculateurs pour lesquels un lot de cinq louis ne manquerait pas d'intérêt.

Malgré la continuelle assez imprévue des loteries, il est certain que leur belle époque est finie. Si l'institution ressemble encore à ces magasins qui liquident pendant des années et qui « soldent » des marchandises renouvelées sans cesse, elle a tout de même du plomb dans l'aile. Le temps n'est plus où elle figurait au budget comme ressource fiscale. Il faut aujourd'hui aller à l'étranger pour la voir escompter dans les finances d'Etat. Il en est ainsi dans la plupart des pays d'Allemagne, en Hollande, en Espagne et surtout en Italie qui est son pays d'origine. La France, l'Angleterre et la Belgique en la sont interdite par des lois formelles.

La loterie ressuscité à l'empire romain, et ne fut au treizième siècle qu'elle fut importée d'Italie en France et en Allemagne. On cite une loterie autorisée, en 1539, par François 1er pour subvenir aux dépenses de guerre. Sous les régimes suivants, les Parlements essayèrent de résister en adressant des remontrances aux souverains et en refusant d'enregistrer leurs lettres patentes. Mais Mazarin, qui aimait à faire « canter » le peuple français, lui donna plus fort que jamais le goût de la loterie. Enfin, sous Louis XIV, fut établie définitivement la « Loterie royale » par un édit de 1709 où on peut lire ce bien suggestif exposé des motifs, comme on dirait aujourd'hui : « Sa Majesté ayant remarqué l'inclination naturelle de ses sujets à mettre de l'argent aux loteries particulières et désirant leur procurer un moyen agréable et commode de se faire un revenu un si considérable pour le reste de leur vie et même d'enrichir leur famille en donnant au hasard des sommes si légères qu'elles ne puissent leur causer aucune incommodité, a jugé à propos d'établir à l'hôtel-de-ville de Paris une loterie royale de 10 millions. Quelle géniale réclame !

Il fallut Turgot pour refuser d'introduire dans son plan de finances une ressource de ce genre. Mais son successeur, Clugny, moins scrupuleux, en fit une recette régulière du Trésor, jusqu'au moment où la Convention, par une loi du 21 brumaire an II, l'abolit comme une invention du despotisme destinée à faire taire le peuple sur sa misère, en le leurrant d'une espérance qui aggravait sa détresse ». Cet excès de vertu fut dure encore peu, la même Convention instituait la Loterie des biens nationaux, et enfin le 1er octobre 1797, le Directoire rétablissait la Loterie sur ses anciens errements et lui rendit dans les recettes du budget français une place qui ne fut définitivement supprimée que par la loi du 21 avril 1832. Mais les loteries particulières s'organisèrent alors de partout et une nouvelle loi intervint, le 21 mai 1836, loi qui nous régit encore et qui, en principe, proclame que les loteries de toute espèce sont prohibées en France sauf... exceptions. En même temps, l'Etat interdisait l'exploitation du jeu. Depuis, on a su allier la morale à l'utile spéculation faite par l'Etat sur la passion du public.

POL. HARDUIN.

Une lettre de M. Pugliesi-Conti

M. Pugliesi-Conti, député de la Seine, a adressé à M. Caillaux, la lettre suivante :

Monsieur le président du Conseil,

Votre gouvernement en est arrivé à l'heure la plus critique de ses négociations avec l'Allemagne ; vous allez délibérer sur les conditions d'un véritable démembrement de notre domaine colonial.

Déjà, il est inconcevable que vous ayez accepté de tels pourparlers, sans même en avoir laissé soupçonner la portée au Parlement.

Le souverain le plus omnipotent aurait reculé devant un procédé aussi dictatorial.

Mais, bien que vous vous efforciez de la retarder, l'heure viendra où la Chambre devra juger et votre conduite et votre œuvre.

Je veux croire que la Chambre n'hésitera pas à repousser, avec fermeté, un accord qui atteindrait le pays, non-sévère, d'ouvrir dans ses souvenirs et sa dignité, mais dans sa propre chair.

Si cependant, par impossible, elle prenait en considération cet accord, j'ai l'honneur de vous aviser de mon intention de lui demander — ce que commanderait le moindre respect du suffrage universel — de soumettre à la volonté même de la France toute cession de territoire à l'Allemagne.

Veuillez agréer, monsieur le président du Conseil, mes sentiments les plus distingués.

PUGLIESI-CONTI,
Député de Paris.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

36 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NAOLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

UNE AGENCE MATRIMONIALE

— Ce n'est pas prouvé... le fait le plus certain est que Mlle Golisano en avait assez de la vie de famille, telle que la comprenait son père désinvolte, rustre et pingre, maladroit et ambitieux.

— Si la brave homme entrait, il serait flatté de notre jugement sur lui...

— Je ne force pas la note, loin de là.

— Ce n'est pas un extraordinaire.

— Pas assez extraordinaire que Jules... Nerrol avait fait un mouvement. La baronne reprit :

— Je dis pas aussi extraordinaire que Jules...

— Expliquez ce que signifie cette insistance... vous connaissez donc bien ce garçon ?

— Mieux que vous, probablement.

Paul resta sans réponse, tout, dans cette histoire de Thouarsi, touchait au mystère.

— Et pour cause, reprit la baronne Gillette, c'est que je suis en affaires avec lui !...

— Avec lui ? répéta Nerrol au comble de la stupéfaction, et comment ?

— C'est un... c'est le meilleur de mes détectives... il est ici.

Une stupeur subite plana au dessus des têtes ; et tandis que l'embarras du pseudo-commis-voyageur continuait, la baronne appuya sur le bouton de sonnette. Un petit groom tout frisé, l'air futé, dans une livrée bleue de roi chamarrée de boutons de cuivre rutilants comme des soleils, apparut.

— John, fit la baronne, en prenant un accent anglais pour parler au gamin né à Montmartre. Y a-t-il beaucoup de clients au salon d'attente ?

— Pas mal, Madame la baronne, et des mieux huppés.

— Des mieux huppés... quel langage vulgaire...

Et se mirent tous à rire ce qui encouragea l'enfant :

— Il y a des gens là bas d'un « snobichio » épatants.

— Ecoutez.

— Il y a d'abord le vieux Monsieur de la Place de l'Etoile qui veut une jeune fille bien élevée sans galette, pour se marier avec elle.

Nerrol se tourna vers son amie pour s'informer.

— Il s'agit du banquier sans doute ?

— De lui-même... eh ! celui là avec...

— Elle cherchait le mot pour dépeindre sa pensée... John la trouva :

— Avec sa trogne en pomme de terre, fit-il, en fin connaisseur.

— Ce gosse est incorrigible.

La baronne sentencieuse reprit :

— Les jeunes filles d'aujourd'hui ne savent pas comprendre leurs intérêts, elles ne sont pas pratiques, préfèrent un jeune, de leur âge, sans le sou, à un vieillard cossu d'or qui les laissera puiser dans ses poches, pour satisfaire tous leurs désirs.

Le blondin continuait à détailler les clients :

— Il y a deux dames assez bien nippées, une grande et un vrai pot à tabac... elles sont rigolottes tout plein.

— C'est tout ?

— Et que veut... il y a encore la perle...

— La perle ? que veux-tu dire...

— La Belle Delina !

— La Delina... je vais la faire passer de suite... est elle là depuis longtemps.

— Elle arrive tout juste.

— C'est une princesse, mon ami, fit la baronne en se rengorgeant...

— Une princesse de toc, murmura le groom entre ses dents.

Mais la patronne lui imposa silence :

— Assez d'esprit pour ce matin... on te passe tes boutades en petit comité, mais maintenant de la tenue... n'oublie pas que tu es un petit groom anglais et fais entrer tout de suite la princesse dans mon cabinet.

— Avant le vieux !

— Bien sûr, elle est autrement importante que lui.

— Ça ne peut... moi j'aimerais mieux le chèque de l'un que le chic de l'autre...

— Fils...

Le groom avait à peine tourné les talons que la baronne Gillette prit un air grave, plus grave même qu'à l'ordinaire, et se pencha vers Nerrol pour lui parler, à voix basse :

— La Delina, mon cher, commence-t-elle, est un des plus beaux sujets de femmes que j'ai eus entre les mains, c'est la rare et importante identité...

— Elle est riche ?

— Riche !... de dettes ! Elle n'a pas le sou.

— Alors ?

— Mais comprenez-vous, elle joue merveilleusement à la grande dame.

— Je demande à la voir.

— Tout à l'heure ce sera facile... Elle est d'une élégance sans pareille... eh ! elle sait s'habiller cette là... rien n'est négligé, depuis les bottines de soie soutenues jusqu'aux épingles d'écaille qui maintenaient les tresses de ses lourds cheveux... je vous le dis n'est le luxe dans tout son raffinement...

— Mais, comment peut-elle être si brillante, puisqu'elle est sans ressources...

— Oh ! le problème n'est pas ardu à résoudre, elle va tout tranquillement trouver une marchande à la toilette de la rue de Provence qui lui prête même de l'argent...

— Qui escompte la beauté de la belle ?

— Qui a foi en son étoile...

— En somme, c'est une aventurière...

— Comme vous êtes sévère, c'est une femme qui se tire d'affaire dans la vie, comme elle peut...

— Il y en a d'autres... murmura Nerrol.

— Eh bien, alors, que lui reprochez-vous ?

— Je réclame, je réclame...

— Aventurière... rastaquouère ou grande dame, n'importe, elle sera, ce soir, l'héroïne d'une entrevue que je prépare depuis longtemps...

— Naturellement je serai de la fête.

La baronne minaude :

— Certainement, mon ami... je vous présenterai à la belle Delina...

— Très bien, très bien ; mais quels sont les desseins de tout cela ?

— Ah ! voilà... je vous avais déjà parlé, je crois me rappeler, de M. Louis Demerre...

(*A suivre.*)

Duel Renucoli-Garibaldi

Procès-Verbal

A la suite d'un article paru dans le journal *La Dépêche de Nice*, du 12 courant, M. Léon Garibaldi, s'étant jugé offensé, a chargé deux de ses amis : MM. L. Le Gros et L. Duquet, de demander des excuses ou une réparation par les armes à M. Philippe Renucoli, auteur dudit article.

M. Renucoli a immédiatement constitué pour témoins : MM. Jean Hess et Charles Dalsème. Ces derniers ayant, au nom de leur client, refusé de faire des excuses, les quatre témoins ont jugé qu'il y avait lieu à rencontre, la qualité d'offensé étant reconnue à M. Garibaldi.

La rencontre aura lieu dans l'après midi ; l'arme choisie est l'épée de combat.

Les conditions de la rencontre sont les suivantes :

Chemise molle, de soie exceptée ; chaussures de ville ; gant de ville à volonté ; bretelles sans armatures métalliques. Les adversaires seront prévenus par le directeur du combat quand ils n'auront plus que trois mètres derrière eux.

Le terrain gagné restera acquis.

Les reprises seront de 2 minutes, les repos de la même durée.

Les corps à corps sont interdits ; les adversaires devront s'arrêter au commandement de : « Halte-là » prononcé par le directeur du combat.

Le combat ne cessera qu'en cas d'infériorité de l'un des adversaires, dûment constatée par les médecins.

Les adversaires se serviront de leurs armes à condition qu'elles soient réglementaires, c'est-à-dire qu'elles aient les dimensions suivantes : Longueur de lame, 88 cent., longueur de fusée, 23 centim. ; largeur de coquille, 13 centim.

Les places seront tirées au sort.

La direction du combat est attribuée d'un commun accord à M. Duquet.

Fait à Nice, le 13 octobre 1911.

Pour M. Renucoli :
Jean Hess.
C. Dalsème.

Pour M. Garibaldi :
L. Le Gros,
Chevalier de la Légion d'honneur.
L. Duquet,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Conformément aux conditions du procès-verbal ci-dessus, la rencontre décidée a eu lieu à l'heure convenue, dans une propriété privée.

A la première reprise, M. Garibaldi a été atteint à l'avant-bras droit d'une légère piqûre.

A la deuxième reprise, à la suite d'un empalement de fer en seconde de M. Garibaldi, M. Renucoli a été atteint dans la région sous-sternale, d'une blessure pénétrante qui a mis fin au combat.

Le docteur Grinda assistait M. Garibaldi ; le docteur Rosso assistait M. Renucoli.

Fait à Nice, le 13 octobre 1911.

Pour M. Renucoli :
C. Dalsème.
Jean Hess.

Pour M. Garibaldi :
L. Le Gros,
Chevalier de la Légion d'honneur.
L. Duquet,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Immédiatement après la rencontre, la blessure de M. Renucoli avait inspiré des inquiétudes à sa famille et à ses amis, mais le dernier bulletin de MM. les docteurs Rosso et Grinda porte que « l'état général et local est satisfaisant, et qu'il n'y a pas de complications pour le moment. »

Nous sommes heureux d'annoncer cette bonne nouvelle et formons des vœux pour le prompt rétablissement de notre excellent confrère et ami.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 octobre.

Le marché est irrégulier aujourd'hui mais en général plus lourd et hésitant sur des réalisations de bénéfices. C'est ainsi que la Rente Française revient à 94.22 et que la plupart des Fonds Etrangers finissent en moins value. Extérieure 91.35, Turc 87.55, Serbe 87 65. Les séries russes se montrent au contraire très soutenues, 4 1/2 09, 100.60. La fermeté ne se dément pas également au groupe des Banques. Le Crédit Lyonnais est à 1.474, la Comptoir National d'Escompte à 909 et la Société Générale à 784. On traite l'action du Crédit Foncier de France aux environs de 805.

Sous calme à 5.488. Les valeurs de traction et d'électricité sont un peu plus lourdes. Nouvelle avance des Industrielles et charbonnages Russes. Titres cuprifères agités. Rio 1.487 après 1.507.

En Banque, les mines d'or sont hésitantes. Caoutchoucs fermes. Anglo French Mercantile consolide sa reprise à 12.25.

Au comptant, fermeté de la Gold Reef of Rezina à 28.50.

Nos Chemins de Fer restent calmes.

Avis Administratif

Nombre et nature d'arbres existant dans les pépinières du département de la Corse :

Arrondissement de Bastia.

Figuiers 200 ; Poiriers 600 ; pommiers 400 ; pêchers 300 ; abricotiers 200 ; amandiers 1.000 ; cerisiers 400 ; châtaigniers 900 ; noyers 300 ; grenadiers 800 ; pruniers (reines-Claude) 800 ; pruniers 400 ; mûriers 500 ; citronniers 100 ; orangers 200 ; bigaradiers 600 ; noisetiers 600 ; plants de vigne (riparia) 1.000. — Total : 10.000.

Arrondissement de Calvi.

Poiriers 400 ; pommiers 400 ; pêchers 100 ; abricotiers 500 ; amandiers 1.000 ; châtaigniers 300 ; tilleuls de Hollande 200 ; cognassiers 40 ; noisetiers 200 ; plants de vigne (riparias-rupestris) 3.000 ; mûriers jeunes plants 400 ; mûriers 100. — Total : 7.300.

Arrondissement de Corte.

Poiriers 200 ; pommiers 400 ; pêchers 400 ; amandiers 2.000 ; châtaigniers 1.200 ; noyers 900 ; cognassiers 500 ; mûriers 900. — Total : 6.500.

Arrondissement de Sartene.

Figuiers 100 ; poiriers 300 ; pommiers 200 ; amandiers 1.800 ; cerisiers 200 ; châtaigniers 4.500 ; noyers 300 ; grenadiers 200 ; pruniers (reines-Claude) 400 ; sorbiers 200 ; acacias 300 ; platanes 300 ; catalpas 200 ; maronniers d'Inde 200 ; ormeaux trois feuilles 300 ; ormeaux noirs d'Amérique 300 ; tilleuls 100 ; cognassiers 200 ; noisetiers 200 ; peupliers de la Caroline 300 ; boutures américaines 3.000. — Total : 10.000.

Pour prendre part à la distribution des arbres, les propriétaires sont invités à rédiger leurs demandes sur timbre et à les adresser à MM. les Sous-Préfets de leur arrondissement avant le 20 novembre prochain, délai de rigueur.

Ajaccio, le 6 octobre 1911.

Le Préfet de la Corse,
H. JUILLARD.

Gazette Départementale

CORTE. — Le bureau de notre ville a procédé au renouvellement de son conseil de discipline. Ont été nommés : MM. J.-B. Grimaldi, bâtonnier ; Nonisi, secrétaire ; Bona, trésorier ; Guelfucci et Acquaviva, membres du conseil.

BONIFACIO. — M. Magnaschi, capitaine au 7e rég. d'artillerie à pied, état major, à Bonifacio, est détaché au dit régiment à Ajaccio.

MURATO. — Sont attribués à la commune de Murato, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Murato actuellement placés sous sa gestion, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits desdits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de Murato sera à la charge de cette commune, conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 4 juin 1911.

PORTOVECCHIO. — M. Marsily Paul-Sébastien, patron des douanes en retraite, est nommé surveillant de port à Portovecchio, à dater du 1er novembre 1911.

PROPRIANO. — M. Comiti Jean Toussaint, garde domanial des eaux et forêts de 1re classe, nommé à la maison forestière d'Altone et non installé, est maintenu, sur sa demande, à Propriano, son poste actuel.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 17°6 à midi + 19°8 ; à 6 heures du soir + 17° Maxima + 20°8 ; Minima + 15°

Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. midi. 76. mm., 6 heures du soir, 767 mm. Vent : Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Nouvelles judiciaires

M. Vincent Campocasso, suppléant rétribué du juge de paix de Bordj-bou-Arréridj, est nommé juge de paix à l'Ouad-Zenati.

Nous enregistrons cette promotion avec un vif plaisir et envoyons à ce jeune et distingué magistrat nos plus sincères félicitations.

A l'arrivée

Notre correspondant ajaccien, M. Paul Valot, est arrivé hier, et repartira, ce matin, pour Ajaccio.

Dangereux amusements

Depuis quelque temps, sur la route de Cardo, de jeunes gamins, heureux d'exercer leur adresse, s'amusent à jeter des pierres sans se soucier des conséquences fâcheuses que peut avoir un pareil jeu.

En effet, il arrive souvent que ces projectiles, manquant leur but, vont atteindre des personnes que leurs occupations amènent aux environs de ce champ de tir improvisé.

Ainsi, dans la journée d'hier, le sergent Varesi, de l'hôpital militaire de Bastia, traversant la cour de la buanderie de cet établissement, a été atteint sur l'avant-bras droit par une pierre qui l'a fortement contusionné.

Cette pierre aurait tout aussi bien pu l'atteindre à la tête et le blesser sérieusement.

Il est nécessaire que des mesures sévères soient prises immédiatement pour que de pareils faits ne puissent se renouveler.

Nous en laissons le soin à qui de droit.

D'ailleurs, une plainte a été déposée entre les mains de M. le Commissaire de police par l'Officier d'administration de l'hôpital militaire.

Au Port

Le contre-torpilleur *Arbalète*, ainsi que les torpilleurs 357, 358, 368 369, de la flottille d'Ajaccio, sont arrivés hier soir, à 4 heures et demie, venant de Nice.

Ils étaient partis d'Ajaccio, après l'inspection de l'amiral Philibert, et quitteront Bastia après avoir fait du charbon.

L'*Arbalète* a mouillé au Nouveau-Port. Les autres navires sont amarrés au Vieux-Port.

Douanes

Les anciens agents ayant pris part à la guerre de 1870-71 dans les bataillons de douaniers mobilisés, désireux d'obtenir la médaille commémorative de cette campagne, sont invités à adresser, sans retard, leur demande au Chef du service des douanes à Bastia.

Ils devront, si possible, y joindre une pièce militaire établissant leurs droits à cette distinction.

Nécrologie

M. Jean-Baptiste Segala est décédé vendredi, après une très longue et cruelle maladie. Pendant des mois et des mois, il a tout tenté pour combattre le mal dont il souffrait ; l'expérience et la science de nos plus habiles praticiens n'a pu en arrêter les progrès incessants, et si sa fin a été reculée, c'est grâce aux soins empressés de ses sœurs et de son frère qui ont déployé un dévouement inlassable.

Par son activité et son intelligence des affaires, M. Segala s'était créé une belle situation dans la représentation commerciale et avait le dépôt de marques très connues. Il profitait tranquillement de cette situation péniblement acquise, lorsque la maladie est venue l'arracher à ses affaires, puis à sa famille.

Dimanche, dans l'après-midi, une affluence d'amis et de collègues se pressaient derrière son cercueil pour lui donner un dernier témoignage d'affection.

Nous nous joignons à eux pour présenter à son frère et à ses sœurs nos condoléances les plus attristées.

Arrestation

Les brigadiers Ottavi et Bonavita ont procédé, hier soir, à 4 heures, au moment du départ du paquebot pour Marseille, à l'arrestation du nommé Orlandi André, sous mandat d'amener de M. le juge d'instruction.

Orlandi est inculpé de complicité dans la tentative de meurtre commise le 11 octobre, à Venzolasca, sur la personne de Pava Jacques.

Carnet mondain

Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de M. Ottavi, l'actif brigadier de notre police municipale, avec Mlle Santamaria, appartenant à l'une des meilleures familles de Pietroso.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Pensions

Mme Corrici Cyriaque, Veuve Drimaracci. Le mari gardien de pénitencier. Pension de 117 francs avec jouissance du 7 décembre 1910.

M. Luigi Joseph, ouvrier de la marine, 32 ans 2 mois 21 jours de services. Pension de 656 francs avec jouissance du 5 juillet 1911.

Mme Donati Madeleine, Veuve Biancani. Le mari gardien chef de prison. Pension de 242 francs avec jouissance du 6 août 1911.

M Rocchi Pierre-François, ouvrier de la marine ; 29 ans 10 mois 12 jours de services. Pension de 638 francs avec jouissance du 20 juillet 1911.

Le **606** *est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.*

Journal de l'Université

Le nouveau fascicule du *Journal de l'Université* contient les conférences si applaudies de Jean Aicard, sur les « Contes et les Légendes » ; de Jules Bois, sur les « Hymnes » ; de M. Chens, sur le « Palais de Justice » ; de M. Angé de Lassus, sur la « Sainte-Chapelle » ; et de Louis Schneider sur l'œuvre de Claude Debussy.

Le numéro : 60 centimes.

Musique

Leçons de musique, violon et mandoline et cours de solfège.

S'adresser : M. Graziani Dominique, Place Saint-Nicolas, 9.

Consultations gratuites de Chirurgie

Le docteur J. Stefani donnera tous les vendredis matin, de 8 h. à 10 heures, à sa clinique, 4, Boulevard de Cardo, des consultations gratuites réservées aux indigents, Chirurgie *générale et spéciale* (yeux, oreilles, nez, gorge, larynx).

Souscription nationale

M. le Directeur de la Banque de France a bien voulu nous informer que la succursale de Bastia reçoit les souscriptions pour les victimes du cuirassé *Liberté*.

Maison J. Carboccia et Fils

Lire à la 4e page l'annonce des *Grands Magasins Carboccia & Fils.*

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

Achat de lupins de la Corse

C'est la maison FORESTA qui paye les lupins le plus cher, s'adresser, 5, route du Cap, chez M. Padovani, Nouveau-Port, Bastia.

A vendre

Lit acajou complet, commode, rideaux, glaces, bureau.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Bonne occasion

A vendre, dans d'excellentes conditions, vingt volumes des *Annales*, de 1883 à juin 1892.

HOTEL LINAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Linarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la *Gare* et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Eclairage des Communes
par l'incandescence

LE PLUS BRILLANT, LE PLUS FIXE
LE PLUS ÉCONOMIQUE
DE TOUS LES ÉCLAIRAGES

Loin d'être une charge pour les Communes, *c'est* une source de revenus GARANTIS PAR TRAITÉS.

Références de 1er ordre
45 COMMUNES ÉCLAIRÉES À CE JOUR

Demander *renseignements* à la Maison C. WILHELM, 2, rue François-Moinson, *MARSEILLE*.

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiumo d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés
Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires
1° La cuite blanche supérieure
"FIXOL"
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90
Le meilleur des cuites actuelles
POUR TOUS USAGES
2° L'encrier breveté S. G. D. G.
"Le PLENUM"
Se remplit une fois par an !
4 Modèles : 1 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Vient de paraître :
L'AGENDA
GALLIA
PRATIQUE
ÉLÉGANT
SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 20×13, relié toile verte
Son nombre de Pages : 470 (Dites par Jour)
Ses Renseignements : T.S.F. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Conseil Général

L'élection de Morosaglia

Morosaglia, 16 octobre.

Le Comité radical-socialiste du canton a tenu hier une longue réunion, à Morosaglia, afin de désigner le candidat à l'élection qui doit avoir lieu le 19 novembre prochain.

M. Jean-Charles Benedetti a été désigné pour remplacer à l'Assemblée départementale le regretté Paul Giannettini.

M. Jean Charles Benedetti, ancien conseiller général de Piedicorte-di-Gaggio, a pour concurrent M. Delfini.

BOURSE DE PARIS

14 oct. — 16 oct.
Rentes de 3 0/0 anciens . 94.05 — 94.20
— de 3 0/0 amortis . . 96.25 — 95.05
ex-coupon.

LA COMMISSION DES POUDRES DE GUERRE

Paris, 16 octobre.

Le *Journal Officiel* publie le décret nommant les membres de la Commission des Poudres de guerre, qui est instituée près des ministères de la Guerre et de la Marine.

Parmi les membres de cette importante commission, nous remarquons notre distingué compatriote, M. le lieutenant colonel d'artillerie Lepidi, secrétaire de la Commission des inventions intéressant l'armée.

Mouvement administratif

Paris, 16 octobre.

A la prochaine réunion du Conseil des Ministres, le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, soumettra à l'approbation de ses collègues les grandes lignes d'un mouvement administratif très étendu, qui paraîtra avant la fin de ce mois.

AU VATICAN

Congrès des Evêques Arméniens

Rome, 16 octobre.

Le Congrès des évêques Arméniens a tenu aujourd'hui sa seconde séance, sous la présidence du patriarche Mgr Terzian.

Dans ce concile, les prélats arméniens vont se préoccuper d'accomplir la réforme du clergé arménien.

A OUESSANT

Contre les Disciplinaires

Brest, 16 oct-bre.

Le général Gérard, adjoint au gouverneur de Paris, est arrivé à Ouessant.

Cet officier général a commencé son enquête sur les incidents regrettables qui se sont produits, ces derniers temps, et au sujet desquels de nombreuses réclamations ont été formulées par plusieurs Conseils municipaux et Conseils généraux, contre la présence des disciplinaires à Ouessant.

Le général Gérard a entendu de nombreux témoins.

TOULON

Les exercices du « Condorcet »

Toulon, 16 octobre.

Le cuirassé *Condorcet* a fait route ce matin pour les Salins d'Hyères, après avoir terminé la vérification de ses lignes de mire.

Ce bâtiment commencera, demain, ses tirs d'accord.

Les bons nécessaires à ces exercices ont été remorqués et embossés dans l'après-midi, dans la grande passe des îles d'Hyères.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

La Situation

Paris, 16 octobre.

Les négociations vont maintenant poursuivre leur cours normal, et c'est presque journellement que M. Jules Cambon et M. de Kiderlen-Waechter auront l'occasion de se rencontrer.

Notre ambassadeur possède des instructions très précises, et il est hors de doute que, jusqu'au moment où les négociations n'auront pris une tournure favorable, elles seront conservées secrètes.

Le prochain Conseil des Ministres

Les ministres se réuniront probablement demain matin, en Conseil, pour statuer sur les demandes et pour fixer la date de la rentrée du Parlement.

Le Ministre des Colonies *et le Congo*

Plusieurs journaux affirment encore, malgré les démentis officiels, que le désaccord le plus complet règne entre M. Lebrun, ministre des Colonies, et ses collègues, au sujet des cessions territoriales à accorder à l'Allemagne.

On assure que le ministre des Colonies serait prêt à remettre sa démission, le jour où le gouvernement consentirait la cession de n'importe quelle partie de notre empire colonial.

EN ALLEMAGNE

La Situation financière

On confirme de Berlin que plusieurs banquiers français ont retiré les offres d'argent qu'ils avaient faites aux banques allemandes.

La situation financière risquerait à nouveau de devenir inquiétante.

La Presse allemande

Tous les journaux allemands consacrent de longs articles à la question des compensations territoriales.

Tous, à l'envi, clament sur un ton impérieux : « Il nous faut des compensations de réelle valeur. »

Il espèrent que la France consentira les cessions qu'elle a promises, et qui reviennent de droit à l'Allemagne.

LA GUERRE Italo-Turque

A CONSTANTINOPLE

La lutte à outrance

Paris, 16 octobre.

Il semble chaque jour plus difficile que le gouvernement turc puisse accepter un autre programme que la lutte à outrance.

Il est certain, en effet, que la Turquie a peu de chose à perdre et beaucoup à gagner en infligeant, dans la limite des moyens qu'elle peut mettre en action, les plus grands dommages possibles, aux envahisseurs de la Tripolitaine.

La situation est de plus en plus embrouillée, et le grand vizir actuel compte gagner du temps, et se garde bien de froisser la fierté musulmane.

Le parti Jeune Turc

D'autre part, le parti Jeune Turc pousse à la résistance à outrance.

La réaction vieille turc serait aussi disposée à se coaliser avec le jeune parti, pour précipiter la chute du Cabinet déjà affaibli.

EN ITALIE

L'enthousiasme de la population

Rome, 16 octobre.

La population italienne accueille avec le plus vif enthousiasme les victoires de ses soldats, et le débarquement à Tripoli.

Dans les grandes villes, les maisons sont pavoisées.

De grandes manifestations patriotiques se déroulent dans les principales rues.

Les officiers et les soldats sont longuement acclamés.

Les conditions de la Paix

Le gouvernement italien, soutenu par l'opinion publique, est décidé à consentir la négociation de la paix, à la seule condition, que l'Italie obtiendra l'annexion pure et simple de la Tripolitaine.

Les journaux déclarent que les nations amies et alliées de l'Italie doivent se garder d'exercer une pression contre le principe de l'annexion, et qu'elles doivent comprendre que la suzeraineté du sultan en Tripolitaine est un danger pour l'Europe entière.

Menaces italiennes

Dans les milieux officiels, on continue à protester contre les actes commis par les Turcs, en Asie Mineure, et on affirme que l'Italie ne reculerait pas devant une action énergique pour empêcher ces abus qui portent atteinte au droit des gens.

A TRIPOLI

Le débarquement des Italiens

Les nombreux détachements qui ont débarqué à Tripoli, se disposent à commencer l'expédition à l'intérieur du pays.

Une colonne sera lancée à la poursuite de Munir-Pacha.

Le dévouement des Arabes

Les Arabes cherchent à se rendre utiles aux soldats italiens qui se trouvent à Tripoli.

Ce dévouement de forces militaires a produit une vive impression sur les populations arabes.

L'INSURRECTION EN CHINE

Les progrès de la révolution

Paris, 16 octobre.

Les dernières nouvelles de Pékin constatent les progrès de la révolution.

Malgré les démentis de source officielle, il est avéré que la situation est vraiment inquiétante.

Les Communications

Les communications télégraphiques restent interrompues entre les villes de Han Kéou et de Hangkai.

Les lignes de chemins de fer ont été détruites sur une longueur de plusieurs kilomètres.

Toute circulation est interdite par les insurgés.

Nouvelles mutineries

De nouvelles mutineries se sont produites dans les rangs des troupes chinoises.

Le général commandant la 21e brigade mixte dirige les opérations des révolutionnaires du Houpé.

A HAN-KEOU

Les navires de guerre chinois, mouillés à Han-Kéou, sont maintenant passés presque tous aux révolutionnaires.

L'appui de la flotte a été d'un grand secours aux insurgés, qui se vantent désormais de braver les forces militaires du gouvernement central.

A WOU-CHANG

Des massacres de Mandchous ont eu lieu par les révolutionnaires.

Quelques incendies ont été encore allumés, mais les auteurs ont été immédiatement arrêtés et exécutés.

Les concessions étrangères sont placées sous la protection de l'amiral japonais Kouwaschina.

Les insurgés s'adressent aux Puissances

Plusieurs journaux confirment l'envoi d'une note des insurgés aux puissances européennes.

Dans cette note, les révolutionnaires expliquent leur but, et donnent aux étrangers toutes les garanties désirables.

Les traités conclus par le gouvernement Mandchou seront respectés, ainsi que les emprunts contractés.

L'opinion en Europe

On s'accorde à reconnaître, en Europe, que cette proclamation est vraiment trop anticipée.

Dans les milieux politiques, on croit que le gouvernement pourra prendre le dessus, car les rebelles n'ont pas l'appui nécessaire pour continuer la lutte.



AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
(en face les jardins de la Préfecture)
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés
Salle de Bains
Salon de Correspondance
Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.
JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES
Ch. CLÉMENT et Cie
Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.
Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.
Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.
Carreaux Mosaïques Hydrofuges de la Maison Bernel, en tous genres.
Carreaux — Tomettes — Tuyaux — Appareils Sanitaires, etc.
FERS A PLANCHERS !
Fers en barres Plats, Ronds, Carrés
N. B. — La Maison fournit gratuitement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

PRODUCTEURS CORSES
qui voulez bien vendre vos produits, fruits, légumes, gibier, vins, huiles, laine et tous produits de l'île), adressez vous en confiance à l'UNION DES PRODUCTEURS, 31, *boulevard du Rouet, MARSEILLE ;* ou à son représentant, *M. CHARLES BENELLI, route du Cap, 1, à BASTIA.*

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL
Transport direct entre Bastia et les ports du Nord
Service régulier entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastel, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa et les ports d'Espagne.
ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 40 fr. par se maine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Bocognano.

Epicerie de la Gare

Mme Oreste BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

Biscuits de Leca

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faiencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE

Vinaigre à 0,30

N'ALLEZ PAS EN CORSE

SANS L'**INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE** 40 cts

QUI INDIQUE TOUT POUR

A. CLAVEL, Editeur, 63, rue St-Lazare, PARIS.

VIN DU CAP CORSE

au Quinquina

préparé d'après la formule L.-N. Mattei
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur du Mérite Agricole

Apéritif — Tonique — Fortifiant

Marque déposée - Se méfier des imitations

CÉDRATINE

Grande liqueur de marque

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

LE

THERMOGÈNE

guérit en une nuit

Rhumes, Douleurs, Points de côté, etc.

C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude.

ATTENTION.

Certains intermédiaires, auxquels on demande un Thermogène, proposent en délivrant sans scrupule une contrefaçon. Nous prions les malades de s'assurer toujours que l'étiquette de la boîte qu'on leur vend soit bien conforme au modèle ci-dessous.



MODE D'EMPLOI :

Il suffit d'appliquer le Thermogène sur le mal, en ayant soin qu'il adhère bien à la peau; si l'action tarde à se produire, ou si l'on veut une révulsion immédiate, asperger la feuille d'ouate d'eau de vie ou de vinaigre, ou simplement d'eau bédo.

FOX-LAND RHUM

Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATHI
à 0.50 le paquet.
Ne pas confondre avec
l'AMARO MATHEI qui n'est pas en vente dans le commerce.

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïences	Chaussures en tous genres
Verrerie et Cristaux	Chapellerie et Casquettes
Ustensiles de ménage	Confection pour Hommes et Enfants
Coutellerie et Couverts	Lainage et Nouveautés
Articles de Paris	Lingerie et Bonneterie
Articles de Voyage	Draperie et Velours
Mercerie et Quincaillerie	Parfumerie de toutes marques
Literie et Ameublement	Couvertures, Laines et Calicot
Parapluies Ombrelles et Cannes	Gants pour dames et Enfants
Broderie, Dentelle, Passementerie	Chemiserie en tout genre
Fleurs pour chapeaux	Cravates et Foulards

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

BASTIA QUINQUINA

Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Café Express GRAND BAR SOAVI **Chocolat Express**

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 247

MERCREDI 18 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petites divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 50 m. — Coucher, 5 h. 7 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Luc, évang.
Fête de Demain : Saint Pierre d'Alcantara.

17 OCTOBRE

LES COLIS AGRICOLES

Si j'en crois des communiqués fort précis, le mois d'octobre ne se passera pas sans que l'agriculture obtienne une satisfaction qu'elle attend depuis plus de quinze ans. Les ministres des Travaux publics et des Finances auraient pris leurs dispositions, pour que la solution définitive de l'importante question des colis agricoles intervienne dans quelques jours.

Si la nécessité d'atténuer par tous les moyens la crise de cherté dont nous souffrons a précipité la conclusion de négociations extrêmement laborieuses, nous avons le droit de dire, en guise de consolation : A quelque chose malheur est bon !

Il y a déjà bien longtemps que l'on a remarqué que l'institution des colis postaux, admis à circuler dans toute la France au prix d'une taxe fixe, n'était profitable qu'au commerce et à l'industrie. Les agriculteurs ne peuvent avoir recours à ce système d'expédition, car la limitation du poids à 10 kilos ne permet d'expédier, comme colis postaux, qu'un nombre très réduit de produits agricoles d'une valeur insignifiante. Frappé d'un état de choses aussi défavorable à nos cultivateurs, M. Gaston Bazerian, député de Loir-et-Cher, déposa sur le bureau de la Chambre, le 20 mai 1890, une proposition de résolution invitant le gouvernement à nommer une commission extra-parlementaire chargée d'étudier les conditions de la création d'un mode de transport spécial aux colis agricoles. Dès cette époque, nous avions l'exemple de la Belgique, qui admettait dans certains cas des transports gratuits, et l'expérience du Great Eastern Railway, tentée en Angleterre avec le plus grand succès.

En examinant ce qu'il était possible de faire en France, la Commission fut amenée à reconnaître que le trafic des denrées agricoles pouvait s'effectuer, soit par l'emploi de colis postaux, soit par l'utilisation de tarifs kilométriques décroissants, communs à toutes les compagnies. Le premier moyen ne lui parut pas devoir être généralement utilisé par l'agriculture, à raison de la limitation du poids à 10 kilos ; elle exprima l'avis qu'il pourrait devenir avantageux pour les échanges agricoles, si on pouvait élever jusqu'à 50 kilos le poids maximum des colis.

La Commission a immédiatement demandé, pour les colis agricoles, à créer, les faveurs consenties aux colis postaux, c'est-à-dire la réduction à 10 centimes du droit de 35 centimes perçu par l'Etat dans le cas d'expédition en grande vitesse ; elle émettait d'autre part l'avis que les Compagnies fissent l'abandon de la taxe de 10 centimes qu'elles perçoivent pour leurs écritures et dont elles ont exonéré les colis postaux. Il était en outre prévu des coupures par 10 kilos, du chiffre maximum de 50 kilos.

La Chambre entra aisément dans ces vues et vota le 6 avril 1898 un projet autorisant le gouvernement à étendre le bénéfice du tarif réduit appliqué aux colis postaux, à une nouvelle catégorie de colis dits agricoles. La réforme était amorcée, mais non pas réalisée, car il restait à négocier avec les Compagnies.

Les négociations furent pénibles et traînèrent en longueur. Sur invitation du ministre d'avoir à fournir des projets, les Sociétés de transport firent une première série d'offres qui ne répondirent pas entièrement aux vœux des défenseurs de l'agriculture. Une deuxième proposition fut examinée par le Comité consultatif des chemins de fer, et M. Eugène Tisserand en fit l'appréciation dans un rapport des plus documentés déposé le 20 août 1909.

La taxation proposée ne paraît pas à M. Tisserand à l'abri de toute critique. Il montra que les prix applicables aux diverses coupures des colis agricoles sont supérieurs aux prix actuels, quand les expéditions se font à des distances de 50 à 100 kilomètres et même plus. Il résulte de là que les agriculteurs et les horticulteurs, dans un rayon de 50 à 100 kilomètres autour des grands centres de consommation, ne pourraient utiliser les tarifs nouveaux qui ne seraient profitables qu'aux régions éloignées, par exemple au Midi, pour ses expéditions vers Paris.

Le défaut du système réside, pour M. Tisserand, dans le mode de tarification par longs paliers : les inconvénients eussent été, à son avis, en partie évités si l'on n'avait pas cru devoir faire les colis agricoles sur le modèle des colis postaux. Le rapporteur estime que l'on aurait atteint le but poursuivi par le Parlement, dans les conditions prescrites par le ministre des Finances, en créant, parallèlement aux coupures déjà existantes, des colis de messageries de 11 à 20 kilos, 21 à 30 kilos, 31 à 40 kilos ; des coupures semblables pour les denrées agricoles, en diminuant simplement les taxes de 35 centimes par colis, correspondant à la réduction du droit de timbre de 0 fr. 25 par l'Etat, et à la suppression de la taxe d'enregistrement consentie par les Compagnies. On aurait complété ces mesures en réduisant, comme le proposaient les réseaux, les bases à partir de 500 kilomètres, pour favoriser les producteurs méridionaux.

J'ai su, à la fin de l'année dernière, que le Comité avait adopté en grande partie les conclusions du rapport, mais les modifications nécessitèrent encore des négociations, notamment sur la fixation des conditions requises pour l'application des nouveaux tarifs.

La note transmise aux journaux par l'administration nous donne à penser que MM. Augagneur et Klotz ont pu hâter la solution de ce difficile problème de la création des colis agricoles. Dans quelles conditions l'accord s'est-il fait avec les transporteurs ? C'est, sans doute, ce que nous saurons bientôt.

En attendant que nous puissions apprécier la valeur du bienfait que l'on nous promet, il convient de féliciter le gouvernement d'avoir poursuivi avec activité les démarches nécessaires pour arriver à un accord infiniment désirable. Bien comprise, l'institution des colis agricoles peut contribuer à favoriser, à diverses denrées, l'accès du marché des villes. Ce résultat sera conforme à l'intérêt du producteur et pour le plus grand bien du consommateur, douloureusement éprouvé par la hausse de la plupart des matières alimentaires.

FERNAND DAVID,
Député de la Haute-Savoie,
Rapporteur du Budget de l'Agriculture.

Le Port de Bastia

CAHIER DES CHARGES

TITRE III

ADMINISTRATION

Mesures de détail

Art. 26. — Les mesures de détail relatives à l'application du présent cahier des charges, en ce qui concerne notamment les obligations respectives de la chambre de commerce et des personnes qui font usage de ses hangars, ainsi que les mesures de détail relatives à l'application des tarifs, sont arrêtées par le préfet, la chambre entendue.

Agents de la chambre de commerce

Art. 27. — Les agents et gardiens que la chambre de commerce emploie pour la surveillance et la garde des ouvrages autorisés peuvent être commissionnés par le préfet et assermentés devant le tribunal de première instance.

Ils sont dans ce cas assimilés aux gardes des particuliers.

Ils ont des signes distinctifs de leurs fonctions.

Sous-traités

Art. 28 — La chambre de commerce peut, avec le consentement du ministre des Travaux publics, confier à des entrepreneurs agréés par lui l'exploitation de tout ou partie de ses hangars et la perception des taxes fixées par le tarif ; mais, dans ce cas, elle demeure personnellement responsable, tant envers l'administration qu'envers les tiers, de l'accomplissement de toutes les obligations que lui impose le présent cahier des charges.

Contrôle de l'exploitation

Art. 29. — L'exploitation des hangars autorisés est faite sous le contrôle et la surveillance des ingénieurs du port.

TITRE IV

TARIFS

Durée

Art. 30. — Pour indemniser la chambre de commerce des travaux et dépenses qu'elle s'engage à faire par le présent cahier des charges, et sous la condition expresse qu'elle en remplira toutes les obligations, le Gouvernement lui accorde le droit de percevoir, pendant toute la durée de l'autorisation, pour l'usage de ses hangars, des taxes dont le montant est déterminé par des tarifs établis con ormément aux dispositions ci-après.

Taxes maxima

Art. 31. — Les taxes maxima qui peuvent être perçues à partir de la mise en service des hangars, quelle que soit la nature des marchandises abritées, sont les suivantes :

1° Taxe par jour et par mètre carré.

Du 1er au 3e jour	0.05
Du 4e au 6e jour	0.07
Du 9e au 12e jour	0.10
Au delà du 12e jour	0.15

2° Prix de location à l'année consenti à titre d'abonnement, dans les conditions définies par l'article 28, paragraphe 3.

Par hangar entier	3.000
Par moitié	1.600
Par cinquième	700

Art. 32 à 34. — Supprimés.

Application du tarif des hangars

Art. 35. — La taxe est due pour toute marchandise déposée ou maintenue dans les hangars.

La durée du séjour pour lequel elle est due est évaluée en jours sans déduction des jours non ouvrables. Les jours se comptent de minuit à minuit, et toute journée commencée donne lieu à la perception du prix fixé pour la journée entière.

Toute fraction de mètre carré occupée donne lieu à la perception de la taxe pour 1 mètre carré.

Assurances

Art. 36. — Les taxes ne comprennent aucune assurance contre les incendies ou contre les avaries et aucune garantie contre le vol.

37 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'Héroplane TRAGIQUE

par Félicien NACLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

UNE AGENCE MATRIMONIALE

— Voyons, voyons, compa Nerrol, Dumierre ce serait, s'il y a quelque fidélité dans mon souvenir, un jeune homme richissime en herbe... en quête d'une épouse épatante...

— D'un type de première classe quoi... soulement depuis il y a du nouveau...

— Ah !... du bon nouveau !

— De première classe aussi... son père, le vieil avare est mort.

— Oof ! Que Dieu ait son âme... combien de millions ?

— Vingt cinq... peut-être plus...

— Qu'a-t-il besoin de l'agneau alors.

— C'est ça qui vous trompe, il est venu me raconter sa petite histoire et me prier de lui dénicher dans mes nombreuses relations, la perle rare qu'il cherche en vain.

— Et vous vous êtes dit... en avant la Delina...

— Tout juste et rondement selon ma noble habitude...

— Je vois ça d'ici... il ne reste qu'à aiguiller le petit Dumierre dans la bonne direction.

— La belle Delina jouera son rôle merveilleusement, j'en suis persuadée...

— Flirt... bridge... soupers par petites tables... tout y sera ou exceptant la douce musique, la danse n'est jamais au programme chez vous...

— J'en conviens, mais ce soir...

Nerrol s'écria :

— La fête est ce soir ?

— Ne vous l'avais-je pas annoncé ?

— Je ne crois pas...

— Je disais donc, reprit la baronne d'un ton solennel, que je réservais à mon invitée habituelle une surprise... je donne un concert.

— Un concert ! et quels sont les artistes ?

— La première est toute indiquée : la princesse Delina... le personnage du jour.

— Quoi... elle chante... elle a du talent ?

— Plus que du talent... c'est une charmeuse... elle vous révélera un des plus beaux « sopranos » que l'on puisse entendre. Elle tient son auditoire sous le charme de ses accents tour à tour passionnés et mystiques... doux et vibrants à la fois.

— C'est une musicienne hors ligne alors...

— Absolument... elle est artiste dans toute l'acception du mot.

— Belle, élégante... douée comme vous le dites, l'affaire est dans le sac.

— Et comment...

Paul Nerrol réfléchit un instant, puis se décida à aborder une autre question :

— A propos, as-tu touché sur l'affaire du comte de Verlie ?

— Je l'ai déjà dit... je vous prie de ne jamais vous oublier, au point de me tutoyer ici...

— Bien, bien, ma petite...

— Oh ! encore, pas de familiarité ! si par malheur un de nos clients nous entendait !

— Je comprends, tu peux être tranquille désormais.

— Chut !...

Complètement amené à la compréhension de ne plus avoir de tailles libertés avec sa complice, Nerrol avait baissé la voix, et continuait à se préoccuper de la bonne marche de l'agence matrimoniale.

— Je vous demanderai tout à l'heure, fit-il, si vous avez touché la forte commission sur l'héritage du comte de Verlie...

— Pas encore...

— Ah ! d'où vient l'empêchement ?

— De ce que l'un des héritiers prétend que nous n'avions rien à voir dans cette affaire... que nous avons pourtant mise en train.

Un peu de dépit passa sur le visage de Nerrol, puis il lança :

— Qu'on lui donne sa part entière et que les autres nous paient !

— Rien de plus simple selon vous !

Un pli ironique se forma à son tour aux commissures des lèvres de la baronne. Elle s'informa :

— Dites-moi donc, vous qui semblez si fort lorsqu'il s'agit des autres, vous ne me parlez pas de l'agneau que vous devez m'amener à tondre ?

— Lequel ?... je n'y vois plus...

— Le fils du comte de Gernilland, puisqu'il faut vous mettre les points sur les i...

— Ne soyez pas si prudes...

— Comment ?..

— Je dis que celui là a besoin de la forte somme et que votre caisse ne me paraît pas très garnie en ce moment...

— Elle le sera...

— Cette affaire demande une très grande prudence...

— Comme toutes les affaires...

— Celle-ci en particulier... ce petit vicomte est absolument sans le sou, et comme il veut malgré tout continuer à faire la fête, il s'adressera plus d'une fois à notre agence.

— Pauvre tête brûlée ! s'exclama philosophiquement la baronne...

— N'en médisons pas, ce sont ces têtes brûlées là qui nous font vivre...

— Fort prétentieux...

Nerrol semblait faire tout un travail mental. Il ne regardait pas la baronne... ses yeux restaient rivés à un angle de la pièce. Et avec ces réminiscences qui assaillent l'esprit tout à coup, il repassait dans sa tête les démarches qu'il avait faites quelques semaines auparavant chez le jeune de Gernilland, dans sa garçonnière de la rue de Larochefoucauld. Il se voyait apportant les paperasses à signer... il songeait à tous les pas et contre pas qu'on avait dû faire pour établir le contrôle des dettes chez ce jeune et nouveau client... Ah ! cela avait demandé un temps infini... il devait partout, ce précoce fêtard... couturiers... cuisiers... orfèvres... joailliers, etc... sans compter les restaurants de nuit où les additions étaient si longues qu'il fallait les admettre en bloc sans les vérifier... La baronne le tira de ses réflexions :

— Vous voilà bien absorbé... peut on connaître le sujet.

— Toujours le même, je pensais à ma dernière visite chez « l'agneau à tondre » comme vous dites...

— C'est vrai, je ne vous ai pas vu depuis...

— J'étais à Thouaret...

— Vous ne pouvez guère roucouler à deux endroits à la fois...

— Rue de la Rochefoucauld il ne s'agissait pas de roucouler... je remplissais un rôle bien autrement sérieux...

— Monsieur était notaire !

Les risques de perte, d'incendie ou d'avarie, lorsque ces accidents ne seront pas causés par les agents de la chambre de commerce, restent à la charge des intéressés, sans réserve de l'application de l'article 8 du présent cahier des charges.

Recouvrement des taxes d'occupation

Art. 37. — Les taxes pour l'usage des hangars sont dues par le propriétaire ou le consignataire des marchandises déposées ou, si le propriétaire et le consignataire sont inconnus, par le déclarant en douane, et, à défaut de déclarant, par l'auteur du dépôt de la marchandise.

La chambre de commerce peut s'opposer à l'enlèvement de la marchandise jusqu'au paiement du montant des taxes et, s'il y a lieu, du montant des frais d'enlèvement et de magasinage des marchandises enlevées d'office par la chambre sur l'ordre des officiers de port, après l'expiration des délais de séjour réglementaires.

Perception des taxes

Art. 38. — La perception doit être faite d'une manière égale pour tous, sans aucune faveur. Toute convention contraire à cette clause est nulle de plein droit.

Toutefois, cette clause ne s'applique pas aux traités qui pourraient intervenir entre la chambre de commerce et l'Etat.

Il peut, en outre, être établi des abonnements à prix réduits en faveur des lignes régulières de navigation jouissant d'une place à quai spéciale en vertu d'arrêtés préfectoraux intervenus et à intervenir. Le tarif de ces abonnements doit être soumis à l'homologation du ministre des Travaux publics. Toute réduction de taxe ou tout avantage consenti par abonnement en faveur d'une ligne régulière doit être accordé de droit à toute autre ligne régulière qui se soumet aux mêmes conditions.

Abonnements — Abaissements de taxes

Art. 39. — La chambre de commerce peut, si elle le juge convenable, abaisser en taxes au-dessous des limites déterminées par les tarifs maxima.

Les taxes ainsi abaissées ne peuvent être relevées qu'après un délai de trois mois.

Toute modification des tarifs est portée à la connaissance du public par des affiches placardées au moins quinze jours avant l'époque fixée pour la mise à exécution.

La perception des tarifs modifiés ne peut avoir lieu qu'avec l'homologation du ministre des travaux publics.

Contrôle des perceptions

Art. 40. — Les tarifs en vigueur à toute époque sont portés à la connaissance du public au moyen d'affiches apposées d'une manière très apparente, sur les hangars mêmes, et aux endroits qui sont indiqués par le service du port.

La chambre de commerce est responsable de la conservation de ces affiches et de les remplacer toutes les fois qu'il y a lieu.

L'état des perceptions est constaté par un registre à souche, avec indication détaillée, sur la souche comme sur le reçu détaché, de toutes les perceptions opérées.

Ce registre doit être représenté à toute réquisition aux ingénieurs du port qui en contrôlent la tenue.

(A suivre).

Médaille 1870-71

La Société des officiers de la Corse et la Section des vétérans de Bastia se chargent de transmettre les demandes de leurs sociétaires relatives à l'obtention du Brevet de la guerre 1870-71.

M. le Ministre de la Guerre exige que les demandes individuelles soient accompagnées d'un extrait du casier judiciaire. Nous pensons que les retraités, les décorés et les médaillés (médaille militaire) peuvent se dispenser de produire cette pièce.

Les intéressés trouveront le modèle de la demande chez le trésorier de leur Société, et toutes les demandes devront lui être adressées avant le 1er novembre.

Le Ministre de la Guerre n'accorde que le brevet. La médaille sera (achetée par les ayants-droit. Le prix paraît être fixé à 1.50 pour les appelés et 2 fr. pour les engagés ou autres.

L'insigne des engagés volontaires se distingue par une agrafe en argent barrant le ruban et portant l'inscription : « Engagé volontaire ».

Capitaine TORTONI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 octobre.

Rien seulement à cote ne s'est par relevée au cours de cette séance de réponse des primes, mais elle a encore enregistré de nombreuses moins values qui portent principalement sur le groupe des Fonds d'Etats. La politique internationale est la cause du malaise qui dégénère chaque jour en faiblesse. Notre Rente perd 10 centimes à 94.10. L'Extérieure est ramenée à 91.92, la Turc à 86.85, la Serbe à 87.10 et la Russe 4 1/2 0/0 à 100.25. Les Fonds Argentins par contre se font remarquer par leur excellente allure : la 4 1/2 0/0 1911 est demandé à 99.50.

Exception faite pour le Crédit Lyonnais qui revient à 1.468, nos grandes Institutions de Crédit font bonne contenance. On a séparé le Comptoir National d'Escompte à 920 et la Société Générale à 784. Le Crédit Foncier s'inscrit à 800 fr. Le marché des obligations Foncières et Communales est toujours très animé.

Le bon ne variegatère Valeurs de transports calmes. Les Métallurgiques et Industrielles Russes sont hésitantes. Titres supérieurs inchangés. Rio 1.489.

En Banque, les mines d'or sud africaines ne se relèvent pas.

Au comptant, la Gold Reef of Barima passe à 32.75.

Léger tassement des actions de nos grands réseaux.

Gazette Départementale

VENTISERI. — Le meurtre de la malheureuse Moracchini Pasquina, âgée de 22 ans, a été accompli au lieu dit « Gratti », dans des circonstances particulièrement affreuses.

La jeune Pasquina, accompagnée de sa sœur cadette, âgée de 12 ans, fit la rencontre de Madori Paul et de Moracchini François, tous deux bergers qui lui reprochèrent d'avoir médit d'eux, et l'invitèrent à se mettre à genoux, en signe de pardon.

La malheureuse jeune fille refusa.

A bout portant, les deux assassins déchargèrent leurs fusils sur elle, qui tomba sur le sol, le crâne fracassé.

Les auteurs de cet horrible attentat sont en fuite.

La population est indignée contre cet acte odieux et barbare.

FURIANI. — Des malfaiteurs, restés inconnus, se sont introduits dans la maisonnette de campagne appartenant au sieur Ersa, située au lieu dit Terrapnova.

Ils ont pénétré à l'intérieur, en fracturant une petite fenêtre, et sont partis en emportant un fusil, une montre et quatre clés.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Un nouveau-né étranglé, puis jeté à la mer

Dimanche soir, le pêcheur, Corti Napoléon-Sauveur, âgé de 41 ans, demeurant boulevard des Fossés, n° 2, partant pour la pêche, aperçut à environ 200 mètres du quai, en face de la mairie, un petit corps flottant qu'il ramena dans sa barque.

C'était le cadavre d'un nouveau-né. Corti fit retour à terre et déposa son fardeau funèbre au poste de police.

Appelé pour procéder à l'autopsie, le docteur Guérin constata que l'enfant était âgé de 2 ou 3 jours. Il avait eu les bras liés autour du corps et avait été étranglé avec un linge. Le cou portait, en effet, des traces visibles de strangulation.

Outre ces constatations, qui admettent l'hypothèse d'un crime, le médecin acquit la certitude que l'enfant était né viable et était vivant au moment où il fut victime d'un attentat.

Conseil de Préfecture

Dans son audience d'hier, le conseil de Préfecture de la Corse, après avoir examiné deux petites affaires contentieuses, s'est occupé de l'élection municipale complémentaire de Serra-di-Fiern.

Voilà en quelques mots la genèse de l'affaire :

Il s'agissait de procéder à l'élection de trois conseillers municipaux ; tandis que l'adjoint présidait à une élection, le maire dans un second local en présidait une autre et c'est ainsi que six conseillers municipaux se trouvèrent élus.

Le conseil de préfecture dans son audience du matin a entendu plusieurs témoignages.

Dans l'après-midi, les avocats, Me Campiglia pour l'adjoint, Me Chiappe pour la mairie, ont plaidé avec leur talent habituel.

L'affaire a été ensuite mise en délibéré.

Les Courses de Vignetta

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu dimanche sur l'hippodrome de Vignetta :

Première course plate

de la Société Sportive d'Encouragement, 2 000 francs, dont 1 000 fr. au 1er, 300 fr. au 2e, 200 fr. au 3e et 100 fr. au 4e.

1er *Jéricho*, à Brunelli ; 2e *Stellina*, à Gomi ; 3e *Gentile*, à Folaco ; 4e *Gamine*, à Gambarelli.

Pari Mutuel : *Jéricho* gagnant 32 fr. ; placé 7 fr. 0 ; *Stellina*, placé 7 fr. 50.

Deuxième course plate

du Conseil municipal et du Ministère d'agriculture, 2 000 francs, dont 1 500 fr. au 1er, 300 fr. au 2e, 200 fr. au 3e, 400 fr. au 4e.

1er *Vento*, à M. Perri ; 2e *Iéna*, à Orenga ; 3e *Horace*, à Fabiani ; 4e *Dollar*, à Villa.

Pari Mutuel : *Vento*, gagnant 15 fr. placé 8 fr. 50 ; *Iéna*, 7 fr. 50.

Troisième course au trot monté ou attelé

prix de la Société du demi-sang, 2000 francs, dont 350 fr. au 1er, 150 fr. au 2e, 50 fr. au 3e.

1er *Clemenin*, à Novioni ; 2e *Clairette*, à Donatti ; 3e *Bijou*, à Chardhi.

Pari Mutuel : *Clemenin*, gagnant 20 fr. ; placé 7 fr. 50.

Quatrième course au trot attelé

400 francs, dont 250 fr. au 1er, 100 fr. au 2e, 50 fr. au 3e.

1er *Dreyfus*, à Santarelli ; 2e, *Rustic*, à Sampolo.

Pari Mutuel : *Dreyfus*, gagnant 9 fr., placé 6 fr. ; *Rustic*, 5 fr. 50.

Cinquième course plate

Quatre partants : *Quintète*, à Mondoloni, qui s'était déjà dérobé à la première course, se dérobe encore, alors qu'il tenait la tête, et jette à terre pour la deuxième fois son cavalier.

Horace, au premier tour, saute hors de la piste, et accomplit quelques foulées ainsi.

Au but, *Horace* arrive premier, mais on affiche 1er *Hercule*, à Antonetti, et 2e *Bijou*, à Bernacchi.

Une contestation s'étant produite, la commission s'est réunie hier, à quatre heures pour décider si elle devait maintenir sa première décision, et disqualifier *Horace* pour avoir sauté hors de la piste.

La décision a été maintenue.

Mairie de Bastia

AVIS

Les titulaires d'un livret sur la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, les pensionnaires des Sociétés de Secours Mutuels, âgés de 65 ans, — c'est à-dire ceux qui sont nés en 1846 — qui ont droit à une majoration de rente, sont priés de se présenter à la Mairie avant le 15 novembre prochain au plus tard, pour y souscrire la déclaration prescrite par la loi du 31 décembre 1895.

Les Vertus des Plantes

Le Cresson de Fontaine

Il est superflu de faire ici la description du cresson de fontaine. Il n'est personne qui ne connaisse cette plante à tige rameuse, à feuilles charnues, à racine pivotante, de saveur âcre et amère, qui croît au bord des ruisseaux, dans les endroits marécageux, qu'on rencontre dans tous les climats froids et tempérés et qui est très commune en Europe. On cultive le cresson, aux alentours de Paris, dans des jardins spéciaux à demi inondés et dans des bassins appelés cressonnières.

Une variété de cresson appelée cresson alénois se cultive dans les jardins et possède toutes les propriétés du cresson de fontaine.

Le cresson est apéritif, excitant, diurétique, antiscorbutique. Il provoque la transpiration. C'est un dépuratif des plus efficaces lorsqu'on en fait un usage prolongé.

Le cresson est un aliment d'une digestion facile qui se mange en salade ou bien associé à la volaille et aux viandes rôties. Il provoque par sa saveur piquante et agréable une salivation abondante, une chaleur plus ou moins vive dans l'estomac ; il augmente la quantité d'urine et l'évaporation cutanée.

La médecine le recommande comme diurétique dans les maladies des voies urinaires et l'hydropisie ; comme stimulant dans le rachitisme, les scrofules, le scorbut. Dans les maladies chroniques, ses précieuses vertus combattent l'atonie des organes digestifs.

La cresson, contenant peu de principes amylacés, convient parfaitement aux diabétiques.

Un remède de bonnes femmes consiste à appliquer le cresson en cataplasmes sur les ulcères scrofuleux et scorbutiques dont il hâte la guérison. Il ne faut pas oublier que la cuisson lui fait perdre ses propriétés.

Simon Davail.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 16°7 à midi + 18 3 ; à 6 heures du soir + 18° Maxima + 18.6 ; Minima + 12°

Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent : Dans la matinée, N.-E.,

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, pluie.

l'après-midi, id.

Promotion

M. de Fillâtre, capitaine au 57e régiment d'artillerie à Toulouse, qui remplissait les fonctions de major, vient d'être promu au grade de chef d'escadron et maintenu dans ses fonctions de major.

M. de Fillâtre, qui a tenu garnison assez longtemps dans notre ville, avec le 38e, est devenu notre compatriote par son alliance avec la famille Mattei-Stefanini. Nous nous réjouissons de sa promotion et lui envoyons l'expression de nos plus chaudes félicitations.

Cours secondaires

Le Proviseur du Lycée, Directeur des Cours secondaires de Jeunes Filles, a l'honneur d'informer les familles que les cours préparatoires au baccalauréat sont dès maintenant ouverts aux Cours secondaires.

Le temps

Nous avons eu hier une véritable journée d'hiver, pluie, vent, tonnerre, éclairs : rien ne manquait au programme.

De 4 heures du matin jusqu'à la nuit, il n'a jamais cessé de pleuvoir, et, presque toujours, la pluie tombait à torrent.

La plupart des magasins avaient été obligés d'allumer le gaz, tellement il faisait sombre.

Enregistrement

M. Jean Ortoli Giacomoni a été définitivement admis au surnumérariat de l'enregistrement et des domaines.

Marché aux raisins

A Nice, les prix des raisins de vendange varient entre 24 et 30 francs les cent kilos, selon qualité.

Pensions

M. Bozzi Jean-Baptiste, soldat ; 30 ans de services. Pension de 638 francs avec jouissance du 19 juin 1911.

M. Berlini Jean-Baptiste, adjudant ; 19 ans 6 mois 2 jours de services. Pension de 780 francs avec jouissance du 17 avril 1911.

Mme Lazan Marie-Rouvette, veuve Antonini. Le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension. Pension de 629 francs avec jouissance du 14 mars 1911.

Les Annales

A propos de la guerre italo-turque *Les Annales* publient un saisissant article de Jules Claretie sur le Courage et la Peur devant l'ennemi ; de très intéressants souvenirs du colonel Montell, accompagnés de nombreux documents illustrés sur la Tripolitaine. A recommander, dans le même numéro : la critique littéraire d'Emile Faguet ; une étincelante chronique d'Henri Lavedan ; de curieuses « Pages oubliées » de poète Segrais, qu'on vient de tirer dans son pays natal ; la suite des piquants souvenirs de théâtre de l'impresario Sharmann ; un important fragment de « Molière » de Maurice Donnay, sans parler des rubriques, toujours si goûtées, de Max de Nansouty, d'Yvonne Sarcey, du Bonhomme Chrysale, etc.

En vente partout : 35 centimes.

Violences légères

Le jeune M. Joseph, âgé de 14 ans, demandait les escaliers de son immeuble, lorsqu'il fit la rencontre de sa voisine C. R., aussi jeune que lui, qui ne se serait pas gênée pour lui faire les cornes.

M. J. giffla sa belle voisine qui est allée se plaindre à la police.

Recettes pratiques

Empoisonnement par les champignons vénéneux. — Cet empoisonnement, fréquent à la campagne, a pour symptômes : une vive douleur à l'estomac, des sueurs froides, des coliques, des vomissements, une soif inextinguible, une chaleur générale, des crampes dans tous les membres, des convulsions, quelquefois des vertiges.

Il faut provoquer de suite les vomissements par quatre grains d'émétique dissous dans trois verres d'eau tiède ; ou par 1 gramme 50 d'ipéca ; ou par tout autre moyen (doigt dans la gorge, titillement de la luette). Puis, administrer du lait en quantité, trente grammes d'huile de ricin en lavement.

Le **606** *est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.*

Coups et blessures

M. l'inspecteur de police Canori a reçu hier la plainte de la nommée P. A., ménagère, pour coups et blessures, contre le nommé O. L. et sa fille P.

La querelle aurait née au sujet d'un vieux testament, et au cours de la dispute, P. A. reçut une violente gifle.

P. A. se sauva rapidement, mais, arrivée sur le palier, elle reçut une forte poussée d'O. L. et de sa fille.

La malheureuse roula jusqu'au fond des escaliers, se faisant des contusions assez graves sur tout le corps.

Notre prime

Lire à la 4e page les *Agrandissements Moretti.*

A vendre

Lit acajou complet, commode, rideaux, glaces, bureau.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais.*

Bonne occasion

A vendre, deux d'excellentes conditions, vingt volumes des *Annales*, de 1883 à juin 1893.

AVIS

Madame Oreste Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

Voir annonce à la 4e page.

A vendre

Dépôt de fatailles vides à vendre, maison ARTAUT

Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux

Joseph LUCCHETTI

livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant

(Voir l'annonce à la 4e page

A vendre

Fatailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L. N. Mattei, place Saint-Nicolas.

A vendre

Un appartement de neuf pièces au 3e étage, rue du Lycée, n° 18.

S'adresser à M. J. Maltese, 16 Boulevard Paoli, au 1er.

ETAT-CIVIL

Décès.

Grossi Pierre, chapelier, 46 ans, de Borgo-à-Mozzano (Italie).

Castellani Marie, ménagère, 80 ans, de Biolta.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

HEURE DE PARIS

16 oct. — 17 oct.

Rentes de 3 0/0 anciens . 94.20 — 94.05

Rentes 3 0/0 amortis. . . 95.85 — 94.90

ex-coupon.

Violente Campagne contre le Ministère

Paris, 17 octobre.

Depuis quelques jours, certains journaux mènent une violente campagne contre le cabinet Caillaux.

Les uns reprochent au Gouvernement la lenteur des pourparlers franco-allemands.

D'autres prennent directement à partie M. Caillaux, qui serait décidé à ne convoquer les Chambres que le plus tard possible.

La Démission de M. Lebrun

Paris, 17 octobre.

Il est désormais certain qu'il n'a jamais été question de la démission de M. Lebrun, ministre des Colonies.

Aucune dissension ne se serait produite au conseil des ministres, en ce qui concerne la question des compensations territoriales.

EN ITALIE

Le Congrès des Socialistes

Rome, 17 octobre.

Le Congrès des socialistes italiens a tenu aujourd'hui à Modène, sa troisième séance, sous la présidence du député Agnini.

De grands discours ont été prononcés par plusieurs parlementaires.

La discussion a été très chaude.

L'INSURRECTION EN CHINE

L'anxiété à Pékin

Paris, 17 octobre.

La révolution continue à s'étendre en Chine, avec une rapidité effrayante.

Les insurgés remportent victoire sur victoire, et l'on ne cache plus à Pékin, la profonde inquiétude provoquée par les succès incontestables des révolutionnaires.

La propagande anti-gouvernementale est intense à Tsin-Ahfou, capitale de Chantoun.

Les défections

Les défections sont toujours plus nombreuses dans les rangs des troupes impériales.

A Tsin-Tao, deux bataillons entiers, bien équipés, ont passé aux insurgés.

A Pékin, des mesures importantes de précautions ont été prises par les autorités militaires pour empêcher toute mutinerie.

Le Japon contre la Chine

Dans les milieux officiels chinois, on a acquis la certitude que le Japon favorise et encourage le mouvement révolutionnaire.

Le gouvernement japonais oppose les démentis les plus formels.

L'intervention des Allemands

Un télégramme de Wilhelmshaven confirme le départ de trois canonnières pour la Chine méridionale, menacée par la révolution.

Elles se rendront, probablement à Han Kéou, pour assurer la protection des nationaux allemands.

A WOU-CHANG

A Wou-Chang, la république a déjà été proclamée.

Les insurgés sont maîtres de la Monnaie.

Le trésorier de la révolution, Wong-Chou, dispose de plusieurs millions de taëls.

L'arsenal de Han-Yan fournit des armes en abondance aux insurgés qui paraissent n'avoir plus à redouter d'échecs.

Tous les bâtiments du gouvernement ont été détruits.

La huitième division et une brigade mixte de la onzième division sont passées complètement aux révolutionnaires.

Les insurgés peuvent désormais résister à toute attaque.

Les incendies continuent, mais les révolutionnaires se font un devoir d'en châtier sévèrement les auteurs.

Plusieurs prisonniers se sont échappés.

Les Chefs

Le chef suprême de la révolution est Sun-Yat-Sen, qui est à Shanghaï.

Il a pour principal lieutenant, un jeune étudiant de 24 ans, M. Hou.

Le chef militaire est le général Li-Huian-Heug.

Le chef du gouvernement civil est Wan-Chen, qui dispose de puissants appuis financiers.

Les Communications

Le télégraphe est aux mains des révolutionnaires.

Les télégrammes chinois sont soumis à la censure, mais les dépêches étrangères sont respectées.

Les Européens mènent dans plusieurs villes la vie de camp.

AU PORTUGAL

L'AGITATION MONARCHISTE

Paris, 17 octobre.

Les nouvelles de la frontière portugaise sont toujours contradictoires.

Le chef du mouvement monarchique se trouve toujours à Tuy-Vallo.

D'après certains télégrammes, les royalistes, répartis en quatre colonnes de 600 hommes environ, se proposent de franchir la frontière par différents points.

Le gouvernement a fait saisir des armes et des munitions qui seraient destinées aux troupes monarchistes.

Le Congrès républicain

Le gouvernement portugais a réuni hier le congrès républicain.

Les députés et sénateurs auront à discuter le projet du ministre de la Justice, tendant à abolir les garanties de procédure dans le jugement des délenus politiques.

Le congrès aura à voter la suppression des numéros 20 et 21 de l'article 2 de la Constitution.

Il siégera seulement trois jours.

Le Comité Portugais « pour la défense des droits de l'homme » a lancé un appel de protestation à la population contre la proposition du gouvernement.

EN ALLEMAGNE

LA CHERTÉ DES VIVRES

Berlin, 17 octobre.

Encouragé par son premier succès, le parti social démocratique continue avec ardeur une campagne de réunions contre la cherté des vivres.

Le *Vorwaerts* invite tout spécialement les femmes à assister à ces réunions.

Plus de 80 meetings auront lieu le soir de la réouverture du Reichstag.

LA GUERRE Italo-Turque

L'intervention des Puissances

Paris, 17 octobre.

A mesure que les hostilités se prolongeait les chances d'une médiation acceptable pour les deux belligérants diminuent.

La situation dans les Balkans est très embrouillée et l'Europe s'attend à des complications sérieuses qui peuvent surgir d'un moment à l'autre.

EN BULGARIE

Le ton de la presse bulgare est toujours très vif.

Des appels de réservistes ont eu lieu, pour une période de cinq semaines.

Les manifestations anti-turques continuent et prennent un caractère des plus violents.

Le ministère est menacé par les nationalistes, lesquels sont appuyés par l'opinion publique qui reproche au trop grande docilité au gouvernement.

A CONSTANTINOPLE

La seconde séance du Parlement a eu lieu hier.

L'impression est plutôt favorable pour le cabinet.

La situation est toujours obscure et la tendance générale se maintient pour la résistance.

Les représailles turques

La Turquie ne permet plus aux navires de circuler dans le détroit des Dardanelles.

Malgré les protestations des puissances, elle continue à considérer le blé comme contrebande de guerre.

Les expéditeurs de céréales ont demandé à la Russie d'intervenir auprès de la Turquie pour le décider à revenir sur sa décision.

La Question du Maroc et la Tripolitaine

Les journaux italiens affirment que c'est la politique française au Maroc qui a permis l'action de l'Italie en Tripolitaine.

A la France, disent plusieurs organes romains, revient, en somme, le mérite de notre expédition qui a pu être organisée sans difficultés d'aucune sorte.

Les fugitifs italiens

Les paquebots italiens apportent chaque jour de nombreux fugitifs qui ont quitté Constantinople et la Turquie, sous les menaces perpétuelles d'expulsion dont ils sont l'objet.

L'annexion de la Tripolitaine

Un télégramme de Rome annonce que le gouvernement italien serait intraitable sur les conditions de la paix.

Il veut annexer purement et simplement la Tripolitaine que son armée s'apprête à conquérir.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

La Situation

Paris, 17 octobre.

Les commentaires vont leur train au sujet des négociations franco-allemandes.

Dans les milieux officiels, à Berlin, on déclare que malgré les difficultés que paraissent soulever à plaisir certaines personnalités politiques, on pourra arriver à une entente honorable pour les deux gouvernements.

La situation reste jusqu'ici normale et c'est beaucoup s'avancer que de vouloir préjuger sur l'issue de ces pourparlers qui commencent à peine.

La Presse allemande

Les journaux pangermanistes se livrent comme toujours, à de longues tirades, sur les compensations territoriales.

La *Gazette de Voss* reprend encore son exposé des pourparlers, depuis le début, et continue à opposer la politique de M. de Selves à celle de M. Caillaux.

Certains autres organes berlinois parlent en guerre contre la France qui, disent-ils, prend plaisir à prolonger la conversation et à lasser la patience de la nation allemande.

Ils font remarquer, d'autre part, que les journaux anglais semblent observer, depuis quelque temps, une réserve prudente.

La Presse russe

La presse russe reste invariablement attachée à la politique suivie par le gouvernement français dans l'incident d'Agadir.

Elle espère que la France ne se départira pas de son attitude ferme et énergique qui lui a concilié toutes les sympathies européennes, en présence de la politique brutale et provocante de l'Allemagne.

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio

(en face les jardins de la Préfecture)

Entièrement remis à neuf

Confort Moderne-Chic

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY

Propriétaire-Directeur

Lycée de Bastia

Adjudications

Les adjudications auront lieu au Lycée de Bastia, le mercredi, 25 octobre, à 2 heures pour l'année 1912.

1° Pain et farine. — 2° Viande de boucherie. — 3° Epicerie. — 4° Effets d'habillement. — 5° Linge confectionné. — 6° Livres classiques. — 7° Livres de prix, de bibliothèques de quartiers et d'agrégation. — 8° Papeterie.

Pour renseignements, consulter les affiches apposées en ville et s'adresser à l'Economat du Lycée *les jours non fériés*, de 9 à 11 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

HOTEL LIMAROLA

27, *rue l'Opéra, BASTIA*

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin aérant tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la *Gare* et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

RHUM GET
GRANDS MORNES



Officiers,
Fonctionnaires,
Gourmets,

un SIÈCLE contemple le succès de ce RHUM mondial *anti-épidémique, anti-cholérique.*

MESDAMES Si vous êtes incommodées pour vos lessives, écrivez en confidence à G. Lacroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements. (7e année).

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'S de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État

Assurances réalisées : 337 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. — Graines - Farines

Légumes et Salaisons

Fromages de toutes provenances

BISCUITS DE LUXE

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faiencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE

Vinaigre à 0,20

Aimeriez-Vous

posséder une Bibliothèque complète de tous les Chefs-d'Œuvre littéraires

de tous les temps et de tous les pays ?

Le tout payable à raison de quelques francs par mois, suivant gain de mois à mois

Si OUI, demandez conditions et Catalogue n° 75 à "La Renaissance du Livre", Jean GILLEQUIN & Cie, 78, Boulevard Saint-Michel, PARIS, qui fait l'envoi gratuit.

Le Directeur-Gérant

J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

Prime Sensationnelle

AGRANDISSEMENT

30 × 40

Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec la sympathique et distingué photographe

J. MORETTI

universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :

Bastia, grand prix.
Aix-les-Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.

Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. M. ci-dessus donne un agrandissement 30×40, (re-touches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs

BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : M. J. Moretti, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)

Bulletin de souscription à détacher

CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR

L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.

Nom .....

localité .....

dép. ..... en gare à .....

N. B. Le bulletin ci-dessus sera rigoureusement exigé

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia

Ancien premier clerc de Notaire

6, Boulevard du Palais, en face

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents

Contentieux

Recouvrements de Créances. — Gérance d'Immeubles

Location, Vente et Achat d'Immeubles

Prêts sur Hypothèques

Rédaction d'Actes Sous Seings privés

Etablissement de Comptabilités. — Mises

Installation à Gaz

JEAN CINI

Ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli

Seul Dépositaire

DU BEC GRANOUX

Fabricant breveté et canalisateur fumiste

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.

Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.

Pétrole de Sureté, marque *Photaline*, en bidonnets de 5 litres.

Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.

Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 18, Place Saint-Nicolas, Bastia.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

préparé d'après la formule L.-N. MATTEI

Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole

APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT

MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 248

JEUDI 19 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

L'Insurrection du 5 novembre 1789 à Bastia

Extrait des Mémoires de M. de Romain

(SUITE).

(Voir le *Petit Bastiais* du 14 octobre)

Nous remarquions depuis quelque temps une sorte de fermentation parmi les individus les plus hupés, sans savoir exactement où ils voulaient en venir, mais tout nous présageait du trouble. Cette circonstance me retint à ma garnison au moment où je comptais la quitter pour profiter du semestre que j'avais obtenu ; je crus que c'était de mon devoir, et le général m'en sut gré.

Nous nous tenions sur nos gardes, en nous reposant toutefois sur le gouverneur de l'île, M. le vicomte de Barrin, qui manifestait les meilleures intentions principalement celle de ne céder en quoi que ce soit aux fantaisies du peuple, comme à celle de ses menaces, sans des ordres positifs de Sa Majesté.

« Nous le devons, disait-il, dans le but de ne pas compromettre, pour la France, la possession de cette île, sur laquelle plusieurs puissances ont conservé des vues. » Il jugeait, ainsi que nous, que quelques-uns pourraient profiter des troubles pour s'en emparer, ou au moins de quelques ports, car il en existe plusieurs très vastes et bien capables de recevoir des flottes ennemies, et qu'alors leur présence, aussi près de nos ports de Provence et de Languedoc, nuirait beaucoup à notre commerce et deviendrait un grand obstacle à la sortie de nos vaisseaux de guerre du port de Toulon.

J'avais moi-même quelques données à cet égard, ayant eu, pendant mon voyage en Italie, beaucoup de rapports de société, et une sorte de liaison avec des Anglais et des officiers russes qui s'y trouvaient en même temps que moi. Les premiers, qui étaient fort instruits, me questionnaient sans cesse sur la consistance de la Corse, la nature de son sol, la quantité des ports qu'on y trouvait et leur commodité, s'attachant principalement à savoir s'il y avait beaucoup de forêts et de quelle espèce on étaient les bois, s'ils seraient propres à la marine.

Les envoyés russes, au nombre de cinq ou six, étaient à la suite d'un officier-général que Catherine y avait envoyé pour tenter quelques négociations auprès des différentes cours d'Italie, dans le but de fonder un établissement maritime dans la Méditerranée. Cette grande princesse sentait de quel avantage ce serait pour sa couronne, vu que la Russie, qui est exposée à faire souvent la guerre aux Turcs, ne pourrait la soutenir efficacement qu'en amenant des escadres dans la mer du Levant, et que ses vaisseaux, venant de la mer Baltique, ne pourraient se passer d'avoir un port dans ces parages, tant pour hiverner que pour se réparer et s'approvisionner.

Ces officiers ne cachaient pas du tout le but et la mission de leur général. Nous eûmes plusieurs conversations à ce sujet.

Je crois n'avoir pas besoin de dire que je conservai toujours avec ces messieurs mon caractère d'officier français et d'un vrai patriotisme ; cela m'avait suffi pour être averti relativement à la Corse. J'en regardais, au reste, la conquête et la conservation bien difficiles pour une puissance éloignée, à cause de l'étendue de ses côtes et de son territoire, qui nécessiterait une grande quantité de troupes pour l'attaquer comme pour le défendre contre les ennemis du dehors, et contenir les insulaires. Sous ce rapport, la France est la seule à qui cela convienne et qui puisse raisonnablement entreprendre de s'y maintenir.

Quelques citoyens de la ville de Bastia (tous messieurs), qui s'étaient d'abord concertés sur un petit plan d'attaque révolutionnaire, se réunirent ostensiblement un dimanche. Après avoir mis chacun une cocarde tricolore à leur chapeau, ils allèrent en grand nombre faire une visite au général (c'était une demi-heure avant l'ordre) ; ils lui présentèrent une large cocarde, en le priant de vouloir bien l'accepter au nom du peuple corse, pour la mettre, comme eux, à son chapeau.

Le général, après leur avoir fait quelques observations sur la démarche qu'ils faisaient, sans en avoir obtenu l'autorisation, leur ajouta que, malgré le désir qu'il avait de faire quelque chose qui fût agréable aux Corses, et qui pût les rendre tout à fait Français et reconnaissants envers le Roi, il ne pouvait se permettre de mettre cette cocarde à son chapeau sans un ordre exprès du Roi, surtout à la place de celle qu'il avait toujours portée, puisque cette cocarde faisait partie de son uniforme, et que cela n'avait été jusqu'ici qu'un signe distinctif des militaires. Ils insistèrent, en lui disant qu'il pouvait bien y lasser la blanche s'il voulait ; il crut devoir céder, et les rendit triomphants en la mettant à son chapeau. Nous rencontrâmes cette députation en nous rendant chez le général, au moment où ils en descendaient.

Notre étonnement fut à son comble, en entrant chez M. de Barrin, de lui voir à son chapeau une énorme cocarde tricolore, surtout d'après ce qu'il nous avait dit la veille. Il nous en parla le premier, en nous disant qu'il n'avait pas cru devoir se refuser entièrement à la proposition que quelques individus étaient venus lui faire, de prendre cette cocarde, d'autant qu'on savait que le Roi l'avait prise ; mais qu'il n'y aurait que lui dans la garnison à adopter ce changement, et que les officiers et soldats devaient garder la leur jusqu'à nouvel ordre. Beaucoup des officiers présents pensèrent, et plusieurs lui observèrent, entre autres le comte de Rully, colonel du régiment du Maine, que sa condescendance rendait notre position bien plus difficile.

En effet, à peine étions-nous rendus à notre auberge, située au milieu de la ville, et prêts à nous mettre à table, que nous entendons, mon camarade (celui qui commandait le détachement d'artillerie) et moi, beaucoup de bruit dans la rue, des chants, de la musique et des cris de *Vive la patria ! Viva la nazione !* Nous courons à la fenêtre et tombons des nues en voyant la presque totalité de nos canonniers, bras dessus bras dessous avec des individus Corses, avec lesquels ils n'avaient jamais eu aucune espèce de relations. Ils avaient tous à leur chapeau une cocarde tricolore qu'on venait de leur donner. Ils étaient à la porte d'un café où ils entrèrent. Nous laissons notre dîner pour courir chez le général lui rendre compte de ce qui se passait et prendre ses ordres. Il nous enjoignit de faire rentrer nos canonniers à leur caserne, et de leur faire quitter leur nouvelle cocarde. Nous fîmes de suite, mon camarade et moi, au café où nous avions vu entrer nos hommes ; nous leur ordonnâmes de remonter au château ; leurs amphitryons nous engagèrent à les laisser encore un instant ; nous nous y refusâmes, et nos soldats se rendirent de nouveau au quartier. Mon camarade fit aussitôt assembler nos deux compagnies ; il adressa à cette petite troupe de vifs reproches, sur une démarche aussi extraordinaire et qui violait autant les règles de la discipline. Les sous-officiers, tous hommes mûrs et anciens de service, comme c'était une règle autrefois dans l'artillerie, n'avaient pris aucune part à cette nouveauté ; ils semblaient, au contraire, partager notre mécontentement.

Mon camarade ordonna à tous les soldats de quitter sur le champ ce nouveau signe de ralliement qu'ils n'avaient pas le droit de prendre sans un ordre de leurs supérieurs ; ils obéirent à l'instant, excepté un qui mit de la résistance, en disant qu'il ne l'ôterait pas, parce que c'était la cocarde que portait son père ; mon camarade le fit prendre par deux factionnaires et mettre au cachot.

Tout rentra dans l'ordre. Mais les habitants de la ville prenaient successivement la cocarde sur l'instigation de ceux qui dirigeaient cette grande entreprise. Ceux-là, ayant appris ce qui s'était passé, eurent à cœur de voir les troupes assimilées à eux ; l'essai qu'ils avaient fait auprès de M. de Barrin leur avait suffi pour connaître qu'ils pourraient entreprendre davantage

Notre position devenait de jour en jour plus embarrassante ; nous cherchions en vain à connaître les projets ultérieurs de ces Italiens francisés. Le général avait cru devoir doubler les postes.

Nous ne fûmes pas peu surpris d'apprendre que M. Buonaparte, qui était arrivé depuis deux jours, sous le prétexte de voir une tante et des cousines (1), se tenait derrière le rideau, et que c'était lui qui faisait mouvoir en partie, tous les ressorts de l'insurrection. Nous apprîmes qu'on avait débarqué, le samedi soir, deux malles venant de Livourne, toutes remplies de cocardes qui servirent à faire reprendre à ce peuple sa fierté naturelle. Cet officier d'artillerie, qui venait d'être témoin de la manière dont cela se passait en France, avait été bien aise de profiter de son semestre pour styler ses compatriotes dans la marche indiquée sourdement pour parvenir au grand œuvre, (le renversement du trône).

Ce cher camarade se garda bien de venir nous voir, de nous demander à dîner, comme l'année précédente, et de fraterniser avec nous. J'avais heureusement dans cette île, un autre camarade, également officier d'artillerie (c'étaient les deux seuls Corses qui servissent alors dans cette arme) : il s'appelait de Massoni (1). J'avais été à l'école des élèves avec lui ; nous avions été liés ; il était gai, avait beaucoup de vivacité dans l'esprit, un caractère aimable ; aussi était-il aimé de tous ses camarades ; j'avais eu beaucoup de plaisir à le retrouver dans son pays. Cette circonstance m'avait mis en rapport intime de société avec Madame sa Sœur, qui avait épousé M. de La Besse, gentilhomme français, major de la Citadelle. Cette femme avait infiniment d'esprit, et, comme son frère, une physionomie spirituelle et agréable. Ils avaient l'un et l'autre beaucoup du caractère français, des principes excellents et un amour pour le roi extrêmement prononcé.

(*A suivre*).

(1) Né à Gênes, le 16 avril 1783, fils d'un capitaine qui périt en 1766 au service de Gênes à la défense de l'île de Capraja et neveu de Carafla qui fut colonel à la suite du régiment Royal Corse, Augustin Massoni suivit dès 1783 les exercices du corps royal de l'artillerie à La Fère. Lieutenant en premier en 1786, il commandait en Corse dans l'année 1788 le détachement des trois mineurs de la compagnie de Chazelles resté dans l'île pour faire les chemins. Capitaine de mineurs le 1er avril 1791, il émigra la même année, et passa au service de l'Espagne où il se distingua par son intelligence et sa bravoure. Le 11 avril 1814, à la tête d'anciens royalistes, il exécutait une attaque de vive force contre Bastia, s'emparait de la ville, proclamait le gouvernement provisoire et renversait les autorités établies par Napoléon. Aussi fut-il nommé chevalier de Saint Louis (14 novembre 1814) et reconnu par la commission des émigrés comme lieutenant-colonel (18 novembre 1814), pour prendre rang à partir du 1er avril 1809. Deux fois il présida la députation corse présentée à Louis XVIII. On le trouve depuis directeur par intérim des fortifications de Corse (9 janvier 1816), lieutenant-colonel du 3e régiment du génie (12 août 1816), ingénieur en chef à Antibes (6 février 1819). Il fut admis à la retraite le 21 mars 1821. (Voir A. Casanova, *vol. cit.*, pages 302 et 303).

(1) Sans doute de la famille Varese. L. L.

PROPOS D'ACTUALITÉ

La Tripolitaine et la Tunisie

La nature sourit inégalement aux deux régions qui forment le vilayet de Tripoli : la Tripolitaine proprement dite à l'Ouest et la Cyrénaïque à l'Est.

Le sable gagne sans cesse la Tripolitaine et le désert barre l'avenir de Tripoli. Au contraire, la péninsule de la Cyrénaïque, qui élève sa montagne verte à l'extrémité orientale du désert tripolitain, à mi-chemin de Tunis et d'Alexandrie, présente un sol, actuellement cultivé par des méthodes rudimentaires qui font sourire les colons tunisiens, mais qui, bien travaillé, bien arrosé, serait supérieur à celui des meilleures régions de la Tunisie et retrouverait, pour la production des céréales, l'orge et le blé notamment, et pour la production du vin, cette fertilité qui lui donnait tant de prix aux yeux des anciens Grecs et des anciens Romains qui, tour à tour, le colonisèrent. D'autre part, plusieurs baies profondes découpent cette petite Grèce africaine qui, au centre de la Méditerranée, sera certainement, sous l'impulsion italienne, appelée à jouer un rôle maritime de premier ordre.

C'est donc du côté de la Cyrénaïque que se portera l'effort colonisateur de l'Italie, c'est-à-dire sur une région que mille kilomètres de désert séparent de notre frontière tunisienne, garantie de sécurité pour la France.

C'est en Cyrénaïque que viendront les colons, c'est sur sa côte orientale que seront créés les ports de guerre, s'il doit en surgir, et, dans les cas, il y faudra beaucoup de temps et d'argent.

Dans ces conditions, le développement de la Tripolitaine ne saurait être que le bienvenu pour la Tunisie. Dès maintenant, la Tunisie est une des meilleures clientes de la Tripolitaine et réciproquement ; elle lui achète des éponges et des teintures et lui vend des créchias et des couvertures de laine. Les échanges commerciaux ne se traduisent pas par de gros chiffre (777.341 fr. d'importations en Tunisie, en 1910, et 653 701 fr. d'exportations) ; mais les relations déjà anciennes qui unissent les Tunisiens aux Tripolitains ne peuvent manquer de se développer considérablement quand l'Italie aura elle-même développé la prospérité de sa future colonie. Et cet accroissement de rapports sera d'autant moins préjudiciable à la Tunisie qu'il aura pour inévitable conséquence de déplacer de Tripoli à Benghazy, c'est-à-dire à l'Est, le centre de la Tripolitaine.

Deux conditions sont cependant nécessaires pour que la France n'ait pas à s'alarmer du développement de la Tripolitaine. Il faut, en premier lieu, que la récente délimitation de la frontière tunisio-tripolitaine, terminée le 19 mai 1910 par une commission franco-ottomane, soit acceptée sans arrière-pensée par l'Italie. En second lieu, pour la détermination de la frontière méridionale, depuis Gadhamès jusqu'à notre territoire du Tchad, l'Italie devra accepter la délimitation du 21 mars 1899. Il y va moins encore de l'avenir commercial de nos possessions du centre africain que de leur tranquillité, et, pour tout dire, de notre prestige, et, en bonne voisine, l'Italie le comprendra.

L. D. ARNOTTO.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).

Lever, 5 h. 50 m. — Coucher, 5 h. 7 m.

Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pierre d'Alc.

Fête de Demain : Saint Jean Canée.

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

Présidence de M. Vannier de Morelli

L'affaire Paolini

On annonce qu'un député nationaliste interpellera prochainement le Ministre de la Guerre pour protester contre l'incorporation des apaches dans les régiments de la Métropole.

Si ce parlementaire avait assisté à la dernière audience du Tribunal correctionnel, il aurait trouvé, dans l'affaire Paolini, un argument en faveur de son interpellation.

Paolini, mauvais sujet notoire et apache dangereux, déjà plusieurs fois condamné, avait été, à l'époque de sa majorité, versé dans un régiment du Continent.

Mauvais soldat, souvent puni, refusant de faire son service, il ne tarda pas à déserter. Il revint à Bastia. Là il vécut entouré d'une bande d'anciens camarades, souteneurs avérés, qui l'hébergeaient, lui donnaient asile, lui procuraient des femmes, le protégeaient contre les recherches de la police.

Le 22 septembre dernier, les agents demeurent une embuscade près d'une certaine maison suspecte de la Gare que fréquentait Paolini. Celui-ci y tomba. Mais malgré leurs efforts, ces agents ne purent l'arrêter, car Paolini, aidés par Calendini et sa maîtresse Mathilde Conti, se débattit entre leurs mains et parvint à leur échapper.

Pendant que les agents tentaient d'appréhender Paolini, des camarades de celui-ci, restés inconnus, tiraient sur eux plusieurs coups de revolver.

Paolini, sa maîtresse Mathilde Conti, ses camarades Calendini, Tristani, Manenti, Alliberti, Agostini, Alfonsi, Bennati, comparaissaient, hier, devant le Tribunal correctionnel, sous l'inculpation de violences aux agents et complicité de désertion.

Après le réquisitoire de M. Agostini, Procureur de la République, et les plaidoiries de Mes de Moniera, de Carlotti, Scamptucci et de Monti-Rossi, le Tribunal a condamné tous ces prévenus à des peines variant de un mois à deux mois de prison, sauf la fille Conti qui n'a eu que 25 jours.

Gazette Départementale

PETRETO. — Il a été procédé à Petreto-Bicchisano à des élections complémentaires pour la nomination de huit conseillers municipaux. Il y a eu 233 votants. Ont été élus, MM. Istria Jean, Draghi Jean, Vellutini Baptiste, Giacomoni Joseph, Vinciguerra Jean-François, Fieschi Antoine, Matra Paul, Polverelli Paulin.

CAGNANO. — Le jeune S. A. âgé de 20 ans faisait une partie de cartes au café Dominici, lorsqu'il fut interpellé par le nommé M. J. qui lui reprocha d'avoir nettoyé les abords d'un olivier qui lui appartenait.

La discussion s'anima et S. A. reçut plusieurs coups de poing à la figure.

PASTRICCIOLA. — Le préfet de la Corse vient d'approuver l'adjudication de la forêt de Pastricciola. C'est une société continentale qui a pris l'exploitation de cette forêt, et il lui faudra procéder au moyen de câbles aériens, tout autre procédé de transport étant presque impossible.

SARTENE. — Les pluies torrentielles qui sont tombées dans la nuit ont fait déborder la rivière du Rizzanese.

Le pont en bois, qui remplace celui emporté par l'ouragan de 1893, et qui était en reconstruction, a été lui-même emporté par la crue.

Les eaux de la rivière ont envahi sur plusieurs centaines de mètres la route nationale de Propriano à Sartene.

La circulation est suspendue ou rendue très difficile. Voilà le résultat de 80 ans d'incurie!

EVISA. — M. Comiti Antoine Perrion, garde domanial des eaux et forêts de 2e classe à Vivario-bas, est appelé à la maison forestière d'Aitone, en remplacement de M. Giordani, qui a reçu une autre destination.

BRANDO. — Sont attribués à la commune de Brando, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu aux fabriques des églises d'Erbalunga et Pons-Franchi actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits desdits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulièrement ou légalement des anciennes fabriques des églises de Erbalunga et Pons-Franchi sera à la charge de la commune de Brando conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 29 mai 1911.

Nécrologie

M. Roch Alfonsi

C'est en Auvergne que me parvient, un peu tardivement, la douloureuse nouvelle de la mort de Roch Alfonsi, professeur d'Italien au lycée Mignet, à Aix-en Provence.

Qui, parmi nos compatriotes, n'a connu, apprécié et aimé, à Aix, cette nature droite et bonne, loyale et affectueuse, toujours prête à se rendre utile, invariablement tournée vers le vrai et vers le bien ?

J'ai vécu dans son intimité près de douze années, j'ai connu ses chagrins et ses joies, l'élévation de ses sentiments, la simplicité de ses goûts ; j'ai surtout pénétré son grand cœur et son extrême bonté qui allaient du lycéen à l'étudiant, du militaire au pauvre déshérité de l'asile d'aliénés de Montperrin.

Il était le recours de tous les Corses, de ceux plus particulièrement sans relations et quelquefois sans subsides. Pour tous le modeste logis de la traverse Saint-Jérôme était toujours ouvert ; à tous le concours de cet homme de bien était spontanément acquis.

Il y a quelque mois à peine je le rencontrai à Toulon, s'embarquant pour la Corse. Je ne l'avais pas revu depuis quatre ans. Hélas ! j'ai senti vite que mon pauvre ami était touché, que la lame avait peut-être usé le fourreau, qu'il recourrait au climat réparateur du pays natal. Il devina ma pensée et celle des miens ; nos larmes communes lui avaient dit notre angoisse et il voulut nous rassurer en s'efforçant d'être gai.

J'ai là sous les yeux une lettre de lui, la dernière : « Suis-je sur le chemin de la guérison, me disait-il ? » Je le croyais alors qu'il s'en éloignait ; je le croyais encore dans notre Balagne ensoleillée, alors que mon ami avait repris le chemin d'Aix. Il y succombait dès son arrivée.

Pauvre et cher Alfonsi ! Il a voulu mourir au milieu de ses amis qu'il a tant aimés, et le sais l'explosion de douleur et de regrets que sa fin prématurée a causée parmi eux, parmi ses chefs et ses collègues de l'Université d'Aix, parmi ses élèves.

A tous je veux me joindre ici pour dire aux siens ma douleur et celle des miens ; pour l'exprimer aussi à tout le personnel de son cher lycée et aux nombreux, très nombreux amis, qui, en Corse comme en Provence, le regrettent et le pleurent.

Et à vous, mon brave, mon excellent et cher Alfonsi, à vous dont le cœur a été si connu du mien, à vous que j'ai sincèrement aimé et dont j'ai été aimé, de très loin, mon cher ami, et du plus profond de ma souffrance, je vous dis adieu, adieu !

T. M.

Mairie de Bastia

AVIS

Les titulaires d'un livret sur la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, les pensionnaires des Sociétés de Secours Mutuels, âgés de 65 ans, — c'est à-dire ceux qui sont nés en 1846 — qui ont droit à une majoration de rente, sont priés de se présenter à la Mairie avant le 15 novembre prochain au plus tard, pour y souscrire la déclaration prescrite par la loi du 31 décembre 1905.

Retraites Ouvrières

M. Moreau, retraité et employé de Commerce à Bastia, vient de recevoir de M. le Ministre du travail et de la prévoyance sociale, la lettre suivante :

« Vous m'avez signalé que M. le Préfet de la Corse avait opposé une fin de non-recevoir à une demande d'inscription sur les listes d'assurés obligatoires de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, que vous lui avez présentée, en faisant sur ce fait que vous êtes titulaire d'une pension de retraite.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que je saisis M. le Préfet de la Corse de votre réclamation en lui rappelant que, sous réserve des décisions judiciaires à intervenir, j'estime que le fait pour une personne d'être titulaire d'une pension civile ou militaire, ne paraît pas s'opposer à ce que cette personne bénéficie des dispositions de la loi du 5 avril 1910 dès lors qu'elle se trouve dans l'une des catégories d'assurés prévues aux art. 4 et 36 de la loi.

La nouvelle retraite, ainsi constituée, se cumulera avec celle déjà servie à l'assuré.

» Recevez, etc. »

Un Monsieur très satisfait !



M. F. Gros, sculpteur, demeurant à Lyon (Rhône), 29, rue Vieille-Montée, est très satisfait. Les Pilules Pink lui ont rendu un état de santé florissant, état de santé qu'il pensait ne plus jamais avoir.

« Ma santé n'était pas bonne, loin de là, écrivait-il. Etant donné que je m'étais soigné, sans résultats du reste, pendant longtemps, je n'avais plus qu'un espoir, c'est que mon état n'empirât pas. Vous jugerez donc de ma satisfaction en apprenant que vos Pilules Pink m'ont guéri et m'ont rendu une santé parfaite. Autrefois j'étais faible, ma respiration était courte, haletante même, lorsque je marchais un peu vite. J'avais des tiraillements d'estomac, de mauvaises digestions, des étourdissements fréquents. Maintenant je me sens tout autre, il me semble que je commence une nouvelle existence toute de bien-être. »

Les Pilules Pink sont le médicament le plus puissant que vous puissiez vous procurer avec de l'argent. Elles purifient et enrichissent le sang, tonifient le système nerveux. Presque tous nos maux proviennent de ce que notre sang, pour diverses causes, ne conserve pas sa pureté et sa force. Lorsque le sang est appauvri, les organes sont affaiblis et tout se détraque. Les Pilules Pink ont le pouvoir d'arranger, de réparer tout cela.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabin, 23, rue Bailly, Paris ; 3 fr. 50 la boîte; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 17°3 à midi + 17° ; à 6 heures du soir + 17° Maxima + 17°8 ; Minima + 12°4

Baromètre : 7 heures du matin, 769 mm. midi, 769 mm., 6 heures du soir, 769 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Académie de médecine

Dans sa dernière séance M. L. Debove a donné lecture d'un rapport sur le mémoire de MM. les docteurs H. Dominici et Chiron relatif au traitement des lésions tubo-culeuses par le radium. Ils ont constaté l'efficacité de la radiothérapie à l'égard de certaines lésions tuberculeuses profondes extra pulmonaires, rebelles à d'autres médications, ainsi que la supériorité de l'introduction des tubes radifère dans les foyers bacillaires sur le procédé consistant à placer à la surface des appareils à sole collés.

Ponts et Chaussées

M. Guerrini Philippe, commis des ponts et chaussées de 2e classe, en congé pour service militaire, a été remis en activité et attaché au service ordinaire, dans le département de la Corse, en remplacement numérique de M. Corticchiato, commis principal, qui a obtenu un congé pour affaires personnelles.

Ecole de guerre

Ont obtenu le brevet d'état-major à la sortie de l'école supérieure de guerre en 1911 MM. les lieutenants Mondielli, du 135e, nommé stagiaire à l'état-major du 19e corps d'armée, et Poli-Marchetti, du 27e, nommé stagiaire à l'état-major du 16e corps d'armée.

Nouvelles judiciaires

M. Vesperini, suppléant rétribué du juge de paix de Jeumapez, est nommé juge de paix de 4e classe à Petit-Marnia.

M. Mancini, suppléant rétribué du juge de paix de Tenda, est nommé juge de paix de 4e classe au Guergour.

Constitution de Nava

Nava Louis, l'auteur du meurtre commis le 27 août dernier au faubourg Saint-Joseph, sur Annarella-Emilio dans des circonstances particulièrement tragiques, s'est constitué prisonnier entre les mains de M. le Juge d'instruction.

M. Poggiale a procédé à un premier interrogatoire d'identité de l'accusé qui a refusé de parler sans l'assistance d'un conseil.

Postes et Télégraphes

Sont nommés : facteur des télégraphes à Trévoux, M. Albertini, ex-caporal au 50e ; facteur des postes à Bordeaux, M. Santini, ex-soldat au 8e colonial.

Un ménage à quatre

Avouez que cela sort de l'ordinaire ; un ménage à deux est déjà paraît-il, assez gênant.

C'est ainsi qu'un beau tapage se produisait hier, dans une rue peu fréquentée de notre ville.

La nommée R. X., venait chercher querelle à la nommée M. R., et lui reprochait d'être la maîtresse de son mari.

Une discussion s'en suivit et M. R.. reçut plusieurs coups de bouteille à la figure.

La police est intervenue pour faire cesser ce tapage qui avait occasionné un certain rassemblement.

Services pénitentiaires

M. Lucchesi Jean est nommé dans le personnel de garde des établissements pénitentiaires.

Voir à la dernière page les ventes de terres à bon marché en Algérie

Dans les perceptions

M. Lucchini, commis à la perception d'Ajaccio, est inscrit sur la liste générale d'aptitude pour l'obtention d'une perception de 4e classe.

Consultations gratuites de Chirurgie

Le docteur J. Stefani donnera tous les vendredis matin, de 8 h. à 10 heures, à sa clinique, 4, Boulevard de Cardo, des consultations gratuites réservées aux indigents, Chirurgie générale et spéciale (yeux, oreilles, nez, gorge, larynx)

Pensions

Orphelins Polco : 1° Jean-Dominique ; 2° Marie-Archangèle ; 3° François-Antoine. La père gendarme, décédé en possession de droits à une pension. Pension de 625 francs avec jouissance du 17 mars 1911 au 18 décembre 1929

Mme Antonetti Catherine, veuve Antonetti. Le mari brigadier de 1re classe des douanes ; 25 ans 7 mois de services. Pension de 540 francs avec jouissance du 3 octobre 1910.

M. Mariotti Pierre-Marie-Thomas, sergent ; 25 ans 7 mois 17 jours de services. Pension de 815 francs avec jouissance du 15 mai 1911.

M. Piazza d'Orno Ange-Marie, adjudant ; 40 ans 7 mois 22 jours de services. (Amputation d'un membre). Pension de 1.300 francs avec jouissance du 5 février 1911.

Le **606** est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.

Recettes pratiques

Empoisonnement par les moules et les huîtres — Spasme de poitrine, tranchées violentes, douleurs à l'estomac ; rougeur et gonflement de la face ; éruption de taches rouges sur la peau.

Il faut combattre ces accidents, lorsqu'ils se manifestent, par un vomitif suivi d'un purgatif.

A vendre

Futaille de toutes contenances.

S'adresser Maison L. N. Mattei, place Saint-Nicolas.

LES MAGASINS
THIERS FRÈRES
sont transférés, rue de l'Opéra, nos 3 et 5.

Vente en gros de Grains, Farines et Denrées Coloniales.

Spécialité de Graines de Luzerne, 1re qualité, *garantie sans cuscute*.

Vesces noires et rousses.

Fèves et Petits Pois pour semence.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE
FONDÉE EN 1819
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LE PLUS ANCIEN DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : 920 Millions
entièrement versés
RENTES VIAGÈRES
Il peut servi pas chaque somme de 100 francs versée
à 50 ans ... 6 fr. 46 | à 60 ans ... 10 fr. 13
à 55 ans ... 7 fr. 34 | à 65 ans ... 14 fr. 96
à 60 ans ... 8 fr. 47 | à 70 ans ... 23 fr. 50
Les Rentes Viagères peuvent être constituées aussi au profit de deux personnes au décès d'un certain nombre d'entre
Sommes versées depuis actuellement :
953 MILLIONS
Toute Police vendue paye prix intégral aux bénéficiaires
Compagnie française contrôlée
S'adresser à Bastia, à M. BITTERLEY, agent principal, 1 bis, Avenue Vert.
à Ajaccio, à M. Alphonse MARIANI, 70, rue Fesch.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
13, rue Napoléon, au 2e, Bastia
Arrangements entre débiteurs et créanciers. — Arbitrages

J'ai acheteurs de *propriété aux environs de Bastia* et *d'appartements divers*.

Me donner indications et prix *d'urgence*.

Au Bon Marché
BARBISINO
BASTIA, 9, Rue de l'Opéra, 9, BASTIA
CESSATION DE COMMERCE
Liquidation de toutes les marchandises avec 50 0/0 de rabais.

Tissus, Confection, Chaussures, Bonneterie, Lingerie, Chapellerie, etc., etc.

DERNIÈRES NOUVELLES
Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

17 oct. — 18 oct.

Rentes 3 0/0 anciens . 94.05 — 94.30
» 3 0/0 amortis . . 94.90 — 95.30
ex-coupon.

ELECTIONS SENATORIALES

La candidature de M. Constans

Paris, 18 octobre.

Les journaux annoncent que M. Constans, ancien ambassadeur de France à Constantinople, serait candidat dans le département de l'Aveyron aux prochaines élections sénatoriales.

M. CLÉMENCEAU DANS LE VAR

Paris, 18 octobre.

M. Clémenceau est parti aujourd'hui pour Draguignan. Le sénateur du Var effectuera une tournée dans tout le département.

L'ancien président du Conseil passera plusieurs jours à Toulon, ainsi qu'il l'avait annoncé le 3 octobre, en venant assister aux funérailles des victimes de la *Liberté*.

CHUTE MORTELLE DU LIEUTENANT POTEL

Paris, 18 octobre.

Le sous lieutenant Potel du 49e régiment d'artillerie vient d'être victime d'un accident qui lui a coûté la vie.

Ce jeune officier était allé faire une promenade à cheval, aux environs de la ville, lorsqu'à un tournant du chemin, la bête s'emballa et désarçonna son cavalier qui fut projeté violemment sur le sol.

Transporté immédiatement à l'hôpital militaire, le sous-lieutenant Potel y reçut les soins empressés des médecins.

Mais tout fut inutile ; le malheureux officier, dans sa chute, n'était fracturé le crâne, et il tarda pas à expirer dans d'atroces souffrances.

Cet accident a produit une vive émotion dans les milieux militaires.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

Les lenteurs des pourparlers

Paris, 18 octobre.

Les négociations, relatives aux concessions territoriales, semblent traîner en longueur plus encore que celles relatives au statut du Maroc.

Ainsi que le disait M. de Kiderlen, à la Commission des affaires étrangères du conseil fédéral, cette seconde partie des pourparlers met davantage en jeu le gouvernement allemand, que les intérêts allemands proprement dits.

Les bases des négociations

Dans les milieux politiques on commente beaucoup les bases des négociations qui s'ouvrent sur la cession congolaise.

Les compensations exigées par l'Allemagne sont fixées au Congo, et la France est disposée à céder une contrée d'une certaine superficie dans le Moyen Congo et la vallée du Chari.

Mais, tout en cédant la rive droite de l'Oubangui et du Congo, le gouvernement français désire éviter que la compensation offerte à l'Allemagne soit de nature à empêcher la communication libre entre le Gabon et le reste de notre empire équatorial.

Le gouvernement impérial ne s'opposerait pas en principe à cette idée.

La fin des négociations

On s'occupe sérieusement, dans les milieux officiels, de l'époque à laquelle pourront être terminées les négociations.

Plusieurs journaux français font remarquer que l'*Acte d'Algésiras* arrive à échéance le 31 décembre 1911, et que tout serait à recommencer si, à ce moment, les négociations n'étaient pas terminées.

La Presse allemande

Les journaux allemands continuent à demander des éclaircissements à leur gouvernement, qui, disent-ils, poursuit la conversation comme si la nation n'existait pas.

Ils espèrent que les députés sauront obliger le chancelier à faire son devoir envers le pays.

LA GUERRE Italo-Turque

Mobilisation dans l'Italie septentrionale

Paris, 18 octobre.

Malgré le démenti publié hier, le journal la *Zeite* de Vienne annonce que les troupes de l'Italie méridionale vont être mobilisées, et envoyées à la frontière orientale.

Les frais de la guerre

L'Italie semble n'avoir rien à craindre, en ce qui concerne les frais de l'expédition qu'elle a entreprise.

Ces frais pourront être facilement couverts par les excédents des dernières années.

A CONSTANTINOPLE

La résistance

Le parti Union et Progrès continue sa campagne pour la lutte à outrance.

Les Jeunes Turcs se déclarent prêts à s'unir au groupe libéral, afin de renverser le cabinet actuel, qui semble pencher pour la conclusion de la paix, et d'appeler ainsi au pouvoir Hilmi-pacha, partisan de la résistance.

Les représailles

Les mesures de représailles continuent à Constantinople.

Tous les employés italiens aux usines et manufactures de l'Etat ont été congédiés.

Tous les ministres sont décidés à prendre des mesures semblables pour les ouvriers et employés dépendant de leurs départements.

A TRIPOLI

Les Italiens débarqués à Tripoli n'ont pas encore pénétré à l'intérieur.

Les attaques des Turcs se multiplient, mais sans résultats, grâce à l'artillerie de l'escadre italienne.

L'intervention des Puissances

Dans les milieux officiels de Constantinople, on continue à déclarer que la Turquie ne peut accepter les conditions de paix proposées par l'Italie.

Pour cette raison, les puissances s'abstiendront probablement, pendant un certain temps, de toute tentative d'intervention.

On affirme que le gouvernement ottoman serait disposé à faire intervenir le tribunal international de La Haye.

EN ALLEMAGNE

AU REICHSTAG

Berlin, 18 octobre.

La rentrée du Reichstag a eu lieu hier, devant un grand nombre de députés, et une assistance des plus impatientes, qui espérait assister à un grand débat sur la politique extérieure.

« Après le dépôt des interpellations de plusieurs députés sur la marche des pourparlers franco-allemands, le chancelier de Bethmann-Hollweg a prononcé un discours qui a été très applaudi.

« Il est de votre devoir, a déclaré le chancelier, de nous faire crédit encore quelque temps

« Je répondrai aux interpellations sur la politique extérieure, quand sera venu le moment, mais pas avant. »

L'INSURRECTION EN CHINE

Les craintes des Etrangers

Paris, 18 octobre.

Devant l'extension de la révolution, et les désordres sanglants qui menacent les étrangers, dans les villes qui sont aux mains des insurgés, les consuls se chargent de faire partir leurs nationaux.

Les Communications

Les communications télégraphiques sont rétablies à Han Keou.

La ville est aux mains des insurgés qui maintiennent l'ordre.

Les révolutionnaires s'apprêtent à se défendre vaillamment contre les troupes envoyées par le gouvernement impérial.

Le général Puitchang, ministre de la Guerre, établira son quartier général à soixante-dix milles au Nord de Han-Kéou.

Le succès de la révolution

Les chefs du mouvement affirment que la révolution est plus puissante que ne le croit le gouvernement.

D'après eux, il y aurait à peu près 400 millions d'habitants sur 430 qui sympathisent avec les insurgés.

Les révolutionnaires comptent proclamer la République et organiser une Fédération dans le genre de celle des Etats-Unis.

A WOU-CHANG

La ville est toujours en pleine révolution.

Les insurgés assurent toutefois la protection des établissements étrangers.

Ils attendent fermement le croiseur chinois qui doit bombarder Wou Chang.

Les chefs ne désespèrent pas de corrompre une partie de l'équipage.

CÉZEMBRE

EXPLOITS de disciplinaires

Paris, 18 octobre.

Une grave mutinerie n'est produite aujourd'hui à la section des disciplinaires de l'île de Cézembre.

Groupés au chant de l'*Internationale*, les disciplinaires envahirent la chambre du capitaine Malvy qu'ils maltraitèrent rudement.

Epouvanté, le malheureux officier appela au secours, et le lieutenant arriva juste à temps pour recevoir de nombreux coups de poings des mutins.

Fort heureusement les autorités supérieures avaient été immédiatement prévenues.

Un piquet de soldats arriva sans retard et l'ordre fut rétabli.

Les blessures des deux officiers ne sont pas très graves.



AJACCIO
Grand Hotel Solferino
6, Cours Napoléon, Ajaccio
au face les jardins de la Préfecture
Entièrement remis à neuf
(genre Touring-Club)
Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.
Prix modérés
Salle de Bains
Salon de Correspondance
Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.
JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
PRATIQUE
ÉLÉGANT SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 16 x 24, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 420 (Une par Jour)
Ses Renseignements : P.L.M. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
MARCHETTE & Cie, ÉDITEURS, PARIS

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA
Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin aérant tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou famille à des prix très modérés.
M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.
La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon
Scierie mécanique à Fiume d'Olmo
Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.
Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.
Prix modérés
Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

LE CABINET de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, BASTIA, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 10 de chaque mois.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES
Ch. CLÉMENT et Cie
Entrepôts : Aux Magasins Gécéaux et Boulevard de Cardo, 2e t.
Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.
Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.
Carreaux Mosaïques Hydrofuges de la Maison Debrea, en tous dessins.
Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.
FERS A PLANCHERS !
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés à des prix défiant toute concurrence
N. B. — La Maison fournit gracieusement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL
Transport direct entre Bastia et les ports du Nord
Service régulier entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastel, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa et les ports d'Espagne.
ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Bocognano.
Joindre un timbre pour la réponse.

TERRES A BON MARCHÉ
en Algérie.
8me VENTE
en Novembre 1911

92 PROPRIÉTÉS de 25 à 200 hectares
réparties dans les trois Départements.

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

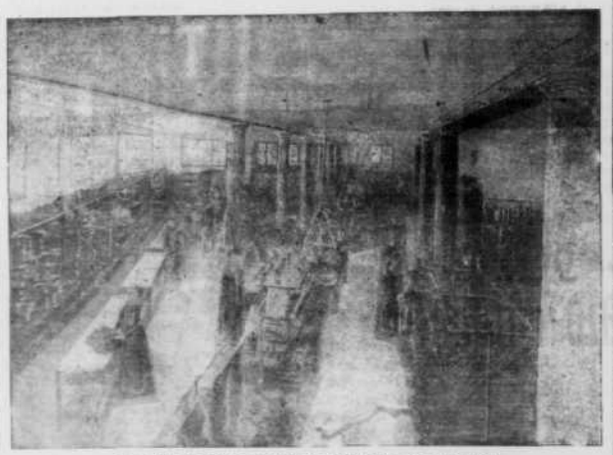
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rasoirs artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Horlogerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderies Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Linge et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Gilets pour hommes et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Graine - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Fiascherie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30







TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 249 — VENDREDI 20 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	32 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

Les lenteurs de la Justice

LETTRE OUVERTE

à M. le Garde des Sceaux

Monsieur le Ministre,

Vous venez d'adresser, tout récemment, une circulaire à MM. les Procureurs Généraux, pour appeler leur attention sur les *lenteurs de la Justice* et sur la nécessité de remédier à un semblable état de choses.

Nous avons applaudi à votre louable initiative, et, connaissant vos idées de réforme et les sentiments qui vous animent, nous nous permettons de croire que vous saurez faire en sorte que votre circulaire soit respectée par ceux qui ont reçu mission de rendre la Justice au nom du Peuple français.

Sans avoir à rechercher les raisons d'une situation que nous ne faisons que constater, nous croyons qu'il est de notre devoir de vous faire remarquer que les lenteurs de la Justice ont souvent leur origine en dehors des Cours ou des Tribunaux.

Nous n'en voulons pour preuve que la situation actuelle du Tribunal de Bastia qui, par la mort de M. Massei, est dépourvu de Président depuis le mois de juin dernier, mais qui, en est effectivement privé depuis environ un an.

La vacance d'un poste de Président, auprès d'un Tribunal aussi important que celui de Bastia, devrait, M. le Garde des Sceaux, ne pas se prolonger aussi longtemps, et les justiciables de notre arrondissement s'expliquent difficilement que, pour des raisons certainement étrangères à la Justice, on puisse différer pendant de longs mois la nomination de ce magistrat.

Vous n'ignorez pas, d'ailleurs, ce qui se passe à Bastia pendant les sessions d'assises. Comme il est, — les trois quarts du temps, — à peu près impossible de constituer la Cour avec trois Conseillers, on se trouve dans l'obligation de faire appel aux magistrats de première instance, et c'est ainsi qu'il est rare de voir les trois juges du Tribunal siéger pendant la période des assises.

Vous devez comprendre les longs retards qu'un pareil système amène dans l'examen des affaires par le Tribunal qui, ne pouvant se constituer, renvoie les affaires d'audience en audience, jusqu'à ce que les juges aient quitté les assises.

Ce qui s'est passé jusqu'ici se produira nécessairement au moment des prochaines sessions, et cela avec d'autant plus de raison que la Cour vient d'avoir le regret de perdre tout récemment l'un de ses membres, M. le conseiller de Figarelli.

Nous n'avons garde d'insister sur un tel état de choses, car la situation que nous vous signalons ne peut vous être inconnue, mais nous avons tenu, dans l'intérêt des justiciables, à en faire ressortir une fois de plus les nombreux inconvénients.

En terminant, nous croyons, M. le Garde des Sceaux, devoir vous indiquer que le ressort de Bastia n'est pas le seul où la nomination d'un magistrat soit impatiemment attendue. A Corte, une situation analogue existe, par suite du défaut de nomination d'un substitut, en remplacement de M. Boudel, nommé juge au mois de mars dernier.

Votre décision de réagir contre les lenteurs de la Justice nous permet d'espérer que vous voudrez bien mettre fin aux retards qui sont apportés à la nomination de deux magistrats aux postes vacants de Bastia et de Corte.

Nous formons également le souhait de voir les justices de paix de Corte et d'Ajaccio comprises dans l'un des prochains mouvements judiciaires, dont la Corse ne sera pas exclue, et en donnant satisfaction aux justiciables Corses, vous aurez prouvé, M. le Garde des Sceaux, que la situation de notre malheureux pays ne vous laisse pas indifférent.

Veuillez agréer, M. le Garde des Sceaux, l'hommage de notre profond respect.

LE PETIT BASTIAIS.

PROPOS D'ACTUALITÉ

Ce que sera l'Hiver

Les prophètes du temps risquent leurs prédictions sur l'hiver qui vient ; méfions-nous ! L'expérience, en effet, a prouvé, il y a beau jour, que leurs pronostics étaient assez faillibles ; ne nous frappons donc pas quand on nous promet que la saison prochaine sera particulièrement rigoureuse. Souvenons-nous qu'on nous avait annoncé un hiver sec un mois avant les inondations d'il y a deux ans.

Sur quoi ces messieurs se basent-ils pour nous dire leur bonne aventure qui, en l'espèce, est plutôt mauvaise ? Le mystère est généralement leur règle — et pour cause. Toutefois, l'un d'eux nous assure que c'est la faute du soleil, et bien que ça ne nous apprenne pas grand chose, ça fait plaisir tout de même de le savoir.

La science orthodoxe est beaucoup moins affirmative. Sans discuter avec nos fantaisistes, elle déclare tout simplement, mais très énergiquement, qu'on ne peut rien prévoir et, avec elle, nous comprenons tout de suite mieux qu'avec les déductions tirées de la maladie de la peau du soleil.

Il n'y a pas de sorciers en météorologie. Il est impossible à quiconque de prédire le temps qu'il fera plus de quarante-huit heures à l'avance. Normalement, les prévisions ne peuvent porter que sur les 24 heures. Alors, on a quatre-vingt-dix chances sur cent pour ne pas se tromper. Mais, à quarante-huit heures d'intervalle, on tombe déjà rarement juste et, au-delà, on ne sait plus. C'est l'opinion de tous les services météorologiques du monde. Nous sommes loin, comme on le voit, des faiseurs d'almanachs qui annoncent le temps un an d'avance.

Voilà plus de cinquante ans que, sur tous les points du globe, les savants tentent vainement d'arracher à l'atmosphère le secret de ses fluctuations parfois si brusques. Ils finiront peut-être bien par le trouver, mais ce sera que lorsqu'on pourra savoir ce qui se passe dans les altitudes de 7.000 à 8.000 mètres et qu'on aura des en observatoires au large des océans, en pleine mer, pour être renseigné sur les tempêtes qui s'y forment et nous assaillent sans crier gare.

Même, il est une constatation qu'on a faite et qui montre combien il convient d'être prudent en matière de prévision du temps et combien les indices qui semblent les plus sérieux sont fragiles.

On pourrait croire par exemple que si l'hiver commence tôt il sera forcément rigoureux. Or, la précocité du froid ne prouve rien. Le mois d'octobre le plus froid que nous ayons eu depuis longtemps fut celui de 1887. Il commença à geler dès le 14 et, le 27, on enregistrait moins 5 degrés. Or, le mois de novembre fut à peine plus froid et le mois de décembre assez doux, janvier aussi ; le seul mois très froid de l'hiver fut le mois de février.

Donc, de ce que va être l'hiver, personne ne sait rien, et... les météorologistes pas plus que personne !..

POL HARDUIN.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 50 m. — Coucher, 5 h. 7 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Saint Jean Cassio.
Fête de Demain : Sainte Ursule.

Contre la Fraude

Etrange situation

En signalant les fraudes que l'on commet en ce moment-ci pour les vins, nous n'avons envisagé qu'un côté de la question, nous réservant d'ailleurs de revenir sur cet important sujet, dès que les circonstances l'exigeraient.

L'occasion nous en est fournie aujourd'hui par une lettre d'un de nos lecteurs qui nous fait remarquer que, depuis quelques mois, les agents des fraudes ne procèdent plus à aucun prélèvement, *faute de crédits*, et que cette situation se prolongera jusqu'au 1er janvier 1912. Ce qui fait que nos braves laitières entre autres s'en donnent à cœur joie et n'hésitent pas à multiplier les litres de lait qu'elles apportent en ville.

Nous voulons bien croire, étant donné la gravité de la chose, que cette information n'est pas rigoureusement conforme à la réalité des faits.

Il nous paraît en effet inadmissible que l'administration puisse tolérer une semblable situation, sans prendre aucune mesure.

L'absence de crédits *pour la Corse*, si cette raison est vraie, peut-elle conduire à rendre une loi inapplicable à un département français ?

Et d'autre part, peut-on admettre que du lait ou du vin reconnu fraudé puisse être impunément livré à la consommation ?

Telles sont les questions que nous posons à ceux qui ont mission de veiller à l'application des lois, parmi lesquelles figure — même pour la Corse — celle du 1er août 1905 sur les fraudes.

Nous savons que nos associations agricoles se préoccupent de la question et nous serions très heureux de connaître leur sentiment à l'égard des faits qui nous sont signalés.

38 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Héroplane TRAGIQUE

par Félicien MACLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

UNE AGENCE MATRIMONIALE

— Vous l'avez dit, chère amie...
— Je ne vous vois pas dans ce rôle.
— Je portais beau cependant avec ma lourde serviette sous le bras, mes lunettes d'or, posées délicatement à cheval sur le milieu de mon nez, ni trop haut, ni trop bas, comme il convient à un notaire du vieux faubourg...
— Somme toute, à combien s'élèvent ses dettes.
— Cent mille...
— Et vous arriverez à lui faire reconnaître trois cent mille ?
— C'est une bagatelle cela...
— Vous voulez plus ?
— Je veux surtout...
Il baissa la voix pour ajouter :
— Il me faut la signature que vous savez...
— Avec ça le vieux casquerait ferme...
— Et tout de suite encore...
— Aussi vite que Gallifreme...
— Sinon...
— Coffrez le doux mignon...

Un instant, le silence plana presque impressionnant, seuls les soupirs de la baronne emplissaient la pièce d'une cadence irrégulière. A voir les jeux de physionomie des deux complices il était facile de comprendre ce qui se passait dans l'esprit de ce couple hideux. La nature des relations de ces misérables était uniquement basée sur l'intérêt cupide, l'exploitation des tares et des misères de l'humanité, divorces, fils prodigues, héritages, faux billets, etc... Mais Narrod avait une autre préoccupation. Il songeait à nouveau à Maurice Weiger :

— Savez-vous, demanda-t-il, à quel moment sera jugé notre aviateur de malheur ?

— Tout de suite après les vacances du jour de l'an.

— Vous en êtes sûre ?

— Non... mais c'est évident...

— Et après...

— Que signifie votre : — Après ?

— Il veut dire que je vois bien la condamnation... le discrédit, mais cela ne nous fait pas retrouver Annette...

— Je m'en charge.

— Votre confiance est admirable...

— Ecoutez-moi et retenez mon plan.

La baronne prit sa pose des grands jours. Elle se redressa de toute sa hauteur pour déclarer :

— Ce soir, je bouche l'allière Delina... cette semaine ne se passera pas, sans que votre gadoche de Garmillaud soit pétri à ma façon...

— Ensuite ?

— Ensuite !.. Mlle Goltenor sera retrouvée et épousée par vous...

— A ce moment là, n'est-ce pas ? nous serons tous les deux...

— Oui, mon ami... nous abandonnerons notre clientèle... en traitant la frontière entre elle et nous...

— Et Annette... qu'en ferons-nous ?...

— Ce petit colis serait compromettant... Nous le laisserons à la consigne.

II

EN LUTTE

Tandis qu'au centre de Paris, en pleine activité fiévreuse de la vie de la capitale, se poursuivait sans merci, avec le dernier acharnement, la lutte contre Annette et Maurice Weiger, au début d'un autre genre commençait entre la fille de Goltenor et Gaëtan de Selly. Oui, la jolie Annette a été amenée en aéroplane sur ce rocher breton, perdu en pleine mer. Elle est devenue l'hôte du vieux manoir de Rocilin. M. de Kerouelle lui a donné l'hospitalité ainsi qu'à Gaëtan. Mais à présent n'allait elle pas se trouver aux prises avec les premières difficultés de l'existence libre, après laquelle si souvent elle avait soupiré. Les jours sont gris, les jours sont tristes, mais souvent et plusieurs fois dans la journée, elle savoure l'enivrement joie de parler de son cher Maurice, avec Gaëtan de Selly.

Situation étrange et douloureuse de cette enfant qui s'est enfuie vers la liberté et ne trouve que l'isolement d'un rocher. Au rêve des passionnantes chevauchées d'amour poussées bien loin, hors de France, à travers l'Europe, a succédé la plate réalité d'un demi exil dans l'aire sauvage des Monettes. Les nuits seront tout terribles pour la jeune fille. Elle ne connaît pas la triste réalité... elle ignore l'arrestation de l'aviateur si cependant, parfois, au réveil, son cœur saigne sous la cruauté blessure d'un cauchemar hideux. Souvent, un songe commence par une fugue en compagnie de son cher Maurice et se poursuit par la déchirante illusion d'une séparation définitive, d'une disparition soudaine de celui qu'elle aime. Elle le voit se débattre contre un ennemi invisible... il est prisonnier... enfermé dans un sombre cachot... il veut de l'air... il cherche une issue pour s'enfuir... pour voler près d'elle... des chaînes énormes le tiennent rivé au sol... Et la frêle fugitive évadée de la maison paternelle, prisonnière elle aussi par sa volonté romanesque, se réveille en sursaut, brisée par les émotions de son rêve. Ce jour-là, elle se promenait sur la terrasse du vieux Castel. Un grincement de pas lents sur le gravier frappa ses oreilles ; elle se retourna. Gaëtan était près d'elle. Elle lui tendit les deux mains. Bien qu'elle fît des efforts héroïques pour paraître ferme, elle s'écria d'une voix angoissée :

— Toujours rien... du côté de Maurice...
— Rien... ma préoccupation reste la même...

Un frisson passa en elle...

Un banc de pierre était à leur portée, ils s'y assirent, et sous la rythme majestueux et grondant de la mer qui mourait à leurs pieds, elle soupira :

— Rien... rien... répétait-elle... je préférerais mille fois la mort à cette incertitude...
— Vous voudriez mourir ?
— ...
— A vingt ans ?
— J'ai déjà trop vécu...
— Est-ce un regret d'être ici ?

Elle le regarda tristement :

— C'est peut-être davantage.

Cette réponse était faite d'une voix si basse, si lamentable qu'elle devenait presque un aveu. Annette Goltenor se repentait sans doute de ce qu'elle avait fait. Elle ne se sentait pas le courage de l'avouer. Elle était anéantie par l'absence de nouvelles.

(A suivre).

L'Agriculture en Corse

M. Isidore Leliand vient de commencer dans le « Réveil Agricole, » une série d'articles sur l' « Agriculture et l'assainissement de la Corse. »

M. Leliand constate que les Corses sont peu portés à l'agriculture et préfèrent les emplois, et il trouve que le pays pourrait fournir une production de beaucoup plus considérable que celle qu'il donne. A l'appui de sa thèse, il publie les renseignements statistiques suivants sur les résultats de l'année 1908 :

« En Corse, dit-il, on a dû importer, en 1908, 230 000 quintaux de farine et 30 000 quintaux de grains, 40 000 œufs, 250 000 kilos de tabac, 2.517 kilos de fourrages, 6.356 hectolitres de vin, produits que l'île devrait fournir en abondance et même exporter.

» Elle n'a envoyé au dehors que 34 000 quintaux de châtaignes, 9.760 quintaux d'oranges et citrons, 6 600 quintaux de fruits de table, 24.000 quintaux d'huile d'olive, 5.700 quintaux de légumes frais. Que sont ces quantités auprès de celles que le pays devrait fournir ? »

Gazette Départementale

GHISONACCIA. — Les pluies torrentielles qui tombent depuis 48 heures ont occasionné le débordement des rivières du Fiumorbo et du Travo.

L'immense plaine de Ghisonaccia est inondée ; on ne circule plus qu'avec de grandes difficultés.

L'automobile postale qui fait le service de Sartene à Ghisonaccia ne peut pas dépasser Solenzara, les routes étant submergées.

Il y a des dégâts importants.

CALVI. — Nous avons appris avec grand plaisir l'heureuse venue au monde à Calvi, de René-Paul-André Ottaviani, fils de M. Nicolas Ottaviani, lieutenant au 143e régiment d'infanterie, à Castelnaudary, et de Mme née Adèle Frate de Brunelli.

Nos meilleures félicitations aux heureux parents et nos vœux de santé pour leur enfant.

BARRETTALI. — Sont attribués à la commune de Barrettali, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu aux fabriques des églises de Conchiglio et Minerbio antérieurement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits desdits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales des anciennes fabriques des églises de Conchiglio et Minerbio sera à la charge de la commune de Barrettali conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 23 juin 1911.

Mairie de Bastia

AVIS

Les titulaires d'un livret sur la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, les pensionnaires des Sociétés de Secours Mutuels, âgés de 65 ans, — c'est-à-dire ceux qui sont nés en 1846 — qui ont droit à une majoration de rente, sont priés de se présenter à la Mairie avant le 15 novembre prochain au plus tard, pour y souscrire la déclaration prescrite par la loi du 31 décembre 1895.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 octobre.

A la fermeté qui avait marqué le début de la séance n'a pas tardé à succéder une atténuation sensible des cours dus à la facilité avec laquelle s'est effectuée la liquidation de quinzaine. Les places étrangères reflètent d'ailleurs l'optimisme qui semble devoir enfin se dégager des graves questions extérieures en suspens et dont on souhaite la prompte solution. Notre Rente reprend à 94 20. Fonds Etrangers en progrès : Extérieure 91.35, Turc 87.20, Serbe 87.80. Les séries Russes sont également en plus-value. L'Argentin à 1/2 09 passe à 99 55. Nos grandes Institutions de Crédit ont une excellente allure. Le Crédit Foncier a fait 804, le Crédit Lyonnais 1.870, le Comptoir National d'Escompte 909 et la Société Générale 704.

Sucre 5.485. Les valeurs de transports sont activement traitées. Métallurgiques et Industrielles Russes en progrès. Vive reprise des titres cuprifères, Rio 1.509.

En Banque, les mines d'or sont calmes. Franco Wyoming est demandée à 52 frs. Grands Chemins Français bien disposés.

Causerie Médicale

MASSAGES. FRACTIONS. PÉTRISSAGES

Le massage et tous ses dérivés, frictions, pétrissages, pinçages, percussion, effleurement, etc., etc., constitue un mode de traitement toujours efficace, souvent héroïque, dans un nombre incomparable de maladies, et l'on s'étonne que la thérapeutique lui préfère, en nombre de cas où son action semble indiquée, le traitement interne.

Un des privilèges essentiels du massage, à notre avis, est précisément d'écarter la drogue néfaste qui guérit d'un bout, il est vrai, mais délabre de l'autre, quand elle n'empoisonne pas.

Qu'est-ce que le massage ? Une manœuvre effectuée sur tout ou partie du corps au moyen de la main opérant à sec, armée d'un tissu de crin, ou enduite d'un corps gras ou d'alcool.

La force la plus élémentaire du massage est l'*application*. Les personnes sujettes à la migraine y ont instinctivement recours, lorsqu'elles posent leur tête brûlante sur leurs mains étendues. Ce procédé n'est pas curatif, il ne peut aboutir qu'à un soulagement momentané.

Les *frictions* sont connues de tout le monde. Mais on ne sait pas assez leur vertu dans un nombre incroyable de maladies, parmi lesquelles il faut citer en première ligne les fractures, les entorses, les maladies de cœur, les dilatations d'estomac, etc., etc. Le mode opératoire diffère toutefois suivant l'affection traitée ; on en trouvera l'explication plus loin.

Les *pressions* ont leur emploi indiqué dans les lésions des muscles.

Le *pétrissage* est un traitement excellent dans la constipation, les névroses, dans les affections articulaires avec gonflement, l'ankylose, la dyspepsie, etc., etc.

Les *frôlements* ou frictions douces agissent efficacement sur les névralgies, les rhumes de poitrine, même les rhumes de cerveau si l'on s'exerce bien à presser doucement de haut en bas sur le nez en tenant les os entre le pouce et les deux doigts médians.

Le *pincement* agit dans les mêmes cas que les *pressions*.

Le mode opératoire est essentiel à bien connaître, car de la façon dont il est exécuté dépend le succès.

Il convient d'abord de dire que toute espèce de massage exécuté sur un membre brisé par une personne incompétente vouerait le patient aux plus tristes éventualités.

Le médecin, puis le masseur spécialiste, sont ici absolument nécessaires.

Mais, dans la plupart des autres formes, un simple apprentissage suffira, soit pour masser les siens, soit pour se masser soi-même.

Nous ne parlerons pas du massage par application, dont les quelques lignes écrites plus haut enseignent amplement la pratique.

Tout le monde sait aussi comment se donnent les frictions. Disons cependant qu'il est recommandable, quand on agit sur le corps entier (comme c'est le cas chez les enfants pour les frictions à l'eau de Cologne et aussi chez les grands déprimés), d'opérer toujours en allant vers le cœur.

Quant aux autres procédés, expliquons-les brièvement.

Pressions : Le corps étant étendu et relâché, les deux mains s'appliquent à plat en suivant la direction du cœur. — *Pétrissage* : Les mains servent les tissus comme si elles voulaient exprimer l'eau d'une éponge (pour le traitement de la constipation, on part de la fosse iliaque droite et l'on suit le gros intestin jusqu'au bas-ventre). — *Frôlement* : S'effectue comme les frictions, mais en effleurant la peau et en portant toujours des extrémités pour aboutir au centre du corps. — *Pincement* : Le pouce et l'index saisissent les tissus et les serrent assez fortement.

Disons, pour terminer, que les frictions au gant de crin, régulatrices éminentes des fonctions, sont recommandables à tout le monde. On ne se doute pas combien l'on trouverait en elles de remèdes préventifs aux mille affections organiques qui nous guettent.

D' ODIN-CHATAM.

LECTURES POUR TOUS

Au lendemain des difficultés diplomatiques qui ont rappelé au pays l'éventualité toujours possible d'une guerre continentale — qui ne voudrait lire le saisissant article que les *Lectures pour Tous* en sacrent à la question capitale du *Haut-Commandement* !

Cette remarquable étude est accompagnée d'un merveilleux ensemble d'articles d'actualité : depuis les chefs-d'œuvre d'art moderne jusqu'aux dernières prouesses sportives et aux curiosités de la statistique, pas de sujet qui n'ait sa place dans la célèbre revue illustrée. Voici d'ailleurs le sommaire du numéro d'Octobre, aussi attrayant par la variété de son texte que par la profusion de ses photographies :

Les organisateurs de victoire future. — Mirage de bonheur, nouvelle, par René Boylesve. — Un maître de la peinture moderne : M. Dagnan-Bouveret. — La vie d'une grande dame aux champs : Madame de Sévigné en Bretagne. — Le Conservatoire des animaux savants. — Il faut du confort, pas trop n'en faut. — Trois millions de lettres par jour dans Paris. — Un mari par procuration, roman. — En garde, Mesdames !

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

Service Postal Quotidien

par automobile

entre Ghisonaccia

Bonifacio et Sartene

Ce service, momentanément interrompu par l'inondation de la route, a repris depuis hier sur tout son parcours.

Départ de Ghisonaccia à 1 heure, trois quarts d'heure après l'arrivée du train de Bastia.

« J'étais sur la Bonne Voie »

« J'étais sur la bonne voie, » pensait sans doute le seigneur Burgess lorsqu'il abordait sur la côte française après avoir traversé la Manche à la nage. « J'étais sur la bonne voie, » disait encore M. Moulon quand il avait essayé la Tisane américaine des Shakers pour ses désordres d'estomac. Et, en effet, il ne se trompait pas.

Voici sa lettre : « Depuis deux mois et demi je souffrais beaucoup de l'estomac et tous les remèdes que j'employais ne me faisaient absolument rien jusqu'au jour où j'essayai la Tisane américaine des Shakers. Je constatai alors que j'étais sur la bonne voie. »

M. F. Moulon, cultivateur à Pérignac (Charente-Inférieure), avait perdu l'appétit, avait des douleurs à la poitrine et à l'estomac après avoir mangé, la langue chargée, une sensation de lourdeur après les repas, et de la constipation. Ces maux provenaient généralement de quelque désordre de l'estomac ou du foie, et c'est parce que la Tisane américaine des Shakers est le meilleur tonique au monde pour ces organes qu'elle en vainc les maladies.

« Dès le premier flacon de votre Tisane américaine des Shakers, » ajoute-t-il, « je reprenais de l'appétit, les douleurs dans les côtés disparaissaient, la langue n'était plus chargée, je n'avais plus d'aigreurs ni de renvois après les repas. Je ne souffrais plus de constipation.

» Au deuxième flacon de la Tisane américaine des Shakers ma guérison était complète. »

Si vous souffrez de quelque désordre de l'estomac ou du foie, prenez la Tisane américaine des Shakers et vous vous trouverez bientôt en bonne voie de guérison.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 17°4 à midi + 17 2 ; à 6 heures du soir + 17. Maxima + 18° ; Minima + 12°6

Baromètre : 7 heures du matin, 772 mm. midi, 772 mm ; 6 heures du soir, 772 mm. Vent : Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, pluie.

Après-midi, id.

Courriers en retard

Le courrier *rapide* Marseille-Ajaccio étant arrivé en retard, les dépêches du Continent, au lieu d'être distribuées mercredi soir, à 4 heures, ne l'ont été que jeudi matin, à partir de 7 heures.

Le courrier *rapide* Marseille-Bastia, étant arrivé avec *trois heures de retard*, les dépêches du continent n'ont été distribuées qu'à 1 heure de l'après-midi.

La Place Saint-Nicolas

Les pluies de ces jours derniers ont de nouveau complètement ravivé notre belle place Saint-Nicolas.

La terre, que l'on avait répandue cet été, a disparu et les rigoles que la pluie a creusées laissent à découvert ces affreux cailloux dont nos pauvres semelles conservent souvent un si douloureux souvenir.

Pauvres Bastiais et charmantes Bastiaises qui aimez vous promener au bord de la grande Place tout en écoutant la musique, consolez-vous en songeant qu'il en sera ainsi, tant que l'on ne se décidera pas à aménager notre place suivant la méthode employée dans les autres villes et qui consiste à recueillir dans des canalisations souterraines les eaux pluviales...

Nouvelles maritimes

M. l'enseigne de vaisseau de 1re classe Carlini, du port de Toulon, embarqué sur le « Léon Gambetta, » obtient un congé d'*études* de dix mois, pour suivre les cours de l'école supérieure d'électricité à Paris

Faites bouillir votre eau

Sans que l'état sanitaire en ville soit inquiétant, on nous signale du divers côtés des cas de fièvre typhoïde.

Comme ce fait n'a rien de surprenant à cette époque de l'année, nous ne pensons pas que la population puisse s'alarmer.

Il serait bon cependant que nos services d'Hygiène se décident à prendre des mesures sérieuses pour assurer la propreté de la ville.

Les mêmes abus se produisent à chaque instant et nous ne ferions que répéter pour la centième fois ce que nous avons déjà dit, si nous devions signaler tous les foyers d'infection qui existent dans les principaux quartiers de la ville.

En attendant que l'on se décide à agir, prenons les précautions les plus indispensables, et commençons par faire bouillir notre eau.

Dans les ministères

MM. Defendini, expéditionnaire principal, et Cecaldi, sous-chef de bureau au ministère de la guerre, ont été l'objet d'une promotion de classe.

Comité d'aviation

MM. les membres du Comité d'Aviation de Bastia sont priés de se réunir ce soir vendredi 20 octobre à 8 heures et demie au Grand Café Andreani.

Tourisme et villégiature

Le Touring-Club nous signale l'intérêt que présenterait, à l'époque favorable, c'est-à-dire vers le mois de mai, la publication, par les Syndicats d'Initiative, de la liste des appartements et villas à louer dans les localités où, par leur situation, leur altitude, leur pittoresque, on serait tenté d'aller passer ses vacances.

Cette idée a déjà été réalisée d'ailleurs dans plusieurs de nos régions.

Nous engageons tous les Syndicats d'Initiative à établir une petite plaquette contenant la liste des appartements et villas à louer ; cette plaquette d'un coût très minime, serait distribuée en même temps que la brochure du Syndicat.

Justice militaire

M. Castelli, sergent-major comptable au pénitencier de Douera, passe à la prison de Lille.

Les sergents-majors surveillants ci-après reçoivent les affectations suivantes : MM. Emmanuelli, de la prison de Limoges au pénitencier d'Albertville ; Cruciani, du pénitencier de Bossuet, à la prison de Limoges ; Mariotti, de l'atelier d'Orléansville, au pénitencier de Bossuet.

Les sergent-surveillants ci-après reçoivent les affectations suivantes : Luccioni, de la prison d'Alger, à celle de Toulon ; Biancarelli, de l'atelier de Bougi, à la prison d'Alger ; Serpentini, du pénitencier de Bossuet, à la prison d'Alger.

Le **606** *est appliqué à la Clinique du D' Stefani.*

Pensions

M Ferrand Marc, née le 12 octobre 1861 à Pila Canale, surveillant principal des établissements pénitentiaires ; 38 ans 11 jours de services. Pension de 2.270 fr. avec jouissance du 1er juillet 1911.

Mme Agostini Anne-Thérèse, Veuve Antoniotti. Le mari brigadier de 1re classe ; 26 ans 3 mois de services. Pension de 540 francs avec jouissance du 14 janvier 1911.

M. Vittorioni Ours-François, né le 31 octobre 1862 à San Gavino, surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires ; 33 ans 7 mois 8 jours de services. Pension de 1 496 francs avec jouissance du 1er juillet 1911.

Mme Fistri Pauline-Marie, Veuve Casanova. Le mari facteur. Pension de 219 francs avec jouissance du 28 juin 1911.

Douanes

Sont nommés préposés des douanes M. dans les directions : de Valenciennes, Lanfranchi Antoine ; de Charleville, M. Morotti Jean.

Cours secondaires

Le Proviseur du Lycée, Directeur des Cours secondaires de Jeunes Filles, a l'honneur d'informer les familles que les cours préparatoires au baccalauréat sont dès maintenant ouverts aux Cours secondaires.

Préfecture de la Seine

M. Cristini, ex-sergent au 103e, est nommé gardien de bureau à la préfecture de la Seine.

A vendre

Dépôt de futailles vides à vendre, maison AIRAUT.

Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap.

AVIS

Madame Oreste Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

Voir annonce à la 4e page.

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux

Joseph LUCCHETTI

livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant

(Voir l'annonce à la 4e page)

ETAT-CIVIL

Mariages.

Santini Antoine, chauffeur, et Guaghini Marie-Toussainte, ménagère, tous deux de Bastia.

Naissances.

Mori Dominique. — Falchetti Catherine. — Gandolfi Angèle-Marie-Victoire.

Décès.

Carubini Nicolas, 84 ans, de Sesti Levante (Italie).

SOCIETA NAZIONALE DI SERVIZI MARITTIMI

A partir de ce jour le service postal hebdomadaire entre Gênes, Livourne, Bastia et Porto-Torres et vice-versa a repris son horaire normal.

Départ de Bastia pour Livourne et Gênes tous les lundis 9 heures du matin.

Départ de Bastia pour Porto-Torres tous les jeudis 6 h. 30 du soir.

AU BON MARCHÉ

A la grande réserve des huîtres de Marennes. — Moules et Clovisses.

ANGE GIULIANI dit Malakof

Vente en gros et au détail

tous les matins Place du Marché

ON PORTE A DOMICILE

Dépôt pour Bastia et l'intérieur : Café des Messageries, *Bd Paoli*, 19.

Vente de vigne américaine

Rupestris Monticola

Plants racinés et boutures

Les boutures à 16 fr. le mille

S'adresser à RUTALI Pierre-Ambroise, à Chiconillo, près Borgo.

MESDAMES *Si vous êtes inquiètes pour vos époux, écrivez en confiance à* G. Lacroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements, d'ordre.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

10 oct. — 19 oct.

Rentes du 3 0/0 ancien . 94.20 — 94 00

Id. 3 0/0 amortis . . 96.30 — 95.50

ex-coupon.

M. LE PRÉFET DE LA CORSE

Paris, 19 octobre.

M. Julliard, préfet de la Corse, quittera ce soir Paris, pour rejoindre son poste.

Il rentrera à Ajaccio par le paquebot partant de Marseille vendredi soir.

Le Préfet de la Corse vient de conférer avec le Président du Conseil.

LE DRAME DE VENTISERI

Arrestation des Assassins

Corte, 19 octobre.

La gendarmerie de Ventiseri a mis en état d'arrestation les bergers Medori Paul et Moracchini François, auteurs de l'horrible assassinat commis, la semaine dernière sur une jeune fille de 22 ans, Moracchini Pasquine.

On se rappelle les circonstances particulièrement odieuses, dans lesquelles fut accompli cet épouvantable forfait, qui a si justement indigné les populations de la Corse.

Medori et Moracchini François rencontrèrent Moracchini Pasquine, à la campagne, et, après lui avoir reproché d'avoir médit d'eux, voulurent l'obliger à se mettre à genou et leur demander pardon.

La jeune fille, loin de penser au danger qu'elle courait, refusa nettement d'accéder à leur désir.

C'est alors que les deux jeunes assassins déchargèrent successivement leur arme sur l'infortunée Moracchini Pasquine, sans égard pour sa sœur cadette qui dut assister impuissante à l'immolation de sa sœur aînée.

Medori Paul et Moracchini François ont été dirigés sur la prison de Corte, où ils ont été écroués.

Nouvelles Universitaires

Paris, 19 octobre.

M. Paolantonacci, dont le père est instituteur à Farinai, obtient une bourse d'agrégation de 1 500 francs, près de l'université de Grenoble.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 19 octobre.

Le *Journal Officiel* publie les nominations suivantes dans la gendarmerie.

Sont nommés gendarmes à la 15e légion ter.

Dans la 1re Compagnie à cheval :

M. Gouloumès, ancien cavalier au 2e rég. de Chasseurs d'Afrique.

M. Sibird, brigadier au 2e bat. de chasseurs à pied.

M. Fernand, ancien caporal au 1er rég. de tirailleurs.

M. Humes, sergent-fourrier au 147e rég. d'infanterie.

M. Durand, ancien caporal au 2e rég. de tirailleurs.

Dans la 2e Compagnie à pied :

M. Delbon, sergent au 20e rég. d'infanterie.

M. Castellani, sergent au 3e rég. de zouaves.

M. Boeri, sergent au 24e bataillon de chasseurs à pied.

M. Dardin, soldat au 7e rég. d'infanterie coloniale.

AURILLAC

Les Incidents du 139e de ligne

Sanctions ministérielles

Aurillac, 19 octobre.

A la suite des incidents récents qui se sont produits au 139e régiment d'infanterie, plusieurs officiers viennent d'être déplacés d'office par le Ministre de la Guerre.

Le lieutenant colonel Menvielle, est envoyé au 105e régiment, à Riom.

Le chef de bataillon Messein a été désigné pour le 122e, à Rodez.

Le lieutenant de Curières de Castelnau, fils du général de Castelnau, sous-chef d'état major général de l'armée, a été envoyé au 7e régiment d'infanterie, à Cahors.

Des blâmes et des arrêts de rigueur ont été infligés à plusieurs autres officiers du 139e.

Ces incidents ont eu plusieurs phases : propos déplacés tenus particulièrement par des officiers, dont le lieutenant de Castelnau, sur le compte du préfet ; discussion violente entre officiers au mess ; enfin, attitude insuffisamment énergique des divers chefs hiérarchiques.

Nouvelles Maritimes

L'escadre française d'Extrême-Orient

Paris, 19 octobre

A la suite des incidents qui se déroulent en Chine, le Gouvernement a prescrit à la division navale française d'Extrême Orient de se concentrer et de se tenir prête à toute éventualité, pour protéger nos nationaux.

SAINT-ETIENNE

Terrible Explosion DE GRISOU

26 morts

Nombreux blessés

Saint-Etienne, 19 octobre.

Une terrible explosion de grisou vient de se produire dans les galeries du Bardot, du puits dépendant de la concession des houillères de Saint-Etienne.

Les nombreux ouvriers, qui étaient occupés à travailler dans la mine, à proximité de l'endroit où explosa le grisou, n'eurent pas le temps de se sauver, et reçurent des éclats de pierre et des projectiles en pleine figure.

Il y a 26 mineurs qui ont été tués sur le coup.

Plusieurs autres ouvriers ont été plus ou moins grièvement blessés ; on n'en connaît pas exactement le nombre.

L'ingénieur Beau se trouve parmi les morts.

L'INSURRECTION EN CHINE

Les troubles à Pékin

Paris, 19 octobre.

Les dernières nouvelles de Chine confirment que des troubles ont éclaté dans la capitale de la Chine.

Des bagarres sanglantes se sont produites dans les rues.

Une véritable panique règne parmi la population.

De nombreuses personnes se sont présentées aux guichets des différentes banques.

Les mesures impériales

Le gouvernement impérial redoute l'extension de la révolution.

Les avant-postes des troupes loyales ont été renforcés et se trouvent à quatre kilomètres de la position occupée par les rebelles, qui sont presque aux portes de Pékin.

On s'attend à un important combat.

A HAN-KÉOU

La ville est toujours en pleine révolution, et l'on s'attend à de graves événements à l'arrivée des troupes loyales.

Le massacre des Mandchous a cessé, et les rebelles épargnent tous ceux qui font adhésion au nouveau gouvernement.

Plusieurs journaux républicains paraissent quotidiennement.

La situation des Etrangers

Malgré les promesses des chefs de la révolution, la situation des étrangers est critique à Han-Kéou.

Le navire de guerre austro-hongrois *Kaiser-Franz Josef*, parti de Shanghaï, est attendu aujourd'hui à Han-Kéou.

Il y aura ainsi 10 canonnières étrangères qui auront pour mission de protéger le commerce et les concessions européennes.

La France sera représentée par les canonnières *Décidée* et *Libre-ville*.

L'amiral Sa-Chen-Ping a assuré aux consuls, que les concessions étrangères ne courraient aucun danger.

Le débarquement des Allemands

Les Allemands débarqués à Han-Kéou ont pris fait et cause pour les troupes impériales contre les insurgés.

Les bagarres continuent dans les rues de la ville.

On redoute des représailles contre les nationaux allemands.

A NANKIN

Les nouvelles de Nankin sont tout à fait alarmantes.

Le bruit a même couru que la ville s'était rendue.

D'importants secours sont attendus impatiemment par les habitants.

Le consul américain a demandé l'envoi immédiat d'un navire pour assurer la protection des nationaux.

L'agitation au Japon

Un télégramme de Pékin annonce qu'une certaine agitation se manifeste au Japon.

Le gouvernement a pris des dispositions pour étouffer toute tentative de révolution.

A l'Ecole des Beaux-Arts

Démission de M. Luc Verson

Paris, 19 octobre.

M. Luc-Olivier Verson, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, vient de donner sa démission.

Ce geste de l'éminent professeur est diversement commenté.

LYON

Le Cas du Général Robert

Paris, 19 octobre.

Le général Robert, gouverneur militaire de Lyon, ayant été nommé au commandement de la 6e division d'infanterie, a demandé sa mise en disponibilité.

C'est le général de division Corbebaisse, qui a été désigné pour remplacer le général Robert au gouvernement militaire de Lyon, et au commandement du 14e corps d'armée.

On annonce, en dernière heure, que le Ministre de la Guerre a accepté la demande de disponibilité du Gouverneur militaire de Lyon.

Cet incident est très vivement commenté dans les milieux militaires, où il a produit une émotion considérable.

On assure qu'une interpellation se produira, dès la rentrée des Chambres, au sujet de la mise en disponibilité du général Robert.

LA GUERRE Italo-Turque

A TRIPOLI

Nouveaux Combats

Rome, 19 octobre.

Les combats continuent aux environs de Tripoli.

Les avant-postes, occupés par les Italiens ont été attaqués à nouveau par l'artillerie turque.

Les troupes italiennes de renfort n'ont pas eu à intervenir.

A RHODES

Un télégramme de Constantinople annonce que la flotte italienne aurait mouillé devant l'île de Rhodes.

Plusieurs journaux turcs assurent que l'Italie se prépare à occuper Mytilène.

L'intervention des Puissances

Le silence de la Turquie

Un télégramme de Rome annonce que le gouvernement italien aurait été officiellement avisé, que les Puissances seraient désormais prêtes à reconnaître le fait accompli de l'occupation de la Tripolitaine.

A ces propositions indirectes de médiation, la Turquie oppose un silence absolu.

Le gouvernement ottoman est décidé à refuser toute entente basée sur l'annexion pure et simple de la Tripolitaine.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

La Situation

Note officielle

Paris, 19 octobre.

Le Ministre des Affaires étrangères a fait, à la presse, la laconique communication suivante :

« Les pourparlers franco-allemands se poursuivent dans des conditions satisfaisantes. »

Malgré ces nouvelles rassurantes, on se montre très sceptiques dans les milieux politiques, sur la bonne marche des pourparlers.

La Presse française

Les journaux français sont pessimistes sur l'issue des négociations.

Ils continuent énergiquement leur campagne en faveur d'une nouvelle combinaison, qui empêcherait toute dislocation de notre empire colonial africain.

La Presse allemande

Les organes allemands sont aussi sceptiques que les journaux français.

La « Gazette de Cologne » déclare que la France a promis une première fois, et qu'elle n'a plus désormais à reculer devant ses promesses.

Le contre-coup financier

La Bourse a subi aujourd'hui le contre-coup des nouvelles pessimistes publiées par la presse.

AVIS DE DÉCÈS

M. Noël Lega, typographe, Mme Noël Lega, née Baffico, et leur enfant ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

FRANÇOIS-JACQUES-PAUL LEGA

leur fils, frère, petit-fils, arrière petit-fils, neveu et cousin, décédé à Bastia, à l'âge de 5 ans, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura samedi 21 du courant, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 5, rue des Terrasses.

RHUM

FOX-LAND

GRANDE MARQUE

200 fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

PONTE-LECCIA

Buffet de la Gare

ETIENNE MARIANI

Propriétaire

Consommations de 1er choix. — Prix modérés.

Maison L.-N. MATTEI

BASTIA - CORSE

AMARO MATTEI



La Maison **L.-N. MATTEI & C^ie^** *de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :*

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, restera inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT
UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 250 — SAMEDI 21 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 50 m. — Coucher, 5 h. 7 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Ursule.
Fête de Demain : Les Reliques des Saints

20 OCTOBRE

Encore l'absurde Légende
DES BANDITS CORSES

On nous communique l'article suivant, paru dans le *Ciné-Journal*, que nous empressons de publier

La CORSE est un pays charmant où l'on n'attaque pas les diligences ...

Un éditeur de films ayant eu l'idée de faire représenter dans une de ses œuvres l'attaque d'une diligence par des bandits corses, les Corses de l'île et du continent se répandent en vociférations. Les journaux sont pleins de leurs doléances et les pouvoirs publics sont saisis de leurs plaintes collectives. On pourrait croire que j'exagère. Rien n'est pourtant plus véridique.

Le professeur Aulard, d'ici s'étonne de trouver dans cette affaire peu digne d'un historien sérieux, s'écrie fort dans le *Matin*. Les *Amis de la Corse et les Cœurs de Paris* arrivent à ce propos toutes leurs exemptées et s'efforcent assez vaguement dans l'une entre semaine la visite d'un aimable fonctionnaire de la sûreté chargé d'enquêter sur cette grave affaire. Le Préfet de la Corse veut à tout prix être renseigné et la place Beauvau réclame des explications en attendant que Dujardin-Beaumetz lui-même formule les siennes.

A moins que la police ne soit sur les traces de la *Joconde*, je ne puis m'empêcher d'avoir le sourire — pas celui de la Mona Lisa, hélas ! — mais un sourire de folle humeur.

A qui ferait-on croire que le cinématographe a, dans cette affaire, porté préjudice à la Corse ? Est-ce cette notre d'une attaque de diligence au pays de Colomba mariolle en plein la dignité des Corses ? Quel est la Corse capable de s'émouvoir sérieusement de cette représentation théâtrale ? On nous dit qu'il n'y a pas de bandits en Corse pour attaquer les voyageurs. Mais nous le savons bien. S'ensuit-il que nous n'ayons pas le droit de jouer une scène avec des figurants et des artistes en train d'assaillir une voiture sur une route de l'île. Tout cela est d'une puérilité simplement ridicule, et l'on peut s'étonner de voir s'aventurer dans cette comédie des hommes généralement raisonnables ou des fonctionnaires appelés à des travaux pressants et positifs.

Jamais nous n'avons voulu laisser croire que la Corse est un pays de brigands : la sécurité des voyageurs est parfaite dans l'île, et les « bandits » que l'on peut croiser dans le maquis ne sont guère dangereux pour les étrangers — sauf lorsque ceux-ci sont gendarmes et chargés d'arrestations. La cinématographie, toujours en quête de décors pittoresques, se plaît à situer l'action de ces petits drames dans l'admirable cadre de la Corse, très aimé du public et si cher aux artistes. C'est la seule raison pour laquelle nous allons tourner là bas, entre la mer et les montagnes.

Si, d'autre part, les metteurs en scène emmenaient leurs opérateurs à la vie des Corses, c'est que les mœurs et les coutumes qui gardé dans ce pays une saveur et une couleur particulières, merveilleusement propres aux décorations théâtrales.

Rien de grave en tout cela. Loin de discréditer ce beau département français et les gens qui l'habitent, cela lui donnera une valeur nouvelle en l'obligeant à rentrer naturelle et ses mœurs. Pourquoi se plaindre d'une aussi large publicité et d'un concours aussi gratuit ?

Au demeurant, les Corses ont bien tort de crier parfois que l'époque des bandits est passée et que les diligences peuvent rouler sans risques. En délaissant cette légende, ils abriteront leur petite patrie qui conservait en or, dans le mont-Oseie et la bonalité des départements amollis par la vie moderne, je ne sais quel parfum d'originalité sauvage si doux au touriste ennuyé. Traverser le maquis en se disant qu'il est plus sûr que dans la cour du Louvre, c'est faire une promenade peu joyeuse, et je regretterai le temps où peintre au besoin des lui-nous l'escopette romantique de Fra Diavolo.

Et puis, si tous les pays réclament contre le Théâtre et le Cinéma qui propagent leur histoire ou leurs légendes, toute littérature et tout art disparaîtront, et nous ne pourrons même plus dire « Saint comme la Pologne » sans être inquiété par la police du Tsar, ce qui est toujours dangereux.

Il ne nous restera bientôt qu'une ressource, celle de jouer « Colomba » aux Buttes Chaumont ou à Fontainebleau. Mais j'y pense : les Amis de la Corse nous pourraient encore pourvoir aux petites une Corse « à la maison » et inouïe, par lui, à la mémoire de Napoléon, le plus fameux de leurs compatriotes.

En vérité... c'est à prendre la manque pour toujours !...

G. DERAIL.

Sans avoir à rechercher où commence et où finit la liberté nécessaire à la production artistique, il est incontestable que s'il s'était réellement agi de la reproduction — même fantaisiste — d'une scène de mœurs corses, n'ayant aucun caractère offensant à notre égard, jamais, ni M. Aulard ni les Corses de Paris ou d'ailleurs n'auraient songé à élever la moindre protestation contre l'entrepreneur de spectacles auquel il est fait allusion.

Or le film incriminé représentait l'attaque d'une diligence par des brigands ce qui n'a absolument aucun rapport avec les histoires de bandits et les mœurs de notre pays.

En outre le fait seul de voir une scène de ce genre reproduite par un cinématographe donne un caractère absolument différent à la création artistique, qui a provoqué les justes réclamations de nos compatriotes.

D'ailleurs, qu'on le veuille ou non, et du moment qu'il s'agit d'une actualité, la grande masse du public, qui assiste à une représentation cinématographique, s'imagine qu'on lui donne une reproduction de la réalité. On nous fera observer que supposer un seul instant que l'on puisse réellement photographier des scènes dans le genre de l'attaque d'une diligence par des brigands, est chose aussi puérile qu'absurde. Nous ne le contestons pas, mais le public ne retient, somme toute, de la représentation cinématographique, qu'une impression d'ensemble et la vue d'une scène fantaisiste où l'on voit une diligence attaquée en Corse par des brigands, se résume à la sortie du spectacle par cette idée très simple : « Il est donc vrai qu'en Corse les diligences sont encore attaquées par des brigands ! » Et si quelques touristes peuvent entreprendre le voyage pour avoir le plaisir de goûter des émotions nouvelles, la plupart de ceux qui aiment voyager pour voir le paysage, se diront : « Voilà un pays où il ne convient guère de s'aventurer ! »

Le préjudice porté à la Corse par une représentation absolument inexacte de nos mœurs est donc certain et l'auteur de l'article, que nous reproduisons, affirme lui-même que la *sécurité des voyageurs est parfaite en Corse*. Or, ce n'est pas précisément ce qui résultait du film qui a provoqué, en Corse et ailleurs, une si légitime émotion.

Le mouvement de protestation, dont l'auteur de l'article que l'on vient de lire, a l'air de s'étonner, s'explique donc pour plusieurs raisons, et il est si peu le résultat d'un sentiment d'amour-propre mal placé que si demain la même maison de vues cinématographiques avait l'heureuse idée de donner à ses spectateurs des reproductions de paysages corses, ou de mœurs véritables de notre pays, nos compatriotes se réjouiraient d'une aussi généreuse initiative et constateraient, avec un nouveau plaisir, les intéressants progrès de l'art cinématographique.

A TRAVERS LE MONDE

Plaignons-nous donc de la monotonie des événements extérieurs ! Le ball t'organise sur la scène du monde l'Actualité, très experte en spectacles surprenants, est d'une incroyable variété et d'un pittoresque sans précédent. Les tableaux se succèdent dans des décors étranges et mouvants. Les scènes défilent dans une exposition de couleurs saisissantes. L'intérêt se déplace, de minute en minute, et se retrouve partout, plus intense, plus fréquent que la veille. Tandis qu'à Berlin, dans le silence d'un cabinet hermétiquement clos, M. de Kiderlen-Waechter devise avec M. Cambon sur l'avenir du Congo, l'Italie garde sous sa botte triomphante cette Tripolitaine si ardemment convoitée. Elle sourit des demandes de médiation, bien décidée à n'accorder aucune compensation sérieuse à la Turquie pour la dédommager d'une annexion territoriale. Pourquoi consentirait-elle à reconnaître la vague souveraineté nominale d'une Puissance ennemie qu'elle tient à sa merci ? Aussi longtemps qu'à Constantinople, on prétendra négocier sur cette base, les hostilités continueront. Elles ne cesseront que le jour où le Grand-Vizir aura convaincu sa malheureuse patrie de l'inéluctable nécessité de se soumettre. Les meilleurs arguments des tierces Puissances, à condition qu'elles osent élever la voix, n'empêcheront pas les événements d'aboutir à la conclusion logique d'un état de guerre. Le traité de paix devra être considéré par la Turquie comme un traité de renonciation pure et simple, et ce serait l'entraîner dans une illusion inutilement trompeuse que de lui faire espérer une solution plus favorable à son prestige. Une autre difficulté menace la Turquie ; un esprit nouveau existe, difficilement maîtrisé par le gouvernement de Sofia, souffle en Bulgarie. Ce petit peuple, nerveux, ambitieux, récemment affranchi et agrandi, berné la Macédoine et rien ne prouve que, profitant du désarroi, il ne tentera pas bientôt un coup de main qui suffirait à provoquer, dans les Balkans, cet incendie souvent retardé et jamais conjuré. Assisterons-nous, alors, à la grande liquidation ? La ruée serait formidable ; les grandes Puissances auraient le devoir de n'y intéresser. Et comme les sympathies de la Russie sont assez éloignées de celles de l'Autriche, d'autres crises, plus âpres encore et plus dangereuses, ne tarderaient pas à en produire.

L'incendie, une fois de plus, aurait été le prélude de l'explosion.

Ailleurs, ce sont les royalistes qui tentent un vain assaut contre la jeune République Portugaise, en bon état de santé et de bonne constitution, quoiqu'en disent ses détracteurs souvent perfides ! Les royalistes affirment que le nouveau régime aurait, par ses abus, créé un mouvement d'impopularité dont bénéficiera la prochaine restauration. Nous pensions plus volontiers que la République était née précisément aux excès, aux fautes, aux tares d'une monarchie qui avait sombré dans le gaspillage, dans le désordre, dans le gâchis et un peu aussi dans la corruption. Nous croyons résolument à l'avenir de cette République de réconciliation surgie des ruines d'un régime déprécié. Manœuvrons-nous accorder la même créance

---

39 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Pierre NACHA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

II

EN LUTTE

Elle ne pouvait que se laisser aller comme une épave inerte. Gaëtan de Selly au contraire semblait revivre au contact de cette ravissante jeune fille. Depuis quelques jours, il éprouvait pour Annette un sentiment nouveau, étrange, où la sympathie le disputait à l'amour. Tout cela était si rapide, si inquiétant qu'il ne cherchait pas à l'analyser ... Il se laissait emporter lui aussi !

— Peut-être davantage ! Et-il à demi-voix, comme se parlant à lui même...

Mais une image semblait se voir... un nom bourdonnait à son oreille... Maurice Welger était entre eux ... Gaëtan regarda Annette avec tendresse puis immédiatement il lutta contre l'élan qui le poussait vers elle... C'était le moment de se rappeler les paroles du vieux Mathieu... pour ne pas sombrer, il devait se souvenir ! Sans que la jeune fille eut le temps de se rendre compte, de ce qui se passait dans l'âme de son sauveur, Gaëtan changea de tactique et c'est d'une voix dure qu'il demanda.

— Savez-vous pourquoi je vous ai donné la liberté...

— C'est...

Il l'interrompit :

— Si je vous ai enlevée, ce n'est pas par sympathie pour Maurice Welger.

Mlle Gaëtanor se leva d'un bond. Elle pâlit sous ce nouvel affront à son libre amour pour Welger et laissa tomber d'une voix blanche, les lèvres blêmes :

— Monsieur... Monsieur ne parlez pas ainsi...

— Je le dois...

— Vous me faites peur... qu'avez-vous ?

Il se dressa, frêle, comme mû par un ressort, se prêta à une exaltation extraordinaire.

— Ce que j'ai ?... ce que j'ai, s'écria-t-il... eh ! ce serait trop long à dire...

Elle eut un mouvement d'effroi... Elle se rapprocha de Gaëtan, comme pour se protéger d'un danger qu'elle sentait tout proche. Mais il la repoussa :

— Durkamel, ne comptez plus sur moi...

Annette Gaëtanor ne cherchait plus à comprendre. Sa fierté se révoltait. Elle avait reconquis toute sa beauté, sa fière beauté qui avait affolé Gaëtan.

— Ne serez vous donc qu'un lâche !

— Non, Mademoiselle...

— Un traître alors...

— Pas davantage.

— Votre cœur ne connaît donc pas la pitié ?

— Il est de fer, lorsque je me souviens d'une nuit terrible... inoubliable...

Gaëtan arrêta là sa confidence et eut ce mot farouche :

— Je vous ai enlevée par vengeance !

Les yeux hagards de la jeune fille se fixèrent sur lui, un sentiment de frayeur inexplicable entrait en elle, tandis qu'elle murmurait dans un balbutiement d'angoisse folle :

— Par vengeance !...

Elle ne comprenait pas... Quelle faute avait-elle commise ? Qui l'accusait ? Elle se posait ces questions avec effroi et ne pouvait y répondre... Elle voulait se persuader qu'elle avait mal interprété les paroles du jeune homme, mais les deux mots résonnaient à son oreille :

« Par vengeance ! » Puis la terreur tomba, un peu de calme revint en elle, ses mains jointes s'élevèrent vers Gaëtan en une supplication fervente, tandis qu'elle implorait parmi les sanglots qui secouaient sa poitrine :

— Pitié ! Pitié !... La vengeance est un crime et...

— La vengeance est juste, fit-il farouche.

— Elle est surtout cruelle !

Une flamme brilla dans l'œil de Gaëtan. Annette l'implorait à nouveau :

— Oh ! pitié pour Maurice ! pour moi ! Au nom de votre père, de votre mère, pitié pour nous deux !

Il resta sans réponse. Une lutte violente déchirait son âme. Pardonnait-il ? Non...

— Je ne veux, je ne dois rien dire... Un silence plana. A présent, Annette s'était appuyée sur une balustrade de pierre — sa fine silhouette se découpait, harmonieuse, sur l'immense horizon. — Elle était à une de ces minutes désirées où l'on ose tout pour atteindre son but... elle voulait savoir... elle saurait ! De ses lèvres mitées et tremblantes allait tomber l'anathème :

— Vous avez donc joué un rôle indigne !

— Non ! J'ai vengé !

— Qui ?

— ...

— Vous ne répondez pas... j'avais raison, vous êtes un lâche !...

— ...

— Je vous insulte, Monsieur... défendez-vous...

— Mon heure n'a pas encore sonné...

— Elle ne sonnera jamais...

Il fit un effort sur lui-même et d'une voix étouffée :

— Un homme, dans cette ruine, pourrait en dire long sur ce que vous appelez mon injuste vengeance.

Il montrait le manoir.

— Quel est cet homme ? Et-il avec autorité.

— C'est le fils de Mathieu...

— L'ancien serviteur de Monsieur votre père ?

— Lui-même !

— Il sait tout ?

— Oui.

— Il pourra peut-être me renseigner sur autre chose que sur les motifs de votre vengeance...

Et s'enfonçant vers le manoir elle s'exclamait :

— Il doit savoir aussi ce qu'on me cache... il connaît la vérité, il m'approuvera pourquoi Maurice ne vient pas ! pourquoi ma solitude se prolonge parmi les douleurs sans cesse renouvelées...

Elle continuait à parler, mais le vent emportait ses paroles... Gaëtan ne les percevait plus, la voyant disparaître au seuil du vestibule, il eut cette réflexion ; ce cri d'un cœur écrasé sous le poids d'un lourd secret :

— Annette ! Annette !... je l'aime !..

(*A suivre.*)

GRAND BAR BRAVI
CAFÉ EXPRESS

ne et garantir le même succès à la République Chinoise, déjà proclamée dans plusieurs contrées d'agitation de cet immense Empire de Milieu ? Ce peuple, resté primitif, est-il apte à passer sans transition d'une monarchie aux rouages archaïques à une démocratie égalitaire, active et militante ? Il est permis d'en douter. Toutefois, on ne saurait nier le caractère d'une insurrection qui, jusqu'à présent, ne constitue aucun danger pour la sécurité des colonies étrangères. Certaines grandes Puissances trop impatientes, qui brûlent d'intervenir et guettent l'occasion propice, en sont en ce moment pour leurs frais. Mais si demain l'anarchie du pays nécessitait des mesures impérieuses, l'Allemagne, si pressée qu'elle fut, risquerait d'être devancée par les Etats-Unis. Et les Etats Unis eux mêmes ne seraient pas sûrs de prononcer le dernier mot dans cet Extrême Orient, où le Japon a la prétention parfaitement justifiée, et les moyens absolument efficaces de représenter, à lui seul, la cause de la civilisation.

MARCEL LAURENT.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Présidence de M. Gazeau

Il y a quelques années, les élections cantonales furent profondément agitées dans la commune de Lecci. Certains électeurs voulaient empêcher d'autres d'exercer leurs droits de citoyens. Une vive fusillade fut échangée entre les deux parties.

Il fallut l'intervention de la troupe et de plusieurs brigades de gendarmerie pour rétablir l'ordre.

Les auteurs de ces troubles furent condamnés par la Cour de Bastia, à des peines sévères. L'un d'eux qui gardait le maquis fut condamné à deux ans de prison par défaut. S'étant constitué, il a vu, sur opposition, sa peine réduite à un an.

Défenseur, Me de Carafla.

Rapporteur, M. le conseiller Finel.

Un fin escroc est bien le sieur Mazellier, déjà condamné à huit mois de prison par la justice algérienne. Il se présentait un jour chez une débitante de tabac à Ajaccio, Mme Cauro, lui demandait la main de sa nièce en disant qu'il était garde forestier en Algérie. Sa demande fut agréée, et, à partir de ce jour, il fut hébergé par la famille de sa fiancée et à laquelle il emprunta même cent francs. Or ne tarda pas à découvrir sa supercherie et la dame Cauro apprit bientôt que le fiancé de sa nièce était marié et père de trois enfants, qu'il n'était pas garde forestier, mais tout simplement un chevalier d'industrie qui avait réussi par son imposture à lui soustraire quelque argent.

Dénoncé à la justice comme escroc, Mazellier fut condamné par défaut devant le Tribunal d'Ajaccio à cinq ans de prison, sur opposition sa peine fut réduite à un an. C'est cette dernière peine qu'a confirmé la Cour, saisie par l'appel du prévenu et du ministère public.

Défenseur, Me de Montera.

Rapporteur, M. le conseiller Gavini.

Le sieur T...., de Castellare di-Casinca, quoique privé de ses droits civiques, s'obstinait à vouloir voter. Condamné à quinze jours de prison par le Tribunal de Bastia, il a vu sa peine élevée à deux mois par la Cour.

Défenseur, Me Moretti.

Rapporteur, M. le conseiller Panzani.

La Cour s'est occupée en dernier lieu du sieur Paoletti qui, en sa qualité de président du bureau électoral dans la commune de Nocario, avait admis au vote des militaires.

Le Conseil de Préfecture ayant invalidé l'élection de onze conseillers municipaux sortants.

La présidence du bureau électoral était donnée au douzième conseiller municipal, celui-là validé, le sieur Paoletti Antoine.

Cet honorable citoyen, investi de ces hautes fonctions, eut le malheur de pécher par oubli ou ignorance. Deux jeunes gens de la commune, les sieurs Angeli François et Suzzoni Antoine se présentèrent aux urnes. Le bureau constitué de mairie leur fit remarquer que la liste d'émargement portait en tête de leurs noms la qualité de militaire, et que, partant, ils ne pouvaient prendre part au vote. Les deux jeunes gens, prenant de devoir citoyens, firent remarquer qu'ils venaient d'être congédiés et qu'ils n'étaient plus militaires. Satisfait par ces déclarations le président du bureau électoral les laissa voter.

C'est ainsi que M. Paoletti et les deux jeunes électeurs étaient à la requête d'une partie civile, le sieur Stefani Ours-François, poursuivis devant le tribunal correctionnel de Corte.

Paoletti était condamné à 16 jours de prison avec sursis et à 2 années d'interdiction de droits civiques.

La partie civile et le ministère public interjetaient appel du jugement intervenu.

A l'audience d'hier Me Gandin, organe de la partie civile, demandait acte à la Cour de ce qu'il se désistait de sa poursuite.

M. Giacometti, substitut du procureur général requiert la confirmation du jugement entrepris.

Me Moretti défenseur demande une réduction de peine et la suppression de l'interdiction du droit de vote pour Paoletti qui a un certain âge et n'a jamais été condamné.

La Cour met l'affaire en délibéré pour l'arrêt être rendu à huitaine.

Rapporteur, M. le conseiller Aubert.

PATRIMONIO

M. JOSEPH CALVELLI

Le 15 octobre, s'éteignait à Patrimonio M. Joseph Calvelli.

Issu d'une des familles les plus marquantes du Nebbio ; fils de feu le commandant Calvelli ; neveu de magistrats et d'officiers, il portait avec aisance de dignité que de modestie un nom vénéré dans toute la région. Ayant renoncé de bonne heure aux avantages incontestables qu'il aurait pu trouver dans le monde, il ne vécut que pour ses neveux, qui, il faut le dire, lui rendaient au centuple l'affection qu'il leur témoignait.

Pendant plus de 15 ans il géra les affaires de la commune ; nul ne songeait à s'en plaindre. On pourrait dire de lui, comme de ces vieux et intègre citoyen de Rome : « On détournerait plutôt le soleil de sa route que cet homme de bien du chemin de la Justice. »

A notre époque de décadence morale et religieuse, où l'arrivisme semble primer tout sentiment de dignité, il resta inébranlablement fidèle à ses convictions politiques et religieuses ; c'était un homme de caractère.

Les obsèques ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par MM. Ficaja Pierre-Louis et Joseph Ficaja, maire de Patrimonio, ses neveux, entourés des personnages les plus importants du Nebbio.

A l'église, un grand catafalque se dressait au milieu de la nef. Après une messe en musique, M. le curé Cabri donna l'absoute, entouré d'un nombreux clergé.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau particulier de la famille.

Nous prions Mme veuve Ficaja née Calvelli et sa famille de vouloir bien agréer nos condoléances les plus émues.

C.

Coopérative
DES PRODUCTEURS DE CÉDRATS D'OLETTA

Les propriétaires d'Oletta, membres de la Coopérative des Producteurs de cédrats, se sont réunis à l'effet de prendre une décision au sujet de la vente immédiate ou de la mise en commune de leur récolte. Ils ont décidé :

1° de solliciter les offres des acheteurs du marché pour la récolte globale, s'élevant à 20.000 frs environ, à charge par le preneur de payer les petits fruits les 2/3 du prix des gros et de déduire du poids brut le poids réel des sacs vides et non un kilog. par sac.

2° que faute de vente avant le 26 du courant, il sera procédé à la mise en commune des fruits pour le compte de chaque producteur avec le bienveillant concours du Syndicat agricole de la Corse.

Les offres devront être adressées à Oletta, au Syndicat des Producteurs de cédrats.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 octobre.

La Bourse qui, hier, soyait tout en rose, est moins optimiste aujourd'hui, sans raison bien plausible du reste, et de nombreuses réalisations ont alourdi toute la cote. Londres est assez ferme, mais Vienne et Berlin sont faibles. Notre 3 0/0 recule à 94.05. Tous les Fonds Etrangers finissent en moins value : Extérieure 90.67, Turc 87.20, Serbe 87.60, Italien 100.60. Les séries Rousse sont résistantes. Pas de variations appréciables au groupe des Sociétés de Crédit. Le Crédit Foncier est à 805, le Crédit Lyonnais à 1.477, le Comptoir National d'Escompte à 909 et la Société Générale 704.

Sans mouvement à 5.400. Valeurs de traction et d'électricité lourdes. Baisse des Industrielles et charbonnages russes. Les titres cuprifères sont faibles. Rio 1.491.

En Banque, les mines d'or se tassent. Les caoutchoucs sont lourdes ainsi que les valeurs russes. Au comptant, on négocie à 21.50 la Gold Reef of Barima.

L'introduction des obligations du chemin de Fer Nord Centre Espagnol, annoncée à grand fracas, a laissé le public indifférent. Cette abstention est d'ailleurs justifiée par le patronage de l'affaire et ses faibles bénéfices.

Chemins Français calmes et fermes.

Les Vertus des Plantes

Le thym

Le thym, qu'on appelle aussi farigoule et pote est une plante de saveur chaude, très odorante, aérée, et qui mêle ses arômes aux parfums des herbes de la forêt comme aux senteurs rustiques de la campagne. Le thym croît partout et il est très commun sur les collines sèches du midi de la France. La Providence, soucieuse des lois de l'hygiène, le fait croître, comme à la porte des villages, sur le bord des routes, dans certaines bourgades de l'Ouest et de l'Est empestées par les émanations pestilentielles des fumiers que les habitants déposent au seuil de leurs demeures ; il joue là le rôle d'antiseptique naturel. Le thym est un tonique, un stimulant et un astringent que l'on emploie dans l'atonie du tube digestif. L'infusion de thym (feuilles et fleurs) à la dose de 5 à 20 grammes par litre d'eau, est digestive et pectorale ; on l'emploie contre les catarrhes chroniques ; on l'a préconisé en lotions contre la gale. Dans le traitement des rhumatismes chroniques, de la goutte a'unique et du lymphatisme, la médecine conseille quelquefois les bains de thym. Le thym séché au soleil, seul ou mélangé avec des fleurs de lavande, de menthe, de sauge, est enfermé dans des sachets qu'on fait infuser dans l'eau chaude des bains. Ces bains aromatiques donnent en outre, à la peau, de la fermeté, du ton, de l'éclat. L'essence de thym, appliquée sur de petits tampons de coton, est un odontalgique qui cautérise la pulpe nerveuse des dents cariées. Le thymol — une des substances de cette essence — remplace l'acide phénique comme antiputride et n'a pas son odeur désagréable.

Le thym a beaucoup plus d'applications comme condiment que commemédicament.

SERGE DAVEN.

LA HERNIE
et ses DANGERS

SA CONTENTION ABSOLUE
Les Appareils de A. CLAVERIE

La hernie est une des infirmités les plus terribles qui existent, car presque toujours elle finit par rendre incapable de travailler celui qui en est atteint.

C'est donc une imprudence terrible de vivre avec une hernie non maintenue ou mal maintenue par des bandages ordinaires et défectueux. Aussi les Hernieux ont-ils tout intérêt à s'accorder leur confiance qu'à une méthode sérieuse ayant fait *ses preuves*.

La Méthode A. CLAVERIE leur donnera toute satisfaction, car :

Seuls les appareils de A. CLAVERIE assurent la contention parfaite de toutes les Hernies même les plus volumineuses.

Seuls ils ne causent aucune gêne et sont supportés par les personnes même les plus sensibles.

Seuls ils ne moulent au corps et ne peuvent se déplacer quels que soient les mouvements que l'on ait à faire.

Seuls ils sont établis sur mesure et d'après les dernières données de la Science et de l'Hygiène.

Seuls ils sont ordonnés à leurs malades par plus de 5 000 Docteurs Médecins de tous pays.

Nous conseillons donc à tous nos lecteurs qui souffrent de *Hernies, Descentes, Efforts*, etc., de profiter du passage en Corse de M. A. CLAVERIE, qui recevra et fera lui même l'application de ses admirables appareils à :

AJACCIO, samedi 21 octobre (de 9 h. à 5 heures) et dimanche 22 octobre (de 9 h. à 2 heures) Hôtel de France.

CORTE, lundi 23 octobre (de 9 h. à 2 h.) Hôtel Paoli.

ILE-ROUSSE, mercredi 25 octobre (de 9 h. à 2 heures) Hôtel de Giovanni.

BASTIA, jeudi 26 et vendredi 27 octobre (de 9 h. à 5 heures) Hôtel de France.

CEINTURES VENTRIÈRES perfectionnées CLAVERIE pour tous les déplacements des organes chez la femme (*Hernies, ombilicales, Descentes et Déviations de la matrice, Rein mobile etc.*).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 17° à midi + 18° ; à 6 heures du soir + 16° à Bastia + 20 5 ; Ajaccio + 16°

Baromètre : 7 heures du matin, 770 millimètres. 770 mm ; 6 heures du soir, 770 mm. Vent : Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Comité d'aviation

Dans sa réunion d'hier soir, le Comité a fixé à la mi-novembre le meeting d'aviation, antérieurement annoncé par la voie des journaux.

Pour couvrir les frais d'organisation, *il met en circulation des cartes d'adhérents* donnant droit à une entrée permanente, ainsi qu'à la *participation aux bénéfices*.

Ces cartes peuvent être demandées aux membres du Comité ou retirées chez M. Brandizi, 1, Bd Paoli.

Gendarmerie

Par décision ministérielle du 19 octobre 1911, le gendarme à cheval Vidal, de Prunelli et les gendarmes à pied Borgat, de Pontenovo, Barsanq, de Pont-de-l'Orto, Frapech, de Propriano, et Vedable, de Vico, ont été désignés pour servir au détachement de gendarmerie de la Réunion.

Ces militaires doivent prendre passage sur le paquebot partant de Marseille le 25 octobre courant.

Entre domestiques

Un véritable pugilat se produisait hier matin, dans la ruelle qui conduit de l'hôpital civil au Boulevard du Cardo.

La nommée E. G., domestique chez M. A. J., faisait la rencontre de la nommée N. A., domestique aussi de son état, qui s'était postée pour la saisir au passage.

A la vue de E. G. l'irascible N. A. se jette sur elle et lui administra une formidable raclée.

Les provisions que portait E. G., furent répandues sur le sol, et la bataille ne cessa que sur l'intervention d'un passant.

Procès-verbal a été dressé contre N. A.

Pensions

Mme Maggiolo Louise, Veuve Casanova Le mari courrier ambulant. Pension de 205 francs avec jouissance du 1er août 1911.

M. Tomasi Pierre-Philippe, né le 17 juillet 1862, à Isolaccio, surveillant de 1re classe des établissements pénitentiaires : 41 ans 6 mois 28 jours de services. Pension de 1 621 francs avec jouissance du 1er août 1911.

Orphelins Peretti Angèle-Andrée. Le père juge au tribunal, la mère décédée titulaire d'une pension. Pension de 316 francs avec jouissance du 3 juillet 1911 au 17 avril 1922.

M. Malerba Jean-Baptiste-Noël, adjudant d'administration de 1re classe ; 45 ans 5 mois 24 jours de services. Pension de 1.300 francs avec jouissance du 2 mai 1911.

M. Mattei Victor-Eugène-Jean, sous-agent comptable des colonies ; 40 ans 3 mois 2 jours de services. Pension de 2.165 francs avec jouissance du 20 juillet 1911.

Utilité du fil d'araignée

Vous méprisez l'araignée, mais si vous demandiez à un astronome à quoi peut bien servir cet horrible insecte, il vous répondrait que, sans lui, beaucoup de travaux scientifiques seraient impossibles.

Le fil de l'araignée a rt, en effet, aux astronomes à calculer les distances entre les étoiles fixes, à les mesurer et même à peser le soleil.

L'astre du jour dans une toile d'araignée !....

Ce fil presque impalpable, est la partie la plus importante du micromètre, l'un des instruments les plus utiles à l'astronome. Autrefois, on se servait de fils métalliques et ceux de platine approchaient le plus de la perfection. De la finesse de ces fils et de la délicatesse des vis dépend la valeur de l'instrument. Quand on s'en sert avec l'aide d'un télescope, il permet de déterminer la position et le mouvement des étoiles, leur éloignement de la terre, le diamètre d'une planète située à des millions de lieues, de mesurer aussi et de peser le soleil.

Après le platine, la soie fut trouvée trop grossière, puis le fil de l'araignée réalisa enfin le rêve. Songez que son diamètre est de cinq millièmes de pouce....

Malgré cela, sa solidité est à l'épreuve de températures fort élevées. Il arrive souvent qu'après un examen des taches du soleil la chaleur est si grande dans l'instrument que les lentilles éclatent, mais les fils d'araignée sont intacts.

Malgré son diamètre incroyable, ce fil est encore composé de plusieurs milliers de microscopiques courants de liquide.

Si la taille de l'araignée était proportionnée à la force et à la résistance de sa toile, ce monstre épouvantable pourrait secouer comme un épi la tour Eiffel et jeter par terre les piliers du pont Alexandre III !

Une arrestation

L'agent Poggi Roch, était en train de dresser une contravention pour embarras sur la voie publique, lorsque intervint le nommé Morelli Antoine, qui se permit des réflexions plus ou moins respectueuses à l'égard de la police.

L'agent Poggi s'empressa de le conduire au poste, où il fut trouvé porteur d'un coup de poing américain et d'une somme de 25 sous.

Morelli Antoine, qui est originaire d'Ajaccio, est âgé de 19 ans et n'a pas de domicile fixe.

Il a été déjà condamné 2 fois pour vol.

Le **606** est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

On demande

Un appartement non meublé de 6 à 7 pièces.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Dépôt de futailles vides à vendre, maison ARTAUT.

Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap.

ETAT-CIVIL

Naissances.

Orsini Marie.

Décès.

Leca François-Jacques-Paul, 5 ans, de Bastia.

Ferrandini Sauveur, maçon, 22 ans, de Bastia.

RHUM St-JAMES



« St James

Le prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

18 oct. — 19 oct.

Rentes de 3 0/0 anciennes . 94.00 — 94.00

— de 3 0/0 amortie . . 95.50 — 95.30

ex-coupon.

Nouvelles Militaires

La Tenue des Généraux

Paris, 20 octobre.

M. Messimy, ministre de la Guerre, vient de décider que les généraux porteraient à nouveau la ceinture avec la grande tenue.

Alsace-Lorraine

Un crime de lèse-majesté !

Paris, 20 octobre.

On annonce que les autorités judiciaires allemandes vont intenter des poursuites contre le directeur du journal *Alsace Lorraine*.

Le vaillant patriote, qui se trouve à la tête de ce journal, sera poursuivi pour crime de lèse-majesté !

Nouvelles Maritimes

La création d'un Amiralissime

Paris, 20 octobre.

Plusieurs journaux annoncent que M. Delcassé, ministre de la Marine, a la ferme intention de créer le grade d'amiralissime dans la Marine.

PARIS

Duel Bouzier-Dorcières-Bardin

Paris, 20 octobre.

A la suite d'une violente polémique de presse, une rencontre à l'épée a eu lieu, ce matin, au Parc des Princes, entre M. Bouzier-Dorcières, journaliste, et M. Bardin, administrateur colonial.

A la deuxième reprise, M. Bardin a reçu à la poitrine une blessure pénétrante assez grave, qui a mis fin au combat.

Conseil des Ministres

Paris, 20 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à Rambouillet, sous la présidence de M. Fallières.

Les pourparlers franco-allemands

M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, expose l'état des pourparlers franco-allemands.

Le Conseil approuve les instructions données à notre ambassadeur, au sujet de la seconde partie des négociations.

La guerre italo-turque

Le Ministre des Affaires étrangères entretient ensuite le Conseil de la situation extérieure et du conflit Italo-Turc.

Mouvement administratif

Le Ministre de l'Intérieur soumet à la signature présidentielle la première partie du mouvement préfectoral.

La conservation des poudres

Le Conseil s'occupe ensuite des améliorations à apporter au service des poudres militaires, et du fonctionnement de la Commission spéciale, instituée à ce sujet, aux ministères de la Guerre et de la Marine.

Les troubles en Chine

M. Delcassé, ministre de la Marine, donne connaissance à ses collègues, des précautions qu'il a cru devoir prendre, au point de vue naval, en présence des troubles de Chine.

Le Conseil approuve l'envoi, à Han Kéou, des canonnières *Décidée* et *Libreville*.

La convocation du Parlement

Les Ministres discutent ensuite sur la date de la rentrée du Parlement. Celle du 7 novembre paraît certaine.

La réorganisation des services au ministère de l'Agriculture.

M. Pams, ministre de l'Agriculture, expose longuement la réorganisation, en formation, des services du Ministère de l'Agriculture.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

LA GUERRE
Italo-Turque

A CONSTANTINOPLE

La confiance au Gouvernement

Paris, 20 octobre.

Malgré la coalition des divers partis, Said Pacha a obtenu hier, à la Chambre une forte majorité.

Le Grand Vizir s'est déclaré prêt à solutionner la question de la Tripolitaine, de la façon qui conciliera le mieux les désirs pacifiques de la nation ottomane, et l'honneur de la Patrie.

Le ministre Said-Pacha a obtenu l'ordre du jour de confiance.

La lutte à outrance

Le parti « Union et Progrès » a tenu une grande réunion pour statuer à nouveau sur l'attitude à garder en présence des événements actuels

Le parti s'est déclaré à l'unanimité pour la lutte à outrance.

A TRIPOLI

Aucun incident n'est signalé à Tripoli.

Les troupes turques n'ont opéré, cette nuit, aucune attaque contre les avant-postes italiens.

La santé des troupes est excellente.

L'occupation de Horns

L'occupation de Horns s'est continuée sans combat nécessaire.

Des navires de guerre surveillent les éléments turcs et protègent les troupes italiennes d'expédition.

Tirages financiers

Ville de Paris 1910

Paris, 20 octobre.

L'obligation portant le numéro 562.863 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Ville de Paris 1871

L'obligation portant le numéro 373.503 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Les obligations portant les numéros 277 356 et 791 577 sont remboursables chacune à *cinquante mille francs*.

LES NÉGOCIATIONS
Franco-Allemandes

La Situation

Paris, 20 octobre.

Aucune nouvelle de Berlin n'est parvenue aujourd'hui sur les négociations franco-allemandes.

Dans les milieux officiels, on affirme, cependant, comme au ministère des Affaires étrangères, que la marche des pourparlers est satisfaisante.

Il semble plus juste de dire que les négociations en sont à leur point de départ.

Les commentaires de la presse française

Les journaux parisiens s'occupent beaucoup aujourd'hui de l'état des pourparlers, et commentent diversement le silence que l'on garde sur la conversation Cambon-de Kiderlen.

Le *Soleil* déclare sans ambages : « Que fait-on à Berlin ? On négocie, on livre. »

L'*Eclair* est très pessimiste, et affirme que nous marchons vers la rupture.

L'*Humanité* dit simplement : « Ayons de la patience ; ce sont encore 5 minutes d'arrêt. »

L'*Autorité* croit que le désaccord le plus complet règne entre les deux gouvernements, malgré les communiqués officiels.

L'*Aurore* dit que les négociations suivent leur cours normal, régulier et pacifique »

L'*Action Française* soutient que nous marchons vers une transaction.

La *République Française* constate que le désir d'aboutir à une solution honorable est partagé par les deux gouvernements.

La *Patrie* affirme que le mystère dont on entoure les négociations est inquiétant.

« Le mot d'ordre des pangermanistes, dit ce journal, est celui-ci : « Chassons les Français et les Espagnols du Maroc ».

Le *Radical* trouve que les négociations prennent une tournure satisfaisante, et qu'il n'y a pas à s'inquiéter.

La *Libre Parole* dit au contraire que l'appétit de l'Allemagne augmente chaque jour, et que toute solution devient, dans ces conditions, inacceptable.

L'*Echo de Paris* déclare :

« Les points de vue des deux gouvernements sont un peu plus rapprochés.

» Mais la méthode de chicane allemande complique infiniment les choses. »

Le *Figaro* croit qu'une entente honorable est désormais assurée.

Le *Journal* est aussi optimiste.

Le *Matin* dit que les négociations se poursuivent d'une façon satisfaisante.

La *Petite République*, plus pessimiste, affirme que la solution n'apparaît pas encore, et qu'elle ne semble pas près de l'être.

DRAGUIGNAN

DISCOURS DE M. CLÉMENCEAU

Draguignan, 20 octobre.

M. Clémenceau est reçu triomphalement dans sa tournée électorale.

L'ancien président du Conseil a prononcé, à Montferrat, un violent discours contre les énergumènes révolutionnaires, qui a été très applaudi.

En termes éloquents, il a dénoncé l'œuvre antipatriotique et antisociale de ceux qui espèrent, par la violence, transformer la situation politique et économique de la nation.

Faisant ensuite allusion à la politique extérieure, M. Clémenceau s'est écrié :

« Nous devons aimer la paix, et avoir horreur du sang versé.

» Mais il faut que cette paix soit digne, et laisse intact notre honneur national. »

Ces paroles, qui sont une attaque directe contre la politique du Cabinet Caillaux, ont produit une certaine émotion.

L'INSURRECTION
EN CHINE

Nouvelles contradictoires

Paris, 20 octobre.

Les nouvelles les plus contradictoires parviennent au sujet des troubles de Chine.

A Han-Kéou, les insurgés et les troupes impériales se battent sans discontinuer, dans les rues de la ville

Des renforts républicains arrivent de tous côtés.

On ne connaît pas d'une façon certaine les pertes des troupes gouvernementales.

D'après un télégramme de New-York, la révolution s'accentue à Pékin.

Plusieurs journaux annoncent au contraire que le gouvernement a eu raison des insurgés.

Les troupes loyales ont été renforcées.

La Conquête de l'air

Chute mortel de l'aviateur Ely

Paris, 20 octobre.

Le célèbre aviateur Eugène Ely vient d'être victime d'un terrible accident d'aéroplane, aux environs de Georgia.

L'intrépide pilote avait pris son vol sans incident, et évoluait à une hauteur de 300 mètres environ, lorsque, pris dans un violent remous, son appareil capota.

Le malheureux aviateur fut projeté sur le sol et relevé dans un état désespéré.

L'appareil est détruit.

LES
Sous-Vêtements
DU
DOCTEUR
RASUREL
préservent du Froid
et des Rhumatismes.

VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORINGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

AVIS DE DÉCÈS

M. Noël Lega, typographe, Mme Noël Lega, née Baffico, et leur enfant ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

FRANÇOIS-JACQUES-PAUL LEGA

leur fils, frère, petit-fils, arrière-petit-fils, neveu et cousin, décédé à Bastia, à l'âge de 5 ans, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura samedi 21 du courant, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 5, rue des Terrasses.

M. et Mme François Ferrandini et leurs enfants ;

M. et Mme Lucien Ferrandini et leur fille ;

Mme et M. Jean-Baptiste Figari et leurs filles, de Toulon ;

Les familles Chiappe, Monfredi, Ferrandini, Boeri, Borgasso, Lecci, Agostini, Pini, Astarita, Panzetti, Costa, Tonelli et Vergne ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR SAUVEUR FERRANDINI

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à Bastia, le 19 octobre, à l'âge de 22 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu samedi, 21 du courant, à 2 heures et demie de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire, 14, rue du Môle.

AU BON MARCHÉ

A la grande réserve des huîtres de Marennes. — Moules et Clovisses.

ANGE GIULIANI dit Malakof

Vente en gros et au détail

tous les matins Place du Marché

ON PORTE A DOMICILE

Dépôt pour Bastia et l'intérieur : Café des Messageries, *Bd Paoli*, 19.

Vente de vigne américaine

Rupestris Monticola

Plants racinés et boutures

Les boutures à 16 fr. le mille

S'adresser à BUTALI Pierre-Ambroise, à Chiosotto, près Borgo.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

Epicerie de la Gare
Mme Orestie BIAGINI
Denrées Coloniales. - Graines. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
Biscuits de Luxe
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faiencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30
Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Photoline, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

Maison J. Carlucia et Fils
Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Bergerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux
Envoi franco d'échantillons


VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS
Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Bâches pour Hommes et Enfants
Chemiserie en tous genre
Cravates et Foulards
Franco de port à partir de 25 fr.
Maison J. Carlucia et Fils


Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume
Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche
« Radia »
En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 18, Cours Napoléon
Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Vin du CAP CORSE
au Quinquina
Marque déposée

Apéritif Refuser
Tonique toute
Fortifiant imitation
L. N. MATTEI
BASTIA (Corse)

Après vos Repas BUVEZ La Cédratine Liqueur extra-fine

VIN DU CAP CORSE
au Quinquina
préparé d'après la formule L.-N. Mattei
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur du Mérite Agricole
Apéritif — Tonique — Fortifiant
Marque déposée - Se méfier des imitations
CÉDRATINE
Grande Liqueur de marque

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR CORSE 40 cts
QUI INDIQUE TOUT POUR
A. CLAVEL, Editeur, 62, rue Bonaparte, PARIS.

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Divorce, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Me MAESTRACCI Agréé
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois Francs

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BASTIA
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 251
DIMANCHE 22 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

Blanchettes...

Je ne sais si les jeunes Françaises du Continent ont profité de la leçon que leur infligea, voici quelques années, M. Brieux, dans une de ses meilleures comédies : mais je crains que nos petites aspirantes à des brevets plus ou moins supérieurs n'ignorent jusqu'au titre de la pièce en question. Pourtant beaucoup d'entre elles sont des cousines au premier degré de Blanchette ; à tel point que si l'on remplaçait les noms des personnages par d'autres plus couleur locale, et le parler normand par l'un de nos innombrables patois, on serait tenté de croire que l'auteur est venu cueillir chez nous ses plus fortes observations.

Je n'exagère pas. Consultez, je vous prie, les journaux corses à l'époque des examens du brevet même supérieur; vous constaterez que le nombre des candidates augmente dans des proportions formidables chaque année. De la Giraglia à Bonifacio, des calanche de Piana aux régions les plus désertiques de la Plaine orientale, l'épidémie sévit à l'état chronique. Il n'est hameau minuscule ou presque imaginaire chef-lieu de canton qui ne s'honore de posséder au moins l'une de ces mascottes expiatoires, vouées dès leur tendre enfance et pendant une période variable, mais généralement très longue de leur existence, à des spéculations hasardeuses sur les racines carrées ou les lois de la pesanteur appliquées à la chute d'un caillou dans un puits.

Voilà qui serait fort beau et tout à l'honneur d'un département que les manuels scolaires prétendent inculte et sauvage, si les résultats obtenus n'étaient inversement proportionnels à l'effort fourni ; mais cette définition vaguement mathématique n'est paradoxale qu'en apparence, et plus la culture intellectuelle se répand chez nos jeunes filles, plus les résultats sont piteux et désastreux les effets.

Cela tient à ce qu'on se fait, en Corse, une idée bizarre des diplômes universitaires et de leur utilité. Tandis que partout ailleurs, le diplôme n'est qu'un *moyen*, il est, chez nous, une *fin*. On est bachelier comme on serait marchand de comestibles, et le père de famille Corse, qui dirige sa fille vers le brevet, s'imagine, de bonne foi, lui donner un métier, — par surcroît supérieur aux autres. Fils ou fille, une fois détenteurs de leur bout de parchemin, l'un et l'autre n'auront qu'à se laisser vivre ; le Gouvernement, pense-t-il, s'empressera de leur assurer une existence somnolente dans quelque administration de tout repos.

Malheureusement, ces cachettes administratives, où l'on se tapit prudemment jusqu'à l'heure de la retraite, deviennent de plus en plus rares. Il faut se donner un mal du diable pour les dénicher, et le champ des recherches n'est pas vaste. Si pour les garçons, il va de l'administration des Douanes à celle des Contributions directes, en passant par l'Enregistrement, pour les filles il est plus restreint : elles doivent opter pour l'Enseignement ou pour les Postes.

Donc, après un entraînement intensif, aussi dangereux pour sa santé que pour son jugement, l' « aspirante » est devenue « brevetée. » Coût : trente arpents de vigne pour frais d'études, cinquante pieds de châtaigniers pour frais de pension, une couple de bœufs pour frais d'examens et diverses hypothèques pour frais également divers, la ruine menace l'heureux père ; mais le brevet de la fille est A. G. D. G. Notons simplement qu'il ne répond pas des gaffes culinaires que sa propriétaire ne manquerait pas de commettre, si on s'avisait de lui confier la marmite familiale.

Il ne reste plus qu'à postuler en faveur de la chère enfant un emploi d'institutrice ou de surnuméraire des Postes, ce qui est très simple comme vous l'allez voir.

Il suffit d'écrire au député de l'arrondissement, au conseiller général du canton, au compatriote influent que tout le monde possède dans les Ministères, au cousin capitaine, (un capitaine a forcément des relations très étendues), au neveu que ses fonctions de facteur à Paris assimilent au capitaine, — enfin au parrain de la petite, qui est, fut, ou sera sénateur.

Ce n'est pas tout. Il y a des démarches obligatoires, et qui, pour être efficaces, doivent se renouveler fréquemment. On suivra donc à la trace les personnages dont l'appui est indispensable. On notera soigneusement leur résidence habituelle, leurs villégiatures et les événements susceptibles de les amener à votre portée ; l'arrivée des courriers devra être l'objet d'une surveillance spéciale ; enfin il importera de ne rien ignorer des mouvements administratifs qui pourront se produire dans les Postes ou dans l'Instruction Publique. (Voir le Préfet, ou — en son absence — le garçon de bureau).

... Et ce sont d'un bout de l'année à l'autre une correspondance effrénée, des pèlerinages harassants vers les Mecques officielles. On n'en meurt pas toujours, et chose étonnante, il arrive qu'on réussit. Dans ce cas, la jeune postulante, qui n'est plus très jeune, est nommée stagiaire quelque part, et l'Etat lui accorde, comme ça, tout de suite, trente francs par mois.

C'est une veinarde. A ses côtés, combien aspirent éternellement à un diplôme qui ne se laisse pas décrocher, à un poste qui n'est jamais vacant !

De celles-là, le sort est parfois navrant. Elles ne connaissent pas, certes, la douloureuse aventure de l'héroïne de Brieux ; la Blanchette corse n'est pas affranchie encore au point d'abandonner la maison, pour courir la prétentaine..., et puis nos moyens de transports sont si lents ! Mais celle qui ne trouve pas un refuge, médiocre mais sûr, dans le mariage, vieillit célibataire, morne et falote, avec ses pauvres rêves brisés, et toutes les blessures, tous les froissements, toutes les révoltes mal contenues des gens qu'une éducation imprudente et d'inévitables fatalités ont jeté hors de la route.

—»o«—

Je ne vois guère de remède à cet état de choses, qui n'est que la conséquence d'un Progrès maladroitement dispensé et faussement compris ; sur ce point, comme sur bien d'autres, on a eu tort de traiter la Corse comme les autres départements, sans tenir compte de sa situation spéciale, de ses mœurs et surtout de ses ressources. L'instruction est un bon aliment, mais il demande à être mâché soigneusement ; on a voulu nous faire mettre les bouchées doubles, et c'est pourquoi nous risquons à tout instant l'étranglement.

Et, dussé-je être irrévérencieux, j'avoue que je n'ai jamais pu entendre parler des pseudo-progrès accomplis dans l'Ile, sous ce rapport-là, sans songer à certaine civilisation nègre qui se contente de transformer des manchettes en molletières, et des chapeaux haute forme en seaux hygiéniques.

François CIAVALDINI.

LE DÉPART DES BLEUS

CONTE DU DIMANCHE

Mélancoliquement, les « bleus » arrivent des plus obscures provinces à la garnison où l'ordre d'appel les convoque pour accomplir leur service militaire.

Ils viennent, dépaysés, ahuris, en veston ou en blouse, portant à la main une petite valise ou un mouchoir noué aux quatre coins. Ils passent la grille du quartier, inquiets, remplis d'appréhension, se réconfortant l'un l'autre ; impressionnés par le mystère de l'inconnu qui les attend ; attristés par le récent adieu à la chère famille qu'ils ont quittée.

Ils ont entendu raconter de si terribles histoires par les « anciens », ces pauvres petits bleus, qu'ils en ont la chair de poule ; et ils pensent aux plaisanteries, aux brimades dont ils seront victimes.

Les sergents leur paraissent des dragons redoutables, hargneux et féroces ; les officiers s'entourent à leurs yeux de la majesté des dieux dont le geste lance la foudre et qui disposent du droit de vie et de mort sur les simples mortels.

Et les timides « bleus » se promettent d'être bien sages, bien soumis, bien obéissants « puisqu'il faut y passer. »

Dans quelques jours, ils seront familiarisés avec leur nouvelle vie et ils s'empresseront d'envoyer une lettre consolante à la vieille maman terrifiée. Ils déclareront qu'ils ont eu tort de s'épouvanter : le sergent est du chef-lieu de canton, c'est un « pays » ; le caporal est parisien, mais il est gai et très « bon garçon » ; les lieutenants sont énergiques, mais justes ; le capitaine est paternel et débonnaire. Tout se passe en famille. Il y a bien l'adjudant qui a la parole brusque : il ne parle que de salle de police... mais il ne fait qu'en parler.

Et puis, après tout, mes petits « bleus, » on vous faites pas une idée trop affolante de la salle de police ; j'en ai joui d'y passer les trois quarts de mon congé et je ne m'en porte pas plus mal.

Chaque soir nous nous y retrouvions, un certain nombre d'habitués, comme on se retrouve au café ou au cercle. Nous y organisions des concerts qui se prolongeaient bien après l'extinction des feux, quitte à simuler des ronflements sonores lorsque le tintement du lourd trousseau de clefs de l'adjudant de service annonçait sa visite inopinée.

Je n'irai pas jusqu'à dire que c'était le bon temps ; mais c'était le temps des

40 — Feuilleton du Petit Bastiais

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NACIA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive.

III

CHEZLE CONFIDENCE

Maintenant Annette était disparue. Gaëtan de Selly, en proie à la plus extrême surexcitation, restait sous le poids de l'ébahissement. Seul en face de l'océan, dans le crépuscule qui l'environnait à présent comme pour l'isoler encore plus du monde extérieur, il sait la course folle de son imagination subitement affolée. L'amour ou encore un sentiment plus troublant, plus affolant, celui d'un désordre du cœur inexpliqué le domine, l'oppresse.

— J'aime cette jeune fille, songe-t-il et je tremble de l'aimer... pourquoi ? A sonder ma vie, je ne trouve en moi que dégoût de moi-même ; de quoi demain sera-t-il fait ?. Si je m'enfuyais loin, bien loin, par de là les mers, peut-être trouverais-je la paix. Etrange état d'âme ! Une fuite stimulerait me retient aux côtés d'Annette, et au fond de mon âme j'entends une voix qui sortant du mystère me dit : « Tu ne peux pas l'aimer ! » Enigme cruelle !...

Et sur un ressaut de tout son corps, Gaëtan se mit à se promener fébrilement, l'esprit parti à la dérive. Il se demandait avec effroi comment se terminerait l'aventure dont il ne pouvait prévoir l'issue. Si elle allait échouer ? Si Annette était obligée de retourner chez son père ! Là haut s'allumaient une à une les étoiles. Devant lui, au premier étage du manoir, à travers un épais rideau, une lumière filtrait, c'était la fenêtre de la chambre de Mlle Golfeur. Elle devint le point de mire des regards de Gaëtan. Soudain, un bruit de pas résonna à l'autre extrémité de la terrasse. Arraché au charme qu'il éprouvait à contempler cette fenêtre, le jeune homme se retourna. C'était M. de Kérouelle qui venait le surprendre.

— Comment, vous êtes seul !

— ...

— Le bruit des flots vous porte à la rêverie, sans doute...

— Je souffre, marmora simplement le jeune homme.

De Kérouelle se rapprocha. Il devinait peut-être tout ce qui se passait dans le cœur de Gaëtan. Des paroles calmes, encourageantes tombèrent de ses lèvres.

— Mon cher ami, fit-il, vous n'avez pas votre quiétude ordinaire... qu'avez-vous ? pouvez-vous me le dire ?

— Je n'ai pas, ce soir, le cœur à faire des confidences.

— Je ne vous en demanderai pas...

— Je suis si malheureux que la solitude me sied mieux que n'importe quoi.

De Kérouelle coupa sa phrase assez vivement.

Cette expression, par elle-même, ne signifiait pas grand chose, mais M. de Selly comprenait que son ami l'avait vu en tête à tête avec Annette. Ce fut en rougissant qu'il répondit :

— Je n'étais pas seul, il est vrai... Je tenais compagnie à Mlle Golfeur...

Il s'arrêta pour scruter et reprit...

— Je regrettais son départ lorsque vous êtes arrivé... avais-je tort ?..

— Peut-être !

— Oh ! comme votre exclamation dépeint bien le doute qui s'est emparé de mon âme depuis deux ou trois jours.

Le seigneur de Rouhien regarda fixement son jeune ami :

— Marchons un peu, fit-il, ici on pourrait nous entendre... ouvrez-moi votre âme... à raconter sa peine, presque toujours on l'allège.

Telles des ombres glissent, dans les premières ténèbres de la nuit, les deux hommes se dirigèrent lentement vers le jardin.

— Vous me disiez, tout à l'heure, que vous m'aviez vu avec Annette... c'est justement de cette jeune fille que me vient tout mon tourment.

— Je ne comprends pas...

— Ni moi non plus, sans jouer sur les mots.

— En seriez-vous amoureux ?

— ...

— Je n'ose le croire.

— Vos paroles sont un blâme... je le sens... j'ai peur lorsque j'interroge mon cœur.

Ces derniers mots avaient été prononcés dans un souffle si tenu que de Kérouelle, malgré le calme du soir, les saisit à peine.

— Le fils de la comtesse de Selly ne commettrait pas une action dont il aurait à rougir, déclara-t-il.

Gaëtan de Selly ne répondit pas, était-ce la honte, était-ce la véhémente vouloir qui l'en empêchait ?

Un instant, le silence régna, le jeune homme se recueillait. Puis il commença :

— Je vais inquiet... je n'ai pas même confiance en moi, je parle pour ainsi dire la tête, lorsque je me trouve seul à seul avec Mlle Annette. Pourquoi ? je ne saurais le dire. Mes conversations avec elle sont vite troublées par un désordre que je n'arrive pas à dominer. Souvent, je réagis, je me raidis contre la confusion bizarre dans laquelle je me sens poussé par je ne sais quelle force, inutile résistance, vain effort ; un seul des regards de cette jeune fille suffit à jeter le désarroi parmi mes idées que j'ai péniblement rassemblées ; c'est exaspérant, mais qu'y faire ?

— Vous subissez l'influence de son charme...

— Dites plutôt que je suis terrassé par une puissance mystérieuse, un quelque chose incompréhensible, contre lequel je ne me sens armé que de pudicité.

— En un mot vous aimez cette jeune fille...

— Oui, je l'avoue... cependant, c'est un amour étrange... un sentiment insurmontable s'oppose aux aspirations de mon cœur...

M. de Kérouelle l'écoutait, visiblement intéressé. Gaëtan reprenait après une courte pause :

— Tout ce jour, à la fin de la journée, comme ce soir, un instinct où vous m'avez appelé, je me pose la question : Est-ce de l'amour ? Est-ce de l'amitié ? Ah ! que je voudrais trouver quequ'un qui pût me le dire, déchirer ce voile impénétrable qui s'entremet dans mon intrigue du côté de Mlle Golfeur.

(A suivre).

épreuves joyeusement accroupies, supportées gaillardement et d'un cœur léger ; c'était le temps où les punitions que je décrochais avaient en elles-mêmes une joyeuse grâce consolatrice par la façon dont elles étaient formulées ou par le motif qui me les avaient values.

Aujourd'hui, que j'y songe encore, je ne puis m'empêcher d'éclater du rire, car j'ai mis toute mon intelligence à découvrir des motifs de punition inédits, stupéfiants d'imprévu, capables de faire de mon livret matricule un livre de lecture désopilante.

Voici quelques-uns de ces péchés véniels que mon dilettantisme a collectionnés ; je les transcris fidèlement, sans changer un seul mot à leur rédaction :

2 jours de salle de police de l'adjudant. Etant exempt de service pour maladie et devant rester couché par ordre du médecin-major, a été surpris jouant au foot-ball dans la cour du quartier.

4 jours de consigne du sergent de garde. Chantait dans la cour du quartier en provoquant ainsi un tapage épouvantable.

4 jours de salle de police pour avoir *remué* un profond sommeil assis sur une chaise, devant la porte de garde, et avoir répondu pendant un quart d'heure, par des grognements inintelligibles et des ronflements de plus en plus sonores au sergent de garde qui le secouait vigoureusement à l'apparition d'un officier.

2 jours de salle de police du capitaine : s'est servi de ses souliers numéro 2 pour faire la cuisine.

4 jours de salle de police de l'adjudant : a simulé une surdité complète et s'est fait répéter plusieurs fois, sans résultat, l'ordre de descendre à la corvée.

4 jours de consigne du sergent Lespry. Se trouvant dans la tranchée, a éclaté de rire irrespectueusement à propos d'une incongruité échappée par inadvertance à ces sous-officier et a fait cette réflexion malséante : « Un des quatre vents de Lespry », ce qui provoqua l'hilarité de ses camarades.

4 jours de salle de police de l'adjudant de semaine. A *gravé* au charbon des polichinelles sur le mur des locaux disciplinaires avec cette phrase :

On dit : triste comme la porte
D'une prison.
Et je crois, le diable m'emporte,
Qu'on a raison.

A soutenu à ce sous-officier que cette inscription n'était pas de lui, mais d'un nommé Musset, inconnu au régiment.

Vous le voyez, petits « bleus » effarouchés et mélancoliques, qu'on rapporte de bons et joyeux souvenirs du régiment. On en rapporte également de bonnes et solides amitiés ; on en rapporte surtout une robuste santé, des muscles vigoureux et souples ; on en rapporte enfin mille bienfaits moraux suffisants pour que vous vous réjouissiez d'être appelés et d'avoir vingt ans.

MONTEVAILLES.

Syndicat Agricole de la Corse

Distribution de Châtaigniers

MM. les Présidents des associations agricoles, les maires, les propriétaires et les cultivateurs qui désirent participer à la distribution des plants, provenant des pépinières de châtaigniers du Syndicat agricole de la Corse, sont priés d'adresser leurs demandes collectives ou individuelles, soit à M. le Président du S. A. C., soit à MM. les Directeurs des usines de Barchetta et de Casamozza.

Ces arbres sont livrés gratuitement et expédiés de la gare de Biguglia en port dû.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 octobre.

Après un début encore indécis, le marché tend à s'améliorer légèrement en clôture. Les affaires sont toujours très calmes, la spéculation hésitant à s'engager devant la longueur que paraissent avoir les négociations au sujet du Congo. De plus les complications toujours possibles dans les Balkans et les troubles en Chine sont encore des sujets d'inquiétude pour tous les marchés. La Rente Française se relève un peu à 94.12. Fonds Etrangers irréguliers. L'Extérieure est mieux à 91.10. Le Turc reste à 87.35 et l'Italien à 100.60. Serbe et Portugais plus faibles. Les séries Russes gagnent un peu de terrain. Argentin à 1/2 0/0 1911 en bonne tendance à 99.55. Les variations sont insignifiantes sur le Crédit Lyonnais à 1.473, le Crédit Foncier à 805, le Comptoir National d'Escompte à 907 et la Société Générale à 705.

Sous 5.400. Fermeté des valeurs de traction et d'électricité. Charbonnages ramenés bien tenus. Vive reprise des titres qui ont subi ces jours-ci sur notre région. La rivière le Fiumorbo a débordé emportant du bétail et rendant la circulation impossible.

La foudre est tombée sur plusieurs points et a causé des dégâts assez considérables.

A Saint-Antoine, une maison, appartenant à M. Costantini Léopold, a été atteinte par le fluide et en partie détruite. Une grande quantité de vin a été tourné par la secousse et rendu inutilisable, deux ânes ont été foudroyés sous une voute.

Les dégats peuvent être évalués à près de trois mille francs.

PALASCA. — Le nommé Leoni Don-Pierre, propriétaire, s'apercevait qu'une épaisse fumée s'échappait du toit de sa maisonnette, sise au lieu dit San Martino, et renfermant une grande quantité de foin.

Il se rendit immédiatement sur les lieux, et se trouva en présence d'un commencement d'incendie, qu'il put éteindre sans difficultés.

Les dégats sont insignifiants.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 18° à midi + 19 ; 4 6 heures du soir + 16° Maxima + 19.3 ; Minima + 15°

Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. midi 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, découvert.
l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. Foraldi, sénateur de la Corse, est arrivé hier par le dernier train, venant d'Ajaccio.

Courriers en retard

Le *service maritime postal* a été assuré cette semaine, par la Compagnie Fraissinet, d'une façon déplorable.

Presque tous les courriers sont arrivés en retard.

Pour changer, les dépêches du Continent qui nous parviennent par la voie de Calvi ou Ile-Rousse, le *vendredi à midi*, n'ont pu être distribuées que *samedi matin à huit heures.*

Constitution

M. Giacometti, substitut du procureur général, a reçu hier la constitution du jeune Poli Dominique, impliqué dans une affaire de meurtre, qui s'est déroulée il y a quelques mois à Bologna.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui :
M. Gallici, 10, boulevard du Palais.

Voiture à l'abandon

Procès-verbal a été dressé contre le nommé V. J., charretier, de Brando, pour abandon de sa voiture sur le Boulevard.

Certificat d'études primaires

Hier a eu lieu à l'école des garçons de Boulevard de Cardo, l'examen du certificat d'études primaires pour les garçons et pour les filles.

La Commission était ainsi composée :

Président : M. Cachard, inspecteur primaire.

Membres : Mlle Pumayera, directrice du pensionnat, MM. Pompei, instituteur à Lucciana, Vallicciani, directeur d'école à Vescovato.

9 candidats, 5 garçons et 4 filles, ont pris part à cet examen, 4 garçons et une fille ont été définitivement admis Ce sont : Chambellan, Cullioli, Giraldi, Mariotti et Niccolai.

Obsèques

M. Noël Lega, typographe, a eu la douleur de perdre l'un de ses enfants, le petit François-Jacques-Paul, âgé de cinq ans, très éveillé et très précoce, qui faisait la joie du foyer.

Dans la matinée le cercueil de ce petit ange a été accompagné par les parents auxquels s'étaient joints les nombreux camarades et amis de M. Lega et de la famille Baffico.

Nous adressons à M. et Mme Noël Lega et à leurs parents toutes nos condoléances.

— Dans l'après-midi, avaient lieu les obsèques de M. Sauveur Ferrandini, décédé dans sa vingt-deuxième année. Son père et son frère, entourés de leurs parents, conduisaient le deuil. Une foule d'amis et de camarades ont tenu à suivre la déposille mortelle de cet infortuné jeune homme, si prématurément ravi à l'affection des siens et à donner à sa famille une marque de sympathie.

La bière était portée par six marins. Les cordons du poêle étaient tenus par quatre camarades du défunt.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous prenons part au deuil de la famille Ferrandini et lui exprimons nos vifs regrets.

Pensions

Mme Charon Elisa-Jeanne-Marie. Veuve Giudicelli. Le mari médecin de colonisation. Pension de 833 francs avec jouissance du 30 mai 1911.

M. Gioanni Jean-Louis, ouvrier ; 26 ans 7 mois 19 jours de services. Pension de 815 francs avec jouissance du 25 juin 1911.

Mme d'Oria Benoite-Félicie-Rose-Antoinette, Veuve Istria. Le mari ingénieur auxiliaire des ponts et chaussées ; 28 ans 2 mois de services. Pension de 715 fr. avec jouissance du 23 mars 1911.

Le **606** est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.

Poisson avarié

La nommée P. J., poissarde, se soucie fort peu de la santé de ses clients.

C'est ainsi qu'hier matin, elle leur débitait sans scrupule du poisson avarié.

Procès-verbal a été dressé contre elle par l'agent Padovani.

Recettes pratiques

Empoisonnement par l'acide carbonique. — Douleurs de tête, lividité de tout le corps, fièvre fréquente.

Donner des lavements d'un demi-litre de café chaud et fort ; saignée ; douches froides sur la tête et la poitrine.

Notre prime

Lire à la 4e page les *Agrandissements Moretti.*

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

On demande

Un appartement non meublé de 6 à 7 pièces.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais.*

A vendre

Dépôt de futailles vides à vendre, maison ARTAUT
Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap.

ETAT-CIVIL

Décès.

Casseverchie Marie-Antoinette, tailleuse, 28 ans, de Bastia.

Mazzori Pauline, ménagère, 30 ans, de Toulon.

Nouvelles Religieuses

CHAPELLE SAINT-ANTOINE. — A partir d'aujourd'hui la bénédiction aura lieu à 3 heures.

SOCIETES & SYNDICATS

ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS RETRAITÉS. — Messieurs les Membres de cette Société sont priés de se réunir le 23 octobre, à 3 heures du soir, à l'Hôtel de Ville.

Le Vice-Président, C. H. MORONI.

LES MAGASINS
THIERS FRÈRES
sont transférés, rue de l'Opéra, nos 3 et 5
Vente en gros de Grains, Farines et Denrées Coloniales.
Spécialité de Graines de Luzerne, 1re qualité, *garantie sans cuscute.*
Vesces noires et rousses.
Fèves et Petits Pois pour semence.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE
Autorisée privée autorisée par décision de l'Etat Fondée en 1819
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : 920 Millions entièrement réalisés
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES VIE ENTIÈRE - MIXTES
ASSURANCES DOTALES
ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS
Inspecteur à Bastia, A. M. HUTTENLET, agent principal, 1, bis, avenue Turr.
A Ajaccio, J. M. Alphonse MAZZADIS, 31, rue Fesch.

Au Bon Marché
BARBISINO
BASTIA, 9, Rue de l'Opéra, 9, BASTIA
CESSATION DE COMMERCE
Liquidation de toutes les marchandises avec 50 0/0 de rabais.
Tissus, Confection, Chaussures, Bonneterie, Lingerie, Chapellerie, etc., etc.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

3 0/0 cot. — 21 oct.
Rente 3 0/0 ancien . 94.05 — 94 25
3 0/0 amortis . . 95.30 — 95.30
ex-coupon

Au « Journal Officiel »

Nominations dans les Finances

Paris, 21 octobre.

M. Boullet, ancien préfet de la Corse, est nommé trésorier payeur général à Vesoul.

M. de Pianelli, receveur des finances à Cognac, est nommé trésorier payeur général à Rodez.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 21 octobre.

Le général Balfourier, commandant la 21e brigade d'infanterie à Nancy, est nommé gouverneur, par intérim, de la place de Toul.

Le colonel Kaufmann, du 155e régiment d'infanterie, est nommé commandant par intérim de la 21e brigade d'infanterie.

COMMISSION DU BUDGET

Le Budget de 1912
4 milliards 494 millions

Paris, 21 octobre.

La Commission du budget s'est réunie aujourd'hui, une dernière fois, pour assurer l'équilibre du budget.

Le budget de 1912 s'élève à la somme énorme de 4 milliards 494 millions de francs.

MARSEILLE

LA VISITE DE M. ALBERT SARRAULT *à l'Institut Colonial*

Marseille, 21 oct. bre.

M. Albert Sarrault, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui part demain pour rejoindre son poste, a voulu consacrer sa dernière journée à la ville de Marseille.

Accompagné de M. Malan, secrétaire général du gouvernement de l'Indo-Chine, de MM. Baudouin et Jaubert, chef et chef-adjoint de son cabinet, il s'est rendu aujourd'hui, à 2 heures, à l'Institut colonial, où il a été reçu par M. Bohn, président et délégué, entouré des membres du conseil d'administration.

A 2 heures 30, il a visité l'école d'application du service de santé des troupes coloniales.

A 3 heures 30, il a présidé la cérémonie de clôture de l'exposition des riz, maïs, sorghos, de l'Institut colonial.

M. Albert Sarrault a assisté à la belle conférence faite par M. Chevalier, chargé de mission permanente en Afrique occidentale, sur « les produits de cultures indigènes et le commerce d'exportation des colonies. »

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

La Situation

Paris, 21 octobre.

Les dernières nouvelles des négociations franco-allemandes sont plutôt rassurantes.

Une évolution favorable se serait produite dans les milieux diplomatiques allemands, en ce qui concerne la cession du Moyen Congo.

Au ministère des Affaires étrangères, on n'a fait aucune communication à la presse.

La Presse allemande

Les journaux allemands gardent toujours une attitude équivoque et commentent les pourparlers d'une façon réservée.

Plusieurs se contentent de reproduire des passages de journaux français relatifs aux négociations.

EN ALGÉRIE
GRAVE SCANDALE

Quatre arrestations

Paris, 21 octobre.

Un télégramme d'Alger annonce qu'un grave scandale, qui aurait nécessité des mesures énergiques de la part du général Toutée, vient d'éclater en Algérie

Sur l'ordre du général Toutée, quatre personnalités, qui ne seraient autres que M. Destailleur, commissaire du gouvernement français ; M. Lorgéou, vice-consul de France ; M. Fandori, capitaine des douanes, et le caïd de Oudza, auraient été mises en état d'arrestation et conduites sous escorte à Tlemcen.

Ces quatre fonctionnaires seraient accusés de concussion dans des affaires de vente et de spéculations de terrains.

M. Destailleur est inculpé, en particulier, de faciliter la contrebande des armes.

L'émotion à Paris

La nouvelle de ce nouveau scandale relatif à des concessions de terrains en Algérie, a produit une certaine émotion à Paris.

La grave décision du général Toutée a provoqué surtout un vif émoi dans tous les milieux.

Au ministère de l'Intérieur et au ministère de la Guerre, on déclare n'avoir aucune connaissance de cette grave affaire

En effet, le général Toutée, qui remplit les hautes fonctions de commissaire général, relève uniquement du ministère des Affaires étrangères.

On serait en présence d'un acte de vengeance

Un télégramme d'Oran affirme catégoriquement que les fonctionnaires arrêtés seraient victimes d'un acte de vengeance.

La nouvelle, au Quai d'Orsay

Dans la soirée, le Ministre des Affaires étrangères a reçu la nouvelle de l'arrestation de MM. Destailleur, Lorgéou, Pandori et du caïd de Oudza.

Le rapport du général Toutée

Aussitôt qu'il a eu connaissance de ce grave incident, M. Messimy, ministre de la Guerre, a prié télégraphiquement le général Toutée d'envoyer d'urgence un rapport complet sur les arrestations opérées.

L'enquête

Une note officielle du ministère de l'Intérieur, communiquée à la presse, annonce qu'une enquête confiée à trois hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères, de la Guerre et des Finances, sera ouverte sans retard, pour éclaircir cette grave affaire.

Mise en liberté

On annonce, en dernière heure, que MM. Destailleur, Lorgéou et Pandori auraient été mis en liberté, sur l'ordre de M. de Selves.

La nouvelle n'est pas confirmée.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE A NÉPAC

Paris, 21 octobre.

Le Président de la République a quitté ce soir Rambouillet, pour se rendre à Nérac, où il présidera la cérémonie d'inauguration du monument élevé dans cette ville, en l'honneur du physicien Romas.

M. Fallières était accompagné de M. Pams, ministre de l'Agriculture, et de M. Chaumet, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes.

En quittant Nérac, M. Fallières se rendra pour un jour ou deux dans sa propriété du Loupillon, en Lot-et-Garonne.

Il sera de retour, à Paris, mercredi ou jeudi.

L'INSURRECTION EN CHINE

La Victoire des révolutionnaires

Paris, 21 octobre.

Les nouvelles de la révolution en Chine sont peu rassurantes pour le gouvernement impérial.

Plusieurs télégrammes confirment la victoire des troupes révolutionnaires.

L'inquiétude la plus grande règne à Pékin, où l'on s'attend à un écroulement général de l'Empire.

A HAN-KÉOU

Les hostilités continuent à Hankéou, et dans les environs.

Les insurgés remportent victoire sur victoire.

Les troupes impériales battent en retraite.

De nouveaux renforts ont été demandés d'urgence.

D'après les dernières nouvelles, les Français de la concession sont sains et saufs.

LA GUERRE Italo-Turque

A TRIPOLI

Paris, 21 octobre.

Depuis deux jours, il n'y a eu aucune attaque.

Les Turcs s'éloignent toujours de plus en plus vers la région du Djebel.

Les troupes continuent à organiser la défense.

Le débarquement des troupes italiennes est complètement terminé.

A BENGHASI

L'occupation de la ville

Un télégramme de Rome annonce que les troupes italiennes ont occupé Benghasi.

Un violent combat a eu lieu avec l'ennemi qui s'est défendu avec une résistance acharnée.

Les troupes italiennes ont eu quelques officiers et plusieurs matelots tués.

Les pertes des Turcs sont considérables.

A la frontière Turco-Bulgare

Violent combat

La situation est très critique dans toute la péninsule des Balkans depuis le conflit italo-turc.

Les rassemblements des troupes turques dans la province d'Andrinople ont provoqué une mobilisation générale de la Bulgarie.

Un violent combat a eu lieu à la frontière Turco Bulgare.

Les pertes sont très considérables des deux côtés.

EN ITALIE
UN COUP DE GRISOU
A STRABONELLA

100 ouvriers cernés par les flammes

Rome, 21 octobre.

Un épouvantable coup de grisou vient de jeter la consternation et le deuil dans la population sicilienne.

Une formidable explosion s'est produite, en effet, dans une mine située à Trabonella.

Malgré la promptitude des secours organisés à l'intérieur de la mine, un vaste incendie s'est déclaré immédiatement, menaçant de destruction toutes les galeries du puits.

Quelques ouvriers ont pu remonter et donner ainsi quelques renseignements sur l'accident.

Les ouvriers menacés

L'incendie continue au fond de la mine.

Il y a plus de 100 ouvriers qui se trouvent arrêtés par les flammes, et qu'on désespère de sauver.

Les secours

Dès qu'ils ont eu connaissance du terrible accident, les directeurs et les ingénieurs de la Compagnie se sont rendus courageusement à leur poste, et rapidement ils ont organisé le sauvetage.

Plusieurs sauveteurs se sont dévoués pour éviter à leurs camarades une mort affreuse.

Mais un grand nombre ont été obligés de remonter, par suite des émanations suffocantes.

Toutes les autorités de la ville se trouvent sur les lieux, encourageant les sauveteurs, et consolant les familles des malheureux ouvriers menacés.

L'émotion

L'émotion est grande à Trabonella, dont la population est surtout ouvrière.

Des scènes de désespoir se produisent à chaque instant, et c'est, anxieux et angoissés, que les nombreux habitants des localités environnantes assistent à l'organisation des secours.

Les causes de l'explosion

Les autorités judiciaires ont commencé aussitôt leur enquête sur les causes du terrible accident qui plonge dans le deuil et la misère des centaines de familles ouvrières.

Le ministre de l'Intérieur a donné l'ordre au préfet de distribuer des secours aux familles des victimes.

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA
Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.
M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.
La situation de l'hôtel, *vis-à-vis* de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les voyageurs.

AU BON MARCHÉ
A la grande réserve des huîtres de Marennes. — Moules et Clovisses.
ANGE GIULIANI dit Malakof
Vente en gros et au détail
tous les matins Place du Marché
ON PORTE A DOMICILE
Dépôt pour Bastia et l'intérieur : Café des Messageries, Bd Paoli, 19.

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon
Scierie mécanique à Fiume d'Olmo
Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.
Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.
Prix modérés
Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

Vente de vigne américaine
Rupestris Monticola
Plants racinés et boutures
Les boutures à 16 fr. le mille
S'adresser à RUTALI Pierre-Ambroise, à Chiavello, près Borgo.


MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il entre les parfumeries en vogue à la chevelure on MARQUE FRANÇAISE. 4
Dépôt : 39, rue Etienne-Marcel, Paris.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Pérouse du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITE DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0,50 & 0,60 LE LITRE
Vinaigre à 0,20
Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en bidons de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Phôteline, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner cet garantie.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec la sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les-Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.

Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, en touches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de **5 francs**.

BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : **M. J. Moretti**, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)

Bulletin de souscription à détacher

CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.
Nom _____
Localité _____
dép. _____ en gare à _____
N. B. Le bulletin ci-dessus sera rigoureusement exigé

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
Assurances : Vie. - Incendie. - Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Visites

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, *Boulevard Paoli*
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
pour le meilleur et économique système

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 cts
QUI INDIQUE TOUT POUR
Bastia, Imprimerie Paul Ollagnier, Place Saint-Nicolas
A. CLAVEL, Éditeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

CHEVEUX CHAUVES Pousse Habi

LES MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.
Ce sont les femmes atteintes de métrite
Celles-ci sont communes par souffrir au moment des règles qui existent insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été soumises aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
qui fait cesser le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.
La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit sûrement, mais à la condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénique des Dames (1 fl. la boîte).
Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE à des intervalles réguliers, et elle veut éviter et guérir la Métrite, les Fibromes, les nouvelles suites de couches, les Tumeurs, Congestions, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents du Retour d'âge, les Pertes blanches et dans leur acuité primitive, etc.
La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. 3 fr. 50 le flacon, 6 fr. 40 pour les 2 fl. franco contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé Pharm. DUMONTIER, 1, place de la Cathédrale, Rouen.
(Notice et renseignements gratis et francs)

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves! à qui prouvera que le célèbre lotion capillaire du dermatologiste F. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne leur fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur couleur primitive.
Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands égards au Docteur F. OLLÉ, 3, rue Vivienne, PARIS.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule **L.-N. MATTEI**
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 252 — LUNDI 23 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 50 m. — Coucher, 5 h. 7 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Les Saintes Reliques
Fête de Demain : Saint Jean de Capistrano.

22 OCTOBRE

IMPRESSIONS DE CONGRÈS

Ce n'est pas du Congrès radical que je veux parler, mais de celui, moins animé bien que très attachant, de l'Afrique orientale.

L'Afrique orientale française, c'est Madagascar — la France orientale de Richelieu — avec les îles qui en dépendent : c'est aussi la Côte des Somalis, avec Djibouti, qui aux portes de l'Ethiopie et sur la route des Indes, est un point politique et économique si important.

J'ai suivi ce Congrès de très près. Rapporteur de l'expédition de Madagascar à la Chambre, en 1894, j'avais tenu un langage optimiste. Il m'intéressait de voir si les renseignements apportés au Congrès par les colons, les commerçants, les ingénieurs, seraient ou non la justification des prévisions primitives, et j'eus la satisfaction de constater que les résultats les avaient dépassées.

A ceux qui mettront en doute le génie colonisateur de la France, il nous suffira de dire : « Voyez ce qu'en 16 ans nous avons fait de Madagascar ! » Un chemin de fer des routes, des écoles, une organisation sanitaire et d'assistance médicale très complète, des écoles de sages femmes, une école de médecine, la sécurité partout, un budget qui se solde chaque année par des excédents de recettes ; des travaux publics exécutés sur un fonds de réserve exclusivement alimenté par les bonis des budgets. N'est-ce pas un rêve !

Le commerce extérieur de l'île, qui était de 10 millions au lendemain de la guerre, approche de 80 millions. La progression des exportations qui dépend exclusivement, pour un pays, de son activité économique, était de trois millions et demi en 1896 ; elle a été de 33 millions en 1909, de 45 millions et demi en 1910, et l'on constate ce symptôme heureux que la balance penche en faveur des exportations.

Tous les produits de l'île sont en progrès : l'exportation de l'or, de *37 kilogrammes en 1896*, a été de *3 600 tonnes en 1909*. — Les chiffres concernant les peaux, le caoutchouc, les légumes secs, le raphia, la vanille, sont des plus suggestifs. L'île n'importe plus de vin et elle en exporte ; elle compte des millions de têtes de bœufs : l'ébénisterie y trouve des bois excellents ; la soie, le coton, donnent de belles espérances.

Un ingénieur distingué des mines, M. Levat, qui arrive de mission, y a vu, non pas seulement beaucoup d'or, mais du cuivre, du nickel, du zinc, du plomb, de l'étain, du graphite, des pierres précieuses ; le radium lui-même y est l'objet d'une exploitation régulière. M. Levat, enfin, a découvert des gisements pétrolifères.

Cette longue énumération suffit à écarter de Madagascar le péril de la monoculture qui fait à nos colonies sucrières des Antilles et de la Réunion des situations si précaires.

Que la canne manque une année et les sucriers n'ont plus à tirer en France ces traites qui constituent toute la puissance d'achat de la colonie et font des usiniers les maîtres du change.

Mais ce qui m'a touché le plus dans le Congrès de l'Afrique orientale, dont les orateurs étaient presque tous des hommes d'affaires, légitimement préoccupés de la gestion de gros intérêts, exploitations agricoles, forestières ou minières, maisons de commerce ou de banque, entreprises de transports, c'est que ces hommes aient fait preuve, dans les débats, d'un si haut souci de l'intérêt général et d'une sollicitude aussi empressée pour leurs collaborateurs indigènes, dont ils ont examiné avec un soin extrême les besoins normaux et matériels. C'est, il est vrai, le caractère général de la colonisation française d'être partout, en Asie et dans le Pacifique, comme en Afrique, une œuvre de civilisation et d'humanité.

Une autre constatation m'a semblé intéressante : ces colons agricoles, commerçants, ingénieurs, financiers, administrateurs, publicistes, savants, avaient tous de la notoriété, quelques-uns même, une très grande autorité ; ils se connaissaient de nom et beaucoup même avaient pu déjà se rencontrer, mais il n'existait pas entre eux de lieux individuels très étroits ; le Congrès leur a fourni l'occasion de se mieux apprécier, de nouer des relations de sympathie et d'estime, et tous ces hommes constituent aujourd'hui une véritable famille, la famille des amis de Madagascar.

Ce sera tout profit pour tous, et ils sauront gré à l'Union Coloniale Française, initiatrice de ces Congrès annuels, qui porteront successivement sur nos principales possessions, de leur avoir donné le moyen de s'unir en un faisceau puissant.

Nous entendons dire que la France serait inférieure à d'autres nations pour son aptitude à coloniser et que nous ne serions bons qu'à faire des colonies de fonctionnaires ! Aucune appréciation ne saurait être plus injuste, et il eut suffi de quelques heures passées au Congrès de l'Afrique orientale pour s'en convaincre. Ce qui est vrai, c'est que nos possessions sont presque entièrement situées sous les tropiques, dans des parages où l'Européen ne peut ni loader des familles, ni travailler de ses mains. Nous ne pouvons y envoyer que des gens, aptes par leur culture et par leurs capitaux ; à s'y faire les directeurs du travail indigène ; et ce ne sont pas des vaincus de la vie qu'il faut y envoyer, mais, au contraire, des forts, et il suffit de jeter un coup d'œil sur les résultats acquis pour constater que ces natures fortes et hardies ne nous ont pas manqué.

L'œuvre coloniale accomplie par la France dans ces 25 dernières années est simplement admirable et ce sera l'un des plus beaux titres de la troisième République devant l'Histoire.

EMILE CHAUTEMPS,
Sénateur de la Haute-Savoie, Ancien Ministre.

LE BUDGET DE 1912

Dans le projet de budget élaboré par le gouvernement pour 1912, ce qui frappe tout d'abord, c'est l'énormité du chiffre des dépenses, lequel s'élève à 4.303.817.587 fr. — plus de quatre milliards et demi !

Ce chiffre n'est pas seulement impressionnant par lui-même. Il le devient plus encore par la comparaison. Le budget de l'exercice 1911, en effet, se montait seulement à 4.386.462.101 francs. C'est donc, d'un budget à l'autre, un accroissement de dépenses de plus de 117 millions. En réalité même, l'accroissement des dépenses dépasse 173 millions ; cela tient, notamment, à ce que le budget de 1911, ayant été voté à une époque très tardive, s'est trouvé absorbé par quelque 45 millions de dépenses exceptionnelles, auxquelles il a fallu faire face au cours de l'année 1911, et qu'on a cru devoir y incorporer.

Remontons un peu plus haut dans le passé ; nous voyons que le montant des crédits ouverts par le budget de 1905 n'était que de 3.683 millions. Ainsi, de 1904 à 1912, l'augmentation des dépenses a été de 880 millions — soit de plus de 125 millions par an en moyenne, alors que de 1898 à 1905, l'augmentation annuelle moyenne avait été seulement de 27 millions et demi.

Quand on considère ces chiffres, on est disposé, tout d'abord, à juger très sévèrement les gouvernements et les assemblées qui, au cours de ces quelques dernières années, ont eu à préparer, à discuter et à voter nos budgets. Mais si l'on entre dans l'analyse des faits, cette impression ne tarde pas à se dissiper.

Trois causes principales ont agi pour enfler nos budgets :

En premier lieu, les nécessités de la défense nationale. Il fut un temps où l'on s'efforçait le plus possible de modérer les dépenses de la guerre et de la marine. Les puissances voisines, cependant, développaient fièrement leurs forces militaires. Il y avait là, pour nous, un danger sérieux, qui est apparu nettement le jour où certains incidents sont venus nous rappeler que le progrès des idées pacifiques — progrès plus sensible en France que chez les autres peuples — n'avait pas encore écarté tout risque de guerre, que nous pourrions nous trouver contraints quelque jour de recourir aux armes pour sauvegarder notre indépendance et notre honneur de grande nation, et qu'une armée solide, une marine en bon état nous étaient indispensables pour conserver notre influence dans le monde et défendre nos intérêts. On a dû chercher à regagner, en moins en partie, l'avance perdue ; et c'est pourquoi l'augmentation des dépenses militaires, qui n'avait été que de 10 millions par an environ de 1898 à 1905, a dépassé 48 millions par an entre 1905 et 1912.

En deuxième lieu, les lois sociales, notamment la loi sur l'assistance aux vieillards et la loi des retraites, ont entraîné, depuis 1906 un accroissement de dépenses de quelque 160 millions. Ce n'est pas aux lecteurs de la *Petite République* que je ferai l'injure de représenter combien ces lois de solidarité étaient nécessaires. Elles s'acquittent que d'une manière partielle et tout à fait insuffisante la dette de la société envers les travailleurs qui la font vivre, et servir tous les déshérités.

Enfin, il est à noter que nous sommes dans une période où les prix de toutes choses tendent à hausser. Ce mouvement de hausse, dû principalement, selon toute vraisemblance, à la production de plus en plus forte des métaux précieux, a eu de graves répercussions sur nos budgets. Les matériaux, les denrées, les fournitures de toutes sortes que l'Etat achète lui coûtent de plus en plus. D'autre part, les fonctionnaires de tous ordres, souffrant de la cherté croissante de la vie, ont réclamé avec une insistance et une énergie redoublées des relèvements de traitement, des améliorations à leur condition ; et à beaucoup d'entre eux on a dû se décider à accorder satisfaction dans quelque mesure.

Il ne faut donc ni s'indigner, ni même s'étonner de la progression continue, et depuis quelques années si rapide, de nos budgets. Cette progression est sans doute une chose regrettable en soi ; mais elle était inévitable ; et on ne saura, on est en droit de dire qu'elle n'a rien eu d'excessif.

***

Il va falloir subvenir, en 1912, à 4.503 millions de dépenses : comment y parvien-

---

41 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NACLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

III

CHEVEUX CONFONDUS

La jeune comte s'arrêta de nouveau. Ses yeux hagards semblaient demander une réponse qui vint calmer le désarroi de son âme. Et ce fut pendant quelques minutes une sorte de recueillement effaré où l'un attendait une parole d'espoir, de consolation, et où l'autre ne se décidait pas à la donner. Cependant de Kéroudle aurait pu l'en mot trouver le baume qui eût guéri, assoupi la blessure du cœur de son jeune ami. Il lui suffisait de déchirer, d'un simple mot, les ténèbres épaisses qui l'enveloppaient, mais ce mot ne venait pas et cet aveu ne se produisait pas. Il aurait pu dans un élan de courageuse générosité dévoiler au jeune homme que cet émoi qu'il prenait pour un amour délicat n'était que l'écho d'une tendresse fraternelle. Il pouvait dire à Gaëtan qu'Annette était sa sœur ! Il ne l'osa... Peut-être aussi ne le voulut il pas ! Hélas ! ce n'est pas tant la divulgation de ce secret dont il est à présent le seul possesseur peut-être qui lui coûte, que de faire le récit des événements terribles qui se sont passés au moment de la naissance d'Annette. Les pensées qui agitaient son âme se lisaient sur son visage. A son tour, Gaëtan l'observait.

— Monsieur, fit le comte, il me semble que vous me cachez aussi quelque chose...

— ...

— Parlez... votre silence m'impressionne, de grâce, parlez...

— J'hésite... il m'est difficile de vous dire, dans les circonstances présentes, le pas que je sais...

Gaëtan le regarda avec anxiété ; il aurait voulu lui arracher le secret qui ne venait pas. De Kéroudle reprit :

— Il vaut mieux, pour la paix de votre âme et le souci que vous avez de l'honneur du nom que vous portez...

Gaëtan releva la tête, puis d'une voix tremblante demanda :

— L'honneur du blason des de Selly serait-il en jeu ?

— Hélas !... Ah ! si votre mère vivait ; si elle pouvait parler !

— Ma mère !

Gaëtan avait peur de comprendre... Il avait peur surtout du doute affreux qui l'angoissait...

— Je ne veux plus savoir, murmura-t-il... je souffre... vais-je apprendre trop ?...

Et la voix coupée de sanglots, il laissa échapper ces mots :

— Ma mère que j'ai tant aimée, ma mère dont le souvenir vit pieux et immortel en mon âme, ma mère aurait-elle manqué à ses devoirs ? aurait-elle forfait à l'honneur ?

— Taisez vous... ne blasphémez pas, s'écria M. de Kéroudle à son tour... vous vous méfiez sur le sens de mes paroles...

— Que faut-il donc que je pense ! Que faut-il donc que je croie ? pour trouver enfin la paix de l'âme !

— Je vais vous le dire.

Le tremblement nerveux qui secouait Gaëtan tomba subitement. Il s'assit aux côtés de de Kéroudle, la tête baissée, prise entre ses mains, les coudes appuyés sur ses genoux, prêt à écouter la révélation que lui annonçait ce dernier. Du reste, il allait être édifié sur l'heure... M. de Kéroudle commença son récit en baissant un peu la voix :

— Le comte de Selly votre père est mort tué dans une embuscade par...

— Par un misérable assassin dont...

— Un assassin, non... un mari outragé qui vengeait son honneur.

Et donnant à ses paroles une plus grande majesté, il ajouta :

— Annette est née peu après... elle est votre sœur !

— Ma sœur ? s'exclama Gaëtan en un cri du cœur qu'il ne pouvait contenir.

— Oui.

Le jeune homme s'était levé, une pâleur livide couvrait son visage, ses yeux enflammés lançaient des éclairs d'acier, tandis que de ses lèvres blêmies tombait cette phrase qui résumait toute l'angoisse de sa surprise :

— Annette est ma sœur !

De Kéroudle, sombre devant le tableau qui se déroulait près de lui, attendit un instant d'accalmie pour continuer ; d'ailleurs eût-il parlé, sa voix, sa prière eussent été sans écho. Gaëtan était sourd, anéanti. Les deux événements que de Kéroudle venait de rappeler en quelques mots, la naissance d'Annette et la mort du comte de Selly, dansaient dans son imagination. C'était la tourmente balayant de son souffle puissant tout ce qui se trouve sur son passage. Le malheureux répétait comme en proie à une crise de folie :

— Annette est ma sœur !...

Puis d'une voix encore plus tragique, il ajouta :

— Son père... le misérable Goltzour n'a rien pas moins un assassin...

M. de Kéroudle s'apprêtait à lui répondre, lorsque, dans le fond du jardin, un sanglot étouffé monta dans le silence de la nuit. D'un même mouvement, les deux hommes se retournèrent vers le manoir.

— C'est la voix d'une femme, dit Gaëtan.

— Peut-être celle d'Annette.

Leur doute ne fut pas de longue durée. Annette, la toilette en désordre, les cheveux à moitié épars sur son cou, sur ses épaules, s'avançait vers eux, les bras en avant, comme pour supplier.

Les sanglots contenus soulevaient sa poitrine, c'était l'image vivante de la douleur. D'instinct, sans se rendre compte, Gaëtan alla au-devant de la jeune fille. Elle se précipita vers lui, comme vers un sauveur. Il ouvrit les bras. Elle s'y blottit. Ce fut pendant quelques minutes, une si douce étreinte que revenant soudain à elle, Mlle Goltzour voulut se dégager. Mais les bras de Gaëtan formaient autour de ses frêles épaules un encerclement d'amour. Et tandis que la jeune femme, penché sur la jolie tête de la jeune fille, le visage à moitié perdu sous le flot de sa belle chevelure, pour mourir dans un élan de passion où frémissait tout son être :

— Ma bien-aimée, qu'avez-vous ?

De Kéroudle s'éloignait en disant :

« Dieu garde le frère et la sœur ! »

(A suivre).

dre-t-on ? C'est la deuxième question qu'il y a lieu d'examiner.

Déjà, le budget de 1911 n'a pu être équilibré qu'à l'aide d'un prélèvement de 101 millions sur les plus-values de l'exercice, lesquelles plus values ont atteint des chiffres exceptionnels en raison de la récolte désastreuse de 1910 et de l'accroissement qui en est résulté dans le montant des droits de douane perçus à l'importation. Or le budget de 1911 n'était que de 4,286 millions. Cette année, le problème était plus ardu encore. Voyons comment le ministre des Finances l'a résolu.

Appliquant les règles ordinairement employées pour l'évaluation des recettes, il obtient, pour les recettes normales, un chiffre de plus de 4,325 millions. Il se procure, en outre, environ 53 millions et demi par des mesures diverses, dont les unes sont relatives à la répression des fraudes et dont les autres peuvent être regardées comme des prélèvements d'impôts. Cela fait, en tout, 4,349 millions.

Il s'agit donc de trouver 155 millions.

Ces 155 millions, M. Klotz n'a pas voulu les demander à des impôts nouveaux. Il déclare, en même temps, ne pas vouloir recourir à l'emprunt. Il découvre, cependant, des ressources pour combler le déficit.

Il y a, tout d'abord, les plus-values de 1911. Elles atteindront, au total, d'après le M. nistre, 343 millions. Défalquons les 101 millions déjà prélevés pour assurer l'équilibre du budget de 1911, puis 100 millions qui seront absorbés par les crédits supplémentaires et extraordinaires du même exercice. Il reste 142 millions qui sont disponibles pour les besoins de 1912.

D'autre part, le Ministre des Finances s'est avisé que la Compagnie de l'Est devait à l'Etat, en raison des sommes qui lui ont été versées comme garantie d'intérêts, un capital de 156 millions ; et profitant de ce que cette compagnie est entrée dans une période de prospérité qui la met à même d'effectuer des remboursements, il a négocié avec elle une convention nouvelle aux termes de laquelle elle reversera immédiatement à l'Etat, grâce à un emprunt qu'elle contractera, le capital dont elle lui est redevable.

Additionnons 142 millions et 156 : nous avons un total de 300 millions. Ces 300 millions alimenteront un compte « professionnel » où l'on puisera au fur et à mesure des besoins, et qui permettra de faire face largement d'après le Ministre des Finances, non seulement aux besoins de l'exercice 1912, mais à ceux des exercices 1913 et 1914.

Tel est, très sommairement exposé, le système du gouvernement. Il ne paraît appeler diverses observations.

En premier lieu, l'espoir que M. Klotz exprime d'avoir résolu la difficulté financière, d'un coup, pour les trois exercices dont la présente législature aura à s'occuper, est espoir paraît quelque peu chimérique. Tout ce qu'on peut atteindre raisonnablement, en ce qui concerne les budgets de 1913 et de 1914, c'est que les accroissements de dépenses qu'ils comporteront soient compensés par l'accroissement normal des recettes ; et ainsi c'est trois fois 155 millions qu'il serait nécessaire de trouver, soit 365 millions, non pas seulement 300. Et puis, à côté de ces accroissements de dépenses, qu'on peut appeler réguliers, il y a des dépenses exceptionnelles qu'il faut prévoir ; pour m'en tenir à cet exemple, ne va-t-il pas falloir remplacer au plus tôt le malheureux cuirassé qui a été anéanti l'autre jour à Toulon d'une manière si lamentable et si tragique.

En deuxième lieu, il est difficile d'accueillir avec faveur le projet de convention avec l'Est que le gouvernement nous présente. Je ne saurais entrer ici dans un examen détaillé de ce projet. Voyons seulement quel en est le principe. L'Etat se fait rembourser immédiatement une créance de 156 millions ; mais il se prive par là, pour les exercices futurs, des rentrées que la Compagnie de l'Est lui eût assurées, à titre de remboursements partiels, sur les excédents de l'exploitation ; on encore, les conditions de l'exploitation de l'Est viennent à empirer, il se condamne — l'annuité de l'emprunt contracté par l'Est devant, à l'avenir, entrer dans le compte de l'exploitation — à payer des garanties d'intérêts dont, autrement, il n'eût pas eu la charge. Dans un cas comme dans l'autre, c'est au détriment des exercices ultérieurs qu'on procure à l'exercice prochain cette ressource de 156 millions ; et ainsi l'opération à laquelle on se livre équivaut, quoi qu'on puisse dire, à un emprunt.

De toutes les façons, que l'on accepte ou non la convention avec l'Est, que le « compte provisionnel » doive suffire aux besoins des trois exercices prochains, ou de deux, ou d'un, une chose est sûre : c'est que le projet de budget, s'il résout les difficultés budgétaires ne les résout que d'une manière provisoire. Que ce soit pour 1913 ou 1912, il va falloir, bientôt, assurer à notre budget les 150 millions de ressources normales et permanentes qui lui sont indispensables si nous voulons avoir des finances saines. Pour trouver ces ressources supplémentaires recourra-t-on à de nouveaux monopoles d'Etat ? remaniera-t-on la législation fiscale de l'alcool, en faisant disparaître, notamment, le privilège des bouilleurs de cru ? se servira-t-on de l'impôt sur le revenu qui desserrait ainsi d'être un simple impôt de remplacement ? Entre ces solutions diverses, on pourra choisir. Mais ce qui est indispensable, c'est que dès à présent on se préoccupe de chercher une solution. Parmi les tâches qui incombent au gouvernement, il en est peu qui soient plus importantes et plus urgentes que celle-là.

ANDRÉ LANDRY,
Député de la Corse.
(Petite République).

Le prix des Cédrats

Un télégramme du Consorzio Agrario de Livourne nous informe que le marché des cédrats, qui avait débuté à *52 francs*, est actuellement à 38 francs pour les gros fruits.

Le prix des petits fruits est, suivant l'usage, inférieur d'un tiers au prix des gros.

Syndicat agricole de la Corse.

MACABRE DÉCOUVERTE

Hier on a fait une macabre découverte dans la maison que l'on démolit pour élargir la route nationale entre La Vasina et Erbalunga.

On a trouvé, en effet, en démolissant la vieille muraille à la hauteur du second étage, le squelette, parfaitement conservé, d'un homme paraissant avoir été âgé de 50 à 60 ans environ.

Le juge de paix et la gendarmerie d'Erbalunga se sont rendus sur les lieux pour constater le fait.

Se trouve-t-on en présence d'un crime mystérieux, ou est-ce un caveau de famille que l'on avait pratiqué dans la maison même ?

Mais alors pourquoi un seul squelette ?

L'enquête minutieuse et diligemment conduite par notre excellent juge de paix nous l'apprendra bientôt.

Toutefois, nous ne pouvons par nous expliquer pourquoi on a laissé et abandonné ce squelette sur place, exposé à la curiosité des passants, en cette journée de dimanche au lieu de lui faire donner une sépulture, ou bien de le faire garder à vue tant que l'enquête sur cette macabre découverte ne sera pas close.

Un Passant.

Mairie de Bastia

AVIS

Les titulaires d'un livret sur la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, les pensionnaires des Sociétés de Secours Mutuels, âgés de 65 ans, — c'est-à-dire ceux qui sont nés en 1846 — qui ont droit à une majoration de rente, sont priés de se présenter à la Mairie avant le 15 novembre prochain au plus tard, pour y souscrire la déclaration prescrite par la loi du 31 décembre 1895.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 octobre.

Le marché n'est montré très nerveux aujourd'hui. Calme au début, en sympathie avec les places étrangères, il se relève en séance pour clôturer, les titres cuprifères exceptés, au dessous des limites d'hier. Notre Rente perd le cours de 94 fr et finit à 93 97. A part l'Italien et Portugais sans changements, les Fonds Etrangers s'inscrivent moins-value plus ou moins appréciables : Extérieure 79.90, Turc 87.25, Serbe 87.45, Rome 4 1/2 096 100.70. L'Argentin 4 1/2 610 est demandé à 99 75. Nos grandes Institutions de Crédit, à part le Crédit Lyonnais qui revient à 1.467 ; gardent toute leur fermeté. On a traité le Crédit Foncier à 870, le Comptoir National d'Escompte à 910 et la Société Générale à 705.

Sous plus faible à 5.485. Les valeurs de traction sont lourdes. Recul des Industrielles et Métallurgiques Russes. Nouvelle amélioration du Rio 1.537.

En Banque, les Mines d'Or sud-africaines sont hésitantes.

Au comptant, on recherche à 42 frs. l'action ordinaire de la Franco Wyoming.

Nos Chemins de fer se tassent légèrement.

Syndicat Agricole de la Corse

Distribution de Châtaigniers

MM. les Présidents des associations agricoles, les maires, les propriétaires et les entrepreneurs qui désirent participer à la distribution des plants, provenant des pépinières de châtaigniers du Syndicat agricole de la Corse, sont priés d'adresser leurs demandes collectives ou individuelles, soit à M. le Président du S. A. C., soit à MM. les Directeurs des usines de Barchetta et de Casamozza.

Ces arbres sont livrés gratuitement et expédiés de la gare de Biguglia en port dû.

Chapitre
« des souffrances inutiles »

On ne devrait plus voir à notre époque de malades souffrir inutilement pendant des années entières de maladies qui peuvent être très facilement guéries par les Pilules Pink. Citons le cas d'une dame de Quilins, près Lyon (Rhône), Mme Goddet, demeurant rue Emile Zola, n° 44. Nous allons voir que cette personne a souffert inutilement pendant quatre ans d'une maladie que les Pilules Pink guérissent toujours en quelques semaines. Tout le monde tiendra ce raisonnement que si Mme Goddet avait pris les Pilules Pink quatre ans plus tôt, elle aurait été guérie quatre ans plus tôt.



« J'ai été malade pendant quatre ans, écrit Mme Goddet. A la suite d'une congestion pulmonaire, j'étais restée dans un état profond d'anémie, d'épuisement. Pour vous en donner une idée, sachez que j'étais prise souvent par des vertiges, que je m'évanouissais et que je ne pouvais plus tenir debout sur mes jambes. J'ajoute que j'étais devenue très pâle, que je ne mangeais presque plus, digérant mal, que j'ai souffert de névralgies, de migraines. J'ai pris toutes sortes de médicaments, mais mon état restait stationnaire. Comme beaucoup de personnes m'avaient souvent dit : « Mais pourquoi ne prenez-vous pas les Pilules Pink, » j'ai voulu faire l'essai de ces pilules. Les Pilules Pink, en quelques semaines de traitement, ont fait pour moi ce que les autres médicaments n'avaient pu faire. Elles m'ont remarquablement guérie. J'ai retrouvé toutes mes forces et j'ai si bonne mine qu'il ne semble pas que j'aie été malade si longtemps. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gablin, 63, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Mouvement administratif

M. Bruni, sous préfet de Puget-Théniers, est nommé sous-préfet de Saint-Marcellin.

M. Flach, sous-préfet de Castellane, est nommé sous-préfet de Puget-Théniers.

M. Arrighi, chef de cabinet de préfet, est nommé sous-préfet de Castelnaudary.

M. Lacx, licencié en droit, est nommé conseiller de préfecture de l'Ardèche.

Enregistrement

M. Vial, receveur de l'enregistrement, à Joyeuse, dans l'Ardèche, est nommé conservateur des hypothèques, à Sartène.

A l'arrivée

M. Maufredi, notre nouveau commissaire de police, est arrivé hier matin, par le courrier de Nice.

M. Maufredi se rendra demain à Ajaccio, où M. le Préfet procédera à son installation.

Nous sommes heureux de présenter à notre compatriote nos meilleurs souhaits de bienvenue.

La Corse au Salon

Les critiques d'art signalent à l'exposition de peinture du salon d'automne deux tableaux sur la Corse : le « Golfe d'Ajaccio » et les « Oliviers » par Schnerb.

Nouvelles universitaires

M. Dominique Zavaro est nommé professeur de cinquième au lycée de Constantine.

Accident

Un grave accident s'est produit hier soir, vers 8 heures, dans le vestibule de l'immeuble portant le numéro 27, du Bd Paoli.

La nommée M. descendait les escaliers dans l'obscurité, quand elle fit la rencontre d'un chien qui la fit trébucher.

La malheureuse, effrayée, tomba en syncope, et se fit plusieurs contusions à la figure.

Elle a été transportée immédiatement à l'Hôpital Civil.

Certificat d'études primaires

Dans notre compte-rendu d'hier des examens du certificat d'études primaires, c'est Mlle Noëlie Nicolai qu'il faut lire, et non Nicolai.

Contributions indirectes

M. Quelghem, commis principal des contributions indirectes de 3e classe, à Bastia, est promu à la 2e classe. Toutes nos félicitations.

Comité d'Aviation

Les membres du Comité d'aviation sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain soir 24 octobre à 8 h. 1/2 au Cyrnos Palace.

Le Secrétaire, GUITTON.

Pensions

M. Calisti Jean-Noël, patron de 1re classe ; 28 ans 4 mois 8 jours de services. Pension de 1.131 francs avec jouissance du 1er juillet 1911.

Mme Michaux Marie-Françoise-Apoline, Veuve Casanova. Le mari chargeur des postes. Pension de 398 francs avec jouissance du 27 juillet 1911.

M. Paggianelli Antoine-Dominique, brigadier de 1re classe des eaux et forêts ; 29 ans 8 mois 10 jours de services. Pension de 960 francs avec jouissance du 11 juin 1911.

Contraventions

A deux reprises différentes, dans la journée d'hier, le nommé C. N., 20 ans, boulanger, a été mis en contravention pour avoir exercé des violences légères contre les nommés G. F. et C. P.

Finalement, dans la soirée, il trouva moyen de se faire encore conduire au poste, pour avoir été trouvé dans la rue, en état d'ivresse manifeste.

Le 606 est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.

Cours secondaires

Le Proviseur du Lycée, Directeur des Cours secondaires de Jeunes Filles, a l'honneur d'informer les familles que les cours préparatoires au baccalauréat sont dès maintenant ouverts aux Cours secondaires.

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.-N. Mattei, place Saint-Nicolas.

On demande

Un appartement non meublé de 6 à 7 pièces.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Dépôt de futailles vides à vendre, maison AICAUT.

Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap

AVIS

Madame Oreste Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

Voir annonce à la 4e page.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux

Joseph LUCCHETTI

livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant

(Voir l'annonce à la 4e page)

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

ASSOCIATION NATIONALE DES OFFICIERS RETRAITÉS. — Messieurs les Membres de cette Société sont priés de se réunir le 23 octobre, à 3 heures du soir, à l'Hôtel de Ville.

Le Vice-Président, C^H. MORONI.

AU BON MARCHÉ

A la grande réserve des huîtres de Maronnes. — Moules et Clovisses.

ANGE GIULIANI dit Malakof

Vente en gros et au détail

tous les matins Place du Marché

ON PORTE A DOMICILE

Dépôt pour Bastia et l'Intérieur : Café des Messageries, 8d Paoli, 19.

LE CABINET

de Madame MASSEL

DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

Vente de vigne américaine

Rupestris Monticola

Plants racinés et boutures

Les boutures à 16 fr. le mille

S'adresser à BUTALI Pierre-Ambroise, à Chiosello, près Borgo.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Orno

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

CABINET

François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce

13, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Arrangements entre débiteurs et créanciers. — Arbitrages

J'ai acheteurs de *propriété aux environs de Bastia* et *d'appartements divers.*

Me donner indications et prix d'urgence.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

Le mariage de M. Caillaux

Paris, 22 octobre.

Le mariage de M. Caillaux, président du Conseil, avec Mme Léo Claretie, a été célébré hier soir, dans la plus stricte intimité.

Quelques membres du Gouvernement et amis du président du Conseil assistaient seulement à la cérémonie.

Postes et Télégraphes

Paris, 22 octobre.

M. Benetti, facteur surnubain à Ajaccio, est nommé facteur des postes dans cette ville, par permutation avec M. Giudici.

TOULON

GRAVE ACCIDENT à bord de la « Patrie »

Toulon, 22 octobre.

La ville de Toulon a failli encore être le théâtre d'une épouvantable catastrophe maritime, et notre Marine Nationale a risqué une nouvelle fois d'être plongée dans le deuil.

Un grave accident s'est produit à bord du cuirassé *Patrie*, pendant que cette unité navale procédait à des exercices de tir, et ce n'est que par miracle que le cuirassé n'a pas sauté.

En effet, pendant la manœuvre, un monte-charges, rempli d'obus, s'est rompu brusquement, et les nombreux projectiles tombèrent à fond de cale.

Par miracle, aucun des obus n'éclata.

On s'explique difficilement comment les projectiles ont pu être projetés si violemment sur le sol sans faire explosion.

Si un seul avait éclaté, le cuirassé aurait été infailliblement éventré.

Tentative de sabotage
A BORD DU « MIRABEAU »

Une très grave affaire de sabotage est venue aussi, aujourd'hui, jeter une consternante émotion dans notre ville.

Trois matelots de l'équipage du *Mirabeau* ont été mis en état d'arrestation pour tentative de sabotage à bord de ce cuirassé.

En effet, on s'aperçevait ce matin, à bord du *Mirabeau* que le convertisseur électrique ne fonctionnait pas.

Il avait été en partie détruit par des mains criminelles.

Les premiers soupçons se portèrent sur trois matelots, lesquels ont été immédiatement arrêtés.

En poussant plus loin les investigations commencées, on a pu s'apercevoir que de criminels saboteurs avaient déjà préparé une nouvelle catastrophe de la *Liberté*.

Les vannes destinées au noyage des soutes du *Mirabeau* fonctionnaient en effet difficilement, et venaient d'être sabotées par des individus à la solde d'agents antifrançais et antipatriotes.

Une enquête est ouverte sur cette grave affaire.

On ne désespère pas maintenant de connaître hélas ! les véritables causes de l'explosion de la *Liberté* qui, il y a un mois à peine, plongeait la France entière dans le deuil.

EN ALGÉRIE

LE SCANDALE D'OUDJA

Mise en liberté des fonctionnaires

Paris, 22 octobre.

On confirme aujourd'hui d'Oran la nouvelle de la mise en liberté de MM. Destailleur, haut commissaire du gouvernement français ; Pandori, capitaine des douanes ; de Largeon, vice-consul de France, et du cadi d'Oudja, arrêtés et conduits à Temsou, par ordre du général Toutée, commandant la division d'Oran.

Le général Toutée a reçu de M. de Selves, l'ordre formel de remettre les prisonniers en liberté, et de surseoir à l'instruction de cette grave affaire, jusqu'à l'arrivée des commissaires du gouvernement, qui sont chargés de l'enquête.

Constantinople

VASTE INCENDIE A STAMBOUL

500 *maisons détruites*

Paris, 22 octobre.

Un télégramme de Constantinople annonce qu'un vaste incendie s'est déclaré, hier, dans un des plus vieux quartiers de la ville.

Plus de 500 maisons ont été détruites par le feu, qui n'a pu être éteint immédiatement malgré la promptitude des secours organisés.

Le quartier incendié n'est plus qu'un vaste brasier.

Les dégâts sont énormes.

LES NÉGOCIATIONS
Franco-Allemandes

Les pourparlers prennent bonne tournure

Paris, 22 octobre.

D'après les nouvelles parvenues de Berlin, les négociations qui, pendant plusieurs jours, avaient piétiné sur place, ont avancé considérablement depuis les derniers entretiens.

Il y aurait témérité à voir les choses d'un œil trop optimiste, mais le sentiment général est que les pourparlers sont actuellement engagés dans une bonne voie.

La combinaison recherchée par M. Jules Cambon et M. de Kiderlen pourrait donner satisfaction aux deux pays.

La Presse allemande

Les journaux allemands continuent leur campagne de dépréciation du Congo Français.

« L'opinion publique allemande, disent-ils, est défavorable à l'acquisition du Congo, parce qu'elle ne considère pas comme avantageuse cette colonie.

» Il faudrait envisager un nouvel objet colonial. »

L'INSURRECTION EN CHINE

La victoire des insurgés A HAN-KÉOU

Paris, 22 octobre.

Les derniers télégrammes de Han Kéou annoncent que l'armée impérialiste et l'armée révolutionnaire sont toujours aux prises.

Après les premiers succès des insurgés, de nombreuses défections se sont produites parmi les troupes loyales.

Les nouvelles des victoires successives des rebelles, que l'on croyait exagérées, sont de plus en plus confirmées.

La révolution dans le Nord

D'après un télégramme de Han-Kéou, l'insurrection gagne le Nord de l'Empire.

Les insurgés ont envoyé plusieurs bataillons pour commencer le siège des principales places dans le Nord.

A PÉKIN

Malgré les démentis officiels, la situation est, paraît-il, très critique à Pékin, où l'on s'attend à de graves désordres.

Les troupes impériales sont très surveillées.

Les ordres les plus sévères ont été donnés pour étouffer tout germe de révolte.

Le Voyage du PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE A NÉRAC

L'inauguration du monument élevé au physicien Romas

Nérac, 22 octobre.

M. Fallières, président de la République, est arrivé ce matin, à 9 heures, à Nérac.

Il était accompagné de MM. Pams, ministre de l'Agriculture, et Chaumet, Sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes.

A la gare

Au moment où le train présidentiel entre en gare, la foule massée aux abords applaudit frénétiquement.

Des pétards placés sur la voie éclatent, et les musiques jouent la *Marseillaise*.

M. Fallières est reçu par le préfet de Lot-et-Garonne, le sous-préfet de Nérac, le maire de la ville, et toutes les autorités civiles et militaires.

Pendant que les 101 coups de canon réglementaires saluent le Chef de l'Etat, le Maire de Nérac reçoit M. Fallières dans la salle d'attente des premières, ornée, pour la circonstance, de drapeaux tricolores, de fleurs et de verdure.

Le discours du Maire

Dans une courte allocution, le maire souhaite la bienvenue au Président de la République.

Il rappelle les douloureuses circonstances qui ont obligé le gouvernement à renvoyer cette belle cérémonie, et adresse un salut ému aux victimes de la *Liberté*.

Le chef de la municipalité assure M. Fallières des sympathies des habitants de sa commune.

En quelques mots, M. Fallières répond aux souhaits de bienvenue qui lui sont adressés.

Le Cortège

Le cortège présidentiel se met ensuite en marche, au milieu des cris enthousiastes de la foule.

L'Inauguration

A 10 heures, M. Fallières se rend à la cérémonie d'inauguration du monument élevé au physicien de Romas.

Sur tout le parcours, une foule nombreuse acclame longuement le Président de la République.

Plusieurs discours sont prononcés.

A midi, la cérémonie est terminée.

Le Banquet

A midi 30, un grand banquet est offert au Président de la République, par la municipalité.

Au champagne, des discours sont prononcés par le Maire de Nérac, le Préfet et le président du Conseil général.

En termes éloquents, M. Fallières répond à ces souhaits de bienvenue.

Il fait l'éloge de la population de Nérac qui a toujours été dévouée à la République.

EN ITALIE

La Catastrophe de Trabonella

44 Cadavres

Rome 22 octobre.

L'émotion est toujours très grande à Trabonella, où le sauvetage continue au fond de la mine, dans les galeries de laquelle s'est produite la terrible explosion de grisou.

L'affluence est énorme aux abords du puits, où des scènes émouvantes se produisent, quand les sauveteurs remontent les cadavres des malheureuses victimes de la catastrophe.

On a déjà retrouvé 44 cadavres, et on redoute d'avoir à pleurer bien d'autres pères de familles ou jeunes gens victimes héroïques de leur dur labeur.

L'Enquête

L'enquête se poursuit activement pour découvrir les causes de l'explosion et établir toutes les responsabilités.

L'examen des cadavres pourra donner des indices certaines sur les causes de la catastrophe.

Les Secours

Les secours continuent à être distribués aux familles des victimes.

Le préfet et l'évêque sont sur les lieux.

ELBEUF

SUICIDE

DU DÉPUTÉ-MAIRE

Elbeuf, 22 octobre.

Un tragique événement vient de se produire dans notre ville.

M. Mouchel, député et maire socialiste d'Elbeuf, s'est suicidé dans la matinée, en se logeant deux balles de revolver dans la tête.

Le malheureux s'était enfermé dans les sous-sols de la mairie, et c'est là qu'il a mis à exécution son sinistre projet.

Au bruit des détonations, on se porta immédiatement à son secours.

M. Mouchel gisait à terre, inanimé, baigné dans une mare de sang.

Le député d'Elbeuf a pris cette fatale détermination, à la suite du mauvais état du budget de la ville.

Vivement préoccupé par le déficit accusé dans les finances communales, il résolut de mettre fin à ses jours.

HOTEL LIMAROLA

27, *rue l'Opéra, BASTIA*

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis* de la *Poste*, à proximité à la fois de la *Gare* et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio

en face les jardins de la Préfecture

Entièrement remis à neuf

(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

SERVICE DE VAPEURS

ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastel, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

Machine à Tricoter

TRAVAIL DANS SON TOUT L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Corbara en face Scolasi.

Joindre un timbre pour la réponse.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Risnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0.30

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 27 litres.
Pétrole épuré en fûts de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Pholoise, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 13, Place Saint-Nicolas. Bastia.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les-Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.

Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouches soignées, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs

BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : **M. J. Moretti**, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse)

Bulletin de souscription à détacher

CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.
Nom _____
localité _____
dép. _____ en gare à _____

N.B. Le bulletin ci-dessus sera rigoureusement exigé

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face
ASSURANCES : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

Installation à Gaz
JEAN CINI
EX-OUVRIER DE GAZ
Bastia, 13, *Boulevard Paoli*
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et économique instantané

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE LA CORSE 40 fr.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Toutes pratiques rigoureusement tenues à jour.
France : 10 cent. — Abonnement d'un an : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 61, rue St-Lazare, PARIS.

LES MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.
Ce sont les femmes atteintes de métrite
Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insupportables ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été suppliciées par Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Maux noires. Elles ont consulté des Docteurs, continuent à souffrir dans le bas-ventre et comme un poids énorme les rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit agir en temps constant et régulier de la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les stimule, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.
La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit sûrement, mais à la condition qu'on en use sans interruption, jusqu'à guérison complète de toute douleur. Il est bon de faire cho[illegible] pour les injections avec l'Hygiénique des Dames (1 fr. 25 la boîte).
Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir la Métrite, les Fibromes, les Hémorragies, les Accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.
La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. 3 fr. 50 le flacon, 4 fr. 40 franco. Les 2 flacons contre mandat poste 10 fr. 50 adressé Pha Mag. DUMONTIER, 1, place de la Cathédrale, Rouen.
(Notice et renseignements gratis et francs)

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves! à qui prouvera que la célèbre Eau capillaire du docteur F. OLIVE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans les cas les plus désespérés. Pour recevoir gratuitement une [illegible] écrire à M. F. OLIVE, 102, Rue des Archives, PARIS.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule **L.-N. MATTEI**
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE. — N° 253 — MARDI 24 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclame (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 50 m. — Coucher, 5 h. 7 m.
Dernier quart., le 14. — Nouv. Lune, le 21
Fête d'Aujourd'hui : Les Saintes Reliques
Fête de Demain : Saint Jean de Capistrano.

23 OCTOBRE

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

Contre les Mandchous ; pour la République. — La Jeune Chine. — Les progrès de l'insurrection. — Youan Chi-Kai contre Sun Yat Sen. — Le secret de demain. — La guerre Italo-Turque. — Vellléité de résistance à Constantinople. — La guerre douanière. — La discussion continue sur la question des concessions territoriales au Congo.

La dynastie Mandchoue était depuis longtemps l'objet d'une hostilité grandissante. Les sociétés révolutionnaires qui pullulent en Chine ne cessaient de miner sourdement le pouvoir. Les mauvaises récoltes dans la vallée du Yang-Tsé désastré- par le froid, la grêle et les inondations en créant partout la misère si la famine avaient jeté dans ces associations un grand nombre d'hommes du peuple.

Les exactions commises par les mandarins dans l'entreprise du Grand Central Chinois Hin-Khou-Pékin où avaient été gaspillés les dix millions de taels souscrits par les gens du Setchouen et du Hounan ; la rapine des concessions accordées à ces deux provinces pour couvrir la réalisation du chemin de fer à des capitaux étrangers, malgré toutes les garanties offertes aux porteurs des anciennes actions, furent autant de raisons qui déterminèrent une agitation habilement entretenue par les révolutionnaires à tendances modernistes et fournirent l'élément nécessaire à l'émeute.

Après la révolte de Canton, au printemps dernier, les révolutionnaires hostiles à la Monarchie n'étaient terrés, mais n'avaient pas désarmé. Des auxiliaires se recrutaient tous les jours parmi les jeunes lettrés et aussi dans les rangs de l'armée récemment modernisée. Une jeune Chine se créait, comme, à Salonique, s'était organisée la Jeune Turquie.

Bientôt l'occasion s'offrit de couvrir les hostilités, et aujourd'hui S. M. l'Empereur de Chine se trouve aux prises avec un redoutable mouvement révolutionnaire. Déjà le principal centre commercial de la Chine, Hin kéou, est aux mains des insurgés. Ils sont les maîtres de l'important arsenal de Han Yang, et de Won-Chang où se fait la frappe des monnaies. On dit qu'un général commandant le 21e corps d'armée est passé du côté des rebelles. A Won-Chang la République a été proclamée. Nankin et Kiou Kang qui sont deux ports importants du Yang-Tsé, sont menacés. Les armées impériales sont en marche : le gros des troupes est arrivé à Sin Yang-Tcheou près de la frontière du Houpé. Youan Chi-Kaï, l'homme d'Etat dont l'autorité n'a cessé de grandir jusque dans la disgrâce, va, dit-on, partir pour le Sud, avec les destinées de la monarchie mandchoue entre les mains. Aura-t-il la force d'endiguer le courant révolutionnaire et de faire rentrer les insurgés qui semblent avoir pour eux l'appui moral des masses ? C'est le secret de demain.

Le soin qu'ont pris les chefs de l'opposition d'assurer les contacts de leur volonté de protéger dans leurs personnes et dans leurs biens les étrangers, et de faire savoir aux puissances que le « gouvernement républicain militaire » reconnaîtrait tous les traités et emprunts conclus avant la révolution et maintiendrait les privilèges obtenus par les étrangers, marque assez avec quelle sagesse politique est conduite la politique des révolutionnaires chinois et combien on peut en être rassurés pour la dynastie les conséquences.

Sun-Yat Sen et ses amis en Chine, comme le comité Union et Progrès de Salonique en Turquie dirigeant sur l'armée et sur une dictature militaire pour asseoir leur autorité et rendre possible la réforme constitutionnelle et sociale de leurs rêves. — Puisse la jeune Chine être aussi heureuse que la Jeune Turque dans son effort de libération et la République des Célestes s'épargner les fautes où sont tombés et menacent de s'enliser, pour n'avoir pas assez regardé du côté de la République française, nos amis ottomans !

—)o(—

Tandis que s'embrase l'Extrême-Orient le feu qui constamment couve sous la cendre dans les Balkans menace d'incendier la vieille Europe. Aussi la nécessité apparaît-elle à tous les yeux comme la fin à la guerre italo-turque. Désolé aux de rues et entre les deux gouvernements dans un but on paraît chercher la base d'un accord par lequel seraient ménagées les susceptibilités de la Turquie et qui consisterait dans le maintien d'une certaine suzeraineté religieuse du Sultan sur la Tripolitaine.

En attendant l'effet de ces efforts ministériaux la guerre demeure sans d'être officiellement déclarée par la publication au journal officiel ottoman d'un décret qui frappe de 100 000 sur le territoire de l'Empire les marchandises de provenance italienne. D'autre part, Munir Pacha vient d'être déposséder de son commandement pour crime d'inaction et remplacé à Tripoli par le colonel Nazim Bey, dont on connaît l'audace et la décision.

Ce sont là les signes d'une volonté arrêtée de résistance de la part de la Turquie. Pas son côté l'Italie serait décidée après avoir occupé les ports du littoral de la Tripolitaine d'exiger l'adhésion de la Turquie à l'annexion, sous menace d'occuper Mitylène et de bloquer les détroits.

A Constantinople le Cabinet Said Pacha joue ses dernières sur les résolutions qu'il va prendre et peut-être l'avenir même du nouveau régime.

—)o(—

Quant aux négociations franco-allemandes, elles se poursuivent à Berlin avec une régularité qui fait bien augurer de la solution définitive. Si la France se résout à céder une partie du Congo, ce ne peut être vraisemblablement qu'à condition que l'Allemagne, sourde aux criailleries des pangermanistes et accueillante aux suggestions conciliantes, accepte un échange où se trouvent respectés les droits des deux grands pays et consolidés leurs intérêts réciproques dans une équitable mesure. Dans la tractation à intervenir il ne peut y avoir ni vainqueur, ni dupe. Tout contrat qui serait dans ce cadre serait vicié dans son origine, sans force et sans durée. Or l'intérêt commande de conclure un accord qui loin d'être une pomme de discorde demeure un gage de relations cordiales pour l'avenir. Le Ministère Caillaux joue une grosse partie. Nous souhaitons très sincèrement qu'il la gagne.

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

LES CHINOIS A PARIS

La Chine est à l'ordre du jour. Sergines, des *Annales*, reproduit à ce propos les curieuses confidences de M. Marcel Bidot-Saillard sur la colonie chinoise de Paris. Nous détachons de sa chronique ce piquant croquis :

« Mes amis chinois arrivent exactement à l'heure dite, saluent fraîchement le bonjour, prennent place vans mot dire sur un siège. A table, ils varient peu, mangent avec appétit la cuisine française : leurs mets favoris sont le gâteau de riz et la salade russe ; le fromage leur répugne. Ils ne fument pas et boivent rarement du vin.

« M. le Directeur de l'imprimerie chinoise parle également français, sa voix est murmurante. Sa maigreur et sa petite taille se perdent dans une redingote noire, sa face pâle, émaciée, trahit une santé fragile. Au charme languissant de sa conversation, on constate une évolution remarquable, un jugement précis et une fine acuité d'observation. Il est timide sans gaucherie, sérieux sans pédanterie, malin sans roublardise. Des mages anciens, il a conservé l'habitude de porter autour du cou un large col de fourrure gris, qui remplace la fausse col.

« Son associé, M. Min Yan, Etale, sous un dolman noir qui le moule, une carrure athlétique de Mandchou. Sa large figure plate, sans cesse épanouie de rire, s'originalise de traits étranges ; c'est ainsi que ses yeux, à peine brillés, ont des éclats fugitifs, des expressions moqueuses ou tragiques, dont on s'étonne. Une chevelure abondante et rebelle encadre un beau front droit, qui affirme une intelligence développée.

« Son adresse est extrême. En quelques secondes, il répare une poupée mutilée que lui tend sa petite sœur. Il découpe fort bien des silhouettes. Ses mains sont jolies, nerveuses, animées de mouvements précis, l'épiderme satiné ambré de veines qui donnent à sa peau une nuance blondine.

« Tous adoptent notre civilisation sans, pour cela, renoncer à la leur. Au contraire, les coutumes de leurs ancêtres semblent leur être chères ; ainsi, en février dernier, Jour de l'An chinois, ils se réunirent dans le local du quartier de la Madeleine et firent un long festin à la chinoise. L'un avait, à l'occasion de cette fête, fait venir des nageoires de requin et des nids d'hirondelle ; et ce fut pour eux une source de joie, dont nous n'avons pas idée, de pincer de droite à gauche, avec les bâtonnets en ébène boule noirâtre, les bouchées qu'ils mangeaient autrefois.

« Quant aux minuscules fillettes chinoises nées à Paris, leur intelligence est signalée par deux civilisations, qui font d'elles de petits êtres infiniment rares et supérieurs. Leur mentalité d'Asiatiques raffinées et méditatives s'est peut-être un peu pervertie, mais retrempée et régénérée dans notre civilisation plus vigoureuse. Chez elles on le rêve de somptueuses soies brodées : pour sortir dans la rue, on les habille comme les petits garçons français. Vives, comiques, joyeuses, rieuses, elles ont des réflexions où se révèle l'ingéniosité héréditaire. Dernièrement, au Jardin d'Acclimatation, Mlle Loro, âgée de cinq ans, veut monter sur l'éléphant.

« Après avoir fait le tour réglementaire, descendue de la massive monture, Loro me dit bas à l'oreille ;

« — Tu sais, je voulais monter sur l'éléphant pour rentrer à la maison, parce que je suis fatiguée. »

Le Mérite Agricole

L'Ordre du Mérite agricole, créé en 1883, par M. Méline, ne comportait tout d'abord que le grade de chevalier ; on créa en 1887 le grade d'officier, et en 1900 celui de commandeur.

De 1883 au 30 décembre 1910, il a été fait dans cet ordre 66.378 nominations dont 1.345 à l'étranger.

En 1883, on ne créa que 116 chevaliers, et le nombre alla toujours en augmentant, 1.118 en 1894 ; 2.278 en 1900 ; 4 369 en 1904 ; 5.905 en 1906, et enfin 7 299 en 1910, total des nominations de chevalier, 64.847.

On nomma en 1887, 27 officiers, 307 en 1900, 1.100 en 1910. En 1900, on nommait 64 commandeurs. Il a été fait au 31 décembre 1910, 8.006 promotions d'officier, et 635 de commandeur.

On croit que le chiffre de nominations de 1911 n'atteindra par celui de l'année précédente, 8.465, mais on se rattrapera en 1912, bonne année d'élections, puisqu'en janvier, il faudra procéder au renouvellement triennal du Sénat, et en mai aux élections municipales générales.

---

42 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NAGLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

III

CRUELLE CONFIDENCE

Et il s'enfuit dans son cabinet de travail pour écrire sa pénible confession. Un instant, la surprise, la stupeur, un je ne sais quoi tenant de l'insomnie et de la honte dominèrent les deux jeunes gens enlacés éperdument. Là-bas, au dernier tournant de l'allée, de Kérouelle, dans sa fuite rapide, disparaissait. Un mois mois des rêves de jeune femme :

— Annette !... Annette...

Des sanglots brisèrent la dernière syllabe de son appel. M. de Selly frissonna. Pourquoi ces pleurs. Quel était le mystère qui [illegible] toute l'horreur tragique. Un mouvement de miséricorde faisait palpiter son âme généreuse et chevaleresque. Et la tête en feu il déposa sur le front de la pauvre éplorée un chaste baiser. Ce fut le réveil... Annette se dégagea pour expliquer le motif de son chagrin :

— J'ai vu Bernard... il savait, vous vous de me dire, toute la honte qui pesait sur mon père...

Des sanglots déchiraient sa voix...

— Pauvre petite, fit Gaëtan avec compassion...

Annette reprenait :

— Ai-je eu tort !.. Je ne sais, mais ce brave garçon m'a répondu, m'a éclairé même sans détour... « Que sait-elle ? pensait le comte de Selly... s'agit-il de Maurice Weigar ou de ce douloureux passé dont elle fut l'innocente victime ?

— Maurice... mon fiancé... s'écria Annette à travers ses larmes, a été arrêté... lui, la loyauté même.

De ses caresses, de ses paroles, Gaëtan essaya de consoler la désespérée ; rien n'y faisait, elle avait l'âme torturée irrémédiablement. Et à tout ce que de Selly tentait pour la rasséner à la tranquillité, elle s'écriait :

— Que lui reproche-t-on... lui dont la droiture est au-dessus de tout soupçon. Et puis non... tuidement, elle ajouta :

— Maurice est en prison pour m'avoir trop aimée... son amour était mal vu de mon père et de ce bandit qui se comme Paul Nerrol... alors, par vengeance, on a trouvé... inventé une infamie et... et vous savez le reste...

En divant ces derniers mots, la jeune fille eut un moment de désespoir encore plus violent. Devant tant de souffrance aiguë et sincère, Gaëtan restait muet ; il sentait monter en lui un immense mouvement de générosité pitié ! Maintenant, ils s'étaient assis l'un près de l'autre, Annette anéantie, chose inerte dans les bras du jeune homme qui se dépensait en paroles de compassion... A les voir si unis dans la détresse, on n'eût jamais pu croire que Gaëtan eût jamais été un suppliant d'Annette Golieuse, bien au contraire, pour un étranger, témoin de cette scène touchante, on en trouvait en face du frère prodiguant ses tendresses, ses consolations à sa plus jeune sœur. Mystère insondable de la vie ! Annette est sœur de Gaëtan et elle s'abandonne à lui, malgré elle, obéissant à la voix du sang, pour trouver en lui le frère puissant et protecteur. Enfin, Annette relevait sa tête blonde éplorée, ses grands yeux bleus brillèrent à travers l'écran diaphane des larmes d'argent et elle dit avec décision :

— Je veux repartir tout de suite...

— Tout de suite !... Et où ?

— Chez mon père !

Vous n'y pensez pas ! Comment se- [illegible] vous faire ?

— Que m'importe ?

— Chère petite, votre témérité m'alarmerait... non... non... ne persistez pas dans ce désir.

— Je dois agir... il le faut...

— Avez vous bien réfléchi ?

— Oui, j'ai pesé le pour et le contre. Mon père se vengera, peut être, mais il m'écoutera, et quand j'aurai fini de parler, il ne me refusera pas de faire les démarches nécessaires pour sauver Maurice.

— Je voudrais vous laisser cette naïve confiance...

— J'emploierai tous les moyens pour arriver à mes fins !.. Ensuite, advienne de moi que pourra ; je ne tiens plus à la vie, elle m'est trop cruelle.

— Ne parlez pas ainsi, chère Annette... la vie vous ménage encore de longues années de bonheur... nous vous aimons... nous...

— Pour cela, il faut m'obéir... il faut me ramener à Thouarec... je veux rentrer à l'hôtel de la Terrasse, au aéroplane.

La comte de Selly ne put s'empêcher de sourire.

— Les femmes sont des êtres exquis, déclara-t-il, avec elles le romanesque ne perd jamais ses droits.

Mais elle n'entendait rien... elle ne se berçait pas de ces douces paroles. Elle le suppliait les mains jointes tendues vers lui en une fervente prière. Troublé, hors de lui, Gaëtan pressait sa tête entre ses mains et murmurait :

— Que dois-je faire ?

— Vous me ramènerez chez...

Elle allait dire : chez mon père... Elle s'arrêta... Avait-elle entendu la confidence de M. de Kérouelle ? Savait-elle que Gaëtan était son frère ?

— Je vous promets de vous reconduire à l'hôtel de la Terrasse... dans quelques jours...

Annette s'est levée, va droite vers la mer et sa réponse Gaëtan l'entend, si fière avec sa tête haute, encore refrognée, dramatique, par le défi envoyé à l'espace. Comme ses sentiments vacillent à nouveau en face de cette enfant qui n'a peur de rien ! S'approche d'elle, regarde de tout près ses yeux et la serre presque sauvagement contre lui... La crise touchait à son paroxysme, Annette était à bout de force, brisée d'émotions ; une pâleur livide avait remplacé sur ses joues les délicates couleurs habituelles, les belles torsades dorées de ses cheveux n'étaient silloonées, on voyait qu'elle sortait d'une lutte terrible ; et la fleur délicate que la tempête a flétrie de son vieillir violent et meurtrier. Gaëtan, la voix chargée de douceur, lui dit ;

— Annette, maintenant je vous ai donné ma parole de vous ramener ; à votre tour, donnez-moi la vôtre d'aller vous reposer... faites-vous servir le dîner dans votre chambre... vous êtes pâle, défaite...

SERVICES MARITIMES POSTAUX

Cahier des Charges

concernant l'exploitation des Services Maritimes Postaux entre le Continent et la Corse.

(Compagnie Fraissinet)

CHAPITRE V

Service Postal et Télégraphique.

Art. 32. — L'entreprise s'engage à transporter pour le compte de l'Etat, sans aucune rétribution, toutes les dépêches que l'Administration des postes aura à lui confier, non seulement à chacun des départs réguliers, tels qu'ils auront été fixés, mais encore toutes les fois que les paquebots feront sur les lignes concédées une traversée supplémentaire.

Art. 33. — Une boîte mobile est attachée au grand mât de chaque paquebot pour y recevoir les lettres que le public voudrait y déposer dans les différents ports ou escales. Ces boîtes sont fournies et entretenues par l'entreprise. Elles sont construites en bois de chêne et présentent les dimensions prescrites par le ministère des postes et des télégraphes. Elles sont garnies d'une porte fermant à clef et portant à l'extérieur l'inscription apparente : *Boîte aux lettres*. A l'arrivée du paquebot dans chaque port tête de ligne ou escale, s'il n'y a pas de contrôleur des services maritimes postaux à bord, les agents de l'entrepreneur chargés de transporter les sacs au bureau de poste y portent en même temps la boîte qui est ouverte immédiatement par le receveur et remise auxdits agents, après l'extraction des lettres qui s'y trouvent.

Art. 36. — Il peut y avoir à bord de chaque paquebot un agent des postes nommé par le ministère des postes et des télégraphes et payé par l'Etat, auquel sont confiées la réception, la conservation et la transmission des dépêches (1).

Art. 42. — Le concessionnaire doit coopérer au service et au transport des colis postaux, conformément aux lois, conventions, règlements et tarifs en vigueur, et selon les instructions de l'Administration des postes.

Il est entendu notamment que les colis postaux peuvent être expédiés contre remboursement ou avec déclaration de valeur et que les colis postaux n'excédant pas 5 kilos ne sont soumis à aucune condition limitative de volume et de dimension, les colis d'un poids supérieur à 5 kilos pouvant seuls être astreints à un maximum de volume de 55 décimètres cubes.

Le concessionnaire est tenu : au départ, de recevoir les colis dans ses agences ; à l'arrivée, de les débarquer en douane, d'accomplir les formalités douanières et de distribuer à domicile ou à l'agence, selon le cas, les colis destinés aux ports français ou zones de débarquement.

CHAPITRE VI

Transports de l'Etat.

SECTION PREMIÈRE. — *Personnel.*

Art. 44. — Le concessionnaire est tenu de réserver, à chaque départ de France ou de Corse, le nombre de places ci-après, pour les passagers de l'Etat, savoir :

Dix places de 1re classe ;
Vingt places de 2e classe ;
Trente places de 3e classe ;
Cent cinquante places de 4e classe.

Art. 45. — Les ministres et le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes ont la faculté d'accorder des passages aux frais de l'Etat, avec ou sans vivres.

Les personnes qui obtiennent des passages sans vivres doivent acquitter, entre les mains des agents de l'entreprise, le prix de nourriture tel qu'il est fixé par l'article 77. A cet effet, elles sont munies par l'autorité compétente du lieu d'embarquement, de bulletins indiquant la somme qu'elles doivent payer à l'entreprise.

Ces passages sont payés au concessionnaire aux prix du marché.

Art. 46. — Les fonctionnaires et agents des services publics en France et en Corse, les militaires et marins de tous les grades et employés militaires, leurs femmes, enfants et ascendants, frères et sœurs, à la condition qu'ils vivent sous le toit des fonctionnaires, militaires ou marins intéressés, sont admis sur les paquebots aux prix et conditions indiqués à la section IV du présent chapitre, à charge de payer directement au commissionnaire le prix de leur passage et de leur nourriture.

(*A suivre*).

(1) Jusqu'à nouvel ordre il ne sera placé de contrôleur des services maritimes postaux sur aucune ligne.

Syndicat Agricole de la Corse

Distribution de Châtaigniers

MM. les Présidents des associations agricoles, les maires, les propriétaires et les cultivateurs qui désirent participer à la distribution des plants, provenant des pépinières de châtaigniers du Syndicat agricole de la Corse, sont priés d'adresser leurs demandes collectives ou individuelles, soit à M. le Président du S. A. C., soit à MM. les Directeurs des mines de Barchetta et de Casamozza.

Ces arbres sont livrés gratuitement et expédiés de la gare de Bigugliа en port dû.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

La flotille d'Ajaccio

Le Ministre de la Marine vient de décider que les huit torpilleurs d'Ajaccio seront remis à la flotille de Toulon, le 1er novembre, et remplacés à Ajaccio par une escadrille composée de l' « Arbalète, » l' « Arc, » le « Burl, » la « Sarbacane, » la « Pertuisane, » la « Hallebarde, » dont les cinq derniers éléments seront envoyés à la même date à Ajaccio, par Bizerte, Oran et Toulon.

L' « Epée » qui doit venir à Ajaccio, comme bâtiment de remplacement, arrivera après la réparation de ses chaudières qui s'effectuera à Toulon.

Communication de la Marine

M. le Commandant de la Marine a reçu de M. le Ministre de la Marine, le télégramme suivant :

« Je vous prie de porter à la connaissance des Administrateurs de l'inscription maritime, pour en informer sans retard les navigateurs, que la Sublime Porte vient de notifier aux Missions Etrangères que les ports de Salonique et de Smyrne ont été mis en état de défense au moyen de mines de contact ; dans chacun de ces ports, un bateau-pilote, effectuant son service en permanence, indiquera aux navires neutres la direction à prendre tant à l'entrée qu'à la sortie.

EXIGEZ LES

GALETTES COSTE

Rondes et Carrées

MARQUE « LE BÉBÉ »

Avancement des Percepteurs

Les percepteurs dont les noms suivent ont été inscrits sur le tableau d'avancement :

de 4re classe, pour une meilleure 4re classe, M. Marcantony, d'Olmeto,

de 2e classe, pour 1re, MM. Frigara, de Lorì ; Benetti, de Sartene-banlieue ; Antona, de Sainte-Marie-Siché ; Sofini, de Cervione ; Papi, de Murviel ; Gabrielli, de Moctomis,

de 3e classe, pour meilleure 2e, MM. Sodini, de Cervione ; Gianini, de Bonifacio ; Folacci, de Sari-d'Orcino ; Quenessenon, de Vico ; Santi, de Peyriac ; Peretti, de Saint Laurent ; Raffaelli, de Mostarin ; Hinichetti, de Bellène ; Bianchi, de Manzi,

de 3e classe pour la 2e, MM. Valeani, de Brando ; Casa, de Corte ; Colombani de Piedicroce ; Pantalacci, de Piedicorte ; Peraldi, de Morato ; Orabona, de Muro ; Colonna, de Meltemont ; Morachini, de Lafarit ; Devicchi, de Trémont ; Campiglia, de Saint-Genitz ; Favalelli, de Lafrançaise ; Michelangeli, de Lessac ; Bartoli, de La Balme,

de 3e classe, pour meilleure 3e classe : MM. Leca, d'Omessa ; Mussel, de Calacuccia ; Pali, de Santo-Pietro ; Ambrosi, de Saint-Florent ; Giudicelli, de Campile ; Cardosi, de Castellana ; Santelli de Bélesta ; Mariani, de Sainte-en-Val ; Tomasi, de Belmont ; Orioli, de Peyrisoux ; Poltdori, de Moll-Carbazzi ; Grimaldi, de Grigosole ; Paoli, de Muro ; Alberti, de Saint-Antonio ; Grasso, de Malicome ; Raffalli, de Corelano ; Antonici, de Montreloo ; Pinelli, d'Ambazac,

de 4e pour 3e classe, MM. Campana de Pero Casevecchie ; Santoni, de Campagnac ; Tomasi, de Murat,

4e, MM. Poggioli, de Chailiac ; Nicoli, de Soccanotion.

—SOS—

N'ont pas été inscrits sur le tableau d'avancement, soit parce qu'ils n'ont formulé aucune demande d'avancement, soit parce qu'ils ont dépassé la limite d'âge réglementaire, les percepteurs dont les noms suivent : MM. Bonavita (Aisne), Adriani (Aude), Vizzavona (Corse), Emanuelli (Doubs), Pietrucci (Eure), Filippini (Gironde), Leca (Ille-et-Villaine), Peretti (Vendée).

Correspondance

Ajaccio, le 23 octobre.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Je lis dans votre numéro du dimanche 22 octobre 1911, sous le titre : « Constitution » une note annonçant que M. Giacometti substitut du Procureur général, a reçu samedi la constitution du jeune Poli Dominique, impliqué dans une affaire de meurtre, qui s'est déroulé il y a quelques mois à Bologna.

Or il n'existe, en dehors de moi, aucun Poli à Bologna et je tiens d'autant plus à faire ressortir cette vérité que depuis quelque temps on confond facilement les Poli de Bologna avec ceux de Guagno. Je serais heureux que cette confusion prenne fin, et je fais appel à votre courtoisie pour qu'une erreur aussi ennuyeuse pour moi ne soit plus commise.

Dans l'espoir que vous voudrez bien insérer cette rectification, je vous prie d'agréer etc.

Paul POLI,
Retraité à Bologna.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 octobre.

Marché en reprise générale aujourd'hui, les mauvaises nouvelles qui avaient couru hier en fin de séance ayant été démenties et les places étrangères, Berlin, en tête, étant mieux disposées. Du reste le Conseil des Ministres a constaté ce matin la marche satisfaisante des négociations et on espère qu'un terrain d'entente va être enfin trouvé. La Rente Française ne regagne pas moins de 20 centimes à 94.17. Tous les Fonds Etrangers s'améliorent. Extérieure 91.25, Turc 87.50, Serbe 87.75. L'Argentin à 4/2 (10 1911 est demandé à 99.55. Sérum Russes fermes. Les Etablissements de Crédit sont en hausse. Le Crédit Lyonnais à 1.472, le Comptoir National d'Escompte à 910 et la Société Générale à 785. L'action du Crédit Foncier de France se négocie à 809.

Sous oscille aux environs de 5.500. Valeurs de traction et d'électricité bien tenues. Reprise des métallurgies et des Industrielles russes. Les titres cuprifères accentuent leurs progrès antérieurs à la suite de la hausse du métal. Rio à 1.542.

En Banque, les mines d'or sont faibles. Caoutchoucs toujours discutés. Peu de changement sur les valeurs ottomanes.

Au comptant, la Gold Reef of Barima est ferme à 32.55.

Peu d'affaires en Chemins Français.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 19, à midi + 20 ; à 6 heures du soir + 17 Maxima + 21.2 ; Minima + 15.5

Baromètre : 7 heures du matin, 763 mm. midi. 763 mm ; 6 heures du soir, 764 mm. Vent : Dans la matinée. Nord léger.

Dans l'après-midi,
Etat du ciel : le matin, quues nuages.
l'après-midi, couvert.

Nouvelles maritimes

M. le lieutenant de vaisseau Olmi, du port de Rochefort, embarqué sur le « Trouville, » est désigné pour remplir les fonctions d'officier d'ordonnance du ministre de la marine.

M. le mécanicien inspecteur de 2e classe Borelli, du port de Toulon, embarqué sur le « Justice, » est désigné pour faire partie de l'état-major du commandant de la 2e division de la 2e escadre, en qualité de mécanicien de division.

M. le commis de 4e classe Orsini, du service du commissariat, passe du port de Cherbourg à celui de Toulon.

Examens du baccalauréat

Ont été déclarés admissibles, à la suite des épreuves écrites, devant la Faculté des sciences de Marseille :

Baccalauréat, 1re partie, sciences-langues : MM. Anselli, Appietto, Bosc, Finechi, Guglielmi, Lanfranchi, Marchi, Tavera.

Baccalauréat 2e partie, mathématiques : MM. Casarini, Panerai, Conti, Orengo, Sarocchi, Soliva.

Légion d'honneur

A l'occasion de l'exposition de Bruxelles M. Carli Auguste-Henri, sculpteur, membre de la Société des artistes français, exposant hors concours, a été nommé chevalier de la légion d'honneur.

— M. Lonca, lieutenant aviateur au 1er rég. d'aérostiers, est nommé chevalier de la légion d'honneur : 10 ans de services ; services exceptionnels rendus à l'aviation militaire, blessures graves, services en aéroplane, le 2 juin 1911.

A l'instruction

Par ordonnance de M. Poggiale, juge d'instruction, le sieur Orlandi André, de Venaco-ca, a été mis en liberté provisoire.

Orlandi André était accusé (de complicité dans la tentative de meurtre commise le 11 octobre, sur le jeune Favas Jacques.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à MM. Paoli, adjudant au 8e colonial, 18 ans de services 11 campagnes ; Amadei Vincent-Paul, 1er m. de mousqueterie, 21 ans de services dont 15 à la mer, témoignage officiel de satisfaction ; Fontana Charles, maître-armurier, 25 ans de services, dont 18 à la mer et aux colonies.

Carnet mondain

On vient de célébrer à Marseille, le mariage de Mlle Jeanne Magnaschi, fille du grand minotier M. Dominique Magnaschi, avec M. Georges Dolmas de Rotlier, d'une honorable famille de Grenoble.

Prisons

M. Ambrosi Eugène-César, candidat militaire, est nommé gardien ordinaire à la prison de Sétif.

Les disciplinaires

Les disciplinaires Boutin, Boury, Buisson, Bouche et Jovar, de la section spéciale de St Florent, ont été embarqués hier, pour Marseille.

Ces cinq disciplinaires seront traduits devant le Conseil de guerre de la 15e région, pour insubordination et désertion.

Préfecture de de polica

M. Leonetti Laurent-Joseph-Antoine, nommé inspecteur à la direction générale des recherches.

M. Benardi Adolphe Louis-Joseph, candidat militaire, est nommé gardien de la paix à Paris.

Renflouage

La balancelle italienne *Giuseppina*, qui, dans la nuit du 3 au 4 février, sombra, ainsi que le *San Francesco*, derrière la jetée du Nouveau-Port, a été renflouée et amenée, dans les eaux du Vieux-Port, par la bigue *Saint-Charles*, appartenant à M. Mercadiés.

Postes et Télégraphes

M. Lanfranchi, brigadier au 2e rég. d'artillerie de montagne est nommé facteur des postes à Toulon.

Sont nommés facteurs des postes : à Barjols, M. Silvestri, ex-soldat au 24e colonial ; au Thouronet, M. Paoli, ex-soldat au 3e colonial.

Ont été nommés surnuméraires, MM. Monticonci, à Marseille ; Guglielmi, à la recette principale de Paris ; Olmi, à Ginli, à Aix-en-Provence.

Objet perdu

Il a été perdu sur la route de Bastia à Erbalunga une fourrure.

Prière de la rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

Comité d'Aviation

Les membres du Comité d'aviation sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, 24 octobre à 8 h. 1/2, au Cyrnos Palace.

Le Secrétaire, GUITTON.

Contributions indirectes

M. Cassagnaera, candidat proposé par le préfet du Rhône, est nommé préposé de 4e classe des contributions indirectes à Wambrecq, Nord.

Consultations gratuites de Chirurgie

Le docteur J. Stefani donnera tous les vendredis matin, de 8 h. à 10 heures, à sa clinique, 4, Boulevard de Cardo, des consultations gratuites réservées aux indigents, Chirurgie générale et spéciale (yeux, oreilles, nez, gorge, larynx).

Mécaniciens du commerce

Les examens pour l'obtention des brevets de mécanicien de la marine marchande commenceront : à Marseille, le 21 décembre, et à Toulon, le 28 du même mois.

Les demandes d'inscription des candidats doivent parvenir au ministère du commerce le 5 novembre au plus tard, dernier délai.

Maison J. Carbuccia et Fils

Lire à la 4e page l'annonce des *Grands Magasins Carbuccia & Fils.*

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L. N. Mattei, place Saint-Nicolas.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Agostini née Fortunato ;

M. et Mme François Agostini, de Marseille, et leurs enfants ;

M. et Mme Antoine Agostini et leurs enfants ;

M. et Mme Joséphine Sisco né : Agostini, et leurs enfants ;

M. André Agostini, de Tunis, et ses enfants ;

M. Joseph Fortunato et ses enfants ;

Mme veuve Louis Fortunato, de Tunis, et ses enfants ;

M. et Mme François Aitelli ;

M. et Mme Joseph Santoni et leurs enfants ;

Les familles Firpi, Pietri d'Ajaccio, Poggiesovo, Maréchal ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JEAN-BAPTISTE AGOSTINI

leur époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé le 23 octobre.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 24 octobre, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des anciens bureaux Fraissinet, Nouvau-Port.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(PORRI)

M. Paul Antomarchi à Porri ; M. Antomarchi, percepteur à Saint-Julien du-Var, et Mme Antomarchi, née Cesarini ; M. Antomarchi, facteur des postes à Paris, et Mme Antomarchi, née Cipriani, et leur fils ; M. Antomarchi, instituteur à Vemolasca, et Mme Antomarchi, née Natali, institutrice à Vemolasca, et leurs enfants ; Mlles Jolie Marie et Elisabeth Antomarchi à Porri ; M. Pierre-Marie Antocarchi à Porri ;

Les familles Cipriani de Porri, Ambrosi à Paris, Antonetti Joseph de Vemolasca, Martin et Victor Vittori de Porri, Guerrieri à Marseille ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME MARIANNE ANTOMARCHI

Née CIPRIANI

leur épouse, mère, belle-mère, grand'mère, sœur, tante, nièce, cousine, décédée à Porri, le 17 octobre courant, à l'âge de 60 ans.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

21 oct. — 23 oct.
Rente 3 0/0 ancien . 94.25 — 94.70
— 3 0/0 nouvelle . . 90.30 — 90.30
ex-coupon.

Baccalauréat

Aix, 23 octobre.

Ont été déclarés admissibles, dans la série B, section Latin Langues, à la suite des épreuves écrites devant la Faculté des Lettres d'Aix, les candidats dont les noms suivent :

Bacci.
Combe.
Costa.
Filippini.
Finch.
Montirossi Antoine.
Pellegrini.
Ponpard.
Stefani.
Taddei Pierre.

Nouvelles Maritimes

Service de Santé

Paris, 23 octobre.

M. le médecin principal Santelli est promu au grade de médecin en chef de 2e classe.

TOULON

Inhumation de cinq Victimes de la LIBERTÉ

Toulon, 23 octobre.

Le transfert des cinq cadavres déposés à l'hôpital de Sainte-Anne, au cimetière de Lagoubran, a eu lieu, ce matin à 8 heures.

Les cercueils placés sur une prolonge d'artillerie et recouverts d'un pavillon tricolore, étaient précédés d'un piquet de gendarmes.

Les honneurs ont été rendus par un détachement de 20 hommes, sous les ordres d'un premier maître.

La prolonge était escortée de 20 hommes appartenant à l'équipage de la *Liberté*.

Des délégations d'officiers, officiers mariniers, sous-officiers, marins et soldats des corps de troupes faisaient partie du cortège.

Une assistance nombreuse et recueillie assistait aussi à cette pieuse cérémonie.

L'inhumation a eu lieu dans la concession du « Souvenir Français ».

Tirages financiers

Ville de Paris, 1892

Paris, 23 octobre.

L'obligation portant le numéro 455 973 est sortie remboursable à *dent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 280 513 est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

Communales, 1906

L'obligation portant le numéro 584.755 est sortie remboursable à *deux cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 544 485 est sortie remboursable à *vingt mille francs*.

PARIS

Elections Législatives

Paris, 23 octobre.

Les électeurs du 17e arrondissement de Paris, étaient convoqués hier, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Joseph Ménard, bonapartiste, décédé.

Quatre candidats étaient en présence :

MM.
Joseph Denais, conseiller municipal de Paris, libéral.
Hantefeuille, radical socialiste.
Descoubes, socialiste.
Lachapelle, républicain de gauche.

Ont obtenu :

MM. Joseph Denais, 4 674 voix.
Hantefeuille, 2 132 —
Descoubes, 800 —
Lachapelle, 622 —

M. Joseph Denais a été élu

CONTRE LE JEU

Un amendement de M. de Kerguézec

Paris, 23 octobre.

M. de Kerguézec, député des Côtes-du-Nord, vient d'informer M. le Président de la Commission du Budget, de son intention de déposer un amendement à la loi de Finances de 1912.

Cet amendement tend à établir un impôt progressif sur les produits du jeu.

EN ALGÉRIE

La démission de M. Lutaud

Un démenti

Paris, 23 octobre.

Le bruit avait couru, ces jours derniers, que M. Lutaud, gouverneur général de l'Algérie, avait envoyé sa démission au ministre de l'Intérieur.

Ce bruit est aujourd'hui formellement démenti.

Une Interpellation sur la catastrophe de l' « Iéna »

Paris, 23 octobre.

M. Danielou, député du Finistère vient d'informer M. Delcassé, ministre de la Marine, de son intention d'interpeller le Gouvernement, dès la rentrée des Chambres, au sujet des graves révélations faites par M. Maisin, directeur de la poudrerie nationale du Pont-de-Buis, au Conseil général du Finistère.

On sait, en effet, que pendant la discussion du vote des crédits destinés à être versés à la souscription nationale ouverte pour la construction d'un nouveau cuirassé, en remplacement de la « Liberté, » M. Maisin déclara, en réunion du Conseil général, qu'il avait dénoncé les responsables de la catastrophe de l' « Iéna, » mais que son rapport avait été étouffé par le Gouvernement.

ORAN

LE SCANDALE D'OUDJA

Les commentaires de la Presse

Paris, 23 octobre.

La presse continue à commenter sévèrement le scandale d'Oudja, et l'arrestation des quatre fonctionnaires incriminés.

Les versions les plus fantaisistes circulent au sujet de l'attitude du général Toutée, dans cette grave affaire.

Le général Toutée contre le Cabinet Caillaux

Parmi les nombreux racontars auxquels a donné naissance cette Affaire d'Oudja, il y en a un surtout qui a été répandu dans les divers milieux politiques.

Le général Toutée aurait, d'après ce bruit, soulevé tous ces incidents à seule fin de créer des difficultés au Cabinet Caillaux.

On fait remarquer, à ce sujet, que, lors de son dernier voyage à Paris, le général Toutée aurait eu une longue entrevue avec M. Clemenceau.

On connaît, d'autre part, l'animosité de l'ancien président du Conseil contre le Cabinet actuel.

Les Morts du Jour

M. Levaillant

Paris, 23 octobre.

On annonce la mort de M. Levaillant, ancien directeur de la Sûreté Générale.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

A la veille de l'accord

Paris, 23 octobre.

Les nouvelles de Berlin sont toujours optimistes au sujet de l'issue des pourparlers.

Dans les milieux compétents, on est convaincu que M. de Kiderlen reconnaissant la valeur très relative pour lui des modifications désirées par la France, est tout à fait disposé à les accorder.

On serait, par conséquent, à la veille de l'accord final.

La fin des négociations

Un télégramme de Berlin annonce que le gouvernement allemand aimerait arriver à la signature des projets marocain et congolais avant le 28 octobre.

Dans les milieux officiels français aussi bien qu'à Berlin, on confirme, d'autre part, que les pourparlers pourraient bien se terminer avant la fin de la semaine.

La Presse allemande

Les journaux allemands tendent tous à l'optimisme le plus complet.

Tous espèrent que dans quelques jours, on assistera enfin à l'accord final si impatiemment attendu par les deux nations.

Saint-Chamond

Un discours de M. Briand

Lyon, 23 octobre.

M. Briand a prononcé, hier, un grand discours au banquet qui lui a été offert par la municipalité radicale et radicale socialiste de Saint-Chamond.

Faisant allusion aux négociations franco allemandes, l'ancien président du Conseil a déclaré :

« Le devoir impérieux de tous les Français est de se solidariser avec le gouvernement, afin de lui donner aujourd'hui, toute l'autorité morale dont il a besoin pour mener actuellement la tâche qui lui incombe, au mieux des intérêts, de la dignité et du prestige de la France. »

Ce discours a été très applaudi.

LA POLITIQUE DE M. CAILLAUX

Les déclarations du Président du Conseil

Paris, 23 octobre.

M. Caillaux a reçu aujourd'hui, au ministère de l'Intérieur, les membres du bureau du Comité exécutif du Parti radical et Radical socialiste, avec lesquels il s'est longuement entretenu sur la politique du Cabinet.

Au cours de cet entretien, le Président du Conseil a déclaré qu'il approuve complètement l'esprit politique qui s'est manifesté au Congrès de Nîmes.

M. Caillaux a ajouté, en terminant, qu'il gouvernerait toujours avec le concours des éléments de gauche, et sans se permettre aucune compromission ni avec les révolutionnaires, ni avec les réactionnaires.

LA GUERRE Italo-Turque

La prise de Benghasi

Les pertes italiennes

Paris, 23 octobre.

Les dernières nouvelles de Rome déclarent que les pertes des troupes italiennes auraient été plus considérables qu'on ne l'avait d'abord annoncé.

Le premier radiotélégramme du général Briccola disait que les Italiens avaient eu seulement 7 officiers blessés, 15 soldats tués et 54 blessés.

Les journaux romains avaient aujourd'hui que les Italiens ont eu 200 soldats tués parmi lesquels plusieurs officiers et de nombreux blessés.

A CONSTANTINOPLE

La paix prochaine

On assure que le ministre des Affaires étrangères a déclaré hier dans les couloirs de la Chambre que la paix était très prochaine, à des conditions favorables pour la Turquie.

Nouvelles complications

Un télégramme de Constantinople annonce que des complications seraient sur le point d'éclater dans la péninsule des Balkans.

Le cabinet Sir Pacha se prépare à consulter la Chambre qui liquidera ainsi définitivement la situation ministérielle

A TRIPOLI

Arrestation du chef des forces navales turques

Un télégramme de Rome annonce que le chef des forces navales turques, a été mis en état d'arrestation, sur l'ordre des autorités militaires italiennes.

LES Sous-Vêtements DU DOCTEUR RASUREL préservent du Froid et des Rhumatismes.

VENTE EXCLUSIVE : Charles ORENGA, à BASTIA LANZI Frères, à AJACCIO

Vente par autorité de justice

Le jeudi, 26 octobre courant, à dix heures du matin et jours suivants, sur la place publique de Morato, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, de 65 chèvres, une truie et deux pourceaux.

Au comptant.

L'huissier poursuivant la vente,
CONTI.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Buisses — Bois à brûler — Charbon de bois

AU BON MARCHÉ

A la grande réserve des huîtres de Marennes. — Moules et Cloviasses.

ANGE GIULIANI dit Malakof

Vente en gros et au détail
tous les matins Place du Marché

ON PORTE A DOMICILE

Dépôt pour Bastia et l'intérieur : Café des Messageries, *Bd Paoli, 19.*

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise soignée et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les personnes des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

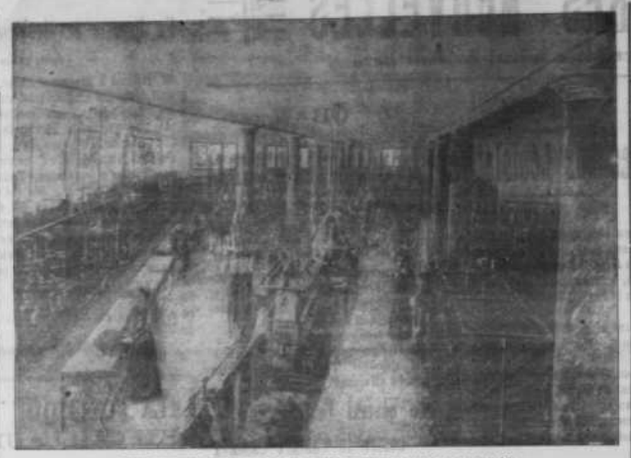
GRAND BAR BRAVI

CAFÉ EXPRESS

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie, Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Bebes pour dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

BASTIA QUINQUINA

Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, boulevard Riquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Epicerie de la Gare

Mme ORESTE BIAGINI

Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances

BISCUITS DE LUXE

Conserves alimentaires

Produits de choix. — Faiencerie

VINS FINS et CHAMPAGNE

VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE

Vinaigre à 0,20

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 80 litres.
Pétrole de Sureté, marque Photaline, en bidons de 5 litres.
Naphtargyle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas. Bastia.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux









TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 254

MERCREDI 25 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, SUR AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

L'Insurrection du 5 novembre 1789 à Bastia

Extrait des Mémoires de M. de Romain (suite).

(Voir le *Petit Bastiais* des 14 et 19 octobre)

C'était un contraste singulier avec Buonaparte ; j'en avais fait souvent la remarque. Je pense qu'il n'est pas hors de propos de citer ici deux circonstances où je me suis trouvé en rapport avec cet officier, d'autant mieux que j'ai annoncé vouloir peindre à mes enfants toutes les sensations un peu fortes que j'ai éprouvées dans ma vie.

Vous aurez sûrement peine à croire, mes amis, que je me sois battu en duel avec cet aimable Corse, un de mes premiers camarades, après dix ans d'une connaissance particulière. Et où cela ? en Corse, dans sa ville natale, où je voyais habituellement Madame sa Sœur, où je goûtais tout le charme de sa société. Oui, je me suis battu avec celui des deux insulaires qui était royaliste ! Comment cela a-t-il pu avoir lieu ?

Nous eûmes une petite discussion ; je pris de l'humeur ; je lui répondis mal ; il y mit le ton qu'il devait y mettre ; c'était dans la rue ; nous nous séparâmes sans nous rien dire. J'avais eu tort ; je n'étais pas content de moi. Rentré dans ma chambre, cela me tourmenta ; je sentis que je lui devais une explication ; il était trop tard ; je remis la chose au lendemain ; je ne dormis pas beaucoup ; je me persuadai qu'il était difficile que cela s'arrangeât d'autant que nous n'avions pas eu positivement de témoins ; je craignais, en outre, que ce camarade n'supposât un peu de faiblesse de ma part, si dans mon entrevue avec lui je paraissais me donner tort, et que, dans ce cas, ma démarche ne diminuât l'estime qu'il devait avoir pour moi. Je pris donc le parti d'aller le trouver à cinq heures du matin, bien disposé à tout, selon que cela se présenterait.

Je frappai à sa porte, il se leva, et vint en chemise me l'ouvrir ; j'avais mon épée sous mon bras ; je lui dis en entrant : « Je suis venu te trouver d'après ce qui s'est passé hier entre nous. » Il n'attendit pas la fin de ma phrase, pour me dire, en mettant sa culotte : « Je suis à toi dans l'instant. » Je ne dis plus rien du tout, et me promenai en long et en large dans sa chambre pendant qu'il s'habillait. Il prit son chapeau, son épée et nous sortîmes ensemble. A la porte de la rue, il me demanda de quel côté je voulais aller : « Où tu voudras, » répondis-je. Il passa devant et me conduisit par un sentier au-dessus de la ville, derrière un des petits forts en pierre qui couronnent ses hauteurs.

Le lieu du combat adopté, nous mîmes habit bas pour mesurer nos forces. Au bout de cinq minutes d'attaque et de défense réciproque, il m'allongea dans le bras un coup d'épée assez fort, qui me parut occasionner une grande effusion de sang, pendant n'avoir traversé que les chairs ; cela saignait beaucoup. Je lui dis que j'étais satisfait s'il l'était, que j'avais eu tort. Il m'embrassa. Nous redevînmes les meilleurs amis du monde.

Pourquoi ne me suis-je pas trouvé en opposition aussi directe avec son compatriote, le second artilleur ? Le hasard ou l'adresse m'aurait peut-être mieux servi, et il eût été possible que j'eusse délivré mon pays d'un homme qui devait plus tard lui faire bien du mal.

Cette affaire fut connue ; tout se sait dans les petites garnisons ; cela me valut l'intérêt de quelques dames qui se persuadèrent que ma blessure était plus dangereuse. La sœur de mon adversaire me reçut avec la même bonté, ce qui me fit grand plaisir.

La seconde circonstance relative à M. de Masoni, dont j'ai parlé plus haut, se trouvera mentionnée ci après dans le cours de cette relation.

Les mêmes individus qui avaient porté la parole à M. de Barrin, au sujet de la cocarde, se chargèrent d'aller lui demander, au nom de la nation corse, de leur permettre d'organiser des milices et de leur faire délivrer des fusils. Le général leur refusa net cette dernière demande, ainsi que celle de former une milice bourgeoise.

Ils sortirent très mécontents ; ils affichèrent dans la nuit des placards remplis de menaces contre M. de Barrin et les officiers, si nous ne prenions pas la cocarde nationale. Le général prit de l'inquiétude, il hésita d'abord, et finit par nous donner l'ordre par écrit de mettre à nos chapeaux cette pernicieuse cocarde.

Ce triomphe remporté, ils revinrent à la charge pour obtenir le droit de former la garde bourgeoise. Le général n'ayant pas voulu adhérer à cette proposition, ils ne tinrent pas compte de son refus. Il fut convenu, dans une de leurs réunions, de faire un coup d'éclat ; nous ignorions entièrement la chose. Notre camarade Buonaparte, qui était un des principaux chefs de la cabale, s'était bien gardé de nous initier dans ses complots : le jour et l'heure étaient donnés, c'était en plein midi.

En descendant de la citadelle pour nous rendre à notre auberge, nous rencontrâmes dans les rues une infinité de gens armés qui allaient et venaient dans tous les sens : les uns avec des fusils, les autres avec des pistolets, armes de toutes formes et de toutes longueurs, la majeure partie ayant des stylets, sorte de couteaux si usités parmi eux : il suffit d'en voir la lame pour frissonner, tant elle est découpée, aiguë et tranchante tout à la fois.

La majeure partie de ces hommes, qu'on avait cru pacifiés, étaient à leurs portes, les uns occupés à rassembler quelques parties d'armes à feu, toutes rouillées, les autres à faire jouer les batteries et fourbir les canons ; n'importe à quelle chose, tous étaient en action, paraissant user d'un droit tout naturel, et comme s'ils se livraient à un travail ordinaire ; en un mot, la ville semblait avoir été métamorphosée en un atelier d'armuriers.

Aucun de nous n'eut le temps de se concerter avec d'autres officiers ; ces démonstrations hostiles nous suffirent à tous pour reprendre le chemin de la citadelle et y faire rentrer nos soldats ; les portes en furent fermées de suite. Nous prîmes les armes de nous mêmes en attendant les ordres du général, que nous supposions devoir être instruit de ce qui se passait. Effectivement nous entendîmes battre la générale dans la ville ; nous mîmes aussitôt nos pièces en batterie, tandis qu'une partie de nos canonniers s'occupaient de transporter au haut du fort des boulets, des gargousses, des cartouches à balles etc., etc.

C'était un zèle et une ardeur dont rien n'approche. Nous n'avions pas besoin d'exciter nos soldats, c'étaient eux qui nous entraînaient. Ils en voulaient à mort à ces Italiens. « Ces gueux là, disaient-ils, veulent nous narguer ; ils vont avoir à faire à nous. »

Au milieu de tout ce mouvement d'officiers et de soldats français qui paraissaient menacés, qui vois-je accourir vers nous pour nous offrir ses services et demander de combattre à nos côtés pour la cause royale ? C'est notre camarade, M. de Masoni, cet officier avec lequel je m'étais mesuré quelques semaines auparavant. Il renie sa première patrie, parce qu'elle s'insurge contre l'homme du Roi, contre celui qui gouverne en son nom dans ce pays naguère si malheureux, et dont le sort s'est tant amélioré sous la protection de la France.

Le Corse Masoni était officier français ! Ses compatriotes, les généraux Buttafuoco et Gaffori, lui servirent sans doute d'exemple : comme eux, il avait fait le serment d'être fidèle à Louis XVI, et comme eux il tient ses engagements ; la crainte d'un fer sourd et aiguisé ne l'arrête pas, il se rend au poste de l'honneur retrouver ses vrais camarades. Hommages te soient rendus, cher ami, si tu vis encore et à ta mémoire, si tu n'existes plus ; car je t'ai entièrement perdu de vue depuis plus de trente années ; si tu as succombé aux malheurs de la France ou à ceux de la malheureuse patrie, tu l'as sûrement fait avec honneur ; j'en ai eu deux fois la plus forte garantie ; si jamais nous nous retrouvons, je te jure bien que nous ne nous battrons plus.

Dans quel lieu était à la même heure le lieutenant Buonaparte ? En face de nous, dans une maison proche le port, en société avec des écoliers clubistes, délibérant sur le moyen de forcer la main à son général. L'ingrat ! le Roi de France l'avait fait élever à son Ecole militaire ; à peine en sortait-il que déjà il le trahissait : ce n'était assurément pas man que de connaître ses devoirs, il savait trop bien raisonner pour cela.

Masoni connaissait en partie ses intrigues ; il nous indiquait du doigt la maison où se tenait à l'heure même un grand conciliabule. Nous les voyions ; nos pièces chargées étaient dirigées sur eux, un coup eut peut être suffi pour faire finir ce tumulte.

La générale avait battu par ordre du commandant, dont la demeure était située à l'autre extrémité de la ville. Le comte de Rully, qui avait été informer ce général de ce qui se passait, avait reçu l'ordre de la faire battre, et de tenir son régiment sous les armes ; ce colonel le pressa fort de venir de suite au milieu de nous, et se rendit lui-même à la citadelle. M. de Barrin tarda, se croyant, d'ailleurs, en sûreté avec sa garde.

Dans cet intervalle, la compagnie de chasseurs était sortie de la citadelle pour aller chercher les drapeaux du régiment dans la demeure du colonel En remontant à la citadelle avec ses drapeaux, cette compagnie formée par pelotons est assaillie de plusieurs décharges d'armes à feu, au détour d'une rue ; les coups partant de différentes fenêtres, quelques soldats reçoivent de légères blessures et des balles dans leurs chapeaux et leurs habits.

Un officier de cette compagnie, M. Tessonet (1), reçoit un coup de feu. Heureusement que le fusil du Corse qui l'ajusta était chargé avec du plomb : il en eut le bas ventre tout criblé, sans que cela pénétrât jusque dans les intestins ; il en fut quitte pour garder le lit quelques temps avec des douleurs aiguës. Ce détachement n'avait pas ses armes chargées, ni même de cartouches ; aussi continua-t-il sa route sans chercher à se venger. Sur qui, d'ailleurs, l'aurait-il fait ? Ceux qui l'avaient attaqué avaient le soin, selon leur usage, de se cacher derrière les murs.

La nouvelle de cet événement confirma tout-à fait nos craintes et justifia les dispositions que nous avions déjà faites pour nous défendre.

Nous attendions M. de Barrin avec une vive impatience, lorsque nous apprîmes qu'une nouvelle députation de Corses s'était rendue auprès de ce général pour lui annoncer qu'ils venaient de s'assembler, afin de déterminer quel serait le mode d'organisation de leur milice bourgeoise, lui ayant ajouté qu'ils désiraient vivre en paix, mais qu'ils voulaient avant tout assurer leur liberté ; qu'on semblait vouloir les en frustrer, puisque les troupes venaient de s'assembler au son de la générale M. de Barrin leur répliqua qu'ils ne devaient pas être étonnés qu'il prît ses mesures, d'après l'armement spontané qui venait d'avoir lieu dans la ville et l'agitation qui régnait dans toutes les têtes.

Il ne connaissait pas encore l'attaque qui avait eu lieu contre les chasseurs du régiment du Maine et le résultat de cette décharge de coups de fusils aussi imprévus qu'elle était perfide. Ils lui dirent que les habitants étaient irrités de ce qu'on avait battu la générale et qu'il ferait bien de se rendre dans leur assemblée pour s'expliquer sur ses intentions ultérieures, que ce serait le meilleur moyen de calmer les têtes.

(1) Pierre Galeazzini, né le 20 mars 1763, à Bastia, joua un grand rôle dans l'insurrection de Bastia : c'était lui qui avait blessé le capitaine des chasseurs Tessonet, et ce dernier, dit le vicomte de Barrin dans une lettre du 2 décembre 1789, dut regagner la France parce qu'il avait tous les jours sous les yeux le sieur Galeazzini, et « cette vue ne pouvait qu'être très choquante pour lui. » (A. CHUQUET, *La Jeunesse de Napoléon*, 2e vol., page 39).

L'Ecole d'Ingénieurs DE MARSEILLE

S'il est une école industrielle essentiellement pratique et de nature à rendre les plus grands services au pays, c'est bien l'Ecole d'Ingénieurs de Marseille.

Fondée en 1891, avec le concours de la ville de Marseille et sous le haut patronage de la Chambre de Commerce, *cette école qui est actuellement rattachée à la Faculté des Sciences*, présente, pour les jeunes gens qui se destinent à l'industrie, les plus grands avantages.

Les candidats munis du baccalauréat (sciences) sont admis sans examen en année préparatoire. Quant aux autres, ils doivent subir pour être admis un examen qui porte sur les principales questions de mathématiques, physique et chimie, comprises dans l'examen du baccalauréat ès-sciences.

La durée des études y est de quatre ans et les élèves, ayant satisfait aux examens de fin d'études, sortent munis du diplôme d'Ingénieur.

Mais ce que nous tenons à signaler, — et c'est là un point des plus importants pour les jeunes gens, — c'est que l'Ecole s'occupe du placement des élèves diplômés dans l'industrie comme dans les grandes administrations.

Une association des anciens élèves existe, en effet, à côté de l'Ecole, et ce sont ces *anciens* qui facilitent les débuts des jeunes ingénieurs dans l'industrie.

Une telle organisation ne peut que mériter les éloges de tous ceux qui s'intéressent au développement industriel du Pays, et nous devons ajouter que le brillant enseignement qui y est donné fait le plus grand honneur à ceux qui en ont la Direction.

Le *Petit Bastiais*, toujours prêt à faire connaître aux populations de la Corse tout ce qui peut contribuer au relèvement du pays, est heureux de signaler aux pères de famille l'existence de cette école, où nos jeunes gens pourraient se créer un avenir, bien plus facilement qu'en suivant les carrières déjà si encombrées du Droit ou de la Médecine.

En souhaitant que la jeune génération, éprise d'idées nouvelles, comprenne l'intérêt qui s'attache aujourd'hui aux situations d'ingénieurs, nous ne pouvons que former les vœux les plus sincères pour que ce succès vienne sans cesse couronner les efforts des hommes qui se trouvent à la tête de l'Ecole de Marseille et, en particulier, de M. René Misset, le très distingué Directeur des Etudes.

GHISONI
ET LE TOURISME

Depuis que quelques hommes dévoués, animés par la foi du patriotisme, cherchent par tous les moyens d'attirer l'attention sur notre île, un certain mouvement industriel, agricole et touristique s'est créé et va chaque jour grandissant, donnant à notre chère Corse un aspect sympathique qu'elle n'avait jamais connu.

La loi sur l'assainissement n'était pas encore votée que des hommes courageux se sont établis sur la côte orientale, créant des mines, achetant de vastes terrains où se mettant résolument au travail, escomptant la disparition prochaine de cette terrible maladie qui a fait tant de victimes.

Souhaitons à ces hommes d'initiative une pleine réussite dans leurs entreprises et qu'ils triomphent des difficultés contre lesquelles tant de gens ont lutté sans autres résultats que les maladies et la mort.

Les touristes viennent de plus en plus nombreux en Corse, mais il faut avouer que l'on a fait très peu de chose en vue de les attirer davantage. A part les principaux centres comme Bastia et Ajaccio et la station de Vizzavona, où des hôtels modernes, offrant tout le confort désirable ont été construits, nulle part dans nos villages, même les plus riants, le voyageur ne trouve le nécessaire pour un séjour agréable.

Et pourtant, il est des localités qui, par leur situation, par l'hospitalité de leurs habitants, par leurs sites merveilleux, par leurs forêts superbes ne manquent pas d'attraits et que le touriste émerveillé après les avoir vu voudrait revoir, mais il ne peut s'y arrêter !

Parmi ces villages on peut citer Ghisoni. Au centre des belles forêts de Marmano et de Canale aux arbres géants, traversées en tous sens par des routes très larges et des sentiers que l'administration des forêts entretient en bon état, le voyageur peut se rendre : au col de la Serba, d'où l'on découvre un des plus jolis panoramas qui soient en Corse ; à l'Inzecca, aux gorges profondes, aux rochers fantastiques, que l'on franchit sur une route superbe mais qui ne manque pas d'émotionner ; au *Kirie-Eleison*, immense rocher aux pics escarpés qui fut, paraît-il, le refuge d'une bande de Sarrasins que les Pisans ne réussirent pas à chasser... Plus loin se trouvent : le plateau de Tavoria d'où l'on découvre toute la côte orientale ; les Pozzi, vaste prairie où serpente une eau limpide peuplée de truites exquises ; le Rouvre aux neiges éternelles dont l'ascension peut se faire de divers côtés dans une seule journée.

Montagnes, forêts, rochers, torrents, voilà ce que veut le touriste et c'est ce que Ghisoni possède ; mais si beaux que puissent être les alentours, le village laisse tellement à désirer au point de vue confort et propreté qu'il faut à ceux qui viennent y séjourner une très grande indulgence.

Ghisoni serait un centre touristique par excellence. Est-ce difficile d'y attirer des voyageurs en leur rendant le séjour agréable ? Non pas. Un hôtel propre avec le minimum de confort moderne et un garage pour que les automobilistes n'aient pas à laisser leurs voitures dans la rue, pas d'animaux en liberté, plus d'ordures sous les fenêtres, les traverses propres et souvent arrosées. Voilà ce qu'il y aurait à faire.

Créer un hôtel avec garage nous paraît bien simple, mais ce qui nous paraît plus difficile c'est la toilette des rues. L'un ne va pas sans l'autre, et nous n'aurons ni l'un ni l'autre. Partant il en est ainsi et c'est pourquoi le tourisme tarde à se développer.

S. P.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 octobre.

Très favorablement impressionné par la détente survenue dans les négociations franco-allemandes, le marché accentue, dans de notables proportions, ses bonnes dispositions de la veille. D'ailleurs toutes les places étrangères reflètent le même optimisme, il y a tout lieu d'espérer que nous nous engageons enfin dans la voie d'une reprise générale des affaires. Notre Rente est en progrès important à 94.45. Tous les Fonds Etrangers s'inscrivent en hausse : Extérieure 91.80, Turc 88.17, Serbe 88 fr., Russe 4 1/2 00 101.40. L'Argentin à 1/2 00 s'avance à 99 60. Nos grandes Institutions de Crédit se font remarquer par leur exubérante allure. Le Crédit Foncier passe à 807, le Crédit Lyonnais à 1.885, le Comptoir National d'Escompte à 910. Société Générale 705.

Suez en hausse à 5.510. Les valeurs de traction sont très bien disposées. Les Industrielles et Métallurgiques Russes s'améliorent sensiblement. Accentuation de la reprise des titres cuprifères. Rio à 1.550.

En Banque, les mines d'or sud-africaines fixent aux plus hauts cours.

Au comptoir, la Gold Reef of Barima s'inscrit à à 38.75.

On demande à 44 frs l'action ordinaire de la Franco Wyoming.

Grands Chemins Français très activement traités. Nord 1.607.

Insouciance ou Négligence ?

LE FEU DE LA JETÉE SAINT-NICOLAS

Le ronflouage de la *Giuseppina*, l'une des barques italiennes qui sombrèrent à l'entrée du Nouveau-Port, a éveillé dans l'esprit de tous l'horrible drame de la mer qui, au mois de février dernier, provoqua, à Bastia, une si douloureuse émotion.

Nos lecteurs n'ont pas oublié qu'au lendemain de ce naufrage, il n'y eut qu'un seul cri en ville pour demander à l'administration des Ponts et Chaussées, soit le déplacement du feu rouge de la jetée du large, soit la fixation à l'extrémité des enrochements d'une bouée lumineuse.

Depuis les mois ont passé ; des enquêtes ont eu lieu, des rapports ont été adressés de part et d'autre, mais rien n'a été changé à la situation antérieure, et l'on voit encore, à l'heure actuelle, le feu rouge du Nouveau-Port en retrait de 90 mètres sur l'extrémité des enrochements !

Il existe, il est vrai, le feu fixe du quai Saint-Erasme, mais malheureusement ce feu n'est connu que des navigateurs qui possèdent les dernières cartes marines. Quant aux autres, ils sont à la merci d'une nuit sombre ou d'une tempête.

Qu'a-t-on fait pour remédier à une situation, qui constitue à la fois un défi jeté au bon sens et un perpétuel danger pour les nombreux voiliers qui fréquentent notre port ?

Nous nous le demandons, et nous posons de nouveau la question à M. l'ingénieur en chef.

Il avait été un moment question de faire immerger les blocs de la place Saint-Nicolas pour fixer, au moins provisoirement, le feu rouge à l'extrémité du prolongement de la jetée. Mais les blocs sont toujours à la même place provoquant les mêmes protestations et ces mêmes doléances !

Quand donc l'administration supérieure se décidera-t-elle à agir ?

Nous nous bornons pour aujourd'hui à signaler ce fait, mais il nous paraît inadmissible que la désorganisation règne plus longtemps dans le service des Ponts et Chaussées.

Que l'on nomme donc un ingénieur capable de réagir contre le désordre actuel, et que l'on en finisse, une fois pour toutes, avec les interminables lenteurs que l'on apporte à l'exécution des travaux.

UN MARIN.

Gazette Départementale

TRALONCA. — Un de nos lecteurs nous prie de signaler à l'attention de M. l'agent-voyer en chef du département l'état pitoyable dans lequel se trouvent les ponts du chemin vicinal de San Quilico à Tralonca et à Sainte-Lucie de Mercurio.

Ce chemin, que les cantonniers entretiennent de leur mieux, est pourvu de neuf ponts ; mais tous ces ponts ne possèdent plus de parapets, ce qui constitue un danger permanent pour les voitures, les automobiles et les cavaliers qui circulent en toute saison sur cette route.

Ces dégradations, qui semblent être causées plutôt par les mauvais temps que par la malveillance, sont, paraît-il, connues de la voirie qui attend, sans doute, pour faire réfaire les parapets, que des malheurs arrivent. — R.

SAINT-FLORENT. — On a célébré aujourd'hui en l'Eglise Sainte-Anne une messe de requiem pour les victimes du « Liberté ».

L'église est surtout un riche catafalque, devant lequel était placé un drapeau tricolore gravaté de noir, ayant été ornés avec un goût parfait par notre distingué vicaire, M. l'abbé Feliu.

La messe, immédiatement suivie de l'absoute, a été dite à 10 heures par l'honorable M. Cabri, curé de Patrimonio, entouré du clergé du canton.

Toutes les autorités civiles et militaires de la ville, auxquelles s'était joint M. le Colonel Richard, commandant un régiment d'artillerie coloniale, de passage à Saint-Florent, étaient rangées dans l'ordre protocolaire autour de l'autel.

La population Saint Florentine, accourue en majeure partie de gens de mer, avait eu à cœur d'assister au grand complet à l'émouvante cérémonie, afin de s'associer à la tristesse des familles des malheureuses victimes et au deuil de la nation.

Pendant la durée des offices divins, notre excellente chorale, composée presque en totalité de charmantes jeunes filles aux voix justes et claires, a chanté avec mesure et à l'entière satisfaction des assistants, des chants liturgiques de circonstance. Le « Pie Jesu » fut notamment chanté avec un art parfait par M. Serval, l'infatigable directeur de cette chorale.

Une pieuse autrement autorisée que la mienne ayant déjà fait en termes éloquents, en juillet dernier, à l'occasion de la fête patronale, l'éloge de ces artistes-amateurs, j'aurai vraiment mauvaise grâce d'y revenir aujourd'hui et d'insister davantage sur leur mérite incontesté, néanmoins je ne peux me dispenser de les féliciter tous d'avoir définitivement rompu avec une ancienne coutume, qui consistait à allonger démesurément les cérémonies du culte par des chants criards et sans fin. En effet, à la « paghiella » des anciens a fait place la douce musique des Gounod, Mozart, Verdi et autres célébrités musicales, en sorte qu'il y a tout lieu d'espérer que désormais, nos oreilles ne seront plus choquées par les criailleries d'antan.

Que les sympathiques membres de notre chorale me permettent de leur conseiller de se maintenir sur les positions acquises et de ne jamais retomber dans l'erreur si longtemps entretenue par leurs devanciers qui, comme nous le disons plus haut, consistait à crier toujours plus fort. Ces cris, au plutôt ces hurlements, n'avaient d'autres avantages que dedéfier le goût des chanteurs, d'abasourdir les auditeurs et d'ami, disons-le en toute franchise, de provoquer les quolibets des nombreux exaspérationistes qui depuis quelques années fréquentent notre église.

Malgré la longueur de ce compte-rendu je m'en voudrais de terminer sans complimenter M. l'abbé Feliu de son inlassable activité, car c'est à son initiative qu'est due la patriotique et imposante cérémonie à laquelle nous venons d'assister.

V. D'OLETTA.

SAN-MARTINO. — Sont attribués à la commune de San Martino-di-Lota, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de San-Martino-di Lota, actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de San-Martino-di-Lota sera à la charge de cette commune conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 28 mai 1911.

La Vie Heureuse

Avec octobre reprend la vie mondaine, littéraire, artistique, la vie tout court. Et des cent problèmes petits ou grands attendus et imprévus qui de nouveau se posent, le plus pressant pour une femme, c'est celui que pose la Mode. L'automne et l'hiver sont les vraies saisons de la mode, celles où elle déploie sa richesse, où triomphent son artifice et son art. C'est pour préparer à s'orner en part dans ce triomphe que la *Vie Heureuse* du 15 octobre fait à la Mode une place exceptionnelle. Cent modèles d'un goût parfait, choisis entre mille modèles élégants, pour le matin, l'après-midi, le soir, les visites, le dîner, le théâtre, y donnent pour chaque cas plus d'une solution. Des dessins de maîtres tels que Brunelleschi, Strimpl, Paryz ; c'est comme une précieuse exposition de la Mode à l'intérêt artistique de laquelle ajoutent encore des dentelles, une splendide couverture, une ravissante composition hors texte en couleurs signés de maîtres tels que Brissaud, René Vincent. Mais le numéro d'octobre de la *Vie Heureuse* n'est pas uniquement un numéro de modes. Toute l'actualité y figure, tous les spectacles et toutes les questions du jour, du Salon d'automne à la Vie chère, des dernières « premières » aux fêtes du Centenaire de Liszt, du sport à la Vie mondaine. Et des pages littéraires encore, nouvelles, poèmes, chroniques y assemblent les noms de Paul Adam, d'Henry Bidou, de Maurice Level, de Sybil, de Lanoey, etc.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture a rendu son jugement dans l'affaire des élections municipales de Serra di-Ferro.

Les deux élections, auxquelles il avait été procédé, ont été annulées.

Conseil municipal

Le Conseil municipal de notre ville s'est réuni hier soir à 3 heures, en séance publique, sous la présidence de M. Pugliesi-Conti.

Etaient présents : MM. Pugliesi Conti, Nicoli, Vico, Stephanopoli, Franceschini, Paoli, Zevaco, Ramaroni, Luciani, Marti, Gambarelli, Bartoli, Bodoy, Desanx, Campiglia, Del Pellegrino, Bagrégorio, Farinacci.

Le Conseil s'est immédiatement occupé de la question du théâtre.

Une société ajaccienne s'engageant à faire quelques réparations indispensables et à jouer l'opérette française pendant deux mois, l'Assemblée lui a voté une subvention de 10.000 francs.

C'est là une décision qui sera accueillie en ville avec satisfaction et que, nous l'espérons, M. le Préfet voudra approuver en plus haut, dans l'intérêt de la population, privée de théâtre depuis plusieurs années.

M. Moneta est ensuite désigné comme professeur d'escrime au Collège Fesch.

Enfin, après le vote de différents secours et la nomination de M. Franceschini, comme administrateur de l'hospice civil, en remplacement de M. del Pellegrino, nommé médecin-adjoint au même établissement, le conseil lève la séance publique et se réunit en séance plénière.

Notons qu'au cours de la séance M. Zevaco a fait promettre au maire que quelques réparations utiles seraient faites au marché central.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 16, à midi + 19° ; à 6 heures du soir + 17° Maxima + 23 ; Minima + 15°.

Baromètre : 7 heures du matin, 764 mm. midi, 760 mm., 6 heures du soir, 760 mm. Vent : Dans la matinée, Sud-Ouest.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, quues nuages.

l'après-midi,

Au Palais

Notre Cour d'Appel, réunie hier, en audience civile, a reçu la prestation de serment de M. Pierre-Vincent Bourgeois, licencié en droit, de la faculté d'Aix.

Nous sommes heureux de présenter, en cette occasion, à notre excellent ami Pierre Bourgeois nos plus sincères félicitations.

Après de profondes études juridiques devant la Faculté d'Aix, M. Pierre Bourgeois a tenu à prendre rang dans notre barreau, où nous sommes persuadé qu'il fera bonne figure.

Sa vive intelligence et sa puissance de travail feront certainement de lui un des maîtres les plus distingués de notre barreau.

Ecole polytechnique

La bourse avec trousseau a été accordée à MM. Casanova Jules-Louis, Casanova Jean-Stanislas-Xavier et Paoli Pierre-François, élèves de l'école polytechnique.

Chemins de fer

M. Casabianca Paulin, candidat militaire, est nommé expéditionnaire à la direction des chemins de fer de l'Etat.

Chambre des Avoués

Les avoués près le Tribunal civil de Bastia se sont réunis, le 7 courant, à l'effet de constituer la Chambre de leur compagnie, pour l'année judiciaire 1911-1912.

Ont été élus : MM.

Totti, président
Peraldi syndic.
Dardy, rapporteur.
Dupuis, trésorier.

M. Mingalon a été désigné à l'assistance.

Obsèques

A trois heures de relevée une foule compacte se pressait derrière le cercueil de M. Jean-Baptiste Agostini, décédé dans sa 65e année, après une longue maladie, au cours de laquelle sa dévouée compagne n'a voulu laisser à personne le soin de la veiller et de lutter contre le mal.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Capanelle, où l'absoute a été donnée par M. l'abbé Leschi.

Le deuil était conduit par M. Antoine Agostini et son fils, MM. Sisco, Fortunato, Aitelli et d'autres parents.

Nous adressons aux familles Agostini, Sisco, Fortunato et Aitelli toutes nos condoléances.

Emplois réservés

M. Filippini, candidat militaire, est nommé expéditionnaire à la préfecture des Alpes-Maritimes.

Contraventions

Le nommé M. F., a été mis, hier, en contravention, au moment du départ du paquebot pour Marseille, pour avoir encombré la voie publique avec son charretton.

Pilules Suisses

30 ans de succès et des millions de guérisons prouvent l'efficacité réelle des Pilules Suisses contre les *maladies d'estomac* et la *constipation*. 1 fr. 50 la boîte franco. Glassal, ph., 24, rue Grammont, Paris.

Dispute

La police a dressé procès-verbal contre les nommées R. L., marchande de corbeilles et F. M., ménagère, pour avoir provoqué un grand rassemblement sur la place du marché en se disputant.

Recettes pratiques

Pour faire disparaître l'odeur de *peinture*. — Pour combattre les mauvaises odeurs des peintures fraîches, il faut fermer hermétiquement les ouvertures des pièces et jeter sur un réchaud une poignée de baies de genièvre. Vingt-quatre heures après l'odeur a disparu. Le genièvre a l'avantage de ne détériorer ni tapisseries, ni meubles, ni tentures.

Pensions

M. Pierandrei Jean-Jacques, capitaine des douanes ; 35 ans 7 mois 25 jours de services. Pension de 2.579 francs avec jouissance du 1er juillet 1911.

M. Giuanti Jean Louis, ouvrier de la marine ; 26 ans 7 mois 10 jours de service. Pension de 615 francs avec jouissance du 25 juin 1911.

Tapage nocturne

Sur la plainte de nombreuses personnes et, en particulier du sieur L. M., la police a dressé contravention contre la nommée C. B., 40 ans, boulangère, pour tapage nocturne.

A vendre

Deux chevaux, même robe, n'ayant aucun défaut, taille 1 m. 40, âgés de 5 ans, très bien dressés à deux et séparément.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande

Un appartement non meublé de 6 à 7 pièces.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Un Coffre-fort nouveau système, au bureau ministre.

S'adresser au bureau du Petit Bastiais.

LA HERNIE

M. A. CLAVERIE

Le Renommé Spécialiste de Paris est de Passage à BASTIA

Les personnes atteintes de *Hernies, Efforts, Descentes*, savent que dès l'apparition de la tumeur, il est de toute nécessité de porter un appareil *capable* de procurer une contention *parfaite* et *douce* de l'intimité.

Mais il est peut-être plus *indispensable encore* de veiller à ce que cet appareil soit choisi, construit et appliqué par la main experte d'un Spécialiste dont la longue expérience et la haute réputation soient une garantie infaillible de succès.

Ce sera la seule façon d'éviter non seulement les multiples inconvénients des bandages ordinaires, le plus souvent appliqués en dehors de tout bon sens, mais aussi les complications fatales qui 9 fois sur 10 ne reconnaissent pas d'autre cause que le port d'un appareil défectueux.

C'est pourquoi nous sommes heureux de pouvoir rappeler à nos lecteurs la présence dans notre ville de M. A. CLAVERIE, le renommé Spécialiste de Paris dont la personnalité est bien connue en Corse qu'il visite régulièrement depuis de longues années.

M. A. CLAVERIE, recevra de 9 h. à 5 h. à BASTIA, jeudi 26 et vendredi 27 octobre, Hôtel de France.

CEINTURES VENTRIÈRES perfectionnées CLAVERIE pour tous les déplacements des organes chez la femme (*Hernies, ombilicales, Descentes et Déviations de la matrice, Rein mobile, etc.*).

ETAT-CIVIL

Mariages.

Chiavoci Augustin, confiseur, et Lota Marie Victorine, tailleuse, tous deux de Bastia.

Naissances.

Thiers Anna-Toussainte. — Sbraggia Antonietta.

Décès.

Brossier Andrée-Henriette, 7 ans, de Bordeaux.

Garbonia Marie-Prospère, ménagère, 79 ans, de Bastia.

Bergonzi André, 8 mois, de Bastia.

AVIS DE MESSE

Jeudi, 26 du courant, à 9 heures du matin une messe de *requiem* sera célébrée, en l'oratoire Sainte-Croix, pour le repos de l'âme de

MADAME VEUVE MATHIEU LOTA

Remerciements et Avis de Messe

Mme veuve Alexandre de Figarelli et ses enfants remercient leurs parents, amis et connaissances des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

M. ALEXANDRE DE FIGARELLI

Conseiller à la Cour d'Appel de Bastia

leur époux et père, et les prient de bien vouloir assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée jeudi, 26 courant, à 10 heures du matin, en l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste.

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE

200 fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

GRAND BAR SOAVI
CAVE EXPOSÉE
DEGUSTATION GRATUITE

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

AJACCIO

L'ARRIVÉE DE M. LE PRÉFET

Ajaccio, 24 octobre.

M. Juillard, préfet de la Corse, est arrivé ce matin par le courrier de Nice, venant de Paris.

BOURSE DE PARIS

23 oct. — 24 oct.

Rentes de 3 0/0 anciens . 94.70 — 94 40
de 3 0/0 amortis . 95.30 — 95.15
ex-coupon.

Baccalauréat

Aix, 24 octobre.

Ont été déclarés admissibles, à la deuxième partie du Baccalauréat, section Philosophie, à la suite des épreuves écrites qui ont eu lieu devant la Faculté des lettres d'Aix, les candidats dont les noms suivent :

Colombani.
Mariani.

Les examens oraux commenceront le 31 octobre, à 8 heures du matin, à la Faculté des Lettres d'Aix.

Nouvelles Militaires

Mutations

Infanterie

Paris, 24 octobre.

M. le capitaine Benoît, du 163e rég. d'infanterie, passe au 3e rég. de tirailleurs.

M. le lieutenant Magnin, du 163e rég. d'infanterie, passe au 86e de même arme.

M. le lieutenant Monjon, du 163e rég d'infanterie, passe au 4e rég. de tirailleurs.

M. Poli, adjudant de l'intendance à la 6e région, est affecté au 15e corps.

Conseil des Ministres

Paris, 24 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les pourparlers franco-allemands

M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, entretient ses collègues de la marche des pourparlers.

Le Conseil constate la marche satisfaisante des négociations.

La rentrée du Parlement

Le Conseil discute ensuite la date de la convocation du Parlement.

La fixation de la rentrée est renvoyée à la prochaine séance du Conseil.

Le commandement du 5e corps

M. Messimy, ministre de la Guerre, soumet à la signature présidentielle, un décret prolongeant la durée du commandement du général Ferré, chef du 5e corps d'armée.

Le conflit italo-turque

Le ministère des Affaires étrangères donne connaissance de la situation extérieure dans les Balkans, telle qu'elle se présente pour la France, depuis le conflit italo-turc.

L'emprunt indo-chinois

M. Lebrun, ministre des Colonies, expose les bases du projet d'emprunt indo chinois, qui sera déposé à la rentrée sur le bureau de la Chambre.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

Nouvelles Maritimes

Paris, 24 octobre.

M. Mattei, ingénieur principal du génie maritime à Lorient, est désigné pour le port de Toulon.

Défense mobile

M. l'enseigne de vaisseau Le Mosligeon, de la flottille des torpilleurs d'Ajaccio, embarquera comme second à bord du *Chevalier*, à Toulon.

M. l'enseigne de vaisseau Roustan, est maintenu à bord du contre-torpilleur *Arc*, destiné à la défense mobile d'Ajaccio.

Service de Santé

M le médecin en chef de 2e classe Santelli est désigné comme médecin de division, à bord du cuirassé *Justice*.

LE ROI DE GRÈCE à Paris

Paris, 24 octobre.

Le roi de Grèce arrivera demain à Paris, venant de Francfort, où il a passé quatre jours.

S M. Georges Ier sera reçu vendredi à l'Elysée

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

VERS L'ACCORD

Paris, 24 octobre.

Dans les milieux officiels, on continue à être optimiste sur l'issue des négociations.

On assure que l'entente est établie sur les principaux points relatifs aux compensations, et que la conclusion de l'accord est imminente.

Désormais, on ne peut donc plus douter du résultat.

La Presse allemande

Les journaux allemands gardent un silence rigoureux sur les détails des cessions territoriales.

La plupart des organes berlinois se contentent de reproduire les commentaires optimistes publiés par les journaux français.

A L'ÉLYSÉE

Retour à Paris du Président de la République

Paris, 24 octobre2

M. Fallières est rentré ce matin, à Paris, venant de sa propriété du Loupillon, où il a passé la journée d'hier.

Le Président de la République, qui est parti pour Rambouillet aussitôt après le Conseil des ministres, quittera demain ou après demain sa résidence d'été, pour s'installer définitivement à l'Elysée.

AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Paris, 24 octobre.

M. Just, ancien préfet de la Manche, est nommé directeur des services pénitenciaires, au ministère de la Justice.

UN GRAND DÉJEUNER *offert* AUX MAIRES des grandes villes de France

Paris, 24 octobre.

Dans sa réunion d'aujourd'hui, le Conseil des Ministres a décidé d'offrir un grand déjeuner, aux maires des grandes villes de France.

Ce déjeuner, qui sera probablement présidé par M. Fallières, et auquel assisteront tous les membres du gouvernement, a été fixé au 8 novembre.

La Catastrophe de la « Liberté »

LE RAPPORT de la Commission d'enquête

Paris, 24 octobre.

La Commission d'enquête, présidée par le contre-amiral Guichard, a déposé aujourd'hui son rapport sur les causes de la catastrophe de la *Liberté*.

Les conclusions de ce rapport écartent toute idée de malveillance, en ce qui concerne l'explosion, et font remarquer, à l'appui de cette opinion, qu'aucune trace visible n'a été relevée, pouvant établir solidement l'hypothèse d'un crime.

La Commission écarte aussi l'hypothèse d'un incendie, et attribue uniquement la catastrophe à l'inflammation spontanée de la poudre de combat.

D'autre part, les membres de la Commission sont unanimes à déclarer, qu'à leur avis, les épreuves réglementaires sur les poudres employées pour les tirs, sont notoirement insuffisantes pour donner toute garantie.

TOULON

Une Alerte A BORD DU "SUFFREN"

Paris, 24 octobre.

Encore une fois, dans l'espace de quelques jours, une terrible catastrophe maritime vient d'être évitée.

C'est aujourd'hui, le cuirassé *Suffren* qui a failli sauter, et c'est grâce au rapides fonctionnement des vannes de noyage des soutes, que l'on a pu empêcher une épouvantable explosion de se produire.

Un matelot chauffeur laissa ouvert, par inadvertance, une prise de vapeur du collecteur d'incendie.

La vapeur surchauffa à tel point les cloisons des soutes, où se trouvent emmagasinées les munitions, qu'une explosion allait devenir inévitable, au moment où, s'apercevant du danger imminent, le mécanicien en chef ordonna le noyage des soutes.

Fort heureusement, les vannes fonctionnèrent sans difficultés ; la manœuvre commandée réussit admirablement, et une explosion fut ainsi évitée.

Ce grave incident a provoqué un moment de vive émotion parmi l'équipage.

Une Circulaire DU MINISTRE DE LA MARINE

Paris, 24 octobre.

M. Delcassé, ministre de la Marine, vient d'adresser aux préfets maritimes des cinq arrondissements, une circulaire très sévère au sujet des matelots des escadres dont la conduite laisse à désirer.

Cette circulaire, qui a été communiquée sans aucun retard, aux commandants de tous les bâtiments de l'armée navale, recommande d'envoyer sans pitié dans les sections spéciales, tous les matelots dont le mauvais esprit reste incorrigible.

L'INSURRECTION EN CHINE

La Situation

Paris, 24 octobre.

On n'a pas reçu aujourd'hui de nouvelle précises sur la révolution en Chine.

Quelques télégrammes, parvenus de Pékin et de Han-Kéou, sont contradictoires.

Une dépêche de San Francisco annonce que les troupes républicaines ont été défaites par l'armée impériale.

AU BON MARCHÉ

A la grande réserve des huîtres de Marennes. — Moules et Clovisses.

ANGE GIULIANI dit Malakof

Vente en gros et au détail tous les matins Place du Marché

ON PORTE A DOMICILE

Dépôt pour Bastia et l'intérieur : Café des Messageries, 62 Paoli, 62.

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Graine. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Fuisencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0,30

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque *l'Astoline*, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graissez et huilez pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence* 15, Place Saint-Nicolas. Bastia.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 Mill.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
Prime : 50 cent. — Abonnés d'un an : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 48, rue D'Assas, PARIS.

LE THERMOGÈNE



Un jour Pierrot sentant aux poumons une gêne,
Bien vite s'applique la Ouate Thermogène.
L'effet fut surprenant, et notre ami Pierrot
Vit des gerbes de feu jaillir de son gosier.

LE THERMOGÈNE engendre la chaleur et guérit en une nuit
TOUX, RHUMATISMES, POINTS DE CÔTÉ, LUMBAGOS
C'est un remède facile et propre, ne dérangeant aucune habitude
La boîte fr. 2.50 dans toutes les pharmacies du monde

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 12, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANGUX
générateur primant et consommation modérée
CHEVEUX

Etude de Me H. MILLIE

Avoué à Calvi

Vente sur folle enchère
APRÈS SAISIE-IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le vingt-deux novembre prochain, en l'audience des criées du tribunal civil de Calvi, au Palais de Justice, à neuf heures du matin,

En vertu d'une clause du jugement d'adjudication ci-après énoncée, et faute par le sieur Liccia Cyprien, propriétaire, adjudicataire, d'avoir justifié de l'acquit des conditions exigibles de l'adjudication, ou d'avoir payé le montant des bordereaux de collocation délivrés 1° au profit du sieur Liccia Marcel, 2° à la dame Antoniette, veuve Sanguinvanni, aux droits desquels la dame Angeline Bartoli, veuve Graziani, en son vivant propriétaire à Monticello, a été subrogée, suivant actes de cession en bonne et due forme, enregistrés et signifiés, la dite dame Graziani, créancière dans l'ordre ouvert à la suite d'une précédente adjudication sur folle enchère, 2° et de l'art. 733 du C. P. C.

A la requête des sieurs et dames 1° Graziani Antoinette, épouse Ferreri ; 2° Ferreri Joseph-Marie, celui-ci pour l'autorisation, propriétaire, demeurant à Monticello ; 3° Graziani Jacqueline, épouse Sejo, propriétaire ; 4° Sejo Mathieu, docteur en médecine, celui-ci pour l'autorisation, demeurant à Saint Remy de Provence, les dites dames agissant en qualité d'héritières bénéficiaires de feue dame Angeline Bartoli veuve Graziani, leur mère, ci-nommée, pour lesquels domicile est élu à Calvi, dans l'Etude de Me Millie, avoué près le tribunal civil de Calvi, lequel occupera pour eux sur la présente poursuite, à la revente sur folle enchère des biens suivants :

1° *Oliviccia*, terre, oliviers, de la contenance de 1 hectare, 26 ares, tenant à terres de Filippi Ignace-François, à celles de Charles Orticoni et à chemin de grande communication. Le dit bien, situé sur le territoire de Speloncato, est imposé au rôle de la matrice cadastrale de la dite commune pour un revenu de 67 francs 17 cent.

2° *Vignaccia*, jardin complanté à citronniers, cédratiers, orangers, arbres fruitiers, vigne, oliveitte, terre vaine et cactiers, avec réservoir en maçonnerie et deux puits, bâtiment rural, de la contenance de 68 ares environ, tenant à terre d'Angèle-Toussainte Graziani et à chemin public.

3° *Compoli*, terre, oliviers, amandiers, cactiers, avec deux aires à fouler, vacherie et paillier, de la contenance de un hectare vingt-six ares environ, tenant à terre de M. Tadei Pierre et à chemin public.

4° *Piedipeppolo*, terre et oliviers, de la contenance de un hectare 37 ares 22 centiares environ, tenant à biens des hoirs Volpei Cyprien et à chemin public

5° *Listrella*, terre arable, oliviers, cactiers, avec source d'eau et bâtiment rural, de la contenance de deux hectares six ares environ, tenant à terres de Jean Volpei et à celles d'Orticoni Pierre.

6° *Maison d'habitation*, sise à Monticello, au quartier *Piazza*, avec sites et dépendances, confrontant avec maison de Taddei Pierre et avec celle d'Antoine Orticoni de François.

Les immeubles sus-dits sont situés sur le territoire de la commune de Monticello.

Les biens ci-dessus décrits ainsi que les dépendances, ont été adjugés à M. Liccia Cyprien, propriétaire, demeurant à l'Ile-Rousse, moyennant la somme principale de neuf mille six cent soixante quinze francs, (9.675) outre les charges, suivant jugement du tribunal de première instance de Calvi, en date du 12 avril 1911, par suite de la vente sur folle enchère, après saisie immobilière, poursuivie contre un sieur Graziani François, propriétaire à Monticello, adjudicataire après surenchère du sixième des biens sus-indiqués.

Mises à prix

La dite revente sur folle enchère se fera aux clauses et conditions insérées dans le cahier des charges, déposé pour parvenir à l'adjudication, au greffe du Tribunal de Calvi, et, en outre, à la charge des frais de folle enchère et sur les mises à prix suivantes :

1er lot. Oliviccia, mise à prix, cinquante francs	50
2e lot. Vignaccia, mise à prix, cent francs.	100
3e lot. Compoli, mise à prix, cent francs.	100
4e lot. Piedipepoli, mise à prix, cent cinquante francs . . .	150
5e lot. Listrella, mise à prix, deux cents francs	200
6e lot. Maison, mise à prix, deux cent cinquante francs . . .	250
Total des mises à prix, huit cent cinquante francs . . .	850

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 696 du C. P. C., modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles mis en vente pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant à Calvi, le 22 octobre 1911.

H. MILLIE.

Dûment enregistré

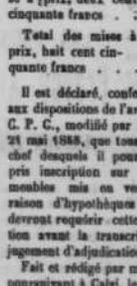
Bastia, Imp. Ollagnier.

Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume
Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche
« Radia »
En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 13, cours Napoléon.



Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Vin du CAP CORSE
au Quinquina
Marque déposée



Apéritif Tonique Fortifiant
Refuser toute imitation
L. N. MATTEI
BASTIA (Corse)

TRENTE-SEPTIEME ANNEE — N° 255
JEUDI 26 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont perçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers 0.30 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever. 5 h. 59 m. — Coucher, 5 h. 7 m.
Premier quart., le 30. — Pleine Lune, le 7.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Evariste.
Fête de Demain : Saint Florent.

25 OCTOBRE

BONNET BLANC

Un fait capital s'est produit ces jours-ci à Nîmes, au Congrès radical réuni dans cette ville. Pour la première fois, le Parti s'est prononcé en faveur de la représentation proportionnelle. La chose mérite d'être signalée, car il est bien évident que la réforme électorale va être adoptée dans quelques mois, au plus tard, grâce à l'appui que le système cher à M. Charles Benoist trouve aujourd'hui auprès de ceux qui avaient été jusque-là ses plus farouches adversaires. J'entends bien que le principe auquel s'est rallié le Congrès radical n'est point celui de la représentation proportionnelle proprement dite, mais de la représentation des minorités. N'en déplaise à mon excellent ami et collègue Dalimier, qui est le père de la formule nouvelle, je ne parviens pas à voir, depuis que je la cherche, la différence qu'il y a entre les deux systèmes. La formule n'est point la même, mais le fond est identique.

C'est, en somme, bonnet blanc et blanc bonnet.

La représentation proportionnelle correspondant à une formule mathématique, et la mathématique différant profondément de la politique, il est bien évident pour tout homme qui raisonne qu'aucun parti ne peut espérer, avec n'importe quel mode de scrutin, obtenir exactement le nombre de représentants auquel il a droit. Il n'y a aucun moyen, en effet, de donner un député et demi ou un député trois quarts au parti qui aura obtenu un chiffre de voix supérieur à ce qui est nécessaire pour avoir un élu, mais inférieur à ce qu'il faut pour en avoir deux.

Le système auquel, sous la pression de M. Dalimier, vient de se rallier le parti radical ne doit pas dans la pratique, donner d'autres résultats que celui que prône, depuis quatre ans, M. Charles Benoist, d'accord avec tous les réactionnaires d'une part, avec tous les socialistes unifiés de l'autre.

La grande victoire que nous aurons remportée en faisant adopter le principe de la représentation des minorités, opposé à celui de la représentation proportionnelle, porte uniquement sur des mots. Ce n'était vraiment pas la peine de livrer les batailles que nous avons livrées et de perdre à leurs débats un temps précieux qui aurait fort utilement pu être employé à autre chose.

Puisse la République ne pas subir le contre-coup de cette décision que, pour ma part, je continue à considérer comme regrettable. Le scrutin d'arrondissement, irrémédiablement condamné, nous pouvions et nous devions, semble-t-il, nous borner à réclamer le scrutin de liste pur et simple.

Il a toujours été dans les traditions de notre parti, et il a le grand avantage d'organiser en face du parti au pouvoir une opposition forte et agissante qui oblige les hommes, qui sont au gouvernement, à ne pas vivre au jour le jour et à appliquer leurs principes et leurs doctrines.

Nous subissons aujourd'hui les conséquences des fautes commises autrefois. Les radicaux, qui avaient toujours défendu le scrutin de liste, ont eu, il y a vingt-cinq ans, le grave tort d'y renoncer. Leur excuse c'est d'avoir cru alors la République menacée. Mais la loi sur les candidatures multiples a suffi à écarter le péril.

Quoiqu'il en soit, les radicaux, lorsqu'ils eurent définitivement pris au gouvernement la place des anciens opportunistes, aux instances desquels on doit le rétablissement en 1889 du scrutin d'arrondissement, auraient dû revenir à leurs principes. Ils ne l'ont pas fait et ont paru s'accommoder d'un mode de scrutin qui avait à leurs yeux l'avantage de leur avoir donné la victoire.

Ils ont ainsi laissé leurs adversaires se faire un tremplin de la question de la réforme électorale. Celle-ci, ne se faisant pas pour eux, devait nécessairement être dirigée contre eux.

C'est parce qu'ils ont compris ce dernier danger qu'ils se rallient aujourd'hui à une formule qui, tout en consacrant leur défaite, leur donne l'illusion de la victoire.

Mais, encore une fois, la victoire ne porte que sur le mot. Or, le peuple commence à ne plus se payer de mots. Il se pourrait fort bien qu'il ne sache aucun gré du sacrifice qu'ils ont consenti à ceux qui viennent, après avoir combattu la proportionnelle, de s'y rallier en fait.

Les radicaux, à Nîmes, l'ont si bien compris, qu'ils ont estimé que la seule chance qu'ils avaient de ne pas être complètement victimes c'était de voter rapidement la réforme pour leur permettre de s'organiser fortement dans chaque département. »

Il faut, en effet, en finir au plus tôt avec une discussion qui risque de rendre stérile la législature actuelle, et c'est le seul point sur lequel je me trouve d'accord avec nos amis. J'ai toujours pensé et dit que quelque doive être l'issue du débat, il fallait ne pas la laisser s'éterniser.

Qu'on en finisse donc dès la rentrée avec une question irritante qui paralyse tout effort.

La question, d'ailleurs, depuis le Congrès de Riom, a beaucoup perdu de son intérêt. L'issue du débat est connue d'avance. Partisans et adversaires de la proportionnelle sont fixés sur le résultat. Tous ne savent-ils pas, d'ailleurs, qu'au fond nous aurons la proportionnelle, puisque proportionnelle et représentation des minorités, c'est en réalité bonnet blanc et blanc bonnet.

ALFRED MASSÉ,
Député de la Nièvre,
Ancien Ministre.

L'ÉCOLE
et la Désertion des Campagnes

Nous avons entendu dire, et souvent encore on répète autour de nous, que l'école est une des principales causes de l'émigration des campagnes. Que les sept années, pendant lesquelles les habitudes manuelles sont à peu près supprimées, donnent à l'enfant un pli nouveau, que la rentrée dans la famille inspire de la répulsion dans les travaux, un peu rudes et peu délicats des champs ou de la ferme, enfin que ces années d'éloignement donnent l'effroi de l'effort physique et de la peine matérielle.

Si ces causes sont vraies, et elles peuvent l'être, l'école peut aussi donner l'envie de s'élever au-dessus de cette condition rustique et simple, elle peut éveiller des goûts plus raffinés. Ne pourrait on pas y porter remède en donnant dans les études une part plus large à l'agriculture pratique et, par ce moyen, essayer de faire comprendre à l'enfant qu'il pourra, s'il a plus de connaissances que ses parents, améliorer son sort. Par quelques leçons appropriées on pourrait l'entretenir dans cette idée.

De plus, autant que ce serait possible, on devrait ne pas interrompre complètement les travaux manuels ; les maîtres, à certaines saisons, pourraient, en se surchargeant pas trop les enfants de leçons, leur permettre d'aider aux travaux des champs, car, même si l'on a pris des ouvriers pour les remplacer, on trouvera toujours à les occuper, pour les travaux de la fin on n'est jamais trop nombreux. Mais il faudrait plus, l'enseignement primaire devrait être sobre et pratique et cela surtout lorsqu'il s'agit de l'école rurale ; le maître devrait éviter d'enseigner à l'enfant tout ce qui serait susceptible de lui donner le dégoût de ce qui l'entoure ; ce ne sont pas des savants ou des littérateurs qu'il faut aux champs, ce sont de bons laboureurs.

Dans le choix des récits, des lectures, on devrait chercher à faire vivre l'imagination des enfants dans la vie simple.

Mais est-ce vraiment l'instruction primaire qui est la principale cause de la désertion des campagnes par les jeunes filles ou les jeunes garçons ; ne peut-on aussi bien accuser les facilités et le bon marché des déplacements et surtout cette attraction irrésistible pour les villes que font naître ceux qui, ayant émigré les premiers, reviennent dans leur village habillés en bourgeois ; et l'industrie, avec ses usines qui demandent tant de bras et payent des salaires rémunérateurs, n'est-ce pas là encore une cause d'émigration ; les jeunes filles même, si elles ne savaient pas lire, ignoreraient-elles que dans les villes, elles auront moins de peine et recevront des gages plus élevés et plus réguliers sans avoir à redouter les intempéries, la pluie ou la neige.

Cette désaffection de la terre se rencontre aussi bien chez le petit propriétaire que chez l'ouvrier agricole ; c'est qu'à l'un comme à l'autre il manque le courage de supporter un travail dur et la volonté de l'effort.

Cette force morale nécessaire pour enrayer le mouvement, l'école primaire nous paraît être seule capable de la donner, et cela en répandant chez les élèves de justes idées sur la vie des villes et des campagnes ; en démontrant ce qu'est en réalité, *la vie à l'usine.*

Quel beau parallèle à faire entre la vie d'un ouvrier agricole et celle d'un ouvrier des villes. Quelle différence entre l'atelier, noirci par la fumée ou les poussières, où l'air est si pénible à respirer et les champs avec leurs horizons si vastes, où l'air est toujours si pur, le plaisir de travailler dans un bien familier où les arbres sont des amis qu'on a toujours vu et le bonheur de cultiver le petit coin qui est à soi, car il est bien rare, l'ouvrier qui n'a pas son champ, et quand on pense que même de petits propriétaires abandonnent chaque jour leur maison et leurs champs, on voit quel besoin il y aurait d'instituer en apprenant aux enfants à aimer ce qui les entoure, en cherchant à les retenir en leur faisant comprendre combien est grand et noble, dans sa simplicité, le geste du semeur, et quel immense plaisir doit éprouver le moissonneur.

Cela, il faut le faire en inspirant aux enfants des sentiments sains et simples, en leur donnant une bonne instruction agricole ; en rammant en eux la force morale qui est la source de l'énergie physique et du désir de l'action : en leur donnant une haute idée du sens vrai de la vie.

M. RICOU.

Ce que disent les Journaux

Les Pourparlers Franco-Allemands

L'Aurore :

« Voici que les négociations touchent à leur terme. Après quatre mois d'âpres discussions, où le gouvernement, fort de l'approbation unanime du pays, a défendu pied à pied, non seulement l'intérêt mais surtout l'honneur de la France, nous voyons l'aboutissement de ces pénibles efforts. Les hommes éminents qui ont assumé pendant cett

---

43 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien NAGLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

III

CRUELLE CONFIDENCE

— Je vais obéir à mon sauveur, fit-elle.
— Et faire plaisir à votre meilleur ami...
— Je vous garderai une éternelle reconnaissance.
— Je ne saurais l'accepter, votre amitié me suffit.

Puis, abandonnant cette conversation, Gaëtan parla avec autorité :

— Vous n'avez plus le droit de vous désespérer, bientôt, vous verrez M. Goltezor, s'il vous reçoit mal, je saurai prêt à intervenir et à vous sauver s'il le faut. Mais n'ayez pas peur, soyez forte, courageuse, vous l'avez été jusqu'ici, la Providence vous récompensera un jour. Comptez sur moi, sur mon dévouement, je n'ai pas de fortune, mais j'ai toute ma jeunesse et ma vaillance.

Les paroles de Gaëtan étaient vibrantes. Annette était extasiée devant l'éloquence simple et énergique de ce jeune homme. Et tandis qu'elle le contemplait avec une sorte d'admiration non dissimulée, ils entendirent un bruit de pas précipités. D'un même mouvement de curiosité ils se retournèrent. Ils croyaient à un retour de M. de Kéronelle. Ils se trompaient, c'était Bernard.

— Que voulez-vous, fit aussitôt Gaëtan.
— J'apporte cette lettre à Monsieur le Comte. Et au même temps il présentait une large enveloppe posée sur un plateau.
— Ah ! je reconnais l'écriture de M. de Kéronelle.

Sans en dire davantage il prit le pli cacheté qu'il serra précieusement dans une de ses poches. Bernard s'éloigna, reprenant la direction du château. Timidement, Annette remplit le silence qui régnait depuis un petit moment :

— Je vais vous laisser lire votre lettre...
— Dans quelques minutes...
— De toutes façons, je vous quitte en vous remerciant des bonnes paroles d'encouragement que vous m'avez données tout à l'heure ; j'en sens encore toute ra...
— Ne parlons plus de cela...

Et gracieusement, lui offrant le bras :

— Permettez-moi de vous conduire jusqu'au seuil de votre chambre.
— Je ne saurais vous refuser.

Sur ces mots, ils prirent tous deux lentement le chemin qui conduisait à la vieille maison. Arrivés dans le vestibule, elle quitta son bras :

— Merci encore, fit-elle... je meurs sur le, allez vite lire votre lettre...
— J'obéis à mon tour, en vous avouant que cette missive m'intrigue... mais reposez-vous et ne vous inquiétez pas, surtout.

Il quitta la jeune fille pour s'enfuir dans sa chambre. Fiévreusement, il alluma sa lampe et plus fiévreusement encore il sonda le cachet qui scellait la confidence de Kéronelle. A la hâte, il parcourut les premières lignes dont les caractères tracés d'une main énervée devaient en tous sens à son gré avides de voir, d'apprendre. Il lut ceci :

« Ma première faute fut d'aimer la comtesse de Selly Son amour refusa le mien. Mon cœur brisé connut l'amertume de la haine. Un désir de violente vengeance s'empara de moi tout entier ; je voulus frapper, appeler à mon aide le calme, la douceur. Folle volonté ! La haine montait toujours, me possédait, j'étais sa chose Ah ! je comprends bien dans sa douloureuse synthèse l'expression : La haine aveugle. Les voyages au loin, les plaintes furtives, les [illegible], j'appelais tout cela à mon secours pour m'étourdir, me sauver ! La haine vivait. Implacable, tyrannique, elle me ramenait auprès de celle qui avait empoisonné mon existence. Oui, ma haine vivait, mais elle était restée intérieure, n'était en moi un bouillonnement impur, un poison infect qui s'agitait dans mes veines ; elle voulait sortir des bornes où je l'avais jusqu'ici contenue au prix de mille efforts, chaque jour hérétiques et chaque jour renouvelés. Je sentis que j'allais tomber sous le poids de mal que m'infligeait toujours davantage sur mes épaules. »

Gaëtan s'arrêta brusquement. Il lisait dans l'âme de Kéronelle, comme dans un livre ; il ne put s'empêcher de laisser échapper un soupir profond de compassion. Il passa la main sur ses yeux comme pour bien s'assurer qu'ils n'étaient pas recouverts d'un voile, qu'il avait la vision nette. Puis il reprit sa terrible lecture.

« Et je commis l'acte infâme de la trahison, de la sordide vengeance, de je ne sais quoi... Avec cynisme, l'âme perdue d'insouciance, j'écrivis à la comtesse de Selly que j'aimais, que j'aurais de plus en plus, à la folie, que son mari, le comte de Selly, l'avait trahie, près d'elle, à la bourgade voisine, à Thonaret, et celle qui lui était préférée était une femme vulgaire, une parfumeuse d'hôtel, la mère d'Annette ! »

Irrésistiblement, sous un mouvement nerveux des doigts, Gaëtan froissa la lettre. Une pâleur livide couvrit son visage, une sorte d'effroi glaça son sang dans ses veines ; et sa lèvre pâlissant d'amertume laissa tomber ces quelques mots de cruelle douleur :

— Annette ! Annette ! ma sœur !...

Et il se tut, atterré sous l'horreur de l'infamie qui s'étalait peu à peu, graduellement, à ses yeux.

. . . . . .

La confession de Kéronelle continuait :

« J'ai eu encore une autre audace, plus vile peut-être que la première, mais l'amour fou, auquel on ne résiste pas, m'a vengeait. La comtesse de Selly savait le nom de la maîtresse de son mari, de n'était pas assez. J'eus encore le triste courage d'avertir M. Goltezor ! Par moi il connut la honte de son foyer : Ce fut ma dernière infamie, la suprême ! Elle eût eu son lendemain. M. Goltezor, ivre de haine, de vengeance... sur ma dénonciation, a tué le comte de Selly... il a tué pour venger son honneur... Ah ! nul ne peut deviner quelle est ma souffrance depuis cette horrible jour... chaque nuit je me frappe la poitrine en répétant : C'est ma faute... c'est moi qui ai tué le comte de Selly. Oh ! j'ai bien obscurément payé ma lâcheté, expié mon crime ! Le remords, cette lèpre de l'âme, me ronge lambeau par lambeau. Voilà pourquoi à la Toussaint vous m'avez rencontrée sur les tombes de ceux que j'ai tant pleurés. Je n'en ai pas eu assez de toutes ces larmes vives. D'ailleurs, l'aurais-je pu ? Je ne le crois pas, les forces m'auraient manqué.

grave période la responsabilité du pouvoir [illegible] appui dans ces manifestations si souvent renouvelées que l'opinion publique a fini par les noter les plus diverses. Maintenant qu'ils atteignent le but, ce sera, je pense, à s'étonner de contempler un instant ils ne se sont éloignés des traditions nationales, et qu'ils [illegible] ce qui leur était possible pour y satisfaire. »

L'Eclair :

« Nous croyons ouvrent de loin à l'unité des forces dirigeantes de l'Allemagne ; si nous regardons de plus près, nous verrions que la division y règne, moins scandaleusement peut-être, que chez nous, mais avec une tendance continue aux déchirements les plus graves. C'est l'explication sans doute des indécisions et du désœuvre qui éclatèrent dans les dernières négociations sur le Maroc et le Congo. Loin d'être menées avec la puissance et la sûreté qui conviendraient à un tel empire, elles trahissent une diminution curieuse des qualités et des talents qui ont illustré la grande période des gloires et des triomphes. Ce qui est presque incompréhensible, c'est que la diplomatie de Berlin se soit donné tant de mal pour nous rendre la vie si pénible depuis quatre mois et nous infliger tant d'irritantes découvertes pour obtenir un si piètre résultat. »

L'incident d'Oudjda

Le Radical :

« Si des irrégularités ont été relevées dans la comptabilité du commissaire français, celui-ci doit être mis à même de s'expliquer librement ; mais il est inadmissible que, pour satisfaire des rancunes personnelles, un grand chef militaire se laisse entraîner à l'illégalité et à la violence. M. Toutée n'ayant aucun pouvoir judiciaire au-delà de la frontière, il a donc agi illégalement ; il a, de plus, agi avec une brutalité inouïe, en faisant incarcérer M. Destailleur sans même prévenir sa famille et en refusant toute explication à sa jeune femme malade. S'il a oublié sous le soleil marocain qu'il existe en France des lois et des formes régulières de la notion, il importe de lui rappeler, sans ménagement. Il n'en était point, paraît-il, à la première de ses excentricités ; raison de plus pour que celle-ci soit bel et bien la dernière. »

Gazette Départementale

CALVI. — M. Maggioli, douanier à Calvi, a trouvé un porte-monnaie contenant une somme assez importante, qu'il s'est empressé de déposer au bureau de la Mairie.

Ce porte-monnaie a été remis à la propriétaire Mme Astolfi, qui est venue le réclamer.

Nous félicitons M. Maggioli pour cet acte de probité.

OLMETA. — Sont attribués à la commune d'Olmeta-di-Capo-Corso, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église d'Olmeta di Capo-Corso, actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église d'Olmeta-di-Capo-Corso sera à la charge de cette commune conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 4 mai 1911.

Les Vertus des Plantes

Le Colchique d'automne

Dans les pâturages humides parcourus par les ruisseaux frais, dans les prairies qui s'étendent aux creux des vallées, apparaissent en septembre et en octobre une grande quantité de fleurs du mauve le plus délicat et le plus tendre, d'une beauté fragile et rare : c'est le colchique d'automne, qu'on appelle aussi safran des prés, violette, tue loup, tue-chien.

Cette plante, extrêmement vénéneuse, doit être connue de tous afin qu'on ne soit pas tenté de la cueillir et de la porter à sa bouche imprudemment. Chaque année des petits pâtres et des enfants sont empoisonnés par cette jolie fleur qui provoque des nausées, des vomissements, des coliques, la soif, le délire et la mort. Il est bon de savoir aussi que le lait est le contrepoison du colchique.

La médecine emploie les préparations de colchique contre les accidents arthritiques, l'hydropisie, la goutte, les rhumatismes. Elles excitent, dans ce dernier cas, une action sédative ou agissent comme drastique et leur efficacité est incontestable ; on les emploie aussi dans l'asthme et la chorée ; mais c'est un remède dangereux dont les applications thérapeutiques sont fondées sur l'empirisme et dont on ne connaît pas d'une façon précise l'action physiologique.

Les sorcières, au moyen âge, faisaient bouillir pendant dix minutes quatre ou cinq fleurs de colchique dans un demi-litre d'eau, passaient cette décoction et l'employaient pour guérir les petites écailles ou peaux mortes qui déparent si souvent le visage des personnes arthritiques. Cette eau devait être employée avec beaucoup de circonspection, car elle est très vénéneuse et pouvait occasionner des accidents très graves à guérir si l'épiderme présentait des écorchures ou des coupures, et des accidents terribles si, par mégarde, on en buvait une partie.

Simon Davin.

M. GLABÈKE

M. Glabèke, nommé commissaire de police mobile à la 12e brigade de recherches judiciaires, à Rennes, vient de nous quitter, pour rejoindre son poste.

La police de Bastia perd en lui un de ses chefs les plus zélés et les plus intelligents, et durant le trop court séjour qu'il a fait à Bastia, M. Glabèke a su concilier les exigences du service avec les susceptibilités du public.

Avec le sang-froid dont il ne s'est jamais départi un seul instant, et la fermeté qu'il a toujours su déployer dans sa délicate mission, M. Glabèke a su conquérir les estimes et M. Hennequin, dans la réorganisation de notre police municipale.

M. Glabèke s'était attiré à Bastia de très vives sympathies.

Pour le *Petit Bastiais*, il fut un ami fidèle, et la rédaction du journal regrette sincèrement son départ, tout en le félicitant du bel avancement qui vient de lui être accordé.

A Rennes, où l'accompagnent les vifs regrets de la population bastiaise, M. Glabèke fera certainement de la bonne besogne.

Mais, malgré tout, nous ne désespérons pas de le revoir un jour parmi nous, et pour lui qui aimait beaucoup la Corse, ce sera un véritable plaisir que de retrouver ses amis et ses anciens collaborateurs qui lui seront toujours aussi dévoués.

Contre le Renchérissement de la Vie

L'augmentation du prix des vivres et de tout ce qui est nécessaire à l'existence va obliger un grand nombre de personnes à augmenter aussi leurs revenus en plaçant en vigueur une partie de leur actif.

Rappelons donc que c'est à la **Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie**, (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), 87, rue de Richelieu, Paris, fondée en 1819, la plus ancienne des Compagnies françaises, et celle qui possède le fonds de garantie de beaucoup le plus élevé, que va, en première ligne, la confiance des rentiers, puisque cette Compagnie, à elle seule, sert presque autant d'arrérages que toutes les autres réunies : 52 **millions** par an, un million en moyenne par semaine.

Envoi **gratuit** de notices et tarifs sur demande adressée à Bastia, à M. Bitterlet, agent principal, 1 *bis*, nouveau Port.

A Ajaccio, à M. Alphonse Mariaggi, 24, rue Fesch.

Avis Administratif

La Monte dans le Département

ARRÊTÉ :

Nous, Préfet de la Corse ;

Vu la loi du 14 août 1885 ;

Vu la circulaire de M. le Ministre de l'Agriculture en date du 19 août 1911 ;

Sur les propositions de M. le Directeur de la station pirmontoise des haras d'Ajaccio ;

ARRÊTONS :

Article 1. — L'itinéraire de la commission chargée d'examiner les étalons particuliers destinés à faire la monte en 1912 dans le département de la Corse est réglé ainsi qu'il suit :

Sartène : le vendredi 1er décembre, à une heure de l'après midi à la gendarmerie.

Ajaccio : le samedi 2 décembre à dix heures et demie du matin aux haras.

Corte : le lundi 4 décembre, à une heure de l'après-midi sur la Traverse.

Ile Rousse : le mardi 5 décembre, à 9 heures du matin sur la grande place.

Calvi : le mardi 5 décembre, à une heure du soir à la gare.

Bastia : le mercredi 6 décembre, à 10 heures du matin sur la place Saint-Nicolas.

Article 2. — La date de clôture des déclarations des propriétaires d'étalons est fixée au 15 novembre 1911.

M. le Secrétaire général et M. le Directeur de la station permanente des étalons d'Ajaccio sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Ajaccio, le 17 octobre 1911.

Pour le Préfet :
Le Secrétaire général, LAVERY.

Guérison de deux sœurs

M. Hème Elie, agent de police à l'Isle-sur-le-Doubs (Doubs), a deux filles âgées de 17 et 20 ans. Toutes deux sont employées des postes, l'une à Mortcau, l'autre à l'Isle-sur-le Doubs même. L'état de santé de ces deux jeunes filles donnait des inquiétudes, mais elles eurent la bonne inspiration de prendre les Pilules Pink et ces bonnes pilules n'ont pas manqué de les guérir.



Mesdlles Olga et Eugénie Hème guéries par les Pilules Pink.

Mlle Eugénie Hème nous a écrit de Mortcau pour nous dire combien elle avait été heureuse d'avoir retrouvé la santé ! Elle ajoutait : « Depuis dix ans je peux dire que j'ai eu presque chaque jour la migraine. Vos Pilules Pink m'ont débarrassée de cette torture et je pense que je suis définitivement guérie, puisque depuis plusieurs mois que j'ai cessé le traitement je n'ai plus eu une seule fois la migraine. »

Mlle Hème Olga n'était pas satisfaite de son état de santé. Elle était anémique, sans forces, sans appétit. Elle dépérissait et maigrissait. « J'ai été témoin, écrit-elle, des bons résultats obtenus par ma sœur avec les Pilules Pink. Elle s'en est si bien trouvée que j'ai voulu, moi aussi, prendre ces bonnes pilules. Vos pilules m'ont fait retrouver l'appétit et les forces et m'ont débarrassée de tous mes malaises. »

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Amicale des Instituteurs

Camarades,

Notre association en est arrivée à la période la plus critique de son existence.

L'affaire Loviconi prend une tournure tellement grave qu'une réunion extraordinaire s'impose. Elle devrait, étant données les circonstances, avoir lieu à Calvi. Mais vu le peu de temps dont nous disposons, elle se tiendra à Corte le mercredi premier novembre, à quatre heures du soir.

Nous faisons un appel pressant auprès de tous les camarades du département, auprès *de tous les collègues*, particulièrement *auprès de ceux de l'arrondissement de Calvi*, pour qu'ils viennent témoigner par leur présence de l'importance qu'ils attachent à la *défense d'une collègue aussi injustement qu'odieusement persécutée* et aux *intérêts de l'Ecole en proie à l'arbitraire municipal*.

Votre Bureau, nous vous l'avons déjà dit, est un bureau de combat. Ses membres sont de vieux militants que le danger n'effraie pas et qui, s'ils ont perdu quelque peu de leur fraîcheur d'illusions, n'ont rien perdu de leur énergie et de leur combativité.

Mais à chacun sa part de responsabilité. Vous apporter, dans la discussion de l'affaire soumise à votre examen, le secours de vos lumières et de votre expérience, vous apporter au Bureau l'appui moral et le témoignage de confiance dont il a besoin ; vos paris-paroles ne tailleront pas à la tâche qui leur sera confiée.

Mais ils pourront s'en acquitter avec d'autant plus d'autorité et de chances de succès que la question aura été plus sérieusement étudiée et que, plus nombreux, vous aurez répondu à leur appel !

Le Bureau

Cloture de la Chasse

Arrêté Préfectoral

Nous, Préfet de la Corse ;

Vu la loi du 16 février 1909 ;

Vu les instructions ministérielles ;

Vu la délibération du Conseil général en date du 30 septembre 1911.

Arrêtons :

Art. 1er. — La clôture de la chasse de la caille, dans toute l'étendue de territoire du département de la Corse, est fixée au samedi 14 octobre 1911.

Art. 2. — MM. les Maires et leurs adjoints, les Commissaires de police, la gendarmerie, les gardes-champêtres, les gardes forestiers demeurent chargés de constater les contraventions aux dispositions de cet arrêté qui sera publié et affiché dans toutes les communes du département et inséré au *Recueil des Actes Administratifs*.

Fait à Ajaccio, le 1er octobre 1911.

Le Préfet de la Corse,
H. JUILLARD.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 16. à midi + 17° ; à 6 heures du soir + 15° Maxima + 17°2 ; Minima + 14°.

Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm., 6 heures du soir, 756 mm.

Vent : Dans la matinée, Léger.
Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, pluvieux.
l'après-midi, couvert.

Mouvement administratif

M. Paoli, rédacteur au ministère de l'intérieur, secrétaire de la direction de la Sûreté générale, est nommé sous-préfet de Narbonne.

Carnet mondain

On vient de célébrer en l'église Saint-Michel du Havre le mariage de M. S gandy, fils de M. Pierre Sigaudy, ingénieur en chef des forges et chantiers de la Méditerranée, avec Mlle Jeanne Auger, fille de M. Paul Auger, notaire honoraire.

Les témoins de M. Paul Sigaudy étaient Mlle Sigaudy, sa tante, et M. Louis Brindeau, député de la Seine-inférieure, son oncle ; ceux de Mlle Auger, Mmes Auger et Duboc, ses grands-mères.

Dans les Finances

Un mouvement important vient d'avoir lieu dans les finances, à la suite de la mise à la retraite de sept trésoriers payeurs généraux. Parmi eux se trouve M. Bonnefoy-Sibour, préfet de la Corse de 1889 à 1891, et qui entra dans les finances en 1899 ; il était actuellement trésorier payeur général de la Côte d'Or.

Un autre ancien préfet de la Corse se trouve compris dans ce mouvement, M. Cassagneau, venu en Corse en 1897, et qui en 1905 était nommé trésorier payeur de la Manche. En ce moment à Besançon, il est appelé dans le département de la Marne.

Enfin, M. Buellet, qui en quittant, il y a quelques mois, la préfecture de la Corse, n'avait pas accepté la perception de Montpellier, est nommé trésorier général de la Haute-Saône.

Un de nos compatriotes, M. de Pianelli Charles-François, receveur particulier à Cognac, qui a enlevé les grades supérieure à la suite de très brillants examens et qui est en même temps un lettré très délicat, connu par quelques excellents ouvrages, est appelé à la trésorerie générale de l'Aveyron.

Réseau Algérien

M. Mondoloni Joseph a été admis en qualité d'homme d'équipe dans le réseau de l'Est-Algérien.

A l'instruction

M. Foggiale, juge d'instruction, a fait écrouer hier à la maison d'arrêt, le nommé Ferricelli, accusé d'incendie d'un pailler à foin à Marato.

Pensions

M. Orsattoni Hector, maître armurier de la marine ; 32 ans 11 mois 3 jours de services. Pension de 1.512 fr. avec jouissance du 15 août 1911.

M. Coppolani François, ouvrier de la marine ; 31 ans 5 mois 29 jours de services. Pension de 649 francs avec jouissance du 29 juillet 1911.

M. Lantieri Paul-Marius, ouvrier de la marine ; 27 ans 7 mois 24 jours de services. Pension de 623 francs avec jouissance du 28 juin 1911.

Bibliographie

L'Indicateur-Guide-Clavel contient, dans son édition d'octobre, quatre plans de villes Corses entièrement nouveaux, une carte absolument inédite des *Richesses minéralogiques de la Corse*, quatre pages de plus, etc.

Le *Dictionnaire descriptif des localités* s'est augmenté de plus de vingt communes et se complètera encore avec de nouvelles pages, sans modification du prix modeste et désormais invariable de 0 fr. 50 centimes.

Ces *perpétuelles* améliorations font une *Revue Corse* très intéressante, constamment variée, dont tous les amis de la Corse peuvent suivre le développement, moyennant 1 fr. 50 par an, adressés en timbres ou mandat à l'éditeur : A. CLAVEL, 43, rue Saint-Lazare, à Paris.

Maison J. Carbuccia et Fils

Lire à la 4e page l'annonce des *Grands Magasins Carbuccia & Fils.*

On demande

Un appartement non meublé de 6 à 7 pièces.

— On demande également un appartement de 3 à 4 pièces meublées avec cuisine.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT-CIVIL

Naissances.

Clemens Madeleine-Marie-Emma-Virginie. — Lamini Rose. — Montalti Jacques. — Dolesi Augustin.

Décès.

Agostini Jean Baptiste, marié, 74 ans, de Bastia.

Cassanelli Marie, 66 ans, de Luri.

Remerciements et Avis de Messe

Mme veuve Alexandre de Figarelli et ses enfants remercient leurs parents, amis et connaissances des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de

M. ALEXANDRE DE FIGARELLI

Conseiller à la Cour d'Appel de Bastia

leur époux et père, et les prient de bien vouloir assister à la messe de sortie de deuil qui sera célébrée jeudi, 26 courant, à 10 heures du matin, en l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste.

AVIS DE DÉCÈS

(CASTELLARE-DI-CASINCA)

Mme Elisabeth Veuve Bocognano et ses enfants ;

Les familles Pretioni et Laurelli, de Castellare di-Casinca ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR EUGÈNE BOCOGNANO

leur fils, frère, petit-fils et neveu, décédé à Castellare di Casinca, le 25 octobre 1911, à l'âge de 15 ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 du courant, à Saint Pancrace, à 10 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

VENTE DU PAPIER

24 oct. — 25 oct.
Rentes 3 0/0 anciennes 94.60 — 94.90
— 3 0/0 amortis. 95.15 — 95.00
ex-coupon.

Nouvelles Universitaires

Paris, 25 octobre.

M. Mariet est nommé principal du collège de Calvi, en remplacement de M. Hélias.

Au « Journal Officiel »

Mouvement dans les Finances

Paris, 25 octobre.

Le *Journal Officiel* publie les mutations suivantes dans les Finances :

M. de Battisti, receveur particulier des Finances dans la Gironde, passe dans le Gers.

M. Leonardi, receveur particulier dans les Basses Pyrénées, est désigné pour la Haute Garonne.

M. Filippini, receveur dans la Corrèze, passe dans la Manche.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 25 octobre.

M. Marchioni est nommé greffier de la justice de paix de Vezzani.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*

Graves révélations de M. Maissin

Paris, 25 octobre.

M. Maissin, directeur de la poudrière du Pont-de-Buis, qui provoqué un vif incident au Conseil général du Finistère, au sujet de la catastrophe de l'*Iéna*, continue ses graves révélations, et dénonce les véritables responsables

« J'accuse, dit-il, de malfaçon, mon prédécesseur immédiat, et de complicité, le service des poudres.

» Je demande à être entendu immédiatement par le ministre de la Marine, pour qu'il veuille bien rechercher ce qui est devenu le rapport que j'ai adressé, en temps voulu, à la Rue Royale, et dans lequel je dénonçais ceux qui devaient être rendus responsables de l'explosion de l'*Iéna*.

» J'ai adressé au ministère de la Marine, environ cent soixante-dix rapports et lettres, sous pli recommandé, dont je conserve le récépissé, et jamais je n'ai reçu de réponse.

» Dans tous ces rapports, je signalais les divers actes de malfaçon qu'avaient subi de nombreux lots de poudre B.

» Il y a un grand responsable, il faut qu'on le connaisse. »

M. Maissin, qui est ingénieur en chef des Poudres et Salpêtres, et dont les révélations ont produit une certaine émotion dans les milieux maritimes et militaires, sera entendu demain par les ministres de la Marine et de la Guerre.

La Circulaire DU MINISTRE DE LA MARINE

Paris, 25 octobre.

Dans la circulaire que M. Delcassé vient d'adresser aux commandants des escadres, relativement à la discipline dans l'armée navale, le ministre de la marine recommande, en particulier, de renforcer, pendant la nuit, le service de surveillance à bord de nos cuirassés.

EN ALLEMAGNE

Les interpellations sur le Maroc

Berlin, 25 octobre.

Le Reichstag a fixé au 7 novembre, la discussion des interpellations sur la politique marocaine.

C'est donc le 7 novembre qu'aura lieu le grand débat sur la politique extérieure, auquel prendront part un grand nombre d'orateurs de tous les partis.

NOYON

Horrible attentat contre un Maréchal des logis

Noyon, 25 octobre.

Un horrible attentat, qui a vivement ému la population de notre ville, a été commis, cette nuit, contre un maréchal des logis, par deux cuirassiers du 9e régiment.

Le maréchal des logis Charbonnier rentrait à la caserne à une heure déjà avancée, quand il rencontra dans la rue les deux cuirassiers Moreau et Auffray, qui se promenaient ensemble.

Le sous officier leur demanda naturellement leur permission de la nuit.

Pris en flagrant délit, les deux cavaliers répondirent par des quolibets à la demande de leur chef, et celui-ci n'étant permis quelques justes observations, l'a d'abord sur lui, en brandissant deux couteaux.

Surpris par cette attaque inattendue, le malheureux maréchal des logis se trouva dans l'impossibilité de se défendre, et les deux assassins l'éventrèrent à coups de couteau.

Puis, laissant leur victime sur les lieux du crime, ils prirent la fuite.

Les cuirassiers Moreau et Auffray sont connus au 9e régiment de cuirassiers comme de mauvais sujets.

Les deux assassins jouissent d'antécédents judiciaires déplorables.

La Médaille militaire

Aussitôt que le Ministre de la Guerre a appris l'attentat commis sur le maréchal des logis Charbonnier et les circonstances qui l'ont accompagné, il a inscrit d'office la victime sur le tableau de concours pour la Médaille militaire.

TOULON

UN BEL EXPLOIT DE L'AVIATEUR VEDRINES

Toulon, 25 octobre.

L'aviateur Vedrines, qui participe à la brillante semaine d'aviation de Marseille, et qui est arrivé hier à Toulon, vient de s'attirer, une fois de plus l'admiration et la sympathie de nos populations.

Avant de prendre définitivement son vol dans la direction de Marseille, Vedrines a évolué quelque temps au dessus de Toulon, en présence d'une foule énorme qui ne cessait de l'applaudir et de l'acclamer.

A un moment donné, on vit Vedrines exécuter une manœuvre d'atterrissage, mais elle ne fut pas de longue durée.

C'est alors que la population Toulonnaise, qui ne perdait pas des yeux l'intrépide aviateur, assista à un spectacle des plus émouvants.

Au moment où l'aéroplane ne se trouvait qu'à deux mètres environ de l'épave de la *Liberté*, on vit Védrines jeter une couronne à la mémoire des braves marins qui trouvèrent une mort glorieuse dans la catastrophe du 25 septembre.

LA GUERRE Italo-Turque

A TRIPOLI

GRAND COMBAT

Paris 25 octobre.

Un télégramme de Constantinople annonce qu'un nouveau combat a eu lieu hier, aux portes de Tripoli.

Les Arabes s'unirent aux troupes turques et tinrent, pendant la nuit, un effort suprême contre les Italiens.

L'engagement fut acharné, et les Turcs déployèrent une véritable fureur dans ce combat qui dura plusieurs heures, pour pousser à la mer les troupes italiennes.

Mais l'artillerie des cuirassés italiens décida de la victoire, et une pluie d'obus s'abattit sur les troupes turques qui se retirèrent en désordre vers l'intérieur.

Les pertes sont considérables parmi les Turcs.

L'extension des hostilités

Des télégrammes de Rome annoncent que l'Italie est décidée à étendre le champ des hostilités à la Mer Egée.

L'intervention des Puissances

Dans les milieux bien informés, on continue à affirmer que le gouvernement italien n'est nullement disposé à accepter la médiation des puissances.

Maintenant surtout que la Turquie a voulu opposer une résistance sérieuse à Benghazi et à Derna, on ne reconnaît plus à aucune puissance autre que le droit de provoquer la conclusion de la paix.

Les deux gouvernements devront entrer directement en pourparlers, sans immixtion d'aucune puissance étrangère.

La Presse italienne

Les grands journaux italiens continuent leur campagne contre la Triplice qui, disent-ils, a terminé sa mission.

La presse austro allemande, ajoutent ils, est nettement contre l'Italie.

La Triplice n'existe plus et ne doit plus exister.

Les pertes italiennes

Malgré les démentis officiels, on confirme encore aujourd'hui, de Constantinople, les chiffres donnés hier sur les pertes italiennes dans les récents combats.

Les Italiens auraient eu 2 000 hommes tués à Benghazi et 1 000 autour de Tripoli.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

L'ACCORD EST CONCLU

Paris, 25 octobre.

Enfin, l'accord franco-allemand est définitivement conclu.

Toutes les précisions nécessaires ont été obtenues, et la rédaction définitive de l'accord est achevée.

Les signatures ont été échangées.

La soumission du traité aux puissances signataires de l'Acte d'Algésiras

Paris, 25 octobre.

Les gouvernements français et allemand ont déjà soumis le traité conclu à l'assentiment des puissances, signataires de l'acte d'Algésiras.

Il sera en outre nécessaire d'obtenir l'assentiment de la Norwège et du Danemark, pays signataires de la Convention de Madrid de 1881.

On est d'avis, dans les milieux officiels, que les démarches faites auprès de ces divers gouvernements ne subiront pas de difficultés.

La résistance dans les milieux coloniaux

Dans les milieux coloniaux on ne cache pas l'hostilité que l'on nourrit à l'égard du traité franco-allemand, en ce qui concerne les compensations territoriales.

Les coloniaux allemands aussi bien que les coloniaux français désapprouvent les échanges faits au Congo.

L'INSURRECTION EN CHINE

La révolution triomphe

Paris, 25 octobre.

Les dernières nouvelles de Pékin confirment les succès des révolutionnaires.

Les insurgés marchent de victoire en victoire.

Ils se sont emparés définitivement de Sinan Fou-Tchang et de Kio Kiang, où la République a été proclamée.

Les autorités impériales ont qu'i[illegible] ces deux villes.

Suicide du général Chang-Fio

Un télégramme de Han-k'eou annonce que le général Chang Fio, commandant les troupes impériales, s'est suicidé.

La plus profonde démoralisation règne parmi ses troupes.

A CANTON

La révolution menace d'éclater à Canton, formidable comme à Han K'eou, où le gouvernement impérial a battu en retraite.

Les rebelles font le tour de la ville, malgré les nombreuses patrouilles de gardes impériales.

Explosion d'une bombe

Une bombe a été jetée par les révolutionnaires sur le passage du général mandchou Foung Seo, qui se promenait avec sa femme, entouré d'une escorte militaire.

Le général a été grièvement blessé.

Sa femme a été tuée, ainsi que trente soldats de l'escorte.



A VENDRE

1 Mûriers greffés, greffages de quatre ans, avec branches, hauteur de 2 m. jusqu'à 2 m. 50, de 6 jusqu'à 8 centimètres de circonférence, à 40 fr. le cent.

Amandiers greffés, qualité paysanne, hauteur 1 m. 80, jusqu'à 2 m. 50 centimètres à 30 francs le cent.

Orangers et mandariniers greffés, hauteur 1 m., à 1 fr 25 pièce.

Plants de vigne, qualité riparia, à 4 frs le cent.

Pommiers greffés, qualité fines, hauteur 2 m., à 0.50 pièce.

S'adresser à M. François FEDI, agriculteur pépiniériste, à Venzovato-Casinca (Corse).

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin aérant tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis* de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de cuisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Scies — Bois à brûler — Charbon de bois

GRAND BAR BRAVI
BAPS GLACIERS
DEMANDEZ L'APÉRITIF

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Brosserie, Dentelle Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confections pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
200 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, boulevard Risnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres Plats, Ronds, Carrés, T fil de fer, Raccords artificiels
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTE — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils isolateurs de tous systèmes
MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Graines. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0.20

Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts for de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Photoline, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 18, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BASTIA
BIÈRE GRUBER à 20 c le Bock

Vin du CAP CORSE au QUINQUINA de L. R. MATTEI
Apéritif
TONIQUE
Délicieux
Fortifiant
MARQUE DÉPOSÉE
Attention aux Contrefaçons

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
CHEVEUX sauvés par les Pommades Rabo

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine
Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANGUX

TRENTE-SEPTIEME ANNEE — N° 256 VENDREDI 27 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 7 h. 30 m. — Coucher, 5 h. 7 m.
Premier quart... le 29. — Pleine Lune, le 7.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Florent.
Fête de Demain : Saints Simon et Jude.

26 OCTOBRE

LA PART DE L'ERREUR

On affirme : La vie est chère ! Rien de moins contestable. Tous ceux qui ont à pourvoir au budget d'un ménage poussent, avec un ensemble parfait, la même clameur désolée contre la calamiteuse augmentation du prix de la nourriture. Ce fait général une fois noté, qui nous dira dans quelle proportion nos contemporains sont frappés par la hausse des produits alimentaires ?

Pour avoir à cet égard la moindre précision, il faut consulter les mercuriales, feuilleter d'innombrables statistiques, compulser un amas de documents ; dans l'intention de déterminer, avec une suffisante exactitude, l'élévation des cours de certaines denrées durant la dernière décade, je me suis efforcé de réunir tous les éléments d'un calcul loyal et précis. Dirais-je mon embarras lorsque j'eus réuni la plupart des données du problème que je m'étais posé ?

Sur chaque article les prix différeraient selon les sources, dans des proportions inquiétantes. Tantôt contre toute évidence une collection de chiffres aurait fait ressortir une diminution du prix de la vie depuis dix ans, tantôt une autre démontrait la crise de cherté ; selon les termes de la comparaison il était possible dans l'extrême variété des statistiques de prouver au choix l'existence de tel ou tel phénomène économique. Situation fort plaisante, en vérité, pour un sophiste, mais fort pénible pour qui n'a d'autre souci que la détermination précise de l'étendue du mal auquel il se propose d'apporter un remède.

Le Président du Comité de l'Alimentation parisienne attirait récemment l'attention publique sur l'exactitude des cours des denrées vendues aux Halles centrales ou dans les principaux marchés de la capitale, il signalait par là même la grande complexité de l'œuvre du statisticien consciencieux. Le même jour sur différents points, les œufs sont vendus à des prix variables entre 1 fr. 20 et 2 fr. 10 la douzaine, le coq vaut de 8 à 14 francs, un pigeon de 1 fr. 30 à 2 fr. 25 ; il y a des choux à 40 centimes, mais il en est d'autres que vous n'auriez pu avoir à moins de 60 centimes ; la salade romaine se tient entre 30 et 50 centimes. Qu'il me soit permis, enfin, de signaler entre tous l'exemple fourni par le Président de la Chambre syndicale des négociants en fruits frais et primeurs de Paris : En pleine saison, des pêches furent vendues 0 fr. 40 le kilo, et d'autres, le même jour, trouvaient acquéreur à la criée au prix de 7 francs la pièce.

Que voulez-vous que fasse le fonctionnaire le plus intelligent et le plus laborieux auquel vous confiez la mission de me dire le cours des denrées alimentaires à une époque donnée. Il établit des moyennes, il s'efforce de scrier les qualités et les prix : en fin de compte, il ne peut nous offrir qu'un travail d'une si lointaine approximation qu'il ne saurait en aucun cas étayer des conclusions rigoureuses.

Nous avons, il est vrai, les prix pratiqués dans les adjudications et les livres de comptes des établissements publics, fournis par les services d'assistance, mais ces prix eux-mêmes, consentis dans des conditions très spéciales, ne concordent pas toujours avec ceux que paie le consommateur isolé, et ils ne peuvent constituer qu'un élément d'appréciation.

Si vous consultez une statistique pour vous renseigner sur les fluctuations des cours du beurre, vous trouvez une lignée de chiffres vous informant que le « beurre » a valu tant et tant durant ces dernières années. Une question se pose immédiatement. De quel beurre s'agit-il ? Il y a beurre et beurre ; si l'on parle de beurre moyen, il ne faut voir là qu'une expression schématique sans valeur dans une discussion précise.

Il en est de même pour la viande. En ce qui concerne cette année, l'écart entre les différents prix des différentes parties d'une même bête de boucherie a paru si considérable, qu'il a fallu prendre trois échelles de prix selon trois qualités : supérieure, moyenne et inférieure. Mais nous sommes encore avec ce système dans les expressions purement théoriques qui ne répondent à aucune réalité. Qu'est-ce qu'un morceau de qualité supérieure ? Une définition s'impose.

La critique de la statistique agricole, que je ne veux qu'esquisser ici, a été faite souvent par les compétences les plus autorisées : le discrédit légitime, où est tombée une science qui n'offre que l'apparence de l'exactitude, tient au grave défaut de la méthode employée jusqu'à ce jour. Nous restons en méfiance devant un colossal assemblage de nombres qui ne répondent à aucune vérité ; la statistique aura toute sa valeur et par suite toute son autorité, lorsque nous aurons su la faire précéder d'une série de définitions qui jettent dans ses énigmes une absolue clarté.

Pourquoi ne pas choisir, dans chaque article, un type dont les caractéristiques soient parfaitement connues, type duquel tous les autres soient fonction ? Dites, par exemple, en ce qui concerne la viande de bœuf, que le prix de la plate-côte sera déterminant et qu'on pourra en déduire, selon un barème fixe, le prix supérieur du filet, le prix inférieur des bas morceaux, ainsi nous connaîtrons la signification des chiffres nettement concrétisés.

Pour simple qu'elle soit, cette réforme aurait l'immense avantage de permettre à l'agriculteur de tirer des renseignements clairs et précieux, des indications mercuriales qui déroutent actuellement sa perspicacité.

Nous nous entendrons à merveille le jour où nous parlerons la même langue, le jour où nous aurons adopté le même alphabet. En attendant, dès que nous basons un raisonnement sur les données de la statistique agricole, nous devons nous efforcer de déterminer le coefficient de l'erreur à laquelle nous sommes invinciblement exposés.

FERNAND DAVID,
Député de la Haute-Savoie, Rapporteur du Budget de l'Agriculture.

PROPOS D'ACTUALITÉ

Tenue Française et Tenue Allemande

Encore un essai de couleur pour la tenue française qui avorte. La gris-vert-réséda, expérimenté aux manœuvres de l'Est, n'a pas, en effet, chance d'être adopté. Le rapporteur du budget de la Guerre, M. Clémentel, a dit, à ce sujet, à un de nos confrères de la France Militaire, qu'aucun crédit n'est prévu pour la continuation de l'expérience et que la Commission est d'avis de s'en tenir à l'esthétique traditionnelle. Ainsi, selon elle, le perfectionnement en vue d'une visibilité moindre pourrait être borné à l'éclaircissement du bleu de la capote auquel s'assortiraient en couleur les bandes molletières et un couvre-képi de campagne. La culotte rouge aurait donc encore de beaux jours et qui s'en plaindra ?

En Allemagne, au contraire, après la dernière expérience des manœuvres impériales, la nouvelle tenue de campagne en gris et gris-vert est définitivement adoptée. Mais les corps conservent leurs anciens uniformes en temps de paix, comme tenue d'exercice, de parade ou de sortie.

Le gris sera la couleur de l'armée mobilisée, sauf pour les chasseurs et les mitrailleurs qui seront habillés en gris-vert. Cette différence est pour entretenir l'esprit de corps, ce que, de l'autre côté du Rhin, on appelle l' « émulation des couleurs. »

Sauf cette exception de nuance, la tenue est la même pour toute l'armée. Fantassins, cavaliers, artilleurs sont dotés d'une tunique, d'un pantalon ou d'une culotte, d'un casque, d'une casquette et d'un manteau. De légères différences, visibles seulement de très près, permettront de reconnaître les armes et subdivisions d'armes. Les officiers, habillés à peu près comme la troupe, ont comme signes distinctifs du grade les pattes d'épaulettes qui sont plates ou massives, en argent, ou en torsades argent et or, avec un nombre d'étoiles variables. On reconnaît les sous-officiers au col et aux parements de la tunique agrémentés de galons.

Les bottes et l'équipement sont en cuir fauve, les parties brillantes de l'armement et des ustensiles de campement sont bleuies ou bronzées. C'est d'ailleurs une réforme qui reste aussi chez nous à l'ordre du jour.

Une autre innovation, qui fait moins de bruit pour le moment chez nos voisins et qui est au moins aussi importante, est celle du bouclier pour le fantassin. Il paraît qu'elle vient d'être résolue, et que si la guerre éclatait, nous trouverions, en face de la nôtre, une infanterie munie de boucliers très portatifs et capables d'arrêter les balles du Lebel au-delà de 500 mètres. Le bouclier allemand serait en acier chromé, d'une épaisseur de 4 à 5 millimètres et d'un poids de 5 à 6 kilogrammes. Il y a longtemps qu'en France, on a poursuivi les mêmes études et les dernières expériences faites ont été des plus concluantes. Mais le projet a chez nous des adversaires irréductibles, qui font valoir que l'infanterie est déjà trop chargée et que, surtout, l'usage du bouclier risquerait de tuer l'esprit d'offensive qui correspond si bien au tempérament national.

L. D. ARNOTTO.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

43 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Héroplane TRAGIQUE

par Félicien NACLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

III

OUBLIE CONFIDENCE

« Je crie pardon pour ma faiblesse, pour mon emportement de jeunesse ! J'ai écouté la voix de la passion dans un moment d'égarement, ma vie en est empoisonnée ! Pardon pour moi ! Pardon pour l'horreur de mon forfait. Vous êtes orphelin par ma faute, et par la mienne seule ; j'en mourrai un peu tous les jours ! Je vous ai tout dit, ma folle aventure de cœur, rêvé pour tant de faiblesse et tant de cruauté ! De vos lèvres peut tomber le mot de paix, de répit, qui sera comme la goutte d'eau fraîche dans la gorge de l'homme assoiffé, je l'attends de votre bonté, de votre générosité, de votre chevaleresque élévation d'âme ; j'en ai besoin, ma pauvre vie en deviendra un peu supportable si il y aura dans sa vieillesse quelque adoucissement à ma peine si vous savez dire : Oui, je pardonne ! »

. . . . . .

C'était fini ! Kéroudle n'avait pas eu la force de signer ces lignes épouvantables. Goëtan était écrasé sous le poids de la révélation. La monstruosité de cette âme qui lui était subitement dévoilée créait en lui une confusion extrême. Il ne savait s'il devait pleurer ou entrer en fureur. Longtemps, son esprit flotta, ballotté entre les sensations les plus diverses. C'était la pleine déroute ! Son cœur se serrait, sa pensée inséparable de sa Ener, partait à la dérive. Enfin, peu à peu, il parvint à se reconnaître. Pardonnerait-il à l'infâme ? Jamais ! Il répéta deux fois : Jamais... Jamais... Puis sans vouloir se rappeler tout ce qui venait de se passer depuis qu'il connaissait l'ermite de Rondiou, il murmura :

— Non... non, je ne peux... je ne veux rester sous ce toit qui abrite l'assassin de mon père... l'assassin sous du ma mère !.. la mauvais génie de ma famille...

Un amer sanglot, maigri lui, monta à sa gorge et s'y étouffa dans un rauissi d'invectiver indignation contre Kéroudle. Le fils n'oubliera pas de si tôt la mort de père !

— Je ne peux pas rester ! non, je ne peux pas ! Je veux fuir ! il le faut ! dès demain, au petit jour !

Puis, après un mouvement d'accablement, il songea :

— Annette, ma chère Annette, veut fuir ... je m'en irai avec elle !..

Ce fut sa dernière pensée. La figure instantanément changée, son cœur alla vers celle qu'il aimait à présent plus que tout être humain.

IV

SANS TRÊVE NI MERCI

Le lendemain l'aube grisaille, triste, se leva sur la tour des Mouettes. Le vieux manoir de Rondiou était vide ! Vide de ses jeunes hôtes ! A la pointe du jour Gaëtan et Annette étaient partis. Un frisson de morne douleur traversa le corps de Kéroudle ; la lassitude de la vie seule, égoïste, perdue sur un rocher l'opprima.

— Suis je donc appelé, réfléchit-il, à vivre dans l'isolement, hors de tout, comme un être maudit ?

Une révolte de la nature contre une incessante infortune emplit son âme.

— C'est lâche ! fit-il tout d'un coup, de toujours rester enfermé dans un rocher, de ne plus oser affronter le commerce avec ses semblables. Je me ferai pardonner ! Je le jure ! Ce qui m'arrive je le prévenais ; je n'aurais pas agi autrement que Goëtan de Selly, mais à présent que j'ai sondé ma conscience, que j'ai tout dit, qu'il sait tout, j'arracherai mon pardon de ses lèvres ; il le faut.

Il leva les bras au l'air, pour prêter un serment solennel. Puis, après un moment de méditation, il voulut rêagir :

— Bernard est resté à Rocdiou, vient on de me dire... si je l'appelais ?

L'action suivit la pensée, il sonna le fils de Mathieu... Dès que le jeune domestique entra, M. de Kéroudle lui dit à brûle-pourpoint :

— Vous savez que Mlle Annette aime toujours Maurice Welger ?

— Oui, Monsieur, et ça malgré toutes les vilaines choses qui sont arrivées.

— Les infâmies, voilà le mot propre.

— Mettre un si brave garçon en prison...

— C'est sur ce sujet, justement, que je veux interroger.

— Je suis aux ordres de Monsieur.

— Voilà...

Et après une pause :

— Croyez-vous sincèrement, ainsi que vous me le disiez hier, à la culpabilité de M. Goëtanor dans cette affaire ?

— Je fais excuse à Monsieur... Je n'ai pas tout à fait assuré ça...

— Expliquez-vous à nouveau...

— Je pense que c'est quelqu'un qui touche de près M. Goëtanor qui a fait arrêter le jeune aviateur...

— Peut être alors pourrait on toucher le cœur de cet ironcible bûcelier ?

— Je ne comprends pas très bien ce que Monsieur veut faire, mais ce qu'il y a de certain c'est que pour le moment il ne faut songer à rien.

— Pourquoi, je vous prie ?

— M. Goëtanor est au lit depuis deux jours...

— Il est malade ?

— Il est à la mort... voire même que le curé y a déjà été deux fois. .

De Kéroudle resta pensif sur la dernière réplique de son domestique, avec lequel il discutait d'égal à égal, tant il avait d'estime pour le fils de Mathieu. Il ne chercha pas à en savoir davantage du côté de Goëtanor, car il comprenait bien que c'était une fausse piste, sur laquelle il n'y avait rien à relever. Il reprit la conversation sur le sujet qui l'intéressait, c'est-à-dire sur l'arrestation de Maurice Welger :

— En somme, dit il, quelqu'un est mêlé à l'emprisonnement du fiancé d'Annette, et sûrement nous nous trouvons en présence d'une vengeance.

— Vengeance d'amoureux...

— Clément !

— Je dis que le Parisien est plus malin qu'il n'en a l'air et que ne pouvant avoir Mlle Goëtanor, il s'est vengé sur son prétendant...

— M. Nervel... Ah ! j'y suis ! En effet, j'y vois clair, à présent, c'est lui qui a machiné toute cette histoire.

— On le pense, on le dit, et je suis de cet avis.

— Vous avez raison, mon brave Bernard.

(A suivre).

LA VÉRITÉ

L'incident qui s'est produit samedi dernier au Conseil général du Finistère provoque dans tout le pays une vive émotion.

On connaît les faits :

M. Maissin, conseiller général de ce département, ingénieur des poudres et salpêtres et directeur de la poudrerie de Pont-de-Buis, a déclaré qu'il avait, en 1906, signalé au ministre de la Marine les coupables de l'explosion de l'*Iéna*. « Si le gouvernement, a-t-il ajouté, n'avait pas étouffé cette affaire, la catastrophe de la *Liberté* ne se serait pas produite. »

Ce sont là de bien graves accusations, mais avant de les ecouter il paraît nécessaire de chercher sur quoi elles reposent.

En effet, le langage tenu par M. Maissin est énigmatique.

A-t-il voulu dire qu'il connaissait les auteurs de l'explosion de l'*Iéna*, et les a-t-il, en temps utile, dénoncés au Ministre de la Marine ?

S'il en était ainsi, et si pour étouffer le scandale ou pour quelque autre raison, le Ministre n'avait tenu aucun compte des déclarations à lui faites par le directeur de la poudrerie de Pont-de-Buis, il n'y aurait qu'une voix dans le pays pour réclamer le châtiment de l'homme qui, chargé de veiller à la défense du pays, aurait commis cet acte de trahison.

Mais peut-être (et le vague des paroles de M. Maissin autorise à émettre cette hypothèse), M. Maissin a-t-il voulu simplement porter une accusation générale, mettre en cause des vices de fabrication qu'il aurait autrefois signalés aux autorités compétentes ?

Peut-être a-t-il voulu dire que si l'on avait abandonné des procédés de fabrication condamnés par lui et si l'on avait adopté ceux qu'il préconisait en remplacement, nous n'aurions pas eu à déplorer cette nouvelle catastrophe. Ainsi posée, la question changerait d'aspect.

L'hypothèse d'un sabotage criminel devrait être écartée.

Il s'agirait d'un conflit d'opinions entre M. Maissin et les ingénieurs des bureaux de la Marine.

Mais, même dans ce cas, l'affaire n'en présenterait pas moins une incontestable gravité.

Il importe peu qu'on laisse ingénieurs et spécialistes discuter entre eux, lorsque ces discussions se résument en querelles d'écoles. Mais lorsqu'elles peuvent avoir une conclusion aussi tragique, quand la sécurité de nos marins, de nos escadres est liée à l'adoption de telle ou telle formule, l'opinion publique ne comprendrait pas qu'avant de choisir une poudre ou un explosif, ceux qui doivent faire ce choix se fient à leurs seules lumières et ne fassent aucun cas des indications qui leur sont données par les personnalités compétentes.

Or, devant les affirmations aussi catégoriques de M. Maissin, on est forcé de se demander si les rapports adressés par ce fonctionnaire à ses chefs hiérarchiques ont été l'objet d'un examen sérieux.

Ces rapports ont-ils été communiqués à la commission d'enquête de l'*Iéna* ? Sur tous ces points, l'affaire a besoin d'être éclaircie.

Crime ou scandale, il faut qu'on sache à quoi s'en tenir, et que toutes les responsabilités soient nettement établies.

La vérité, même la plus cruelle, vaut mieux que ce silence qui autorise les suppositions les plus angoissantes et qui surtout laisse planer la menace de nouvelles catastrophes.

Tant qu'on ne connaîtra pas les causes, toutes les causes qui, à quatre ans à peine d'intervalle, ont réduit à néant deux des plus belles unités de notre marine et ravi l'existence des centaines de braves qui les montaient, une inquiétude, contre laquelle les mieux trempés ne sauraient se défendre, pèsera sur les survivants.

Pour rasséréner les survivants et rassurer l'opinion publique, la vérité s'impose.

Cette vérité, devant les cadavres des victimes de la *Liberté*, M. Delcassé a promis de ne rien négliger pour la rechercher et pour la faire connaître au pays.

L'incident qui vient d'éclater au sein du Conseil général du Finistère ne peut que hâter les décisions du Ministre.

Aucune hésitation, aucun retard ne sont plus permis.

Pour le salut de la Patrie et pour l'honneur de la République, le gouvernement doit se hâter de faire la lumière.

RENÉ MORAIN.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 octobre.

L'annonce de l'accord d'un sujet du Congo ait faire un nouveau bond à notre Bourse qu'elle a 94.70. Fonds Etrangers lourds, surtout l'Extérieur à 91.25. Nos grandes Institutions de Crédit sont très fermement tenues Valeurs de traction et Métallurgiques et Industrielles Russes bien disposées. Les titres cuprifères se présentent en nouvelle avance. Rio + 3.66.

Les valeurs d'assurances ont été particulièrement recherchées par l'augmentation du prix de tout ce qui est nécessaire à l'existence va obliger un grand nombre de personne à augmenter aussi leurs revenus en plaçant en vagar une partie de leur actif. Rappelons donc que c'est à la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), fondée en 1819, la plus ancienne des Cies françaises et celle qui possède le fonds de garantie de beaucoup le plus élevé, que va, en première ligne, la confiance des rentiers, puisque cette Cie à elle seule, tout prenant dans ses portefeuilles que toutes les autres réunies : 52 millions par an, un million en moyenne par semaine.

Dans le domaine des Assurances sur la Vie proprement dites (assurances en cas de décès, mixtes, dotales, etc.) la Cie d'Assurances Générales sur la Vie se place également à la tête de toutes les Compagnies avec ses 953 millions de capitaux assurés.

L'ensemble des valeurs (immeubles ou valeurs mobilières) garantissant ces opérations dépasse actuellement 920 millions.

Chemins Français en hausse.

M. Jean LANZI

On sait la part prise par M. Jean Lanzi, président de la Chambre de commerce d'Ajaccio, afin de faire figurer les produits de la Corse à diverses expositions à l'étranger, et tout spécialement à celle de Bruxelles. Grâce à son initiative, les provenances insulaires ont pu être appréciées à leur valeur, et plusieurs exposants corses ont obtenu de belles récompenses.

Le gouvernement a profité de cette circonstance pour récompenser en même temps que les sérieux services rendus par M. Jean Lanzi au commerce et à l'industrie dans l'île, particulièrement tout ce qu'il a fait depuis qu'il a été appelé à la présidence de la Chambre de commerce d'Ajaccio, sa participation aux expositions de Bruxelles, Copenhague, Nancy, Quito, Buenos-Ayres et Francfort, auxquelles il a pris part et comme membre du jury et comme exposant, et grand prix à l'exposition de Bruxelles, en lui conférant la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

La nouvelle de la distinction accordée à l'honorable président de la Chambre de commerce d'Ajaccio a été accueillie avec sympathie dans toute la Corse et surtout à Ajaccio, où ses concitoyens l'ont toujours vu au premier rang pour soutenir leurs intérêts commerciaux, et savent avec quelle haute estime ses affaires il dirige l'importante maison du Boulevard Roi-Jérôme.

La prospérité de cette grande maison, à laquelle il est attaché, on peut le dire, l'existence de tant de familles ajacciennes, représente un effort commercial considérable qui a nécessité, pendant plus de trente années, de la part de son créateur, cette intelligence, cette persistance et cette suite qui, alliées à une grande probité, assurent infailliblement les entreprises les plus difficiles.

Nous prions M. Jean Lanzi d'agréer nos plus sincères félicitations.

Gazette Départementale

CALENZANA. — M. Palmesani Angelo-Xavier, soldat, ancien cordonnier au 159e régiment d'infanterie, est nommé, au titre de la loi du 21 mars 1905, facteur rural à Calenzana, en remplacement de M. Savelli, démissionnaire.

CASAMACCIOLI. — Depuis longtemps le nommé S. S., sujet sarde, cordonnier, vivait en mésintelligence avec la famille M.

S. S. se trouvait occupé dans une propriété, lorsqu'il fut assailli soudainement par deux membres de cette famille, qui se jetèrent sur lui et le frappèrent à coups de pierre et de crosse de revolver.

Le malheureux fut sauvé grâce à l'arrivée de plusieurs personnes accourues à ses cris. Plainte a été portée à la gendarmerie.

OGLIASTRO. — Sont attribués à la commune d'Ogliastro, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église d'Ogliastro, actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le payement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église d'Ogliastro sera à la charge de cette commune conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 11 juin 1911.

Mouvement d'Instituteurs et d'Institutrices

Par arrêté de M. le Préfet de la Corse :

M. Leoni Michel François, instituteur à Murato est nommé instituteur-adjoint à Ajaccio (Rue des Ecoles).

M. Fondacci Félix Joseph, instituteur adjoint à Calvi, est nommé instituteur à Nurato.

M. Danielli Jean Etienne, instituteur à Speloncato, est nommé instituteur-adjoint à Calvi.

M. Bona Jean-Baptiste, instituteur à Sainte Marie di Lota, est nommé instituteur à Patrimonio.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 12 à midi + 17 ; à 6 heures du soir + 15. Maxima + 19 ; Minima + 11°.

Baromètre : 7 heures du matin, 759 mm. midi, 760 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Vent : Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Quques nuages.
l'après-midi,

Palmes académiques

Il paraît que la préparation des dossiers en vue de la prochaine promotion de palmes académiques donne lieu à un travail considérable, et qui ne sera tenu aucun compte des demandes qui parviendraient au ministère après le 15 novembre. Veuillez-vous presser un peu, messieurs les candidats.

Conseils municipaux

Par arrêté de M. le Préfet de la Corse, les conseils municipaux sont convoqués, pour le 5 novembre, à l'effet de se réunir en session ordinaire.

Légalement la session de novembre ne devant pas excéder quinze jours, devra donc être close le 20 novembre.

Les secours

Le ministre de l'intérieur vient d'instituer une commission chargée d'examiner les titres des postulants à l'allocation d'un secours et de donner son avis sur la valeur des titres invoqués.

La présidence de cette commission a été confiée à M. Ronby sénateur.

Le besoin de cette nouvelle commission se faisait réellement sentir, et les postulants peuvent être tranquilles ; ils savent que leurs titres seront respectueusement examinés.

A l'avenir donc ne recevront de secours que les personnes qui auront des titres réels ?

Bourses d'agrégation

Sont nommés, pour un an, boursiers, les candidats à l'agrégation dont les noms suivent : M. Paolantonacci Jean-Thomas, bourse de 1.500 fr. à Grenoble pour l'Italien ; le père instituteur à Furiani, 3 enfants ; — M. Antoni Maurice-Alain, bourse de 1.200 fr., à Montpellier, pour les Lettres ; le père pilote à la Cie de Sour, 4 enfants ; — M. Angeli Jean-François, bourse de 1.200 fr., à Grenoble, pour l'Italien ; la mère veuve, 4 enfants.

Rixe

Hier matin, le brigadier Ottavi était prévenu qu'une dispute venait d'avoir lieu, au Café des Messageries, entre consommateurs.

Il se rendit immédiatement sur les lieux, et constata, en effet, des débris de verres cassés.

M. Paraggi déclara qu'une dispute venait de se produire entre les nommés Pietri Sauveur, 20 ans, marin, de passage à Bastia, et le nommé Vescovali François, 26 ans, demeurant place du marché.

A l'arrivée du brigadier Ottavi Pietri prit la fuite.

Vescovali, blessé assez sérieusement à la main droite par un coup de carafe, a été pansé à la pharmacie Mérucci.

Ses blessures paraissent sans gravité.

La police a ouvert une enquête.

Ponts et Chaussées

M. Difandini Antoine-Martin, commis principal, en Algérie, est nommé sous-chef de section.

Déserteur

Le déserteur Paolini Pierre, du 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, condamné récemment par notre tribunal correctionnel à 1 mois de prison pour rébellion, a été embarqué hier à bord du paquebot *Numidia*.

Paolini sera traduit devant le Conseil de guerre, siégeant à Marseille, pour désertion à l'intérieur en temps de paix.

Nouvelles militaires

L'adjudant Galloni, de la 21e section d'infirmiers militaires, passe au petit état-major de l'école du service de santé militaire.

Au violon

Ceux qui rentrent chez eux, à une heure avancée de la nuit, ont dû plus d'une fois remarquer dans leur vestibule un individu, à l'aspect plutôt misérable, qui pénètre dans les cours des immeubles, pour ramasser des chiffons.

Accusé d'avoir même volé du linge, cet individu a été appréhendé par les agents Maggiani et Poggi et conduit au poste.

Interrogé, il déclara se nommer Rocchicciali Joseph, né en 1857, à Capraja.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes : à Arles MM. Putti, ex-caporal à la section d'infirmiers militaires coloniaux ; Ronchetti, caporal au 23e bat. de chasseurs ; à Paris, M. Benetti, facteur auxiliaire à Ajaccio, par permutation avec M. Giudici.

Recettes pratiques

Pour conserver le gibier. — Il faut le vider et remplacer la vidange par du charbon de bois.

Pour éloigner les pucerons des rosiers. — Il suffit d'attacher sur chacun des rosiers une petite branche ou quelques feuilles de tomates : l'odeur de ce végétal fait fuir les pucerons.

A vendre

Deux chevaux, même robe, n'ayant aucun défaut, taille 1 m. 40, âgés de 5 ans, très bien dressés à deux et séparément.

S'adresser au bureau du Petit Bastiais.

Objet perdu

Il a été perdu sur la Place St-Nicolas, un petit médaillon en or portant les initiales L. C.

Prière de la rapporter au bureau du *Petit Bastiais* contre récompense.

A vendre

Un Coffre-fort nouveau système, au bureau ministre.

S'adresser au bureau du Petit Bastiais.

On demande

Un appartement non meublé de 6 à 7 pièces.

— On demande également un appartement de 3 à 4 pièces meublées avec cuisine.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L. N. Mattei, place Saint-Nicolas.

Le **606** est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.

A céder

Pour le prix de 400 francs.

Un Dalloz composé :

1° de l'ancien Répertoire (44 volumes)
2° de recueil périodique de 1845 à 1910 inclus.
3° de l'ancien Code Civil.
4° de la Table de 1845 à 1867.
Ces deux derniers ouvrages reliés.

Pour renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Dépôt de futailles vides à vendre, maison ARTAUT.

Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap

ETAT-CIVIL

Naissances

Tognetti Antoine-Simon, cordonnier, et Pini Marie Antoinette, vermicellière.

Lambetti Philippe, ajusteur, et Chiappe Angèle, tailleuse.

Felce Roch Marie, employé de chemin de fer, et Bernardini Anna-Lucie-Marie.

Naissance.

Cesari Ange-Mathieu. — Poggi André. — Dolesi Augustin.

Décès.

Antonelli Constantin, cocher, veuf, 49 ans.

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastel, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

RHUM
FOX-LAND
GRANDE MARQUE

200 fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.

Au Bon Marché
BARBISINO
BASTIA, 9, Rue de l'Opéra, 9, BASTIA

CESSATION DE COMMERCE

Liquidation de toutes les marchandises avec 50 0/0 de rabais.

Tissus, Confection, Chaussures, Bonneterie, Lingerie, Chapellerie, etc., etc.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

3 0/0 ancien . 94.90 — 94.95
3 0/0 amortis . . 95.05 — 95.00
ex-coupon.

L'Election de Sartene

Décret de Convocation

Paris, 26 octobre.

Les électeurs de l'arrondissement de Sartène sont convoqués pour le dimanche, 12 novembre prochain, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. le docteur Baisel, décédé.

Nouvelles Maritimes

Etat-major général

Paris, 26 octobre.

M. le vice-amiral Aubert, commandant la 3e escadre, est nommé inspecteur général des Ecoles et des Dépôts des Equipages de la Flotte.

Promotions

Sont promus :

au grade de capitaine de vaisseau : MM. les capitaines de frégate Grout et Frey.

au grade de capitaine de frégate : MM. les lieutenants de vaisseau Le Vavasseur et Freund.

au grade de lieutenant de vaisseau : MM. les enseignes de 1re classe Husson, Bongrain et Ollé.

LA CATASTROPHE de l'*Iéna*

Les accusations de M. Maissin

Les déclarations de M. Louppe

Paris, 26 octobre.

Dans les graves révélations qu'il a faites au sujet de la catastrophe de l'*Iéna*, M. Maissin, ingénieur en chef des Poudres et Salpêtres, met directement en cause son prédécesseur à la poudrerie du Pont-de-Buis, M. Louppe, lequel est actuellement directeur de la poudrerie du Moulin Blanc.

Répondant aux accusations de malfaçon portées contre lui, M. Louppe a fait les déclarations suivantes :

« Ma conscience est absolument tranquille à ce sujet.

« J'ai toujours suivi scrupuleusement le règlement de la fabrication des poudres, et j'ai toujours été, avec raison, couvert par les nombreuses commissions techniques, chargées du contrôle de la fabrication.

« Je suis simplement victime de la haine de M. Maissin qui, paraît-être atteint de *toupitte aigue* »

Au Ministère de la Guerre

M. Maissin, directeur de la poudrerie du Pont-de-Buis, qui devait être reçu aujourd'hui par le Ministre de la Guerre, ne sera entendu que demain par M. Messimy.

AU PORTUGAL

GRAVE MUTINERIE MILITAIRE

L'ebore, 26 octobre.

Une très grave mutinerie a éclaté, hier, au 1er régiment d'artillerie.

Un grand nombre d'artilleurs refusèrent d'obéir, et, groupés au chant de l'*Internationale*, se livrèrent à une violente manifestation.

Immédiatement prévenus, les officiers se rendirent sur les lieux, mais ce ne fut qu'après de longs pourparlers, que les mutins se décidèrent à se soumettre.

Les artilleurs rebelles exposèrent leurs griefs et tout rentra dans l'ordre.

Une enquête est ouverte par les autorités militaires.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

L'ACCORD DÉFINITIF

Les commentaires de la Presse

Paris, 26 octobre.

La presse des divers pays se livre à de longs commentaires sur l'accord franco-allemand, dont la conclusion est imminente.

Les journaux allemands déclarent que désormais l'Allemagne n'a plus à prendre parti contre les plans de l'Espagne au Maroc et se félicitent des efforts de la diplomatie allemande, lesquels ont été couronnés de succès.

Les journaux français sont plutôt défavorables à la conclusion d'un traité qui livre à l'Allemagne une de nos plus belles colonies.

La presse espagnole profite de l'occasion pour critiquer vivement l'attitude de la France au Maroc, à l'égard de l'Espagne.

Les principaux organes déclarent que l'Espagne étant la seule puissance partageant avec la France ses très vastes intérêts au Maroc, la politique extérieure des deux pays doit être simultanée.

Les journaux anglais se montrent très réservés sur la conclusion de l'accord définitif.

Les projets DE L'ESPAGNE

Dans la limite de ses possessions, l'Espagne semble décidée à une action énergique au Maroc.

Dans les milieux officiels, on dit que l'œuvre commencée dans le Rif doit se développer « avec une égalité, une fermeté sereine, et une conscience sage. » dans toute l'étendue des possessions espagnoles.

L'Espagne voudrait même aller certainement plus loin.

Elle voudrait créer au Maroc, une espèce de Khédivat qui resterait sous la suzeraineté du Sultan, et qui serait régi par un haut fonctionnaire indigène, mais dont la surveillance serait attribuée à un haut commissaire espagnol.

L'ATTENTAT contre LE TSAR DE RUSSIE

Démenti officiel

Paris, 26 octobre.

Plusieurs journaux autrichiens avaient annoncé hier, qu'un attentat venait d'être commis contre le Tsar de Russie.

Une note officielle, parue aujourd'hui, déclare cette nouvelle dénuée de tout fondement.

L'INSURRECTION EN CHINE

La révolution est victorieuse

Paris, 26 octobre.

Les nouvelles de Pékin sont des plus alarmantes.

Les armées des rebelles sont triomphantes.

Le gouvernement se trouve en présence d'une situation des plus graves.

Non seulement, on redoute à la Cour, la révolte sur d'autres points, mais il y a bien d'autres éléments de danger dans l'insuffisance de munitions, dans les embarras financiers et dans la proportion sans cesse grandissante des troupes infidèles.

Les forces des insurgés

Les forces des insurgés augmentent de jour en jour.

Les rebelles ont maintenant à leur disposition une bonne artillerie.

Un télégramme de Pékin annonce même qu'ils ont réussi à s'emparer du trésor impérial de guerre.

Autour de l'empereur

A la Cour, on redoute la prise de la capitale.

Le plus grand secret est gardé autour de la personne du jeune empereur de Chine.

Dans les milieux officiels, on ne dissimule plus le danger, et l'on reconnaît que les révolutionnaires jouissent de la sympathie de la population.

Le gros des troupes est favorable au mouvement insurrectionnel.

La Cour en fuite

Un télégramme de la dernière heure annonce que la Cour impériale se dispose à quitter la capitale.

Elle se réfugierait à 200 kilomètres environ au nord de Pékin.

TOULON

Nouveaux ordres DU MINISTRE DE LA MARINE

Paris, 26 octobre.

M. Delcassé, Ministre de la Marine, vient d'adresser à la préfecture maritime de Toulon, un télégramme concernant les lots de poudre.

M. Delcassé invite les commandants des cuirassés, ayant encore à bord des lots de poudre signalés défectueux, à les faire débarquer immédiatement.

Dans quelques jours, il sera donc procédé au noyage des poudres qui auront été débarquées.

GRAVE INCENDIE *dans les soutes* DU CUIRASSÉ 'JUSTICE'

C'est avec le plus pénible sentiment de tristesse que l'on se voit obligé de signaler les terribles accidents qui se produisent, presque tous les jours, dans notre grand port militaire.

Hier encore, c'était le *Suffren* qui risquait de sauter.

Aujourd'hui c'est la *Justice* qui a failli avoir le sort de l'*Iéna* et de la *Liberté*.

Pendant les exercices de tir que le cuirassé *Justice*, effectuait, ce matin, aux Salins d'Hyères, un court circuit se produisit et détermina un incendie.

En quelques instants, le feu se propagea dans les soutes à munitions de l'avant.

L'alarme fut donnée par l'officier mariner, et voyant le danger imminent, le commandant ordonna le noyage des soutes.

Malgré la panique qui se produisit à bord, aux cris de : « Sauve qui peut ! » poussés par les chauffeurs, la manœuvre réussit admirablement.

Tout danger fut ainsi conjuré. Plusieurs matelots s'étaient déjà jetés à l'eau.

Une fois encore, un de nos plus beaux cuirassés venait d'être sauvé miraculeusement.

Le capitaine de vaisseau de la *Justice* a adressé son rapport au vice-amiral Bellus, commandant la 2e escadre.

Encore un Accident

LE FEU A BORD DU « DIDEROT »

Décidément notre Marine nationale joue de malheur, et nous demande quel génie malfaisant la poursuit, depuis quelque temps, de la haine implacable.

Alors que la *Justice* était menacée, ce matin même, d'une terrible explosion, un incendie se déclarait en même temps, à bord du *Diderot*, l'un de nos puissants dreadnoughts.

Le feu a pris dans le compartiment des dynamos, à proximité des soutes à munitions.

Fort heureusement l'incendie a été rapidement localisé, grâce au sang-froid de l'équipage.

Vente de vigne américaine

Rupestris Monticola
Plants racinés et boutures

Les boutures à 16 fr. le mille

S'adresser à RUTALI Pierre-Ambroise, à Cintarello, près Borgo.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Marinetti, Chevalier et Gaudella :

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE CLOTILDE GAUDELLA

décédée à la Villa Parsiogo.

Un avis ultérieur fera connaître le jour et l'heure des obsèques.

LES MAGASINS
THIERS FRÈRES
sont transférés, rue de l'Opéra, nos 3 et 5.

Vente en gros de Grains, Farines et Denrées Coloniales.

Spécialité de Graines de Luzerne, 1re qualité, *garantie sans cuscute*.

Vesces noires et rousses.

Fèves et Petits Pois pour semence.

HOTEL LIMAROLA
27, rue *l'Opéra, BASTIA*

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise soignée. — Grand jardin aéré tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la *Gare* et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Olmo

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Bûches — Bois à brûler — Charbon de bois

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio
au pied du jardin de la Préfecture
Etablissement remis à neuf
(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

Maison L.-N. MATTEI

BASTIA - CORSE

AMARO MATTEI



VIN DU CAP CORSE AU QUINQUINA

APÉRITIF TONIQUE & FORTIFIANT

La Maison L.-N. MATTEI & Cie de Bastia, met en garde les nombreux consommateurs de l'inimitable :

"VIN DU CAP CORSE"
AU QUINQUINA

dont la réputation est devenue universelle, contre des **contrefaçons** *que certains fabricants débitent sous le même nom.*

Dans l'intérêt de leur santé ils doivent se méfier des **contrefacteurs** *qui s'autorisent illégalement des mêmes dénominations pour présenter comme une nouveauté ce qui n'est qu'une mauvaise et dangereuse imitation.*

On ne contrefait que ce qui est supérieur, mais quoi que l'on fasse

Le VIN DU CAP MATTEI, qui est appelé à détrôner tous les vins similaires, reste inimitable.

DEMANDEZ PARTOUT

UN VIN DU CAP MATTEI

LIQUEUR MANDARINE

LA CEDRATINE

GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

(Arrêt de la Cour d'Appel de Bastia du 9 février 1904).

TRENTE-SEPTIEME ANNEE — N° 7257

SAMEDI 28 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Divers 0,30 — Judiciaire 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 51 m. — Coucher, 5 h. 21 m.
Premier quart., le 30. — Pleine Lune, le 7.
Fête d'Aujourd'hui : Saints Simon et Jude.
Fête de Demain : Sainte Ensebie.

27 OCTOBRE

Les Ordures ménagères

Mon collègue Guist'hau, député et maire de Nantes, vient de prendre un arrêté relatif à la propreté des voies publiques, bien fait pour servir d'exemple à de nombreuses municipalités.

Plusieurs points concernent le balayage des rues, voies publiques, cours, passages, d'autres ont trait aux prospectus ; d'autres enfin aux ordures ménagères.

Il est interdit formellement de jeter des balayures sur la voie publique ; le propriétaire de chaque immeuble est tenu de faire déposer, chaque matin, sur le trottoir et à la porte de son immeuble, un récipient commun, dans lequel les locataires devront déposer leurs ordures ménagères ; ces récipients devront être en tôle galvanisée, ou en bois.

Les chiffonniers devront se munir d'une toile de dimensions suffisantes sur laquelle ils renverseront les boîtes à ordures, pour y opérer leur triage ; leur opération terminée, ils devront remettre dans les récipients le contenu qu'ils avaient versé. Le transport des ordures, détritus, sera fait dans des voitures fermées.

Il y a quelques années, le préfet de la Seine, Poubelle, essaya de prendre des mesures analogues ; il réussit à imposer pour l'enlèvement des ordures, ces boîtes de métal qui, connues sous le nom de poubelles, transmettront à la postérité le souvenir d'un de nos derniers ambassadeurs au Vatican, comme certaines colonnes rendent inoubliable celui de Rambouteau, mais les voitures qui enlèvent les ordures sont encore trop souvent découvertes, on y hisse péniblement les ordures ménagères, et le vent enlève et transporte de part et d'autre des détritus, dont l'odeur seule le dispute à la saleté, et des poussières chargées d'exhalaisons fétides.

Je souhaite à mon collègue Guist'hau plus de chance qu'à feu Poubelle, aussi bien pour l'enlèvement des ordures qu'en ce qui concerne les chiffonniers.

Voilà bien longtemps qu'on essaie de se débarrasser des chiffonniers « qui cherchent toute la journée leur vie dans les ordures qu'on jette en tas au coin des bornes des maisons. Munis de grands paniers pointus sur le dos, un bâton crochu à la main, ces hommes à figures pâles et malpropres errent dans les rues et savent découvrir dans ces ordures et revendre beaucoup de choses qu'on peut encore utiliser. » Tels étaient, en 1832, nous raconte Henri Heine, dans ses lettres à la *Gazette Universelle d'Augsbourg* ces chiffonniers et revendeurs de guenilles qui se faisant « les champions des vieilles coutumes, des traditions d'ordures, des intérêts de pourritures de toute espèce, » résistèrent énergiquement à une ordonnance de salubrité publique prise après l'épidémie de choléra.

Il y eut une émeute de chiffonniers, que la police dut comprimer. Les chiffonniers habitaient alors, pour la plupart, le douzième arrondissement, qui est aujourd'hui le cinquième, et, en particulier, la montagne Sainte Geneviève et l'enclos Saint-Jean de Latran. Privat d'Anglemont, qui a visité ce qu'il appelait cette Cour des Miracles du Paris moderne, nous dit que Dante, dans son *Enfer*, n'a rien trouvé de comparable à ces taudis ignobles, sordides, puant l'humidité.

Le célèbre professeur Quatrefages écrivait : « Les malheureux chiffonniers vivent le plus souvent dans une chambre unique, qui sert en même temps de magasin. Or, depuis quelques années, les fabricants de papiers n'achètent le chiffon que lorsqu'il a subi un premier nettoyage. Les chiffonniers sont obligés de laver et de sécher leur récolte journalière dans la pièce où ils couchent avec femmes et enfants ; pour peu que la vente de leur marchandise s'arrête, cette même chambre s'encombre rapidement de chiffons mal lavés, entassés encore humides. Une fermentation putride ne tarde pas à s'établir dans ces monceaux d'ordures, et ni les odeurs de l'amphithéâtre, ni celles de l'abattoir, ni de la voirie, ne peuvent donner une idée des exhalaisons méphitiques au milieu desquelles vivent des familles entières.

La Commission des logements insalubres a fait disparaître le cloître Saint Jean ; la pioche a apporté, dans les environs de la place Maubert, de l'air, de la lumière et du soleil. Les chiffonniers ont reculé, et ils habitent aujourd'hui hors des fortifications, à Saint-Ouen, à Aubervilliers, à Montrouge.

Ils traversent tout Paris, en tirant de petites voitures où ils ont entassé leur récolte de la nuit et, habitant hors de la ville, ils n'incommodent plus grand monde, quand ils remuent leurs os, leurs chiffons et leurs détritus : c'est au moment où ils fouillent les boîtes à ordures qu'ils paraissent maintenant le plus nuisibles à l'hygiène publique. Ils le sont beaucoup moins en tout cas que les énormes voitures découvertes qui trimbalent, de quartier en quartier, les ordures ménagères en répandant des miasmes putrides et en exhalant des odeurs infectes.

Il y a longtemps qu'une ville comme Paris devrait incinérer toutes les ordures ménagères emportées dans des voitures fermées et inodores.

La mesure prise à Nantes par mon collègue Guist'hau est, en tout cas, salutaire ; il faut espérer que les Nantais s'y conformeront et donneront le bon exemple à bien des villes et tout d'abord à Paris, où l'on semble avoir peur de heurter les intérêts de quelques milliers d'hommes qui, suivant le mot de Heine, regardent comme leur propriété la saleté publique.

J.-L. BRETON,
Député du Cher.

Causerie Agricole

La Pomme de Terre

La pomme de terre est un des aliments les plus précieux et sa place est marquée à la table du riche comme à celle du pauvre.

Nous sommes éloignés du temps où un préjugé ridicule et nuisible faisait regarder ce tubercule comme impropre à une bonne alimentation.

La pomme de terre est originaire des contrées intertropicales de l'Amérique. Elle croît spontanément du Chili jusqu'à la Caroline. En 1530 elle fut apportée en Galice et s'y étant acclimatée, elle y devint indigène.

En 1783, un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, Parmentier, réussit à faire tomber la mauvaise opinion qu'on avait de ce légume et en développa la culture en France.

En 1793, en 1816 et en 1817 la pomme de terre sauva notre pays de la disette.

On ne tarirait pas si l'on voulait énumérer les qualités de la pomme de terre.

Au point de vue scientifique, ses propriétés bienfaisantes la font servir de transition entre les céréales et les légumes verts.

Elle est, de tous les aliments végétaux, le plus léger à l'estomac. Elle exerce une action bienfaisante à la vie cellulaire dans son ensemble.

Pauvre en azote, riche en corps ternaires, c'est un aliment qui tient au corps dont l'action retentit sur les organes de la digestion et sur tous les autres organes en général.

Des hydrocarbones à l'état d'amidon ou de fécule résument presqu'à eux seuls la valeur nutritive de la pomme de terre. L'amidon se change en sucre sous l'action de la chaleur, le phénomène inverse, reproduit sous l'action prolongée du froid.

La pomme de terre contient jusqu'à 60 pour 100 de potasse, c'est pour cette raison qu'elle doit être mangée bien salée. La potasse ingérée dédouble le chlorure de sodium du sang et forme du chlorure de potassium qui, se trouvant en excès, s'élimine par l'urine ; il faut donc rendre au sang le chlore qu'il a perdu.

La valeur alimentaire des pommes de terre, peu considérable, y gagne par l'addition de graisse quand on les fait frire ; mais alors elles sont moins digestibles.

La pomme de terre se recommande aux estomacs faibles ou troublés dans leur fonctionnement, aux dyspeptiques, aux anémiques, aux débilités, aux convalescents.

Elle se recommande aux intestins malades. La constipation simple est souvent très heureusement modifiée par l'absorption journalière de quelques pommes de terre cuites à l'étouffée prises à jeun le matin.

Cuite sous la cendre ou en purée la pomme de terre fait partie du régime du pardiabétique et du brightique.

Par son alcalinité, elle est utile aux arthritiques, aux diabétiques ; elle remplace avantageusement le pain acide chez les goutteux et les hépatiques.

Il est bon de savoir qu'on ne doit pas consommer de pommes de terre germées ; la solanine formée aux dépens de l'albumine augmente dans des proportions considérables lorsque germent les pommes de terre et peut provoquer de la diarrhée, de la dilatation des pupilles, des vomissements. Si l'on était obligé de manger des pommes de terre germées, on devrait se souvenir que le danger d'empoisonnement se trouve diminué quand on enlève largement les douces, la solanine étant contenue dans leur voisinage.

MONTEMARLER.

Ce que disent les Journaux

Sur les déclarations de M. Maissin

La Petite République :

Ou M. Maissin avait dit vrai, et on devait mettre fin aux errements criminels qu'il avait dénoncés ; ou il avait menti, accusé à tort, et il devrait être châtié. On juge préférable de faire le silence, un silence que l'effroyable catastrophe de la « Liberté » peut seule rompre trop tard. Ici, une question angoissante se pose : Ce silence, qui l'a voulu, et pourquoi l'a-t-on voulu ? Qui l'a voulu, sinon les bureaux irresponsables, et pourtant tout puissants ? Pourquoi l'a-t-on voulu, sinon pour tirer d'affaire un camarade ou des camarades en mauvaise posture ? Nous découvrons ici, prise sur l'agrant délit, la camarilla dont nous parlions hier à cette même place, la camarilla gravitant à l'ombre du ministre de passage, qu'elle tient, par le réseau savamment ourdi de l'intrigue, de l'esprit de corps et de coterie, dans l'ignorance, ou, pis encore dans l'erreur.

---

44 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Pierre NACLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

IV

SANS TRÊVE ET MERCI

M. de Kérouelle réfléchissait et n'écoutait plus le fils de Mathieu. Il était tout à son idée, c'est Nerrol qui a fait le coup. Comment le toucher ? l'approcher ? et l'amener à faire rentrer la liberté à son rival ? Puis il songea qu'Annette lui donnerait l'adresse de cet homme, à Paris, si elle la connaissait.

— Pouvez-vous me dire où est partie Mlle Annette, demanda-t-il...

— A Thouaret...

— Vous en êtes sûr ?

— Tout à fait sûr, Monsieur...

— Bon...

Il accéléra il traça les quelques lignes suivantes sur une feuille qu'il détacha d'un bloc notes :

« Prière instante de me donner l'adresse de M. Paul Nerrol, le honteux de M. Weiger, le vôtre en dépendant. »

Bernard prit le pli et descendit aux écuries pour atteler Cocotte, la jument de cabriolet du manoir de Rochoc.

. . . . . .

Deux jours après, de Kérouelle arrêta à sa solitude, venant à l'appartement de la baronne Gillette, à Paris. La lourde tapisserie de l'antichambre se souleva pour le laisser passer. La surprise cloua au sol de Kérouelle.

— Jules ! s'écria-t-il.

— Lui même, Monsieur, pour vous servir.

— Vous, l'ancien domestique de l'hôtel de la Terrasse... vous ici ?

— Tout simplement.

M. de Kérouelle sentit une poussée de chaleur lui monter au cerveau... Mais Jules reprenait :

— Monsieur demande sans doute madame la Baronne... elle est sortie, mais si monsieur veut entrer.

Le gentilhomme ne se fit pas prier, le hasard allait le servir fort à propos.

— Je sais enchanté de trouver ici un habitant de Thouaret... j'ai justement quelques renseignements à prendre, vous allez pouvoir me les donner.

Et en même temps il glissa deux louis dans la main du domestique. C'était pour Jules, nous le savons, l'argument suprême auquel il était toujours sensible. Il devint tout de suite bavard.

— Monsieur vient sans doute pour savoir quelque chose sur les horloirs de Mlle Goltenor avec ce Nerrol ?

— C'est cela même, je vois que vous êtes au courant, ça me fait bien plaisir.

Jules avait ouvert la porte d'un petit salon d'attente. Ils y entrèrent.

— Ici, nous ne risquerons pas d'être dérangés, fit le domestique.

— Le temps presse, reprit de Kérouelle, je ne vous demande donc pas comment je vous retrouve.

— Je le dirai plus tard à monsieur... pour le moment, j'ai long à en raconter.

— Je vous écoute...

— Voilà ; Monsieur sait que Mlle Annette a disparu subitement.

— Oui.

— Et qu'à la suite de cette disparition, sans qu'on ait jamais su pourquoi, son tuteur M. Maurice Weiger a été jeté en prison.

— Puisque vous n'ignorez pas l'arrestation de notre jeune aventurier, vous pourrez peut-être m'expliquer, me dévoiler pourquoi il est sous les verrous.

— Hum ! hum !.. je le sais bien, mais c'est grave... je tiens à ma place... elle me rapporte plus gros que celle de l'hôtel de la Terrasse...

— Je comprends vos hésitations... soyez sans inquiétude, je saurai reconnaître le service que je vous demande.

— Monsieur est trop bon.

Puis après une courte réflexion :

— Je vais tout raconter à Monsieur.

— A la bonne heure.

De Kérouelle tira un crayon et un carnet de sa poche pour prendre des notes et ajouta :

— Je vous écoute.

— Voici ; je n'ai rien vu, rien entendu moi-même ; mais nous avons un jeune groom, du nom de John, qui est au courant de l'affaire et me l'a racontée sans savoir que cela pourrait avoir une grande importance... il faut d'abord que monsieur sache qu'il y a toute une machination contre M. Maurice Weiger.

— Je m'en doute bien.

Des papiers, des plans de machines volantes, paraît-il, ont été volés au Ministère de la Guerre, par un des affidés de la bande de la baronne, car il faut que Monsieur sache que Madame Gillette a à son service un grand nombre d'agents qui ont leurs entrées un peu partout.

Une fois que ces documents très importants, paraît-il, eurent été chipés, la patronne en fit faire une copie exacte par un dessinateur, qui passa la moitié de ses journées dans les appartements privés de la maison.

— Vous avez vu ces papiers ?

— Non, monsieur, mais il paraît que c'a fait truquer à merveille.

— Qu'a-t-on fait de cette copie ?

— On l'a tout simplement placé dans la chambre de monsieur Weiger, puis l'autre, le Nerrol a manigancé je ne sais quoi qui a amené l'arrestation de ce pauvre innocent.

— Les bandits, murmura de Kérouelle.

Jules continuait :

— M. Weiger fut accusé et reconnu coupable d'avoir volé ces documents ; on le mit à l'ombre, sans explication.

— Je comprends, maintenant ! quelle scélératesse ! Et les originaux où sont-ils ?

— Là, tout près de nous, dans la chambre de Madame la Baronne ; et je puis même dire l'endroit exact où ils sont cachés. C'est derrière le glace de sa cheminée.

— Je ne saisis pas bien pourquoi, elle les a gardés ; ce n'est pas vraisemblable tout ça...

— Pas vraisemblable !..

— A mon avis...

— C'est que Monsieur ne connaît pas toutes les scélératesses de cette maison.

Et s'exaltant, il ajouta :

— La baronne Gillette veut faire du chantage avec les vrais papiers...

— Du chantage auprès de M. Weiger ?

— Oui...

— Est-ce qu'il est riche ?

(A suivre).

L'Action :

Mieux vaudrait désarmer pour un temps toute la flotte et procéder à la revision la plus minutieuse de toute la pyrotechnie française ! Tel est le problème brutal qui s'impose sans délai possible à MM. Kerninon et Delcassé. On M. Maissin a dit la vérité, et alors les ministres de 1908 ainsi que la contrôleur Chapelle doivent être mis en demeure de s'expliquer : ou M. Maissin a menti, et il ne peut rester un instant de plus à la tête d'une poudrerie nationale. Le régime de l'incohérence sous lequel cette lamentable affaire a pu naître est un régime qu'on nous a dit mort. Il faut que le gouvernement gouverne, c'est-à-dire frappe les coupables, détruise le crime, restaure la sécurité de nos flottes, rende confiance à la nation.

Le Gaulois :

Les poudres avariées, hors d'usage, coûtent parfois la vie à ceux qui les emploient, mais elles rapportent gros à ceux qui les vendent. Or, ceux-ci sont des républicains haut côté, ce que l'on appelle des hommes à ménager. Les autres, leurs victimes, ne sont même pas électeurs ; désirs, leur sort n'intéresse ni ministres, ni sénateurs, ni députés. Si l'enquête avait été sérieusement conduite, si les rapports de M. Maissin n'avaient été délibérément mis de côté, on eût probablement évité la terrible catastrophe qui nous a coûté la « Liberté » et la vie de quatre cents marins ; mais on eût été contraint de déférer aux tribunaux répressifs des gens influents qui constituent le principal ornement du système actuel.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 octobre.

Le marché est très bien disposé dans son ensemble et la reprise s'affirme de plus en plus. Sauf notre Rente qui se calme un peu à 94.62, les Fonds d'Etats s'inscrivent tous en plus-value. L'Extérieure a passé à 91.70, la Turc à 88.6s, l'Italien à 100.80, le Serbe à 88.20 et le Russe à 1/2 00 101.95. Hausse à 99.85 de l'Argentin à 1/2 0/0. Nos grandes Institutions de Crédit conservent leur avance comme le Crédit Lyonnais à 1.490 ou a ce ouent comme le Crédit Foncier à 807, le Comptoir National d'Escompte à 957 et la Société Générale à 765.

Sous à 5.520. Les valeurs de transports sont bien disposées. Industrielles et Métallurgiques Russes en progrès plus ou moins sensibles. Légèrement les titres cuprifères. Rio à 568.

En Banque, le marché des mines d'or est très faiblement tenu, influencé par des ventes de Londres qui procède aujourd'hui à sa liquidation pour ce compartiment.

Au comptant, la Gold Reef de Barima est en bonne tendance à 28.75.

On demande à 42 frs l'action ordinaire de la France Wyoming.

Grands Chemins Français en nouvelle et importante hausse Nord ; 1 680. P. M. L. 1.210.

POUR LA CORSE

A mon très sympathique ami M. AMBROGGI,
Président de la Société Philanthropique Corse.

Il est sur les flots bleus de la mer Tyrrhénienne
Une île au front mourant, une île très ancienne,
Dont l'aspect enchanteur vous grise en l'approchant,
Tant grande est sa beauté, tant son charme est puissant !

Cette île, c'est la Corse, étincelante et fière,
C'est la Corse des preux, c'est la Corse guerrière
Qui remplit l'Univers du bruit de ses exploits
Pendant qu'elle reposait le joug des Génois !

Des enfants valeureux, sortis de ses entrailles,
Soutinrent, sans trembl, de sanglantes batailles,
De Rivoli combats, des assauts répétés
Pour sauver son honneur, ses droits, ses libertés !

Et c'est le sang versé par ces héros sublimes,
A travers les climats, les plaines ou les cimes
Qui nous fait frissonner de la tête aux talons
Si quelqu'un, devant nous, ose outrager ton nom !

C'est que le souffle altier de ces beaux jours de gloire,
Alors que tu planais sur l'aile des Victoires
Au-dessus des tyrans écrasés sans retour,
Fait recristalliser dans nos cœurs pleins d'amour !

Et nous t'aimons, ô Corse, ô Terre généreuse,
O toi, dont l'histoire ardente et mystérieuse
Peindre notre sang comme un nectar divin,
Quel poète, jamais, chantera ses malices,

La beauté de tes jours, si pleins de poésie,
Le charme de tes nuits où le cœur s'extasie
A regarder toujours, sans se lasser jamais,
Tes grands cieux étoilés, somptueux comme un dais !

Je me souviens qu'enfant, bouffi d'indiscipline,
Je grimpais sur fleurs croisée par les ravines
Jusqu'à ce qu'arrivant sur les plus hauts sommets
Sur un roc escarpé bientôt je m'asseyais...

Là, des heures durant, des heures enchantées,
L'esprit perdu dans Toi, dans ses grâces hantées
Par le mouvement de tes nombres isolés,
Goutte à goutte, mon cœur aspirait tes secrets !

Mon regard ébloui par tes beautés superbes
Cherchait à pénétrer les lieux sous les herbes
Et fouillait ardemment sous les eaux opposés
Pour y lire les noms illustres du Passé !

Et j'apprenais alors à te vénérer toute,
Ile revêtant pour moi ton passé qu'on redoute
Tant fut grand ton effort envers la liberté,
O Corse, ô doux pays d'amour et de beauté !...

Ah ! vous pouvez, enfants de l'île Cyrnéenne,
Etre fiers des aïeux de l'époque lointaine :
Chez eux, les vrais Héros ne se démentaient pas,
Car nous étaient des dieux à l'heure du combat !

Ils furent les soldats de notre indépendance
Jusqu'au jour bienheureux où notre belle France,
Prenant la Corse aux bras et la baisant au front,
Lui découvrit son sein pour lui donner son nom !

Levez ! levez, amis, vos verres pour la Corse,
Pour l'île, que chacun de nous aime avec fierté !
Que vers ses rives clémentes s'en aillent mille cris
Lui porter les souhaits de ses enfants chéris !

Septembre 1911. MUREL.

Comme on le sait le coing possède en soi deux principes bien différents et pour ainsi dire contradictoires ; l'un astringent contenu dans la pulpe et l'enveloppe ; l'autre tonifiant, laxatif, mucilagineux, renfermé dans les semences du fruit.

Les pharmacologistes ont extrait séparément ces deux principes pour que la thérapeutique puisse en utiliser toutes les vertus.

Sauce n'Aran..

Les Vertus des Plantes

Le Cognassier

Le cognassier est un arbre originaire de Crète. Il produit un fruit charnu, jaunâtre, d'odeur forte et de saveur âcre, appelé coing et qui rappelle la poire par sa forme.

Les fruits et ses pépins seuls ont des propriétés et des vertus utilisables.

On extrait le suc du fruit et l'on en fait une boisson agréable quand on l'a étendu d'eau.

On fait un sirop de ce suc en l'additionnant de quatre-vingts à cent grammes de sucre.

Les ménagères font, avec la pulpe du coing une gelée délicieuse, des compotes, des confitures, une marmelade et un rôsiné qu'on appelle cotignac.

Le coing est un acidulé est un astringent. Le sirop et la décoction de coings sont employés avec succès en thérapeutique contre les vomissements chroniques, la diarrhée, la dysenterie et les crachements de sang.

Le vin de coing est salutaire en gargarismes, et guérit les affections de la bouche et des gencives.

Les extraits mucilagineux retirés des pépins de ce fruit, sont adoucissants. La médecine en prescrit l'usage en lavements émollients ; et les utilise encore contre les gerçures, les brûlures, l'eczéma des mains, les hémorroïdes.

Les lenteurs de la Justice

Le Ministre de la Justice adresse aux premiers présidents et aux procureurs généraux une circulaire au sujet des lenteurs de la justice :

Vous voudrez bien, dit-il, veiller à ce qu'aucun magistrat de votre ressort ne soit absent de son poste à partir du 2 octobre prochain, jour de l'audience de rentrée, à moins d'un congé régulier, qui n'aura pu être accordé que pour des motifs graves et exceptionnels et qui, en aucun cas, ne doit avoir le caractère d'une prolongation de vacances.

A ce sujet, je vous rappelle que les magistrats sont tenus de résider au chef-lieu et qu'à raison des réclamations nombreuses qui sont parvenues de ce chef à ma chancellerie, toute infraction à cette stricte obligation sera, de ma part, sévèrement réprimée.

M. Cruppi demande, en outre, que les audiences ouvrent exactement à l'heure fixée et durent le temps réglementaire.

SOCIETES A SYNDIQUER

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres honoraires et participants sont avisés que dimanche, 29 courant, à 4 heure de relevée, aura lieu l'assemblée générale, à l'Hôtel de Ville, (salle du conseil municipal).

Ordre du jour :

Lecture du dernier procès verbal. — Situation financière. — Admission de nouveaux membres. — Questions diverses.

Le Président, J. AIROLA.

EXIGEZ LES

GALETTES COSTE

Rondes et Carrées

MARQUE « LE BÉBÉ »



« La plus grande partie de ma vie s'est passée à souffrir. Déjà étant enfant, je n'étais pas d'une bien grande santé. A 17 ans je fus pris par les douleurs rhumatismales qui ont persisté jusqu'à ces temps derniers, où j'ai trouvé moyen de m'en débarrasser en prenant les Pilules Pink. J'ai maintenant 27 ans, j'ai donc toujours souffert et plus particulièrement pendant ces dix dernières années. Mes rhumatismes m'ont bien souvent arrêté dans mon travail. Il y avait des jours où je ne pouvais pas me courber, où je ne pouvais pas marcher. Lorsque je voulais prendre du repos c'était quelquefois pire ; mes douleurs devenaient plus violentes et ne me laissaient pas une minute de tranquillité. Je ne dormais plus, ne pouvais pas m'allonger, ni trouver une position où je sois à l'aise. J'avais souvent la fièvre ; lorsque je me levais, j'étais tout courbaturé et incapable souvent de m'habiller seul. Inutile de vous dire que comme état général cela n'allait pas du tout, je mangeais très peu et je n'étais pas fort. Après avoir pris quantité de médicaments sans résultats, je me suis mis au traitement des Pilules Pink et j'ai été tout de suite soulagé. J'ai senti que mes douleurs étaient calmées, que mes articulations devenaient plus souples. Le mieux s'est accentué bientôt, mon état général est devenu meilleur, j'ai repris des forces, des couleurs et mes douleurs ayant disparu complètement, je puis me considérer comme guéri. »

Rhumatisants, hâtez vous de faire la cure des Pilules Pink, débarrassez vous des douleurs qui empoisonnent votre existence. Des exemples comme celui que nous venons de citer vous montrent bien qu'est inutile de passer son temps à souffrir.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabin, 23, rue Bailu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

A quoi passait-il son temps ?

M. Eugène Banchereau, ouvrier chez M. Chabaut, rue Nationale à Cholet (Maine-et-Loire), écrit :

« La plus grande partie de ma vie s'est passée à souffrir. Déjà étant enfant, je n'étais pas d'une bien grande santé. A 17 ans je fus pris par les douleurs rhumatismales qui ont persisté jusqu'à ces temps derniers, où j'ai trouvé moyen de m'en débarrasser en prenant les Pilules Pink. J'ai maintenant 27 ans, j'ai donc toujours souffert et plus particulièrement pendant ces dix dernières années. Mes rhumatismes m'ont bien souvent arrêté dans mon travail. Il y avait des jours où je ne pouvais pas me courber, où je ne pouvais pas marcher. Lorsque je voulais prendre du repos c'était quelquefois pire ; mes douleurs devenaient plus violentes et ne me laissaient pas une minute de tranquillité. Je ne dormais plus, ne pouvais pas m'allonger, ni trouver une position où je sois à l'aise. J'avais souvent la fièvre ; lorsque je me levais, j'étais tout courbaturé et incapable souvent de m'habiller seul. Inutile de vous dire que comme état général cela n'allait pas du tout, je mangeais très peu et je n'étais pas fort. Après avoir pris quantité de médicaments sans résultats, je me suis mis au traitement des Pilules Pink et j'ai été tout de suite soulagé. J'ai senti que mes douleurs étaient calmées, que mes articulations devenaient plus souples. Le mieux s'est accentué bientôt, mon état général est devenu meilleur, j'ai repris des forces, des couleurs et mes douleurs ayant disparu complètement, je puis me considérer comme guéri. »

Rhumatisants, hâtez vous de faire la cure des Pilules Pink, débarrassez vous des douleurs qui empoisonnent votre existence. Des exemples comme celui que nous venons de citer vous montrent bien qu'est inutile de passer son temps à souffrir.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gabin, 23, rue Bailu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 15 à midi + 19 ; à 6 heures du soir + 17. Maxima + 20° ; Minima + 13.5.

Baromètre : 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm., 6 heures du soir, 757 mm.

Vent : Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Quasi nuages.

l'après-midi,

Médaille militaire

M. Alerini, adjudant au 159e rég. d'infanterie, est inscrit d'office au tableau de concours pour la Médaille militaire.

Succès universitaire

Nous apprenons avec plaisir que M. Philippe Santelli, fils de M. le docteur Santelli, médecin consultant à Vichy, a subi, avec succès, l'examen du baccalauréat-1re partie, latin-langues, devant la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.

Une victoire

Ce n'est assurément qu'une petite, une très petite victoire. Mais le vaincu, cette fois encore, est le fisc. Il est toujours plaisant d'enregistrer ses défaites.

Voici la dernière. Elle était facile à prévoir. Les boîtes de tisons, désormais, contiendront quarante allumettes !

Depuis quelques mois — comme on sait — elles n'en contenaient plus que trente. Mais le public s'était fâché. Il avait trouvé que, décidément, le fisc abusait. Il boycotta les tisons. Et le fisc capitula.

Il avait déjà capitulé tout récemment. Il avait ramené à son prix antérieur le scaferlati : cette fois-là, les amateurs de scaferlati, généreux, lui pardonnèrent et l'on recommença de vendre des paquets à soixante.

Mais aujourd'hui, c'est tout différent. Il ne s'agit plus de tabac. Il s'agit d'allumettes. Et le fisc a un concurrent un concurrent redoutable, qui a profité largement de ses imprudences : le briquet.

L'amateur de tisons, demain, en achètera-t-il à nouveau ? Cela dépend. Si son briquet marche bien...

Recettes pratiques

Contre la migraine. — Pour guérir la migraine, il suffit de faire dissoudre trois ou quatre morceaux d'acide nitrique de la grosseur d'un pois dans de l'eau, et de boire cette solution qui a le goût de la limonade.

Une heure après la guérison est opérée.

Contraventions

Le nommé D. E., buvetier, n'a aucune notion de la salubrité publique.

C'est ainsi, qu'hier, il abattait un chien sur la jetée du Nouveau-port, et ne se donnait nullement la peine de laver les dalles qui avaient été maculées de sang.

Sur les réclamations des voisins, contravention a été dressée contre lui, pour ce fait.

Voir à la dernière page les ventes de terres à bon marché en Algérie.

A vendre

Sites à bâtir, prolongement Bd Paoli.
Deux magasins Bd Paoli n° 44.
Un appartement avec balcon, rue des Jardins.
Facilités de payement.
S'adresser au docteur de Sanctis, 20, Bd de Saint-Barnabé, Marseille.

Assurances

Voir l'annonce à la *4e page des Compagnies : Minerve, Confiance-Incendie et Confiance-Vie.*

A vendre

Deux chevaux, même robe, n'ayant aucun défaut, taille 1 m. 40, âgés de 5 ans, très bien dressés à deux et séparément.

S'adresser au bureau du Petit Bastiais.

On demande

Un appartement non meublé de 6 à 7 pièces.

— On demande également un appartement de 3 à 4 pièces meublées avec cuisine.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais.*

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L. N. Mattei, place Saint-Nicolas.

Musique

Leçons de musique, violon et mandolines et cours de solfège.

S'adresser : M. Graziani Dominique, Place Saint-Nicolas, 9.

A vendre

Dépôt de futailles vides à vendre, maison ARTAUT.

Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap

AVIS

Madame Orsola Biagini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

Voir annonce à la 4e page.

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Joseph Marinetti et leurs enfants ;

M. et Mme Jean Gualtella et leurs enfants ;

Mme veuve Chevalier et ses enfants ;

M. Jean-Antoine Marinetti et son fils ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE CLOTILDE GUAITELLA

leur sœur, belle sœur et tante, décédée le 27 octobre, à l'âge de 62 ans.

Ses obsèques auront lieu samedi, 28 octobre, à deux heures, en l'église de Cardo.

On se réunira à la maison mortuaire villa Paratojo, route de Sainte-Lucie.

De Profundis !

Eclairage des Communes *par l'incandescence*

LE PLUS BRILLANT, LE PLUS FIXE
LE PLUS ÉCONOMIQUE
DE TOUS LES ÉCLAIRAGES

Loin d'être une charge pour les Communes, c'est une source de revenus GARANTIS PAR TRAITÉS.

Références de 1er ordre

45 COMMUNES ÉCLAIRÉES A CE JOUR

Demander renseignements à la Maison C. WILHELM, 2, rue François-Moisson, *MARSEILLE.*

LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaires.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

26 oct. — 27 oct.
Rentes 3 0/0 anciens . 94.95 — 94 80
— 3 0/0 amortis . . 95.90 — 95.00
ex-coupon.

Nouvelles Maritimes

Flottille d'Ajaccio

Paris, 27 octobre.

M. le lieutenant de vaisseau Malavoy, de la flottille des torpilleurs à Ajaccio, est nommé aide de camp du contre-amiral Calloch de Kérillis, appelé au commandement de la division navale d'Extrême-Orient.

BIZERTE

Un cas de choléra à bord du cuirassé "Henri IV"

Bizerte, 26 octobre.

Un cas de choléra vient d'être signalé à bord du cuirassé *Henri IV*, de la division navale de la Tunisie.

Les autorités maritimes d'accord avec les autorités chargées du service sanitaire, ont pris les mesures les plus énergiques pour empêcher l'extension du fléau.

Les Accusations de M. Maissin

Au Ministère de la Guerre

Première entrevue

Paris, 27 octobre.

M. Maissin, ingénieur des poudres et salpêtres, directeur de la poudrerie de Pont-de-Buis, a été reçu, ce matin, au ministère de la Guerre, par M. Messimy, avec lequel il a eu une entrevue d'une heure.

M. Maissin a été entendu par le Ministre de la Guerre, en présence des généraux Hagron, inspecteur général des poudres, Jaudin, directeur des poudres au ministère de la guerre, et du contrôleur général Chapelle.

Aucun communiqué officiel n'a été fait à la presse, sur les résultats de cette première entrevue.

Seconde entrevue

M. Maissin a été entendu une deuxième fois, par M. Messimy, dans l'après-midi.

Le secret le plus absolu a été gardé également sur ce nouvel entretien.

Les accusations de M. Louppe

Accusé de malfaçon par M. Maissin, M. Louppe, directeur de la poudrerie du Moulin Blanc, a répondu à cette accusation par des des accusations tout aussi graves à l'adresse du directeur de la poudrerie de Pont de Buis.

« Ce qu'on ne sait pas, dit-il, c'est que M. Maissin a participé, dans le département du Finistère même, à une entreprise privée, commanditée par des capitaux allemands, et ayant pour but la fabrication du coton poudre devant servir à la poudre B.

La réponse de M. Maissin

Interviewé au sujet des accusations portées contre lui par M. Louppe, M. Maissin a déclaré :

« M. Louppe commet une diffamation infâme, lorsqu'il raconte que j'ai favorisé une fabrique de poudre allemande.

« Je n'ai rien à me reprocher à ce sujet ; ma conscience est absolument tranquille. »

Interview de M. Danielou

Interviewé par un journal du matin, M. Danielou, député du Finistère, qui se propose d'interpeller le Ministre de la Marine sur les graves accusations portées par M. Maissin, a fait aujourd'hui les déclarations suivantes :

« Je sais maintenant toute la vérité sur la catastrophe de la « Liberté. »

» Des ministres et des hauts fonctionnaires de la Marine auraient évité la catastrophe, s'ils avaient fait leur devoir, lorsque M. Maissin les avisa des défectuosités des poudres.

» Rien, désormais, ne pourra arrêter la vérité en marche.

» Les pays sauront toute la vérité. Il sauront que les catastrophes qui viennent si souvent jeter la consternation dans notre Marine, sont dues à une négligente inconscience, ou à une économie misérable. »

BREST

Le torpilleur « Siroco » aborde le sous-marin « Aigrette »

Brest, 27 oct bre.

Un accident, qui n'a eu heureusement que des conséquences peu graves, vient de se produire en rade de Brest.

Le torpilleur de haute mer *Siroco* a abordé le submersible *Aigrette.*

Malgré la promptitude de la manœuvre, on ne put réussir à empêcher la collision.

Les deux navires eurent des avaries légères.

LES NÉGOCIATIONS Franco-Allemandes

L'ACCORD DÉFINITIF

Paris, 27 octobre.

Dans les milieux officiels, on déclare que l'accord peut être considéré comme déjà conclu.

Les signatures définitives seront échangées probablement demain ou lundi.

La Presse allemande

Les journaux allemands sont unanimes à croire que l'accord est parfait.

Tous continuent à critiquer l'attitude de la presse française qui semble prendre plaisir à déprécier les compensations territoriales que la France reçoit.

REIMS

LE CONCOURS D'AVIATION MILITAIRE

Chute mortelle de l'aviateur Desparmet

Reims, 27 octobre.

Le Concours d'Aviation militaire de Reims, qui se poursuit au milieu d'une grande affluence de spectateurs, a été marqué dans la matinée par un triste accident qui a coûté la vie à un jeune aviateur, à peine âgé de 20 ans.

Malgré un vent violent qui soufflait en rafales, l'aviateur Desparmet voulut prendre son vol.

L'intrépide pilote évoluait au-dessus de l'aérodrome, à une hauteur de 200 mètres environ, lorsqu'on vit tout à-coup son appareil capoter et venir s'abattre violemment sur le sol.

On se porta immédiatement au secours du malheureux aviateur, qui fut transporté à l'hôpital, dans un état désespéré.

Cet accident a vivement impressionné la population de Reims.

EN AMÉRIQUE

Orville Wright vole sans moteur

Paris, 27 octobre.

L'aviateur Orville Wright, qui continue ses essais d'aviation sans moteur, à Manteo, a été couronné de succès, au cours des exercices qu'il a effectués hier, du haut des Dunes.

Orville Wright a réussi à voler, sans moteur, sur le planeur qu'il vient d'inventer, pendant 9 minutes 45 secondes.

L'aviateur Orville Wright a été longuement acclamé par une foule enthousiaste.

LA GUERRE Italo-Turque

A TRIPOLI

Nouvelle attaque des Turcs et des Arabes

Paris, 27 octobre.

On avait trop vanté à Rome, l'attitude des Arabes de Tripoli, et la sincérité de leur ralliement.

Une nouvelle attaque a eu lieu hier contre les troupes italiennes, et au milieu des uniformes sombres des cavaliers turcs, se trouvaient aussi les burnous blancs des cavaliers arabes.

Ces cavaliers se lancèrent avec impétuosité contre les lignes italiennes, et, pendant un temps, des groupes d'Arabes de l'Oasis intervenaient en attaquant les lignes à revers.

L'artillerie des cuirassés italiens a réussi à chasser les assaillants.

Les Turcs et les Arabes se retirèrent en laissant plus de 1 000 morts sur le terrain.

Les pertes des Italiens sont, paraît-il, moins considérables.

Un télégramme de Tripoli n'accuse qu'une centaine de morts.

Les bases de la paix

On annonce de Constantinople que l'Italie serait maintenant plus conciliante au sujet des conclusions de la paix.

Elle renoncerait à réclamer un élargissement exagéré des opérations militaires, pour revenir à l'idée de traiter sur la base de l'occupation de la Tripolitaine.

Le gouvernement italien refuse absolument la proposition de confier le règlement du conflit italo-turc à une conférence internationale.

A L'ÉLYSÉE

LA VISITE DU ROI DE GRÈCE

Paris, 27 octobre.

Le roi de Grèce, arrivé hier à Paris, venant de Copenhague, a été reçu aujourd'hui à l'Elysée.

Bien que voyageant incognito, S. M. le roi des Hellènes a été reçu par le Président de la République, avec les honneurs protocolaires.

Le roi Georges Ier est arrivé en voiture de gala dans la cour de l'Elysée.

Au moment où il met pied à terre, la musique militaire joue l'hymne royal de Grèce ; aussitôt après le roi est introduit auprès de M. Fallières, par M. Mollard, introducteur des Ambassadeurs.

Les deux Souverains ont eu un entretien des plus cordiaux.

A son départ de l'Elysée, les mêmes honneurs ont été rendus au roi de Grèce.

M. FALLIÈRES rend sa visite au roi de Grèce

Le Président de la République, accompagné, du secrétaire général de la présidence, et d'un officier de sa maison militaire, a rendu dans la soirée sa visite au roi des Hellènes.

L'INSURRECTION EN CHINE

Les progrès des révolutionnaires

Paris, 27 octobre.

Le mouvement révolutionnaire continue à s'étendre.

Les insurgés, qui ont maintenant à leur disposition une forte artillerie, font des progrès gigantesques.

Le chef des rebelles, Sun Yan-Sen, qui avait préparé de loin la révolution, s'apprête à partir pour la Chine.

Destitution du Ministre des Chemins de fer

Un télégramme de Pékin annonce que l'empereur vient de signer le décret de destitution du Ministre des Chemins de Fer.

Les Communications

Les communications continuent à être interrompues entre les diverses provinces.

Plusieurs kilomètres de voie ferrée ont été détruits.

Les fils télégraphiques ont été sabotés et rendus inutilisables.

Les défections dans l'armée impériale

Les troupes impériales désertent en masse et passe dans les rangs ennemis.

Le gouvernement a fait arrêter et exécuter plusieurs émissaires républicains qui s'efforçaient à semer le mécontentement parmi les troupes impériales.

Un Vice-Roi tué

Un télégramme de Han-Kéou annonce qu'un vice-roi de la province de Se Tchouen a été tué.

Les rapports officiels signalent aussi une effervescence dans toute l'étendue de la région du Se-Tchouen et du Yu Nam.

Les étrangers sont respectés par les révolutionnaires.

LES
Sous-Vêtements
DU
DOCTEUR
RASUREL
préservent du Froid
et des Rhumatismes.
VENTE EXCLUSIVE :
Charles ORENGA, à BASTIA
LANZI Frères, à AJACCIO

DÉMÉNAGEMENTS
pour tous les pays
DÉPOT DE CADRES POUR M... PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PADOVANI, 7, Route du Cap
BASTIA

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA
Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin aérant tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.
M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.
La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la Gare et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les voyageurs.

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon
Scierie mécanique à Fiume d'Olmo
Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.
Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.
Prix modérés
Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

A VENDRE
Mûriers greffés, greffages de quatre ans, avec branches, hauteur de 2 m. jusqu'à m. 50, de 6 jusqu'à 8 centimètres de circonférence, à 40 fr. le cent.
Amandiers greffés, qualité pauvrue, hauteur 1 m. 80, jusqu'à 2 m. 50 centimètres à 50 francs le cent.
Orangers et mandariniers greffés, hauteur 1 m., à 1 fr 25 pièce.
Plants de vigne, qualité riparia, à 4 frs le cent.
Pêchers greffés, qualité rieetine, hauteur 2 m., à 0.30 pièce.
S'adresser à M. François PEIM, agriculteur pépiniériste, à Vescovato-Castagne (Corse).

TERRES A BON MARCHÉ
en Algérie.
3me VENTE
en Novembre 1911

Le Gouvernement Général de l'Algérie met en vente, à des prix modérés et payables en dix ans sans intérêts, avec une remise de 10 centimes et à l'exploitation permanente qui peut aller jusqu'à la remise des trois dernières échéances du prix de vente :

92 PROPRIÉTÉS de 20 à 200 hectares
réparties dans les trois Départements.

La vente commencera le 1er novembre 1911 pour l'Arrondissement de Constantine, le 1er novembre 1911 pour le département d'Alger et le 1er novembre 1911 pour le département d'Oran.

Les prix fixés à forfait et à termes suivent, ne peuvent être augmentés ou par mandataires.

Renseignements, notices et plans à la Direction de l'Agriculture à Alger, à l'Office de l'Algérie à Paris (Palais-Royal) et dans les Préfectures d'Algérie.

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Graines. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Fainerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE A 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0,20
CHEVEUX
Le Directeur-Gérant
BJ.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

LE THERMOGÈNE



Un jour Pierrot sentant ses jointures une gêne,
Bien vite s'applique la Ouate Thermogène,
L'effet fut surprenant, et notre ami Pierrot
Vit des gerbes de feu jaillir de son gousset.

LE THERMOGÈNE engendre la chaleur
TOUX, RHUMATISMES, POINTS DE COTÉ, LUMBAGOS
C'est en vente dans toutes les pharmacies du monde

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : **M. ROTH**, 28, Bd Paoli, BASTIA

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR DE CORSE 40 fr.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique entièrement refaite à neuf.
A. CLAVEL, Imp. Cie, rue Bleue, PARIS.

Etude de Me LUCIANI

Avoué à Calvi

VENTE
SUR SAISIE-IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le vingt neuf novembre mil neuf cent onze, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Calvi, au palais de justice de la dite ville, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente des biens ci-après.

Premier lot.

Maison d'habitation sise dans l'intérieur du village de Monticello, quartier Feglivjolo, attenant à voie publique et à M. Gentini Jean, composée de deux pièces au rez-de-chaussée, bâtie en pierres et chaux. Elle est précédée d'une petite cour close de murs en maçonnerie donnant accès sur la voie oblique. Le tout couvert d'une terrasse en terre et est cernée de deux ouvertures ; sa contenance est d'environ trente deux ares, section F, nos 394 et 408.

Deuxième lot.

« Pizzo, » sis au territoire de Monticello, terrain cultivé attenant à M. Crainsi Jean-Baptiste de Monticello et à M. Canissi Antoine de l'Ile-Rousse, petit jardin arrosable par une source d'eau provenant d'un autre immeuble, laquelle appartient aux parties saisies et à d'autres propriétaires, de la contenance d'environ un are 77 centiares, section B, n° 814 p.

Le tout avec servitudes et dépendances, rien exclu ni réservé.

Les dits immeubles sont cultivés et exploités par la dame François Acquaviva, sans profession, demeurant à Monticello.

Les dits immeubles ont été saisis à la requête de Messieurs et dame : 1° Louis ; 2° Charles Lanata ; 3° Cécile Rocca, veuve de feu Etienne Lanata, agissant tant en son nom personnel que comme tutrice légale de ses enfants mineurs Gaétan et Marietta, frère et sœur Lanata, négociants, demeurant et domiciliés à Ile Rousse ; 4° Lanata Romules, conseiller à la Cour d'Appel d'Aix, demeurant et domicilié dans cette ville ; 5° Lanata Jérôme propriétaire agissant en sa qualité de tuteur datif de M. Lanata Jean-Baptiste, interdit judiciairement, ces deux derniers demeurant et domiciliés à Aregno, les dits requérants agissant en leur qualité de fils et belle-fils de feu Lanata Gaétan, de son vivant négociant, demeurant à Ile-Rousse, ayant pour avoué Me Luciani, sur les sieurs et dames : 1° Liberi François, commerçant ; 2° Liberi Saverio, époux de M. Jean-Baptiste Graciani ; 3° celui-ci pour l'autorisation de son épouse, cultivateur ; 4° Liberi Godefroy, boucher ; 5° Liberi Thomas, marin, celui-ci venant par représentation de feu son père Antoine Liberi, demeurant de son vivant à Marseille ; 6° Liberi Antonetta épouse de M. Graziani Dominique, 7° et celui-ci pour l'autorisation de son épouse, propriétaires, tous pris en leur qualité d'héritiers de feu le susdit Liberi Joseph, leur frère, beau-frère, et tous demeurant et domiciliés à Monticello, par procès verbal de l'huissier Cecaldi François, en date du onze juillet mil neuf cent onze, enregistré et transcrit après dénonciation à la partie saisie au bureau des hypothèques de Calvi le cinq août mil neuf cent onze vol. 20, n° 15.

La dite adjudication aura lieu sur les mises à prix suivantes :

Premier lot composé de la maison d'habitation sise à Monticello, mise à prix : cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Deuxième lot composé de l'immeuble Pizzo, territoire de Monticello, mise à prix cinquante francs, ci . 50 fr.

Total des mises à prix : cent cinquante francs, ci . . . . 150 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 696 du C. P. C., modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur les immeubles saisis pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avoué soussigné à Calvi, le 20 octobre 1911.

Signé : T. LUCIANI.

Dûment enregistré.

N. B. — Pour tous renseignements s'adresser chez Me Luciani, avoué à Calvi.

Bastia, Imp. Ollagnier.

AUTOMOBILES
D'OCCASIONS DE TOUTES MARQUES
ACHETONS COMPTANT
TOUTES VOITURES DE PARTICULIER EN BON ÉTAT OU LES PRENONS A VENDRE
VENTE
ÉCHANGE
LOCATION
ACHAT
AUTO-OFFICE
Téléphone : 3-31
36, Rue Gioffredo
(1er Etage) NICE (Alpes-Maritimes)
PRÊT
SUR
AUTOMOBILES
Prêts Hypothécaires à 4 0/0 — Vente et Achats d'Immeubles — ESCOMPTE

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
105 Fûts de 250 à 280 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Riquier.



Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume
Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche
« Radia »
En vente chez les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon.
Représentant concessionnaire pour le Département de la Corse : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

TRENTE-SEPTIEME ANNEE — N° 238 — DIMANCHE 29 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays le port en sus.
Autres Départ	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

MARINE POUR PLEURER

J'imagine que les innombrables Commissions du Ministère de la Marine et des Ports se réunissent de temps en temps, ne serait-ce que pour permettre à leurs membres de ne pas s'oublier ; et je ne doute pas non plus du civisme et du patriotisme de ces Messieurs ; après un moment d'émotion, bien excusable chez des gens généralement paisibles et portés à l'optimisme, tous, en apprenant la perte de la *Liberté*, ont dû songer au mot qui rendit célèbre Dupuy et l'excuse jusqu'à un certain point de s'être mêlé de Politique : « la séance continue. »

Les « accidents » aussi hélas ! Le sabotage de l'*Iéna* avait inauguré ce genre d' « accidents » éminemment français. Ce fut comme un signal que le bal était ouvert et que l'orchestre pouvait entamer les premières mesures d'un bouquet de valses inédites. Signal formidable en vérité, et que seuls ne perçurent pas ceux qui, selon l'Evangile, ont des oreilles pour ne pas entendre.

N'importe. La valse commença : valse des millions, valse plus coûteuse encore des vies humaines stupidement sacrifiées.

Latouche-Tréville, Jeanne d'Arc, Kléber, autant de noms qui furent glorieux et qui ne sont plus que sinistres. *Latouche-Tréville* n'était qu'un marin, *Jeanne d'Arc* qu'une paysanne et *Kléber* ne fit jamais partie d'un ministère radical ; on s'explique donc que les bateaux qui portent leurs noms soient exposés à toutes sortes de calamités. Mais voilà que les solennelles entités, chères à Pelletan, ne protégent pas davantage les malheureux cuirassés qui en furent affublés. L'équipe de grands philosophes, embauchés par M. Thomson, joue de malheur, et l'ombre de *Diderot* n'empêche pas le cuirassé *Diderot* de prendre feu *à proximité des soutes à munitions*. Ces soutes !... Vous verrez qu'on sera obligé de les supprimer.

En attendant, on s'empresse comme de juste de nommer des Commissions. Tout bateau qui coule, saute ou flambe a la sienne : pour mieux dire, tout bâtiment de guerre Français a sa Commission. Si par hasard, il s'en trouve encore qui ne sont pas munis de ce viatique indispensable, il faut s'empresser de le leur fourtir. Tôt ou tard, ils en auront besoin. Afin d'éviter de perdre du temps, mieux vaut prendre cette mesure à l'avance, et, dès le lancement d'un de ces cimetières flottants, désigner, avec ceux qui joueront le rôle de « victimes, » les ordonnateurs de Pompes funèbres, chargés d'enterrer les morts et les responsabilités.

Surtout les responsabilités ! La besogne sur ce point devient délicate et terriblement pénible. Au début, il était assez facile d'accuser la Fatalité. La Fatalité a bon dos, et le Français, né malin, devient jobard avec l'âge. Pour une tourelle qui s'en allait en bouille ou une chaudière trop exhubérante, on ne pouvait exiger des gens qui construisent, dirigent ou utilisent ces joujoux plus d'attentions qu'ils n'en mettent. En pareil cas, le Ministre en exercice s'écriait selon son tempérament : « Haut les cœurs ! » ou « *Sursum corda* ! » et tout était dit. Chacun élevait son cœur, et, les yeux au Ciel, ne songeait pas à les baisser. Au surplus, il se trouvait toujours des gens bien intentionnés pour s'efforcer d'atténuer notre chagrin. Tel cet ingénieur qui, au lendemain de la catastrophe de la *Liberté*, étudia les effets de la poudre B sur les tôles du cuirassé perdu, et proclama avec, je pense, une joie patriotique, la supériorité de nos poudres sur celles de l'Etranger. On se console comme on peut.

On console également comme on peut, mais il serait temps de changer de système.

Ce n'est pas avec des discours qu'on guérira le mal dont souffre notre Marine. Ni avec des Commissions. Celle de la *Liberté* a conclu qu'il fallait écarter toute idée de malveillance ou d'incurie ; or l'incurie était manifeste. Des journaux, comme le *Gil Blas*, ne sauraient être taxés de parti-pris contre la République, et l'enquête du *Gil Blas* a démontré que l'anarchie régnait à bord de la *Liberté*. Quant à la malveillance, je ne voudrais pas là-dessus m'engager trop avant, mais les « accidents » de la *Patrie*, du *Mirabeau*, de la *Justice*, du *Diderot*, survenant coup sur coup après les conclusions optimistes de la dite commission, permettent à tout le moins de rester sceptique. N'en déplaise à ces messieurs, leurs affirmations ont moins de poids et fussent-elles vraies, nous les payons trop cher.

Elles ne prouvent rien d'ailleurs. Les causes immédintes de tous ces désastres n'ont à la rigueur qu'un intérêt secondaire ; qu'ils soient dûs à la négligence ou à la malveillance, le résultat est le même. Autre chose serait de nous expliquer pourquoi la négligence et la malveillance sévissent chez nous plus que partout ailleurs, et avec une continuité, une régularité vraiment effrayantes.

M. Delcassé le sait peut-être ; en tout cas, il pourrait le savoir. Mais il n'osera pas l'avouer. Il y a des choses qu'on n'avoue pas, parce que l'aveu entraînerait nécessairement de cruelles représailles : il faudrait remuer tant de boue que le Régime risquerait de s'y englontir plus rapidement encore que nos cuirassés dans la boue de nos ports de guerre. Le Parlement a beau être veule et le Peuple blasé, le dégoût serait plus fort que la crainte, et plus fort que la lassitude.

De gré ou de force, il faudrait désinfecter.

Non certes, M. Delcassé n'avouera pas que les ports de guerre sont infestés d'anarchistes plus ou moins inconscients et prêts à tous les crimes ; que parmi les ouvriers de nos arsenaux, — à Toulon principalement, — il s'est glissé un trop grand nombre de Français, naturalisés de fraîche date, venus en droite ligne du Piémont ou d'ailleurs, et qui n'ont pas plus de patrie que de scrupules.

Encore moins avouera-t-il que les équipages, qui montent nos meilleures unités, sont recrutés au hasard et sans nul souci d'éviter les promiscuités dangereuses ou les incompétences néfastes. Pour quelques-uns qui ont véritablement l'âme et le métier du marin, beaucoup trop sont de purs Apaches ou — et c'est presqu'aussi lamentable — n'ont du matelot que le costume, — par surcroit mal porté.

L'Inscription Maritime et les engagements volontaires ne suffisant plus à assurer le recrutement de l'Armée de mer, on embarque, sur des cuirassés de dix-huit mille tonnes, des conscrits de deux ans, levés aussi bien à Clermont-Ferrand qu'à Marseille. Et de ces paysans, qui auraient pu être d'excellents fantassins ou des dragons irréprochables, on fait de médiocres marins. Ils n'ont jamais vu la mer, ils n'ont jamais eu une notion même approximative de ce qu'est un bateau de guerre et, du jour au lendemain, sans préparation préalable, les hasards du service peuvent mettre entre leurs mains le sort de huit cents de leurs camarades et du meilleur instrument de notre force navale. Je comprends qu'on écarte toute idée de malveillance et même de négligence. L'incompétence suffit pour cette besogne de destruction.

François CIAVALDINI.

VALENTINE

CONTE DU DIMANCHE

Pourquoi en vint-on tout à coup, ce soir-là, à parler des inhumations précipitées ? Il suffit, souvent d'un mot prononcé sans intention, pour dévier le cours d'une conversation.

Ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, chacun avait son histoire prête, plus terrifiante que les précédentes. Je ne pouvais, malgré tout, me défendre d'un certain scepticisme, me demandant comment avait pu être éclairci le mystère de tant d'agonies effroyables dans la nuit du cercueil. Je ne connaissais pas alors les ouvrages de Bléchier et de Lallemand qui sont bien la lecture la plus affolante. Mais ces vers de l'*Etourdi*, de Molière, me revinrent à l'esprit :

Qui tôt accourt, bien souvent attrape,
Et tel est cru défunt qui n'en a que la mine.

Et je fixais mes regards instinctivement sur les portraits accrochés au mur, sur les faces peinte-, immobiles et muettes, de ceux qui n'étaient plus et qui auraient pu sans doute donner avec assurance leur avis sur un sujet aussi macabre.

— Vos histoires d'outre-tombe vont me faire passer une nuit épouvantable, s'écria une vieille dame, assise au coin d'une cheminée, et qui, jusque-là n'avait rien dit. A coup sûr, je vais encore rêver à Mme Marin !

Elle ne fut, comme pour juger de l'effet de son préambule ; puis, au bout d'un instant, elle reprit :

— Quel bruit a fait en son temps cette tragique aventure dans la petite ville où nous avions amarré, après la guerre, au hasards de la vie maritime ! Mon mari, rentré depuis peu de captivité, venait d'obtenir son quatrième galon. Je m'étais liée d'amitié avec une femme charmante autant que distinguée, veuve depuis quelques années, et mère d'une jeune fille adorable. Mince et pâle, de complexion délicate, les prunelles claires, avec ses cheveux blonds qui écrasaient de leur poids trop lourd sa tête toute mignonne et son col flexible, Valentine éon-

45 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Aéroplane TRAGIQUE

par Félicien MACLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

IV

SANS TRÊVE NI MERCI

— C'est ce que la baronne cherche à savoir en ce moment ; une enquête est commencée et laisse prévoir qu'il y aura quelque chose à retirer de lui : s'il essaque, les originaux reprendront leur place dans les cartons de la Guerre, leur copie est détruite et l'affaire est classée. Seulement M. Welger est discrédité et Mlle Collenor ne peut pas se marier avec lui.

— Tout cela me paraît bien compliqué.

— Ici rien n'est simple... je peux dire à Monsieur, qu'il faut avoir la cabeche bien organisée pour comprendre toutes leurs machinations.

— Quelle drôle d'existence...

— Je disais tout à l'heure à Monsieur, reprit Jules après un court silence, que les vrais plans sont derrière la glace de la chambre de Mme Gillette, mais ce que Monsieur ne sait pas, c'est que pour les avoir, il faut connaître le secret.

— Le secret ?

— Et oui ; on ne sait pas ce qui peut arriver, il est bon d'être initié à tous les mystères... on en peut retirer de bons profits.

— Pourriez-vous me mettre au courant ?

Jules sembla se replier sur lui-même un petit instant, comme s'il eût hésité avant d'aller plus avant dans la voie des confidences dans laquelle il s'était fortement engagé. De Kéroualle le comprit et enleva toute sa perplexité.

— Mlle France pour vous, dit-il, si j'arrive, grâce à vos révélations, à sauver Maurice Welger.

— Le système est bien simple... dans la tapisserie à cinq centimètres de la glace, se trouve un bouton en métal, de même couleur que celui des sujets de la tapisserie, il faut simplement appuyer dessus, pour faire déclancher un ressort qui fait glisser la glace sur une sorte de patin dans lequel passent les bords supérieurs et inférieurs de la glace. Aussitôt la glace roule doucement et la cachette apparaît dans toute sa splendeur.

— Il y a, dites-vous, un trou creusé derrière la cuire.

— Oui, Monsieur, dans lequel on a scellé un coffre en fer.

Jules s'arrêta un instant comme pour apprécier l'effet de ses paroles sur de Kéroualle, puis il continua :

— Et là, dans ce mur, à cet endroit, est le trésor de l'agence Gillette.

De Kéroualle ne trouva pas un mot à placer, sa surprise, presque un émerveillement, était profonde. Un silence se fit que Jules interrompit en demandant :

— Est-ce que Monsieur a envie d'ouvrir le coffre-fort ?

— Je n'y songe pas, mon ami, toutefois je me dis qu'il y a quelque chose à faire du côté de la Justice.

— De la justice ? bondit le domestique.

— Ce mot vous effraie ?

— Un peu, je l'avoue, j'aimerais mieux que l'affaire restât entre nous, on tout au moins n'allat pas jusqu'aux oreilles d'un juge d'instruction... je suis trop bavard, je vais perdre ma place, je le sens...

— Ne vous alarmez pas... j'y pourvoirai... vous reviendrez à Thouaret et si vous ne voulez pas rentrer chez M. Collenor, vous...

— M. Collenor, interrompit Jules... mais Monsieur ne sait donc pas qu'il est mort ?

— Mort ?.. que dites-vous...

— M. Nerrol a reçu, ce matin, la télégramme annonçant la fin du patron de l'hôtel de la Terrasse.

— C'est impossible... et Mlle Annette ?

— Elle était à son chevet, quand il a rendu le dernier soupir.

— Pauvre jeune fille, que va-t-elle faire à présent...

— M. Nerrol compte bien devenir son mari...

— Vous dites ?

— Que Mlle Annette sera peut-être forcée d'épouser ce Paul Nerrol.

Et, comme M. de Kéroualle restait perplexe, l'ancien domestique de l'hôtel de la Terrasse, exultait en pensée :

— Je sais que M. Nerrol, part dans deux jours pour Thouaret, si je ne vous rapporte pas un mot dire, car c'est moi qu'ai garni ses malles et préparé ses effets.

— Cela ne prouve rien... Rien à savoir si Mlle Annette a donné ou donnera son consentement.

— Comme cela importe peu aux gens d'ici... Je vous dis, moi, Jules, qui suis au courant des moindres de ce M. Nerrol, que son voyage à Thouaret est dénué et que de gré ou de force, son mariage avec Mlle Annette Collenor aura lieu...

— J'enregistre votre appréciation... je vais agir en conséquence... merci une dernière fois.

Puis M. de Kéroualle, tout en roulant dans sa tête d'énergiques décisions, sortit de cet appartement, où une atmosphère de solitude l'étouffait...

— C'est bon... c'est bon, pensait-il, en hâtant le pas... Nous allons mener la comédie et vivement encore... Premier acte : tirer Maurice Welger des griffes de ces gens-là... Deuxième acte : Sauver ensuite au secours d'Annette qui n'a rien, la délicieuse enfant, de celles auxquelles il importe peu d'épouser un mari de gré ou de force !...

V

CHEZZ LA LUNETTE

— Qu'est-il encore arrivé ? demanda avec un accent anglais très prononcé, un voyageur qui se promenait de long en large, sur le quai de la petite gare de Bouvemont. L'employé, à qui il s'adressait, répondit sans s'arrêter :

— Je n'en sais rien.

— Il y a un bon quart d'heure de retard... Et l'on dit hâtif sous des latitudes tempérées, l'honorable ressortissant de la perfide nation, sans perdre de vue pourtant, sans doute des portes d'accès sur le quai.

Gaspe-t-il quelqu'un ? Peut-être ! Le flegme de sa taille, de son allure disparaît sans doute toute une angoisse préoccupation, pénétrait-se dire un voyageur qui se trouverait par l'effet du hasard de sa route, en face de l'anglais ! Et il n'aurait pas tort. Car, une oreille un tympan assez bons n'eût pu, si elle eût été à portée de ses lèvres qui remuent, s'égarer presque librement, tenir tout un monologue mouvementé.

nait l'impression de fragilité d'une fine statuette.

Cette pâleur, qui m'avait frappé au premier abord, n'était pas sans inspirer de sérieuses inquiétudes à sa mère bavarde, sans cesse l'avouer, de funèbres pressentiments. De quelle voix soudainement changée et avec quels regards d'angoisse, elle m'interrogeait à chacune de ses visites. Sa fille ne me paraissait-elle pas un peu défaite depuis notre dernière rencontre? N'enrollement, je m'efforçais de la rassurer en taxant ses craintes de pures imaginations.

Jugez donc de mon émoi, un matin, en apprenant que Valentine venait de succomber presque subitement, pendant la nuit. Affolée, je courus chez mon amie. Sa douleur était affreuse. Je n'essayai pas de la consoler. On ne console pas une mère qui vient de perdre une fille unique, emportée en moins d'une heure par un mal étrange, mystérieux, déroutant tous les diagnostics.

La chambre mortuaire était transformée en chapelle ardente quand j'arrivai. Sous la clarté tremblotante des cierges, jamais Valentine ne m'avait paru aussi belle. Ses magnifiques cheveux, dont une boucle se déroulait sur la blancheur mate de son front, encadraient comme d'une auréole d'or son visage empreint d'une impressionnante sérénité. Sestraits qu'un suprême souffrance avait altérés gardaient leur expression habituelle de douceur, reflétant comme une sorte de béatitude ; ses lèvres mi-closes semblaient adresser un dernier sourire à celle qui était là, accablée de sanglots, brisée, effondrée devant son lit. On eût dit qu'elle dormait dans l'enchantement d'un beau rêve en attendant de s'éveiller dans la surprise et l'effarement de ces appréts funèbres.

Bêtes! Ce n'était qu'une de ces illusions auxquels notre faible esprit s'attache désespérément. L'heure de la séparation définitive arriva bientôt, et dans le trou béant du caveau, avec ces heurts sinistres qui retentissent jusqu'aux tréfonds de l'être, je vis à travers le brouillard de mes larmes, disparaître le cercueil.

Au cimetière, nul ne remarqua l'attitude accablée d'un jeune homme, à peu près de l'âge de la morte, occupé en qualité d'aide-jardinier. Lorsque la bière, sur les cordes tendues, glissa dans le trou, il laissa échapper un sanglot qui passa inaperçu au milieu de l'émotion étreignant tous les cœurs.

Ce serviteur infime, ce garçon timide et d'allures un peu soumises aimait de toutes les forces de son âme cette jeune fille, qui ne lui avait jamais fait l'aumône d'un mot bienveillant ni peut-être même d'un regard. Aussitôt qu'elle apparaissait tout son corps se prenait à trembler. Pour elle avec ivresse il eût répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang. Lorsqu'un jours'écoulait sans qu'il la vît, il était le plus malheureux des hommes.

Ver de terre amoureux d'une étoile! Qui eût soupçonné la vérité? Le pauvre diable surveillait tous ses regards, baissait humblement la tête à l'approche de son idole.

Le matin des funérailles il avait cueilli les plus belles fleurs du parterre et fait une couronne — une merveille — qu'il vint lui-même déposer sur le cercueil. Ce pieux hommage était trop naturel pour qu'on songeât à s'en étonner. La triste cérémonie terminée, il ne put se décider à quitter comme tout le monde le cimetière, s'imaginant en son égarement que le devoir lui incombait de veiller sur celle qu'il avait aimée avec le respect tremblant d'un esclave. Une autre raison moins excusable le retenait aussi.

Abîmé dans sa douleur, il se tapit dans l'herbe, derrière un mausolée et laissa couler les heures sans s'en apercevoir. La nuit vint enfin, une nuit étoilée qui diffusait sa pâle clarté sur le champ silencieux des morts.

Il se leva alors, jetant de tous les côtés des regards inquiets. Le dos courbé, il cherchaitencore à se dissimuler, comme si unœil invisible eût pu suivre tous ses mouvements. La peur le gagnait. A chaque pas il se retournait et ne résistait qu'à grand'peine à l'envie de prendre son élan, d'escalader le mur et de fuir au plus vite.

Mais il était arrivé devant le caveau dont la pierre n'avait pas encore été scellée. Tout de suite il découvrit la barre de fer qui avait servi quelques heures auparavant. Il la saisit et, les forces décuplées par la fièvre, il souleva la lourde pierre et la rejeta de côté.

Une bouffée d'air humide caressa son front en sueur. Il songea au sacrilège qu'il allait commettre en violant cette tombe à peine fermée. Ses dernières hésitations s'évanouirent à la vue de l'échelle couchée le long de la grille. Il la fit glisser dans le caveau et descendit. A peine avait-il touché le sol que sa mine allumaune heurta un cercueil — celui de Valentine. A ce contact un frisson passa en lui comme si le froid de la mort l'envahissait à son tour.

De longues minutes s'écoulèrent avant qu'il eût retrouvé assez de calme pour allumer le morceau de bougie dont il s'était muni. Les crochets de la lourde bière hypnotisaient maintenant ses regards. Ses mains agitées de convulsifs tremblements n'osaient s'en approcher. Les temps bourdonnaient, en proie à une terreur grandissante. Un fois il fut sur le point de s'enfuir. Une force mystérieuse, inconnue, le retenait. Il s'était trop avancé pour reculer au dernier moment. Il se mit à l'œuvre et presque sans effort parvint à en enlever le couvercle roiens simplement par quelques vis.

Et elle lui apparut, sous les voiles diaphanes qui l'enveloppaient toute, ainsi qu'une sainte d'autrefois dans la soie de sa châsse. Une haleine parfumée — celle des fleurs pâmées sur son sein — semblait s'exhaler de ses lèvres sotr'ouvertes.

Dans la joie triomphante de son rêve réalisé, il la contemplait en une extase religieuse Qu'elle était belle !... Toute crainte à pré-ent était bannie de son cœur. Morte, Valentine l'impressionnait moins que vivante.

Soudain, un cri s'échappa de sa gorge: les paupières de la défunte venaient de se soulever. Il se rejeta en arrière, voilant sa face avec ses deux mains pour échapper au regard qui s'attachait sur lui avec une singulière fixité. Il tomba à genoux comme devant une apparition surnaturelle.

— Pardon, mademoiselle, pardon !

Ces mots eurent un effet inattendu. Valentine s'était levée à demi dans sa bière. Ce fut à son tour de pousser un cri terrible. Elle avait tout compris.

— Sauvez-moi, fit-elle, sauvez-moi, je vous en conjure !

Il ne bougeait pas, les yeux agrandis, pétrifié par la stupeur, par l'effroi de cette résurrection. La jeune fille joignit les mains dans une attitude touchante de supplication :

— Emmenez-moi... vous voyez bien que je suis vivante... mais si je reste une minute de plus en ce caveau qui me glace, cette fois je vais mourir !

Ce n'était donc pas la voix d'un fantôme qu'il entendait, mais la voix de celle qu'il adorait ! Il venait de lui sauver la vie !

Je renonce à vous dépeindre l'épouvante, puis la joie folle de la pauvre mère en voyant reparaître l'enfant dont on avait célébré les funérailles quelques heures auparavant.

Valentine fut assez vite remise des émotions de cette terrible nuit. Elle voulut interroger elle-même son sauveur qui refusait obstinément de s'expliquer sur les motifs qui l'avaient poussé à ouvrir sa tombe. Par un secret instinct elle se refusait à accepter l'opinion générale; l'aide-jardinier s'introduisant dans le caveau avec l'idée criminelle de dérober les bijoux qu'il supposait avoir été enfermés dans le cercueil.

A toutes les questions de la jeune fille il secouait la tête, rougissant et troublé.

— Pourquoi ne pas me dire la vérité ? Ne puis-je donc pas l'entendre de la bouche de celui qui m'a sauvée de la mort la plus affreuse !

Elle avait posé sa main sur son épaule et, son visage rapproché, elle plongeait son regard dans le sien. Les larmes jaillirent des yeux du rustre.

— Je.. je voulais vous revoir une dernière fois, murmura-t il, la tête basse, prêt à s'effondrer dans la confusion de l'aveu échappé presque malgré lui de ses lèvres.

Ces mots furent pour Valentine une révélation subite.

— Vous m'aimez donc, s'écria-t-elle, et c'est à votre amour que je dois la vie !... Voilà ma main, je vous la donne !

Elle n'était pas de celles qui reviennent sur leur parole. Malgré les supplications de sa mère qui avait offert la grosse somme à Martin pour qu'il se retirât, elle voulut, bravant les railleries du monde, être sa femme. Le mariage eut lieu peu de temps après.

— J'ignore, dit en terminant la vieille dame, si Mme Martin n'a pas souffert un peu parfois de certaines vulgarités de son mari qui s'efforçait en pure perte de s'élever à son niveau. Mais elle avait l'âme trop haute pour le laisser paraître. Je crois, en définitive, qu'elle n'a jamais rien regretté et qu'elle a été heureuse, puisque elle a aimé sincèrement l'homme si inférieur qu'il fût, auquel elle s'était donnée dans un élan d'exaltation et de gratitude. L'union des cœurs, l'amour partagé, n'est-ce pas là, mesdames, tout le secret de vrai bonheur ?

EUGÈNE DREVETON.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 octobre.

Les dispositions ont été excellentes aujourd'hui, surtout dans la dernière partie de la séance où toutes les valeurs de la cote ont enregistré de nouvelles et parfois importantes plus-values. Le terme de toutes les difficultés franco-allemandes, les seules vraiment inquiétantes, paraît enfin arrivé et la Bourse peut maintenant sortir de sa réserve. La Rente Française reprend vivement à 94.80. Parmi les Fonds Etrangers, L'Extérieure passe de 91.70 à 92.20. Le Serbe de 89.25 à 89.90. Le Turc gagne un demi point, Portugais, Italien et Russe, en avance. Hausse des Banques. Le Crédit Lyonnais monte à 1.500, le Crédit Foncier à 819. Comptoir National d'Escompte à 925. Société Générale 705.

Suez 5.530. Les valeurs industrielles de traction et d'électricité accentuent leur reprise antérieure. Groupe russe bien disposé. Léger progrès des titres aurifères. Rio 1.268.

En Banque, les mines sont peu animées. Diamantifères en avance sensible. Par contre les caoutchoucs restent faibles.

Au comptant, bonne tenue de la Franco Wyoming à 46 frs.

Grande Chemins Français en nouvelle hausse. A partir d'aujourd'hui 25 octobre, les obligations 3 0/0 P. M. L. janvier-juillet s'obtiennent à 414 frs et celles avril octobre à 411. Les obligations 2 1/2 0/0 mai-novembre valent 360.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise

PLACE SAINT NICOLAS

Programme du 29 octobre, à 3 heures

Cherbourg, all.,	André.
Dragons de Villars, fant.,	Maillard.
Bruna, mar.,	Fambrini.
Norma, fant.,	Bellini.
Veuve Joyeuse, valse,	Lehar.

Le Directeur, S. AYMO.

Aux Instituteurs de la Corse

Camarades,

Le bureau de notre Amicale vient de nous adresser un appel pour une réunion extraordinaire à Corte, au sujet de l'*Affaire Loviconi*.

La lutte que nous soutenons a une importance capitale pour le personnel enseignant primaire tout entier, et le moment est venu de montrer que nous sommes prêts à tout pour nous défendre contre les tyranneaux de toutes sortes.

Il est donc de notre devoir de répondre en masse à l'appel du Bureau et de lui apporter, sans hésiter, « l'appui moral et le témoignage de confiance dont il a besoin. »

A.-J. PIETRINI,
Ancien Président de l'Amicale.

Gazette Départementale

CALVI. — M. Pitti-Ferrandi, inspecteur des services d'Hygiène, est venu jeudi à Calvi s'occuper de la question sanitaire de la ville. Il a déclaré que, sans vouloir émotionner la population, il fallait l'aviser qu'en cette saison, au moment des premières pluies, il y avait lieu d'engager les habitants à faire bouillir l'eau, ainsi qu'il l'a conseillé aux Bastiais, et ainsi que l'a conseillé aussi aux Parisiens M. le Préfet de la Seine.

M. Pitti Ferrandi a visité également les locaux scolaires des jeunes filles.

CORTE. — Les nommés Zucarelli, Raginensi, Pierucci, Casanova Michel, Belmonti et Bertrant se promenaient vers minuit sur le boulevard, lorsque survint le nommé Casanova Pasquin qui chercha dispute au groupe pour des motifs politiques.

Tout-à-coup, il sortit une arme ; ce que voyant, une partie des jeunes gens se sauvèrent.

Seuls restèrent Zucarelli et Raginensi qui essayèrent de désarmer Casanova Pasquin.

Sur l'intervention du commis Blanchenois Marcel, la rixe prit fin.

Mais, d'après des témoins, Zucarelli et Raginensi venaient de faire à peine quelques pas, qu'un coup de feu retentit.

Zucarelli reçut un projectile qui occasionna une blessure assez grave.

Casanova Pasquin, qui a pris la fuite, n'a pu encore être arrêté par la gendarmerie.

VEZZANI. — M. Marchini Charles-Pierre est nommé greffier de la justice de paix de Vezzani, en remplacement de M. Gueliucci, décédé.

Toutes nos félicitations.

—oOo—

ILE-ROUSSE. — Au Cercle littéraire Paoli.

L'assemblée générale des membres du Cercle littéraire Paoli a procédé, dimanche, 28 octobre, à l'élection du bureau.

Pour la présente année, à la suite de cette élection, la commission se trouve ainsi composée :

Président : M. Matteï Jean, juge au Tribunal de Commerce.

Vice-président : M. le capitaine Mondielli, officier de la Légion d'honneur.

Trésorier : M. Benedetti, foncié de pouvoirs à la perception d'Ile-Rousse.

Secrétaire : M. Maggiolo Antoine.

Commissaires : MM. Astolfi Bernard, Costa Jean-Augustin, et Molinari.

VESCOVATO. — Un pénible accident vient de se produire dans notre commune.

M. Buttafoco Alexandre, cultivateur, âgé de 47 ans, était occupé avec deux amis à couper les branches d'un chêne déjà abattu, et qui reposait sur de grosses branches, mais à l'état d'équilibre instable.

Au moment où l'on venait de scier une branche, le chêne oscilla et M. Buttafoco se trouva pris sous le tronc.

Le malheureux perdit aussitôt connaissance, et transporté chez lui, il ne tarda pas à expirer dans d'atroces souffrances.

SANTO-PIETRO-DI-TENDA. — Le nommé Lucciardi Ange, cultivateur, se trouvait avec son fils Pierre, dans sa propriété de « Castagnamenta, » lorsqu'il fut assailli à coups de pierre par les nommés N. A. F. et N. F.

Plainte a été portée à la gendarmerie.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 17° à midi + 19° ; à 6 heures du soir + 17° Maxima + 20° ; Minima + 15°.

Baromètre : 7 heures du matin, 757 mm. midi, 758 mm., 6 heures du soir, 760 mm. Vent : Dans la matinée, Ouest.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Quues nuages. l'après-midi,

Nouvelles militaires

M. Fabiani, capitaine au 30e bat. de chasseurs, passe au 4e rég. d'infanterie.

M. Campocasso, capitaine au 61e rég. d'infanterie, passe au 2e rég. de tirailleurs

Faculté d'Aix

Nous avons appris avec plaisir que M. Leca Antoine, élève du lycée de Bastia, a été reçu avec succès à l'examen du baccalauréat ès-lettres, 2e partie-philosophie, devant la Faculté d'Aix.

Le jeune bachelier, auquel nous adressons toutes nos félicitations, est le fils du distingué président du tribunal civil de Sartène.

Tout le monde candidat

Les conscrits qui n'ont pas de diplômes à l'entrée au corps vont désormais passer des examens, de petits examens, mais enfin des examens.

Il y aura trois épreuves, de trois quarts d'heure chacune.

D'abord, le conscrit devra écrire une lettre, « du genre simple », ordonné le ministre. Mais il est à noter qu'on n'arrive pas à la simplicité tout de suite; et le jeune écrivain qu'est le conscrit sans diplôme ne sera pas simple, affirmons-le.

Deuxièmement, trois quarts d'heure de petits problèmes : les quatre règles et le système métrique.

Enfin, trois quarts d'heure d'histoire de France, de géographie et... d'instruction civique.

Après cela, les conscrits apprendront à être de bons soldats : c'est encore le principal.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M Ramaroni, 5, Bd du Palais.

Baccalauréat

Ont été admis définitivement devant la faculté des sciences de Marseille :

Deuxième partie. — Mathématiques, MM. Allegrini, mention assez bien ; Casarini, Conti, Pancrazi, Selva.

Première partie. — Sciences-langues, MM. Ambrogi, Ansaldi, Calvini, Casella, Fiaschi, Lanfranchi, Maestracci, Tavera et Vellutini.

A l'abattoir

Par ordre de M. le Vétérinaire, un bœuf, atteint d'arthrite, a été saisi par la police, comme impropre à la consommation.

Dans les Finances

M. de Battisti Gaston-Ernest-Paul, receveur particulier des finances de 2e classe, à Lesparre, est nommé aux mêmes fonctions dans l'arrondissement de Condom.

Enfants méchants

Sur la plainte des nommées P. S., et B... R.... contravention a été dressée contre plusieurs gamins, et leurs parents civilement responsables, pour avoir exercé des violences légères contre les plaignantes.

Représentants

Le représentant général d'une grande banque étrangère demande pour chaque arrondissement de la Corse 2 — 3 agents régionaux.

Fortes commissions. Sérieuses références demandées.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Egout obstrué

Le nommé F. M., propriétaire d'un immeuble, 21 a été mis en contravention pour avoir négligé de faire réparer un égout obstrué dudit immeuble.

A vendre

Deux chevaux, même robe, n'ayant aucun défaut, taille 1 m. 40. Agés de 5 ans, très bien dressés à deux et séparément.

S'adresser au bureau de *Petit Bastiais*.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Les membres honoraires et participants sont avisés que dimanche, 29 courant, à 1 heure de relevée, aura lieu l'assemblée générale, à l'Hôtel de Ville, (salle du conseil municipal).

Ordre du jour :

Lecture du dernier procès-verbal. — Situation financière. — Admission de nouveaux membres. — Questions diverses.

Le Président, J. AIROLA.

Au Bon Marché

BARBISINO

BASTIA, 9, Rue de l'Opéra, 9, BASTIA

CESSATION DE COMMERCE

Liquidation de toutes les marchandises avec 50 0/0 de rabais.

Tissus, Confection, Chaussures, Bonneterie, Lingerie, Chapellerie, etc , etc.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

27 oct. — 28 oct.

Rentes de 3 0/0 anciennes . 94.80 — 94.95
de 3 0/0 amortis . . 95.00 — 95.50
ex-coupon.

Au « Journal Officiel »

Paris, 28 octobre.

M. Frizza, gardien du phare de la Giraglia, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à partir du 16 novembre.

DISSOLUTION
DU
Conseil municipal de Crocicchia

Paris, 28 octobre.

Le *Journal Officiel* de ce jour publie un décret portant dissolution du Conseil municipal de la commune de Crocicchia.

BREST
Conseil de guerre maritime

CONDAMNATION
DU SABOTEUR GOURMELON

Brest, 28 octobre.

Aujourd'hui se sont terminés devant le Conseil de guerre maritime de Brest les débats du procès Gourmelon, le saboteur qui fut pris en flagrant délit, au moment même des troubles suscités à l'arsenal par l'arrivée de M. Delcassé.

Malgré l'éloquente plaidoirie du défenseur de Gourmelon, le Conseil a appliqué la peine maximum.

Gourmelon a été, en effet, condamné à 2 ans de prison et 900 francs d'amende.

LA GUERRE
Italo-Turque

Nouvelles peu rassurantes

Paris, 28 octobre.

Les nouvelles, envoyées de Tripoli par les correspondants des divers journaux, sont très peu rassurantes pour l'Italie.

Les opérations en Tripolitaine, disent-ils, coûteront peut-être très cher aux Italiens.

« Au moment surtout où le gouvernement italien se décide à étendre le champ des opérations vers l'intérieur, de fortes déceptions attendent l'armée italienne, qui ne pourra plus être soutenue par l'artillerie des cuirassés.

Dans ce cas le succès est bien douteux, car les cavaliers turcs seront puissamment secondés par les cavaliers arabes.

La Guerre Sainte

D'après les dernières nouvelles de Constantinople, les Turcs seraient décidés à opposer la résistance la plus farouche aux Italiens, et ils comptent beaucoup sur l'appui des Arabes.

On annonce que la Guerre Sainte serait sur le point d'être déclarée dans toute la région du Sahara et dans le reste de l'Afrique musulmane.

MYTILÈNE

Expulsion d'un consul honoraire italien

Un télégramme de Constantinople annonce qu'un Consul honoraire italien, résidant à Mytilène, a été expulsé par ordre des autorités turques.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 28 octobre.

Le général de brigade Claret de la Touche est nommé adjoint au préfet maritime de Cherbourg.

Le général de brigade Dolot est nommé au commandement de la 15e brigade d'infanterie.

Le colonel Bué est nommé au commandement par intérim de la 27e brigade d'infanterie.

Service de Santé

M. Paravicini, médecin aide-major de réserve, des troupes coloniales, est affecté à la 15e région.

LE ROI DE SERBIE
à Paris

Paris, 28 octobre.

Le Gouvernement vient d'être informé officiellement de l'arrivée du roi de Serbie à Paris.

Le roi de Serbie partira le 12 novembre, de Belgrade, passera par Vienne et Bâle, et arrivera à Paris le 16 novembre.

Il sera accompagné du président du Conseil, M. Milanovitch.

Conseil des Ministres

Paris, 28 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Les pourparlers franco-allemands

M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, entretient ses collègues de la marche des pourparlers franco-allemands.

Les projets du Gouvernement

Le Conseil a décidé de tenir deux réunions la semaine prochaine, mardi et vendredi.

Ces réunions seront exclusivement consacrées à l'examen des projets de loi que le gouvernement se propose de déposer à la rentrée du Parlement.

Affaires courantes

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'expédition des affaires courantes.

TOULON
Arrestation
D'UN VENDEUR D'OPIUM

Toulon, 28 octobre.

Une arrestation sensationnelle a été opérée ce matin.

La police de sûreté a, en effet, procédé à l'arrestation de M. Louis Lardenois, journaliste, qui est inculpé de faire le trafic de l'opium.

Les Accusations de M. Maissin
Au Ministère de la Guerre

Nouvelle audition de M. Maissin

Paris, 28 octobre.

M. Maissin, directeur de la poudrerie du Pont-de-Buis, a eu une nouvelle entrevue avec M. Messimy, en présence des généraux Hagron et Gadnio, et du contrôleur général Chapelle.

M. Maissin a renouvelé ses déclarations, en apportant la preuve de tout ce qu'il avance.

Une démarche de M. Goude

M. Goude, député socialiste de Brest, vient de faire une démarche auprès de M. Messimy, ministre de la Guerre, pour le prier d'entendre également M. Louppe, directeur de la poudrerie du Moulin Blanc.

M. Goude croit que si l'on veut obtenir la lumière sur ces graves incidents, on doit procéder à une instruction en règle, et au besoin à une confrontation des deux accusateurs.

Les commentaires de la Presse

Ces graves déclarations produisent une certaine émotion dans les sphères politiques.

On se demande avec raison, comment le gouvernement a pu ignorer jusqu'à ce jour tout ce qui vient d'être dévoilé depuis la catastrophe de la *Liberté*.

RENNES
LE MINISTRE de l'Instruction publique

Inauguration des batiments scolaires

Rennes, 28 octobre.

M. Steeg, ministre de l'Instruction publique, qui est arrivé hier soir, à Rennes, a inauguré ce matin les nouveaux bâtiments scolaires de notre ville.

Au banquet qui lui a été offert par la municipalité, M. Steeg a prononcé un éloquent discours où il a promis de prendre toujours la défense de l'Ecole laïque, injustement attaquée par les ennemis de la République.

Le départ du Ministre

M. Steeg est parti dans l'après-midi pour Bordeaux, où il présidera demain la séance de clôture de la Ligue de l'Enseignement, et le banquet qui suivra.

AU MAROC
Les projets DE L'ESPAGNE

Interview de M. Canalejas

Paris, 28 octobre.

Interview au sujet des bases des futurs pourparlers entre la France et l'Espagne, M. Canalejas, président du Conseil espagnol, a fait les déclarations suivantes :

« La France n'a pas demandé officiellement l'évacuation de Larache et d'El-Ksar.

« D'ailleurs, quoiqu'il arrive, l'Espagne saura sauvegarder ses intérêts et sa dignité nationale »

Les négociations franco-espagnoles

Dans les sphères officielles, on considère comme inacceptables, toute base de pourparlers comportant l'abandon de Larache et d'El-Ksar.

On regarderait aussi comme inadmissible une invitation à évacuer la Chaouïa, même si cet abandon devait être compensé par une offre de complète liberté d'action dans d'autres parties de la zone espagnole.

L'INSURRECTION EN CHINE

Les hostilités

Paris, 28 octobre.

On n'a reçu aujourd'hui aucune nouvelle précise sur les hostilités entre les troupes impériales et les rebelles.

Les communications sont toujours interrompues sur des centaines de kilomètres.

Proclamation
du Président de la République

Un télégramme de Mexico annonce que Li-Yuang Hong a été proclamé président de la République chinoise par les rebelles.

CAMBRAI

Les Incidents au 4e rég. de cuirassiers

Cambrai, 28 octobre.

A la suite des incidents qui se sont produits au 4e rég. de cuirassiers, on annonce que le colonel Huguet a sollicité sa mise à la retraite.

Le colonel Huguet, qui est breveté d'état-major, commandait ce régiment depuis le 24 mars 1905

LES NÉGOCIATIONS
Franco-Allemandes

L'ACCORD DÉFINITIF

Paris, 28 octobre.

Dans les milieux officiels berlinois, on est persuadé que l'accord ne peut être plus retardé par des difficultés imprévues.

En effet, sur tous les points de la convention, on est maintenant arrivé à une entente complète.

LA FRANCE AU TCHAD

Il résulte des compensations accordées par l'Allemagne à la France, que nous obtenons deux voies d'accès au Tchad.

Mais il résulte que ces nouveaux débouchés, qui seraient d'une grande importance pour notre commerce colonial, seraient soumis au contrôle allemand.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE
Entreprise privée autorisée par décret du 27 Août
ÉMISSION EN 1912
PARIS - 87, Rue de Richelieu - PARIS
LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES
Fonds de Garantie : 920 Millions
entièrement réalisés
RENTES VIAGÈRES

A 50 ans	6 fr. 48	A 65 ans	10 fr. 12
A 55 ans	7 fr. 35	A 70 ans	11 fr. 96
A 60 ans	8 fr. 47	A 75 ans	13 fr. 80

Les Rentes Viagères peuvent être constituées avec ou privé de versements en différé d'un certain nombre d'années
Rentier Viagères payées annuellement :
EXEMPLE
Suite d'un versement pour une fois fait à la Compagnie Française
Traitement à Bastia, à M. BITTERLEY, agent principal, 1 bis, nouveau Port.
A Ajaccio, à M. Alphonse MARIAGGI, 24, rue Fesch.

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

PRODUCTEURS CORSES

qui voulez bien vendre vos produits, fruits, légumes, gibier, vins, huiles, laines et tous produits de l'Ile), adressez-vous en confiance à l'UNION DES PRODUCTEURS, 31, boulevard du Musée, MARSEILLE ; ou à son représentant, M. CHARLES BENELLI, route du Cap, 1, à BASTIA.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des
CHEVEUX



C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir.

Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

Dépôt : 23, rue Vivienne, Paris

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Mercerie et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Broderie Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Calicot
Robes pour dames et enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Risquier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Graine - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0.20
Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Photolène, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 18, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations
CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE
Café Express GRAND BAR SOAVI Chocolat Express

TRENTE-SEPTIEME ANNEE — N° 259 LUNDI 30 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DEPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 58 m. — Coucher, 5 h. 19 m.
Premier quart., le 29. — Pleine Lune, le 7.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Lucas.
Fête de Demain : Sainte Lucille.

29 OCTOBRE

L'EAU ET LA FIÈVRE TYPHOIDE

A Paris, des cas assez nombreux de fièvre typhoïde ont inquiété les autorités. La commission de surveillance du bureau d'hygiène s'est réunie, sous la présidence du docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, pour examiner la situation sanitaire.

Comme c'est par l'eau que se propage, en général, la fièvre typhoïde, on s'est tout de suite préoccupé de savoir de quelle qualité était l'eau que buvaient les Parisiens. Des explications précises sur ce sujet ont été fournies par les chefs de service et les directeurs de la préfecture de la Seine.

Il fut rappelé que la disette d'eau, pendant l'été très chaud que nous avons subi, avait obligé la Compagnie à employer l'eau de la Marne, après l'avoir stérilisée par l'addition d'hyperchlorite de soude en quantité infinitésimale. Le résultat obtenu fut satisfaisant puisque dans la région de Paris, desservie en eau de Marne stérilisée, les cas de fièvre typhoïde furent moins nombreux que dans les régions alimentées par l'Avre et la Vanne. Ce procédé de stérilisation fût de nouveau employé, fin août, pour les eaux de l'Avre et de la Vanne, une recrudescence de fièvre typhoïde s'étant de nouveau manifestée à cette époque. L'épidémie cessa aussitôt. On doit retenir d'affirmation nette et précise du docteur Roux, de la destruction du bacille d'Eberth par l'hyperchlorite : des graphiques présentés par la commission démontrent que, depuis que l'hyperchlorite est employé, la fièvre typhoïde décroît régulièrement : ce système d'épuration des eaux potables ne doit donc pas être incriminé, au contraire ; il n'a pas non plus « empoisonné » les conduites où l'eau ainsi stérilisée a circulé. Pendant tout le temps qu'a duré ce régime, on a procédé chaque jour à des analyses qui ont démontré l'absence complète de tout bacille typhique.

D'ailleurs, on n'a rien innové pour Paris, puisque l'hyperchlorite est employé à Londres, quand les eaux de la Tamise sont suspectes ; qu'on l'emploie également (sur le conseil d'une commission internationale), pour épurer les eaux du Nil lorsqu'elles sont contaminées, en amont du Caire, par le choléra ou la typhoïde ; que tout dernièrement, à Marseille, on traita ainsi les eaux de la Durance par précaution contre le choléra, et qu'en Amérique on en Angleterre on va généraliser le procédé.

Le danger que fait courir l'eau contaminée est presque partout : il existe surtout dans les grandes villes, tous les moyens que la science pourra découvrir, en dehors de ceux que nous possédons, pour remédier à ce mal, seront bien accueillis. Mais ces procédés seront toujours à la merci des hommes chargés de leur application ; il suffira d'un moment d'inattention, d'un outillage défectueux, de sentiments malveillants, pour rendre, sinon dangereux tout au moins inutiles, les précautions qu'on aura cru avoir prises.

Puisqu'il est entendu et reconnu qu'avoir de l'eau pure pour l'alimentation est une question vitale au premier chef, — ne s'agit-il pas de la santé de tous ? — on doit tout faire et consentir les plus grands sacrifices pour obtenir une sécurité complète.

Une communication très intéressante a été faite récemment par le docteur Vidal, d'Hyères, au sujet des eaux de Toulon, à la Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation du Var. La ville de Toulon a beaucoup eu de tout temps à se plaindre de la qualité de son eau potable, aussi les cas de fièvre typhoïde y ont toujours été fréquents.

Le docteur Vidal propose, comme moyen à employer pour conjurer le danger, la captation dès l'origine, de la source, pour avoir de l'eau pure.

On pourrait obtenir ce résultat en rendant impossible l'arrivée de toute eau impure dans les sources. La séparation une fois obtenue, il faudrait rendre le mélange impossible, grâce à des canalisations indépendantes l'une de l'autre ; par une canalisation spéciale et parfaitement étanche, l'eau potable serait acheminée directement aux habitations.

La réalisation d'un semblable programme nécessiterait certainement de grandes dépenses ; c'est là une considération de second ordre, lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique.

Ce principe de la séparation absolue des eaux potables des autres eaux, devrait être appliqué partout, surtout dans les grandes agglomérations, on éviterait ainsi les épidémies de fièvre typhoïde, qui sont beaucoup fréquentes ; de plus, l'eau de source, n'étant pas empêchée pour des usages autres que la consommation, manquerait moins souvent.

M. RICOU.

PROPOS D'ACTUALITÉ

Les Recommandations

On ne se doutera jamais combien les gens sérieux sont naïfs ; le plus récent des Congrès nous en fournit une nouvelle preuve.

Quel Congrès ? direz-vous. Est-il indispensable de contraster ses membres en les désignant à la malice publique ? Disons simplement : ce fut un congrès, c'est-à-dire une assemblée où, à l'ordinaire, on discute gravement de choses graves et où l'on prend, comme conclusion, des résolutions énergiques.

Celle qui nous intéresse le fut, certes, et vous serez de cet avis quand j'aurai indiqué qu'il s'agit ni plus ni moins que de partir en guerre contre les recommandations. — « La favoritisme gangrène tout, ont constaté ces honnêtes citoyens qui n'ont pas fait ainsi une découverte originale ; détruisons le favoritisme. »

Cet objectif part d'assez généreux, mais hélas ! les meilleures intentions ne suffisent pas pour venir à bout d'une pareille tâche et nos congressistes l'ont bien compris. Aussi ont-ils passé aux actes : d'abord, ils se sont réciproquement engagés à ne jamais faire appel à une recommandation, puis ils ont résolu de réclamer des pouvoirs publics la mise au panier sans suite de toute pétition ou supplique apostillée, et l'interdiction aux fonctionnaires, sous peine de sanctions graves, de faire intervenir en leur faveur.

Evidemment, tout cela est logique et raisonnable, — je vous ai bien dit que ces réformateurs étaient des gens sérieux — mais c'est aussi d'une naïveté touchante.

C'est logique et raisonnable parce que, en effet, le pays se meurt réellement du favoritisme qui encombre les services publics d'incapables et de paresseux, qui substitue l'injustice au bon droit, et prouve que l'intrigue conduit au but plus sûrement et plus vite que l'intelligence, le travail et le sentiment du devoir.

Mais c'est naïf, car c'est une manifestation qui ne peut aboutir à rien. Nous avons la recommandation dans le sang et il faudrait autre chose que des ordres du jour et des vœux pour guérir cette plaie sociale.

Dès qu'un Français sort des jupes de sa nourrice, son objectif est d'obtenir « une place ». — peu importe laquelle — et, ce qu'il appelle ainsi, c'est le droit d'émarger au budget public. Un sur mille réalise son rêve, mais les 999 autres ne perdent point l'espoir, et l'on peut dire, par conséquent, que fonctionnaires ou aspirants à le devenir, tous nos compatriotes ont besoin, toute leur vie, de se faire valoir.

Si le mérite entrait en compte, tout irait à merveille, mais nos élus à divers (titres ont eu l'habileté de mettre l'influence à la place du mérite et désormais toute la politique tient en ceci : l'élu et l'électeur ont besoin l'un de l'autre et le bulletin de vote se troque contre la recommandation. On recommande à tort et à travers, à propos de tout et de rien : il y a la recommandation chaude, tiède ou banale ; mais c'est entré dans les mœurs et ça tient ferme.

C'est navrant, déplorable, dangereux et ridicule, mais oui, c'est tout cela ; mais essayez un peu de toucher à cette triste pratique ? Vous aurez avec vous une minorité de gens simples comme les congressistes en question et comme moi-même, et contre vous l'immense majorité des Français dont la plupart n'obtiennent et n'obtiendront jamais rien des recommandations, mais qui espéreront toujours en tirer quelque chose.

POL HARDUIN.

A LA CAMPAGNE

Voici l'Automne. — La Toilette du Jardin. — Coccottes et œufs frais.

Blouses et pavots ont disparu avec la faux du moissonneur et sur les chaumes la charrue a passé pour préparer la terre à de nouvelles productions.

La campagne a pris d'autres atours ; ce n'est plus la riche parure du printemps, le soleil radieux au passage des Gémeaux. Voici l'automne qui, de son aube épaisse, blanchit de givre les coteaux. Seules quelques plantes tardives, graminées et frissonnantes, parent encore la nature.

Notre jardin, trop tôt brûlé par le torride été, est dépouillé de tout. C'est le moment de le défoncer et d'y planter de nouveaux arbres fruitiers.

Quant aux anciens, ils réclament des soins de nettoyage, pour les débarrasser des insectes qui dévastent nos productions fruitières.

Les invasions des chenilles proviennent des œufs que les papillons déposent, en automne, à l'extrémité des arbres, sur les petites branches et à la base des bourgeons situés à l'aisselle des feuilles.

Si nous savons actuellement nous opposer à la montée des papillons, nous empêcherons la ponte et, par suite, l'apparition des chenilles au printemps.

Il suffit pour cela d'opposer sur le tronc

46 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Héroplane TRAGIQUE

par Félicien MACLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

V

CHASSE A L'HOMME

— L'anglais réfléchissait sur un thème qui devait lui être cher, car il mettait beaucoup d'ardeur.

— Voyons, se disait-il, cette « pause » doit me servir... l'agence de renseignements me signale sa présence à Beuvemont... donc je m'arrête ici !... Donc je continuerai ma route ? Oh ! si je pouvais seulement l'apercevoir quelle aubaine... Lui, non pré-sent de ma métamorphose ni ce docteur pas que le grand Anglais n'ait autre que ce Kéroualle dont il se méfie... mais maintenant le pot-au-lait je vous en accorde-rai ! Il m'est signalé comme étant déguisé en marchand de bouts... c'est vague...

Puis un léger mouvement d'impatience rompt la réflexion pacifique et il serre les poings, comme malgré lui, en s'écriant :

— Ah ! Nerrol ! oiseau de malheur ! te mettrais-tu dans le corps du diable, je ne le lâcherai pas d'une semelle. Il me faut ; je ne dirai pas ta peau, mais ta liberté ; le juge d'instruction connaît les faits et gestes ainsi que ceux de ta misérable baronne Gillette. Tu n'as pas voulu prendre le train, rouler en automobile pour ne pas arriver trop vite à Thouarsi, sortant au lendemain de la mort du père d'Annette et ainsi pour faire croire à tes connaissances et certainement à tes ennemis, que tu étais parti pour un long voyage à l'étranger, alors que tu t'obstinais hypocritement vers ton but, ton double but : la fortune de Goltenor et la main d'Annette. Gueux ! tu t'escamoteras des dépouilles d'une orpheline ! Je ne le permettrai pas ! Tu es parti de Paris, moi aussi : Tu es à Beuvement, j'y suis avec toi : Tu vas à Thouarsi par des chemins détournés, je le saurai et j'y arriverai en même temps que toi, à moins que d'ici-là, la police ne t'ait mis à l'ombre.

Ce tumulte de pensées emplissait la tête de Kéroualle. Et toujours il revenait à la même idée fixe, obstinée, tenace : connaître une fraction d'être halluciné. « Je ne te perdrai pas de vue, une seule minute ». Un peu de mélancolie s'allia à l'énergie qu'on lisait au fond de son regard. Où était son âme à ce moment-là ? A Thouarsi, peut-être, en tous cas auprès de ceux qu'il aimait... Annette, Gaëtan... Un voile se posa sur son regard ; il gémissait contre la vie d'isolement à laquelle il s'était condamné... par amour. Par amour ! oui, pour la comtesse de Selly dont l'image belle, jeune passait à ce moment devant ses yeux. Le train était signalé... une cohue se faisait... il s'en rendait à peine compte. Mais soudain il se retressa, quelqu'un le bousculait pour passer...

— Vous ne me voyez donc pas ? s'écria-t-il impatienté, oubliant son accent anglais.

Le voyageur ainsi questionné par de Kéroualle ne garda bien de répondre : c'eût été dangereux ; il avait petite allure de bestiaux sous une blouse de grossière toile bleue, le main armée d'un bâton à lanières de cuir et terminé par un gros bout noueux tout à fait semblable à celui dont s'armaient les paysans normands, les jours de grande foire. Mais il était muet, il s'en reconnaissait pas moins le personnage contre lequel il venait de se buter d'assez providentielle façon :

— Oh ! mon Anglais, fit-il en lui-même, je parlerai aussi bien français qu'un grand seigneur et tu n'as des fils d'Albion que la pardessus corrosif et la casquette laquée, du mon vieux, tu l'avais-tu pas, comme tu disait autrefois, du temps de l'âge d'or du moyen-âge, le très haut et très puissant seigneur de Kéroualle, sire du manoir de Roudinn ? Si fait. Donc, je le marque d'un oui, et me mêle de toi... oui, j'ai l'œil... je peux même dire le manrais œil, car je me souviens de l'enlèvement d'Annette... tu dois être mêlé à cette affaire, homme de malheur...

Ainsi raisonnait Paul Nerrol, car c'était lui, qui avait subrepticement reconnu, du moins le croyait-il, le bohémien breton sous son déguisement. Et comme un fauve chassé, qui fait appel à toutes les ruses pour échapper à ceux qui le poursuivent, Nerrol tourne autour de ce personnage, mais à une distance tellement respectueuse et si discrètement si bien ses traits sous un large feutre noir qu'il sera impossible au jeune anglais de le reconnaître. Les deux hommes se sont livrés, maintenant, déambulaient sur le quai du départ parmi la vu et vient des autres voyageurs et des employés du chemin de fer. Nerrol, l'astucieux rusard, en profita pour se retourner et reconnaître son « ami ». Il tous longuement de Kéroualle qui s'éloignait lentement, à la cadence d'un pas lent, très rythmé !

— Non ! je me suis trompé ! ce n'est pas lui ! Kéroualle a l'allure plus pesante, plus sûre ; celui-ci exprime le quai avec la certitude et l'enthousiasme, pourrai-je dire, d'un jeune daudy.

Et il reprit lui aussi sa marche qui l'éloignait de cet étranger aux singulières manières.

— Si ce n'est pas de Kéroualle, c'est quelqu'un qui n'en vaut pas plus pour moi, certainement et d'un geste nerveux, il tira de sa poche un papier teinté, un bleu télégramme déjà ouvert qu'il relut lentement, après s'être arrêté au bout du quai.

Le profane qui eût pu se pencher sur ce télégramme chiffré, n'eût rien compris aux divers nombres alignés les uns à la suite des autres. Ils signifiaient pourtant ces chiffres, tout frais arrivés de Paris, que les nouvelles de là-bas, de l'agence Gillette n'étaient pas bonnes :

« Walter en liberté, reçu ce matin visite de la police, perquisition longue et acharnée dans notre appartement, papiers ministère de la Guerre découverts dans ma chambre, c'est une véritable catastrophe ! »

En relisant les derniers mots on pouvait les derniers chiffres, le visage de Paul perdit un peu de sa quiétude.

« Perquisition chez la baronne, chez nous, fit-il tressaillant. »

— Cela ne s'est pas produit fortuitement, il y a quelque chose là-dessous, et je gage que cet homme que j'avais pris tout à l'heure pour M. de Kéroualle, est quelque aimable compagnon de la police attaché à ma personne ! Que d'honneurs ! Monsieur, que d'honneurs ! Rira bien qui rira le dernier.

des arbres une bonne couche de glu qui retiendra captifs tous ces papillons procréateurs de l'engeance maudite.

Les formules de glu ne manquent pas. En voici quelques-unes parmi les plus efficaces :

Presez 1 kilo de poix blanche, 500 grammes de térébenthine de Bordeaux, 1 kilo 100 d'huile de poisson. Faites bouillir la poix dans le mélange de térébenthine et d'huile et appliquez cette glu, avec un pinceau, sur une largeur de 35 à 40 centimètres autour du tronc des arbres.

Ou bien mélangez 400 grammes de dégras, autant d'huile de poisson et 1 kilo de résine ou de colophane.

Enfin, on peut entourer le tronc de l'arbre avec une bande de papier de 20 à 30 centimètres de hauteur, et à 1 mètre environ du sol. Sur ce papier on établit un anneau circulaire et régulier de 15 centimètres avec de la glu ou du goudron de Norvège.

Quand la glu devient sèche, on lui redonne sa fluidité en y passant un pinceau imbibé de pétrole.

En renouvelant l'opération tous les 8 ou 15 jours, jusque vers le 10 décembre, on capturera les papillons, très nombreux surtout du 15 au 25 novembre, et l'on purgera nos jardins d'un grand nombre de leurs ennemis, si ce n'est de tous.

Du jardin, passons à la basse-cour ; car il faut qu'elle vous rapporte beaucoup : et pour cela il faut y veiller sérieusement.

Les œufs surtout sont à rechercher ; car ils deviennent rares et chers ; et qu'on les vende ou les consomme, on a tout intérêt à en faire produire le plus possible.

Pour cela il faut s'adresser à de bonnes pondeuses, telles que la Campine, la Houdan, la Crocon, la Cochinchinoise, la Faverolles, la Flèchoise, etc., pures ou croisées entre elles.

A ces poulettes, il faut une habitation propretie, bien ensoleillée ; des dames demandent une exposition au midi.

Elles aiment à avoir une cour attenant à leur demeure, recouverte de gros sable mélangé de calcaire qui a son rôle dans la structure de la coquille de l'œuf.

Comme menu ? — De l'eau constamment propre et une nourriture régulièrement copieuse, faite de soupes et de graines bouillie, panachées de débris de légumes hachés, ni trop claires, ni trop brûlantes, chaudes seulement ; une poulette est le palais délicat.

Et comme dessert ? — Une provende de chènevis et d'avoine qui stimule et réchauffe la circulation tout en provoquant la ponte.

Durant les mois d'hiver, les coquines pondeuses, qui sont frileuses, aiment à avoir les pattes bien chaudes.

Il leur faut donc leur appartement un tapis de bonne laine, épais et douillet.

Syndicat Agricole de la Corse

Distribution de Châtaigniers

MM. les Présidents des associations agricoles, les maires, les propriétaires et les cultivateurs qui désirent participer à la distribution des plants, provenant des pépinières de châtaigniers du Syndicat agricole de la Corse, sont priés d'adresser leurs demandes collectives ou individuelles, soit à M. le Président du S. A. C., soit à MM. les Directeurs des unions de Barchetta et de Casamozza.

Ces arbres sont livrés gratuitement et expédiés de la gare de Biguglia en port dû.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 octobre.

Tout permet de croire que l'accord franco-allemand sera signé avant la fin de la semaine. Aussi le mouvement de reprise s'accentue encore aujourd'hui et les transactions prennent une plus grand ampleur. La Rente Française est ferme 94.51. Les Fonds Etrangers s'inscrivent en nouveaux progrès : Extérieure 93.98, Turc 89 15, Serbe 90.35. Les fonds russes se raffermissent après un début hésitant sur la nouvelle vite démentie de l'assassinat du Tsar. L'Argentin à 1/2 60 1911 est l'objet d'un bon courant de demandes à 99 80. La hausse se poursuit au groupe des Etablissements de Crédit : Le Crédit Foncier monte à 824, le Crédit Lyonnais à 1.508. La Société Générale à 781. Le Comptoir National d'Escompte se tient à 910.

Sur 5 .79. Les valeurs de traction et d'électricité gagnent encore du terrain. Industrielles et Métallurgiques Russes soutenues. Titres coprifères plus calmes sur des avis moins encourageants d'Amérique. 1 e Rio 1.565.

En Banque, on est un peu mieux sur les Mines d'Or ou les caoutchoucs, tandis que s'accentue la reprise des diamantifères et des valeurs ottomanes.

Au comptant, la Gold Reef of Berima donne lieu à des échanges suivis à 36.75.

L'action ordinaire Franco Wyoming en bonne tendance à 42 fr.

Les actions de nos grands Chemins Français très recherchés enregistrent une nouvelle avance. Nord 1.635. Lyon à 1.825.

Le Numéro du « Figaro Illustré » *sur la Corse*

Le *Figaro Illustré* vient de consacrer son numéro du mois d'octobre à la Corse.

C'est là une très généreuse initiative dont on ne saurait trop remercier le Directeur de cette importante publication.

Ce numéro est l'œuvre de M. Henry Spont, cet excellent journaliste qui vint en Corse, au mois de mai dernier, et qui parcourut toute l'île pour se documenter d'une manière aussi précise que possible sur tout ce qui peut contribuer à augmenter le renom de l'île de Beauté.

Mais, contrairement à tant d'autres publicistes, M. Spont a su coloyer nos rochers ou traverser nos maquis, sans se laisser prendre aux éternelles histoires de bandits. Il a vu la Corse en artiste, et ce sont ses impressions, ses notes de voyage, prises au hasard du chemin, et enrichies de fort belles photographies, qu'il offre en lecture à tous ceux qui, en véritables touristes, voyagent pour le plaisir des yeux et en véritables amateurs des beautés de la Nature.

A notre excellent confrère le *Figaro*, et à son très sympathique collaborateur, M. Henry Spont, nous adressons l'expression de notre vive gratitude.

Elections Législatives

SARTENE

Décret de Convocation

Le Président de la République française,

Sur la proposition du président du conseil, ministre de l'intérieur,

Attendu le décès de M. Balesi, député de la circonscription de l'arrondissement de Sartene,

Décrète :

Art 1er. — Le collège électoral de l'arrondissement de Sartene est convoqué pour le dimanche 19 novembre 1911, à l'effet d'élire un député.

Art. 2. — L'élection aura lieu suivant les formes déterminées par les lois et décrets ci-dessus visés.

Art 3. — Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février, il y aurait lieu d'apporter des modifications à la liste électorale arrêtée le 31 mars dernier, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau desdites modifications.

Art. 4. — Le président du conseil, ministre de l'intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 25 octobre 1911.

Les Vertus des Plantes

La douce-amère

La douce-amère qu'on appelle encore vigne grimpante, vigne de Judée, morelle grimpante, est une plante assez commune dans les haies et les bois où elle enroule ses rameaux sarmenteux aux arbustes.

Ses fleurs violettes ressemblent, en petit, à la fleur de la pomme de terre ; le fruit ovoïde, rouge à la maturité, est vénéneux.

Les rameaux de l'année, d'une odeur désagréable, cueillis à la fin de l'automne, ont seuls des propriétés bienfaisantes.

La douce-amère est dépurative, subordifique et diurétique, calmante et faiblement narcotique. La médecine l'utilise dans le catarrhe pulmonaire invétéré, l'herpès, les douleurs rhumatismales, la coqueluche et principalement contre les dartres et autres affections rebelles de la peau.

On l'emploie en décoction dans la proportion de vingt grammes grossièrement augmentés jusqu'à cinquante litres d'eau à prendre en vingt-quatre heures.

A haute dose, la douce amère produit des picotements à la peau de l'anxiété, des nausées, des vomissements, une sudation abondante, des crampes, des vertiges, des mouvements convulsifs des mains, des lèvres et des paupières.

On extrait la solanine de la douce-amère, c'est un stupéfiant énergique qui détermine de violentes convulsions et qui paralyse les membres inférieurs.

SAMUEL D'AVRIL.

Coopérative

DES PRODUCTEURS DE CÉDRATS D'OLETTA

Les propriétaires d'Oletta, membres de la Coopérative des Producteurs de cédrats, se sont réunis à l'effet de prendre une décision au sujet de la vente immédiate ou de la mise en saumure de leur récolte. Ils ont décidé :

1° de solliciter les offres des acheteurs du marché pour la récolte globale, s'élevant à 20.000 fr. environ, à charge par le preneur de payer les petits fruits les 2/3 du prix des gros et de déduire du poids brut le poids réel des sacs vides et non un kilog. par sac.

2° que faute de vente avant le 25 du courant, il sera procédé à la mise en saumure des fruits pour le compte de chaque producteur avec le bienveillant concours du Syndicat agricole de la Corse.

Les offres devront être adressées à Oletta au Syndicat des Producteurs de cédrats.

EXIGEZ LES

GALETTES COSTE

Rondes et Carrées

MARQUE « LE BÉBÉ »

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 17° à midi + 19° ; à 6 heures du soir + 17° Maxima + 20° ; Minima + 15°.

Baromètre : 7 heures du matin, 767 mm. midi, 758 mm., 6 heures du soir, 760 mm. Vent : Dans la matinée, Ouest.

Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Quses rouges.

l'après-midi,

Troupes coloniales

M. le capitaine Allegrini, du 23e rég. d'infanterie coloniale, est placé à l'état-major particulier à Paris, (école de guerre).

M. le lieutenant Stephanopoli, du 1er rég., est affecté au 8e.

M. le lieutenant Bonaccorsi, du 10e rég. est affecté au 24e.

Arrestation

Le brigadier Ottavi et les agents Guidi et Lucciani ont mis hier, à 5 heures du matin, en état d'arrestation, le nommé Giordani François, âgé de 53 ans, originaire de Zalana, à sa sortie de l'hôpital civil de Bastia, où il était en traitement.

Giordani François, qui était sous mandat de dépôt de M. le juge d'instruction de Corte, et qui est accusé de tentative de meurtre, avait été lui-même blessé de deux coups de revolver au bras gauche.

Il a été écroué à 7 heures à la maison d'arrêt.

Récompenses honorifiques

M. Antonini, commissaire spécial de police, à Saint-Quentin, à obtenu une médaille d'argent de 1re classe ; et M. Peraldi, commissaire spécial Saint-Quentin, a obtenu une médaille d'argent de 2e classe ; se sont distingués par leur courage et leur dévouement dans des circonstances difficiles.

Musique

Leçons de musique, violon et mandoline et cours de solfège.

S'adresser : M. Graziani Dominique, Pace Saint-Nicolas, 9.

Recettes pratiques

Pour détruire les rats, souris, mulots : verser dans leurs trous un peu de sulfure de carbone et boucher aussitôt avec une poignée de plâtre ou de mortier. Les vapeurs de sulfure, plus lourdes que l'air, descendent et vont asphyxier les rats au fond des trous. Mais cette substance est très inflammable et il ne faut en approcher aucune lumière.

Contre l'insomnie : remède expérimenté : faites bouillir dans un demi litre d'eau trois laitues bien lavées. Quand elles sont en ébullition, passez au tamis et recueillez le jus que vous sucrez. Il suffit d'absorber un demi verre de ce liquide, en se couchant, pour dormir tranquillement.

« A la Ville de Nice »

Annonce tous « *A la Ville de Nice* », 16, Boulevard Paoli.

Mme Rosbert la corsetière renommée, vient de recevoir un choix considérable de *jupons, peignoirs, chemisettes, imperméables et corsets* qu'elle livre à des *prix exceptionnels de bon marché*.

Avant donc de faire vos achats, allez visiter le coquet magasin *A la Ville de Nice*.

Le **606** *est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.*

Maison J. Carboccia et Fils

Lire à la 4e page l'annonce des *Grands Magasins Carboccia & Fils.*

A vendre

Deux chevaux, même robe, n'ayant aucun défaut, taille 1 m. 40, âgés de 5 ans, très bien dressés à deux et séparément.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

AVIS

Madame Oreste Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

Voir annonce à la 4e page.

A vendre

Dépôt de futailles vides à vendre, maison ARTAUT.

Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux

Joseph LUCCHETTI

livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant

(Voir l'annonce à la 4e page)

A vendre

Sites à bâtir, prolongement Bd Paoli. Deux magasins Bd Paoli n° 44.

Un appartement avec balcon, rue des Jardins.

Facilités de payement.

S'adresser au docteur de Sanctis, 20, Bd de Saint-Barnabé, Marseille.

On demande

Un appartement non meublé de 6 à 7 pièces.

— On demande également un appartement de 3 à 4 pièces meublées avec cuisine.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais.*

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L. N. Mattei, place Saint-Nicolas.

A céder

Pour le prix de 400 francs.

Un Dalloz composé :

1° de l'ancien Répertoire (44 volumes)

2° du recueil périodique de 1845 à 1910 broché.

3° de l'ancien Code Civil.

4° de la Table de 1845 à 1867.

Ces deux derniers ouvrages reliés.

Pour renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais.*

ETAT CIVIL

Mariage.

Papa Sauveur Alphonse, cultivateur, et Boni Lia, piqueuse de bretelles.

Calligani Joseph, tailleur d'habits, et Grimaldi Jeanne-Marie, tailleuse.

Eclairage des Communes

par l'incandescence

LE PLUS BRILLANT, LE PLUS FIXE

LE PLUS ÉCONOMIQUE

DE TOUS LES ÉCLAIRAGES

Loin d'être une charge pour les Communes, c'est une source de revenus GARANTIS PAR TRAITÉS.

Références de 1er ordre

45 COMMUNES ÉCLAIRÉES A CE JOUR

Demander renseignements à la Maison C. WILHELM, 2, rue François-Moisson, *MARSEILLE.*

LE CABINET

de Madame MASSEL

DENTISTE

est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.

Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.

Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.

Le Cabinet est ouvert à *AJACCIO*, tous les jours, 10, Cours Napoléon.

A *BASTIA*, du 1er au 10 de chaque mois.

AU BON MARCHE

A la grande réserve des huîtres de Marennes. — Moules et Clovisses.

ANGE GIULIANI dit Malakof

Vente en gros et au détail

tous les matins Place du Marché

ON PORTE A DOMICILE

Dépôt pour Bastia et l'intérieur : Café des Messageries, Bd Paoli, 19.

Produits Forestiers de la Corse

Ecorces — Bois — Charbon

Scierie mécanique à Fiume d'Orme

Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.

Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.

Débits sur commande.

Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.

Prix modérés

Scies — Bois à brûler — Charbon de bois

LES MAGASINS

THIERS FRÈRES

sont transférés, rue de l'Opéra, nos 3 et 5.

Vente en gros de Grains, Farines et Denrées Coloniales.

Spécialité de Graines de Luzerne, 1re qualité, *garantie sans cuscute.*

Vesces noires et rôuses.

Fèves et Petits Pois pour semence.

A VENDRE

Mûriers greffés, greffages de quatre ans, avec branches, hauteur de 2 m. jusqu'à 2 m. 50, de 6 jusqu'à 8 centimètres de circonférence, à 40 fr. le cent.

Amandiers greffés, qualité paysanne, hauteur 1 m. 80, jusqu'à 2 m. 50 centimètres à 50 francs le cent.

Orangers et mandariniers greffés, hauteur 1 m., à 1 fr. 25 pièce.

Plants de vigne, qualité riparia, à 4 frs le cent.

Pommiers greffés, qualité rinettes, hauteur 1 m., à 0.80 pièce.

S'adresser à M. François FEDI, agriculteur pépiniériste, à Venzolasca-Casinca (Corse).

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BASTIA LA NUIT

COUPS DE REVOLVER

dans la rue Napoléon

Cette nuit, vers 11 heures et demie, la rue Napoléon était mise en émoi par plusieurs détonations d'arme à feu qui retentissaient dans le vestibule portant le n° 16 de la dite rue.

Les brigadiers Ottavi et Bonavita ainsi que plusieurs agents se précipitèrent immédiatement sur les lieux, et trouvèrent dans le vestibule, le nommé Tanari Noël, âgé de 22 ans, — qui n'est pas un inconnu pour la police, — lequel, en état d'ébriété à peu près complète, essayait de rentrer chez lui.

Interrogé sur la cause de ces détonations, il raconta qu'à la suite d'une dispute qu'il venait d'avoir avec son camarade Franceschi Balthazar, âgé de 25 ans, ce dernier avait fait feu sur lui, sans l'atteindre.

Le brigadier Ottavi se rendit chez Franceschi qui hab te au 3e étage de l'immeuble — au-dessous de Tanari — et l'interrogea à son tour.

Franceschi avoua qu'en effet, il venait de faire feu sur son camarade, mais il déclara n'avoir agi qu'en se voyant menacé de mort

Tanari, au cours de la dispute, avait saoru un revolver ; Franceschi remit au brigadier Ottavi l'arme dont il s'était lui-même servi.

Les agents conduisirent Tanari N.-S. et Franceschi au poste de police, où ils ont été écroués au violon municipal.

HOTEL LIMAROLA

27, rue l'Opéra, *BASTIA*

Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise saine et soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.

M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.

La situation de l'hôtel, *vis-à-vis de la Poste*, à proximité à la fois de la Gare et de la *Place Saint Nicolas*, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

SERVICE DE VAPEURS

ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastel, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL

BASTIA

MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES

Ch. CLÉMENT et Cie

Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.

Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.

Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Bauzi, dont la réputation n'est plus à faire.

Carreaux Hydrogues Hydrofuges de la Maison Bazaza, en tous dessins.

Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.

FERS A PLANCHERS !

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés à des *prix défiant toute concurrence*

N. B. — La Maison fournit gratuitement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

POUR LES AGRICULTEURS

de la Balagne

Les démarches de M. Landry

Paris, 29 octobre.

Sur l'intervention de M. Landry, député de Calvi, M. Pams, ministre de l'Agriculture, vient d'accorder une somme de 30 000 francs aux nombreux agriculteurs de l'arrondissement de Calvi, victimes de l'ouragan qui s'est abattu, au printemps dernier, sur la Balagne.

L'AVIATION MILITAIRE

Les projets de M. Messimy

Paris, 29 octobre.

M. Messimy, ministre de la Guerre, travaille à une organisation sérieuse et définitive de l'aviation militaire dont les services ont été reconnus incontestables aux dernières manœuvres de l'Est.

Le ministre de la Guerre se propose de donner surtout une extension considérable aux centres d'instruction.

RETOUR DE M. JAURÈS

Paris, 29 octobre.

M. Jaurès est rentré ce matin, à Paris, de son voyage dans l'Amérique du Sud.

Le leader du parti socialiste unifié aurait, paraît-il, apporté des renseignements précieux sur la constitution des Etats de l'Amérique du Sud qu'il a visités.

MEAUX

Inauguration du Monument

à BOSSUET

Meaux, 29 octobre.

L'inauguration du monument érigé à la mémoire de Bossuet, dans la cathédrale de notre ville, a pris l'aspect d'une grandiose manifestation de sympathie envers le grand orateur sacré que l'on a dénommé à juste titre : l'*Aigle de Meaux.*

La cérémonie religieuse

Une grand'messe, avec assistance pontificale, a été célébrée ce matin, dans la vaste église où se pressait une assistance des plus choisies, et qui avait été magnifiquement décorée pour la circonstance.

L'inauguration

L'Académie française avait délégué à cette cérémonie, deux de ses membres : MM. Mézières et Jules Lemaître.

Des discours ont été prononcés par Mgr Touchet, au nom de l'Episcopat et par MM. Mézières et Jules Lemaître.

Mgr Touchet parle de l'orateur sacré, le prédicateur et le missionnaire qui illustra pendant de longues années la chaire des premières cathédrales de France.

Mgr Touchet fait ressortir les qualités de son éloquence, tantôt familière et prenante, tantôt grave et touchante, comme dans ses sermons, tantôt éclatante et majestueuse comme dans ses *Oraisons funèbres*, toujours profondément catholique.

M. Mézières analyse à son tour le moraliste profond qu'était Bossuet, et vante le style de l'écrivain célèbre qui, ayant traité tous les sujets, réussit partout à atteindre la perfection.

M. Jules Lemaître termine la série des discours par un superbe éloge de Bossuet dont la parole chaude, enflammée et émouvante a atteint les cimes de l'éloquence.

Les Accusations de M. Maissin

Paris, 29 octobre.

Les graves déclarations de l'ingénieur Maissin continuent à intéresser vivement les milieux politiques, maritimes et militaires.

Il résulte, en effet, des dernières dépositions du directeur de la poudrerie de Pont-de-Buis, que les gargousses qui furent la cause directe de la catastrophe de la *Liberté*, sont les mêmes que celles dont le danger évident fut dénoncé, par lui, il y a cinq ans.

Le sabotage

On sait aussi, que dans plusieurs lots de poudre qui ont été visités, on a trouvé des brins de poudre anciens, mêlés à des brins de fabrique récente, et on s'explique ainsi les nombreux accidents qui se sont produits tous ces derniers temps sans cause apparente.

Les sanctions

On affirme, dans les milieux officiels, qu'à la suite de l'enquête provoquée par les révélations sensationnelles de M. Maissin, des sanctions énergiques seront prises par le gouvernement.

M. Caillaux, président du conseil, a tenu, d'ailleurs, à prendre lui-même, la direction effective de l'enquête.

Nouvelles auditions

Une note officieuse déclare que plusieurs auditions de M. Maissin et de M. Louppe sont encore nécessaires pour faire la lumière complète sur cette grave affaire.

BORDEAUX

LE MINISTRE de l'Instruction publique

AU CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT

Paris, 29 octobre.

Le 31e congrès national de la Ligue française de l'Enseignement a terminé aujourd'hui ses travaux.

Les trois premières séances ont été présidées par M. Chaumet, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes.

La séance de clôture a été présidée aujourd'hui par M. Steeg, ministre de l'instruction publique.

Le Banquet

A l'issue de la séance de clôture un grand banquet a réuni tous les membres du Congrès.

Au champagne, de nombreux discours ont été prononcés.

M. Steeg, ministre de l'instruction publique, qui présidait ce banquet, a assuré la Ligue de l'Enseignement de tout son concours.

Le Chef de l'Université a terminé son brillant discours en rendant un hommage mérité à l'œuvre entreprise par les fondateurs de cette puissante et remarquable association.

LES NÉGOCIATIONS

Franco-Allemandes

Dissensions entre Ministres allemands

Paris, 29 octobre.

Un télégramme de Berlin annonce que des dissensions se seraient produites entre les ministres allemands au sujet des concessions faites par la France à l'Allemagne.

Cette nouvelle n'est pas confirmée.

La Presse allemande

Certains journaux berlinois affirment que, quoique l'accord formel et définitif soit sur le point d'être signé, il est possible que les négociations se prolongent jusque dans les premiers jours de novembre.

Plusieurs organes se déclarent mécontents de l'acquisition du Congo Français.

« Nous aurions dû, disent-ils, demander le moins possible de cette colonie française. »

AU VATICAN

PROCHAIN CONSISTOIRE

Rome, 29 octobre.

On annonce de Rome, que dans le prochain consistoire qui sera tenu au mois de novembre, le pape nommera 16 cardinaux.

Parmi les prélats qui recevront la barrette cardinalice, on cite trois archevêques français, Mgr Amette, archevêque de Paris ; Mgr de Cabrières, archevêque de Montpellier, et Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry.

LA GUERRE

Italo-Turque

A TRIPOLI

Nouvelle attaque des Turcs

Paris, 29 octobre.

Un télégramme de Constantinople annonce qu'un nouveau retour offensif a été effectué hier par les Turcs, autour de Tripoli.

La bataille fut engagée par de forts groupes de cavaliers arabes et turcs, surgissant sur toute la ligne occupée par les Italiens.

Fort heureusement, les aéroplanes opérèrent une reconnaissance, et purent ainsi établir l'emplacement des positions turques, et permettre à l'artillerie italienne d'entrer en action avec une grande efficacité.

Le mouvement des Turcs fut totalement paralysé, et l'ennemi dut se retirer vers l'intérieur.

Un danger permanent

Si la presse italienne en général se félicite des beaux succès obtenus par son armée, certains journaux ne manquent pas de faire ressortir les nombreuses difficultés que le gouvernement aura à surmonter au cours de l'expédition dans la Tripolitaine.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il se trouve autour de Tripoli, plus de 60 000 turcs et arabes bien armés, qui sont prêts à toutes les entreprises et à tous les sacrifices, pour refouler l'armée italienne, et empêcher l'occupation.

Un Legs de 3 Millions

au Roi d'Espagne

Toulouse, 29 octobre.

Un riche propriétaire de Bagnères-de-Luchon, M. Albert Sapène, vient de mourir, laissant un testament qui ne manque pas d'une certaine originalité.

Il a laissé, en effet, au roi d'Espagne, toute sa fortune évaluée à plus de 3 millions.

AJACCIO

Grand Hotel Solferino

8, Cours Napoléon, Ajaccio

en face les jardins de la Préfecture

Entièrement remis à neuf

(genre Touring-Club)

Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.

Prix modérés

Salle de Bains

Salon de Correspondance

Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.

JEAN DUPUY

Propriétaire-Directeur

RHUM GET

GRANDS MORNES



Officiers,

Fonctionnaires,

Gourmets,

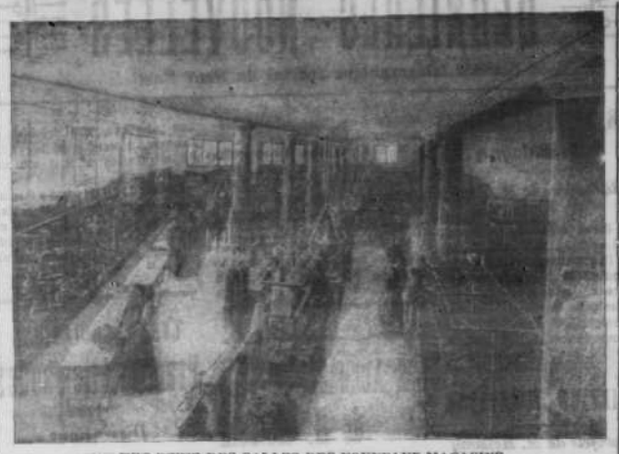
un SIECLE contemple le succès de ce RHUM mondial *anti-épidémique, anti-cholérique.*

MESDAMES Si vous êtes inquiètes pour vos époux, écrivez en confidence à G. Lacroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements et conseils.

Maison J. Carbuccia et Fils

Porcelaine et Faïence
Verrerie et Cristaux
Ustensiles de ménage
Coutellerie et Couverts
Articles de Paris
Articles de Voyage
Nouveautés et Quincaillerie
Literie et Ameublement
Parapluies Ombrelles et Cannes
Brosserie Dentelles Passementerie
Fleurs pour chapeaux

Envoi franco d'échantillons



VUE D'UNE DES SALLES DES NOUVEAUX MAGASINS

Ne pas quitter Bastia, sans venir visiter cette installation, la seule du genre en Corse.

Chaussures en tous genres
Chapellerie et Casquettes
Confection pour Hommes et Enfants
Lainage et Nouveautés
Lingerie et Bonneterie
Draperie et Velours
Parfumerie de toutes marques
Couvertures, Toiles et Coutil
Ombres pour Dames et Enfants
Chemiserie en tout genre
Cravates et Foulards

Franco de port à partir de 25 fr.

Maison J. Carbuccia et Fils

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

105 Fûts de 250 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 28, Boulevard Risquer.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ancres artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains. - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Faïencerie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0.30

Essences et Pétroles
Pétrole Saïfoni d'Amérique, marque Le Lion, en caisse de 37 litres.
Pétrole éjouré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque *Pantoline*, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence* 18, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-Gérant : J.-B. OLLAGNIER.

Imprimerie Ollagnier.

VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
préparé d'après la formule L.-N. MATTEI
Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite Agricole
APÉRITIF — TONIQUE — FORTIFIANT
MARQUE DÉPOSÉE — Se méfier des imitations

CÉDRATINE
GRANDE LIQUEUR DE MARQUE

Café Express — GRAND BAR SOAVI — Chocolat Express

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 260 — MARDI 31 OCTOBRE 1911

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale).
Lever, 5 h. 54 m. — Coucher, 5 h. 17 m.
Premier quart., le 29. — Pleine Lune, le 7.
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Lucile.
Fête de Demain LA TOUSSAINT.

30 OCTOBRE

LA SEMAINE EXTÉRIEURE

L'Accord franco-allemand est conclu. — Le mécontentement des coloniaux. — La Conflit italo-turc et la question balkanique. — Les puissances interviendront-elles ? — Les événements de Chine s'aggravent. — La lutte électorale en Alsace-Lorraine.

Enfin ! on en termine et le gouvernement que préside M. Caillaux va sortir avec honneur du défilé dangereux où les événements au Maroc, plus que sa volonté, l'avaient engagé. Il ne sera que juste de rendre hommage à une attitude qui a su être habile avec dignité. Mais il est pénible de constater avec quelle mauvaise grâce, tout en l'approuvant, les coloniaux impénitents lui prêtent leur appui. Dans leur adhésion à la politique du gouvernement, « il s'entre gerre, dit l'un d'eux, de considération pour cette politique et encore moins d'indulgence pour ceux qui daignent en subir la plus lourdement la responsabilité. »

Au fond, ce qui donne à penser que la résultat des négociations franco-allemandes n'est point tant détestable, c'est qu'on trouve la même note chez les intransigeants de chez nous et chez cette société coloniale allemande dont on connaît les violentes protestations visant l'échange de quelques mauvais terrains contre la situation de l'Allemagne au Maroc.

Quoiqu'il en soit des fautes commises et des réservations, les puissances signataires de l'acte d'Algésiras sont saisies de l'accord franco-allemand sur le Maroc et de bonne marche des pourparlers sur les compensations congolaises, et c'est pour le pays de France tout entier, dont la tenue dans cette période angoissante qu'il vient de vivre a été admirable de fierté sans provocation et de sang froid, un apaisement et un réconfort que l'annonce d'une solution honorable et acceptable pour les deux grandes nations, dont la bonne entente est si nécessaire à la paix du monde.

C'est du côté des Balkans que vont nous venir maintenant les motifs d'inquiétude. La guerre italo-turque qui, au début, semblait devoir être promptement terminée, menace de durer et d'être féconde en surprises. Les Arabes retrouvent à guerroyer contre des chrétiens l'ardeur d'antan et le corps expéditionnaire est aujourd'hui sérieusement menacé.

Les puissances interviendront elles ?

Du côté de la Triplice les déclarations faites à la Chambre autrichienne par le président du Conseil prouvent que si le gouvernement a pu envisager les possibilités d'une médiation, on ne considère pas encore, à Vienne, le moment comme opportun.

« Le gouvernement italien, a dit le comte Khuen Hedervary, ayant de tout temps fondé sur des raisons économiques ses intérêts en Tripolitaine, le Ministre commun des affaires étrangères à pris soin d'agir en donnant à Constantinople des conseils amicaux, afin que la Turquie témoignât, dans cette partie de l'empire ottoman, les plus grandes prévenances qu'elle pourrait pour les intérêts économiques de l'Italie, laquelle, on le sait, a toujours défendu le maintien du statu quo dans les Balkans. Il est regrettable que l'ancien Cabinet ottoman, n'appréciant pas à gravité de la situation, n'ait point compris les conseils que nous lui avons donnés en temps utile.

» Nous croyons savoir, a-t-il ajouté, que nos vues, aussi bien sur le conflit général que sur l'impossibilité d'intervenir dès maintenant avec succès, sont partagées par les autres puissances. »

D'autre part, on dit que l'Angleterre, la Russie et la France préparent une proposition d'accord qui aurait pour quadruple base l'annexion de Tripoli par l'Italie, mais avec maintien de la suzeraineté religieuse du Sultan ; garantie de l'intégrité de l'empire turc ; cessation des armements des Etats balkaniques les uns contre les autres et emprunt de deux milliards pour des travaux publics en Turquie.

Et, fin, dernière nouvelle sensationnelle, la Russie préconise nettement l'entente de la Turquie et de la Russie et y voit la solution heureuse des questions qui agitent la Macédoine et les Balkans, comme des difficultés relatives au passage du Bosphore et au problème persan.

La voix de la diplomatie n'a pas encore fait taire celle du canon.

De même en Chine, l'action des troupes impériales n'a pas pu encore écraser le mouvement révolutionnaire. Bien loin de là ! Il semble au contraire que les insurgés gagnent partout du terrain. Ils se sont emparés de Nou Tchang, capitale du Koung-Si et du Kokiang. Ce la fait quatre provinces soustraites à la rébellion, le Se Tchouen, le Houpé, le Honan et Koung-dzi.

L'effervescence ne cesse de s'accroître dans le bas Yang-Tsé, dans la région du Nankin et de Fou Tchéou. Pékin et le nord de la Chine hésitent à entrer dans le mouvement, mais la dynastie sent le terrain trembler sous ses pas.

Quant à la situation financière de la Chine, elle paraît désespérée. Les capitaux fuient vers les concessions étrangères. Peut-être approchons nous de l'heure où en lieu et place de l'Empire Chinois nous saluerons une Confédération républicaine indépendante par la transformation des provinces en Etats de Self-gouvernement.

Au Mexique, aussi, la paix recommence à être troublée, dans huit Etats de la République. Un hardi chef de bande de l'Etat de Morelos, Zapata, à la tête de quatre mille partisans, saccage et dynamite villes et villages. Le gouvernement du prétendant Madero en aura raison, mais le pays souffre beaucoup de ces continuelles levées de boucliers.

Batailles moins meurtrières en Alsace-Lorraine où se poursuit la lutte électorale. On commence vivement la défaite de MM. Blumenthal et Preiss à Strasbourg. Les journaux officieux y voient un grand succès de la nouvelle constitution et du nouveau droit électoral. « L'importance de la lutte, dit la *Strassburger Post*, consistait à enlever toute représentation parlementaire à l'idée française à laquelle un rapprochement avec l'Empire allemand répugnait d'autant plus que ce rapprochement avait des chances de s'augmenter par la nouvelle Constitution. » L'échec des Libéraux n'en est pas moins éclatant.

En Angleterre, la session parlementaire s'est ouverte dans un calme parfait qui tranche avec le caractère dramatique de la session précédente. En Espagne, les garanties constitutionnelles ont été rétablies et les partis semblent en moment faire trêve.

L'Europe entière aspire à la paix !

F. DUBIEF,
Ancien Ministre.

Choses Administratives

Un décret du 5 décembre 1907 a supprimé la classification des préfectures et sous-préfectures, et les classes territoriales ont été remplacées par des classes personnelles.

M. Clémenceau avait cru donner plus de stabilité aux fonctionnaires de l'administration préfectorale en réglant les déplacements fréquents nécessités par l'avancement, et pouvoir maintenir longtemps en fonctions dans les mêmes postes les administrateurs susceptibles d'y rendre des services par leur connaissance acquise de la région. Exemple : les 34 préfets nommés en Corse depuis 1870.

L'expérience a démontré que le nouveau système ne présentait pas les avantages escomptés, les mutations étant aussi fréquentes que par le passé, c'est pourquoi M. Caillaux vient de revenir à l'ancien système.

Le nouveau décret crée 4 classes de préfectures : hors classe 35.000 fr., 1re classe, 30.000 fr., 2e classe, 24.000 fr., 3e classe, 18.000 fr. ; 3 classes de sous-préfectures et secrétariats de préfectures : 1re classe, 7.000 fr., 2e, 6.000 fr., 3e, 4.500 fr. ; 2 classes de conseillers de préfecture : 1re classe, 4.000 fr., 2e, 3.000 fr., 3e, 2.000 fr. Il pourra être accordé des augmentations de traitement variant entre 1.000 et 6.000 francs, à des fonctionnaires comptant plus de trois ans de services dans le même poste ou après cinq ans de services dans d'autres postes de la même classe.

Comme suite de ces modifications la préfecture de la Corse est rangée dans la 2e classe ; le sous préfecture de Bastia dans la 2e, les sous-préfectures de Calvi, Corte et Sartène dans la 3e.

PRIMES A L'OLÉICULTURE

Par décret du 20 septembre, les oléiculteurs, qui veulent bénéficier des primes à l'oléiculture prévues par la loi du 13 avril 1910, doivent, à partir du 1er janvier et plus tard le 31 janvier de chaque année, faire à la mairie de leur commune les déclarations prévues à l'art. 422 de la loi de finances du 13 juillet 1911.

Ces déclarations, qui contiendront un engagement d'appliquer les traitements collectifs ou les mesures administratives prescrits contre les parasites de l'olivier sont inscrites sur un registre à souche. Un tableau contenant toutes les déclarations est affiché pendant un mois à la porte de la mairie. Ce tableau est soumis à la commission communale de contrôle qui formule ses décisions le 1er avril ou plus tard.

Ces décisions sont affichées pendant un mois à la porte de la mairie et pendant cette période les oléiculteurs sont admis à formuler par écrit leurs réclamations. Ces réclamations sont soumises à la commission départementale de contrôle. Ses décisions sont transmises au ministre avant le 15 mai.

L'exclusion du bénéfice des primes à l'oléiculture sera prononcée par le ministre de l'Agriculture sur le vu d'une déclaration constatant la non exécution des traitements collectifs ou des prescriptions administratives contre les parasites de l'olivier. Cette déclaration sera adressée au préfet, soit par les commissions communales elles-mêmes, soit par cinq oléiculteurs au moins habitant la commune, mais dans ce dernier cas, avant de transmettre ce document au ministre, qui statue, le préfet devra demander à ce sujet l'avis de la commission communale.

Après la décision du ministre, le préfet délivre un mandat unique pour la somme totale attribuée aux communes. Une expédition de l'état collectif des bénéficiaires doit être affiché à la porte de la mairie pendant deux mois, et un affiche en même temps et pendant le même délai la liste des oléiculteurs dont l'exclusion du bénéfice de la prime a été prononcée par le ministre.

Conditions à remplir pour avoir droit à la prime : 1. donner au olivier cultivés en masse ou isolément aux minimum de façons annuelles, savoir un labour ; 2. fournir à ces mêmes oliviers une taille et une fumure convenables tous les cinq ans ; 3. observer scrupuleusement les conditions culturales supplémentaires qui peuvent être exigées par la commission départementale ; 4. appliquer les traitements collectifs ou les mesures administratives prescrits contre les parasites de l'olivier. (Art. 129 et 24 de la loi du 13 juillet 1911).

Nos Écoles Laïques

Quand on a l'occasion de visiter les locaux dans lesquels sont encore installées nos écoles publiques, on ne peut manquer d'éprouver un véritable sentiment de tristesse.

On se demande comment le Gouvernement actuel, qui a fait tant de sacrifices pour l'éducation du peuple, peut tolérer que

---

47 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

L'Héroplane TRAGIQUE

par Félicien NACLA

DEUXIÈME PARTIE

Tout arrive

V

CHASSE A L'HOMME

Puis l'idée qu'il avait eue, tout à l'heure s'enfonça plus avant dans sa tête, et il songea :

« Un policier spécial ! pour moi ? Il faut croire tout de même que je suis un personnage de quelque importance ! Je ne soupçonnais pas à posséder pareil spécimen de la « rousse » à mes trousses. »

Et les deux hommes, sans se parler, à quatre-vingts mètres l'un de l'autre, réfléchissaient étrangement avec des points de vue différents, l'instant connaissez où ils se rencontreront. L'un le poursuivant, l'autre la poursuivi ! A qui serait la victoire ? La bataille était engagée, de Kéroudle, pris à tort pour un policier par Nerrol dont la tranquillité d'esprit n'était que relative, glissait de temps à autre, sans vouloir y laisser paraître, un regard d'ardente vigilance sur le boursier Nerrol. Précaution vaine ! Nerrol, et remettant son télégramme au fond de sa poche avait eu tôt fait de remarquer cette active surveillance ; il songea immédiatement à en tirer profit, c'est-à-dire à prendre ses précautions pour la déjouer à la première occasion qui s'en présenterait. Le train venait d'entrer en gare. Ce fut le mouvement toujours renouvelé, mais toujours curieux de la descente des wagons.

Parmi cette foule active, seulement préoccupée d'aller à ses affaires, les deux hommes se surveillaient réciproquement. De Kéroudle guettait Nerrol, il redoutait que ce dernier prît la sortie avec la fille indienne des voyageurs. Cependant, rien de tel n'était à craindre, car aux yeux affamés du contentement de son argus. Nerrol monta paisiblement, comme un bourgeois à la conscience bien tranquille, dans un compartiment de troisième classe, dont la porte avait été laissée ouverte. Sans avoir l'air d'y prendre garde, de Kéroudle passa et repassa deux fois devant le dit compartiment encore ouvert. Nerrol y était toujours. Il occupait un coin ; les yeux mi-clos, la bouche armée d'une énorme pipe d'où montaient de temps à autres des bouffées de fumée épaisses... le véritable aspect de la quiétude absolue.

— Ça y est se répétait intérieurement la fausse anglais de Kéroudle moins flegmatique qu'il voulait le paraître ; mon homme ne se doute de rien ; il est d'ailleurs rondard, sous son accoutrement de marchand de bouts on ne peut que très difficilement reconnaître sa personnalité.

Déjà quelques portières se fermaient en avant et en arrière du train. Le départ était proche. M. de Kéroudle n'hésita pas une minute ; prestement il monta dans le compartiment immédiatement voisin de celui de Paul Nerrol, pour mieux la surveiller. D'un œil vigilant il inspectait le quai, il ne le laisserait pas passer, sans le voir, bien sûr.

— S'il se ravisait, s'il tentait de fuir soudainement, songeait-il, je le rattraperais. Je surveillerai les stations en cours de route ; quand il descendra, j'agirai de même...

Tout ceci était réfléchi avec l'ardeur qu'un homme qui veut se réhabiliter à tout prix, apporte dans ce qu'il fait pour arriver à ses fins. Cependant très près de lui, de l'autre côté de la mince cloison, toute une intrigue soudaine, inspirée du danger de l'heure, se tramait dans la tête de Nerrol...

— A regard, renard et demi, pensait-il... Je veux, moi aussi, te flamber compagnie...

Les portières maintenant claquaient, poussées avec violence par les employés. Un léger sifflet strida dans l'air. La train part, il est parti. Mais à ce moment, au risque de se briser les jambes, Paul Nerrol saute à terre... puis il court en avant et se retourne guignant vers le train qui s'envole littéralement. D'un large geste il soulève sa casquette et crie à pleins poumons :

— Au revoir... bon voyage... Monsieur l'inspecteur... excusez-moi, j'ai réfléchi, je ne puis partir avec vous.

Un cri de dépit s'étouffa dans la gorge de Kéroudle, en voyant sa proie lui échapper si lâchement. Ah ! Nerrol était un professionnel de ces coups hardis et impévus. Telle une anguille glisse impunément entre les mains du pêcheur, le fameux complice de la baronne Gillette s'était échappé des rets du filet que ce policier, imprévu, avait si patiemment tendu autour de lui. Un bourdonnement emplissait maintenant la tête du seigneur de Kéroudle. Les yeux démesurés, le buste penché au dehors de la portière, il regardait vers l'arrière du train, crispé, hors de lui, tenté par le désir violent de s'accrocher dès-spérément à la sonnette d'alarme et d'arrêter le convoi pour crier à tous :

— C'est un misérable, un voleur !...

Seconde de lutte intense, d'idée perdue dans une sorte de vertige ! Puis la réaction inévitable faite de lassitude et de dégoût :

— Il m'a joué !

Ces trois mots tombèrent tristement de ses lèvres, tandis qu'il s'affaissait lamentablement sur sa banquette. La première escarmouche de sa lutte contre cet homme était à son désavantage. Chaque fois que le bruit du train le secouait, on plus vif regret d'avoir manqué sa première opération entrait en lui, et en faisait un être presque inerte. Soudain, le long de ces rêves déçus, une idée nette, précise se fit jour, celle de descendre à la première station. Il s'y accrocha sciemment avec l'ardeur désespérée d'un naufragé qui, perdu en mer, se cramponne à une épave. Et sur cette réconfortante décision, un peu de calme entra en lui. Il avait conscience de faire l'impossible pour servir la cause de Gérard d'Annette et de Maurice Weiger et il pensa à ses jeunes amis pour lesquels il menait maintenant la bon combat. Leur souvenir acheva de lui donner la paix de l'âme.

. . . . . .

Si rapide avait été la manœuvre de Nerrol que nul en dehors de Kéroudle, n'en était aperçu, s'égarer dans la campagne avait été pour lui l'affaire d'un instant.

— C'est égal, murmurait-il en s'enfonçant sous bois, ma piste est bien relevée pour que ce brave type vienne me relancer ici...

(A suivre).

de jeunes enfants soient entassés, au mépris des lois de l'hygiène, dans des locaux exigus, insuffisants et mal aérés.

Une ville aussi importante que Bastia devrait avoir à cœur de donner aux enfants du peuple une installation convenable, et l'on ne voit pas pourquoi la Municipalité ne se décide pas à construire un établissement dans lequel nos écoles laïques pourraient être enfin convenablement logées.

L'administration universitaire de son côté devrait, dans l'intérêt même des enfants dont elle a la garde, s'opposer à ce que les locaux actuels puissent encore servir de salles d'école.

Il y a là une situation que nous ne faisons qu'indiquer pour le moment, mais dont tous les pères de famille soucieux de la santé de leurs enfants devraient se préoccuper.

CORTE

Amicale des Instituteurs

Réunion extraordinaire du 1er nov.

Nous renouvelons notre appel auprès de tous les camarades, auprès de *tous les Collègues* du département, *amicalistes ou non*.

Des *questions de la plus haute importance* vont leur être soumises. Qu'ils viennent les étudier avec nous ; qu'ils viennent prendre, avec nous, les résolutions que la situation comporte.

Le Bureau.

LES BLOCS DE LA PLAGE DE TOGA

Il paraîtrait qu'une Société est en voie de constitution pour l'utilisation des blocs de la plage de Toga.

Divers projets sont en présence, mais aucune décision n'a encore été prise.

D'après les uns, la Société se proposerait, après avoir comblé les interstices des blocs, d'y édifier un vaste établissement de bains, réunissant toutes sortes d'attractions. Voilà qui serait très bien, mais réellement trop inespéré pour Bastia.

D'autres disent que ce serait, au contraire, l'Administration des Ponts et Chaussées elle-même, qui utiliserait ces solides fondations pour y construire un immeuble, où seraient établis ses bureaux. On n'ignore pas, en effet, que cette Administration est vraiment trop à l'étroit dans l'appartement qu'elle occupe au Nouveau-Port, et il est incontestable que cette mauvaise installation n'est pas sans avoir une fâcheuse influence sur la manière dont les travaux sont conduits.

Nous attendons d'avoir des informations plus précises, mais, dès à présent, il convient de féliciter l'Administration d'avoir trouvé le moyen d'utiliser les blocs qui encombrent la plage de Toga.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 octobre.

La séance d'aujourd'hui aurait été très satisfaisante si des réalisations de bénéfices, d'une part, et la mauvaise tenue de New-York, d'autre part, n'avaient arrêté le mouvement ascensionnel. La Rente Française est bien tenue à 94.85. Sauf les Emprunts Russes, les Fonds Etrangers en tassent. L'Extérieur reviennent à 92.75 contre 93.20, Turc 89.10, Portugais 68.92, Serbe 90.30. L'Argentin à 103 50 1911 progresse à 99.85. Les Sociétés de Crédit consolident leur avance précédente. Le Crédit Lyonnais cote 1.505. Le Comptoir National d'Escompte 935 et la Société Générale 785. Le Crédit Foncier est recherché à 625 ; son bilan au 30 septembre montre que les bénéfices du mois atteignent fr. 4.459.757,16, ce qui porte le total des profits bruts des trois premiers trimestres de 1911 à fr. 12.761.132,50 contre francs 12.694.608,70 pour la période correspondante de 1910.

Sous 5.500. Peu de changement dans les groupes traction et d'électricité. Industriel et Métallurgiques Russes fermes ou en avance. Réaction des titres cuprifères. Rio 1.543.

En Banque, les mines sud-africaines calment. Caoutchoucs en meilleure tendance. Les valeurs ottomanes s'inscrivent en nouveaux progrès. La deuxième assemblée générale statutaire des actionnaires de la France Wyoming Oil Cy pour l'élection des administrateurs et l'exposition de toutes affaires pouvant être également traitées aura lieu à Paris le 31 octobre.

La hausse on pourrait toujours sur nos Chemins de Fer.

Les coups de revolver de la rue Napoléon

M. le Commissaire Central Hennequin a ouvert une enquête sur la dispute qui a eu lieu, la nuit dernière, au numéro 26 de la rue Napoléon, entre les nommés Tanari Noël et Franceschi Balthazar, et au cours de laquelle plusieurs coups de revolver ont été tirés.

Il ressort de cette enquête que les dépositions faites par les deux accusés, au moment de leur arrestation, étaient tout-à-fait exactes.

La querelle aurait, en effet, commencé entre les deux individus au sujet des nombreuses scènes que Tanari Noël fait à sa femme, quand il reste à son domicile en état d'ivresse.

Tanari sortait avec sa femme de chez sa mère, et se disposait à rentrer chez lui, tout en discutant à haute voix dans l'escalier avec sa compagne qui lui reprochait d'être rentré à la maison en état d'ivresse. Ils étaient dans l'obscurité la plus complète.

Au bruit de la conversation, Franceschi Balthazar parut sur le palier de son logement, au troisième, et, après avoir reproché aux époux Tanari les scènes continuelles qui se déroulent chez eux, fit feu dans l'obscurité pour les effrayer.

Puis, sans se rendre compte des résultats de son acte, il rentra immédiatement chez lui.

Tanari Noël affirme qu'il n'avait aucune arme sur lui, au moment où les coups de feu ont été tirés par Franceschi.

A l'Instruction

Tanari Noël et Franceschi ont été conduits, hier soir, au Parquet.

Après interrogatoire sommaire, Tanari a été mis en liberté.

Franceschi a été écroué à la maison d'arrêt.

Gazette Départementale

VENACO. — Triste et recueillie la population de Venaco gressie par celle des communes de canton, accompagnait à sa dernière demeure le jeune Antoine-Marie Rinieri, étudiant, qui avait succombé la veille aux atteintes d'une longue maladie, contre laquelle les soins dévoués de ses parents et la science médicale furent vains.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Michel par l'abbé Mariani.

Le deuil était conduit par M. Rinieri A. E., père du défunt, par Benoît, son frère, par l'huissier Rinieri, Simon-Dominique et Paul Mariani, ses oncles, suivis d'une foule de cousins.

Nous regrettons que la marque d'espace nous empêche de publier le discours d'adieu que M. Dominique Mariani, étudiant en droit, ami intime du défunt prononça, avec émotion sur la disparition de ce jeune homme trop tôt enlevé à l'affection de ses parents.

Nos plus sincères condoléances à M. et Mme Rinieri A. T. et leurs enfants, aux frères Mariani, à Mlle Rinieri, institutrice, et à notre ami M. Rinieri.

VENCOVATO. — Sont attribués à la commune de Vencovato, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Vencovato, actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la condition par la commune d'affecter tous les revenus ou produits des dits biens au service des secours de bienfaisance.

Le paiement des dettes régulières ou légales de l'ancienne fabrique de l'église de Vencovato sera à la charge de cette commune conformément à la délibération prise par le conseil municipal de cette commune le 18 juin 1911.

Octroi de Bastia

Le Maire de la ville de Bastia a l'honneur de prévenir le public que tous les objets soumis aux droits d'octroi doivent être déposés sur les bascules par les soins des redevables. Il en est de même des voitures chargées qui sont pesées au Bureau de Saint-Joseph.

C'est aux intéressés qu'incombe l'obligation de peser eux-mêmes les véhicules sur la bascule, de les caler de manière à ce que les agents de l'octroi puissent procéder facilement à la pesée, sans qu'ils soient astreints à prêter leur aide tout pour placer les marchandises sur les instruments de pesage, soit pour caler les roues des voitures, sur les grandes bascules.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 octobre

Thermomètre : 7 heures du matin + 18° ; à midi + 19° ; à 6 heures du soir + 18°. Maxima + 20° ; Minima + 18°.

Baromètre : 7 heures du matin, 771 mm. ; midi 771 mm., 6 heures du soir, 771 mm.

Vent : Dans la matinée, Calme,
Dans l'après-midi,

Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi,

Un banquet

Dimanche soir, un banquet intime était offert par notre jeune confrère, la *Nouvelle Bohème*.

Les jeunes gens, composant la rédaction de ce journal, qui, depuis 5 mois déjà est répandu parmi les étudiants de notre ville avaient tenu à inviter à ce dîner cordial leurs frères aînés de la presse.

Et c'est au milieu d'un réel enthousiasme — un enthousiasme de débutants qui ont droit de nourrir les plus belles espérances et d'avoir toutes les illusions — que les convives parent déguster le repas succulent qui leur avait été préparé par M. Santoni.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés à la prospérité de la *Nouvelle Bohème*, et les invités se séparèrent en se disant :

Au revoir à bientôt.

Nouvelles maritimes

M. le médecin principal Santelli est promu au grade de médecin en chef de 2e classe.

M. l'ingénieur principal du génie maritime Mattei, du port de Lorient, passe à celui de Toulon.

Au Palais

Les huissiers de l'arrondissement de Bastia se sont réunis le dimanche 29 octobre 1911, au Palais de Justice, pour le renouvellement de leur Chambre de discipline.

Ont été nommés :
MM. Ortoli, Syndic.
Conti, Rapporteur.
Salvatori, Secrétaire.
Poccia, Membre.
Sol, id.

M. Sinorati a été désigné comme trésorier.

Sur la proposition d'un de ses membres, à l'unanimité, la Communauté des huissiers a, ensuite, voté pour les victimes de la *Liberté*, la somme de trente-deux francs, qui a été immédiatement transmise à M. le Ministre de la Marine.

Le 606 est appliqué à la Clinique du Dr Stefani.

Réserve

MM. Cenraldi, lieutenant de réserve au rég. de Digne ; Mintegoffre, sous-lieutenant au rég. de Limoges ; Vuillaume, sous-lieutenant au rég. de Rennes, passent au régiment de la Corse.

Postes et Télégraphes

M. Orti, expéditionnaire, faisant fonctions de commis stagiaire à Souk-Ahras, est nommé commis du cadre Algérien, sur place.

— Ont été reconnues admissibles à l'emploi de dame dans l'administration des postes, à la suite de l'examen spécial du 10 avril 1911, Mlles Bonavita, à Paris et Tozza, à Nantes.

Sont nommés facteurs des postes : à Cabbé-Roquebrune, M. Colonna, ex-canonnier au 2e rég. d'artillerie coloniale ; à Paris, Cecchelli, maréchal des-logis au 1er d'artillerie, et Demartini, caporal au 4e rég. de tirailleurs algériens.

Sont nommés surnuméraires : MM. Calvesi, à Dijon ; Griacoli, à Paris, Fornari et Silvagnoli, à Paris.

Recettes pratiques

Recette de l'eau de cologne : prendre un litre d'alcool à 90 degrés, vingt grammes d'essence de citron ; sept grammes d'essence de cédrat, douze grammes de bergamote, quatre grammes de lavande, vingt-cinq gramme de teinture de benjoin.

A vendre

Deux chevaux, même robe, n'ayant aucun défaut, taille 1 m. 40, âgés de 5 ans, très bien dressés à deux et séparément.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Consultations gratuites de Chirurgie

Le docteur J. Stefani donnera tous les vendredis matin, de 8 h. à 10 heures, à sa clinique, 4, Boulevard de Cardo, des consultations gratuites réservées aux indigents, Chirurgie *générale* et *spéciale* (yeux, oreilles, nez, gorge, larynx).

A vendre

Sites à bâtir, prolongement Bd Paoli. Deux magasins Bd Paoli n° 44.

Un appartement avec balcon, rue des Jardins.

Facilités de payement.

S'adresser au docteur de Sansonetti, 20, Bd de Saint-Barnabé, Marseille.

On demande

Un appartement non meublé de 6 à 7 pièces.

— On demande également un appartement de 3 à 4 pièces meublées avec cuisine.

S'adresser pour renseignements au bureau du *Petit Bastiais*.

Notre prime

Lire à la 4e page les *Agrandissements Moretti*.

A vendre

Futailles de toutes contenances.

S'adresser Maison L.N. Mattei, place Saint-Nicolas.

AVIS

Madame Oreste Biaggini a l'honneur d'informer ses nombreux clients qu'elle vient d'établir un commerce d'épicerie, bien achalandé, dans l'ancien local, où étaient situés les entrepôts de vin, 5, Avenue Carnot.

Voir annonce à la 4e page.

A vendre

Dépôt de futailles vides à vendre, maison ARTAUT.

Chez M. PADOVANI, 5, route du Cap.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux

Joseph LUCCHETTI

livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant
(Voir l'annonce à la 4e page)

Musique

Leçons de musique, violon et mandoline et cours de solfège.

S'adresser : M. Graziani Dominique, Place Saint-Nicolas, 9

A céder

Pour le prix de 400 francs,
Un Dalloz composé :
1° de l'ancien Répertoire (44 volumes)
2° du recueil périodique de 1845 à 1910 broché.
3° de l'ancien Code Civil.
4° de la Table de 1845 à 1867.
Ces deux derniers ouvrages reliés.

Pour renseignements s'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

ETAT CIVIL

Décès.

Cortopassani Agathe-Marie-Françoise, 7 mois de Bastia.

Onesto Bonaventure-Alexandre, veuf, 53 ans, de Bastia.

Mattei Rose, veuve, 68 ans, de Cargèse.

SOCIÉTÉS ET SYNDICATS

OCTROI. — Les employés et anciens employés licenciés de l'Octroi de Bastia sont priés de vouloir bien assister à la réunion annuelle qui aura lieu aujourd'hui mardi, 31 courant, à 8 heures précises du soir, boulevard Saint-Angelo, n° 8.

Ordre du jour : Payement des cotisation du dernier mandat des veuves et orphelins. Des questions intéressant la collectivité seront également envisagées.

LES MAGASINS THIERS FRÈRES

sont transférés, rue de l'Opéra, nos 3 et 5.

Vente en gros de Grains, Farines et Denrées Coloniales.

Spécialité de Graines de Luzerne, 1re qualité, *garantie sans cuscute*.

Vesces noires et rousses.

Fèves et Petits Pois pour semence.

Vente de vigne américaine

Rupestris Monticola
Plants racinés et boutures

Les boutures à 16 fr. le mille

S'adresser à RUTALI Pierre-Ambroise, à Chiosselli, près Borgo.

Eclairage des Communes par l'incandescence

LE PLUS BRILLANT, LE PLUS FIXE
LE PLUS ÉCONOMIQUE
DE TOUS LES ÉCLAIRAGES

Loin d'être une charge pour les Communes, c'est une source de revenus GARANTIS PAR TRAITÉS.

Références de 1er ordre

45 COMMUNES ÉCLAIRÉES A CE JOUR

Demander renseignements à la Maison C. WILHELM, 2, rue François-Moisson, MARSEILLE.

AU BON MARCHÉ

A la grande réserve des huîtres de Marennes — Moules et Clovisses.

ANGE GIULIANI dit Malakof

Vente en gros et au détail
tous les matins Place du Marché

ON PORTE A DOMICILE

Dépôt pour Bastia et l'intérieur : Café des Messageries, Bd Paoli, 19.

DÉMÉNAGEMENTS

pour tous les pays

DÉPOT DE CADRES POUR M... BE
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PADOVANI, 7, Route du Cap
BASTIA

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	28 oct.	30 oct.
Rentes 3 0/0 anciens	94.95	95.10
— 3 0/0 amortis	95.50	95.90

ex-coupon.

A L'ÉLYSÉE

Réception de l'Ambassadeur du Mexique

Paris, 30 octobre.

Le Président de la République a reçu aujourd'hui, avec le cérémonial habituel M. de Mier, ambassadeur extraordinaire du Mexique.

Au nom de son souverain, M. de Mier a remercié le Président de la République de la participation de la France aux fêtes du cinquantenaire de l'indépendance du Mexique.

TOULON

LES CUIRASSÉS « Mirabeau » et « Condorcet » *interrompent leurs tirs*

Toulon 30 octobre.

Les cuirassés *Mirabeau* et *Condorcet*, qui effectuaient leurs tirs aux Salins d'Hyères, ont dû interrompre ces exercices.

Les commandants de ces deux puissantes unités navales ont pris cette décision à la suite des nombreuses défectuosités qui ont été relevées aux culasses des pièces.

L'INSURRECTION EN CHINE

Le gouvernement impérial *capitule* DEVANT LA RÉVOLUTION

Paris, 30 octobre.

Devant le triomphe croissant de la Révolution, acculé aux pires difficultés financières et redoutant un soulèvement plus sanglant encore du Tché, le gouvernement impérial vient de capituler devant les rebelles.

Le gouvernement a tenu ainsi à suivre les propositions de l'Assemblée Nationale d'après laquelle, il n'y avait plus que ce moyen pour arrêter la rébellion générale.

L'EDIT IMPÉRIAL

L'Edit impérial accordant des concessions au parti républicain a paru aujourd'hui à Pékin.

Dans cet édit, le Trône s'excuse humblement pour sa négligence dans le passé.

Il accorde à la Chine une Constitution immédiate, et consent à constituer un Parlement national qui gouvernera avec un cabinet duquel seront éliminés les gens de la noblesse.

Afin de mettre fin aux discordes civiles, le Trône offre d'amnistier les condamnés politiques, y compris les révolutionnaires d'aujourd'hui.

Les Négociations

On assure à Pékin que l'ouverture des négociations entre les rebelles et le gouvernement serait imminente, sur les bases établies par l'édit impérial.

Le promoteur de ces négociations serait Yuan Chi Kai qui vient d'être nommé commandant suprême des forces de terre et de mer du Yang Tsé, et Ministre de l'Empire.

Conseil des Ministres

Paris, 30 octobre.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

UN NOUVEAU SCANDALE au Ministère de la Guerre

Paris, 30 octobre.

Le journal *l'Intransigeant* annonce qu'un nouveau scandale serait sur le point d'éclater au Ministère de la Guerre.

Un employé, assez haut placé, qui fut déjà compromis dans le dernier scandale du trafic des décorations, se serait enfui, à l'étranger, en emportant des dossiers secrets, qui intéressent au plus haut point la défense nationale.

Cette nouvelle est très commentée dans les cercles politiques.

LE TRANSFERT du Ministère de la Justice

Paris, 30 octobre.

M. Cruppi, Garde des Sceaux, va être obligé, dans quelques jours, de déménager ; les bureaux du Ministère de la Justice devant être transférés à l'Hôtel Biron.

L'immeuble où est actuellement installé le Ministère de la Justice sera démoli.

AU MAROC

Les Négociations franco-espagnoles

Paris, 30 octobre.

On annonce que les négociations entre la France et l'Espagne, pour régler définitivement leur situation respective au Maroc, ne tarderont pas à être entamées.

L'échange d'observations continue avec la France et l'Angleterre au sujet de l'action espagnole autour d'Arzila.

Les prétentions espagnoles

Une note officieuse espagnole confirme les projets de l'Espagne au sujet de l'occupation de Larache et d'El Ksar, dont le gouvernement refuse l'évacuation, en faisant remarquer qu'à défaut d'une communication avec Tanger, la France posséderait une communication avec Fez par Tazza ou Rabat.

UNE NOUVELLE CAPITULATION

Plusieurs journaux annoncent que le gouvernement français serait disposé à laisser l'Espagne établir définitivement à El-Ksar et à Arzila, ce qui constituerait, une fois de plus, une capitulation honteuse pour la France.

Cette nouvelle a soulevé une vive indignation dans les milieux politiques.

LA GUERRE Italo-Turque

La résistance des Turcs

Rome 30 octobre.

L'opinion publique, qui s'attendait à ce que le corps expéditionnaire effectuât une promenade triomphale et sans danger en Tripolitaine, est fortement déçue.

On se rend compte maintenant qu'il s'agit d'une campagne qui sera très longue, très soutenue et très meurtrière.

On s'aperçoit, en effet, qu'il faut compter aussi avec les tribus Senoussi qui se mobilisent à Ksar-el-Salem et se préparent à coopérer avec les troupes turques dans les opérations contre les Italiens.

Le Cabinet de Rome plus conciliant

On affirme, dans les milieux bien informés, que la résistance qui se manifeste parmi les turcs et les arabes, en Tripolitaine, aurait fortement impressionné le gouvernement italien qui se montrerait désormais plus conciliant au sujet de la conclusion de la paix.

Les difficultés de l'expédition

Les difficultés de l'expédition sont en effet nombreuses pour les Italiens, car n'étant pas habitués aux chaleurs de la Tripolitaine, où l'eau fait presque complètement défaut, et ne connaissant pas la région, ils auront le plus grand mal à s'y installer.

L'organisation des Arabes

Des corps sérieux de volontaires arabes ont été, d'ailleurs organisés, qui, unis aux quelques troupes qui y possèdent la Turquie, harcèlent continuellement les troupes italiennes.

Non rebutés par les insuccès des attaques de ces jours derniers contre Tripoli, ces troupes turques et arabes se préparent à de nouveaux combats.

La Presse allemande

Les journaux allemands paraissent manifester une certaine satisfaction des difficultés que rencontreront les Italiens dans leur expédition de la Tripolitaine

Il ressort, en effet, de la politique observée par l'Allemagne à l'égard de l'Italie, que le gouvernement allemand verrait certainement de mauvais œil l'établissement des Italiens à Tripoli.

Une victoire des Turcs

Un télégramme de Tripoli annonce qu'une nouvelle attaque, couronnée de succès, se serait produite dans les environs de la capitale.

Les troupes turques auraient réussi à reprendre l'oasis de Bouméliane, qui contient un point très important pour l'approvisionnement d'eau.

EN ITALIE

Le départ du Corps expéditionnaire

Un soldat anarchiste tue un officier

Rome, 30 octobre.

Un acte grave d'antimilitarisme s'est produit ce matin, à Bologne, au moment du départ d'un bataillon d'infanterie pour la Tripolitaine.

Le soldat Gaetano Masetti qui fait profession de doctrines antimilitaristes et anarchistes, a mis en joue un groupe d'officiers de ce bataillon, et avant que l'on s'aperçut de son geste criminel, déchargea plusieurs fois son arme sur ses chefs.

Le lieutenant colonel Stroppa, mortellement atteint, s'affaissa et fut transporté à l'hôpital militaire, dans un état désespéré

Cet acte stupide d'un misérable exalté par les propagandistes de doctrines antipatriotes, a produit une émotion considérable dans les milieux militaires.

HOTEL LIMAROLA
27, rue l'Opéra, BASTIA
Chambres spacieuses et confortables. — Cuisine bourgeoise soignée. — Grand jardin ombragé tout l'hôtel. — Pensions entières pour célibataires ou familles à des prix très modérés.
M. Limarola répond devant les parents des jeunes gens prenant pension chez lui.
La situation de l'hôtel, vis-à-vis de la Poste, à proximité à la fois de la Gare et de la Place Saint Nicolas, centre de la ville, est des plus avantageuses pour les passagers.

Produits Forestiers de la Corse
Ecorces — Bois — Charbon
Scierie mécanique à Fiume d'Olmo
Entrepôts et Bureaux à Bastia : Quartier de Toga.
Vente de bois de toutes dimensions et de toutes essences.
Débits sur commande.
Bois de construction, de menuiserie, d'ébénisterie, de caisserie, de tonnellerie, de charronnage, tournage, etc., etc.
Prix modérés
Scierie — Bois à brûler — Charbon de bois

AJACCIO
Grand Hotel Solferino
8, Cours Napoléon, Ajaccio
en face les jardins de la Préfecture
Restaurement remis à neuf
Genre Touring-Club
Maison se recommandant spécialement à MM. les Voyageurs de Commerce, Familles et Touristes.
Prix modérés
Salle de Bains
Salon de Correspondance
Omnibus à l'arrivée et au départ des paquebots et des trains.
JEAN DUPUY
Propriétaire-Directeur

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL
Transport direct entre Bastia et les ports du Nord
Service régulier entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastel, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa et les ports d'Espagne.
ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA



LE CABINET
de Madame MASSEL
DENTISTE
est transféré 7, Boulevard du Palais, *BASTIA*, au-dessus des Magasins Thiers.
Cabinet et Atelier de Prothèse Dentaire.
Plombage Or, Platine et Ciment. — Extraction des dents avec ou sans anesthésie. — Travail fait dans les 24 heures.
Le Cabinet est ouvert à AJACCIO, tous les jours, 10, Cours Napoléon.
A BASTIA, du 1er au 10 de chaque mois.

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise en Corse*, demeurant à Carbuccia par Bastia.
Joindre un timbre pour la réponse.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
13, rue Napoléon, au 2e, Bastia
Arrangements entre débiteurs et créanciers. — Arbitrages

J'ai acheteurs de *propriétés* aux environs de Bastia et d'*appartements* divers.
Me donner indications et prix d'urgence.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

105 Fûts de 220 à 260 litres à vendre. S'adresser à Nice, 22, Boulevard Risoler.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Carèd, 1.

Epicerie de la Gare
Mme ORESTE BIAGINI
Denrées Coloniales. - Grains - Farines
Légumes et Salaisons
Fromages de toutes provenances
BISCUITS DE LUXE
Conserves alimentaires
Produits de choix. — Fruiterie
VINS FINS et CHAMPAGNE
VIN DE TABLE à 0.50 & 0.60 LE LITRE
Vinaigre à 0.20
Essences et Pétroles
Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 32 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque Photoline, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.
Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.
Imprimerie Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS à planchers et PLATS, ronds ou carrés
POUTRES — POMPES — Zinc feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Selon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils modernes de tous systèmes
MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
BASTIA QUINQUINA
Vin du Cap au Quinquina Bourgeois frères



Maximum de lumière
Maximum de durée
Minimum de volume
Telles sont les qualités incontestables de la lampe électrique de poche
« *Radia* »
[illegible] et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA 19, Cours Napoléon.
Représentant commissionnaire pour le Département de la Corse: Maison Ch. F POGGIOLI et Cie, Bastia

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BASTIA
BIÈRE GRUBER à 20 c le Bock

Prime Sensationnelle
AGRANDISSEMENT
30 × 40
Réservé exclusivement aux Abonnés du PETIT BASTIAIS

Pour être agréables à nos fidèles abonnés, nous venons de traiter avec le sympathique et distingué photographe
J. MORETTI
universellement connu par sa superbe collection de types et vues de la Corse ainsi que par les brillantes récompenses obtenues aux Expositions suivantes :
Bastia, grand prix.
Aix-les Bains, diplôme d'honneur.
Lyon, membre du Jury, hors concours.
Marseille, grand prix.
Paris, 2 grands prix.
Naples, m. du Jury, h. concours.
Anvers, id. id.
Londres, id. id.
Bordeaux, id. id.

Pour faire connaître son travail à nos nombreux abonnés, M. Moretti donne un agrandissement 30×40, retouché soigné, franco de port et d'emballage, au prix dérisoire de 5 francs.

BON à détacher et à adresser avec n'importe quelle vieille photographie à l'adresse ci-après : M. J. Moretti, photographe, 15, Bd Saint-Angelo, Bastia (Corse).

Bulletin de souscription à détacher

CONDITIONS A REMPLIR POUR L'OBTENIR
L'AGRANDISSEMENT 30×40 sera livré contre 5 francs seulement, au lieu de 20 francs.
Nom
localité
dép. en gare à
N. B. Le bulletin et [illegible]

LE Guide DES Convenances par LISELOTTE
1f45
est indispensable dans chaque famille. C'est un guide sûr que l'on doit consulter chaque jour pour plaire aux siens et à soi-même.
LE GUIDE DES CONVENANCES renferme sur :
LE BÉBÉ
L'ADOLESCENCE
LE MARIAGE
LES RÉCEPTIONS
LA CORRESPONDANCE
LE DEUIL
UN VOL PAYANT : 12 pages illustrées — 1 f. 95 net
E. CELLIER, Editeur, 7, rue Lamartine, Paris, l'expédiera franco, broché, contre 1 fr. 70 ; relié, contre 2 fr. 20.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)

Le Journal de la Famille
REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE
PUBLIE [illegible]
UTILE, PRATIQUE, ÉCONOMIQUE par les Conseils de Pauline Mayeux, de Bastia, la Modiste de Cauterets, la Modiste de Biarritz, la Modiste de Vichy, la Modiste de Vittel, la Modiste de Vernet-les-Bains, Mme [illegible] de Toulouse, etc.
ARTISTIQUE, INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE par les Conférences de Mme Bernard-Derosne, de Mme Marguerite Durand, de la Comédienne Mme Jeanne Granier, de Mme Bernhardt, de Mme Rachilde, de Mme Colette Willy, de Mme Séverine, de Mme Yvette Guilbert, de Mme Judith Gautier, de Mme Marcelle Tinayre, de Mme Gyp, de Mme Daniel Lesueur, de Mme Jean Dornis, de Mme Jean Bernard, de Mme Jean Lorrain, de Mme Jean Aicard, de Mme Jean Richepin, de Mme Jean Rameau, de Mme Jean Ajalbert